BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

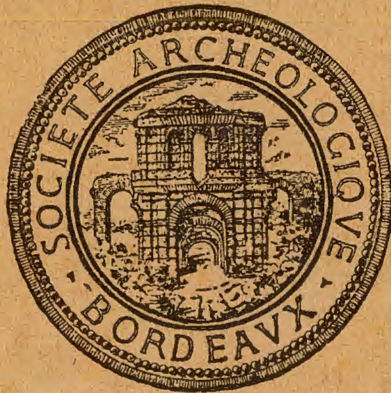
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 Mars 1915

TOME LXV

ANNÉES 1963-1969



BORDEAUX

BISCAYE FRÈRES

IMPRIMEURS

18 à 22, rue du Peugue

1971

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Exposition : « *L'art des Mayas au Guatemala* », à la Bibliothèque Municipale, rue Mably, exposition organisée à Bordeaux — après Strasbourg, Nantes, Chambéry et Marseille — à l'initiative de M. André Malraux, Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles et sous la direction de M. Louis Valensi, Conservateur du Musée d'Aquitaine, membre du Comité international de l'I.C.O.M. pour les musées d'Histoire et d'Archéologie, le 27 avril 1968.

Visite de l'exposition : « *Autour d'Angkor Vat* », au C.R.D.P., commentaires de Mme Gré, mars 1969.

Inauguration de l'exposition David-Johnston (faïences), au Musée des Beaux-Arts, exposition organisée par les « Amis des Musées » avec participation de la Société Archéologique, le 12 mai 1969 (plusieurs pièces exposées ont été fournies par le Musée de la Société Archéologique ainsi que par certains de ses membres, notamment le docteur Lasserre, M. Doumezy et M. Lasjuilliarias).

Au C.R.D.P. : Exposition : « *Les Girondins* », commentée par Mme Gré, le 24 octobre 1969.

AUTRES MANIFESTATIONS.

Participation à l'Exposition « *L'art gallo-romain dans les provinces françaises* », au Musée du Louvre par le prêt de *l'Isis Fortuna* appartenant au Musée de la Société Archéologique de Bordeaux.

Présence de nombreux membres de la Société à la réception organisée par « Les Nouvelles Galeries » de Bordeaux, à l'occasion de la présentation de la mosaïque gallo-romaine dite « *Le Jardin du Paradis* » et qui fut découverte le 4 octobre 1963 au cours des terrassements effectués en vue d'agrandir les magasins (côté rue Arnaud-Miqueu).

Présence d'une délégation du Bureau de la Société à la remise à M. le Maire de Bordeaux, Président de l'Assemblée nationale, des tomes III, IV, V et VI de *L'Histoire de Bordeaux.*

EXCURSIONS.

1963

28 avril 1963 : « *En pays d'Albret* ».

Fargues, Xaintrailles, Montgaillard, Vianne, Nérac, Barbaste, Durance, La Grange de Durance, Houeillies, Pompogne, Casteljaloux.

26 mai 1963 : « *En Saintonge et Poitou* ».

Annepont, Grandjean, Fenious, Saint-Jean-d'Angely, Antezant, Nuaillé, Aulnay-de-Saintonge, Blanzay, Dampierre, Salles-les-Aulnay, Contré, Varaize.

6 octobre 1963 : « *En Puynormand et Castillonnais* ».

Parsac, Monbadon, Puynormand, Cornemps, Le Petit Palais, Saint-Médard-de-Guizières, Lussac, Francs, Gardegan, Saint-Genès, Sainte-Colombe, Saint-Magne.

1964

26 avril 1964 : « *Aubeterre et Chalais* ».

Chenaud, Sainte-Aulaye, Bonnes, Saint-Privat-des-Prés, Festalemps, Vanxains, Saint-Antoine-Cumont, Aubeterre, Bourg-du-Bost, Nabinaud, Rouffiac, Chalais, Parcoul.

24 mai 1964 : « *Dans les Landes et en Béarn* ».

Peyrehorade, Sorde, Hastingues, Guiche, Bidache, Labastide-Villefranche, Saint-Gladie, Sauveterre-de-Béarn, Salies-de-Béarn, Bellocq, Saint-Paul-lès-Dax.

4 octobre 1964 : « *En Sauternais et Bazadais* ».

Preignac, Fargues, Toulenne, Langon, Saint-Romain-de-Mazerac, Pondaurat, Savignac.

1965

25 avril 1965 : « *En Angoumois* ».

Roullet, la Couronne, l'Oisellerie, Saint-Michel-d'Entraygues, Fléac, Linars, Nersac, Trois Pallis, Châteauneuf, Vibrac, Bassac, Bouteville.

9 mai 1965 : « *Les châteaux du Bergeracois* ».

Saussignac, Gageac, Sadillac, Ribagnac, Monbazillac, Bergerac, Cours de Piles, Lanquais, Bannes, Couze, Beaumont.

23 mai 1965 : « *Auch et ses environs* ».

Jegun, Lavardens, Roquelaure, Auch, Biran, Saint-Jean-Poutge.

10 octobre 1965 : « *En Blayais* ».

Plassac, Berson, Cars, Blaye, Saint-Martin-la-Caussade, Saint-Seurin-de-Cursac, Cartelègue, Saint-Palais, Pleine-Selve, Marcillac, Reignac, Saint-Christoly-de-Canac.

1966

24 avril 1966 : « *En Agenais* ».

Figuès, Argenton, le Mas d'Agenais, Aiguillon, Saint-Côme, Port-Sainte-Marie, Clermont-Dessous, le Paravis, Buzet-sur-Baïse, Saint-Pierre-de-Buzet.

8 mai 1966 : « *En Saintonge* ».

Saint-Just, Marennes, château de la Gâtaudière, Brouage, Moèze, Soubise, Echillais, Saint-Agnant, Champagne, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Symphorien-de-Broue.

22 mai 1966 : « *De l'Isle à l'Auvezère* ».

Bassillac, château de Rognac, Le Change, Tourtoirac, Hautefort, Sainte-Orse, Ajat, Limeyrat, Sainte-Marie-de-Chignac.

9 octobre 1966 : « *Région de Vayres et de Guîtres* ».

Saint-Sulpice, Izon, château de Vayres, Lalande-de-Pomerol, Savignac-sur-l'Isle, Guîtres, Saint-Martin-de-Laye, Saint-Martin-du-Bois, Galgon, Saint-Ciers-d'Abzac.

1967

23 avril 1967 : « *Dans la Champagne de Cognac* ».

Gensac-la-Pallue, Bourg-Charente, Chatres, Saint-Brice, Cognac, Cherves, Richemont, Ars.

7 mai 1967 : « *En Chalosse* ».

Sore, Saint-Sever, Hagetmau, Samadet, Géaune, Aire, Le Mas d'Aire, Villeneuve-de-Marsan, Sarbazan, Roquefort.

21 mai 1967 : « *En bas Limousin* ».

Noailles, Nazareth, Turenne, Collonges, Meyssac, Noailhac.

15 octobre 1967 : « *En Médoc* ».

Château de Pommiès d'Agassac, Arsac, Macau, Soussans, Lamarque, Cussac, Beychevelle, Vertheuil, Cissac, Saint-Laurent, Moulis, Avensan.

1968

31 mars 1968 : « *En Saintonge occidentale* ».

Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Fort-sur-Gironde, Mortagne, Barzan, Talmont, Arces-sur-Gironde, Cozes, Grézac, Thaims, Saint-André-de-Lidons, Champagnolles, Plassac.

21 avril 1968 : « *La vallée moyenne de l'Isle entre Montpont et Périgueux* ».

Ménestérol, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Martin-l'Astier, Saint-Front-de-Douzillac, château de Mauriac, Saint-Germain-de-Salembre, Chantenac, Saint-Aquilin, Chancelade, abbaye de Merlande, Saint-Astier.

19 mai 1968 : « *En bas Quercy* ».

Caudecoste-en-Brulhois, Dunes, Auvillar, Castelmeyran, Castelsarrazin, Moissac.

13 octobre 1968 : « *Sauveterre-de-Guyenne et ses environs* ».

Mourens, Saint-Martial, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Laurent-du-Bois, Pommiers, Castelvieil, Le Puch, Sauveterre-de-Guyenne, Cleyrac, Castelmoron-d'Albret, Bagas.

1969

13 avril 1969 : « *En Périgord blanc : Bourdeilles et ses environs* ».

Villetoureix, Montagrier, Lisle, Bourdeilles. Paussac. Saint-Vivien, Le Grand-Brassac, Saint-Pardoux-de-Dronne, Siorac-de-Ribérac.

4 mai 1969 : « *En Lomagne : Lectoure et ses environs* ».

Béraut, Saint-Orens-Pouy-Petit, Saint-Puy, Le Mas-d'Auvignon, Terraube, Lectoure, L'Isle-Bouzon, Saint-Clar, Fleurance, La Sauvetat, Valence-sur-Baïse.

18 mai 1969 : « *En Quercy Limousin* ».

Carennac, Saint-Céré, Montal, Castelnau-Bretenoux, Beaulieu-sur-Dordogne.

12 octobre 1969 : « *Eglises de la Lande bazadaise* ».

Guillos, Saint-Symphorien, Saint-Léger-de-Balzon, Préchac, Lucmau, Escaudes, Goualade, Birac, Gajac, Trazits, Saint-Come.

COURS PUBLICS D'ARCHEOLOGIE

1963

INITIATION A L'ARCHEOLOGIE GALLO-ROMAINE

5 février 1963 : M. le professeur J. Marcadé, *L'Archéologie antique* (généralités).

12 février 1963 : M. le professeur Coupry, vice-président de la Société, *Problèmes pratiques d'archéologie gallo-romaine.*

19 février 1963 : M. le professeur Coupry, vice-président de la Société, *La céramique gallo-romaine* (généralités).

26 février 1963 : M. le professeur R. Etienne, *La céramique gallo-romaine à Bordeaux.*

5 mars 1963 : M. le professeur R. Etienne, *Les lampes romaines.*

12 mars 1963 : M. J. Benusiglio, président de la Société, *La numismatique* (généralités).

19 mars 1963 : M. J. Benusiglio, président de la Société, *La numismatique. Etude d'un trésor.*

26 mars 1963 : M. le professeur J. Marcadé, *Les mosaïques* (découverte et sauvegarde).

1964

INITIATION A L'ART FRANÇAIS DU XVIIIe SIECLE

21 janvier 1964 : M. le professeur F.-G. Pariset, de la Faculté des lettres, *L'Architecture en France au dix-huitième siècle.*

28 janvier 1964 : M. le professeur F.-G. Pariset, de la Faculté des lettres, *L'Architecture à Bordeaux au dix-huitième siècle.*

4 février 1964 : Mlle F. Giteau, conservateur aux Archives départementales, *Archives et histoire de l'Art.*

11 février 1964 : Mlle F. Giteau, conservateur aux Archives départementales, *Archives et histoire de l'Art* (fin).

18 février 1964 : M. X. Védère, conservateur du Musée des Arts décoratifs, *La faïence française au dix-huitième siècle.*

25 février 1964 : M. X. Védère, conservateur du Musée des Arts décoratifs, *La faïence bordelaise au dix-huitième siècle.*

3 mars 1964 : M. le professeur F.-G. Pariset, de la Faculté des lettres, *Le mobilier français au dix-huitième siècle.*

10 mars 1964 : M. le professeur F.-G. Pariset, de la Faculté des lettres, *Le problème du mobilier régional.*

1965

LE MOYEN AGE

2 février 1965 : M. Maurin, *Initiation à l'archéologie mérovingienne : les sépultures.*

9 février 1965 : M. Nony, *Questions de numismatique médiévale.*

16 février 1965 : M. Roudié, *Documents écrits et vie artistique à la fin du Moyen Age.*

23 février 1965 : M. Capra, *Les seigneurs gascons au service des rois d'Angleterre au treizième siècle.*

2 mars 1965 : Mme Duriot, *Les châteaux francs au Moyen-Orient.*

9 mars 1965 : M. Higounet, professeur à la Faculté des lettres, *Archéologie du haut Moyen Age et histoire.*

16 mars 1965 : M. Higounet, professeur à la Faculté des lettres, *La vie médiévale d'après les sceaux.*

23 mars 1965 : Mlle Roques, professeur à la Faculté des lettres, *L'art du vitrail.*

1966

25 janvier 1966 : M. le professeur F. Bordes, *Vues anciennes et récentes sur l'âge de pierre.*

1er février 1966 : Mme de Sonneville-Bordes, maître de recherche au C.N.R.S., *L'Europe occidentale à l'âge du renne.*

8 février 1966: Mme de Sonneville-Bordes, *Découvertes récentes en art paléolithique.*

15 février 1966 : M. Aveillé, *La main, le cerveau et l'outil dans le problème de l'évolution au Paléolithique inférieur.*

22 février 1966 : M. le Dr Riquet, *Les civilisations du Néolithique.*

1er mars 1966 : M. le Dr Riquet, *La démographie préhistorique.*

8 mars 1966 : M. R. Séronie-Vivien, président de la Société de spéléologie et de préhistoire de Bordeaux, *Application de méthodes nouvelles à la recherche préhistorique.*

22 mars 1966 : M. Cousté, délégué de la S.P.F., *Le Paléolithique de la basse vallée de la Dordogne.*

29 mars 1966 : M. Aveillé, *Le Paléolithique inférieur de la Chalosse et de la haute et moyenne vallée de la Garonne.*

1967

FOUILLES FAITES PAR LES BORDELAIS
HORS DE FRANCE ET EN FRANCE

24 janvier 1967 : M. Etienne, professeur à la Faculté des lettres, *La mission archéologique française à Conimbriga (Portugal).*
1. « Méthodes et horizons historiques ».

31 janvier 1967 : 2. « Le centre monumental, premiers résultats et problèmes ».

7 février 1967 : Mlle G. Emard, *La villa gallo-romaine de Plassac (Gironde).*

14 février 1967 : M. D. Nony, membre de la Casa de Velasquez, *Les fouilles de la « Casa de Velasquez » à Baelo (Espagne).*

21 février 1967 : M. J. Coupry, directeur de la neuvième circonscription historique, *Une colonie grecque en Ligurie : Olbia (Hyères).*
1. « Les problèmes de la recherche ».

7 mars 1967 : 2. « Les résultats ».

28 février 1967 : M. Duru, architecte des bâtiments de France, *La nécropole de Saint-Seurin à Bordeaux.*

14 mars 1967 : M. R. Cousté, délégué de la S.P.F., *Prospection de sanctuaires rupestres.*

1968

LA CERAMIQUE :
DES ORIGINES A LA FIN DU HAUT MOYEN AGE

30 janvier 1968 : M. le Dr Riquet, *La céramique protohistorique.*

6 février 1968 : Mme H. Duriot, chargée de cours à l'Ecole des Beaux-Arts, *La céramique dans l'Orient ancien.*

13 février 1968 : Mlle M. Jost, assistante d'histoire de l'Art à la Faculté des lettres, *La céramique crétoise et mycénienne.*

20 février 1968 : M. le professeur J. Marcadé, président de la Société archéologique de Bordeaux, *La céramique grecque : le style géométrique et archaïque.*

27 février 1968 : M. le professeur J. Marcadé, président de la Société archéologique de Bordeaux, *La céramique grecque à l'époque classique.*

5 mars 1968 : M. J. Coupry, professeur à la Faculté des lettres, *Histoire et céramique d'Alexandre à Auguste.*

12 mars 1968 : Mlle F. Mayet, *La céramique gallo-romaine.*

19 mars 1968 : M. Marc Gauthier, assistant auprès de la Direction régionale des Antiquités historiques, *La céramique de la fin du monde romain et du début du Moyen Age.*

Conclusion, par M. J. Marcadé, président de la Société.

1969

LA CERAMIQUE :
DU HAUT MOYEN AGE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

4 février 1969 : M. le doyen Michel de Boüard, directeur du Centre de recherches archéologiques médiévales de l'Université de Caen, *Les céramiques médiévales dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest de l'Europe : bilan des données actuelles.*

9 février 1969 : M[lle] Gabrielle Demians d'Archimbaud, professeur d'archéologie médiévale à la Faculté des lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence, *Les céramiques médiévales en pays méditerranéens : problèmes et recherches.*

11 février 1969 : M[lle] G. Demians d'Archimbaud, *Les céramiques médiévales du Sud-Est de la France : état des questions.*

18 février 1969 : M. Paul Roudié, chargé de recherches au C.N.R.S., *La céramique européenne de la Renaissance : aperçu d'ensemble.*

25 février 1969 : M. X. Védère, conservateur du Musée des Arts décoratifs, *La faïence du dix-septième et du dix-huitième siècles au Musée des Arts décoratifs : présentation des collections.*

4 mars 1969 : M. le D[r] Charles Lasserre, *Les faïenciers bordelais du dix-neuvième siècle.*

11 mars 1969 : M[me] Jacqueline du Pasquier, assistante technique au Musée des Arts décoratifs de Bordeaux, *La porcelaine française au dix-neuvième siècle.*

18 mars 1969 : M. Jean Jacob, professeur à l'école des Beaux-Arts, *La céramique moderne.*

(Toutes les conférences ont été accompagnées de projections.)

PUBLICATIONS

1963. — Abbé Breuil & D[r] Cheynier : *La caverne préhistorique de Pair-non-Pair* (Document d'Aquitaine — 2[e] publication).

1964. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux.* Tome LXII (années 1957-1962).

1965. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux.* Tome LXIII (Groupe des Archives *Jules Delpit*) (années 1960-1964).

1968 — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux.* Tome LXIV (Cercle numismatique *Bertrand Andrieu*) (années 1959-1967).

Dons à la Bibliothèque par les auteurs :

M. Gardes :

1) Art religieux du Libournais.

2) La vigne et le vin dans le Libournais, de l'antiquité au XVIII[e] siècle.

M. Roland Pinteau : Notice nécrologique sur le préhistorien charentais, Pierre David.

M. J. Delmas : La 145[e] édition du « Guide de Bordeaux et de sa région touristique ».

M. le professeur F. G Pariset : « L'Art classique », ouvrage récemment paru.

M. Gardelles : Thèse de M. Gardelles sur la cathédrale Saint-André.

M. le professeur F. G. Pariset : « Leçon inaugurale du 4 décembre 1964 au Collège de France » par M. P. Duval, professeur

M. le D[r] Charles Lasserre : « Cahier de la céramique, du verre et des arts du feu, contenant un article du D[r] Lasserre.

M. J. Cavignac : « Jean Pellet, négociant bordelais au XVIII[e] siècle ».

M[me] de Sonneville-Bordes : « Préhistoire moderne ».

M. le professeur Coupry : « La recherche archéologique en France »

M. Coyne : Catalogue de l'exposition : « Bordeaux disparu ».

M. Valensi : Catalogue : « Bordeaux, capitale de l'Aquitaine, à l'exposition de Bruxelles ».

M. le D[r] Charles Lasserre : « Pages d'Histoire de la Médecine » — « La Société spéciale des 20 », initiative des étudiants en chirurgie de Bordeaux, à l'époque révolutionnaire.

M. le professeur Marcadé, président : « La revue des musés de Bordeaux, 1969, avec étude de 2 bas-reliefs en fonte à sujets bibliques.

VŒUX

13 décembre 1964 :

1. Vœu pour la sauvegarde de la porte de l'église Saint-Delphin du Pont-de-la-Maye (Villenave-d'Ornon).

2. Vœu pour la sauvegarde des stèles et monuments funéraires les plus intéressants se trouvant dans le « cimetière des étrangers », au moment de sa disparition prochaine.

14 février 1965 :

1. Vœu émis sur la proposition de M. Nony : « Que le nom d'Ausone soit donné à un établissement secondaire d'enseignement classique de Bordeaux ou de Caudéran. »

2. Vœu émis sur proposition de M. Pariset et de M. Perreau : « Que les mesures nécessaires soient prises pour la sauvegarde du château Peixotte, dit *Maison carrée* ».

(Ce dernier vœu a été renouvelé le 13 juin 1969. La Société archéologique de Bordeaux demande l'inscription de la « Maison carrée » d'Arlac sur la liste des monuments historiques.)

12 mai 1967 :

M. le Président ayant signalé que les boiseries de l'église Saint-Paul de Bordeaux (maître-autel) sont attaquées depuis peu par des insectes qui compromettent leur existence, la Société émet le vœu de voir traiter ces remarquables boiseries afin de les sauver.

MEMBRES DECEDES

Mmes Y. LAFORGUE.
BROSSIER.
Gil REICHER.

MM. R. BERNARD
J. ESCURIER.

Me FONSALE.

M. le comte FEUILLADE de CHAUVIN.

M. le vicomte de ROTON.

MM. H. CHARRIAUT.
L. ANÉ.
F. LAVIGNE.
Y. NICOLAÏ.
F. SOULLARD.
THUEUX.

MM. F. COIFFARD.
l'abbé A. MICHELIN.

Me M. MOYNET.

MM. le Dr P. MASFRAND.
le Dr P. DUHART.
l'abbé H. BERTRAND.
G. GUILLOT de SUDUIRAUT.
F. MAGI.
L. CADIS.
P. RABOUTET.
le marquis B. de LUR SALUCES.
E. BASTIDE.
R. FORTON.
J.-P. TRABUT-CUSSAC.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

SEANCE DU 13 JANVIER 1963

Présentations :

1) M. DELTEIL : Cuillère de forme oblongue trouvée au Gurp sous la couche de surface — peut-être chalcolithique — au-dessus des argiles.



Le Gurp (Montalivet),

2) M. MARQUASSUZAA : signale la présence dans l'église d'Espessas de carreaux de pavement de 105 mm de côté en terre ordinaire, avec marque ou décor central en relief, s'inscrivant dans un rectangle en creux de 35 sur 55, exécuté à l'aide d'une matrice à reliefs inversées. (Décor central : fleur de lis — croix de calvaire). Ce type de carreau pourrait être synchronique de la construction de la chapelle et remonter à la fin du XVIe ou au début du XVIIe.

M. ROUDIER dit l'intérêt de cette présentation mais pense qu'on pourrait remonter jusqu'au début du XVIe. Il rappelle qu'il y avait des tuileries

en Gironde — notamment à Sadirac — où travaillaient des tuiliers basques. Rechercher ce que produisaient ces ateliers serait intéressant.

Projections :

1) M. MIGEON présente 32 églises de la Gironde par projection de photos en couleur. Toutes ces églises ne sont pas à plus de 5 km de la rive droite du fleuve, en profondeur et sont romanes. Si beaucoup ont reçu au cours du XIX[e] et du XX[e] siècle de fâcheux clochers sous prétexte d'embellissements, la plupart ont conservé des portails et des absides intéressants, des chapiteaux ou un mobilier qui méritent d'être connus et étudiés.

Floirac, Cambes et Saint-Caprais possèdent des albâtres anglais : deux à Floirac représentent sainte Catherine et saint Jean-Baptiste ; deux à Cambes : le Christ en Croix et la Flagellation ; cinq à Saint-Caprais : deux Annonciations, la Pentecôte, la Résurrection et l'Adoration des Mages.

Diversité des absides romanes allant de la plus grande simplicité à la richesse de Langoiran. Celle de Bouliac est fortifiée. L'abside tréflée de Saint-Macaire est tout à fait remarquable.

Portail de *Cardan* avec tympan rare en Gironde, de *Gabarnac* et de *Saint-Martin-de-Sescas* méritent qu'on s'y arrête. La première offre une façade intéressante et un portail avec tympan (Vierge et Saint-Michel ; Saint-Pierre et Chrisme), quatre chapiteaux et des voussures sculptées (motifs géométriques). A *Gabarnac*, richesse des chapiteaux à sujets parfois énigmatiques ; sur une frise sculptée on reconnaît des motifs de chasse, des oiseaux, Saint-Michel, des personnages...

Saint-Martin-de-Sescas possède un des plus beaux portails romans de la Gironde.

2) M[lle] ESPAGNET : projection de quelques clichés sur le cloître de Marmande ; une mise au tombeau en bois doré du XVII[e] ; un rétable en bois sculpté représentant saint Benoît dans la solitude. (Complément de la séance de décembre.)

M. le Président annonce l'ouverture d'un cours public d'archéologie.

SEANCE DU 10 FEVRIER 1963

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

Communications :

1) M. BÉRAUD-SUDREAU : compte rendu du Congrès des Sociétés savantes de Poitiers (1962).

M. Béreau-Sudreau esquisse à grands traits tous les aspects de ce congrès : 1° *le siège même : l'Hôtel de Fumée du XV[e]*, 2° *les visites dans la ville : église Notre-Dame-la-Grande*, édifice roman des XI[e] et XII[e] siècles, *ancien palais des Ducs d'Aquitaine et des Comtes du Poitou* d'où l'on voit les fondations de l'enceinte gallo-romaine ; *la cathédrale Saint-Pierre ;* l'église Sainte-Radegonde, le *Baptistère Saint-Jean* et sa collection de sarcophages mérovingiens. 3° *Les excursions :* à Chauvigny, à Saint-Savin-sur-Gartempe (fresques du XI[e] au XII[e] siècle, à Civaux (nécropole mérovingiennes), à Gençay.

2) M[lle] ESPAGNET : *Saint-Macaire, une petite ville médiévale en péril.*

Le nom latin de Ligena inscrit dans la devise de Saint-Macaire est le seul souvenir restant de son origine romaine. Saint-Macaire est une ville médiévale, construite sur un rocher dominant la Garonne de son abrupt. Elle est médiévale *par son plan* que les besoins de défense ont inspiré ; par son église remarquable, des XII[e] et XIII[e] siècles ; par sa *Place du Mercadiou* (plus anciennement : Mercadil) ; ses maisons, les *souvenirs épiques* qui s'y rattachent, liés à la *Guerre de Cent ans*, son titre de *Filleule de Bordeaux* (1376). Sa fortune et ses exploits se sont prolongés jusqu'au XVI[e] siècle dont elle a des restes. Le nom de *Duguesclin* qui la prit deux fois y reste attaché ; *Froissart* en fit la description ; *Xaintrailles* en fut gouverneur ; *d'Aubigné* raconte une attaque dont il fut et qu'elle repoussa, au cours des Guerres de religion. Henri III d'Angleterre, Louis XI y séjournèrent.

Les photographies en couleur projetées montrent : premièrement que les restes du passé sont encore assez nombreux pour constituer un ensemble : remparts sur le fleuve, porte du Turon à l'est, porte Rendesse à l'ouest, de l'Hôtel de ville au nord, place du Mercadiou avec ses ambans, tour d'escalier renaissance au poste de Relais du roy Henry IV... deuxièmement que cet ensemble est compromis : immeubles attaqués au tracteur, monceaux de pierres à chaque pas ; l'existence de la porte Rendesse rendue précaire par la destruction d'une maison contiguë ; la place du Mercadiou — bien que classée — n'a plus que de fragiles façades menaçant ruine ; la tour renaissance n'a plus de toiture. Partout : abandon, incurie, plâtras, images du vandalisme.

M[lle] Espagnet exprime le vœu que ce qui reste à Saint-Macaire soit sauvé, mis en valeur, qu'un musée local soit créé, que la restauration de Saint-Macaire soit comprise dans un plan d'ensemble de la rénovation du tourisme en Gironde. Bordeaux *la Marraine* pourrait avoir son mot à dire. Cessant de s'ignorer, parfois de se combattre, archéologie, histoire et intérêts économiques pourraient se liguer afin de contribuer à la renaissance de Saint-Macaire qui prendrait sa place dans un *circuit des vins.* Ce n'est pas pure chimère : on peut méditer l'exemple de Riquewhir en Alsace : même population, même ancienneté (XIII[e] et XIV[e] siècles), mêmes ressources foncières.

N.B. Cette communication a eu d'heureuses conséquences dont il est fait mention dans un procès-verbal ultérieur.

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MARS 1963

Remise annuelle des récompenses

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

Présence de : M. Maccioni, délégué de M. le Préfet de la Gironde et de M[e] Fonade, représentant M. le Maire de Bordeaux.

M. Marquassuzaa, secrétaire général.

Lecture du rapport moral annuel. Ce rapport met en évidence le travail sérieux et continu de la Société, la variété et la valeur des communications tout au long de l'année, aussi bien en archéologie proprement dite que dans les groupes annexes : Bertrand Andrieu (numismatique) et Jules Delpit (archives).

M. Forton, trésorier.

Exposé de l'état financier de la Société : trésorerie saine au budget équilibré.

M. Coupry, directeur de la circonscription des antiquités historiques de la région.

Evocation de six sites archéologiques découverts, rénovés ou en passe de l'être : moulin du Fa (Saint-Fort-sur-Gironde), villa de Montmorin (Haute-Garonne), Montcaret, Sordes-l'Abbaye, Limoges (tombeau de saint Martial), le Périgueux gallo-romain... La conclusion nous ramène à Bordeaux dont la place est marquée dans cette France en passe de retrouver le visage de son passé.

M. Coupry.

M. Coupry procède ensuite à la remise des récompenses. Reçoivent le diplôme de la Société :

Mme Elisabeth PELLEREAU : pour ses travaux dans le reclassement de la bibliothèque ;

M. Pierre COUDROY de LILLE, pour ses travaux de critique historique, notamment : « Un livre de raison de Monclar d'Agenais », « Le château de Camiran », etc. et pour un compte rendu détaillé d'une fouille opérée en Constantinois ;

M. le docteur Jacques COUGOUL, membre de la Société française de numismatique, pour ses présentations, communications et exposés au cercle Bertrand-Andrien où il assume actuellement les fonctions de secrétariat, ainsi que pour les savants ouvrages de numismatique auxquels il travaille.

LE DIPLÔME DE LA VILLE DE BORDEAUX est décerné à M. Jacques GARDELLE en récompense de ses travaux historiques sur la région.

M. le Préfet affirme son intérêt pour l'archéologie qui développe des qualités rares : curiosité dans le sens le plus noble, esprit critique et modestie. Elle doit être et sera encouragée et peut à l'occasion compter sur son appui.

SEANCE DU 19 AVRIL 1963

Présidence de M. COUSTÉ, vice-président.

Présentation d'objets :

M. le docteur GAILLARD : Deux petits vases de poterie punico-romaine ; trois lampes sans volutes avec croissant de lune et étoile (carthaginoises ?). Deux lampes coptes du IVe siècle.

A la suite de cette intéressante présentation, le docteur Gaillard fait connaître les travaux de fouille entrepris par la section d'archéologie de Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) : fouilles contrôlées par la circonscription de Poitiers d'un site gallo-romain occupé pendant quatre siècles à Saint-Just (6 km de Marennes) : d'abord villa luxueuse, puis transformation agricole. On a trouvé un important matériel de poterie — des objets en bronze et en fer — des monnaies.

Communications :

M. CROCHET : « Un habitat des âges du bronze et du fer à Vayres (Gironde) ».

Cet habitat est situé sur le plateau qui domine la Dordogne de 10 mètres sur une longueur de 100 mètres environ et la sépare de son affluent, le Gestas. Une quantité de débris de céramique fut amenée en surface à la suite de travaux agricoles. Deux sondages, effectués à 15 mètres l'un de l'autre, ont livré plus de 2 000 fragments de céramiques de dimensions et décors variés ; des poteries à pâte grossière et à pâte fine. On a extrait des blocs d'argile rougie et noircie par le feu de 7 à 10 centimètres d'épaisseur, ayant pu servir de sol de four ; des blocs de terre battue. Ces poteries voisinent avec de nombreux débris osseux d'animaux domestiques et sauvages et quelques objets de parure (fibule en fer). A ce jour, aucun ossement humain, aucune arme. Il a été recueilli encore une hache polie, quelques grattoirs et lames en silex, un broyeur à main en grès.

1° *Age de bronze :* M. Crochet a classé 10 échantillons de tessons de poterie dans le bronze final (800 à 700 ans avant J.-C.) par comparaison avec les trouvailles du docteur Peyneau à Mios.

2° *Age du fer :*

Hallstatt : nombreux petits vases de forme globuleuse à parois peu épaisses, décor de sillons horizontaux ou de compression ; un type genre « marmite » : six échantillons classés par comparaison avec les découvertes archéologiques du docteur Peyneau à Pujaut exposées au musée d'Arcachon.

Période de la Tène. Deux genres : poteries à pâte ocre et poteries à pâte grise.

Au total 14 pièces sont présentées dont des fragments de poteries peignées.

M. l'abbé BOUDREAU : « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Pays de Buch ».

Les routes romaines furent les premiers et les meilleurs chemins pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, « camin roumian », « camin roumiou ». Dans le Pays de Buch, le premier chemin des pèlerins suivait le tracé de la voie romaine citée dans « l'Itinéraire d'Antonin » (IIe-IVe siècle) ; venant de Burdigala, il passait par Croix-d'Hins (Crux-ad-Fines) où une croix devait marquer l'entrée dans le Pays de Buch (ou des Boïens — capitale Boïos : Lamothe actuel). Les pèlerins passaient sur des ponts de bois, les marécages de l'Eyre s'arrêtaient à la fontaine Saint-Jean de Lamothe (rive gauche). Rive droite, un tronçon de chemin s'appelait « Route de Charlemagne » (légende de Roncevaux, chère aux pèlerins). Au sud du Teich, ils traversaient la lande, pour aboutir au quartier de Sanguinet appelé Louse (Le Losa de l'Itinéraire d'Antonin). Un relevé de route par photo aérienne a été possible après les récents incendies de forêts (Institut géographique national, dépendant du ministère des Travaux publics). Le « Camin Harriaou » continue au sud de Sanguinet la levée romaine vers Biscarosse — chemin jalonné de maisons d'accueil.

Cette « Levade romaine », venant de Bordeaux, se croisait à Lamothe-du-Teich avec une autre route romaine venant du Médoc (Saint-Vivien-Hourtin-Carcans-Lacanau) et qui entrait dans le Pays de Buch au Porge.

Le chemin dit « du Port de By à la station de Lugos » continue par Lège, tourne au quartier d'Ignac (vieux nom gallo-romain) vers Arès et Andernos. Là, dans une abside romane de la vieille église rebâtie avec et sur les murs d'une basilique chrétienne du Ve siècle, on pouvait, à travers une veyrine aujourd'hui murée, vénérer sainte Quitterie, vierge martyre espagnole dont le culte semble importé par les pèlerins sur tout le parcours de leur pérégrination (Landes : Aire-sur-l'Adour ; Mazères, tombeau remarquable ; chapelle de Moron, etc.). On faisait un détour par le prieuré de l'église Saint-Pierre de Comprian près de l'Eyre, dont dépendait l'église de Biganos. Le chemin traversait ensuite Mios ; jusqu'à Salles il longeait les bords de l'Eyre, la franchissait près du « Pas de Charles » jusqu'à l'église romane du vieux Lugo, (veyrine sur le côté nord de l'abside). Ces dernières années, on a fait réapparaître de remarquables fresques du XVe siècle, en enlevant les enduits qui les couvraient : Sur le mur nord de la nef, les sept œuvres de miséricorde envers les pauvres pèlerins ; sur le mur sud, les sept péchés capitaux conduisant les pécheurs enchaînés dans la gueule de l'enfer. Dans le chœur, subsiste une image isolée qui pourrait représenter saint Jacques, vénéré à Compostelle, but du pèlerinage. Il s'agissait à Lugo d'une halte importante. De là, les pèlerins se rendaient à Mons-en-Belin où, au retour de Roncevaux, auraient été enterrés les compagnons de Roland (tumulus mystérieux, jamais fouillé). A Mons, le chemin se raccorde à la grand-route n° 10 venant de Belin, et, par Lipostey et Dax, se dirige vers Ostabat, Saint-Jean-Pied-de-Port, Roncevaux et l'Espagne. En suivant cet itinéraire, on est frappé de la constance avec laquelle on retrouve des souvenirs liés à Charlemagne, à Roland et aux chansons de geste. On est aussi frappé du culte particulier rendu à sainte Quitterie sur tous les chemins de Saint-Jacques.

SEANCE DU 10 MAI 1963

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Présentation d'objets :

M. Crochet : objets trouvés dans la propriété du château de Vayres (Gironde).

1° *Amulette ébréchée,* dimensions en millimètres : 68 × 38 × 6, ovoïde, en schiste ardoisier, trou de suspension de 2 millimètres. Une deuxième perforation devait exister dans la partie manquante. (Provient du point 2, entre 25 et 30 cm de profondeur.)

2° *Vase difforme :* H : 175 mm ; D (fond) : 68 mm ; D (panse) : 115 mm ; D (ouverture) : 75 mm. Pâte grise, exécuté au tour, surface irrégulière par mauvaise cuisson. (Provient du point 1 à 45 cm de profondeur).

3° *Petite urne reconstituée,* en pâte grise, très patinée. H : 86 mm ; D (panse) : 105 mm ; D (ouverture) : 73 mm. (Provient du point 1 à 40 cm de profondeur.)

4° *Anse d'amphore,* pâte rosée, marques : Q.C.R. en relief (marque du propriétaire du contenant). H. : 13 mm (ramassée en S. après labour) (corpus vol. 13, IIe Parie : Poitiers-Clermont-Trion-Jublains-Trêves-Hedderaheim).

5° *Débris de moule à torque,* trouvé avec des poteries peintes en rouge, en pâte ocre à fin dégraissant et d'autres cannelures.

Communication :

M. Béraud-Sudreau : « Au sujet de divers objets trouvés dans des tombeaux d'époque franque et mérovingienne ».

1° *Un gobelet ou vase en terre cuite* d'époque barbare.

2° *Une médaille franque* très fruste avec anneau de suspension ; à l'avers, effigie probable d'empereur romain ; au revers, des signes apparentés à un ornement celtique.

3° *Une bague en argent* à huit pans dont un chaton gravé du chrisme encadré de deux colombes ; sur les pans, l'inscription en beaux caractères : « Lici vivas in Deo ».

Cette présentation et son commentaire par son auteur sont suivis d'un échange de vue très intéressant entre M. le professeur Etienne et M. Béraud-Sudreau. M. le professeur Etienne pense qu'il s'agit d'une bague sans doute paléo-chrétienne. L'inscription est une formule funéraire connue qui soulève des problèmes.

Exposé :

Par Mlle Henriette Espagnet. Après un séjour à Salisbury en juillet 1962, Mlle Espagnet se propose — avec projections à l'appui — d'étudier le premier gothique anglais dans la cathédrale de cette ville, son évolution avec le gothique français.

Cet édifice, construit de 1220 à 1258, a été immédiatement complété par un cloître. Le clocher, célèbre par sa flèche de 404 pieds, a été ajouté au début du XIVe siècle.

L'intérêt de cette église réside dans le fait qu'elle permet, par l'unité de sa construction et son époque, de saisir les différences entre les gothiques français et anglais. En outre, certaines tendances et d'autres éléments plus tardifs permettent d'envisager l'évolution du style gothique en Angleterre.

En 1220, le gothique anglais, dit « Early English », est dégagé du roman et se différencie nettement du français : 1° moins de hauteur, mais moins de largeur et beaucoup plus de longueur obtenue par la construction vers l'est d'un prolongement de nef supérieur à sa longueur totale ; 2° chevet carré ; 3° double transept avec bas-côtés seulement sur la face orientale ; 4° façade ouest formant un écran artificiel — plus large que la nef. La rose est remplacée par la « triple lancette », fenêtres ogivales hautes et étroites.

Les matériaux employés sont le calcaire oolithique de Portland (carrières de Chilmark, à 10 miles à l'ouest de Salisbury) et le marbre gris de Worth Matravers dans l'île de Purbeck.

L'intérieur a conservé la division en trois étages : nef (13 travées, ogives sur colonnes de marbre à encorbellement) ; triforium aveugle (« blind storey ») (baies ogivales jumelées — pieds droits de marbre — quatrefeuilles) et le « Clere storey », étage éclairé avec un passage.

Dans le chevet carré : chapelle de la Vierge.

Voûte au-dessus du chœur, peinte de médaillons (refaits à l'époque victorienne).

Pavement de mosaïque (transept, chœur et sanctuaire).

Le style dit « decorated » ou orné, qui a prévalu de 1250 environ à 1350 a d'abord été dit « géométrique » puis « curvilinéaire » et, à ce stade, a donné naissance au flamboyant français. Il est représenté dans la voûte du carré du transept et dans les cloîtres. La construction tardive du clocher a entraîné un affaissement des piliers du transept, auquel on a remédié par des ogives inversées, « arcs en ciseaux », et plus tard, par des sortes d'arcs de triomphe dans le transept. Ces derniers appartiennent au « perpendicular », terme final du gothique anglais. Au « perpendicular » appartient aussi une minuscule chapelle construite dans le chœur même et que l'on appelle une « chantry ». Elle offre un exemple parfait, bien que très réduit, des « fan vaults » — voûtes en éventail —

La salle capitulaire offre un exemple d'architecture constante en Angleterre, mais non usitée chez nous : octogonale — pans de mur entièrement occupés par les verrières jusqu'à 1.50 m du sol environ — un pilier central fait d'un faisceau de colonnettes supporte la voûte à lui seul et semble s'épanouir comme un palmier.

Les photographies projetées montrent la grandeur de cette cathédrale, grandeur qui tient uniquement à l'architecture et aux matériaux employés.

Pour conclure, Mlle Espagnet cite M. Harvey, auteur d'un ouvrage sur les cathédrales anglaises, qui reconnaît l'inégalable beauté des cathédrales comme Chartres, Reims, Beauvais, Bourges, mais demande cependant que ne soit pas rejeté dans le néant l'art gothique anglais, par volonté d'ignorance ; les faits doivent être présentés objectivement.

SEANCE DU 14 JUIN 1963

Présidence de M. Cousté, vice-président.

M. l'abbé Boudreau apporte de nouvelles précisions à la séance du 10 mai 1963.

Le dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie de Dom Cabrol et de Dom Leclercq cite à l'article « anneaux » (colonne 2194 et suivantes), avec figures à l'appui, plusieurs anneaux chrétiens antiques, notamment :

1° *Un anneau de cristal* (publié par Bosio « Roma Soteranea », in-fol., Roma, 1632, p. 656 ; Aringhi « Roma Subterranea », in-fol., 1651, t. II, p. 705 ; Bottari Roma 1737, t. I, p. 156 ; Gori, « Thesaurus diptychorum », in-fol., Florentine 1759, t. III, p. 160). Le chaton porte un chrisme en forme de Tau rappelant à la fois la croix et le serpent d'airain de Moïse, à ses pieds, deux colombes affrontées. Le texte latin de saint Paulin explique : « Le royaume du ciel est ouvert aux âmes simples. »

2° *Un autre anneau de cristal*, 3 anneaux de bronze, tous avec chrisme et colombes.

3° Surtout, un anneau de bronze octogonal du musée de l'Université de Pérouse, avec chrisme et portant l'inscription : « SPES IN DEO VIVAS ».

Nous lisons une inscription analogue sur l'anneau présenté par M. Béraud-Sudreau. Or tous ces anneaux sont des anneaux funéraires faits spécialement pour l'inhumation, comme certaines pièces d'habillement, chaussures, tresses tenant le linceul et portant elles aussi le chrisme et les colombes.

Pour la datation, il faut remarquer que sur les tresses de certains suaires d'Antinoe, M. Gayet observe les sceaux portant le chrisme un siècle avant Constantin. La bague présentée peut être du IVe siècle, mais peut aussi être antérieure. Reste l'interprétation de « LICI » qui pourrait être un nom quelconque.

Présentations :

M. Crochet : 3 poteries partiellement reconstituées avec des éléments trouvés dans les terrains du château de Vayres :

1° *Plat* de 31 centimètres de diamètre en poterie rouge ;

2° *Une écuelle à calotte ;*

3° *Une grande jatte* de forme fort élégante en pâte fine richement décorée, que M. Crochet date de l'époque de la Tène.

Présentation :

MM. Vermeylen et Cousté : *Biface* ramassé par l'inventeur, M. Konefat, agriculteur à Carignan, et confié à M. Vermeylen.

Lieu de la découverte : limite approximative de Carignan et de Cénac.

Matière : Silex de teinte roussâtre que l'on trouve au-dessus du calcaire à astéries, à la limite des formations du calcaire de l'Agenais (calcaire lacustre de Castillon ?). Matériau grossier, de mauvais clivage, d'où

Dimensions : L. : 16,50 cm ; l. : 8,50 cm ; Ep. : 4,50 cm.
(habileté de l'ouvrier, taille presque mathématique par les proportions).

Intérêt : 1° actuellement : unique témoin acheuléen en face du site burdigalien et le plus septentrional que l'on connaisse dans l'Entre-Deux-Mers ; 2° sa forme de trièdre rappelle certains instruments de quartzite de la vallée de la Garonne.

Communication :

Docteur GAILLARD : « *Tombes préislamiques d'Afrique du Nord* ». Tombes très nombreuses, difficiles à dater. Il ne s'agit pas de monuments mégalithiques mais de Redjem (tas de pierres), de grès néocomien — au pluriel ardjem — en irlandais : cairn. (A ne pas confondre avec les tas de pierres votifs des lieux de pèlerinage.) D'après les Arabes, ce sont les tombeaux d'une race ancienne et légendaire de géants, les Djouhala, c'est-à-dire : ignorants la foi d'Allah.

Ces tombeaux sont dispersés d'Aïn Sefra au Sahara et au Niger. La position repliée des corps, la tête non tournée vers l'est, permet d'affirmer que ce ne sont pas des tombes islamiques, sans qu'elles soient pour autant antérieures à l'Hegire. Les fouilles n'ont donné que des objets hétéroclites : silex, pointes de flèches, tiges de fer ; du cuivre, de l'argent ; bracelets, perles de verre, de cornaline ; poteries faites au tour, mobilier réduit ; quelques crânes dolichocéphales.

Le redjem est plus ou moins ordonné selon une certaine morphologie, on le trouve surtout sur les collines, mais pas au sommet. Les dimensions sont extrêmement variables : 1 mètre de diamètre et quelques centimètres de hauteur ; 10 mètres de diamètre et 7 mètres de hauteur.

Le docteur Gaillard a fouillé un redjem de 6 mètres de long sur 5 mètres de large. Le travail d'insectes fouisseurs a quelque peu modifié la disposition des objets. Au nord est une niche pour abriter la tête du cadavre. On a trouvé des rondelles d'œufs d'autruche (collier ?), des coquilles d'escargot, un anneau d'oreille.

M. le docteur Gaillard expose la technique de perforation des perles faites avec les coquilles d'œufs d'autruche.

ASSEMBLEE ANNUELLE PUBLIQUE DU 12 OCTOBRE 1963

Présidence de M. COUPRY, vice-président.

M. le docteur RIQUET : « *Les inconnues de la protohistoire en Aquitaine* ». Le docteur Riquet précise qu'il ne comprend dans cette étude que le Bassin de la Garonne depuis — 2200 jusqu'à la fondation de Burdigala.

1° *L'âge du cuivre* dans cette région est essentiellement marqué par la civilisation du gobelet campaniforme dont l'origine est bretonne et non ibérique comme on l'admet généralement.. Mais il y a place pour d'autres civilisations (groupe Vienne-Charente) représenté en Dordogne (Campniac, dolmens d'Eylias à Eymet), etc. L'importance des dolmens au Pays Basque suppose une civilisation originale et non pan-pyrénéenne comme on l'a cru.

2° *Bronze ancien* — mal connu. Dans ses grandes lignes, on distingue une première phase (poteries à petites anses cornues ou à panse ceinturée de bossettes), bien représentée dans la vallée de la Charente et jusqu'à Niaux (Ariège), mais, à ce jour, la présence de ces poteries n'a pas été signalée dans la vallée de la Garonne. Par ailleurs, on ne s'explique pas la présence de témoins de la civilisation du Rhône (caissons de Sainte-Foy et tombe de Singleyrac ; poignard de Cissac-Médoc).

3° *Bronze moyen* — 1500 avant Jésus-Christ — La différence avec la phase précédente est bien représentée par le bronze du Médoc, d'affinité Suisse : il n'y a que des dépôts nombreux et riches (haches à bords droits). Deuxième élément : vases polypodes de l'Aquitaine méridionale (jusqu'au seuil de Naurouze), provenant de sépultures réutilisées, source d'opinions divergentes chez les archéologues.

4° *Bronze final* — jusqu'à 750 avant Jésus-Christ — Cette période est carctérisée en Aquitaine par des camps à remparts arciformes, dépôts de haches à douilles, épées, faucilles, etc. qui se rattachent à ceux du littoral atlantique. Rien au S. de la Gironde-Garonne. Il y en Charente une grotte remplie d'urnes, sans que l'on puisse absolument parler de champ d'urnes. A Mios, problème posé par la présence d'une épée de fer à antennes, d'une céramique différent des trouvailles des tumuli mais semblable à celle des champs d'urnes des plateaux fortifiés du Halstatt.

5° *Age du fer* — de — 700 à — 450. Le Halstattien est un groupe original, particulier à l'Aquitaine et les trouvailles comme Corno-Lauzo (Mailhac — Aude, ou Gros-Quignon — Savigné-Vienne) peuvent se placer à la fin du premier âge.

6° *Le second âge du fer*, la Tène, est bien mieux représenté au N. et au S. de la Garonne (stations du Gurp, de Lamothe, tumulus d'Aubagnan, oppidum de Sos). La part des Ibériques dans notre région reste un problème difficile à résourdre. Aux approches de la Garonne règne une grande confusion ethnologique. Il se peut que le nom de « Peuple basque » qui ne doit pas être confondu avec les Ibères, soit une survivance très ancienne qui pourrait nous faire remonter jusqu'au mésolithique.

M. le professeur HIGOUNET : *L'émotion de 1147-1149, première manifestation de la bourgeoisie bordelaise.*

Faute d'avoir identifié « Burdillum » avec Bordeaux, les historiens de notre ville n'ont pas utilisé 3 lettres de 1147, 1148, 1149 dont la traduction et l'analyse font connaître « l'émotion » (au sens de révolte, révolution) qui secoua Bordeaux pendant la régence de l'abbé Suger, alors que le roi Louix VII, époux d'Aliénor d,Aquitaine, était à la deuxième croisade. Les événements de Bordeaux correspondent à une période d'agitation générale, soit en faveur du frère du roi, soit pour obtenir des libertés communales (mouvement déjà amorcé à Laon, à Amiens, à Noyon). Les lettres précipitées, publiées par les Bénédictins, montrent que Bordeaux n'a pas échappé à cette fièvre.

Première lettre (1147) adressée à Suger par Guillaume de Mauzé, sénéchal du Poitou, demande l'envoi d'un prévôt « sage et honnête » sinon « vous perdrez la région irrémédiablement... on se bat partout... » ;

Deuxième lettre (1148), par Geoffroy du Lauroux. Le prévôt envoyé a échoué ; il est demandé que « l'on donne le pouvoir à un chevalier de cette terre ».

Troisième lettre (1149) — querelle apaisée ; elle a duré deux ans.

Un problème subsiste : quelle a été l'origine des événements relatés ? Le professeur Higounet la voit :

1° dans un mécontentement ancien du clergé de l'église métropolitaine, saint Bernard et le roi ayant imposé en 1145 les réformes voulues par Geoffroy du Lauroux pour faire respecter la règle de Saint-Augustin.

2° Dans les particularités de l'administration en Aquitaine : une même famille détenait traditionnellement la viguerie depuis 1072, et c'est dans cette même famille devenue très puissante que les prévôts étaient choisis : c'était la famille des « Bordeaux » (Puy Paulin). La nomination de nouveaux prévôts par Poitiers était une cause supplémentaire de mécontentement. Enfin la ville est en pleine poussée démographique : le bourg de Bordeaux se crée avec son marché, la population rurale afflue, l'artisanat se différencie : rue des Forgerons (rue des Faures), rue des Tisserands, etc. ; on retrouve une aristocratie ancienne des monnayeurs (les Monadeys).

De toutes ces considérations, on peut conclure que les événements violents de 1147-1149 furent un essai de révolution communale des Bordelais, sorte de réaction anti-capétienne, apaisée par le retour du roi, par l'action de Geoffroy du Lauroux, par le rétablissement du régime aquitain : c'est la première crise de croissance de la bourgeoisie bordelaise.

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1963

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Mlle Henriette Espagnet apporte quelques éléments nouveaux aux questions soulevées par la bague paléo-chrétienne présentée à la séance du 10 mai 1963 et au sujet de laquelle M. l'abbé Boudreau est intervenu à la séance du 14 juin 63.

Au cours d'une visite au « Victoria and Albert Museum » de Londres, en juillet dernier, Mlle Espagnet a pu voir une remarquable exposition de « Early christian rings » (IV au VIIe siècle), collection Waterton — salle 91 — « Jewels ».

Traduction de la notice explicative : « Cependant qu'il s'opposait à l'abus des bagues, Clément d'Alexandrie reconnaissant l'usage des cachets comme indispensable, s'efforçait d'écarter les sujets païens, favorisant les sujets de devises nettement chrétiennes, ainsi un agneau représente le Christ ; une colombe, le Saint-Esprit ou l'âme chrétienne ; un navire, le voyage de l'âme vers l'éternité ».

Relevé notamment :

1. bague de bronze datée du IVe siècle (Italie ou Gaule), à chaton carré, avec inscription : *VIVAS IN DIO* ;

2. idem, *VIVAS IN DEO* ;
3. chaton rond, idem ;
4. chaton ovale, idem ;
5. pas d'inscription, un agneau ;
6. une colombe (Ve siècle — Italie) : *PEREGRINE VIVAS* ;
7. un cachet rond d'argent niellé monté sur or moderne (Ve ou VIe siècle) : deux daims, deux colombes, un palmier et un agneau avec le Khi ,le Rô et l'inscription : *JANUARIS VIVAS* ;
8. bague en argent niellé (VIIe siècle) : le Christ debout, au milieu du cachet tend ses mains pour unir un homme et une femme.

(Aucune de ces bagues n'est à pans coupés).

La consultation du dictionnaire de liturgie chrétienne de Dom Cabrol auquel se réfère M. l'abbé Boudreau a permis à Mlle Espagnet de voir confirmer que : 1° Clément d'Alexandrie — et Tertullien — ont entrepris dans la première moitié du IIIe siècle une vigoureuse réforme pour modérer le port des bagues, « De cultu feminarum » (200-206) ; 2° que les devises païennes des bagues sigillaires devraient être remplacées par des devises chrétiennes (énumération de symboles précis). Enfin, on relève dans l'ouvrage de Dom Cabrol l'indication que l'usage antique de retirer les bagues des mourants auxquels on les remettait « après la mort » s'est continué jusqu'au Ier siècle — et même après la conquête — ce qui pourrait permettre l'hypothèse du changement d'utilisation d'une même bague, après inscription funéraire (?).

Présentations :

M. Aveillé :

1° *Un pebble tool* en quartz, outillage antérieur à l'abbevillien (?) (Brivecastel — Fioritto), trouvé à 140 m d'altitude relative, en moyenne Garonne, à l'endroit où ce fleuve a dévié vers l'est. La conclusion doit être réservée. D'après la morphologie, il s'agirait d'une industrie antérieure à l'Abbevillien.

2° *Deux fragments de poterie chasséenne*, bords de vases décorés de triangles à stries divergentes exécutés à l'ongle, (trouvés à proximité du même lieu.)

M. Costes : prend date pour une communication. Sujet : « Fouilles et prospections dans la commune de Sainte-Colombe (Gironde) ».

1° *Travaux en cours sur des vestiges gallo-romains* à Sainte-Colombe et récolte lithique d'époque préhistorique.

2° *Découverte d'un atelier de taille apparemment néolithique*, au lieu dit « Grand-Pré ».

3° *Exploration en plusieurs lieux* : (Peyroutet, Grand-Pré et Petit-Mayne) d'un habitat. Identification possible de murailles.

Communications :

M. Marquassuzaa : *Papey curious* (Chansons royalistes — Bordeaux 1815).

Papey curious ou *Papier curieux* est un recueil manuscrit de chansons dans lequel un Bordelais — ou habitant des environs — a réuni des textes, écho d'un vif esprit anti-bonapartiste et royaliste pendant les Cent-jours. Le recueil comprend aussi, dans sa deuxième partie, des extraits de journaux : *Le Journal de Paris* et *l'Aristarque*, cités seulement pour mémoire.

La première chanson : Le cri du bonapartisme (sur l'air de « Mon père était Pot ») est une charge.

La deuxième : air du « Premier pas » est en deux couplets : le premier, favorable au retour de Napoléon, le deuxième couplet, parodie du premier, traînant l'empereur aux gémonies.

La troisième chanson, essentiellement royaliste par ses exagérations verbales, paraît annoncer certains aspects du romantisme. Titre gascon : *La cantade,* la chanson par excellence — cadence martelée, quadruple répétition du vers final. Elle pouvait vraisemblablement se chanter en chœur. Ses paroles indiquent qu'elle date du récent rétablissement des Bourbons.

La quatrième chanson : air de « Cadet Rousselle » est en dialecte girondin à la syntaxe incertaine. Elle traduit avec naïveté et malice le point de vue paysan. L'analyse du vocabulaire ne permet pas de préciser si elle est originaire du Médoc, du Bazadais ou de l'Entre-deux-Mers. Son auteur est peut être une femme (?) « Jou souy preste à me mettre en quatre... »

L'intéressante étude linguistique de ces chansons qui jettent un jour pittoresque sur l'opinion des campagnes en 1815, est suivie de l'audition de la dernière chanson détaillée avec humour par M. Marquassuzaa.

M. Bernard : *Sources et méthodes de l'archéologie navale au Moyen-Age.*

Au XVI[e] siècle, Lazare de Baïf et les humanistes ont été les premiers à s'intéresser à l'archéologie navale, mais ils n'ont parlé que du navire noble de l'Antiquité : la galère (question essentielle : disposition des rameurs). Au Moyen-Age, on utilise surtout le voilier, mais son archéologie est en retard. On ne la rencontre qu'à partir du XVII[e] siècle. (1634, Etienne Clérac — 1643, Père Fournier). Au XIX[e] siècle, Jal fonde l'archéologie navale médiévale (1839, *Glossaire nautique,* 1848). Il a pour sources les narrations, les grands chroniqueurs du Moyen-Age. (On se propose actuellement de réviser le *Jal.* M. Bernard fait partie de la commission qui en est chargée). Des Anglais : Harris Nicholas, Allan Moore ; des Allemands : Oppenheim ; et aussi des Catalans ont fait progresser l'archéologie navale (reconstitution controversée mais intéressante de la Santa Maria dans le port de Barcelone).

Sauf pour la période scandinave du V[e] au X[e] siècle, (musées de Kiel, d'Oslo — découverte faite dans le Yorkshire), on manque de vestiges. Du XI[e] au XV[e] siècle, on y supplée par des textes et des documents figurés : miniatures, peintures, tapisseries, moquettes, graffiti.

Très nombreuses projections commentées de certains de ces documents, notamment de sceaux anglais de villes maritimes, celui d'Ipswich rappelant le passage de Richard II en Irlande (rapprochement avec

Shakespeare) — sceau de La Rochelle, tapisserie de Bayeux, manuscrits du XIV[e] et du XV[e] siècle, vitrail de l'hôtel de Jacques Cœur, Flemish carrack (1480), galion du XVI[e] siècle, autre galion Elisabéthain du type utilisé par Drake, à la fois rapide et puissant. Ces documents (qu'il convient d'utiliser avec prudence) renseignent assez bien sur la morphologie mais non sur sur le tonnage : il faut avoir recours aux textes mais les inventaires sont rares et dispersés. Les inventaires anglais sont plus riches que les nôtres (série de l'Echiquier du XIII[e] au XV[e] siècle), cependant ils n'apportent guère de renseignements sur l'architecture. Les marchés de construction sont absents (les contrats étaient verbaux ou les sous-seings ont été détruits). Les minutiers ne sont pas antérieurs au XVI[e] siècle, sauf pour la Méditerranée. Le premier contrat est de 1507. Une nouvelle difficulté se présente alors : le tonnage donné est celui de la cargaison du navire (comptes de la Grande Coutume des vins en Angleterre). Les sauf-conduits donnent le tonnage accordé par le roi ; quelques réquisitions par la Couronne donnent aussi certains renseignements. (1 tonne = 900 litres sans doute) — 1409-1411 : nous avons la description du *Bernard-de-Latour,* navire du roi, par le *Naval Account,* et vendu en 1412 à des marchands. Il vient à Bordeaux et charge 135 tonneaux de vin. Ce sont des éléments, mais pas de figuration.

Les barques sont de trois types ; elles ont beaucoup servi aux Bordelais du XIV[e] au XVI[e] siècle. On a quelques détails sur celles du XVI[e] (45 tonneaux, non pontée, mastote (largeur = 13 pieds). On a des marchés de barques au XVII[e] et au XVIII[e] siècle et des documents figurés du XVII[e] siècle (projections).

En conclusion, l'étude de l'archéologie navale au Moyen-Age se heurte à de grandes difficultés : rareté des vestiges, caractère fragmentaire des documents. Il faut beaucoup de temps et de patience pour obtenir des résultats parfois maigres ; mais des progrès ont été réalisés. Cette science n'a pas dit son dernier mot.

SEANCE DU 8 DECEMBRE 1963

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Présentation :

M. le docteur Lasserre : Vue cavalière de Bordeaux extraite de l'atlas allemand de Braun Hogenberg datant de la deuxième moitié du XVI[e] siècle.

M. le docteur Lasserre a essayé d'identifier les navires mouillés en rade. Le commandant Denoix, archéologue naval réputé et lui-même pensent que la grosse nef sans voiles, avec étambot et gouvernail, est moitié du XV[e] siècle ; elle est sans doute levantine. Les deux autres nefs au mouillage sont légèrement plus anciennes et probablement anglaises. Le plan est plus ancien que l'atlas car aucun des navires ne peut remonter à une date postérieure à 1500-1510. Les deux nefs au mouillage rappellent les nefs du XV[e] siècle.

Communication :

M. le professeur ETIENNE : « *A propos du Hallstattien prolongé* ».

Le professeur Etienne expose et discute les théories de Bosch Gimpera et de Mlle Fabre qui ont conduit cette dernière puis d'autres savants à la notion du « Hallstatt prolongé ».
Pour Bosch Gimpera, il y eut trois vagues de déferlement des peuples celtiques en Europe occidentale :

Première vague, vers 650, marquée par des champs d'urnes (Cempses venus des frontière nord et est de Hollande, traces de leur culture à Biganos et à Mios (sépulture : épée hallstattienne).

Deuxième vague, entre 650 et 600 : Bituriges de haute Moselle, laissant en Basse-Garonne, les Bituriges Vivisques. En même temps, les Boïens venus des deux côtés du Main se seraient établis dans la région de Buch.

Troisième vague : Belges et Celtes d'Allemagne (culture de la Tène), tandis que dans le Nord-Ouest de l'Espagne et le Sud de la France, se prolongeait le Hallstattien, « Post-Hallstattien » (IIIe siècle avant J.-C.). Témoin : l'épée à antenne droite (projection).

Mlle Fabre préfère l'expression : « Hallstatt prolongé » ; elle croit à une vague en retour, après séjour en Espagne, donc : imposition en Aquitaine d'une civilisation ibérique. Ces thèses se heurtent à de nombreuses difficultés tirées des sources littéraires, des vestiges archéologiques ou des indices toponymiques.

1° *Sources littéraires :* Les textes de Strabon et de Pline prouvent que Bituriges Vivisques et Boïens ne sont ni parents, ni arrivés en même temps (thèse de Bosch Gimpera).

2° La thèse de Mlle Fabre, à son tour, est battue en brèche par des découvertes archéologiques permettant d'établir une chronologie sûre : tombe de Corno-Lauzo à Mailhac (Aude), renfermant épée à antennes droite et coupe attique dite « des petits maîtres ». Date 540 — Hallstatt II (Mlle Fabre la classait au IVe siècle). Les épées à antennes atrophiées ne supposent pas une date tardive (tumulus hallstattien du Gros-Guignon à Savigné, Vienne). Le peuple porteur de cette épée (au milieu du IVe siècle est celui des Boïens (sorte d'unité des deux côtés de l'Eyre), potiers et métallurgistes à la recherche du sel (étymologie de Hallstatt). « On peut faire l'économie d'Hallstattien prolongé et d'invasion ibère. »

3° La toponymie et la linguistique confirment cette conclusion (recherches de toponymie de G. Rholfs). La carte montre la répartition des noms en OS soit dans le Pays de Buch donc des Boïates, soit dans le Bazadais chez les Vasates ; on n'en trouve pas dans le domaine des Bituriges Vivisques. Ces noms en OS sont celtiques formés par addition du suffixe *os* à un radical plus ancien (peuples hallstattiens porteurs de l'épée à antennes droites).

Il ne faut pas croire « que les peuples aquitains ont reçu les traits dominants de leur civilisation au IVe siècle, dans cet « Hallstattien prolongé » imaginé par Mlle Fabre : c'est un mirage ». Toutefois, il y a beaucoup de « terrae incognitae ».
M. le professeur Etienne croit que la protohistoire a devant elle la méthode des convergences : assurer le maximum de vérité par les textes littéraires, l'archéologie (céramiques grecques très bien datées), la toponymie et la linguistique.

Communication :

M. COSTES : *Fouilles* gallo-romaines de Sainte-Colombe (Castillon).

La densité du programme de cette séance ne laisse à M. Costes qu'un temps trop court pour mettre en relief l'importance des travaux qu'il a entrepris à Sainte-Colombe, et faire dans le détail le point de ses découvertes à ce jour.

1° On sait depuis 1843 qu'il y eut une villa gallo-romaine. Raymond Guinodie en a signalé les vestiges, mais il n'a laissé que peu de renseignements sur ses travaux.

2° M. Costes a fait de nombreuses trouvailles en silex divers : une hache polie, un biface, etc. Les lieux sont : 1. Le Grand Pré, 2. Peyroutet, 3. Le petit Mayne, 4. Cantemerle, 5. La Fontdujeu, 6. dans le chantier de fouilles, 7. à Lardes, à Sabeye, à Maison Rouge (commune de Saint-Magne, même site).

3° M. Costes a entrepris des fouilles personnelles en juin 1963, à l'est de l'église, derrière le cimetière, entre l'église et le coteau. Il a dégagé une série de salles (dont un hypocauste) et des bassins d'époques différentes, un canal. Les deux bassins possèdent un revêtement de mosaïque formée de cubes irréguliers de tuileaux de deux couleurs différentes, sans dessin déterminé. Il a pris des notes précises (dimensions, orientation, formes) ; il a laissé des témoins.

Parmi le mobilier trouvé, il signale deux petites pièces de monnaie en bronze : Constance II, au revers, porte fortifiée ; inscription : « PROVIDENTIAE CAES », à l'avers : tête couronnée d'un bandeau. Inscription : FL. VAL CONSTANTIUS (323 après J.-C., atelier de Rome, identifiée par M. Cabarrot) ; decens incomplet : atelier d'Arles, 351 après J.-C., quatrième période de Laffranchi (identifiée par M. Cabarrot).

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 1963

Compte rendu des trois excursions organisées en 1963 par la Société archéologique de Bordeaux, le programme et la direction de ces sorties étant confiés à son secrétaire général, M. MARQUASSUZAA, « *En Pays d'Albret* », « *En Saintonge et Poitou* », « *En Puynormand et Castillonnais* ».
Ce compte rendu, présenté avec projection de 120 photographies en couleur, permet à Mlle Espagnet : 1° d'expliquer des traits d'architecture religieuse ou civile soit remarquables par leur beauté, soit rares, par exemple les sculptures de Saint-Pierre-d'Aulnay, les fenestellae de

l'église de Fenioux, sa lanterne des morts, les châteaux de Nérac et de Dampierre-sur-Boutonne ; 2° de rappeler le passé archéologique d'un site (Fargues, Malengin) ; 3° d'attirer l'attention sur un monument en péril (La Grange de Durance), ; enfin, de poser le problème de la « Pierre de Puycampeau ».

SEANCE DU 12 JANVIER 1964

Présidence : M. BÉNUSIGLIO, président.

Présentation d'objet :

M. BÉRAUD-SUDREAU : une variante de la carte du XVI[e] siècle présentée par le docteur Ch. Lasserre à une précédente séance. Cette carte ne diffère de la précédente que par le verso s'ornant d'un portrait fantaisiste, dit « d'Ausone », un Ausone vu par un homme de la Renaissance.

M. MARQUASSUZAA signale un important fragment de dalle à relief — pierre tombale incomplète — se trouvant sur la droite du chemin situé au sud du cimetière de Daignac. Il en a relevé le dessin.

Dimensions : longueur actuelle : 47 cm ; largeur : 35 cm.

Dessin : En haut et en relief, croix pattée à branches larges et égales, trois d'entre elles tangentes aux bords de la dalle. Sous la croix, deux lettres : S J, capitales romaines, rappelant des lettres du dernier gothique dont la vogue s'est prolongée jusqu'au XVI[e], ce qui permettrait de classer cette dalle dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle. L'interprétation de l'inscription est difficile. On peut présumer qu'il s'agit d'un texte abrégé. S = Sépulture ou Sépultura (?). La croix a-t-elle valeur d'emblème ? Est-elle tirée d'armoiries seigneuriales ou conventuelles ? (croix pattée choisie par les Mathurins ou Trinitaires, ordre hospitalier fondé en 1178, réformé en 1578), est-elle simplement une représentation artistique propre aux pierres tombales de cette époque ?

Origine : sans doute le cimetière proche, mais elle pourrait venir de l'abbaye de La Sauve, distante seulement de 6 km ; et dont une partie des matériaux ,après sa ruine, a servi à empierrer les routes.

La rareté des pierres tombales du XVI[e] siècle dans notre région donne à celle de Daignac un certain intérêt, malgré sa mauvaise conservation.

Communication :

M[me] HIGOUNET : « Travail et vie quotidienne à Périgueux au XIV[e] siècle ».

C'est en étudiant un livre de comptes de la ville de Périgueux pour l'année 1334 — c'est-à-dire avant la coupure de la guerre de Cent Ans —, que M[me] Higounet reconstitue la vie sociale et l'histoire démographique de Périgueux.

1° La projection d'une gravure représentant la ville au XVI[e] siècle permet de l'imaginer au XIV[e] ; véritable forteresse, ville double : la Cité

autour de la cathédrale Saint-Etienne et le Puy-Saint-Front longé par l'Isle.

2° La Cité était socialement très compartimentée : les « laboratores » vivent du métier noble de cultivateur exercé dans la campagne proche ; les marchands et le petit peuple de la ville prennent vite le pas sur la cité.

Au nord, les coteaux fournissent le vin ; à l'est, sur l'autre rive de l'Isle, ce sont les jardins des citadins. La ville aristocratique vit repliée sur elle-même (80 feux seulement). Les documents sont plus nombreux pour le Puy-Saint-Front : 6 000 habitants, deux paroisses.

3° Périgueux, à la limite des pays d'obédience anglaise et d'obédience française, a choisi le côté français et en tire des compensations sous forme de libertés communales et de subventions (abstraction faite des neuf ans qui suivent le traité de Brétigny : 1360-1369).

L'exercice des libertés (élections municipales) provoque enthousiasme et intrigues : 12 consuls, 10 pour le Puy-Saint-Front, parmi lesquels le maire est le plus souvent choisi, et 2 pour la Cité.

Le chapitre des dépenses rappelle les questions importantes dans une ville du Moyen Age : pain des prisonniers, exécutions par pendaison (achat de la corde), uniformes éclatants des sergents et trompettes, importance des clercs chargés d'écrire les lettres, voyages difficiles vers Paris (jamais vers Bordeaux, sauf entre 1360 et 1369), festivités rabelaisiennes du Mardi Gras. Les œuvres sociales sont représentées par les distributions de pain ou d'aumônes aux religieux et aux pauvres le lundi de Pentecôte. Ce même jour, la ville est décorée. Le chapitre des dettes est l'objet d'un registre spécial portant sur cinquante années ; les travaux de fortification sont les plus lourds ; les femmes sont souvent manœuvres.

5° Les recettes proviennent de droits sur les produits du marché (noix, blé, pain, etc.) ; de la taille ; d'anoblissements de bourgeois (peu nombreux : 3 en 1345).

6° En ce qui concerne le travail, il faut beaucoup de patience pour en retrouver la trace dans le registre des métiers. *Tout ce qui concerne le pain* est de première importance : meuniers, une marchande de blé, 22 boulangères (au moins, car 22 ont été condamnées pour fraudes), distinction entre boulangers et fourniers. *Vin :* trolliers ou presseurs ; *Viande :* on distingue le boucher (tueur) du mazelier (vendeur).

Le vêtement donne lieu à l'exercice d'un grand nombre de métiers très différenciés, de même l'usage du cheval qui détermine un artisanat noble.

Les métiers de luxe nous renseignent sur le goût et la mode : boursiers, ceinturiers, ouvriers de la soie, peintres de bannières (feuilles d'or achetées à Limoges).

Dans la métallurgie : claviers (fabricants de clés), argentiers, armuriers, peyroliers (fabricants de chaudrons), fabricants de cloches, etc.

Il faut noter l'importance du travail des peaux (parchemins) et de la verrerie.

On relève un barbier, un médecin, un apothicaire pour la santé publique, mais un très grand nombre de clercs (les clercs tonsurés forment classe à part).

En 1365, le collège de Talleyrand-Périgord est très important.

Le monde des marchands est au sommet de la hiérarchie sociale. Il représente la puissance économique, financière, morale et politique. Il y a, parmi les marchands, une hiérarchie. Les méthodes commerciales sont celles de Barcelone ou de Florence. On forme des compagnies commerciales, dissoutes quand toutes les marchandises sont écoulées. L'achat de ces marchandises nécessite des voyages (foire du Lendit), le séjour dans des auberges (rue de la Harpe, à Paris). Les ventes se faisaient à crédit. Les seigneurs du lieu étaient des clients souvent importants.

L'inventaire des biens après décès prouve que la vie est assez précaire, même en période riche, elle est difficile et dangereuse. A la fin du XIVe siècle, la ville est dépeuplée et misérable (peste).

Ainsi, les registres de compte permettent de reconstituer les conditions du travail et de la vie quotidienne à Périgueux au XIVe siècle.

SEANCE DU 9 FEVRIER 1964

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

Présentation :

M. VIVEZ : Au cours des travaux actuels de terrassement rue Leyteire, autour de la Faculté de médecine, M. Vivez s'est fait remettre des galets provenant de la base du mur de la troisième enceinte. Il aimerait être éclairé sur leur nature.

M. Marquassuzaa dit qu'il s'agit de quartzites et schistes vraisemblablement importés de pays nordiques comme pierres de lest ; il serait intéressant de situer leur exacte provenance.

Communication :

M. COUDROY DE LILLE : « Sur quelques pierres tombales protestantes de Saint-Macaire ». (Voir p. 233.)

M. le professeur Etienne conseille à M. Coudroy de Lille une étude épigraphique avec estampage, ce qui permettrait de lire intégralement les inscriptions.

M. Marquassuzaa aimerait savoir pourquoi les pierres tombales signalées ont été faites uniquement pour des gens décédés à Bègles.

Communication :

M. CAPRA : « Particularisme monétaire en Guyenne anglo-gasconne au milieu du XIVe siècle ».

Cette question soulève des problèmes politiques et techniques.

1° Aucun document ne permet de dire avec certitude comment les Bordelais du XIVe siècle considéraient leur seigneur et sa quadruple qualité de duc d'Aquitaine, roi d'Angleterre, vassal du roi de France puis prétendant. Tel est le problème politique.

2° La prise de conscience de l'Aquitaine se heurte à un problème technique, celui de la comptabilité. On a cru qu'il y avait des monnaies de compte : elles ne pouvaient pas servir. Il fallait des monnaies ayant un certain cours dans le pays. A Bordeaux, il y avait des monnaies de référence, l'une d'or, l'autre d'argent, le binôme monétaire double le problème.

Les textes de comptabilité étudiés par l'auteur permettent de proposer des solutions à ces divers problèmes : textes de comptabilité de la connétablie de Bordeaux par Jean-Charles Still (1353-1354) et de la comptabilité épiscopale par Pierre de Lafitte et par Jean Cotta ainsi que six paragraphes de recettes (1362) par William de Farley (étude parue dans le *Bulletin des revues historiques*, 1957, et les *Annales du Midi*, 1960, déjà citées au cours d'une précédente communication à la Société archéologique, le 11 février 1962).

Le sterling anglais offrait une référence impeccable, mais les Bordelais refusent de l'employer. Lafitte utilise le florin d'or et le sterling d'argent pour son courant. Au 1er janvier 1357, il clôt son compte en « Léopard d'argent » qui ne vaut rien. Paraît ensuite le « gros d'argent » qui ne vaut pas davantage (mauvais aloi). Jean Cotta fait de même (1361-1362) : c'est une question de confiance ; puis c'est une monnaie guyennoise, le sterling au coin de Bordeaux.

Pierre de Lafitte et Jean Cotta sont des clercs, leur opinion monétaire a une base philosophique pouvant se rattacher au problème politique : on peut admettre que leur réticence vis-à-vis de la monnaie signifie que dans le souverain ils voient d'abord le duc d'Aquitaine et non le roi d'Angleterre.

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 1964

REMISE ANNUELLE DES RECOMPENSES

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

Présence de M. Leblond, délégué de M. le Préfet de la Gironde et de Me Fonade, représentant M. le Maire de Bordeaux.

M. Marquassuzaa, secrétaire général :

Lecture du rapport moral annuel.

M. Forton, trésorier :

Compte rendu financier : trésorerie saine, budget équilibré.

M. Coupry, directeur de la circonscription des Antiquités historiques :

M. Coupry se félicite de ce qu'un public de plus en plus large soit gagné à l'archéologie. Il cite sept exemples, tous récents, soit à Bordeaux, soit dans la région, qui prouvent que quelque chose a heureu-

sement changé dans l'intérêt porté aux recherches archéologiques. Il remet alors le diplôme de la Société à Mlle Renée TÉTOIN, présidente du Syndicat d'initiative de Bourg-sur-Gironde, et à M. Jean CABARROT, membre actif du cercle Bertrand-Andrieu.

LE DIPLÔME DE LA VILLE DE BORDEAUX est décerné à M. Jacques BERNARD, agrégé de l'Université, chargé de conférences et de l'enseignement de l'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest à la Faculté des lettres et sciences humaines de Bordaux, pour ses travaux sur l'archéologie navale. M. Jacques Bernard est membre correspondant du Comité des travaux historiques, membre du Comité de documentation de la marine, auteur de divers travaux sur l'histoire de la navigation maritime et fluviale, membre de la Société archéologique de Bordeaux, président du groupe Jules-Delpit (section des archives). M. Bernard collabore, en outre, avec M. Mollat, professeur à la Sorbonne, à la révision du glossaire nautique de Jal.

SEANCE DU 10 AVRIL 1964

Présidence de M. F.-G. PARISET, vice-président,
puis de M. BÉNUSIGLIO, président.

Présentation :

Epée trouvée sous plusieurs mètres de grave en Garonne, entre Baurech et Beautiran. Elle porte sur la garde une croix de Malte. Date : peut-être du XIVe siècle (mais elle pourrait être une épée de franc-archer du XIIIe siècle).

Communication et présentation :

M. le docteur Ch. LASSERRE : « Les lancettes et leurs étuis, XVIIIe-XIXe siècle ».

M. le docteur Lasserre présente une collection de dix pièces rares : flammes de vétérinaires, bistouris, lancettes, dans leurs étuis en écaille, en ivoire, en galuchat, en argent ciselé ; une trousse en cuir décorée au petit fer, un objet curieux (vinaigrette) destinée à contenir de « l'eau de la reine de Hongrie », inventée par le sieur La Faveur, de Montpellier.

Petit instrument à forme allongée, la lancette antique et celle du haut Moyen Age avaient une lame fixe, de forme triangulaire, allongée ou lancéolée, lame à deux tranchants : le « scalpellus » de Celse. Le terme « lancette » remonte au XIIIe siècle ; il est employé pour la première fois en 1220 par Guillaume de Bretagne « lanceola ». Au XIVe seulement le modèle est difinitivement établi : lame mobile sur « la chasse », sorte de manche auquel elle est fixée et dont les deux plaques se ferment sur elle. La forme cependant varie : grain d'orge, d'avoine, myrtiforme, forme de feuille d'olivier ou même de langue de serpent. Le grain d'orge est la forme la plus courante. La « flamme » des vétérinaires est triangulaire et se retrouve dans les appareils à « chiquenaude » ou à ressort des phlébotomistes allemands. Au XVIe siècle, Ambroise Paré porte à l'index un anneau dissimulant la lancette afin « d'agir par surprise ».

Cette présentation donne lieu à un historique de la saignée dans le temps et l'espace. On la pratiquait dans la médecine égyptienne et assyro-babylonienne et dans la chirurgie summérienne (couteaux de cuivre propres à cet usage trouvés dans les fouilles des bords de l'Euphrate), à Byzance, en Grèce, à Pompéi, en France au Moyen Age et à la Renaissance. La technique est exposée et le chirurgien dépeint, 1° par Me Guy de Chauliac, dans le « Chapitre singulier » de sa « Grande Chirurgie », parue en 1563, traduite pour la première fois en 1672 par Simon Mingelousaulx, médecin juré de la ville de Bordeaux ; 2° d'après Dionis, médecin de la cour au XVIIe siècle.

Une projection commentée illustre et enrichit cette conférence :

1) Un aryballe (Musée du Louvre, C.H. 2183). Décor : Un jeune médecin assis saigne un malade au bras au-dessus d'un grand bassin de bronze et, derrière le patient, est assis un autre malade dont le bras porte un lien et qui attend la saignée. Cette scène se déroule dans une clinique grecque du Ve siècle où, sous l'influence de Cos et d'Hippocrate II, se pratique cette nouvelle médication.

2) Jeu de lancettes d'époque alexandrine, destinées à la scarification.

3) Trousse chirurgicale de poche.

4) Instruments de chirurgie trouvés à Pompéi (79 après J.-C.), musée de Naples.

5) et 6) Saignée du cheval à Byzance (IIIe-Ve siècle).

7) et 8) Ambroise Paré, inventeur de l'hémostase et de la ligature des artères en cours d'opération.

9) Bistouri d'Ambroise Paré, au manche orné d'une Victoire ou d'une Renommée et une lancette portant sur la chasse trois croissants entrelacés (emblème de Diane de Poitiers).

10) Une gravure d'Abraham Bosse, 1630 : « La saignée au XVIIe siècle ». Intéressante étude de mobilier et du costume.

En conclusion, le docteur Lasserre voit dans l'importance actuelle des centres de transfusion et des prises de sang un héritage du passé et, citant Littré : « La science n'est jamais la création d'une époque ou d'un homme, mais un héritage que nous avons reçu et que nous transmettons. »

Communication :

M. PERREAU : « La Maison carrée d'Arlac et ses propriétaires ». (Voir p. 303.)

SEANCE DU 6 MAI 1964

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Présentations :

M. Marquassuzaa : Bénitier de David Johnston et Cie en faïence fine dite « anglaise » qui eut une grande vogue à la fin du XVIIIe siècle jusqu'aux dernières années du XIXe siècle.

Le bénitier présenté mesure 22 cm sur 12 — faïence fine à vernis blanc laiteux — très léger — La plaque d'applique, aux contours chantournés, pourrait s'inscrire dans un losange. Elle est bordée de feuilles d'acanthe soulignées de bleu. La coquille est haute et profonde, côtelée, pointillée de bleu. Au centre de la plaque, le Christ en faible relief. Dans son cœur, surmonté d'une croix, est fiché le fer de lance de Longin. Du cercle qui entoure le cœur, des mains et des pieds, partent des rayons. D'autres rayons partent du triangle de Yahvé, sous le fronton.

Au dos, deux marques : 1° Marque de fabrique : *David Johnston et Ce* le nombre 84, les 3 croissants de Bordeaux et la lettre B. 2° Autre marque en bleu, sous l'émail : *David Johnston et Ce, mi-porcelaine.*

Cette présentation se justifie pour les raisons suivantes :

Aucun objet semblable ne figure ni dans l'illustration, ni dans le commentaire de l'ouvrage de A. Nicolaï (Histoire des faïenceries de Bordeaux au XIXe siècle) ;

La marque *David Johnston et C°* permet de la dater : d'après Nicolaï, la marque : *mi-porcelaine* est celle des dernières années de la fabrication (1845).

Enfin, le sujet évoque le culte voué aux cinq plaies du Christ, particulièrement en honneur à Bordeaux dans les milieu officiels depuis le Moyen-Age.

C'est en 1496,au cours de l'épidémie de peste qui ravageait Bordeaux, que, sur l'initiative du R.P. des Augustins, les jurats, l'archevêque, le chapitre de Saint-André, le vicaire perpétuel de l'église de la Jurade (Saint-Eloi) viennent en procession solennelle à la chapelle du couvent implorer le Seigneur de faire cesser le fléau et en même temps font vœu, au nom de la ville et des municipalités à venir, de renouveler chaque année à pareil jour, dimanche de Quasimodo, leur hommage au Christ vénéré en ses cinq plaies, s'ils sont exaucés. Il en fut ainsi et le 21 décembre 1497 fut instituée la « Confrérie des cinq plaies », au couvent des Augustins. 1665, 1724, 1732, 1742, 1782 : octroi de diverses indulgences. 1804 : Transfert de la Confrérie en l'église Saint-Eloi. 11 juillet et 4 août 1846 : Le pape Pie IX octroie de nouvelles indulgences.

Cette dernière date offre une concordance évidente avec celle du bénitier présenté dont la fabrication en série semble donc correspondre à une rénovation de l'activité de la confrérie.

M. le Docteur Lasserre : Demi-pied de roi et compas, en argent, du XVIIIe siècle.

Le demi-pied de roi, unité de mesure = 16 cm. Articulé, il est gradué sur l'une des faces des deux branches en : 6 pouces (2,70 696 cm) et 12 lignes (2,2 558 mm). La charnière est agrémentée sur ses deux faces d'une rosace gravée d'où s'échappent, de part et d'autres, des volutes que l'on retrouve à l'extrémité des branches. La graduation en 12 lignes, par groupe de trois, n'apparaît qu'aux deux extrémités. Sur la face graduée, est gravée l'inscription : *demy-Pied* sur une branche et *de Roy,* sur la seconde.

Ajustés avec une grande précision, les deux objets présentent, au niveau de leur articulation, pour éviter l'usure, une pièce d'acier très mince qui se prolonge sur l'une des branches et s'engagent, quand ils sont fermés, dans une rainure de la branche opposée. En outre, sur le demi-pied et à 2 cm de son extrémité, une pointe de 2 mm émergeant du champ de l'une des branches vient s'encastrer dans un orifice ménagé sur la branche opposée et évite la déformation, quand il est fermé. Près de la charnière, poinçon indéchiffrable.

Communications :

M. Jérebzoff : *Découvertes récentes en Lot-et-Garonne.*

M. Jérebzoff, animateur du groupe de recherches archéologiques du Lot-et-Garonne, fait l'historique de son groupe et de sa propre activité.

En Agenais, les découvertes sont multiples.

1° *Site de Boé :* objets variés semblant provenir d'une sépulture à char : débris considérables d'amphores ; lampes en terre cuite, Ie siècle, type alexandrin, série du « négroïde » ; objet lyriforme (trois branches en fer forgé, branches externes en col de cygne) ; débris de ferrures de coffre ; bandage d'un char en fer forgé et diverses pièces d'ornements en bronze ; une rouelle en os ; des fragments de casques.

2° *Agen,* rue des Colonels-Lacuée, Automne 1958, profondeur : 5,50 m : Une lampe à huile ; des enduits ; des monnaies : des deniers, un Septime Sévère, trois Germanicus, un Caligula ; des marques publiées dans *Gallia :* un sigle de Verecundus ; des fragments de poterie ; des lampes avec emblêmes (lion, cerf) et masque de théatre ; une statuette en terre cuite ; objets ou fragments d'objets en verre : grappe de raisin, torsade, une marque sur anse, « CISSI », des jetons (?), des fibules, des balsamaires ; des objets en os : une aiguille, des cuillers, des dés à jouer ; des objets en bronze : clochettes, éléments de collier, bulla ; chenet en terre cuite à tête de bélier (type étudié par Déchelette pour des périodes antérieures) ; des vases.

3° *Agen,* au collège technique, près de la Garonne : une mosaïque (à un mètre de profondeur et quantité de vases).

4° *A la Trésorerie générale, à côté de l'église des Jacobins* : une autre mosaïque, au motif énigmatique ; trouvaille sensationnelle : un Silène (sauvé grâce à la rapidité d'action de M. Jérebzoff), cette statue a été acquise depuis par le musée d'Agen.

5° *A l'église Saint-Hilaire, quartier de l'hospice des pèlerins de Saint-Jacques :* substructures romanes, sarcophages, tombes bâties (XIIe et XIIIe siècle) dont celle d'un pèlerin (bâton ferré et coquille).

6° *Aux environs d'Agen :* Dans un tumulus déjà fouillé en 1860, sorte d'ossuaire quadrangulaire difficilement datable.

7° *A Penne d'Agenais :* monnaies de Guillaume IX et d'Edouard Ier, fragments de poterie ; dans un silo, débris de tête à masque barbu.

SEANCE DU 12 JUIN 1964

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

Présentation d'objets :

M. AVEILLÉ : hachereau sur éclat en quartzite de l'Acheuléen, trouvé à Campsas, sur la rive gauche du Tarn, sur une terrasse de 60 m. Cet objet paraît être une réplique fidèle du hachereau de l'Acheuléen évolué de l'Adrar Bous, site VI, découvert par Hogot et Mauny, de la mission Berliet-Ténéré. Un double problème se pose à ce sujet sur : 1° la parenté entre le paléolithique inférieur du Sahara et le paléolithique du bassin de la Garonne. 2° Les relations entre l'Afrique et l'Europe au paléolithique inférieur.

M. l'abbé M. BOUDREAU : Fusaïoles gallo-romaines de l'Entre-deux-Mers.

1. — *Une grande fusaïole en terre cuite* (0,04 m de diamètre), trouvée récemment à Camiac-Saint-Denis, au lieu-dit Darnac, sur un emplacement de cimetière gallo-romain et mérovingien ;

2. — *Deux autres fusaïoles plus petites*, ancienne collection de l'abbé Labrie ;

3. — *Une quatrième petite fusaïole en plomb.*

Communication :

M. COFFYN : *Aspects du néolithique girondin.*

Après avoir souligné le caractère arbitraire du cadre départemental, l'orateur pose la question : Une période néolithique a-t-elle existé en Gironde ? — question justifiée par les oublis des préhistoriens des siècles derniers, plus enclin à récolter le silex que la poterie ; ils ont néanmoins droit à toute notre indulgence car le néolithique français ne fut défini qu'en 1950 par le Dr Arnal et plus particulièrement précisé pour l'ouest par C. Burnez et le Dr Riquet. Mais, dès 1937, J. Ferrier avait compris toute la valeur chronologique de la céramique.

Outre ses trouvailles personnelles, l'auteur a utilisé des publications, a visité des collections conservées dans des musées ou par des particuliers, mais il regrette que trop de descriptions soient imprécises et que certaines collections privées demeurent inaccessibles.

Le néolithique ancien n'est pas connu, pour le moment du moins, en Gironde, mais il est possible de constater la persistance des influences tardenoisiennes et campigniennes dans l'outillage lithique. Notre région fut occupée par les Chasséens refluant de Bretagne (— 3000 à — 2300), puis par la civilisation de Peu-Richard en pleine expansion à la fin du néolithique moyen (— 2500 à — 2100). La station de Roanne à Villegouge nous offre un bel exemple de la richesse de formes et de décors qui caractérise les potiers saintongeais. Nous devons donner à cette culture la place qu'elle mérite parmi les civilisations néolithiques françaises.

Au néolithique récent, le faciès Vienne-Charente de la civilisation de la Seine-Oise-Marne prend naissance dans l'Ouest (c'est une hypothèse due à la présence de vases à fond rond) et recouvre tout le territoire jusqu'à la Garonne, pénétrant même dans le Médoc. Ce complexe a pu être contemporain des derniers Chasséens, et, de toute manière, il évoluera au contact du Peu-Richardien pour se prolonger jusqu'au Bronze ancien (— 2300 à 1800).

Si l'existence du néolithique girondin est prouvée, il reste de sérieuses lacunes que les préhistoriens girondins doivent avoir à cœur de compléter. Il est curieux de constater que notre contrée a subi des influences culturelles diverses mais toutes venues du nord (Bretagne et Saintonge), alors que l'on pouvait penser qu'elle servait de zone d'échange entre la France septentrionale et le Midi méditerranéen grâce ou couloir Garonne-Aude.

En terminant cette étude, M. Coffyn émet le vœu que soient entreprises de nombreuses publications, et suggère la création, au sein de la Société archéologique et sur le modèle des groupes *Bertrand Andrieu* et *Jules Delpit*, d'un groupe spécialisé d'études de préhistoire qui pourrait s'appeler le *Cercle F. Daleau.*

Cet exposé était illustré par des cartes et des dessins ainsi que par une série de diapositives qui permirent d'admirer une tête de statuette, unique en son genre, provenant de la station de Roanne (Gironde), ainsi que de très nombreux éléments du matériel recueilli.

SEANCE ANNUELLE PUBLIQUE DU 10 OCTOBRE 1964

Présidence de M. PARISET, vice-président.

Communications :

M. COUSTÉ : *Le centenaire de la préhistoire dans le Sud-Ouest. — Les premières fouilles en Périgord et dans les Pyrénées par LARTET et CHRISTY.*

1863-1963, grand anniversaire, centenaire que diverses manifestations ont célébré. Ce n'est pas que la préhistoire fût inconnue avant 1863. En Grèce, à Rome, on avait pressenti l'existence de l'homme fossile ; il y eut des penseurs et des fouilleurs. Des vers de Lucrèce établissent une chronologie admirable, bien qu'imcomplète. Mais ce sont les travaux de LARTET et de CHRISTY qui devaient, il y a 100 ans, établir les fondements de la préhistoire à la suite des premières fouilles scientifiques en Périgord.

1842 — La grande découverte est celle d'Aurignac dans la Haute-Garonne. Le hasard de la chasse révèle à un braconnier une cavité contenant 17 squelettes, des restes d'animaux et un outillage ancien. 18 ans après, en 1859, Lartet fouille la cavité et attribue les squelettes et le mobilier à l'époque *néolithique*. Continuant sa fouille, il découvre un niveau beaucoup plus ancien qui devait donner son nom à l'époque *aurignacienne*. Edouard Lartet, né à Saint-Giraud, commune de Castelnau-Barbarens (Gers), avait fait des études de droit, était avocat dans ce département. Très intéressé par les sciences naturelles, il avait fait des

fouilles en 1836 à Sansan, où il avait trouvé les restes d'un singe anthropomorphe : le *Pliopithèque* — En 1856, il annonce la découverte d'un second singe anthropomorphe à la suite de fouilles à Saint-Gaudens, il le nomme : *Dryopithèque*, il s'agissait d'un fossile du Miocène moyen. C'est le *19 mars 1860*, après son examen de la grotte d'Aurignac, qu'il adresse à l'Académie des sciences son mémoire sur « l'ancienneté géologique de l'espèce humaine en Europe occidentale ». En fait, Lartet inclinait à penser à l'existence de l'homme tertiaire. Fortement imprégné des théories de Cuvier et de celle des *corrélations*, il a rejeté celle des *catastrophes* avec une belle indépendance d'esprit. Pour lui, il y a *évolution*. Lartet établit l'âge des animaux préhistoriques. Sa terminologie, quoique parfois discutées, a été adoptée.

Aurignac a vraiment été le point de départ de la préhistoire et a suscité les passions ; il y a eu une « bataille de l'Aurignacien », avec d'un côté *l'abbé Breuil*, jeune et enthousiaste, de l'autre, *de Mortillet*, dépassé à son insu par la multitude et la rapidité des découvertes préhistoriques faites par le premier (art pariétal). Ce devait être la grande victoire pour l'abbé Breuil.

C'est dans les fouilles de Massat (Ariège) que, pour la première fois, on voit apparaître l'Anglais Christy associé à Lartet. Les découvertes de Lartet et Christy se multiplient en Périgord à partir de *1863* : fouilles de la *vallée de la Vézère*, aux *gorges d'Enfer*, à *Laugerie-Haute*, *à Laugerie-Basse*, à la *Madeleine*, aux *Eyzies*, au *Moustier*, publiées par la Revue archéologique à partir de *1864*. Ils trouvent la preuve d'une civilisation très archaïque, de la contemporanéité d'hommes et d'espèces d'animaux ainsi que des manifestations artistiques au Paléolithique supérieur.

Les noms de plusieurs de ces sites entreront dans le vocabulaire technique de la nouvelle science : station éponyme du *Moustérien* (remarque curieuse : les abris préhistoriques ne sont pas dans la commune de Peyzac-Le-Moustier, mais en réalité de Saint-Léon-sur-Vézère, (cependant l'usage du terme a force de loi, en dépit de l'erreur d'origine).

Cependant que de nombreux savants nient encore la préhistoire, notamment *Elie de Beaumont, en 1864, Lartet et Christy* découvrent à *la Madeleine* une gravure de *mammouth* dans la *couche paléolithique*. L'œuvre maîtresse des deux savants demeure : les « Reliquiae aquitanicae ». Le premier fascicule parut en 1865 : Christy était mort. 1871 : Lartet disparaîssant à son tour avant que l'ouvrage ne fut achevé.

Lartet et Christy n'ont pas réussi à faire l'unanimité, mais leurs travaux finirent par s'imposer ; leur gloire ne fera que croître avec les années.

M. le professeur MARCADÉ : *A propos d'une stèle funéraire du Musée d'Aquitaine.*

En visitant les réserves du Musée d'Aquitaine, M. Marcadé a pu, avec l'autorisation de M. Valensi, conservateur, procéder à quelques observations qui l'ont conduit à des remarques inédites :

1) Son attention a été attirée par un bloc de pierre parallélipipédique ne portant ni sculpture caractéristique, ni inscription, mais curieusement excavé à sa partie inférieure : il y reconnut la base d'une d'une stèle funéraire.

2) Poursuivant ses investigations, il trouva rapidement le monument auquel elle manquait : c'est un des plus intéressants de la collection

bordelaise, n'ayant pas échappé à Espérandieu et que Braemer a décrit dans le n° 5 de son catalogue. La photographie de face, de profil, de dos montre que la découverte de M. Marcadé complète le monument à n'en pas douter.

3) Après avoir souligné les mérites de la sculpture représentant un jeune homme imberbe, à la coiffure gonflante, M. Marcadé rappelle la date proposée par Braemer : *fin de l'époque d'Hadrien.* Le style de la coiffure, la manière de rendre les yeux inclineraient à proposer une date antérieure.

4) Avec sa base retrouvée, cette stèle présente un nouvel intérêt. Le creusement qu'elle porte en son milieu est une sorte de niche en cul-de-four d'une profondeur de 19 cm ; hauteur totale 15 cm ; largeur d'ouverture de 23 cm. Dans la marge restant à droite, se voit une trace de scellement qui n'a pas sa réplique à gauche, seulement une épaufrure à l'endroit voulu. Au sommet du cul-de-four, pénètre une étroite mortaise profonde de 6 cm. Vraisemblablement une tige métallique, une grille ou une plaquette a été scellée, protégeant ou fermant l'ouverture aménagée pour des *profusiones*, sorte de communication entre le monde des vivants et l'autre.

On a écrit que cet évidement de la base — très connu, très bien décrit pour d'autres régions — n'existait pas à Bordeaux. Evidemment le cas y est rare, mais non unique. Exemple probant : 1° stèle du tubicen n° 72 du catalogue de Braemer. 2° autel funéraire avec l'épitaphe 237 du recueil des Inscriptions romaines de Camille Julian, sépulture double portant deux niches voûtées ; la stèle de Laetus, *l'Enfant au coq*, n° 2, est creusée par-dessous d'un trou oblong de 9 cm ; de même celle du jeune Tiberius et la stèle à buste masculin n° 41 ; la stèle 81 du catalogue de Braemer pour deux jeunes époux porte dans le bas 2 cavités jumelles. Par analogie, M. Marcadé évoque d'autres sortes de communication avec canal ou avec regard donnant sur le loculus enfermé dans le corps du cippe : il n'a trouvé à Bordeaux qu'un seul exemple douteux.

De cet ensemble de recherches, il ressort que souvent à Bordeaux, comme à Lyon, comme dans l'est, l'urne cinéraire était intégrée dans le monument, ou plutôt, partie dans le monument et partie dans la base. Dans quelques cas, un refouillement au pied du corps de la stèle était prévu pour les *profusiones* : la stèle-pilier, point de départ de cette étude en est un bel exemple.

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 1964

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

Présentation d'objets :

M. COSTES :

1) *Biface, moustérien des plateaux* (plateau de Saint-Genès, près du château du Gravoux).

2) *Poids de tisserand* marqué d'une croix à 2 croisillons et d'un autre signe répété sur 3 autres côtés.

3) *Fibule* gallo-romaine en bronze.

4) *Boucle* gallo-romaine en bronze.

5) *Quatre pièces de monnaie* : ateliers de Rome, Arles, Trêves et Lyon (306 - 324 - 330), identifiées par M. Cabarrot.

6) Moitié d'as gallo-romain, bronze, non décapée, ni datée.

7) *Pièce d'argent* (Lodoicus au droit et Eliodis Rude [?] au revers).

8) Pièce cuivre ou argent, au revers un roi ou un empereur couronné tenant une épée droite à la main. Mérovingienne (?) ou carolingienne (?). (Tous ces objets proviennent de Sainte-Colombe).

M. le professeur ETIENNE : *Nouvelle brève d'actualité.*

Rue du Pont-de-la-Mousque a été découvert le mur gallo-romain de l'enceinte de Bordeaux et l'un des plans de Mensignac a été reconnu. Entre le 4 et le 6 de la rue précitée, on a atteint la dernière assise (IIIe et IVe siècle). Le terrain contient une quantité de céramique wisigothique et sigillée hispanique avec décoration. On se trouve en présence d'un document d'architecture gallo-romaine très important.

Mlle MAYET : *Recherches sur les Piliers de Tutelle.*

L'étude des Piliers de Tutelle faite par M. le professeur Etienne dans son *Bordeaux antique* a été suivie de près par Mlle Mayet qui a pu, sur un point au moins, apporter une hypothèse nouvelle.

Il n'existe à ce jour aucun fragment connu du monument ; toute recherche s'appuie donc, d'une part, sur des documents écrits, d'autre part, sur des dessins dont certains n'avaient pas été utilisés et dont l'analyse était l'hypothèse de Mlle Mayet.

Documents écrits :

Elie VINET : *Les antiquités de Bourg et de Bordeaux.*

Claude PERRAULT : 2e édition sur *Vitruve* 1684.

Dessins :

Androuet du CERCEAU XVIe siècle : Cabinet des estampes de la Bibl. nat.

Elie VINET 1574 : dans *les antiquités de Bourg et de Bordeaux.*

VAN DER HEM 1640 : *dessin à l'encre de Chine conservé à Vienne.* A cette date, le monument qui avait 18 colonnes dans le dessin de Vinet, n'en a plus que 17.

Claude PERRAULT : Dans la deuxième édition de *Vitruve,* Cl. Perrault donne un plan indiquant l'entrée sur ce qui est actuellement la place de la Comédie.

La restitution de Bordes montre que le monument était à ciel ouvert. Le travail de M. Xavier Védère (plan extrait de son ouvrage sur les allées de Tourny), répond aux questions que l'on se posait sur l'*orientation* et l'*accès au monument* — montre l'emplacement des piliers, ses dimensions par rapport au Grand-Théatre.

Autre problème : les escaliers. Claude Perrault ne signale qu'un escalier de 21 marches correspondant au stylobate supérieur, de 11 pieds de haut. Mlle Mayet se demande *s'il n'existait pas un second escalier du côté opposé* (côté fleuve). L'étude attentive du dessin de Vinet montre, en faveur de cette thèse, l'absence de parement — l'interruption des deux corniches — la présence de *boutissses* à hauteur de la première corniche. Il paraît étrange que Claude Perrault, architecte, n'y ait pas pensé.

Mlle Mayet établit la datation du monument par comparaison avec de nombreux monuments gréco-romains. (*projections*). 1. Autun : porte d'Arroux et porte de Saint-André. 2. Glanum : monument de 24 colonnes. 3. Monument tétrastyle de Riez (Basses-Alpes). 4. Salonique : monument dit l'Incantada (époque séverienne). 5. Portique dit des Caryatides à Cyrène. 6. Façade des Captifs à Corinthe (milieu du IIe siècle). 7. Portique des Géants à Athènes (milieu du IIe siècle). 8. Colonnes aux lions de la basilique de Leptis-Magna (motif du règne de Caracalla).

Donc, après le professeur Etienne et le citant, Mlle Mayet conclut à *une datation séverienne.* Comme lui, elle ne pense pas que les « Piliers de Tutelle » aient été un temple (le nom pourrait être une déformation de *Tudela*), mais l'hypothèse d'un forum lui paraît à démontrer, bien qu'évidemment il se soit agi d'un *monument public,* ce que confirmerait l'idée du double escalier.

M. Jacques CLÉMENS : *Recherches sur la chapelles de Birac et sur la « levade » en Médoc.*

Sous la direction de M. le professeur Higounet, M. Clémens a entrepris l'étude d'un terroir du XIe siècle à la fin du Moyen-Age : bois de la chapelle de Birac en Médoc, à 21 km au nord-ouest de Bordeaux, près

Propriété de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux par don du d'Arsac — terroir aujourd'hui abandonné — chapelle disparue.

Seigneur d'Arsac, vers 1124, ce terroir (terres dans le bois de Birac, lande d'Arsac) devient *sauveté* (limites retrouvées sur le terrain, un millier d'ha) et participe à la grande rénovation agricole du XIIe siècle. Le sol peu propice à l'établissement humain (landes, marécages, bois de feuillus) est défriché, amélioré. De petits villages existaient dans les bois avant l'établissement de la sauveté : Arsac, Segonnes, Beneillan (disparus). En 1179, une chapelle est construite à Birac, desservant le village. Le grand mouvement de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle contribue à sa vie (étape dans le réseau établi en Médoc par l'abbaye de Sainte-Croix).

L'étude des séries H et G des archives départementales permet de suivre l'évolution du terroir et du village de Birac dont l'existence fut relativement brève. Il a disparu entre 1390 et 1455. Au XVIIe siècle le terroir fut abandonné au profit de l'élevage du mouton ; au XVIIIe, sa mise en valeur fut complètement délaissée.

C'est la route qui a contribué à sa prospérité... *voie antique, via publica* (acte de 1120-1124) ; *chemin commun de Bordeaux à Soulac* (XVe siècle).

On retrouve ce nom en 1572... en 1665, on trouve la variante : *Chemin de Soulac à Bordeaux ou « levade »* dont le tracé était différent de celui de la route départementale actuelle ; c'était une voie rectiligne qui partait du lieu-dit La Caussade à la hauteur de Blanquefort, passait devant Birac et rejoignait Avensan. (Plans du XVIIIe siècle — photo aérienne de l'Institut géographique national).

C'est aussi par la route que la ruine a atteint Birac (routiers commandés par Rodrigue de Villandrando 1438) — fin de la guerre de Cent ans : 1453.

Des fouilles pourraient restituer le plan de la chapelle dont la ruine totale est le fait des hommes plus que du temps. Des sondages ont permis de retrouver les fondations de l'abside. Des moyens importants permettraient de dégager d'autres vestiges.

Un cinquantenaire :

Le 12 novembre 1964, la Société a fêté M. Edmond BASTIDE, président d'honneur, entré parmi ses membres il y a cinquante ans. Au cours d'un banquet, M. le professeur Pariset, vice-président, remplaçant le président Bénusiglio retenu à Paris, a retracé la belle carrière de M. Bastide. Ont ensuite pris la parole : le vice-président Cousté, M. le professeur Coupry, M. Lemoine, conservateur du Musée de Bayonne, M. Forton, M. José Delmas, Mme Imbert-Paquet pour célébrer l'esprit, la courtoisie, la générosité, le dévouement de M. Bastide qui, très touché de ces amicales manifestations, a remercié l'assistance en paroles émues.

SEANCE DU 13 DECEMBRE 1964

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

M. MARQUASSUZAA, secrétaire général, a reçu de la Société archéologique de la Charente une notice nécrologique, rédigée par M. Roland Pinteau, à la mémoire du préhistorien charentais, Pierre David. M. Marquassuzaa tient à rendre un hommage public au défunt, bien connu en Gironde par ses travaux dont bénéficia la Société archéologique de Bordeaux.

Il fut, notamment, avec G. Malvesin-Fabre, l'inventeur du talus de la grotte des Fées à Marcamps et publia avec lui une lecture nouvelle du fameux « Agnus Dei » relevé par F. Daleau à la grotte de Pair-non-Pair.

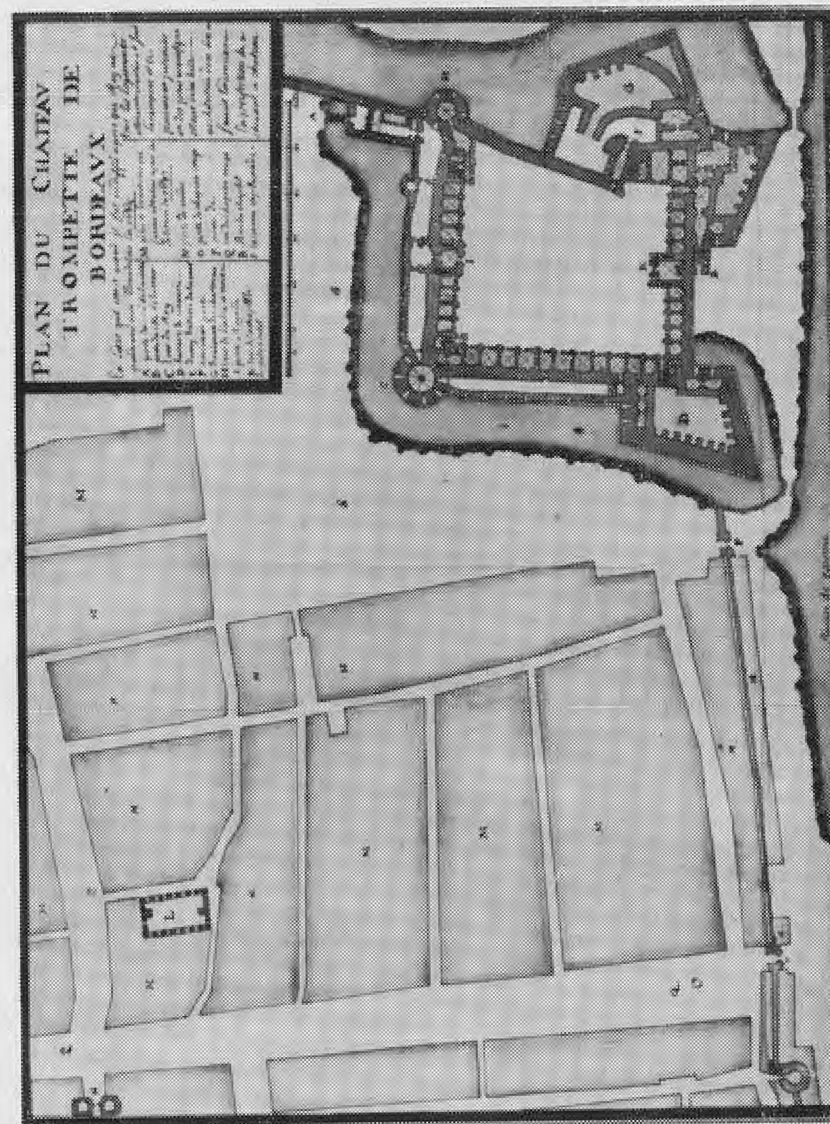
Le président BÉNUSIGLIO informe la Société :

1° Des démarches entreprises pour sauver la porte de l'église Saint-Delphin au Pont-de-la-Maye (Villenave-d'Ornon) : lettres adressées à l'archevêché, à M. Duru, architecte des bâtiments de France, à la mairie de Bordeaux, à celle de Villenave-d'Ornon. Un vœu du Conseil de la Société a suivi. Ce jour même, le président est informé que la porte sera sauvée.

2° Alerté par M. Pariset, le Conseil a également émis le vœu que, dans la disparition prochaine du « cimetière des étrangers », soient protégées les stèles et les monuments les plus intéressants. (Vœux transmis à M. Ducomet, président de la Caisse d'assurance vieillesse, qui a acquis le terrain.)

Présentations :

Le docteur LASSERRE : Très beau plan en couleur du XVIIe siècle : le château Tropeyte, plan du château, quartier disparu de Tropeyte et remparts, plan vraisemblablement inédit.



Le Château Trompette et ses abords, avant 1675 date de la restauration de Vauban.

M. GANDAUBERT, présenté par le docteur Lacoste-Lagrange, rapière bien conservée (XVIe ou XVIIe) pommeau à 6 pans et une lance reparee.

(Ces deux pièces ont été trouvées dans le lit de la Garonne, ainsi qu'une première déjà présentée, dans la courbe entre Beautiran et Baurech, à 8 à 10 mètres de profondeur pour l'une, 8 à 12 mètres pour l'autre.)

Lance avec douille allongée (brisée) trouvée à Aubarède (Hautes-Pyrénées), région de Tarbes, à l'extérieur du « Camp des Anglais ».

Main gauche, XVe siècle, dans un mur qui s'est écroulé à Bègles.

Election du tiers sortant du Conseil d'administration :

Mlles H. Espagnet et Giteau, MM. Coupry et Lacoste-Lagrange, membres du tiers sortant, sont réélus. M. l'abbé Boudreau est élu en remplacement de M. Deloubis admis au Comité d'honneur.

Communication :

M. AVEILLÉ : *Relations possibles entre l'Afrique et l'Europe méridionale au Paléolithique inférieur.*

Mme de SONNEVILLE-BORDES : 1° insiste sur la difficulté d'affirmer l'authenticité de la taille de certaines pièces découvertes à l'air libre en dehors de toute stratification ; 2° à propos de l'industrie des pebble-tools, il est difficile de dater les découvertes faites en plein air. Certains types se prolongent au Paléolithique supérieur.

SEANCE DU 10 JANVIER 1965

Présidence de M. le professeur François-Georges PARISET.

M. Bénusiglio, président sortant, avant de céder le fauteuil présidentiel à son successeur, M. le professeur F.-G. Pariset, remercie la Société et le Conseil d'administration pour la confiance et l'aide efficace qu'ils n'ont cessé de lui témoigner.

M. le professeur Pariset remercie M. Bénusiglio dont l'action impose au nouveau président l'impérieux devoir de suivre son exemple ; il assure la Société de tout son dévouement.

Présentation d'objets :

M. BÉNUSIGLIO : *urne cinéraire en verre* (IIe s.), en très bon état de conservation, caractérisée par un corps ovoïde au col assez haut en forme d'entonnoir.

M. LASJUILLIARIAS : *deux assiettes* (fabrique Johnston et C°) toutes deux au décor « tapisserie », l'une avec réseau d'or, l'autre portant une marque non signalée par Nicolaï : un navire à vapeur, sur un ruban : « Manufacture de David Johnston et C° », au-dessous : « Paquebot Méditerranéen ».

M. MARQUASSUZAA, à propos de la présentation d'une épée à oreillons courbes, faite lors de la séance précédente, pense pouvoir dater cette pièce du XIVe siècle, par comparaison avec celle du dauphin Charles V, conservée au Musée Dobrée à Nantes.

M. Marquassuzaa soumet ensuite une restitution graphique coloriée d'un pavement de l'ancien couvent des Jacobins de Bordeaux qu'il a pu exécuter grâce à la découverte d'un carreau vernissé déjà présenté à la Société en 1962 (voir tome LXII, p. 70).

Il note les caractères et les détails de son dessin et surtout la valeur décorative de l'ensemble, malgré une certaine lourdeur chez quelques éléments et par comparaison avec des miniatures du XIIIe et du XIVe siècle, émet l'hypothèse que ce décor appartenait peut-être à un revêtement mural.

Il soumet ensuite trois carreaux vernissés recueillis récemment sur les mêmes lieux (20, allées de Tourny).

a) *Carreau incomplet* (épaisseur 0,035, côté 0,090 à 0,100), décor : colombes, profil à gauche ; une bande claire encadrait peut-être ce motif assez fréquemment rencontré, mais passant à droite (*Soc. arch. Bordeaux*, t. L, pl. VII).

b) *Deux carreaux incomplets* (épaisseur 0,018) de forme barlongue (carreau de bordure), feuillages de part et d'autre d'une ligne ondulée disposée à la manière d'une tige de rinceaux.

Communication :

Mlle ROQUES : *Imbert Boachon, maître-d'œuvre de la cathédrale de Bordeaux, en Avignon.*

Quels rapprochements peut-on faire entre l'architecte travaillant à Bordeaux de 1510 à 1519 et l'artiste du même nom, connu en Avignon de 1524 à 1532 ? Les recherches de M. Roudié portent sur la période pendant laquelle Imbert Boachon a œuvré à Bordeaux et M. Gardelles va publier d'ici peu le résultat de ses études sur la cathédrale Saint-André.

Pour Avignon, aucun document n'a été découvert depuis les travaux du chanoine Requin entre 1880 et 1905. C'est lui qui a retrouvé entre autres les prix-faits de deux retables sculptés par Boachon et subsistant toujours en Avignon.

Imbert Boachon, originaire du diocèse de Mâcon, épouse vers 1509, à Alès, Jeanne Fabrègue qui lui donne un fils, Dominique. En 1510, il établit un projet pour une porte d'arc-boutant à la nef de la cathédrale de Bordeaux. Jusqu'en 1517, il travaille comme maître-d'œuvre à la réfection des voûtes de cette nef, ayant comme associé, à partir de 1515, le mathématicien Mathelin Gallopin. En 1519, Boachon loue des chevaux pour quitter Bordeaux. En 1524, il est en Avignon où il signe le prix-fait pour le retable de Périnet Parpaille et en 1525, celui du retable de Paul Doni l'aîné. En 1527, il charge son serviteur d'aller vendre sa maison d'Alès et signe un prix-fait pour la construction et la décoration d'une chapelle funéraire en l'église de l'Observance. Boachon sera aidé dans ce travail par son jeune fils. En 1528, le prévôt des monnaies d'Avignon lui confie l'achèvement d'un ciborium en l'église Saint-Pierre. Enfin, en 1532, Boachon obtient de Paul Doni le Jeune paiement de ce qu'il lui

devait encore. Cette date passée, l'on ne sait rien sur Imbert Boachon et son fils Dominique.

Si, du fait qu'il a travaillé à la réfection des voûtes de la nef bordelaise, on lui attribue l'exécution des clés de cette voûte, l'on constate que toutes sont du plus pur style gothique, sauf deux à la deuxième et quatrième travée ; toutes deux présentent une rosace flamboyante entourée d'une couronne de feuillage dans le style de la Renaissance lombarde.

A Avignon, le retable sculpté pour Périnet Parpaille témoigne d'une certaine gêne de l'artiste devant un programme et un matériau qui semblent nouveaux pour lui. La qualité des différentes parties du retable est inégale ; ce qui doit surtout retenir l'attention c'est le médaillon « à l'antique » ,selon des modèles lombards opposant le profil d'Alexandre à celui de Darius.

Quelques mois plus tard, en 1525, le retable des Doni, à Saint-Agricol, montre une évolution prodigieuse. Avec vigueur et aisance, Boachon utilise un très riche répertoire décoratif d'origine lombarde et toscane. Il est moins heureux en ce qui concerne la composition de la scène centrale.

Il n'y aurait rien de surprenant à ce que, au début de sa carrière à Bordeaux, Imbert Boachon ait été un artiste surtout gothique.

SEANCE DU 14 FEVRIER 1965

Présidence de M. MARQUASSUZAA, secrétaire général.

Correspondance :

M. le Maire de Villenave-d'Ornon accuse réception de la lettre que lui a adressée le président de la Société pour la préservation du portail de l'église Saint-Delphin du Pont-de-la-Maye et il rend compte de son action.

Vœux émis par la Société :

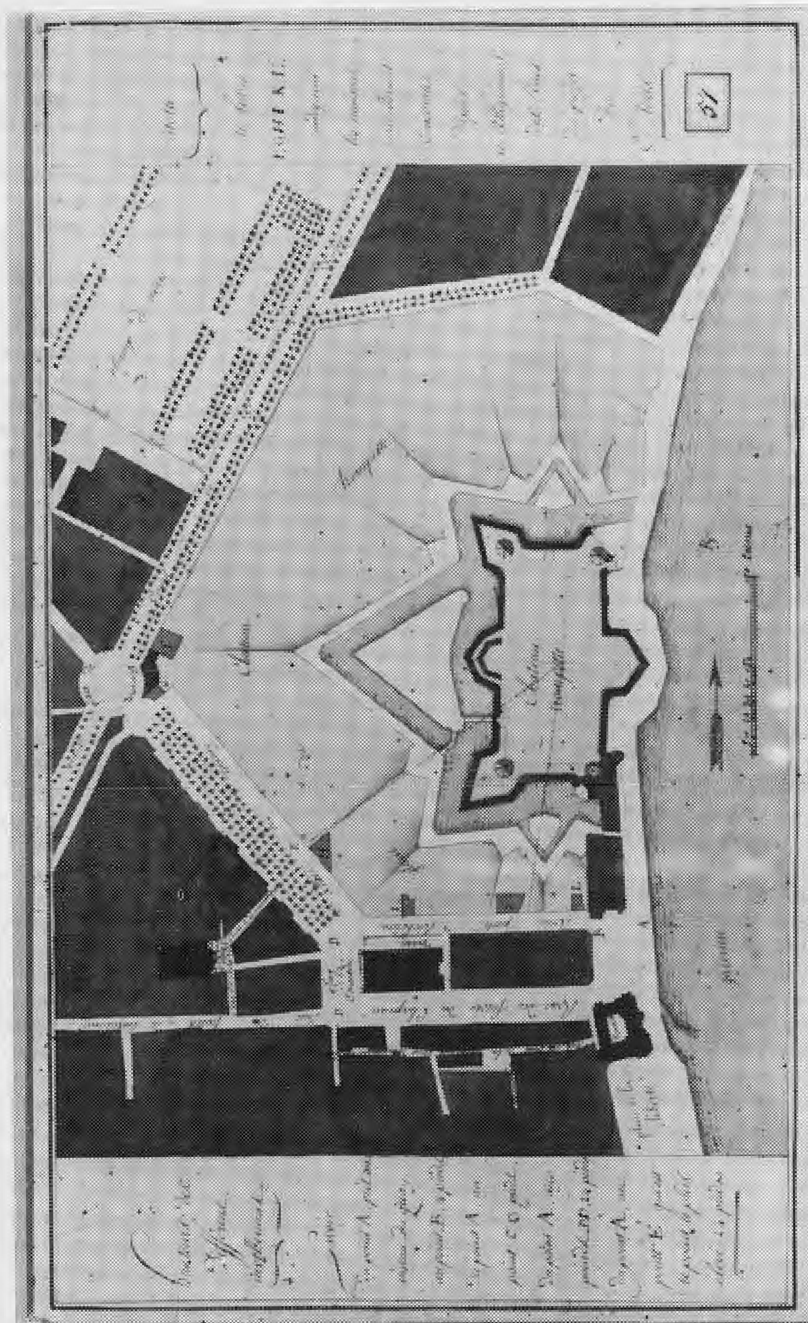
1. *Sur proposition de M. Nony :* Que le nom d'Ausone soit donné à un établissement secondaire d'enseignement classique de Bordeaux.

2. *A la demande du président F.-G. Pariset et de M. Perreau :* Que les mesures nécessaires soient prises pour la sauvegarde du château de Peychotte dit « Maison carrée », à Arlac.

Présentations :

M. le docteur LASSERRE : *un plan inédit anonyme (fin XVIII*[e] *ou début XIX*[e] *s.)* montrant les maisons nouvellement construites sur le glacis du château Trompette d'après « les alignements des rues du projet de Louis de 1780 ».

M. le docteur Lasserre fait l'historique de la question, s'aidant de deux très jolies gravures : *a)* 1701, troisième version du château Trompette ; *b)* gravure d'après le dessin original de Louis, de 1780.



Le Château Trompette vers 1800.

1780 : Projet de Victor Louis : treize rues rayonnantes (les treize républiques américaines), de 60 pieds de largeur, aboutissant à une place Louis-XVI.

Idée maîtresse : une large voie (la rue de Vergennes qui portera successivement les noms de rue Bonaparte, cours du 12-Mars et cours du 30-Juillet) conduira de la place de la Comédie au Jardin-Public. A l'ouest de cette voie, un éventail de onze rues, les unes (de la cinquième à la dixième) prolongeant les rues rayonnantes ; les autres (prenant naissance à la voie transversale) s'épanouissent vers les deux côtés du triangle : allées de Tourny, grand cours Saint-Seurin (futur cours de Verdun) ; 1785 : Projet de Lhôte : écarté ; 1786 : Projet de Louis adopté, puis abandonné en raison des difficultés financières ; repris après Thermidor, puis définitivement écarté. Mise au concours d'un projet (loi du 21 Fructidor, An V) ; 1797 : premier concours sans résultat.

Réalisation finale : Compromis entre le plan de Lhôte et celui de Louis, ce que montre le plan présenté. On y voit notamment : *la façade ouest* des allées de Tourny (1746-1757) entre le glacis du château Trompette et le jardin des Jacobins (quatre rangées d'ormeaux et de tilleuls de Hollande).

Les maisons nouvellement construites : maison Gobineau (août 1789) par V. Louis. Elle imposa aux architectes l'idée maîtresse du plan de Louis : l'ouverture du cours du 30-Juillet ; *l'îlot* comprenant la maison Meyer (Combes, 1796-1797) ; *la ligne des maisons* du quai de Calonne (futur quai Louis-XVIII). Quelques diapositives en couleur permettent de voir ce qui reste actuellement des maisons construites d'après « les alignements du plan de Louis ».

M. Costes : photos prises à la suite de démolitions cours d'Albret, cours Aristide-Briand et rue Henri-IV.

Communications :

M. Coffyn : « Le bronze final en Gironde. »

Il s'agit de la période intermédiaire entre le véritable âge du bronze et le premier âge du fer que M. Coffyn situe entre — 1250 et — 725. C'est une période de grands bouleversements sous l'influence d'éléments déferlant de l'est apportant un nouveau mode sépulcral : peuples des champs d'urnes.

Au bronze final, se croisent dans notre région les grands courants commerciaux et culturels qui se manifestent le long des côtes atlantiques. D'*Ibérie* arrivent *les haches à talon,* élancées, à double anneau (Tarbes, Ariège, Créon, Courbillac [Charente], Le Falgouët [Finistère]).

De l'est : les premiers groupes du peuple des champs d'urnes atteignent la Gironde et franchissent l'estuaire : haches à ailerons médians et terminaux du *Médoc* et du Blayais.

Le bronze final en Gironde est caractérisé par des camps de hauteurs, souvent à rempart arciforme et une série de dépôts : Créon, Cézac, Braud, Bourg, Cubzac-les-Ponts, Izon, Saint-Denis-de-Pile, Rauzan, Pineuilh, rive nord de la Gironde et le long de la Dordogne. Aucun dépôt au sud de la Garonne. Par rapport au bronze moyen : déplacement de l'habitat (nécessités commerciales et stratégiques).

Les objets de bronze se rattachent à ceux de l'est de la France, sauf quelques haches à douille et outils anciens (haches médocaines à rebord, haches à talon).

Originalité : épées de style atlantique primaire, pistilliformes à soie plate et bords relevés avec trous ou fentes de rivetage, décoration de filets incisés et ponctués ; avec elles, on a trouvé des bouterolles losangiques et des pointes de lance à courte douille (il y en a onze), groupe antérieur à celui des épées « en langue de carpe » dont nous ne possédons aucun élément.

La datation chronologique est délicate, toutefois, M. Coffyn pense pouvoir opter pour le premier quart du VIIe siècle avant J.-C. (isolement de notre groupe en regard de la vaste province de l'épée en langue de carpe et absence de tout élément tardif (palafittique ou launacien).

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 1965

Remise annuelle des récompenses

Présidence de M. le professeur F.-G. Pariset, président.

Le rapport moral pour l'année 1964 est présenté par M. Marquassuzaa, secrétaire général et *le rapport financier* par M. Forton, trésorier.

M. J. Coupry, directeur de la circonscription des antiquités historiques, remet le diplôme de la Société à Mlle G. Emard, M. J. Ducasse, M. Crochet, M. Alexandre Jerebzoff, pour leurs travaux et recherches.

M. le Maire de Bordeaux, représenté par M. Léon, conseiller municipal, remet ensuite le diplôme de la Ville de Bordeaux à M. Jean Marcadé, maître de conférence d'archéologie et d'histoire de l'art antique à la Faculté des lettres, pour ses nombreux travaux dont plusieurs intéressent particulièrement notre région.

M. Maccioni, représentant M. le Préfet, félicite la Société pour son activité et son désintéressement.

Commentaire de diapositives sur les excursions de l'année 1964, par Mlle H. Espagnet, 26 avril 1964 (Aubeterre et Chalais) ; 24 mai 1964 (Landes et Béarn) ; 4 octobre 1964 (Sauternais-Bazadais).

Cette projection fut, un jour d'Assemblée générale, une innovation fort appréciée.

SEANCE DU 9 AVRIL 1965

Présidence de M. Marcade, vice-président.

Communications :

Mlle Emard : « La villa de Plassac (Gironde). »

Le Touring Club de France a créé à Bordeaux une équipe du Groupe archéologique antique dont Mlle Emard est l'animatrice. C'est au nom

de cette équipe qu'elle fait communication des résultats obtenus après deux ans de travaux.

1. Le site de Plassac était connu (communications brèves en 1883, 1897, 1939). Il était question de « *la* » mosaïque, mais on ne possédait que peu de documents.

2. Sondages et fouilles furent facilités par le Dr Irène Bernard, propriétaire du « Clos du Chardonnet », proche de l'église.

3. Résultats obtenus à ce jour : la fouille axée sur la mise au jour de constructions révèle : *9 pièces en partie reconnues* dont 2 sur hypocauste rayonnant ; *6 mosaïques ; mobilier :* peu abondant ; *11 pièces de bronze* de Commode à Valentinien II (IIe au IVe siècle) ; *tessons* de diverses époques céramique, généralement locale, avec quelques fragments de sigillée sans décor, dont un fragment de *lampe* avec marque incomplète de Caius Opp(ius), potier du IIe siècle (Ins. rom. de Bordeaux, n° 403 et 399, de Camille Jullian) ; 1 bracelet en bronze à stries et chevrons ; 3 fragments de colonne et une base ; des fragments de marbre.

Enfin, Mlle Emard présente, au nom de son inventeur, un habitant de Plassac, une trouvaille fortuite faite non loin du chantier et de la Garonne :

Statuette en bronze de la catégorie des petits bronzes figurés représentant un prêtre sacrifiant : tunique à plis un peu raides ; à la main gauche, une patère ; à la main droite, un bâton d'argent.

A propos de ces fouilles, M. Séronie-Vivien présente le chef d'une équipe de géophysiciens opérant à Plassac pour expérimenter la technique de prospection électrique en archéologie.

SEANCE DU 14 MAI 1965

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Communications :

M. FRIQUET : « Vestiges romains à Saint-Germain-du-Puch et à Nérigean. »

M. Friquet s'est intéressé à des trouvailles faites *en 1946* dans la propriété de M. Coudreau, au nord du manoir du « Petit Puch », entre le bourg de Saint-Germain-du-Puch et le chemin du Grand-Puch.

On découvrit, au cours de labours profonds, des maçonneries : E = 90 cm. Long. = 24 m. Larg. = 16 m. Une partie centrale : 16 × 8. Quatre divisions de : 8 × 8. Tessons de tuile et fragments de poteries. (L'emplacement recouvert par la terre ne fut pas retrouvé ultérieurement.)

1956 : fragments de tuiles à rebord et de poterie gallo-romaine commune ; 3 pièces : petit et grand bronze de Constantin, un Marc Aurèle (présentation faite à la Société archéologique de Libourne le 28 octobre 1956, *Bulletin* 82, n° 100).

La situation de l'emplacement signalé au Petit-Puch (au bord d'un chemin disparu qui aboutissait à la route D 20, en face du chemin menant

à Nérigean et au-delà de la Croix de l'Espelette dans le vallon de Bisqueytan) l'associe à une région riche en vestiges romains. On peut aussi signaler d'autres trouvailles (maçonnerie, foyer de briques) au N.-E. du chemin dit du « Moulin à Vent ».

M. MAURIN : « Fouilles à Neuvicq (Charente-Maritime). »

Lieu des fouilles : région de Montguyon, à 30 km environ au S. de Jonzac.

Cimetière mérovingien découvert il y a une centaine d'années, lors du tracé de la route départementale de Jonzac à Chalais. Les nombreux sarcophages découverts à ce moment et en 1886 ont disparu, mais non sans laisser de traces.

1946 puis 1950-1956 : nouvelles découvertes, mais aucun renseignement : tout a été cassé et dispersé pour empierrer les chemins.

1964-1965 : nouveaux travaux pour supprimer un tournant de la route en la faisant passer à travers le cimetière dont l'origine doit remonter au XIe siècle comme l'église voisine (trois siècles d'abandon après les Mérovingiens). M. Maurin a trouvé une situation lamentable. Il a étudié les formes, le mode de groupement, les inscriptions et le mobilier.

Formes : peu d'originalité, forme classique en bâtière (deux à toit plat).

Matériau : calcaire tendre de Jonzac. Beaucoup sont en tuiles plates et semi-rondes, mais *non* romaines.

Décor : inexistant, sauf pour un sarcophage avec stries à chevrons.

Groupement : deux secteurs E et O séparés par un espace vide marqué par un tronçon de mur.

Premier secteur à l'est : tombes pour deux ou trois squelettes, bras croisés ; foyer suivant rite connu (alignées par rangées).

Deuxième secteur à l'ouest : tombes pour un seul squelette, bras allongés.

Inscriptions : grand intérêt par leur nombre (39 depuis le siècle dernier) et parfois la qualité de la graphie. (Inscriptions relevées par estampage et moulage.) On constate dans ces noms des traditions gallo-romaines (Martina, Ursus, Clarus), l'influence barbare dans la forme losangée du O. Le U carré dans Ursus, forme rare. Inscription Virina (très belle graphie) précédée d'une croix à Chrisme. Quelques lectures posent des problèmes : *Senoca* (Sainte Senoque dans Grégoire de Tours). D'autres sont plus difficiles à comprendre.

Mobilier : rare : une fibule, disparue depuis sa découverte ancienne (dessin dans Salin), deux monnaies ; un scramasax ; 1961 : une plaque-boucle, détruite mais consignée dans Salin. Une céramique sigillée grise, de petits vases. 1964 : des fragments de vase striés, vase que M. Maurin a fait reconstituer par un potier. Des fragments importants d'un beau plat chrétien de céramique sigillée grise, sans engobe (au centre, motif : cerf, palmes, poisson ; pourtour : croix avec chrisme, triangles emboîtés (symboles trinitaires ? — enfin bâtons mystérieusement assemblés).

Pour finir : pièce remarquable : plaque-boucle de décor simple, champ en forme trapézoïdale, orné d'un dragon au dessin inédit.

Date du cimetière difficile à préciser.

SEANCE DU 11 JUIN 1965

Présidence de M. le professeur MARCADÉ, vice-président.

Communications :

1. MM. GAUTHIER et VIVEZ présentent quelques tessons de poterie grise commune et de poterie noire peignée, datant sans doute du IVe s., récemment découverts à Bordeaux, rue Camille-Godard.

C'est à l'occasion de la pose de canalisation du « tout à l'égout » qu'a été mis au jour, dans cette rue, le 4 juin 1965, un sarcophage en plomb accompagné de différents objets et fragments antiques en verre et en poterie parmi lesquels les tessons présentés. Grâce à l'heureuse intervention de M. Vivez qui surveilla la découverte de ces objets, il fut possible de les retrouver rapidement et de les identifier. Le sarcophage se trouvait à l'Institut médico-légal : un fragment de céramique noire et les débris d'une ampoule, à panse sphérique en verre incolore, accompagnaient les quelques ossements recueillis. Au commissariat étaient déposées : une petite cruche (hauteur : 18 cm) à deux anses, en poterie commune rouge sans engobe, et une fiole fusiforme en pâte vitreuse incolore (longueur : 26 cm).

Ces quelques éléments et particulièrement la fiole, caractéristique de l'époque de Constantin et de ses successeurs, permettent de proposer la date du IVe siècle comme celle de l'inhumation et l'on touche peut-être là à un point du « Pagus Novarus », mais il convient d'affirmer cela avec prudence tant que tous les objets n'auront pas été réunis et soigneusement étudiés.

M. le professeur MARCADÉ : « A propos des reliefs de la chapelle du château de Gramont à Bidache. »

Dans la partie nord de ce château, on peut voir une grosse tour ronde, médiévale, transformée en chapelle entre 1640 et 1650, avec porte à entablement sculpté où l'on voit une frise d'angelots en bas-relief portant les instruments de la Passion.

Sans apporter d'éléments au problème du classement stylistique et chronologique de ce morceau d'architecture, M. Marcadé s'attache à souligner le côté antiquisant du décor de cette porte qui paraît curieux pour un archéologue classique, car on peut s'étonner de ce que ces reliefs présentent des analogies avec les thèmes antiques dans une iconographie aussi chrétienne.

Ce rapprochement peut pourtant être recherché dans la nature des personnages, dans l'apparence qu'on leur donne, ou dans la signification que revêtent les objets, ou enfin dans l'idée même de la composition qui accommode à l'imagerie chrétienne un modèle fourni par l'art antique ; ces anges enfantins à ailes courtes, alignés, marchant et courant, sont comparables aux génies des frises de la maison des Vettii à Pompéi ou à ceux de nombreuses mosaïques.

Le mouvement des petits personnages de Bidache se retrouve sur des œuvres d'art antique (sarcophage de Londres, plaque de la collection Cook de Richmond, mosaïque de la Maison des Masques, sarcophage d'Athènes). Ces personnages sont bien des angelots mais compris et traités dans la plus fidèle tradition des petits génies ailés de la fable gréco-latine.

On peut encore souligner l'opposition et la disproportion entre les emblèmes terribles de la Passion (*arma Christi*) et l'enfance des angelots qui les traînent, que l'on retrouve dans l'art antique lorsque, par exemple, les Erotes s'affairent à façonner et forger les armes d'Arès.

On retrouve aussi dans le relief de Bidache la même ambiance symbolique que celle créée par les bambins allégoriques des « Saisons » ou ceux de la frise de la cella du temple de Vénus génitrix sur le forum Julien où ils soulèvent le lourd carchesium Bacchi ou hissent le carquois des Létoïdes, ou encore exposent le bouclier de Minerve sur un cippe tout à fait semblable à celui où s'assied l'angelot de Bidache présentant le voile de Véronique.

La série des bas-reliefs dite « des trônes des dieux » où figurent des putti ailés paraît avoir servi de modèle à la frise de Bidache. O. Forzetta, au XIVe siècle, O. Spreti au XVe et le P. Peretti au XVIe ont mentionné ces bas-reliefs conservés à Saint-Vital de Ravenne qui semblent avoir inspiré cette version chrétienne d'une iconographie païenne, conservée dans une église d'Italie.

SEANCE ANNUELLE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 1965

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

En début de séance, M. le Président prononce l'éloge de M. Yves Renouard disparu au moment où le troisième tome de l'*Histoire de Bordeaux*, « Bordeaux sous les rois d'Angleterre » était à peine achevé sous sa direction.

M. GARDELLES, professeur à la Faculté de Lille : « La Renaissance et l'humanisme à la cathédrale de Bordeaux. »

Le gros œuvre de la cathédrale était achevé bien avant le XVIe siècle. Jusqu'en 1520 les maîtres-d'œuvre ne semblent pas influencés par la Renaissance, mais de 1530 à 1540 la construction de la tribune des orgues, du contrefort de Gramont et du jubé témoigne de la pénétration des formes et de la pensée de la Renaissance dans la France du Sud-Ouest.

La tribune des orgues, 1530 :

Les travaux de Combes 1809-1811 ont rendu difficile mais *non impossible* son étude. Les arcs étaient au nombre de quatre ; Combes en a réduit le nombre à trois afin qu'un arc central corresponde à la porte qu'il avait percée à l'ouest ; il a laissé deux niches, l'une au midi, l'autre au nord. Les éléments anciens ont été réutilisés dans une large mesure, mais placés dans un ordre différent de l'ordre primitif (plaques en relief placées à l'intrados des arcs). Les ornemanistes Bonino et Queva ont fait les raccords en décorant les panneaux extrêmes qui se distinguent de l'œuvre de 1530 (perfection mièvre, thèmes pompéiens ou égyptiens propres à l'Empire).

L'œuvre de 1530 comporte quarante et une scènes sur plaques alignées à l'ouest des intrados avec trente fois le « putto », tantôt aptère, tantôt ailé. Le sculpteur a copié des éléments antiques dans l'esprit de la Renaissance, mais avec une certaine maladresse. La décoration d'une chapelle de l'église désaffectée de Saint-Siméon présente les mêmes carac-

tères, or pour cette dernière il y a eu un contrat passé le 9 février 1530 avec Guillaume Médion qui avait œuvré à l'Annonciade avec Gallopin (d'après les recherches de M. Roudié). Médion passait pour un spécialiste du nouveau style (il avait eu connaissance de plaques de bronze créées à Padoue au XVe s.). Il n'est pas sûr qu'il soit l'auteur du décor de Saint-André, mais il se peut que ce soit un sculpteur sorti de son atelier.

L'esprit chrétien ne souffre pas de la figuration des Eros, des Vénus ou des Hercules : les symboles païens prennent un sens chrétien : le programme a été fixé par l'archevêque et son chapitre fort ouvert à l'humanisme (Lancelot du Fau, président des enquêtes au Parlement de Bordeaux, chanoine en 1491, évêque de Luçon en 1515, mort en 1523, possédait cent soixante-dix-sept ouvrages (anciens, récents comme Martin Luther, humanistes italiens). Les reliefs de la tribune des orgues reflètent les idées philosophiques, éthiques ou religieuses des humanistes. Leur interprétation est le fruit d'une recherche difficile, laissant large part à l'hypothèse. La maladresse de l'exécution prouve le retard relatif des arts par rapport à la pensée et à la littérature de cette époque.

Le contrefort de Gramont :

Il garde par ses fonctions dans l'édifice un caractère traditionnel mais il est fortement marqué par la Renaissance avec des différences laissant supposer un changement d'équipe en cours d'exécution. Commencé en 1531, il est terminé en 1540. Les ordres se succèdent sans régularité (composite au rez-de-chaussée et au premier étage, corinthien au deuxième étage). Ce dernier seul présente une rigueur classique. Ces différences peuvent être liées au fait que Mathelin Gallopin, maître des œuvres de la cathédrale, mourut en 1536. Il y a dualité également dans le décor sculpté : maladresse des « putti », coquilles plates rappelant le rétable contemporain de Saint-Siméon. S'agit-il de Médion? Par contre, les médaillons de la frise sont dus à un bon artiste. Ces figures sculptées *après la pose* pourraient être contemporaines du « tempietto » supérieur.

Le jubé :

Contrat passé le 15 décembre 1540 entre le chapitre et le maître maçon Gabriel Bourgoing.

Détruit par Combes en 1804, il nous est connu dans son état au XVIIIe s. par les plans et l'aquarelle de Brun et par les éléments conservés : bas-reliefs que Combes a placés sous la tribune et encadrement de la porte centrale décorant les abords de la niche creusée dans la paroi méridionale de la nef.

Il est possible que ce jubé n'ait jamais été achevé. La porte, les pilastres, les écoinçons peuvent rappeler *de loin* l'art de Jean Goujon (Renommées tendant couronnes et rameaux).

Dans le panneau de la Résurrection, le thème antique imprime sa marque au thème chrétien : le Christ chevauche l'aigle, symbole de saint Jean, à la manière de Jupiter ; en haut, à droite, le chêne dodonéen : même rappel de l'antiquité et de l'Italie du Quattrocento dans la « Descente aux limbes » (thèmes développés par Dürer, par Mantegna, Bellini, le Rosso, le Primatice). Le sculpteur des bas-reliefs était peut-être un Italien ou avait voyagé en Italie.

Ainsi, entre 1520 et 1540 l'art nouveau triomphe à Saint-André de l'art gothique traditionnel qui pratiquaient encore exclusivement entre

1511 et 1519 les maîtres d'œuvre Imbert Boachon et Mathelin Gallopin. Les idées humanistes, paganisantes et néo-platoniciennes, qui n'excluent pas la ferveur chrétienne, ont dicté le choix des thèmes développés comme dans l'Italie du Quattrocento, grâce à un groupe de chanoines humanistes.

M. Christian TAILLARD : « Les buffets d'orgue au XVIIIe s. à Bordeaux. »

Le grand siècle de l'orgue à Bordeaux est le XVIIIe. Les intendants, Dupré de Saint-Maur, Tourny, ont enrichi la ville ; les Bordelais aiment la musique. Nous pouvons aujourd'hui voir cinq de ces buffets d'orgue : à Sainte-Croix, à Saint-Michel, à la cathédrale, à Saint-Seurin et à Notre-Dame. Les archives renseignent sur les dates de construction, les auteurs et les prix.

Sainte-Croix : le plus ancien, 1748, par Dom Bedos.

Saint-Michel (1760-1765) : Alary pour la tribune, Cessy et Audebert pour les sculptures, Micot, pour la facture. Prix 20 000 livres.

Saint-André (l'orgue provient de Saint-Pierre de La Réole) : il est aussi de Micot.

Saint-Seurin (1771-1773) : Laclotte pour la tribune, Cabirol et Cessy pour les sculptures. Prix : 30 000 livres.

Notre-Dame (1781-1783) : par l'Allemand Schmit, facteur itinérant, atelier du couvent. Entre 1748 et 1783 on peut, par la comparaison des prix, voir que le coût de la vie avait augmenté d'un tiers.

Par ailleurs, on suit les progrès techniques réalisés : l'orgue de Dom Bedos possédait cinq claviers dont une nouveauté : le clavier de bombarde ; le hautbois apparaît à Saint-Seurin, à Notre-Dame, la clarinette et tous les jeux de bouche et d'anche.

L'étude artistique montre que les artistes bordelais se soucient peu de l'unité de style mais l'ensemble composite est toujours harmonieux.

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 1965

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Mlle H. ESPAGNET met à jour la question de Saint-Macaire qu'elle avait posée devant la Société archéologique dans une communication du 10 février 1963 et dont *La Vie de Bordeaux* du 2 mars 1963 avait donné le compte rendu sous le titre : « Sauvera-t-on Saint-Macaire d'une ruine complète ? »

M. Henry Gireau, propriétaire du relais Henri IV, a fait restaurer avec goût la tour d'escalier Renaissance qui, privée de charpente, menaçait ruine, ce que Mlle Espagnet avait signalé. Il s'est mis à la tête d'un mouvement agissant.

Résultats acquis :

1. Fondation d'une société « Histoire et tourisme à Saint-Macaire ». But : « Mettre en valeur les richesses incomparables que constituent les sites, les édifices et les monuments historiques de Saint-Macaire, provoquant ainsi la venue de nombreux visiteurs, ce qui accroîtra nécessairement le potentiel économique et social de ses habitants. » (*Journal officiel* du 15 janvier 1965).

2. Arrêté du ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles en date du 22 avril 1965 :

« Article premier. — Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la Gironde le village de Saint-Macaire et une partie de ses abords comprenant les parcelles cadastrales suivantes : Section A 2, n° S. 242 à 635 inclus, 652, 674 à 683 inclus et 688 à 700 inclus... »

Présentation d'objets :

M. VERMEYLEN : arme d'hast, provenant de la commune de Lignan, château Puygerin.

Cette arme a été trouvée par M. Subirarin. C'est une sorte de hallebarde (?) XVe ou XVIe (?). Elle offre la particularité de porter latéralement une sorte de croissant rattaché à la lame par des tenons mobiles (concavité tournée vers l'extérieur)[1].

M. AVEILLE : poids en plomb, forme de toupie, muni d'un anneau de fer, poids, 773 g.

Ce poids fut trouvé dans un contexte archéologique qui a livré du paléolithique et du néolithique, à 3,500 km à vol d'oiseau de Nayrolles, site où fut trouvé le racloir triangulaire en bronze exposé au musée d'histoire naturelle de Montauban (collection Devals). Le commerce avait acquis à l'âge du bronze un grand développement en Méditerranée, d'où l'usage de systèmes pondéraux dérivés du système phénicien comportant une série forte et une série faible (Saglio et Pottier).

Si l'on s'en rapporte à la liste des exemplaires décrits par R. Forrer (musée de Strasbourg), le poids de la palafitte de Colombier (lac de Neuchâtel) pèse 390 g. La pièce présentée appartiendrait à la série forte.

Communications :

M. le docteur LASSERRE : « L'art décoratif des porcelainiers de « La « Fontaine au Roy », à Paris au XVIIIe et au XIXe s., de Locré-Russinger aux Pouyat. »

L'occasion de cette étude très documentée est la découverte à la Foire de Bordeaux d'une centaine de dessins que le docteur Lasserre a classés en vingt-quatre planches.

Provenance : « Manufacture de porcelaine de Pouyat frères, Fontaine au Roy, n° 39, faubourg du Temple et rue Vivienne, n° 19. »

Date : 1818 (au dos d'une planche).

Origines de cette fabrique : XVIIIe siècle.

14 juillet 1773 : J.-B. Locré de Roissy fait sa soumission et dépose sa marque : « Aux deux torches croisées » devant le lieutenant général de police et reçoit autorisation d'ouvrir une manufacture de porcelaine allemande.

1774 : il s'adjoint comme directeur de fabrication Laurent Russinger qui avait été sculpteur à Hoechst.

1. Ultérieurement, M. Marquassuzaa, secrétaire général, a pensé qu'il pouvait s'agir d'une *vouge*. Le conservateur du Musée de l'Armée, le colonel Weimar, ayant été consulté, a, sur la vue du cliché, confirmé qu'il pouvait s'agir d'une hallebarde ; il y en avait environ cent cinquante types au XVIe s., celle-ci était bien à usage de vouge.

10 août 1787 : Locré disparaît.

27 Fructidor An V : Russinger s'associe avec François Pouyat. L'autorisation de fabriquer était soumise à des restrictions précises (couleurs « nuées », dorures, figures), afin de protéger Sèvres, manufacture royale. Ni Locre, ni les autres fabriques parisiennes n'en tiennent compte. La production de Locre est importante et de qualité. Il fournit la France et l'étranger.

Les marques : Locre et Russinger.

1. La marque déposée en 1773 « Aux torches croisées » : bleu plus ou moins déteint.

2. Deux épis croisés imitant les épées de Meissen (Saxe), accompagnées souvent des lettres : F.D. - D.P. - S.C., A,RB, C C et d'une date : 1772, en creux dans la pâte.

3. *Marques de Russinger et Pouyat :* en bleu, plus rarement en violet, en or. Pouyat et Russinger : P.R. (pot à lait musée de Sèvres), P.Y. (les deux torches croisées ; les deux épis croisés, suivis, semble-t-il, du chiffre 4 déformé) : service à café, style Empire, Musée de Sèvres.

4. *Pour les biscuits de Locré et Russinger :* les deux torches, les deux épis croisés en creux, parfois accompagnés du monogramme d'artistes ou de décorateurs. Locre Fecit anno 1774 Rwamf.

Fabrication au XVIIIe s. : variée.

a) biscuits en porcelaine dure d'après Watteau et Boucher ;
b) œuvres de circonstance : ex. le Dauphin et la Dauphine.

Caractéristiques et décoration : Porcelaine dite « allemande », irrégulière, défauts dissimulés par ornements ; opaque et assez épaisse, comme celle des autres fabriques à cette époque (sauf Sèvres) ; translucide pour les produits de choix. Décoration : très variée, les thèmes reflétant le goût du siècle, notamment pour les fleurs peintes au naturel.

La fabrique au XIXe siècle :

Le 18 Nivose An VIII, Russinger se retire de l'association avec Pouyat.

Le 24 janvier 1810, François Pouyat vend la manufacture à ses trois fils : Léonard, Jean-Baptiste et Jean, dit plus tard Pouyat-Duvignaud.

Le 21 mars 1816 : association avec Le Bourgeois. La manufacture continue de fabriquer jusqu'en 1823 sous le nom de « Pouyat frères ».

Les planches de dessins paraissent dater en partie des années 1810-1823. Leur présence à Bordeaux peut avoir deux explications possibles : documents confiés à un transitaire en vue de l'exportation ou apport d'un transfuge à l'une des usines bordelaises (Lahens et Rateau, ou David Johnston, ou Vieillard).

On retrouve dans les dessins les tendances décoratives de la Restauration : prolongement de la Révolution et de l'Empire, naissance du Romantisme. Influence d'Alexandre Brongniart, fils du grand architecte.

SEANCE DU 12 DECEMBRE 1965

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Présentation d'objets :

M. VERMEYLEN : Stèle funéraire trouvée à Camiac en 1960 par M. Ragot. Très intéressante trouvaille. Bien qu'il manque un fragment important de la partie supérieure, on distingue le chrisme avec l'alpha et l'omega dans un cercle. A gauche, hors du cercle, une figure faite de lignes rayonnantes, diamétralement disposées, symbole probable du soleil, et à droite, un autre chrisme, non cerclé, de dimensions semblables à la figure solaire (environ 3 cm). Inscription en beaux caractères : HIC JACET PECULIA IN PACAE.

Communications :

M. le professeur Etienne : « Sur les récentes trouvailles en Garonne. » (Il s'agit d'une mise au point.)

1. *Circonstances :* la drague *Iris* a ramené avec la grave des pièces de monnaie romaine, les 2, 15 et 16 novembre 1965. Le 3 novembre, 107 monnaies, recueillies le 2, ont été confiées à M. Bénusiglio et acheminées vers le cabinet des médailles. Le 15 novembre, nouvelle charge passée dans les cribles de l'entreprise Diaz. Le 18 novembre, une équipe d'étudiants dirigée par M. le professeur Etienne récupèrent, dans 40 m³ de grave, 230 monnaies qui deviennent propriété de l'Etat.

2. *Lieu des trouvailles :* précisé et balisé le 21 novembre au km 61, en face de Camblanes et de Quinsac.

Il ne s'agit pas uniquement de monnaies, mais elles restent un élément d'étude, intéressant, bien que ce ne soit pas *le plus* important.

M. le professeur Etienne espère en réunir un millier, ce qui permettra de travailler dans de bonnes conditions. Ceux qui en possèdent encore sont tenus de les déclarer. Il en donnera « décharge ».

3. *A côté de la question des monnaies se pose celle de la céramique :* 2, 15 et 16 novembre : céramique en pâte jaune ou grise mais atypique. 21 novembre : monnaies et céramique sud-gallique de pâte et de facture excellentes.

M. le professeur Etienne estime qu'elle n'est pas postérieure au Ier siècle, elle date des Flaviens : *c'est la découverte capitale.* Enfin, le 3 novembre, un clou de charpente (20 cm), typique époque romaine (ce clou a été perdu mais a été dessiné par un matelot). 2, 15 novembre : éléments ligneux. 21 novembre : fragment de pierre ; les hommes-grenouilles ont découvert au toucher deux pieux droit dans la vase, appartenant peut-être à un élément plus important.

4. *Intérêt :* l'étude des monnaies permet de situer le naufrage entre février 155 et février 156, âge d'or de la dynastie des Antonins (au départ : une monnaie d'Antonin le Pieux, frappée le 10 décembre 154 et ensuite, une de 155).

Il s'agit de monnaies de bronze dit aurichalque (métal composé de quatre parties de cuivre pour une de zinc) sesterces et dupondii. Belle frappe. L'ensemble donne la physionomie de la circulation au IIe siècle (55 Antonin le Pieux, 215 Hadrien, 174 Trajan, 22 Nerva, 62 Domitien, 32 Vespasien, 5 Gallien, 2 Claude). Période de prospérité économique où l'Empire romain fait circuler une monnaie fiduciaire. Sur le plan de l'économie de l'Aquitaine, l'intérêt est grand.

S'agirait-il de l'épave d'un bateau fluvial ? Pour la première fois, nous pourrions avoir une barque de Garonne. En toute hypothèse, la cargaison de vin aurait été vendue à Bordeaux (vin en barrique) et l'armateur revenait avec le produit de la vente. Il faut évidemment se garder de conclusions hâtives. Il reste beaucoup à faire pour compléter les éléments d'étude et *vérifier les hypothèses.*

M. CROCHET : « Les fouilles de la rue Arnaud-Miqueu, céramique et objets recueillis. »

Circonstances : terrassements en vue d'agrandir les « Nouvelles-Galeries », côté rue Arnaud-Miqueu. 4 octobre 1963 : mise au jour, à 3,50 m de profondeur, de vestiges gallo-romains, notamment de la mosaïque dénommée par M. D. Nony, « Le Jardin du Paradis ».

La mosaïque découverte paraît appartenir au IVe siècle (bien que la prudence oblige de donner comme limites : du IVe au VIe). Elle mesure 12 m², soit la moitié de la superficie qu'elle devait avoir.

Elle présente une très riche bordure constituée par une double guirlande entrelacée sur un fond hérissé rouge ou noir. Les angles étaient occupés par un motif cruciforme encadré par quatre vases sans anses dont un seul subsiste. Le panneau central était orné d'amphores avec anses à volutes et panse décorée de folioles imbriquées. (Il n'en reste qu'une.)

Dans chacune des deux fontaines fleuries diamétralement opposées, s'abreuve un pigeon ramier ; au-dessus, un dauphin. Au milieu, des arbres portant feuilles et fruits. Au pied, des corbeilles chargées des mêmes fruits. L'ensemble des motifs apparaît comme étant d'inspiration « judéo-chrétienne ».

Cette trouvaille n'est pas isolée, on a recueilli :

1. *Gallo-romain :* nombreux tessons de « sigillée », notamment : un fragment d'une coupe 29 Dragendorff (D. original : cm 18) ; un mortier en pâte ocre rouge à lèvre légèrement tombante (D. cm 30) ; un fond de lampe à huile ; un peson de tisserand ; plusieurs débris de verre opaque à angles arrondis, verdâtres, E. 3 à 5 mm ; un petit motif de bronze, un socle, base de colonnette. On a également exhumé une colonne brisée en marbre gris veine (long. 2 m environ ; d. 26 cm). Au niveau de la mosaïque, à 3,50 m, des surfaces carrelées. Sous la mosaïque, une canalisation, des murettes de brique, un petit bassin circulaire de d. 1,40 m ; des substructions importantes sur radier de chêne ; plusieurs pointes de pieux équarris en chêne.

2. La céramique postérieure à l'époque gallo-romaine est abondante : 100 tessons provenant de vases et de jattes d'un d. de 15 à 25 cm, en pâte blanche ou rosée plus ou moins fumigée, siliceuse, parois rugueuses (poterie dite « barbare ») ; une poterie gris bleuté, lissée noire, exceptionnellement lissée jaune, dite « paléo-chrétienne » (abondante dans la région) ; des fragments portant des symboles chrétiens (colombe associée au chrisme, étoile et palme, cerf et chien avec palme et soleil, etc.),

un fond de plat avec une marque de potier : « EX OFFICINAE OSTLOCI »; des bols sur pied de forme sphérique, unis ou décorés (d. de 11 à 15 cm); des coupes et coupelles à pied annulaire ; des débris d'anses nervurées ; un fragment de mortier, forme conique, lèvre à gorge, fond garni de fins graviers.

3. Débris céramique, d'âge plus récent, extraits d'un puits au sud du chantier : pots globuleux à bec ; vases cylindriques, mal vernissés, à deux anses, à pâte siliceuse beige plus ou moins foncée, à lèvres plates ou redressées, dessins linéaires ou méandrés de couleur marron ; un petit animal en verre soufflé (tête de chien ? et corps d'oiseau) (XVIe) ; un débris de pied de verre irisé orné d'un bouton à godrons ; de nombreux débris humains pouvant provenir du cimetière de la chapelle Sainte-Catherine.

M. Crochet rappelle que c'est dans le voisinage proche des « Nouvelles Galeries » que fut trouvé, il y a quelques années, le fameux col d'amphore avec marque « Porcius » (M. Porci).

M. Marquassuzaa fait observer que c'est la première fois que l'on trouve à Bordeaux une poterie chrétienne faisant mention certaine d'une officine.

⁂

Renouvellement du tiers soratnt par voie d'élection :

MM. BASTIDE, COUSTE, MARCADÉ, PARISET, PELLEREAU sont réélus.

SEANCE DU 9 JANVIER 1966

Présidence de M. le professeur MARCADÉ, vice-président.

Présentation d'objets :

M. VERMEYLEN : un fragment de brique à rebord trouvé dans la propriété Sauney, chez M. Gay, à Carignan (Gironde). Marque incomplète : UTISS (MERULA TO)UTISS(AE).

Centenaire de la Société française de numismatique :

M. BENUSIGLIO : compte rendu des manifestations organisées à Paris en juin dernier pour célébrer ce centenaire.

La participation de notre région était plus qu'honorable avec six membres : MM. Bastide, Benusiglio, Cabarrot, Capra, Cougoul et Nony. représentant le cercle Bertrand-Andrieu.

Ce cercle a également participé à l'exposition de l'Hôtel de la Monnaie par la présentation de la collection de M. Forton et de médailles appartenant à la Société archéologique de Bordeaux.

D'autre part, M. le professeur Etienne a fait une communication à la Société française de numismatique sur les récentes trouvailles en Garonne.

Communications :

MM. REDEUILH et VIVEZ : « Observations archéologiques à l'occasion de travaux de terrassement à Bordeaux, rue des Allamandiers (1962) et rue Peyronnet (1965) » (Voir page 65.)

M. COUDROY DE LILLE : « Essai de carte de l'Aquitaine pré-romaine. »

A la suite de Camille Jullian, beaucoup d'érudits locaux ont étudié certains aspects de l'Aquitaine d'avant César et, récemment, en 1952 Mlle Fabre a repris ses compilations en analysant les trouvailles archéologiques et en y ajoutant de bonnes conclusions, mais il reste beaucoup à faire sur ce sujet qui est encore très mal connu : les sites archéologiques sont loin d'avoir livré leurs secrets.

César nous donne des renseignements précieux dans sa *Guerre des Gaules* : « L'Aquitaine, située entre la Garonne et les Pyrénées, diffère des autres régions de la Gaule par la langue, les coutumes, les lois... » En 56 avant J.-C., son lieutenant Crassus avait conquis les peuples aquitains confédérés en deux dures batailles, l'une sous les murs de Sos (Lot-et-Garonne), l'autre, au sud d'Aire, à Miramont ; toute l'Aquitaine se soumit définitivement. Ces peuplades aquitaines provenaient d'un amalgame de civilisations : un vieux fond ligure transformé par des influences ibériques, enrichi par les techniques celtiques du travail du fer, pour former ce que nous appelons les « *Celtibères* ». Ces peuplades semblent avoir adopté le panthéon celtique.

1. *Les cités aquitaines :*

Grâce à Pline l'ancien, Strabon, César et Ptolémée, on arrive à déterminer une trentaine de peuples pour lesquels une vingtaine de cités sont localisées : Saint-Bertrand-de-Comminges pour les Convènes ; Tarbes et le plateau de Ger pour les Begerri ; Dax pour les Tarbelli ; Cocosa pour les Cocosates aux alentours de Morcenx ; Lescar pour les Béarnenses, Belin pour les Belendi ; Bagnères-de-Luchon pour les Onessii ; Aire pour les Tarusates ; Saint-Lizier pour les Consorani ; Auch pour les Auscii ; Eauze pour les Elusates ; Sos pour les Sotiates ; Saucats, capitale présumée des Succases ; Lectoure pour les Lactorates ; Bazas pour les Vasates ; Oloron pour les Olorones ; Garris, près de Saint-Palais, pour les Garrites ; et plusieurs tribus des vallées pyrénéennes : les Campani dans la vallée de Campan , les Oscidates dans la vallée d'Ossau ; les Garumni dans la vallée de la Garonne. La frontière de la Garonne n'était qu'approximative car les Boïens du Pays de Buch, les Bituriges Vivisques de Bordeaux, les Volsques tectosages de Toulouse qui débordaient largement dans le département actuel du Gers étaient des peuples celtes.

2. *Les territoires :*

Ces peuplades aquitaines recouvraient des territoires restreints : certaines n'occupaient qu'une vallée montagnarde. Les limites des territoires sont imprécises car plus tard, les Romains ont refait le découpage administratif en créant la Novempopulanie. Néanmoins, les noms de lieux en : Hinx donnent des indications de limites : aux alentours de Dax : Linx, Saint-Martin-de-Hinx et Hinx paraissent déterminer le territoire des Tarbelli. Entre Eauze et Sos, une ligne de douze forteresses pourrait indiquer des frontières, comme au sud d'Aire on a remarqué quinze

mottes ou oppidum dans des communes toutes voisines, presque en ligne. Il semble de plus qu'autour d'Aire et d'Eauze il y ait une véritable ceinture de forts et de camps préromains.

En Gironde, il y avait trois peuples celtibères : les Vasates, les Belendi et les Succases, probablement à Saucats ; mais les tumuli de la région ont été trop peu fouillés.

3. *Les routes :*

Le réseau routier était certainement très important, car il nous en reste de beaux vestiges ; il était orienté N.S. (alors que le réseau romain était plutôt orienté vers l'Italie) et servait de chemins de transhumance ; les routes gauloises suivaient de préférence les lignes de crête.

a) *La route Pyrénées-Garonne* par Sos : Elle passe la montagne au col de Plan, suit la vallée de la Neste, traverse le Gers du sud au nord où elle porte le nom de « Ténarèze » jusqu'à Sos ; elle tourne alors vers le N.E. et vient mourir en face d'Aiguillon ; on retrouve les dalles de la Ténarèze en de nombreux endroits. Des monuments mégalithes sont situés au bord : les trois menhirs de Cazeneuve (Gers) — aujourd'hui disparus —, l'allée couverte de Serbat à Barbaste, ainsi que de nombreux tumuli, enceintes, mottes.

b) *La route Sos-Bordeaux :* Elle est à peu près directe : on suit son parcours dans les bois, c'est le « chemin gallien ». Elle est composée de dalles disposées sur une levée de terre, la « levade ». Sur son parcours, on voit encore les gués aménagés, les carrefours qui desservirent par la suite les villes gallo-romaines des bords de la Garonne, de nombreuses bornes d'époque indéterminée, la bifurcation à Illats de la route romaine de la vallée vers le Mas-d'Agenais. Ce fut aussi la route des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle ; presque partout elle est encore utilisée et sert de limite à plusieurs communes.

A une petite distance, se trouve le dolmen de Peyraoute à Sarcignan, l'allée couverte des Hountettes à Illats. Les trois premières stations de l'itinéraire d'Antonin se trouvaient sur son parcours : *Stomata,* au tournant de la Prade ; *Sirione,* qui indiquait un lieu de culte à la déesse celtique Sirona, devait se trouver dans la commune d'Illats non loin du Ciron qui lui doit son nom, peut-être aux Hountettes. *Tres Arbores* était un lieu de culte au dieu-arbre : il se trouvait au lieu-dit : « Les trois chênes », près de Grignols.

Contrairement à l'opinion de Camille Jullian, il n'y a jamais eu qu'une seule route longeant la Garonne de Bordeaux à Sirione. Hélas ! le chemin Gallien va disparaître, condamné par la construction de l'autoroute Bordeaux-Langon qui emprunte son tracé !

c) *La route qui suivait l'Océan* depuis Soulac, par la capitale des Boïens à Lamothe, jusqu'à Dax ; elle est également rectiligne et construite sur une levée de terre. De Dax, elle rejoignait le col de Roncevaux par Ostabat, Saint-Jean-Pied-de-Port.

d) *La route Bordeaux-Boïos* appelée aussi « la Levade ».

e) *La route Bordeaux-Soulac* porte aussi le nom de « Lébade » et paraît ancienne.

Il a dû y avoir bien d'autres routes néolithiques : il est probable que la plupart des cités étaient reliées par d'anciens chemins qui compléteraient ce réseau routier : chaque vallée pyrénéenne devait avoir la sienne.

(*A suivre.*)

SEANCE DU 13 FEVRIER 1966

Présidence de M. le professeur F.-G. Pariset, président.

Communications :

M. Cousté : « Le château de Bisqueytan, constatations récentes. »

Le château de Bisqueytan s'élève dans la commune de Saint-Quentin-de-Baron. M. Cousté rappelle l'intérêt offert par le site au point de vue préhistorique. La photographie des trouvailles faites dans la grotte de Jaurias (projection) en témoigne. Quant au château, un défrichage récent permet de mieux l'observer. Bisqueytan (l'étymologie du nom demeure incertaine) avait été acheté en 1750 par Montesquieu, déjà propriétaire du château de Raymond, à la fois pour la qualité de son cépage et pour sa situation à flanc de pente qui en avait toujours fait un bon poste de guet.

On peut voir actuellement les courtines dégagées par le défrichage, les machicoulis. Sous le lierre subsiste, bien que fort dégradée, la chapelle servant de magasin à bois. On peut y voir un chapiteau décoré de pommes de pin rondes. Extérieurement, une échauguette porte une silhouette surmontée d'une sorte de coiffe ; le corps, comme stylisé, est allongé, jambe repliée. Bien que le personnage avance de 0,40 m, ce n'est pas une gargouille. Serait-ce une figuration de Saint-Ladre, patron des lépreux, à qui la chapelle était dédiée ?

La projection permet de suivre le commentaire de ces détails architecturaux.

M. Cousté montre en outre des cavités dans la roche, sorte de « chaudrons », d'abord pris pour des silos et qui en réalité étaient en rapport avec « le culte des eaux ».

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 1966

REMISE ANNUELLE DES RECOMPENSES

Présidence de M. le professeur F.-G. Pariset, président.

M. le Préfet de la Gironde est représenté par Mlle Wolff.
M. le Maire de Bordeaux est représenté par M. Léon.

M. Marquassuzaa, secrétaire général.

Lecture du rapport moral, riche des multiples activités de la Société : visites d'expositions sur l'invitation de M. Valensi, conservateur du Musée

d'Aquitaine, excursions en Angoumois, en Bergeracois, en Pays Auscitain et dans le Blayais. Les groupes Bertrand Andrieu et Jules Delpit ont une part de choix dans cet ensemble. Enfin, le tome LXII du *Bulletin* vient de sortir.

M. Forton, trésorier.

Rapport financier révélant des finances saines.

M. Coupry, directeur de la circonscription des Antiquités historiques. Après un rappel des découvertes récentes prouvant que la situation archéologique en Aquitaine est excellente, il procède à la remise des diplômes de la Société archéologique décernés à : M. Jean-Paul Cavignac, M. Pierre Vivez, M. Emilien Perreau, M. Paul Raboutet, président de la Société des Amis du vieux Blaye, pour leurs recherches, travaux divers, préservation de monuments, etc.

M. Léon, conseiller municipal, représentant M. le Maire de Bordeaux, remet le diplôme de la Ville à Mlle Françoise Giteau, conservateur aux Archives départementales ; Mlle Henriette Espagnet, secrétaire de séance à la Société archéologique, pour sa contribution aux activités de la société.

Cette cérémonie est suivie de la projection en couleurs et du commentaire par Mlle Espagnet des photographies prises par elle au cours des quatre excursions de 1965, organisées et dirigées par M. Marquassuzaa, secrétaire général.

1. De la première excursion en Angoumois se dégagent — par la répétition — les traits permanents de l'architecture rurale angoumoisine au XIIe s. (*Roullet, Fléac, Linars, Trois-Palis*). *Châteauneuf-sur-Charente* rappelle plutôt la Saintonge. A *Saint-Michel-d'Entraygues* de plan octogonal, avec huit absidioles, on remarque le très beau tympan. A *La Couronne,* ce sont les ruines de l'abbaye, la demeure des abbés (XVIIIe s.), l'église Saint-Jean-Baptiste (XIIe). A *Bassac,* on trouve quarante stalles sculptées (XVIIIe s.).

2. La deuxième excursion fait une place particulièrement importante à l'architecture seigneuriale dans le Bergeracois à des époques diverses. A *Gageac* : un château du XIVe s. ; puis des châteaux de la première Renaissance en province à *Monbazillac* et à *Bannes ;* à *Lanquais,* un logis du XVe s. avec aile Henri II. Les visites de *Bergerac,* d'*Issigeac,* de *Beaumont,* avec sa bastide anglaise de 1272, ont aussi présenté un vif intérêt.

3. De la troisième excursion, nous retiendrons *Lavardens* et *Roquelaure.* Les richesses archéologiques d'*Auch* font regretter de ne pouvoir consacrer plus de temps à la série des vitraux d'Arnaud de Moles (XVIe s.), aux boiseries et aux chapelles du chœur, aux pousterles et aux vieilles maisons. L'excursion s'est terminée par la visite de l'église de *Biran* dont l'autel est particulièrement remarquable et par la vue du château de *Herrebouc* du XIVe s.

4. La quatrième excursion dans le Blayais est marquée d'abord par la visite du champ de fouille de Mlle Emard à *Plassac,* ce qui a permis de voir les mosaïques récemment dégagées. L'architecture des églises de *Cars,* de *Cartelègue,* de *Saint-Palais,* de *Pleine-Selve* et de *Marcillac* est analysée ainsi que leur mobilier. La *citadelle* de *Blaye* (fortification de *Vauban*), avec les ruines du château de *Rudel,* et le *Musée du Vieux-Blaye* forment le point culminant de cette sortie.

La projection démontre la richesse et la variété des programmes d'excursions de la Société archéologique.

SEANCE DU 15 AVRIL 1966

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Présentation d'objet :

M. VERMEYLEN : fragments de poterie, terre noire micacée, trouvée à Latresne (Gironde), époque mérovingienne (?).

Communications :

M. le docteur LASSERRE : « A propos d'un portrait du Musée municipal de Limoges. Essai d'identification du marquis de Tourny. »

M. le docteur Lasserre fait d'abord un rappel de la carrière de M. de Tourny. Comme intendant de Limoges, en 1730, M. de Tourny prend, en ce qui concerne l'industrie des faïences et des porcelaines, des initiatives que l'on porte habituellement au crédit de Turgot (*Tourny,* par M. Lhéritier, librairie F. Alcan, Paris, 1920).

C'est par une étude comparée d'une succession de portraits de M. de Tourny que M. le docteur Lasserre est conduit à l'analyse d'un émail de Limoges conservé au Musée municipal de cette ville, comme représentant le célèbre intendant.

Pour l'identification de chacun des portraits présentés, l'auteur adopte une méthode scientifique reposant sur la mesure des proportions : front, nez, menton, indice nasal. Il ne fait intervenir qu'en dernier l'interprétation de l'expression, les renseignements donnés par la coiffure ou le costume.

Portraits présentés :

1. Une copie du portrait de Tourny ayant appartenu au notaire Dufau et découvert en 1803 (toutes les effigies, peintures et sculptures s'en inspirent).

2. Deux portraits qui se trouvaient en 1847 dans l'atelier du sculpteur Maggesi qui les avait achetés en 1842 et s'en inspirait pour le buste que la Ville lui avait commandé.

3. Une copie de l'un de ces portraits ayant appartenu à M. Guestier.

4. Un grand portrait par Tocqué, gendre de Nattier (environ 1733).

5. Un pastel : copie par Pierre Lacour, père, du pastel qui aurait été donné par le marquis à son ami, le négociant bordelais Jarreau.

6. Un buste, par Brunet, d'après le pastel n° 1, actuellement dans la salle de lecture des Archives départementales.

7. Des gravures : l'une par P. Lacour fils, d'après le dessin de son père, une lithographie de Conquy, une autre de Légé ; deux portraits par Allais (1747-1748) ; un profil du buste de Brunet ; enfin *l'émail de Limoges* (renseignements communiqués par Mlle Marcheix, assistante au Musée municipal de Limoges) : plaque ovale 145 × 119 mm, émail peint vers 1740 (Musée municipal, n° 157. Exposition des arts appliqués à l'industrie : Limoges, 1885). N° 500, dit « Portrait d'homme », actuellement considéré comme le portrait de Tourny, intendant du Limousin (1730-1743).

De très grandes différences apparaissent au cours de la confrontation avec les portraits précédents : proportions différentes du front,

du nez et du menton ; indice nasal 65° au lieu de 75° et 80° sur le buste de Brunet ; forme de nez différente. Le portrait de 1745 est celui d'un hypertendu ; l'émail présente un homme au visage émacié. Toutefois, M. le docteur Lasserre *ne conclut pas catégoriquement,* il pense — malgré l'avis d'un spécialiste de l'identité judiciaire — et après avoir étudié le portrait de Catherine-Suzanne Aubert, comtesse de Grancey, sœur de M. de Tourny, qu'un doute peut subsister.

M. M. BERNARD : « Sur les caractères de certaines faïences régionales. »

M. Bernard fait un rappel très précis des techniques et de l'historique de la fabrication des céramiques : composition, cuisson, nature de l'enduit, grand feu, petit feu, avantages et inconvénients de chaque procédé, problème des couleurs, notamment du rouge, etc.

L'attribution d'une pièce à tel ou tel atelier est très difficile, les moyens d'investigation actuels restent empiriques, c'est l'étude comparative effectuée sur un grand nombre de pièces qui doit donner des résultats, grâce à la persévérance, car la marque manque le plus souvent.

M. Bernard illustre son propos d'exemples précis empruntés à son expérience personnelle : il convient, après l'impression générale donnée par la pièce à identifier, de considérer la couleur de la pâte — après enlèvement de la patine —, la sonorité, les défauts même de l'émail ; le décor est-il « grand feu » ou « petit feu » ?

La projection de très belles pièces permet à l'auteur de concrétiser l'étude théorique qu'il vient de faire. Il a choisi deux centres régionaux : Bergerac, Samadet, se réservant de traiter La Rochelle ultérieurement.

Bergerac était un véritable centre industriel avec trois faïenceries. On peut voir au Musée du Périgord quatre assiettes marquées M. B. (Marie Bonnet). On trouve, dans cette fabrication, trois décors caractéristiques :

a) Motif de tulipes avec une feuille en travers, grande fraîcheur de coloris, bordure à double filet.

b) Motif floral : rose et lilas.

c) Motif au perroquet perché sur une branche et fougères en couleur ou en noir.

La qualité de ces derniers modèles est médiocre, d'après M. M. Bernard.

C'est en 1731 que débute la fabrication de *Samadet ;* c'est une faïence légère, fine, sonnante.

Le Musée de Lourdes possède une série d'assiettes de Samadet avec motif de la palombe à la tête tournée. Certaines pièces rappellent Moustiers, mais celles-ci ont une composition plus légère, sont d'un dessin plus délicat. D'autres rappellent Montpellier, plat jaune au papillon, bordure avec motif d'argenterie et de perles. Le Musée de Lourdes possède des pièces avec décor au petit feu. Il faut signaler aussi la très importante collection du docteur Sentex de Saint-Sever.

SEANCE DU 13 MAI 1966

Séance présidée par M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Présentation d'objets :

M. CROCHET : 1. Deux pièces de céramiques assez récentes (siècle dernier).

a) Un mortier (commune de Sainte-Colombe).

b) Un débris de rosace (dans des déblais, commune de Beychac et Caillau).

(Ces objets n'étaient pas commercialisés, fabriqués par les potiers dans leurs heures de loisir.)

2. Une serrure provenant des démolitions de la rue Arnaud-Miqueu (XVIIIe s.), deux pènes, bec de cane (remise en état par M. Daudignon, serrurier).

3. Un pieu de chêne extrait d'un fond marécageux rue Arnaud-Miqueu. Son analyse par les laboratoires de Gif-sur-Yvette permet de le dater approximativement du IIe s. av. J.-C.

M. REDEUILH (de la part de M. Videau, de Monségur) :

Un objet en fer, difficilement identifiable, trouvé à Cazaugitat, à 2,400 km de la Butte de Launay, sur l'emplacement d'un château dit « de Marquille », aujourd'hui disparu.

Communications :

M. le professeur F.-G. PARISET : « L'architecte Louis Combes et le néo-classicisme bordelais ».

1. M. le professeur F.-G. PARISET rappelle les *origines* de Combes, né à Podensac et ses attaches, tant familiales qu'amicales, avec des artistes : son père a laissé à l'église de Barsac les magnifiques boiseries de la sacristie ; sa fille épousa le fils de Lacour, lui-même artiste.

2. *Les étapes de la carrière de Combes :*

Il fut élève de Mique et de Peyre. 1781 : Premier prix d'architecture. Séjour en Italie. 1785 : Contrôleur des travaux des terrains du Château-Trompette. L'Académie des Arts. Chef d'une véritable école du néo-classicisme par ses cours et ses conférences.

3. *Ses projets* avant la Révolution : très nombreux : prison, cathédrale, vauxhall, pont bordelais, académie, Palais royal, etc. Les dessins sont précis, élégants, remarquables par l'art des ombres (projections).

4. *Ses réalisations :* maintes maisons particulières à Bordeaux ou dans la région peuvent — par l'analyse du style — être attribuées à Combes ou à son école. Sont de lui : *l'hôtel Acquart* (sur les fossés de l'Intendance) ; *deux pavillons* de côté, en retrait de la cour du Palais-Rohan ; *les étages de la maison de Meyer,* consul de Hambourg, allées

de Tourny, ainsi que le *péristyle* de six colonnes faites avec des blocs de la première enceinte de la ville ; le château Margaux avec ses dépendances.

5° *Les utopies de Combes :* à partir de 1794, ses projets deviennent de plus en plus grandioses et traduisent ses fluctuations politiques.

A Bordeaux, l'influence de Combes se prolonge dans la première partie du XIXe s. par des bâtiments publics ou privés bâtis par ses disciples.

SEANCE DU 17 JUIN 1966

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Présentation d'objets :

M. VERMEYLEN :

Un élément de colonne (quart de cercle) en céramique, provenant de la villa gallo-romaine du Castéra à Latresne.

Fragment de brique avec marque.

M. l'abbé BOUDREAU : Un fragment de poterie samienne avec marque T.G. (voir Camille Jullian et Dr Peynau) et autres fragments de vase (Lamothe).

M. le professeur F.-G. PARISET présente le livre que M. J.-J. Hatt, professeur à l'Université de Strasbourg, vient de faire paraître sur les sculptures gauloises de 600 ans avant J.-C. à 400 ans après J.-C. Cet ouvrage n'apporte pas seulement une mise au point savante, il a pour but de montrer que la sculpture gauloise porte en germe les traits essentiels de la sculpture française, du roman au gothique, de la renaissance au baroque. Cette thèse est appuyée par une très belle documentation illustrée.

Communications :

M. POUSSOU, agrégé d'histoire, assistant d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux : « Le plus grand lotissement bordelais au XVIIIe s. »

Le quartier Mériadeck est issu du lotissement, au XVIIIe s., des terrains — 70 000 toises — appartenant à l'archevêché et aux chartreux.

Mgr Ferdinand Mériadeck Maximilien de Rohan avait un triple but :

1. Trouver les fonds nécessaires à l'édification d'un nouveau palais épiscopal ;

2. Assainir un quartier marécageux et insalubre ;

3. Embellir la ville.

Les terrains furent cédés pour 500 000 livres, devant Me Faugas, notaire, à une compagnie fictive de trois membres : Etienne (premier architecte du Palais-Rohan), Jodrillat et Dufau.

1776 : Bonfin, architecte de la ville, remplace Etienne à la direction.

1778 : Mgr de Rohan veut relancer l'affaire qui languit : deuxième vente à une nouvelle compagnie fictive (Rodesse, Micault de Courbeton et Beauvallon).

1779 : Rodesse, homme d'affaires de haute volée, devient seul propriétaire des terrains de l'archevêché (480 000 livres payées comptant), Mgr de Rohan restant intéressé aux affaires.

1786 : les terrains de Mgr Garnung de Lalande, puis ceux des Minimes s'ajoutent à ceux de l'archevêché.

Les ventes que la guerre d'indépendance américaine avait rendues difficiles jusqu'en 1783 reprennent ensuite avec plus d'intensité.

1783-1789 : avec Trimoulet, bourgeois de Bordeaux qui a remplacé Beauvallon, ce sont les meilleures années, avec maximum en 1784 : 137 actes représentant 220 000 livres.

1789 : chute brusque, puis arrêt pendant la période révolutionnaire.

1821 : fin de la vente.

Le rythme de ces ventes fut variable et les prix très divers. Règlement : d'abord partie au comptant (le reste payable dans l'année), puis au moyen de versements de plus en plus échelonnés (en 1790, cinq ans de délai).

Le montant des travaux est relativement faible : dessèchement : 16 000 livres ; nivellement : 6 900 livres ; frais d'écriture : 30 000 livres (20 % des ventes donnèrent lieu à des contestations).

Les habitants étaient pour la plupart originaires des quartiers voisins : 34 % appartiennent aux couches supérieures ; 46 % sont des artisans (maîtres pour plus de la moitié) ; 6 % sont de petites gens.

Le lot le plus important fut acquis par Cruon (rue de Créon). La plupart des acquéreurs semblent avoir voulu spéculer.

Résultats : pour Mgr de Rohan, réussite ; la construction du palais archiépiscopal a été effectivement financée par l'argent du lotissement. Pour les autres promoteurs : échec dû à la guerre, puis à la Révolution.

Par ailleurs, un quartier nouveau a été créé, de caractère différent de part et d'autre du cours d'Albret.

SEANCE INAUGURALE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 1966

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Communications :

M. Paul ROUDIÉ : « Quelques aspects mal connus de l'architecture bordelaise au XVIIe s. » (avec projections).

Le XVIIe s. a la réputation d'être terne à Bordeaux. En réalité, on s'en est peu occupé. Un travail énorme de recherche est à faire qui pourrait modifier notre appréciation. M. Roudié se propose d'attirer l'attention sur ce problème en étudiant, au moyen de documents en partie inédits, quelques constructions bordelaises s'inscrivant entre les premières années du XVIIe et la fin du règne de Louis XIV (1715) : 1. Le couvent des Feuillants ; 2. L'hôpital de la Manufacture ; 3. Une maison de la rue de la Rousselle ; 4. Une série d'immeubles du cours Victor-Hugo.

Le couvent des Feuillants a entièrement disparu. Il occupait une partie de la Faculté des lettres. On ne parle que de la chapelle qui renfermait

le tombeau de Montaigne. Les religieux Feuillants qui n'étaient pas suspects d'être ligueurs sont appelés à Bordeaux en 1589 et s'installent dans le très vétuste couvent Saint-Antoine. En 1603, on décide de le reconstruire, sauf la chapelle. Le maître maçon fut Louis Baradier. On possède le contrat de base et deux dessins inédits : l'un de 1656, œuvre curieuse et naïve d'un religieux, l'autre, de 1707.

Après un commencement d'exécution, les travaux avaient traîné jusqu'en 1610, puis, abandonnant les plans de Baradier — qui était mort — on adopta ceux du frère Etienne de Saint-Ignace. Outre les dessins déjà mentionnés, plusieurs plans et une eau forte exécutée pendant la démolition nous montrent ce qu'était la chapelle (des éléments en sont conservés au Musée d'Aquitaine). (Voir p. 209.)

Hôpital de la Manufacture :

Il s'élevait le long de la Garonne sur l'emplacement des établissements Descas ; sa fondation avait pour origine un legs de Mme de Brézets, en 1619, le cardinal François de Sourdis étant exécuteur testamentaire. Ce n'est qu'en 1639 que le cardinal Henri de Sourdis fit savoir aux jurats que les travaux allaient commencer. L'architecte Mercier, ou Lemercier, pourrait bien être le célèbre Jacques Lemercier qui dirigeait à cette époque la construction du château et de la ville de Richelieu en Poitou. Les documents figurés montrent un bâtiment très sobre dont le style est très proche de celui des maisons de la ville de Richelieu (influence parisienne).

Architecture privée :

Une maison de la rue de la Rousselle qui n'a pu être identifiée mais dont M. Roudié a découvert dans les archives, non seulement le nom du propriétaire, le jurat Jean Viant, et les contrats passés avec les maîtres maçons Jacques et René Roumilhac, pour la reconstruction et l'ornementation de l'immeuble, mais aussi les dessins qui nous sont soumis : façade, rampe de fer forgé, frise, décorations. Les mascarons sont assez semblables à ceux du XVIIIe, si nombreux à Bordeaux. Le projet de rampe, très élégant, montre que la ferronnerie était en honneur chez nous dès le XVIIe s. et avait ses maîtres.

Immeubles en série, cours Victor-Hugo, entre les n°s 29 et 51.

Par accord passé en 1711 entre les jurats et l'ingénieur Goyer de La Rochette, celui-ci devenait propriétaire des terrains libres « en bordure des Fossés », à condition d'y construire « une série de maisons d'un type uniforme ». Elles existent encore et malgré les mutilations, on peut admirer leur austère simplicité. Ainsi, avant les travaux d'urbanisme des grands intendants, les jurats avaient le souci de faire élever « une façade monumentale en bordure d'une grande artère de la ville ».

Mlle Henriette ESPAGNET : Projection de photographies en couleurs avec commentaire : « Archéologie touristique en Périgord ».

Il ne s'agit pas d'une étude systématique : on va de l'Isle à l'Auvézère jusqu'aux confins de l'Aquitaine, à Hautefort et retour vers Périgueux, en passant par des villages souvent ignorés des guides officiels, pour y découvrir nos richesses archéologiques : églises, moulins, châteaux, ruines d'abbayes (excursion préparée et conduite par M. Marquassuzaa, le 22 mai 1966).

La projection permet de saisir sur le vif les principaux sujets d'intérêt ou d'étude, fort variés :

1. *Bassillac : église du XIIe s. :* bel autel du XVIIIe dédié au Bon Pasteur ; un élégant panneau de bois sculpté représentant le Christ peut donner lieu à diverses interprétations. *Sur les bords de l'Isle* — même commune — près du vieux moulin à huile : *château de Rognac* (ruines du XIIe s.) et *château Renaissance* en voie de restauration.

2. *Le Change :* autre moulin ancien, construction seigneuriale du XVe s.

3. *Tourtoirac :* ancienne abbaye bénédictine (plan intéressant) : chapiteaux romans récemment dégagés ainsi que les fûts monolithiques jumelés qu'ils surmontent (rappel de l'activité monastique de Tourtoirac au XIIIe s.).

4. *Hautefort :* forteresse du XVIIe s., archaïsante en certaines parties — ensemble quasi royal — évocation du troubadour Bertrand de Born.

5. *Badefol d'Ans :* autre château de la famille de Born — éléments disparates mais élégants — sobriété de l'ensemble (XIVe-XVe s.). *L'autel de la chapelle* possède un rétable aux panneaux sculptés du meilleur art populaire : la Nativité, l'Adoration des Rois.

6. *Sainte-Orse :* vieux village avec le mur clocher de son église du XIIe s.

7. *Ajat :* église du XIIe s. et château du XVIe s.

8. *Limeyrat :* porche à voussures sous un oculus percé dans le mur du clocher.

9. *Sainte-Marie de Chignac :* le XVIIe s. a imprimé sa marque sur l'église romane, lui donnant un aspect inattendu.

Connaître les trésors de notre région, faire connaître ceux qui se cachent pour les défendre au besoin et prévenir leur disparition, tel est le but essentiel des excursions de ce genre.

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 1966

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

La Société archéologique a été représentée par M. Marquassuzaa aux cérémonies de clôture de la première exposition régionale d'archéologie ouverte à *Blasimon* (4 sept. 1966).

M. le secrétaire général félicite au nom de l'Assemblée M. F.-G. Pariset, président, lauréat de l'Académie des Beaux-Arts, pour la parution de son volume : *L'Art classique.*

Présentation d'objets :

M. VERMEYLEN :

1. Débris de tegula trouvés entre la Faculté de droit et la cathédrale Saint-André.

2. Débris de poteries gallo-romaines trouvés à Cénac au croisement des routes Latresne-Sadirac et Cénac-Mons, au lieu-dit « La Chapelle ».

Communications :

M. le docteur Charles LASSERRE : « L'Eglise d'Andernos vue par un artiste bordelais en 1844 » (voir p. 257).

M. FRIQUET : « Etude sur La Mothe d'Anglade à Génissac, le château de Génissac et ses seigneurs.

La documentation de M. Friquet commence en 1372 avec un Arnaud d'Anglade, chevalier d'Izon, seigneur de la « Taula » ou Maison de La Mothe de Génissac.

18 mai 1451 : Henri VI, roi d'Angleterre, donne le château à Gadifer Shortoise, maire anglais de Bordeaux, qui cède la place à un Français (?) en 1453.

Au pied du coteau où s'élève le château de Génissac est une motte féodale qui aura dû lui donner son nom de « La Mothe de Génissac ». Des confusions ayant été faites, il faut signaler :

1. Un autre lieu nommé Lamothe, à l'ouest du bourg.
2. La « Mota deu Casterard », sur les bords de la Dordogne.
3. Enfin le château Lamothe, château vinicole du siècle dernier. On y voit bien des bâtiments agricoles plus anciens (XVIe ou XVIIe s.) mais sans grand intérêt. Il semble bien que ce dernier ait été pris pour l'authentique château de Génissac. En 1906, des cartes illustrées, publicitaires, parues sans nom d'auteur ni d'éditeur, portaient au verso du château Lamothe une légende se rapportant, en réalité, au château de Génissac.

En 1874, Léo Drouyn, dans le *Bulletin de la Société archéologique*, parle du lieu-dit « La Mothe » et du château Lamothe qui en est fort distant, mais non du château de Génissac qui en est proche. Inversement, dans la « Guyenne militaire », il décrit le château de Génissac mais ne parle pas de la Motte voisine.

Bien que la conviction de M. Friquet soit fortement établie, il reste prudent dans ses conclusions. Dans une deuxième partie, il montre toutes les erreurs faites par les historiens dans la généalogie de la famille d'Anglade.

Le propriétaire du château de Génissac, M. Gueyne, présent à la séance, communique une photocopie faite à Londres par les soins de M. Capra qui a trouvé mentionné dans les *rôles gascons* établis à l'abbaye de *Westminster,* ce qui paraît bien être l'origine du château de Génissac. Ce document, fait à Westminster le 20 mai 1354 par autorisation d'Edouard, roi d'Angleterre, de construire une maison forte dans la paroisse de *Génissac,* ferait remonter la documentation citée par M. Friquet à une date sensiblement plus ancienne.

Mise au point :

A la suite de la communication de M. Friquet sur le château de Génissac. Des recherches et vérifications faites par MM. Capra et B. Ducasse, il apparaît qu'à la même date il y a eu à Londres deux actes distincts : un pour Génissac et un pour Nérigean, concernant deux seigneuries différentes. Une erreur de transcription dans les rôles gascons aurait fait mettre Nérigean pour Génissac. D'autre part, le nom de « Amanieu de Moissac » s'est trouvé substitué à celui d'Adhémar de Castanède [1].

SEANCE DU 11 DECEMBRE 1966

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Elections.

Renouvellement du tiers sortant. Sont réélus : MM. Etienne, Bénusiglio, Forton, Marquassuzaa et Redeuilh.

Présentation d'objets :

M. le docteur Charles LASSERRE : fragment de poterie gallo-romaine trouvé près de l'église d'Andernos. Le vase est d'une bonne exécution au tournassin.

M. VERMEYLEN : Biface moustérien de tradition acheuléenne, très jolie pièce trouvée à Cénac par M. Minvielle.

Mlle Henriette ESPAGNET : « Chandelier pascal de l'Eglise Saint-Eloi de Bordeaux » (voir p. 203).

Communications :

M. COUSTÉ : « Promenade archéologique en Entre-deux-Mers. »

1. *Dolmens :*

a) Citation de la ligne mégalithique découverte en Gironde par M. A. Pezat.

b) Dolmens de Peyrelebade et de Sabatey (commune de Bellefond) ; hypothèses de l'abbé Labrie et de Léo Drouyn. M. Cousté ne retient que les premières.

c) Allée couverte de Lugasson (nombreuses sépultures étudiées par l'abbé Labrie).

d) Le dolmen de Curton (commune de Jugazan) ; signes gravés déchiffrés par M. Pezat.

Un décalage dans l'orientation des mégalithes de l'Entre-deux-Mers a suscité de discutables théories. M. Cousté pense que les hommes de la protohistoire ont voulu que la sépulture soit exposée au soleil couchant (ex. : observations faites par l'abbé Glory dans une grotte de l'Ariège).

2. *Crypte de Baron* (on signalait jadis dans la crypte une statue de Notre-Dame de la Peur) : cette crypte présente un grand intérêt architectural. Grégoire de Tours avait signalé une confession à Bordeaux ; Dom Maupel parle d'une crypte de l'abbaye bénédictine de La Réole en 1186 ; elle est aujourd'hui détruite ; deux cryptes du même genre mal conservées existent à Saint-Michel de La Réole et à Uzeste. Les seules cryptes existant avec certitude sont actuellement celles de Saint-Ciers, d'Abzac, de la Libarde à Bourg, de Saint-Seurin et de Baron.

---

1. A la suite de cette séance, M. Friquet a signalé que la publication sur « Les Rôles gascons » fait mention d'une autorisation identique à celle qui a

Intérêt des voûtes de Baron : on trouve réalisées à Baron deux techniques, toutes les deux antérieures à leur utilisation dans les autres édifices religieux de la Gironde : voûte de pénétration et voûte d'arête. Il faut signaler l'emploi de colonnes monostyles au lieu de piliers pour des raisons de place ; les doubleaux sortent des arcades.

3. *Le château de Pimpois* (XVe *s.*) : rappelant l'historique du château incendié en 1789, M. Cousté en arrive à la description des bâtiments actuels. Une partie ancienne a, sur l'extérieur, des fenêtres à meneaux ; sur la cour : colonnes et arcs de belle facture. L'absence de colombier de pied incline l'orateur à penser qu'il dépendait des seigneurs de Bisqueytan qui étaient seuls à posséder ce symbole de haute et basse justice.

4. *Moulin Neuf* (route de Saint-Quentin-de-Baron) : construit au XIVe s., il fut réparé au XVe et au XVIe s. C'est un cube énorme : trois croix sur la face N., trois croix sur la face S., toutes différentes. Il était situé au confluent du ruisseau de Clotte Moron (desséché aujourd'hui) et de l'Estey de Camiac (cascades depuis qu'il a été détourné). La présence de deux balcons sur ce moulin fortifié présente une énigme : en fait, il ne s'agit pas de balcons mais de la base de deux gigantesques échauguettes. Des corbeaux laissent supposer un étage supérieur.

Des dalles monolithiques de calcaire à astéries sont les vestiges d'un moulin vieux ayant précédé celui-ci (jadis à l'abbaye de la Sauve, *vraisemblablement*). Non loin, gisement magdalénien fouillé en 1942 par M. Cousté et M. Fabre.

5. *Château de Preyssac* (commune de Daignac) XIVe et XVe s. : mâchicoulis, échauguettes d'angle, fossés, pont-levis, deux tours rondes d'entrée, salle des gardes ou chapelle à croisées d'ogive. Des restaurations sous l'Empire n'ont rien enlevé aux mâchicoulis de leur caractère saisissant.

6. *Rauzan* : ruines du château du XIVe s. restauré au XVe.

M. BÉRAUD-SUDREAU : « Indications nouvelles sur la Divona, fontaine celtique chantée par Ausone. »

M. Béraud-Sudreau a fait des recherches dont l'origine remonte à 1939 pour découvrir l'emplacement de cette fontaine.

a) Ce ne peut être la fontaine d'Audège qui s'écoulait vers le Château-Trompette, car Ausone la fait jaillir « au cœur même de la ville ».

b) Ce ne peut être une source voisine de Pey Berland, point trop bas pour assurer la distribution des eaux à l'ensemble de la population des Bituriges-Vivisques.

c) Les recherches de M. Béraud-Sudreau ont été orientées et facilitées par des travaux publics et privés dans l'ancienne paroisse Saint-Christoly : pendant « *une période de sécheresse* » on a vu des quantités importantes d'eau se déverser des hauteurs de la rue Poquelin-Molière voisine (ancienne rue Montméjean) dans les fondations des maisons de la place Saint-Christoly.

M. Béraud-Sudreau, limité par le temps, se propose de compléter son étude dans une prochaine séance : *a*) Emplacement de la fontaine ; *b*) son rôle auprès des habitants de Burdigala ; *c*) ravages lors des invasions barbares ; *d*) origine de la source primitive.

été indiquée en date du 26 mai 1354 pour la construction d'une maison forte dans la paroisse de *Nérigean* et qu'il n'a jamais pu en retrouver l'emplacement. Ne s'agirait-il pas du même document avec une erreur de traduction ?

SEANCE DU 8 JANVIER 1967

Présidence de M. le professeur MARCADÉ, vice-président.

Présentation d'objets :

Le docteur GAILLARD : trouvaille vieille de vingt ans mais encore inédite et qui reste une énigme.

Lieu de la trouvaille : entrée des « Carrières noires », en Charente-Maritime. C'est un fragment de roc que l'inventeur a détaché de la paroi afin de pouvoir le transporter. Cette pierre calcaire présente l'empreinte de cinq clés (trois grandes et deux petites) aux anneaux ovalaires et circulaires. La première idée qui vient à l'esprit est celle d'un moule ; mais la pierre qui présente des traces de rubéfaction n'aurait pas résisté à la chaleur ; en outre, M. le professeur Marcadé observe des solutions de continuité qui doivent faire écarter toute idée de demi-moule.

Le lieu sauvage où la pierre a été trouvée pourrait faire penser à un antre de sorcier, aussi le docteur Gaillard pense qu'il pourrait s'agir d'une pierre magique.

Ou serait-ce tout simplement une table à clés ?

Communications :

Mlle Henriette ESPAGNET : « Propos sur un vieux quartier de Bordeaux : le Miralh », avec projections en couleur. (Voir p. 241.)

SEANCE DU 12 FEVRIER 1967

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

M. le Président félicite M. le professeur Higounet, promu docteur *honoris causa* de l'Université de Hambourg ; Mlle Giteau, nommée archiviste de première classe ; Mlle Henriette Espagnet, pour son article paru dans la « page archéologique » de *La Vie de Bordeaux ;* « Une famille d'artisans-cultivateurs de Labrède, de 1685 à 1777 », d'après des pièces d'archives familiales (actes notariés).

M. le Président tient en outre à remercier et féliciter Mme du PASQUIER qui a reçu et guidé les membres de la Société archéologique à travers la remarquable exposition organisée par elle sur « les techniques de la gravure », au Centre régional de documentation pédagogique. Sont aussi remerciés : M. Valensi pour son invitation à la visite de l'exposition d'art grec du Musée de Mariemont et Mme Duriot dont les précieux commentaires ont puissamment aidé à la compréhension des œuvres exposées.

Présentation d'objets :

M. l'abbé BOUDREAU : sept fragments de poteries trouvés pendant l'été 1966 au cours d'une fouille entreprise avec quelques élèves du lycée d'Arcachon sur l'emplacement et à côté de celle du Dr Peyneau, à Lamothe-du-Teich, à quelques mètres au N. de la basilique chrétienne du IVe s.

1. Fragment de poterie sigillée ayant été présenté en fin d'année, intéressant par sa marque déjà connue et donnant lieu à des interprétations différentes par Camille Jullian (T.S. MAR, inscriptions romaines de Bordeaux, I, n°s 651, 651 *bis* et 652) et par le Dr Peyneau (T.S. IMARVS, « Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch », 2e partie, p. 85 et 86). Celui-ci se base sur le fait d'un jambage supplémentaire au commencement de l'M.T.S.

La pièce trouvée par M. l'abbé Boudreau semble correspondre au même nom sans points entre les majuscules du prénom soit : TS MARV. Il lui semble difficile de l'identifier avec MARTIUS.

2. Autre inscription de potier sur fond interne de vase : CC.O, ou mieux CC'O déjà trouvée à Audenge (*Insc. romaines*, t. II, p. 194, 641).

3. Un fragment de sigillée : EPPIAE (I.R.T.I., p. 520, t. II, p. 640).

4. Autre fragment de sigillée, un quart de bol hémisphérique à lèvre, orné d'une bande circulaire faite de « coquilles Saint-Jacques » sur la panse au-dessous d'une rangée d'oves un peu déformées. Entre chaque « coquille », petits oiseaux de profil. Dans le bas, petite bande guillochée.

5. Une poterie grise vernissée en noir.

6. Fragment de bol samien.

M. DUVERT : *ensemble de pièces préhistoriques trouvées à Cénac* dont deux pièces très belles du moustérien et d'autres du néolithique.

M. LECOMTE-BERTHELOT :

1. Tasse à lait de Johnston, décor camomille, marque en creux : D.J. 54_3 R.

2. Théière inspirée de Wedgwood, reliefs blancs sur fond nankin. Sur le fond : 39 en creux D.J. et C° en bleu sous couverte ; matière : mi-porcelaine ; décor : déesses, muses et petits sujets mythologiques. Sur le couvercle : paons et coqs.

Communications :

M. MARQUASSUZAA : 1. marques de tâcherons luso-ibériques ; 2. présentation de pièces recueillies au Portugal et en Espagne.

Première partie :

Ce n'est pas la première fois que M. Marquassuzaa s'intéresse aux marques de tâcherons, sortes de marques de fabrique pour les tailleurs de pierre, et l'on se souvient d'une communication fort intéressante sur ce sujet à propos de l'église de Montblanch (Catalogne).

Au cours de ses randonnées en Espagne et au Portugal, malgré des conditions peu propres à un travail lent et minutieux, M. Marquassuzaa a pu relever sur une soixantaine de monuments un nombre considérable de marques dont son carnet de notes porte témoignage et dont les plus caractéristiques éclairent le commentaire.

Portugal :

Coimbra : Se velha (XIIe), Santiago (XIIe), Santa Clara (XIIIe). — *Tomar :* Templiers (XIIe), Cloître (XVIe), Santa Maria das Olivais (XIVe). — *Santarem :* Egl. de Gracia (XIVe), Santa Clara (XIIIe), Fons da Figueira

(XIIIe), Sao Joao de Alporao (XIIIe). — *Sintra :* Castillo (XIVe), Santa Maria (XIIIe). — *Lisbonne :* Se (XIIIe). — *Belem :* Les Jeronimos (XVe). — *Vila Viçosa :* Castillo (XIIIe). — *Evora :* La Sé (XIIIe), Cloître (XIVe), Sao Francisco (XVe). — *Alcobaça :* Santa Maria (XIIIe), Cloître (XIVe). — *Batalha :* Santa Maria da Vitoria : égl., cloître royal, cloître de Don Alfonso (fin XIVe). — *Guimaraes :* Nossa Senhora da Oliveira (XIVe), Croix couverte (XIVe). — *Leiria :* Castillo, église du château (XVe). — *Porto :* égl. de Cedefeita (XIIe). — *Braga :* Torre de menagem (XIVe), Sé (XIIe, XIIIe, XVIe). — *Viana do Castelo :* Casa de Joao Vilho (XVe).

Espagne :

Tarragone : cathédrale (XIIe-XIIIe). — *Morella :* Santa Maria la Major (XIVe). — *Sagunto :* Santa Maria (XIVe). — *Murcia :* Santa Maria (XVe), portail des apôtres (XIVe). — *Peniscola :* Castillo (XIIIe). — *Tortosa :* cathédrale (XIVe), déambulatoire (XVe), couvent de Santa Clara, Palais épiscopal (XIVe). — *Alcaniz :* carmel (XVIIIe), chapelle (XVe). — *Toro :* Santa Maria la Mayor (cloître XIVe), couvent de San anton, San Pedro del Olmo (XIVe). — *Ubeda :* San Pablo (XIVe), palais (XVIe ?), El corazon de Jesus (XVIe). — *Baeza :* El Salvador (XIIIe). — *Algésiras :* égl. (XVIe). — *Bejar :* Santa Maria (XIIIe). — *Caceres :* Santa Maria la Major (XIVe). *Segovia :* San Martin (XIIe). — *Salamanca :* San Cristobal (XIIe), Santo Tomas Cantuariense (XIIe), San Esteban (cloître XVIe). — *Plasencia :* Santa Maria (XIVe-XVe), Casa de los Zunigo (XVIe). — *Trujillo :* Santa Maria la Major (XIIIe). — *Burgos :* Las Huelgas (XIIIe-XIVe). — *San Lesmo* (XIVe). — *Irache :* Na Senora (XIIIe). — *Puente la Reina :* égl. (XIVe), maison (XIVe). — *Eunate :* Na Senora (XIIe). — *Abarzuza :* égl. — *Iranzu :* monastère (XIIIe). — *Estella :* San Juan Bautista (XIIIe), San Miguel (XIIe), Santa Lucia (XIIIe), San Sepulchro (XIVe), maison (XIVe). — *Guetaria :* San Salvador (XIIIe-XIVe). — *Merida :* Santa Eulalia (XIIIe). — *Montblanch :* Santa Maria (XIVe).

1. *Portugal :*

Ces signes appartiennent parfois à un répertoire traditionnel, d'autres ont une valeur chronologique, certains ont un dessin presque artistique à Alcobaça, au cloître de la Se Velha de Coïmbra XIIe s. : enroulements terminaux d'onciales ; à l'église de Gracia de Santarem : signes se référant au gothique avec persistance d'autres plus anciens. *Lisbonne :* observé des marques composites ou accompagnées de points à Tomar Rotonde du Saint-Sépulcre (XIIe s.) ; un foisonnement et une grande diversité de signes à Batailha ainsi qu'aux Jeronimos de Belem (XVe-XVIe s.), dénotant l'importance du chantier ; des signes rares et curieux, comme une sorte d'S, pleine, élonguée et renversée à la tour de l'Hommage à Braga (XIVe s.) ; signe remarquable d'exécution, on voit aussi sur le mur des Jeronimos une double volute, en sens giratoire inversé, au trait continu.

2. *Espagne :*

La variété est moindre mais le traditionnalisme plus grand. Les caractères romains et les figures à combinaisons linéaires prédominent à Tortosa (XVe) et à San Pablo de Ubeda (XIVe s.) ; la finesse et la simplicité du dessin est remarquable au cloître de San Esteban à Salamanque. Au cloître de Las Huelgas on est frappé par la profondeur de la gravure. Au château du pape Luna, à Peniscola, et sur les colonnes intérieures de la

cathédrale de Tarragone, grandeur anormale des marques ; A Guétaria, à Alcaniz (Carmel) : des signes punctiformes équipolés disposés en cercle, etc.

Deuxième partie :

M. Marquassuzaa présente des pièces ou des documents, venant des mêmes pays, et replacés dans leur contexte géographique, historique et archéologique :

Portugal :

1. *Province de Minho :* trois fragments de céramique d'un vase assez mince et fragile en argile rosée, l'un appartient à un fond plat, les deux autres à une panse peu convexe à bord simple, légèrement versant ; la pâte poreuse est de médiocre qualité, avec une trop forte proportion de silice et de micas (décomposition du sol granitique). Les fragments trouvés à peu de profondeur dans la tranche du terrain doivent être contemporains d'une des dernières occupations du site (citania de Santa Luzia, à Viane do Castelo, au N. de l'embouchure du Lima), sur la partie la plus élevée du mont de ce nom. Dans la province du Minho (Portugal), les citanias de Sabroso et de Briteiros sont célèbres (fouilles de 1878 par le Dr Martins Sarmiento : objets conservés au Musée Sarmiento, à Guimaraes). Les citanias sont des villages de huttes au plan circulaire dominant, avec vestibule semi-circulaire, des murs de petites pierres posées avec soin, une toiture légère souvent avec poteau central. Ces villages fortifiés, nombreux, sont situés au sommet de collines ou de montagnes. L'occupation probable se situe entre le VIIIe et le IIe s. avant J.-C. Les objets découverts appartiennent à plusieurs civilisations.

2. *Cascais :* outillage microlithique, fragments de silex taillé, poinçon à pointe légèrement brisée, sorte de grattoir épais et pyramidal, sommet de petit nucleus détaché pour l'obtention d'un nouveau plan de frappe. Ces pièces ont été recueillies sur la Costa del Sol, à Cascais, au N.O. de Lisbonne, occupée aux époques pré- ou proto-historiques. La côte gréseuse, a subi l'action mécanique des vagues et de l'érosion éolienne et l'on y remarque la formation de petites marmites à fond plat, parfois reliées entre elles. C'est dans l'une d'elles que ces microlithes ont été recueillis.

Espagne :

1. *Tolède :* hache trouvée dans la ville même de Tolède, Paseo del Transito, proche de l'ancienne synagogue et de la fameuse « maison du Greco », voie établie en partie sur un sol formé de déblais transportés qui forment de longues et massives coulées à la hauteur de l'ancien ghetto, dévalant jusqu'au bord du Tage. (Elie Lambert suppute avec raison, dans sa monographie de Tolède, la richesse de ces amas.) Cette hache, galet aménagé (long. 100 mm ; tranchant 44 mm) est en diorite, assez régulièrement polie, pointe et tranchant usés ultérieurement par percussion ; les écaillures de percussion sont elles-mêmes usées. Cette hache est, comme beaucoup de celles d'Ibérie, de section ovale, mais d'aspect général bombé. Dans notre région, beaucoup de haches ont été utilisées par les cartiers ou pour le brunissage. Il a pu s'agir d'un usage ultérieur analogue pour le spécimen présenté. Egalement à Tolède, sur la pente de l'éboulis, ont été trouvés deux fragments de poteries, l'une de sigillée à couverte rouge brillante, d'importation (Lezoux ou la Graufesenque) ; l'autre en terre commune. Ce dernier porte à mi-hauteur un petit nodule de minerai de fer qui aurait pu y être placé dans un but prophylactique.

2. *Au Castillo de Sagunto* (25 km au N. de Valence), fragments de poteries de diverses époques. La continuité des techniques et des formes rend difficile la détermination mais on doit distinguer trois fragments de poteries colorés au vert de cuivre qui paraissent arabes, un disque à perforation biconique qui est peut-être une fusaïole ou un bouchon d'amphore ou un tenant de clef.

SEANCE DU 12 MARS 1967

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Communications :

M. le docteur LASSERRE : « H. Boudon de Saint-Amans, fondateur (1835-1837) ; P. Lacour, chef de service à la décoration (1834) de la manufacture de poterie et de faïence fine, façon anglaise, de David Johnston à Bordeaux » (projections).

L'influence anglaise sur la fabrication des faïences fines et des grès en France, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle et au XIXe (formes, pâtes, décors) est démontrée par une première série de projections :

XIV s. : poteries médiévales, apparition du décor d'engobes ; XVIe s. : poteries vernissées ; XVIIe s. : poteries du Staffordshire (décors d'engobes) ; grès (John Dwight de Fulham, 1680) ; le masque barbu de Bellarmin (grès vernis au sel rougeâtre de Terre-Neuve) ; théières en porcelaine rouge de *Fulham ;* XVIIIe s. : création des poteries « *Agate* » par *Atsbury et Whieldon, 1750 :* le décor imprimé (émaux de Battersea) ; les poteries de *Wedgwood ;* les décorations de *Sadler et Green ;* la poterie *jaspée.*

Après cette première partie, la projection d'un très grand nombre de pièces françaises rares montre la parenté évidente avec les créations anglaises.

Boudon de Saint-Amans adapte au goût français les formes de Wedgwood, ses grès fins, « les reliefs appliqués par cachet à la façon anglaise » (« reliefs d'applique » de Nicolaï).

M. le docteur LASSERRE présente :

1. La collection du Musée d'Agen, notamment « *les incrustations* » sous *verre* ou sous *cristal* ou « *sulfures* » inspirés de Wedgwood et les grès précédemment cités.

2. La collection bordelaise de M. Doumezy, comprenant des pièces de : Lahens et Rateau (1829-1830), David Johnston (1837-1845), J. Vieillard et Cie (1845-1893) (le tout formant un ensemble unique).

M. le docteur Lasserre a relevé trois marques inconnues jusqu'à ce jour :

1. Sur une pièce de *Lahens et Rateau :* marque en *creux* portant le monogramme : L^{R} et « Manufacture royale de Bordeaux » (antérieur à la fabrique de David Johnston) ;

2. Une marque anglaise dans une couronne ;

3. Autre marque anglaise dans une couronne.

M. le docteur Lasserre apporte une preuve rendant plausible la thèse suivant laquelle le service *turc* de David Johnston serait une création d'artistes anglais.

Le 10 janvier 1967, répondant à une demande du docteur Lasserre, M. J.-G. Ayers, conservateur délégué de la section des céramiques du « Victoria and Albert Museum » à Londres, écrivait : « Les collections du Musée ne contiennent aucun spécimen du décor « Damas » ; toutefois nous avons un pot imprimé en bleu par transfert (Museum, n° C. 42 1945) portant le nom du modèle « Oriental » fait par William Ridgway à Shelton, Staffordshire, aux environs de 1840, avec un dessin de paysage comprenant des palais et des minarets, des bateaux et des palmiers avec un chameau et des personnages au premier plan, ce qui semble être le type qui vous intéresse. »

Enfin, autre marque non relevée précédemment : A *la coquille*, n° 8, de David Johnston, aux trois croissants adossés, portant, orientée vers son bord supérieur, la mention : « St Amans fondateur », inscrite dans le pointillé.

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 1967

REMISE SOLENNELLE DES RECOMPENSES

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

M. le Préfet était représenté par M. Andrieu, M. le Maire par M. Léon, conseiller municipal,

Lecture du rapport moral par M. Marquassuzaa, secrétaire général :

Lecture du rapport financier par M. Forton, trésorier.

Remise des récompenses par M. Coupry, directeur de la 9e circonscription archéologique.

Avant de procéder à la remise des diplômes, M. Coupry fait le point des découvertes archéologiques récentes et signale les travaux en cours. La liste en est impressionnante :

Basses-Pyrénées :

Ce sont les trouvailles récentes à Arette, à Sare (M. Tobie), à Tardets (autel de la chapelle de la Madeleine), à Lescar.

Landes :

A Saint-Vincent-de-Tyrosse (urne intacte, civilisation du Halstatt), à Saint-Sever.

Lot-et-Garonne :

Trouvailles de M. Jerebzoff. Un peu partout on signale des trouvailles intéressantes : à Duras, on sauve un tumulus menacé par un bulldozer ; à Eysses, on met au jour une Aphrodite armée.

En Gironde :

A Soulac ; à Vayres, poteries des âges du fer ; à Izon, tombe à incinération ; à Saint-Cybard, à Blasimon, prospections de M. Costes ; d'autres trouvailles encore à Cadillac, à Bordeaux même : stratigraphie du haut Empire rue Huguerie, etc.

A tout cela qui constitue la vie de tous les jours, il faut ajouter de « grands titres » : Saint-Jean-le-Vieux (Basses-Pyrénées), Sordes (Landes) où s'achève la présentation de la maison des abbés, etc., Barbaste (Lot-et-Garonne) avec ses nécropoles de l'âge du fer ; Le Mas-d'Agenais : nécropoles des IIe et IIIe s. Dans le Gers, enquêtes sur les piles funéraires ; à Périgueux, près de la Tour de Vésone, des découvertes sont en cours qui feront de cette ville une des capitales les plus étonnantes de la Gaule romaine ; à Bordeaux, ce sont les travaux de l'équipe de M. Duru à l'église Saint-Seurin.

Cet exposé réconfortant sur l'archéologie dans notre région est suivi de la remise des diplômes de la société par M. Coupry à :

M. Roger Costes pour ses fouilles à Sainte-Colombe, à Saint-Cybard, à Gradignan ;

M. Marc Gauthier, assistant auprès de la direction des Antiquités historiques de la 9e circonscription, pour ses importants travaux dans nos cinq départements ;

M. Henry Giraud, pour son rôle déterminant dans la sauvegarde du vieux Saint-Macaire et sa mise en valeur.

M. le Maire remet à *M. Coudroy de Lille* le diplôme de la Ville de Bordeaux pour l'ensemble de ses travaux intéressant notamment l'histoire régionale.

La remise des diplômes est suivie d'une projection en couleur de 150 photographies prises par Mlle H. Espagnet et par M. Migeon, illustrant les excursions du 23 avril en Agenais, du 8 mai en Saintonge et du 9 octobre 1966 dans la région de Vayres et de Guîtres.

⁂

Un banquet traditionnel réunit un groupe important de membres de la société au château du Diable, à Floirac. M. le président F.-G. Pariset, dans un discours éloquent, rendit hommage à chacun avec son habituelle courtoisie, puis, ce furent M. le Préfet et M. Giraud qui prirent la parole avec un humour fort apprécié.

SEANCE DU 12 MAI 1967

Présidence de M. le professeur F.-G. Pariset, président.

Correspondance :

M. Monnier, directeur des services d'archives de la Gironde, accuse réception des documents du fonds Daleau, 2 000 environ, qui seront classés et répertoriés.

Fouilles :

M. J. Moreau, 3, rue Pasteur, 92 - Saint-Cloud, signale les fouilles dont il ouvrira chantier en août prochain — par autorisation ministérielle — à la pointe de la Négade (Soulac-sur-Mer).

Don :

Don du Musée Paul-Dupuy : « Le canal royal de la province de Languedoc ».

Commémoration :

Manifestation à *Blasimon* à la mémoire de M. l'abbé Labrie, au milieu d'un grand concours de personnalités. La Société linéenne et la Société archéologique ont déposé une plaque commémorative sur la tombe de M. l'abbé Labrie, à Mauriac. Les deux sociétés étaient représentées par M. Marquassuzaa, secrétaire général, qui a prononcé une allocution.

M. le Secrétaire général attire l'attention sur l'intérêt offert par l'exposition qui se tient du 12 mai au 12 septembre au château de Cadillac : « Les hôpitaux et les pèlerins de Saint-Jacques. »

Présentation d'objets :

M. Crochet :

1. *Bifaces moustériens* à Saint-André-et-Appelles, près du château d'eau, 45/70/18 mm, poids : 50 g, taille très fine ; à Parsac, au N.O. du château de Malangin : 107/78/25 mm ;

2. *Biface en jaspe* sur éclat Levallois, Uchamp (Izon), 145/118/39 mm ;

3. *Pointe de flèche à ailerons*, lieu-dit « Aboyre », près de la station magdalénienne de *Birac* (Saint-Sulpice-et-Cameyrac) ;

4. *Poignard néolithique* (vigne à Lalande-de-Vayres), retouché sur une face, sur l'autre, une retouche partielle du quart de la pièce, 170/87/10 mm.

5. *Fragment de poids de filet* en pierre marneuse, perforation excentrique (camp de Vayres).

6. *Fibule en bronze* (camp de Vayres), La Tène, I, long. : 35 mm ; haut. de l'arc : 8 mm.

M. Redeuilh : Béguey : disque en plomb, aux bords retournés ; au centre, une fleur.

M. Lasjuilliarias : poids de tisserand dans une tranchée (jardin du Grand-Théâtre).

Communications :

M. Costes : « Observations sur un cimetière périphérique antique à Bordeaux. »

Sept années de recherche dans les chantiers ouverts par les travaux publics dans la ville de Bordeaux ont conduit M. Roger Costes à formuler des hypothèses que de nouvelles observations dans de nouveaux chantiers pourront vérifier ou infirmer.

Un état de fait permanent n'a pas manqué de frapper M. Costes : on rencontre *toujours* à Bordeaux une couche de *cendres*, de sciure de pierre, des lits réguliers de coquillages, des sols de terre rubéfiés. *Il ne pense pas qu'il s'agisse*, comme on l'a dit, *d'un nivellement général à la suite de l'un de ces incendies qui ravagèrent le Burdigala antique.*

L'hypothèse de M. Costes est née de ses découvertes *rue des Augustins*, en 1966. L'installation d'un égout à 3 m de profondeur mit au jour la terrasse de cailloutis constituant le sol antique de Burdigala. Cette terrasse était le support d'une couche de 40 cm d'épaisseur de *terre noire* et de coquillages contenant de la céramique, du verre, des clous de fer, et, *trouvaille décisive*, une sépulture à incinération *en place* qui fut recueillie par MM. Bonnafon, voisins du lieu, lesquels mirent M. Costes au courant des circonstances de la trouvaille.

Du côté de la rue Sainte-Catherine, la couche arrivait au point supérieur de la butte et n'avait plus que quelques centimètres d'épaisseur. Néanmoins, le matériel était très riche.

Rue Saint-François : les mêmes travaux allant jusqu'à Saint-Michel ne devaient atteindre que rarement le sol primitif en raison des remblaiements. Cependant, au n° 37, sur la place Camille-Pelletan, le surveillant des égouts, M. Gimon, retira, après départ des ouvriers, un lot très important de céramique ayant dû constituer un dépôt vraisemblablement funéraire.

Place de la République : les travaux suivis sur 80 m de long ont donné lieu à des observations analogues. M. Costes a reconnu la trace du fossé qui flanquait le mur d'enceinte, reliait le fort du Hâ à la tour Sainte-Eulalie. Le mobilier, très riche, est encore à l'étude.

Rue Huguerie : céramique sigillée, mêmes couches à incinérations (relevés stratigraphiques).

A la faveur de ces observations, M. Costes a repris les croquis et les plans établis par lui au début de ses recherches, allées de Tourny, allées d'Orléans, Galeries bordelaises. Il pense qu'il faut cesser de voir autour du Burdigala antique une série de nécropoles isolées, mais plutôt une nécropole continue établie sur les flancs des buttes enserrant comme une ceinture la ville primitive.

Il serait donc utile de reprendre à la base toutes les découvertes bordelaises, distinguant les périodes pré et post-castrum, et établir une maquette montrant les assises réelles de l'ancienne ville : tâche importante, difficile, mais digne d'être tentée.

Cet exposé, ouvrant des perspectives nouvelles dans la connaissance du Bordeaux antique, est suivie d'une projection en couleur d'une série de plans remarquablement dessinés par M. Costes et montrant les divers emplacements des travaux et des trouvailles dont il a été question dans le communiqué, entre 1961 et 1967, ainsi que des coupes latérales et

transversales. Une deuxième partie de la projection permet de voir les céramiques trouvées rue des Augustins, rue Saint-François et dans divers chantiers.

SEANCE DU 9 JUIN 1967

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Présentation d'objets :

M. COUSTÉ :

M[lle] Dartigue a confié à M. Cousté aux fins de présentation une statuette *antique*, en bronze, d'environ 25 cm de haut.

Le galbe est parfait ; la patine irrégulière, avec des champs de couleurs variées. Ce pourrait être Artémis ou une divinité lucifère ? M. Marquassuzaa inclinerait à penser, d'après la coiffure (lotus et natte), qu'il s'agit d'une Isis.

Cette pièce remarquable a longtemps séjourné dans l'eau. Un pêcheur relevant l'ancre l'a ramenée de 10 ou 15 m de fond dans les mers nordiques.

M. l'abbé BOUDREAU : fragments de verre de l'époque gallo-romaine : bords d'une petite coupe ; col de vase brisé ; petit balustre ; larmes de verre fondu. Lamothe (suite des fouilles du D[r] Peyneau).

M. DECOURCHELLE : fragment de col d'amphore à Pompéjac au lieu-dit « Le Camp de César ».

Communication :

M. le docteur SERVANTIE : « Un corsaire bordelais méconnu : Michel Martin (1751-1819) (projections) (voir p. 275).

SEANCE INAUGURALE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 1967

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

M. le professeur HIGOUNET présente à la société le dernier tome paru de *L'Histoire de Bordeaux*, publiée sous sa direction : « Bordeaux de 1453 à 1715 ».

C'est M. Robert Boutruche, professeur à la Sorbonne, médiéviste, mais aussi esprit ouvert à toutes les questions jusqu'au XVIII[e] siècle, qui a dirigé la publication de ce quatrième volume.

Après diverses considérations sur l'ouvrage lui-même et son élaboration, le conférencier retrace les grandes lignes de *L'Histoire de Bordeaux*, ombres et lumières mises en valeur par des auteurs qui, suivant son expression, « ont taillé dans le vif » des archives jamais explorées : MM. Roudié, Bernard, Desgraves, Loirette, M[lle] Giteau.

Cette présentation doit inciter à lire et à méditer cet ouvrage que M. Higounet offre à la bibliothèque, ce dont le remercie M. le Président.

M. VALENSI, conservateur du Musée d'Aquitaine, expose comment, dans le cadre du jumelage Bordeaux-Munich, les œuvres gallo-romaines trouvées à Bordeaux sont présentées actuellement dans la capitale bavaroise. Dans cette exposition, cette petite Rome que fut le Bordeaux antique revit avec éclat (culte, croyances locales, coutumes funéraires...). La plupart des œuvres exposées sont connues du public bordelais, d'autres nous sont révélées pour la première fois par la projection. M. le conservateur Valensi fait une étude critique du plus haut intérêt de trois de ces sculptures. « bordelaises par hypothèse » : l'une qui rappelle certaines têtes de Néron jeune serait un patricien provincial ; une autre pourrait être le jeune frère de Marc-Aurèle ; la troisième est un relief à trois faces des « Amours de Jupiter ».

L'exposition a reçu 20 000 visiteurs ; elle est prolongée d'un mois et Bruxelles a demandé de l'accueillir au début de 1968.

M[lle] Henriette ESPAGNET : « En Chalosse romane ».

Sous ce titre, M[lle] Espagnet présente et analyse une série de diapositives en couleur prises par elle-même ou par M. Migeon, membre de la société, au cours de l'excursion préparée, commentée et dirigée par M. Marquassuzaa, secrétaire général, le 7 mai dernier.

L'architecture romane et les décors que l'on trouve en Chalosse appartiennent au Roman languedocien et Toulouse a exercé son influence sur l'art des sculptures dont l'image est projetée. Ce n'est pas la seule ; distinguer les diverses influences, dégager le sens d'une figuration sont, comme il apparaît, des buts essentiels.

1. *A Saint-Sever*, l'église du XI[e] s. (achevée au XIII[e]) a été ruinée par les violences diverses inséparables de l'histoire de la Gascogne et de la France. Des restaurations à des époques différentes ont compromis l'unité d'ensemble, mais l'architecture et la sculpture romanes y ont laissé de remarquables chefs-d'œuvre, d'autant plus intéressants à étudier que l'influence de Saint-Sever fut aussi importante dans son rayon que celle de La Sauve en Gironde.

a) Le plan bénédictin subsiste dans le chœur : l'abside reconstruite au XVII[e] s. reste flanquée de six absidioles de profondeur décroissante (trois et trois), ce qui donne à l'ensemble du chœur une remarquable amplitude ; disposition type comme on peut l'observer à Châteaumaillant (Cher). Elle s'oppose au plan cistercien.

b) L'art des chapiteaux n'est pas moins digne d'intérêt. Dans le chœur, ils couronnent des fûts de marbre antique venus du « Palestrion » qui dominait la vallée et dont la base est formée de lions où l'on retrouve une influence orientale. (Exposition des « Trésors du Musée de Bagdad », Bordeaux, mai 1966, n° 116 du catalogue.) La corbeille du chapiteau est désignée par Marcel Aubert comme « étant inspirée du Corinthien », mais, tandis que dans le nord ou le Bassin Parisien, à Saint-Benoît-sur-Loire, par exemple (projection), le rapport avec l'antique est direct, il y a eu à Saint-Sever transposition par l'intermédiaire de l'art arabe (mosquée de Cordoue).

c) Citons encore dans le croisillon sud quatre lions que l'on a pu rapprocher des chapiteaux de la chapelle des Rois à San Isidore de Léon (1063).

d) D'autres paraissent inspirés de miniatures de manuscrits : animaux stylisés, êtres humains.

e) Enfin, d'autres sont inspirés des récits de l'Ancien ou du Nouveau Testament.

Le manuscrit de l'Apocalypse (B.N.) fut enluminé à Saint-Sever pour l'abbé Grégoire.

On a découvert dans l'abside centrale un pavement de mosaïque qui pourrait être du Xe, ou du XIe s.

2. *Hagetmau :*

Crypte de Saint-Giron récemment remise en son état primitif par la suppression d'arcs ogifs dont le XVe s. avait doublé les voûtes. On retrouve nettement l'influence de Saint-Sever dans certains chapiteaux.

Lions tournant autour d'un chapiteau rappelant l'art Sassanide ; *monstres grimaçants* (influence apocalyptique) ; *scènes animées*, parfois difficilement déchiffrables mais où l'on reconnaît la parabole du « Mauvais Riche » (selon saint Luc), etc.

On trouve ici une tradition d'art toulousain avec moins de souplesse, plus de rudesse et de force, et des éléments *d'origine lointaine*, ce qui est le propre de l'art roman.

3. Ces observations se vérifient encore *au Mas-d'Aire :* six arcatures romanes du XIe s. et chapiteaux des colonnes jumelées et soudées (entrelacs observés aussi en Saintonge). L'intérêt archéologique majeur réside dans la crypte : autel roman restauré avec des éléments antiques, trois tombeaux romains dont parle Grégoire de Tours, un antique baptistère creusé dans le pavement et alimenté par une fontaine naturelle, enfin le tombeau en marbre blanc de saint Béat (IVe ou Ve s.) qui contiendrait encore des reliques de sainte Quitterie, sarcophage sculpté de scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament.

4. L'exposé se termine par une incursion dans le Marsan voisin avec les fresques de « la Vie de sainte Catherine » (XVIe s.) à Villeneuve-de-Marsan et l'église-forteresse de Roquefort.

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 1967

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Communication :

Des communications ont été faites par MM. Coudroy, de Lille, Friquet et Goyheneche, membres de la Société archéologique de Bordeaux, au cours de la journée d'étude : « Hôpitaux et confréries de pèlerins de saint Jacques » qui s'est tenue le 17 septembre à Cadillac-sur-Garonne.

Présentation d'objets :

M. VERMEYLEN (pour M. Ragot) : une poterie coupée à hauteur du col ; hauteur : 20 cm environ, dans les graves de la Garonne à hauteur de Latresne ; une sorte de stylet (palud de Latresne).

Mlle A.-M. LABIT et M. le docteur Charles LASSERRE : « Les sulfures du grand céramiste gascon, le chevalier H. Boudon de Saint-Amans au Musée d'Agen » (projections).

On désigne souvent sous le nom de « sulfures » des boules de cristal presse-papiers, curiosités de la verrerie, « multiflori » de Venise, de Bohême, que Baccarat, Saint-Louis et Clichy ont surclassés (M. le docteur Lasserre en présente plusieurs spécimens : l'un d'eux porte dans sa masse le nom du destinataire, « Alfred Aubert à Bordeaux », deux autres présentent ces bouquets aux mille couleurs qui leur ont valu leur nom italien.) Quel que soit leur intérêt, le nom de « sulfure » ne leur convient pas.

La technique des sulfures semble avoir été mise au point en France par *Boileau* à *Boulogne-sur-Seine, à la fin du XVIIIe siècle* (profil gauche de Voltaire daté 1787 et signé).

Boudon de Saint-Amand, né au château de Saint-Amans, près de Castelculier (Lot-et-Garonne), le 9 mai 1774, avait fait plusieurs séjours en Angleterre et avait étudié chez « Pellatt and Green ». En 1818, Boudon, qui a mis au point des procédés de perfectionnement pour l'incrustation des camées dans le cristal obtient des « brevets de perfectionnements » suivis de « brevets d'addition ». *Nous en possédons les originaux* (Institut national de la propriété industrielle). Avec la demande de brevet étaient *déposées* les pièces fabriquées dont il joignait la description ainsi que la composition de la pâte de porcelaine dont il se sert pour des figures qu'il incruste dans le cristal.

MM. Chagot, à la cristallerie de Montcenis, lui avaient donné des facilités de production qui lui avaient permis de mettre parfaitement au point ses procédés de perfectionnement, notamment le procédé de *moulage*, différent de celui des Anglais (invention essentielle reconnue par les brevets de 1822). Les pièces exposées avaient valu à Chagot une médaille d'or à la première exposition de la Restauration, au palais des Tuileries, *le 25 août 1819*.

Les pièces réalisées en 1818 à la Manufacture royale de Sèvres ont été regroupées dans les réserves du Musée.

Le Musée d'Agen possède une très belle et très importante collection de sulfures donnée par Boudon de Saint-Amans à la Société d'agriculture d'Agen (procès-verbal de la société, 23 février 1832).

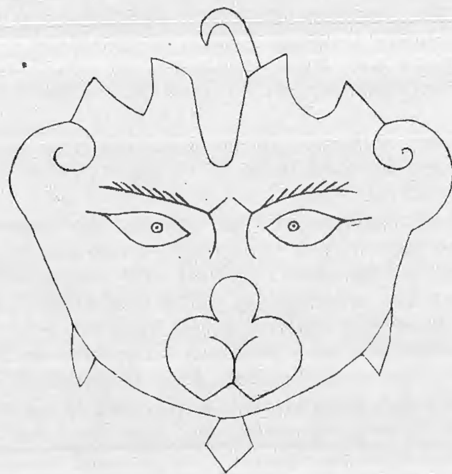
La donation comportait en outre un ensemble exceptionnel de grès, de faïence fine, de porcelaine qui ont été étudiés dans une précédente communication du Dr Lasserre le 12 mars 1967.

Le 19 mai 1967, M. Paul Jokelson, de Scarsdale N.Y. (U.S.A.), auteur d'un ouvrage sur les « presse-papiers », président de l'Association des collectionneurs de presse-papiers (« Paperweights collectors'Association), préparant un nouvel ouvrage sur les « sulfures », se mit en rapport avec M. le Dr Lasserre, vint à Agen, puis à Paris, mettant en doute que les sulfures soient en totalité ou en partie de Saint-Amans. D'après Jokelson, la plupart auraient été faits par Ashley Pellatt et rapportés d'Angleterre.

La réfutation est facile. Une pièce que M. le Dr Lasserre connaissait est effectivement signée « Pellatt and Green », quelques autres ont été rapportées en 1820 de la fabrique de Tunstall et, en 1826, des pièces de céramique ont été rapportées de Cauldon. Mais, 1° les preuves en faveur de Saint-Amans ne manquent pas : elles se dégagent de tout ce qui pré-

cède ; 2° autre argument, psychologique celui-là et appuyé sur les faits : Boudon de Saint-Amans n'aurait pas offert une collection dont il n'était pas l'auteur ; 3° enfin, au Musée de Sèvres, les pièces anglaises portent écrites *de sa main* la date et l'origine.

M. MARQUASSUZAA : « Gravure murale de l'église Saint-Pierre de La Sauve. »



Masque de démon
(Eglise Saint-Pierre de la Sauve).
gravé sur le revêtement mural

M. Marquassuzaa a relevé dans l'église Saint-Pierre de La Sauve une gravure tracée d'un trait profond et net, sans repentirs, soit avec un clou, soit avec un instrument de sculpteur dans la couche de plâtre qui enduit uniformément les murs.

Tête démoniaque : haut. : 23 cm ; largeur maximum : 25 cm. Sur une face large, les yeux en amande, s'évasant vers les tempes, sont prolongés par un sillon assez long ; pupilles profondes et rapprochées ; ligne des sourcils surmontée de poils couchés et accentués ; lignes latérales du nez réunies à leur sommet par un dessin vaguement tectiforme ; la bouche est remplacée par un museau trilobé avec une pseudo-commissure en Y ; langue sortant en forme de dard. Crâne curieusement découpé, deux cornes aux extrémités arrasées de biais, séparées par une enselure ; sur la corne externe, prend appui une autre corne à volute dessinant le pavillon de l'oreille dont le lobe pointu apparaît à la base des joues. De la corne centrale de droite part une sorte de plume.

Emplacement : à l'extrémité *ouest* du bas-côté élevé au XVIe s. Selon la liturgie, cette partie de l'église devait être affectée à l'usage des fonts baptismaux. Plus précisément, sur l'ébrasement de gauche de la porte, donc, à *senestre* (côté d'où vient le mal ; *sinister*, sinistre). Ces remarques sont importantes, on a pu les vérifier sur de nombreux monuments, notamment à la porte latérale N. de Fenioux en Saintonge. Nous aurions, à La Sauve, *une translation*, à l'intérieur du monument, d'un thème qu'il est habituel de remarquer à l'extérieur, mais dans les deux cas en vue d'une protection contre l'esprit malin, par autorépulsion.

Date : l'inventeur opine pour la deuxème moitié du XVIe s. : la couche de plâtre dans laquelle la tête a été gravée se continue sur le mur ouest sur lequel a été peinte une Crucifixion où les costumes féminins indiquent la deuxième moitié du XVIe s.

Après réfutation des allégations contraires possibles, M. Marquassuzaa ajoute que, même si cette gravure était récente, on aurait là un curieux témoin de la pérennité de la tradition. L'auteur se réserve de reprendre la question ultérieurement [1].

M. FRIQUET : « Le château de Curton et ses seigneurs. Le château de Preissac, son voisin. »

Ces deux châteaux sont situés sur le territoire de la commune de Daignac. Il convient d'insister sur ce point, M. Friquet ayant relevé une erreur fâcheuse de Lalanne dans *Le Dictionnaire historique de France*, p. 617, faisant de Curton une seigneurie du Bazadais. Il y a eu confusion avec la commune de Saint-Martin-de-Curton en Bazadais.

Faire l'histoire des seigneurs de Curton, c'est passer en revue les grandes dates de l'histoire de France, évoquer maints visages pittoresques.

En 1451, Curton appartenait au maire et aux jurats de Bordeaux qui l'avaient reçu du roi Henri VI d'Angleterre, après que celui-ci l'eût confisqué à Louis de Beaumont, Grand Alfier de France (porteur de la bannière royale). C'est cette même année (1451) que le roi de France Charles VII le donne à Chabannes, son grand maître d'hôtel, qui s'était illustré en Entre-deux-Mers dans cette phase de la guerre de Cent ans qui devait mettre fin à la Guyenne anglaise. La famille de Chabannes devait posséder Curton jusqu'à la Révolution. La branche aînée avait hérité La Palisse en Bourbonnais. Les Chabannes purent obtenir la restitution de ce château au retour d'émigration. Actuellement, il est toujours occupé par les Chabannes-Curton. Parmi les faits minutieusement étudiés par M. Friquet, citons :

1429 : la présence d'Antoine de Chabannes aux côtés de Jeanne d'Arc, à Orléans.

1453 : Jacques de Chabannes, premier seigneur de Curton, est un des héros de la bataille de Castillon. Il mourut de ses blessures.

1469 : Antoine et son neveu Claude furent des quinze premiers de l'ordre de Saint-Michel.

1492 : Gilbert de Chabannes assiste comme témoin à la lecture du traité d'Etaples.

1563 : la baronnie de Curton est érigée en marquisat. La branche Curton devient chef de nom et armes.

1583 : le marquis Français de Chabannes est honoré de l'ordre du Saint-Esprit.

1605 : Christophe de Chabannes, comte de Rochefort, épouse Marie de Cursol.

Parmi les Chabannes établis en Bourbonnais, n'ayons garde d'oublier le célèbre maréchal qui « mourut devant Pavie », en 1525, cependant que Jean, seigneur de Curton, était fait prisonnier.

Au XIXe s., on trouve un Chabannes en Algérie et dans la lutte contre la Commune.

---

1. En traitant :

1° de la nature de l'Image et du concept traditionnel de sa valeur magique ;

2° de l'identification de figures possédant un même pouvoir apotropique et des raisons de leur puissance respective.

L'origine de la fortune réside dans les hauts faits de guerre du Moyen Age, par les rançons des prisonniers anglais. « Jacques de Chabannes laissa pour 60 000 livres de prisonniers anglais » (Guinodie, *Histoire de Libourne*). En outre, le seigneur de Curton recevait cens, rentes, lods et rentes dans les paroisses de Rions, Cadillac et autres lieux voisins. Depuis 1390, la baronnie se composait des paroisses de Grézillac, Tizac, Espiet et Daignac avec justice haute et basse du ressort de la sénéchaussée de Guienne, mais le seigneur de Preissac détenait une part de cette justice.

Le château de Curton était déjà fort délabré au moment de la Révolution. Il est maintenant habité et garde fière allure, avec son haut donjon.

Preissac :

1304 : Jean de Ségur, baron de Pardaillan, captal de Puichagut, obtient l'autorisation de construire une « maison forte ».

1557 : Preissac est acheté par Geoffroy de Lachassaigne.

L'actuel propriétaire, M. le baron de Grateloup, qui l'habite, descend de nobles maisons plusieurs fois alliées au cours des siècles. Le château, mieux conservé que Curton, a subi des restaurations au XIXe, mais elles n'ont pas altéré l'intérêt des vestiges anciens. son enceinte fortifiée, parfaitement conservée est unique dans notre région.

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE 1967

Présidence de M. le professeur F.-G. PARISET, président.

Présentation d'objets :

M. COSTES : beau biface en quartzite (moustérien des plateaux) et deux tessons décorés en céramique sigillée (Saint-Cybard) : médaillon avec lièvre couché au centre, quadrupède lion ou bœuf ?

De la part de M. Lacaze, M. Costes signale la marque de Merula Toutissae (incomplète) trouvée à Saint-Médard-en-Jalles.

M. MARQUASSUZAA : *fragment d'une tegula estampillée* trouvée en juillet dernier place Pey-Berland dans une tranchée ouverte et remblayée le même jour en face de la porte sud du transept de la cathédrale.

Estampille complète en creux dans un cadre rectangulaire allongé, parallèle au bord libre (83/22 ; hauteur des lettres : 16 mm).

Inscription : première lettre mal venue : P ou F, suivie d'un point médian, puis de V O D (caractères réguliers, presque carrés).

Dans les commentaires dont cette présentation est l'objet, l'auteur indique que cette marque n'est signalée ni par C. Jullian, ni, postérieurement aux « Inscriptions romaines ». En dehors de sa nouveauté pour la nomenclature épigraphique, elle paraît présenter un intérêt nouveau, si la lecture qu'il propose (PUBLIUS VODOLLACUS) ou (PUBLIUS VODOLLUS) s'avérait exacte.

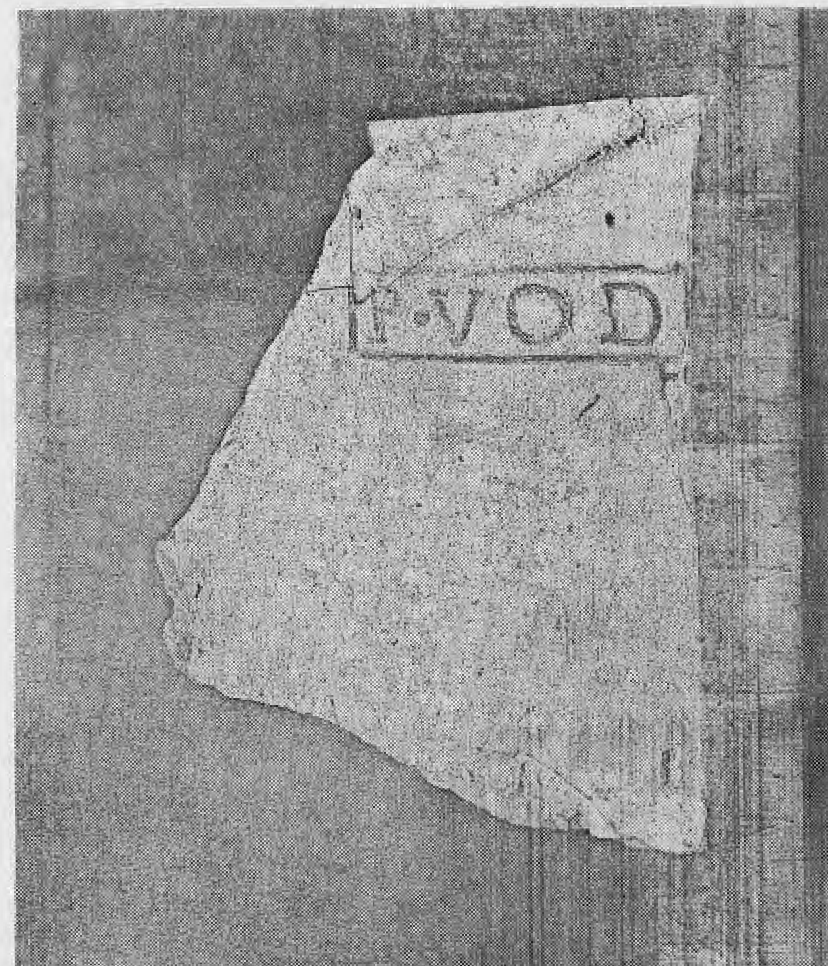
Ces deux interprétations sembleraient devoir se confirmer par un rapprochement du nomen de l'inscription, de la forme antique d'un toponyme : celui de Bouliac (VODOLLACUS), connu par le texte de

Grégoire de Tours (*de gloria confessorum*) où il est question d'un miracle opéré *in vico vodollacensi*, près de Burdigala.

On aurait alors, dans *Publius Vodollacus*, le nom d'un personnage originaire de ce lieu, ou mieux, en *Publius Vodollus*, celui du propriétaire de terrains ayant donné son nom au *vicus* (ce qui serait plus vraisemblable en raison de la qualité de l'inscription qui pourrait remonter au IIIe s., c'est-à-dire à une époque antérieure au texte de Grégoire de Tours qui est du VIe s.

M. COYNE : présentation de l'exposition « Bordeaux disparu ».

Cette remarquable exposition présentée au public bordelais par le C.R.D.P. dont les initiatives de ce genre méritent amplement la faveur et les encouragements des enseignants comme du public, vient de fermer



Marque sur tegula Place Pey-Berland au sud de la cathédrale.

ses portes après deux mois (du 6 octobre au 10 décembre). Par le sujet qu'elle traitait elle ne pouvait laisser indifférents archéologues bordelais ou curieux, amateurs du pittoresque de leur ville à travers les âges.

M. Coyne, licencié d'histoire de l'art et d'archéologie, attaché au C.R.D.P., membre de notre compagnie, organisateur de cette exposition et auteur de son remarquable catalogue, effectué un choix judicieux parmi les nombreuses estampes ou peintures exposées ; la plupart des pièces proviennent des riches collections de la Bibliothèque municipale. Il procède à la projection de diapositives, et commente la valeur des monuments replacés dans la topographie ancienne de la ville.

Sont projetés : le Palais Gallien et les Piliers de Tutelle (gravure sur bois, XVIe s.), le palais de l'Ombrière au XVIIIe s. (restitution de Léo Drouyn), le clocher de la cathédrale en 1854 (lavis aquarellé de de Fontannier), des maisons médiévales impasse-rue Neuve (Laborde, 1893) ; rue du Pont-Saint-Jean, 1860, par Bernède (type de maison bourgeoise), hôtel du président Jean d'Espaignet en 1790, construit par Olivier au XVIe s., curieux par son décor sculpté ; hôtel d'Estrades rue du Mirail, XVIIe s. lithographie de Diet. Constructions militaires : le Château-Trompette, sur le fleuve (1818 croquis de Louis fils) ; la porte royale du même château, fin du XVIIIe s., par Combes. Le plan de Lothe de 1755 dont la bordure est chargée de reproductions de monuments bordelais. Enfin, un plan général de la propriété Labottière, dessin à la plume rehaussé d'aquarelle par J.-B. Duffart, fin du XVIIIe s.

Nul mieux que l'auteur de cette présentation n'était qualifié pour faire comprendre tout l'intérêt archéologique qui s'attache à l'examen approfondi de documents scientifiquement étudiés et analysés.

M. COURRÈGELONGUE : « La vallée de Larboust, ses églises, leurs fresques et leur mobilier. »

Au cours d'un séjour récent dans la vallée de Luchon et de promenades dans ses environs l'auteur, en curieux, mais aussi en connaisseur de l'intérêt des monuments anciens, s'est complu à en fixer le souvenir par la photographie et c'est à leur projection qu'il convie son auditoire.

Après avoir situé la position géographique des localités par rapport aux vallées de Louron et de Larboust, il souligne la richesse de ces régions en monuments dignes de fixer l'attention des archéologues, surtout en leurs églises dont les fresques heureusement conservées concourent à leur maintenir l'aspect que, d'une manière générale, ces monuments religieux présentaient, tous, autrefois.

Arreau et son église Saint-Exupère (XIIIe s.), le château de Ségur et la maison aux Lys (XVIe s.), le clocher archaïque de Mons, les fresques du porche (1573) ; Poubeau-en-Larboust, l'église, son clocher roman et son chrisme sculpté qui présente la particularité d'être auréolé d'une couronne de trente-trois rayons (rappel possible de l'âge du Christ). L'Eglise de Goueaux, son chrisme, crucifixion gravée où le Christ est imberbe et non nimbé, les deux larrons dont la position rappelle ceux de l'hypogée de Poitiers ; statue de saint Exupère du XIVe s.

La tour de guet d'Oo. La chapelle de Garin plusieurs fois restaurée, fondée en 1050 et ayant appartenu aux bénédictins de Sarrancolin où l'on constate la présence de stèles funéraires antiques encastrées dans ses murs ; son portail renforcé de barres de fer dont l'une serpentiforme et qui était jadis clouté ; son rétable de 1682 avec statues de saint Pierre, saint Blaise et saint Jacques. Le château de Moulor à Castillon avec écuries de 1564 et portail de 1674. L'église romane de Cazaux et son clocher, sa nef remontée au gothique et ses remarquables fresques du XVe s. restaurées en 1873 dont M. Courrègelongue donne la description : dans l'abside, glorification de la Vierge et épisodes de la vie du Christ ; dans la nef : la Création, la faute originelle, saint Jean, saint Michel, saint Georges, saint Christophe avec légendes en gascon ; à la voûte : le Jugement dernier devant le Christ montrant ses plaies, la Vierge dirigeant un jet de lait sur elles. La vieille église de Cazaril avec ses toits de lauzes.

Enfin, saint Aventin, de pur style roman (XI-XIIe s.), avec trois absides au chevet et son fort beau clocher, son porche aux chapiteaux d'école toulousaine ; au tympan, Christ de Majesté avec évangélistes ; panneau isolé, bien connu chez les historiens de l'Art et représentant une Vierge de Majesté tenant l'Enfant ; comme à Garin des stèles gallo-romaines, dont l'une avec dédicace à ABELLIO, sont incluses dans les murs. On voit encore dans l'église un immense bénitier en marbre du XIIe s., une très belle statue de la Vierge, une grille du XIIIe s. et des fresques encore incomplètement dégagées. Lieu de pèlerinage au Saint titulaire dont l'auteur rappelle la légende, cette église renferme le tombeau de pierre où étaient conservés ses restes transférés dans une châsse au XIXe s., ainsi qu'un buste reliquaire du XVIe s. dont la tête est en argent.

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JANVIER 1968

Présidence de M. le professeur MARCADÉ, président.

A l'ouverture de la séance, M. le professeur F.-G. Pariset donne la parole au secrétaire général qui fait connaître à l'Assemblée la composition du nouveau bureau pour 1968 :

Président : M. le professeur Marcadé.
Vice-présidents : M. Bénusiglio, M. le professeur F.-G. Pariset.
Secrétaire général : M. Marquassuzaa.
Trésorier : M. Forton.
Secrétaires de séance : Mlle H. Espagnet, M. le Dr Lacoste-Lagrange.
Bibliothécaire : M. Pellereau.

Avant de transmettre les pouvoirs à son successeur, M. le professeur F.-G. Pariset, président sortant, tient à remercier tous les membres de la Société qui, soit par leur concours scientifique ou encore leur encouragement, ont contribué pendant sa présidence à la prospérité et à la renommée de la Société archéologique ; puis, ayant salué son collège et ami M. Marcadé, il lui cède le fauteuil de la présidence.

En un style des plus châtiés, le nouveau président assure la Société de son entier dévouement, fait l'éloge de son prédécesseur et affirme sa volonté de mener à bien, avec les encouragements de tous, les destinées de la Compagnie.

Présentation d'objets :

M. DUVERT : série de pièces préhistoriques parmi lesquelles une flèche à pédoncule et ailerons, une pointe à dos abattu, des grattoirs sur

bout de lance, éclats retouchés (néolithique), le tout en provenance du domaine de Materre, à Cénac.

M. COULON : sur planche de grandes dimensions, remarquable dessin à la plume signé Bergeret représentant la façade classique avec colonnade continue d'un édifice idéal se terminant de part et d'autre par une rotonde péristylique, 1775.

M. le professeur Pariset donne à propos de cette présentation de précieuses indications biographiques sur les Bergeret, artistes connus, mais en raison de la date donnée, il semblerait que ce dessin ne puisse leur être attribué.

M. Coulon est en possession d'autres planches du même genre dont l'examen pourrait permettre d'apporter quelques précisions sur leur auteur.

Communication :

M. le docteur LASSERRE : « Quelques souvenirs de l'église de l'hôpital de la Manufacture et des Enfants trouvés. »

L'hôpital des « Métiers » ou de la « Manufacture » fut construit à partir de 1640, grâce aux libéralités d'Anne Tauzia, sur les terrains longeant la rive gauche de la Garonne, près de « l'Hôpital de l'Enquesteur proche l'Estey de l'eau Bourde, le souvenir des traits admirables de dévouement de Mlle de Peyronnie, sa bienfaitrice, supérieure des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul foisonnent dans les annales hospitalières de la cité.

C'était un vaste bâtiment dont la sobre architecture dominait, aux XVIIIe et XIXe s., les chantiers de construction de la Marine du Roy en Paludate et dont l'aspect a été conservé par la gravure de Rouargue aîné, d'après un dessin de Bordes en 1848. L'historique de sa construction est rappelé par l'auteur ainsi que celui de l'administration et de la vie de cette œuvre hospitalière. Les bâtiments devaient être aliénés par la ville en 1881, à l'exception de l'église.

En archéologie et en amateur d'art averti, M. le docteur Charles Lasserre s'attache à mettre en évidence l'architecture et le décor de cette église que beaucoup de Bordelais ont pu encore voir, sombre et massive, près de Sainte-Croix, dans le premier quart de ce siècle. Sa construction, qui avait été décidée en 1677, ne devait devenir effective qu'à partir de 1687 sur devis du sieur Thuilier, ingénieur du Roy, par Julien Foucre, dit « L'Espérance », puis par J. Jeaujon, dit « Lacroix ». Cet édifice était précédé d'un portique d'ordre toscan à trois arcades et deux colonnes intermédiaires à attique surhaussé par un fronton destiné à recevoir deux cloches. Au tympan du fronton semi-circulaire de la porte d'entrée, un médaillon portait le sujet allégorique du pélican dans son aire. L'intérieur comportait une nef avec des passages latéraux.

Après la construction du gros œuvre, les embellissements qu'avait envisagés Mlle de Peyronnie furent retardés par sa mort survenue en 1705, et repris seulement en 1737.

L'évocation de ce décor par l'auteur, comme la recherche de ses éléments encore conservés, fournissent à l'auditoire la preuve irréfutable de l'intérêt qui s'attachait à leur conservation.

Le prêtre qui officiait dans cette église, dont l'austérité n'était qu'apparente, avait devant lui un spectacle qui était un enchantement : au centre, *L'Assomption de la Vierge*, peinte par Noël Hallé en 1750 ; de

chaque côté : deux panneaux de pierre sculptés, encadrés de pilastres de marbre rouge du Languedoc, don du roi Louis XV ; deux tableaux : *Jésus enfant au milieu des docteurs* et *Laissez venir à moi les petits enfants* complétaient l'ensemble surmonté d'une gloire d'où s'envolait la colombe du Saint-Esprit environnée de têtes de chérubins et couronnée d'une boiserie sculptée et dorée sommée d'une croix que mordait un serpent. Ce rétable était l'œuvre magistrale de Pierre Vernet, sculpteur (1697-1780), marié le 29 juin 1728 en l'église Sainte-Croix avec Françoise Bonnefon, qui avait été élevée depuis l'âge de cinq ans à l'hôpital de la Manufacture.

Avant la démolition de la chapelle, ce rétable, dont M. le docteur Lasserre précise l'ornementation, avait été heureusement sauvé par M. H. Cruze. On ne sait malheureusement pas ce que sont devenus ni *L'Assomption* précédemment citée, ni la *Pieta* de l'école de Van Dyck, ni *L'Apothéose de saint Bruno*, d'après Le Sueur, non plus que le *Saint Michel* de Fautier ou le portrait du père Texier, provincial des Jésuites, que mentionnent les archives. Par contre, l'oratoire des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à l'hôpital des Enfants a recueilli un remarquable rétable en chêne d'une superbe patine et d'une très grande habileté de ciseau qui, par les charmantes têtes d'angelots ornant son autel, rappellent les meilleures sculptures de l'église Saint-Paul.

Dans cette dernière église, les boisseries monumentales de l'autel de sainte Colombe et, très probablement, la porte du tabernacle au symbole chrétien du Pélican nourrissant ses enfants — au sujet duquel l'auteur fournit une intéressante iconographie comparative — proviennent également de la « Manufacture ».

D'autres épaves de cette riche décoration peuvent être encore mentionnées : boiseries de l'autel de droite ornant la salle à manger d'un château du Médoc ; grand Christ offert à une église, châpiteau de sculptures sur bois recueillis au moment de la démolition ; tout cela fait amèrement regretter la disposition d'un ensemble aussi cohérent et si caractéristique de l'art à Bordeaux dans la première moitié du XVIIIe s.

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 FEVRIER 1968

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

Présentation d'objets :

Mlle H. ESPAGNET et M. Alain DUMEAU : un coffret à papiers de pèlerinage (étude publiée dans le présent volume). (Voir p. 251.)

M. AVISSEAU : « *l'hôtel Barada* (XVIIIe s.) à Bordeaux » (voir p. 327).

M. Roger COSTE : « Essai sur les bassins à « cupules », à propos des fouilles de Sainte-Colombe. »

Au cours des fouilles qu'il a pratiquées sur l'emplacement d'une villa gallo-romaine, à Sainte-Colombe, M. Coste a dégagé des bassins à cupules de décantation.

1. Ces bassins, au nombre de trois, sont suporposés en trois niveaux. Le bassin intérieur, qui paraît le plus ancien, est entièrement carrelé de

carreaux plus grands que ceux des niveaux moyen et supérieur. La cuvette, à fond plat, est au centre du bassin.

2. Des bouches de trop-plein ont été dégagées dans les murs ; elles communiquent avec un tuyau d'évacuation.

3. Un aqueduc dont M. Coste a trouvé des fragments amenait l'eau dans les bassins.

De nombreux bassins de ce genre ont été trouvés en Gironde et récemment à Moncaret. Il en existe en Charente et dans l'Hérault. Quelle était leur destination ? Dans le Midi, on les considère comme des cuves à huile. Ici, on pense généralement à des installations vinicoles, mais alors les bouches de trop-plein n'auraient pas leur utilisation. M. Coste propose une autre solution : un vivier, ce dernier nécessitant le brassage, l'évacuation des eaux, leur renouvellement. C'est une hypothèse ingénieuse.
M. Coste a l'intention d'entreprendre une étude comparative et critique des dispositifs connus du même genre.
On peut proposer une typologie : 1. Sainte-Colombe (installation complète) ; 2. Cadillac ; 3. Moncaret ; 4. Types Mérignas et Blasimon.
On remarque la permanence des dimensions. Les sites sont toujours à flanc de vallon. Les monnaies recueillies à Sainte-Colombe sont toutes du IVe s.

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 1968

REMISE SOLENNELLE DES RECOMPENSES

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

M. le Préfet de la Gironde s'était excusé.

M. J. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux, était représenté par M. Léon, conseiller municipal.

Rapport moral par M. Marquassuzaa, secrétaire général :

La Société a eu le regret de voir disparaître quelques-uns de ses membres ; elle s'est associée à des deuils familiaux qui sont rappelés avec émotion. Par contre, elle s'est réjouie de la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur de M. Charles Higounet, professeur à la Faculté des lettres, qu'elle veut honorer en ce jour.
L'impulsion donnée à la vie de la Société par ses présidents successifs s'est marquée par une progression très nette du nombre de ses membres.
La liste des communications, des présentations infiniment variées, révèle un total impressionnant. Il faut ajouter la participation du secrétariat à la rédaction de la page mensuelle archéologique de *La Vie de Bordeaux ;* les activités du Groupe numismatique Bertrand Andrieu ; celle du groupe des archives Jules Delpit.
Pour terminer, M. le Secrétaire général rappelle que notre devoir est de veiller à la sauvegarde du mobilier ancien de nos églises et félicite

les équipes de jeunes qui œuvrent utilement en divers points de notre département.
Le rapport moral est adopté avec félicitations.

Rapport financier : M. Forton, trésorier, présente un budget en équilibre, grâce à la sagesse de sa gestion.

Remise des récompenses par M. le professeur Coupry, directeur de la circonscription des Antiquités historiques.
Cette cérémonie traditionnelle vaut à l'Assemblée une revue remarquable des dernières nouvelles archéologiques en France.

Olbia : Au cours de la campagne 1967, M. Coupry et son équipe ont mis au jour un sanctuaire d'Aphrodite avec trois cents coupes empilées contenant des résidus gluants. Elles sont en laboratoire pour analyse.

Marseille (revue *Archéologia,* n° 21, mars 1968 : « vingt-trois siècles après, un port grec mis au jour sous Marseille »).
Fouilles à *Pèzenas,* d'autres près de *Montpellier.*

« Savoir d'où l'on vient pour savoir jusqu'où l'on peut aller, c'est la grande joie de l'archéologue et de l'historien », dit en conclusion M. Coupry qui décerne le diplôme de la Société archéologique à M. Ferdinand Magi (numismatique moderne) ; MM. Frugier, de Blanquefort, et Rossi, de Bruges, pour des fouilles entreprises au château de Blanquefort, M. Friquet, d'Arveyres, pour ses recherches généalogiques.
M. Léon, conseiller municipal, au nom de M. J. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux, remet le diplôme de la Ville à M. Jean Cabarrot, numismate distingué, président du Cercle Bertrand-Andrieu ; M. le docteur Charles Lasserre, pour ses recherches historiques et archéologiques locales.

La remise des diplômes est suivie d'une projection de diapositives en couleurs destinée à illustrer trois des excursions de l'année 1967 : *23 avril :* « La Champagne de Cognac » ; *21 mai :* « En bas-Limousin » ; *15 octobre :* « En Médoc ».
Les photographies ont été prises par Mlle Espagnet, Mme Imbert-Paquet et M. Migeon.
Après les félicitations et les remerciements du président, un très grand nombre de nos membres se sont retrouvés pour le banquet rituel au Château du Diable, à Floirac.
M. Marcadé, président, prit la parole au dessert pour féliciter M. Higounet de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur ; il rendit hommage à Mme Higounet qui fit à la Société une communication très remarquée.

SEANCE DU 19 AVRIL 1968

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, vice-président,
le professeur Marcadé, président, étant excusé.

M. Henry Giraud informe la Société de la fin de ses travaux de restauration dans la maison dite « du relais de Poste Henry-IV » à Saint Macaire, ainsi que de la suite donnée à la remise en état de la place du Mercadiou et du Prieuré.

M. Théron : Tastevin en argent, fin du XVIIIe s.

Type bordelais. H. : 25 mm ; D. de la coupelle : 110 mm ; ombilic : 45 mm, trois poinçons :

1. Celui du maître : losange marqué de la lettre M ; au-dessous, côte à côte : F. G. et, encore au-dessous, un oiseau passant à gauche.

2. Celui du titre : coq de profil, dressé, battant des ailes, tête tournée vers la gauche.

3. Celui de garantie, justifiant le paiement de l'impôt : au fond de la concavité de l'ombilic, poinçon circulaire 2 mm, avec tête humaine de face, un peu décentrée : micro-relief de grande qualité.

On peut affirmer que la fabrication est postérieure à 1797 ; antérieurement à la loi du 18 Brumaire An VI, il fallait quatre poinçons. La forme du poinçon du titre situe la date entre 1798 et 1809.

Il pourrait s'agir d'une pièce ayant figuré au catalogue établi en 1952 par M. Clarke de Dromantin, sur « la tasse à vin de Bordeaux », n° 502, avec mention : « Collection Théron, n° 2 ». La tasse présentée par M. Bernard Théron, et lui appartenant, provient, en effet de la collection de son oncle.

Communication :

M. le docteur Charles Lasserre et M. Charles Coulon : « A propos d'une palette d'échantillons de couleurs de la manufacture J. Vieillard et Cie de Bordeaux ». (Voir p. 335.)

M. R. Marquassuzaa : « Notes de voyage ».

De studieuses vacances en péninsule Ibérique, M. Marquassuzaa rapporte des carnets riches de notes d'intérêt archéologique :

1. *En Galice,* il a observé les colombiers de pied et noté quelques différences de construction avec les nôtres.

2. *A Bayona, a*) enceinte fortifiée XIVe s. ; *b*) église XIIe, XIIIe, XIV s. de type galicien. Des gravures ou sculptures en faible méplat, sur chaque claveau de l'un des grands arcs de la nef, semblent des attributs corporatifs (dessins relevés). Quel en est le sens ? Hypothèse proposée : honorer les corporations et les communautés religieuses ayant participé à la construction de l'édifice ou à la reconstruction de la voûte, en somme, sorte de blasons corporatifs dans la même intention que le sujet de certains vitraux de Chartres, *c*) sur les murs extérieurs, moellons débordant hors œuvre, dans une intention mystérieuse (comme en Orient, pour le repos des âmes à l'abri du Temple sacré) ?

3. *Basse Estramadure* (Zafra) : droite de la porte d'entrée en ville (porte de Jerez), sur un moellon : empreinte d'une semelle dont l'intérieur est piqueté. Hypothèse : pas divin, protection pour le passant.

4. *Villa Viçosa* (Portugal) : palais des ducs de Bragance. Exposition d'armes japonaises du XIXe s. : une pique porte un dispositif analogue à la hallebarde à usage de *vouge* présentée par M. Vermeylen le 14 novembre 1965.

5. *Musée Grao Vasco de Viseu* (Portugal) : un petit autel luso-romain porte la dédicace : LURUNI . P.R.L. . VALLI . PRO . SAL . IMP. Le dieu Lurunus auquel il est dédié, pourrait, semble-t-il, être identifé avec le le dieu Leherenus ou Lerenus des inscriptions pyrénéennes et qui se

retrouve en toponymie dans Leren ou Saint-Pé de Leren. Plusieurs cippes du musée de Toulouse sont consacrés à ce dieu topique gaulois assimilé à Mars (Loures-Barbazan, etc.).

6. *Musée d'archéologie de Barcelone :* relevé sur un monument funéraire l'inscription : L. PORCIUS NEPOS P.L.F. SERANA MATER. Ce Porcius appartient-il à la même gens que le commerçant de Pompéi dont les amphores circulaient de Campanie en Gaule (Enserune, Vielle-Toulouse, Le Mas d'Agenais, Bordeaux) ?

7. *Nouvelles marques de tâcherons relevées à « Villa Viçosa » :* la similitude de certaines marques dans des monuments voisins à la Tour de l'Hommage (château d'Estremoz) et au palais de Don Dinis permettent de mettre en doute les datations proposées qui pour ces deux monuments la font différer d'un siècle. D'autre part, la signature du maître d'œuvre : AN TON, inscrite en caractères gothiques au-dessus de l'abaque d'un chapiteau du porche et sur des parements (les deux premières lettres) paraissent signifier — et c'est une confirmation de ce que l'on supposait — que le maître d'œuvre était, ou pouvait être, aussi tailleur de pierre.

8. *Au musée du couvent madrilène de Las Delcazes reales,* se trouvent une copie et une interprétation très libre d'une Annonciation attribuée à Alloria ou Allori (peintre florentin 1535-1607), la première copie, par De Las Madrazos, la deuxième par Carducci. Le musée de Bordeaux possède aussi une copie semblable à la première.

9. *Coïmbra* (Portugal) : tombeaux du XVIe s. des deux premiers rois du Portugal et chaire attribuée à Jean de Rouen.

10. *Vila do Conde dans le Douro littoral :* couvent de Santa Clara. L'église du XIVe s. conserve, dans une chapelle manueline, des monuments funéraires de premier ordre.

M. Marquassuzaa fait circuler deux très belles reproductions photographiques de ces monuments qu'il décrit avec une extrême minutie ainsi que les tombeaux précités.

A la suite de cet exposé varié et intéressant, M. Marquassuzaa présente quelques éléments de céramique populaire décorée recueillis en Espagne ou au Portugal (du XVIIe au XXe s.).

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 1968

Présidence de M. J. Marcadé, président.

Exposé :

M. Aveillé, d'après un compte rendu à l'Académie des sciences par R.-H. de Lumley présenté par M. Jean Piveteau (23 janvier 1967) : « Découverte d'habitats de l'Acheuléen ancien sur le site de Terra Amata (Nice) ».

1. *Circonstances de la découverte :* Sur les pentes occidentales du mont Boron, à Nice, un ancien chantier abandonné avait permis à Boucart et Siffre, en 1958 ; à Miskovsky et H. de Lumley, en 1963, d'étudier les

coupes quaternaires visibles. En 1961, la découverte d'un biface confirmait l'intérêt que pouvait présenter le site. En octobre 1965, mise au jour des habitats préhistoriques, d'où, fouilles de sauvetage du 28 janvier au 5 juillet 1966.

2. *Etude géologique :* Cette étude permet de distinguer :

a) une plage marine datée de la fin du Mindel avec trois niveaux (climat chaud et humide) ;
b) une plage surmontée de limons loessiques correspondant à une période froide et sèche ;
c) troisième plage correspondant à un climat tempéré.

3. *L'étude ethnographique et archéologique du site* révèle une halte saisonnière de chasseurs ayant déterminé vingt et un niveaux successifs.
Les huttes *ovales* mesuraient de 8 à 15 m de long, de 4 à 6 m de large. Les analyses de laboratoire permettent de dire qu'elles étaient occupées à la fin du printemps ou début de l'été jusqu'à l'automne.
Au centre était un foyer sur sol de galets ou dans une fosse. Une muraille en pierre ou en galets s'élevait au N.O. Des peaux d'animaux recouvraient le sol (empreintes). A proximité du foyer, petits ateliers de taille. A l'automne, la hutte abandonnée se démantelait ; le vent recouvrait de sable les outils et des vestiges divers. Au printemps suivant, une nouvelle hutte était faite, la murette surélevée, le foyer servant de nouveau. H. de Lumley estime que les mêmes hommes campèrent onze fois sur la dune de Terra Amata.

4. *Observation d'ordre anthropologique :* une empreinte de pied humain de 24 cm.

5. *Traces d'industrie :* Sur le dernier cordon littoral : choppers, chopping tools, protobifaces, bifaces en galets à talon réservé, hachereaux, racloirs, pointes de Tayac et de Quinson, pics, galets appointés unifaces. *Sur la dune :* industrie plus évoluée, absence de pics et de hachereaux.

6. *Faune :* les ossements jonchent les aires d'habitation : cerf, éléphant méridional, sanglier, bouquetin, rhinocéros de Mérck, bœuf, tortue, lapin (bêtes jeunes, faciles à abattre, ramenées de la chasse : faons, éléphanteaux, marcassins, veaux). (On a relevé également coquilles d'huîtres et arêtes de poissons.)

Remarques. — Pour M. Aveillé, les Acheuléens de Terra Amata étaient — au sens large du terme — les « voisins » des Acheuléens d'Aquitaine. Ces témoins que sont les habitats mis au jour au bord de la Méditerranée manquent sur les hautes terrasses du Bassin de la Garonne.
La découverte de Terra Amata apporte un élément capital à la reconstitution d'une étape importante de l'humanité.

SEANCE DU 14 JUIN 1968

Présidence de M. le professeur MARCADÉ, président.

Présentation d'objets :

M. CROCHET : Tessons de poterie trouvés sur le territoire de la commune de Vayres.

1. Vase reconstitué à partir de tessons trouvés au point 26-13 à 80 cm de profondeur, pâte fine, grise ; décor : chevrons estampés. Dans le même sondage, on a trouvé plusieurs pesons de tisserand, une curette en fer, un clou à tête ronde en bronze, l'extrémité ovalaire d'un outil (peut-être un débris de stylet), un débris de garniture de ceinture en bronze trouvé avec des céramiques du 2e âge du fer.

2. Petit vase tourné, beige lissé noir, décor à la roulette, incisions en F de triangles effilés.

3. Autre petit vase lissé noir, décor peint (La Tène III).

M. l'abbé BOUDREAU : Différents objets provenant des fouilles de Lamothe-Boïos (entreprises jadis par le Dr Peyneau). Fragments de poterie samienne dont un tiers de bol hémisphérique en pâte orange, orné sur la panse d'une couronne de « pecten » (?) et de petits oiseaux alternés ; les bords d'une large patère décorée de feuilles d'eau ; une série de fragments de vases profonds carénés en pâtes diverses : rouges, noires vernissées ou grossières et même un fragment de poterie grise dite paleochrétienne, semblant antérieure à la destruction de la ville en 407 par les Vandales ; puis une perle en verre bleu, côtelée (*cf.* Musée des environs de Chatillon-sur-Seine) ; des fragments de vases grossiers de la Tène III.

Communication :

MM. MARCADAL et JEREBZOFF : « Découvertes proto-historiques dans la région de Nérac. »
M. Marcadal rend compte des découvertes faites par M. Jerebzoff et lui-même et qui s'avèrent fort importantes. Certaines, toutes récentes, permettent d'en prévoir d'ultérieures.
Il s'agit des diverses époques du Halstatt dans la région du Lot-et-Garonne. En se référant à la chronologie de Hall (1962), M. Marcadal distingue :

Le Halstatt ancien de 725 av. J.-C. à 625 ;
Le Halstatt moyen de 625 av. J.-C. à 540 ;
Le Halstatt final de 540 av. J.-C. à 450 ;
toutes ces dates étant approximatives.

Au cours des fouilles scientifiquement conduites, ont été trouvées :

1. *A Tournon :* une épée à antenne ; à *Queyrac :* une sépulture à inhumation contenant un squelette avec ses armes. Plus à l'ouest, à 60 cm de profondeur, M. Jérebzoff a découvert un champ d'urnes, classique (projections montrant l'intérêt du site).

2. *Les Ribérottes et Lesparre,* à l'ouest de Nérac, zone de convergence fluviale, vallée de la Rebuzon entre le coteau molassique et le plateau landais, voie pré-romaine vers les Pyrénées, donc : *site de fond de vallée.*

Les Ribérottes : mise au jour successive de deux urnes, la deuxième à la suite d'une fouille de sauvetage, elle est *à panse carénée* et *recouverte d'un plat.* Mobilier trouvé : restes osseux *non brûlés ;* tombes avec entourage de pierres ; restes funéraires variant d'une tombe à l'autre ; dans une urne : un *petit vase accessoire ;* dans un conglomérat sableux : une *fibule* à arbalète (du milieu du VIe s. av. J.-C.).

A Lesparre : des sépultures avec ou sans cercles de pierres. Dans une sépulture sans cercle de pierres, on a trouvé huit bracelets, une fibule,

mobilier métallique rare en Aquitaine. Il semble, comme permet de le supposer la découverte d'une nouvelle sépulture, que la nécropole puisse être fort étendue.

Ces découvertes conduisent naturellement à une étude des rites posant eux-mêmes des questions : Quel est le sens des cercles de pierre ? *Restes de tumuli ?* M. Marcadal *n'y croit pas.* Arrivés par la vallée de la Garonne, les gens des tumuli, au contact des gens des champs d'urnes, auraient adopté la pratique de la tombe plate (Les Ribérottes). A Lesparre, les gens des tumuli se sont « contaminés » avec ceux des champs d'urnes : question posée et hypothèses importantes. *Durée ?* Une ou deux générations au début de la deuxième moitié du VIe s. av. J.-C.

Il s'agissait de populations d'agriculteurs dont l'habitat n'était pas très loin de la lande où pacageaient les troupeaux. L'étude des nécropoles apporte des lueurs nouvelles sur la vie de l'homme à l'époque protohistorique en Aquitaine.

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 OCTOBRE 1968

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

Après avoir déclaré la séance ouverte, le président rappelle le deuil qui vient de frapper tous les membres de la Société avec la perte de M. Edmond BASTIDE, président d'honneur.

Une minute de recueillement est observée.

Communication :

M. le professeur F.-G. PARISET : *Bordeaux au XVIIIe siècle.*

La fédération historique du Sud-Ouest publie sous les auspices de la Ville de Bordeaux et sous la direction de M. le professeur Higounet, une « Histoire de Bordeaux » ; le volume consacré au XVIIIe s., élaboré sous la direction de M. le professeur F.-G. Pariset, vient de paraître.

M. Pariset rend hommage à ses collaborateurs : MM. Bécamps, Crouzet, Desgraves, Pijassou et Poussou, puis il rend compte de fort vivante façon de la marche de ce travail collectif. Enfin il insiste sur les éléments les plus nouveaux de ces études en regrettant — faute de temps (le volume a 724 pages) — d'avoir dû renoncer à parler des « arts à l'époque de l'âge d'or bordelais » qui est sa contribution personnelle à l'ouvrage et aussi de l'histoire de Bordeaux de 1789 à 1815 que M. Bécamps a écrite avec une impartialité et une clarté remarquables.

Vie politique, vie intellectuelle, vie théâtrale et musicale, vie religieuse, permettant au conférencier de mettre en relief l'importance et la valeur du travail accompli par MM. Desgraves, Higounet et Poussou.

A ce dernier revient aussi l'étude des structures démographiques et sociales.

M. Pijassou a montré l'importance de la viticulture dans l'économie bordelaise dont M. Crouzet a analysé les divers aspects. On voit comment, à la veille de 1789, Bordeaux, qui est le premier port colonial de France, est aussi un entrepôt international.

Contrairement à la légende, Bordeaux n'a pas connu de véritable crise de 1789 à 1815, sauf deux courtes périodes : 1793-1795 et autour de 1807. Le Blocus continental ne fait pas mourir le port.

Au XVIIIe s., du point de vue économique, Bordeaux paraît rattaché au monde atlantique plus qu'à la France. Son port a été une réussite en tant qu'entrepôt international.

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1968

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

M. l'abbé BOUDREAU signale à l'attention de ses collègues, une étude d'oculi eucharistiques dans la région du Langrois (*Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 209). Percés dans le mur de l'abside, vitrés, vus de l'intérieur, ils ont l'aspect d'une niche ; vu de l'extérieur, celui d'un oculus.

Les oculi signalés dans la publication précédente sont de la fin du XVIe s. et de style gothique flamboyant. Ces oculi permettaient de voir le Saint Sacrement, l'église étant fermée ; ils paraissent correspondre à une remise en honneur du Saint Sacrement.

M. l'abbé Boudreau en signale un à Puisseguin : simple perforation circulaire.

Communication :

Mme GRÉ, du Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.), présente l'exposition d'art roman qui se tient actuellement au C.R.D.P., 75, cours d'Alsace, jusqu'au 20 décembre 1968, avant d'y recevoir, le samedi 16 novembre, les membres de la Société archéologique.

Mme Gré rappelle que cette exposition est due à l'initiative du Conseil de l'Europe qui la réalisa d'abord en Espagne, à Barcelone et à Saint-Jacques-de-Compostelle ; celle que nous verrons en prolonge le souvenir par de nombreuses photographies et des éléments sculptés. Elle s'est enrichie de quelques prêts du Musée d'Aquitaine, du Musée des Augustins de Toulouse et du Musée de Saint-Emilion.

Les traits caractéristiques de l'architecture romane et du décor sculpté sont définis au moyen de projections commentées.

Mlle Henriette ESPAGNET : « Promenade archéologique en Saintonge occidentale », avec projections.

Il s'agit du compte rendu de la première excursion de la Société archéologique pour la campagne 1968, le 31 mars dernier — la 50e depuis 1950. Depuis la relance de ce mode de prospection archéologique, il y a eu environ cinq cents monuments ou chantiers visités. Il y a lieu de rappeler, comme l'a fait notre secrétaire général à qui revient la charge et tout le mérite de ces « sorties », ce qu'a d'exceptionnel, dans les annales des sociétés savantes de province, une activité aussi soutenue.

La région visitée s'étend sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde.

La projection de nombreuses diapositives (Mlle Espagnet remercie Mme Imbert-Paquet et M. Migeon qui ont bien voulu compléter sa collection) permet notamment de mettre l'accent sur le portail ouest de

l'église Saint-Fortunat à *Saint-Fort-sur-Gironde* (XIIe s.), remarquable par sa voussure médiane formée de têtes de chevaux rayonnant de part et d'autre d'un claveau central uni, légèrement déporté sur la droite — vingt-quatre chevaux au total, unis dans chaque groupe par un cordon qui semble traverser les naseaux. Deux autres églises de Charente-Maritime présentent des sculptures analogues : à Pérignac, arrondissement d'Angoulême, et à Saint-Quantin-de-Rançanne (canton de Gémozac). La deuxième a fait l'objet d'une étude précise dans : *Introduction au monde du symbole* par Gérard de Champeaux (éd. du Zodiaque, p. 426, pl. 423). La planche 424 reproduit le portail qui nous intéresse. Les chevaux, de même que les roues (fenêtre du transept à Echiré, Deux-Sèvres), sont des thèmes solaires christianisés. On trouve les roues dans les poteries paléo-chrétiennes. Une mosaïque trouvée dans les fouilles de Saint-Pierre de Rome représente le Christ sous le symbolisme d'Apollon (reproduction photographique dans : *Apôtres et martyrs* de la série « Paysages et documents », éd. Fayard, commentaires de Daniel Rops).

Donc, évocation du Christ « Lumière du monde » et aussi évocation du « Temps », si nous adoptons la thèse de G. de Champeaux : « Les maîtres d'œuvre de l'époque romane projetaient dans la pierre la conception chrétienne du Temps. » Ce « Temps » christianisé s'exprime ici en fonction du jour : douze heures de jour et douze heures de nuit en période d'équinoxe.

SEANCE DU 8 DECEMBRE 1968

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

Présentation :

M. LASJUILLIARIAS : Un almanach bijou étudié par Mlle H. Espagnet (voir p. 343).

Communication :

M. MÉRILLEAU : « Le 150e anniversaire du premier vapeur français : *La Garonne* (1818) (communication retenue par le Comité de lecture).

Mme DURIOT : « Le château de La Louvière à Léognan », avec projections (voir p. 291).

SEANCE DU 12 JANVIER 1969

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

Présentation d'objets :

M. CROCHET :

1. Objets gallo-romains en céramique provenant du camp de Vayres, trouvés en sondage ou en surface après labours :

a) Plusieurs *pesons* de tisserand, tronconiques, portant des marques, incisions faites avant ou après cuisson, estampillés en forme de croix ou poinçonnés à leur sommet.

b) Débris d'anses d'amphores trouvés principalement en surface ; ils ont servi de polissoirs à des potiers.

c) Deux affutoirs trouvés, l'un à 0,30 m de profondeur, l'autre à 0,55 m.

2. Silex de forme triangulaire de couleur foncée, fléchette moustérienne (trouvé à Izon).

Communication :

M. FRIQUET : « De la Bretagne à la Guyenne en passant par le Béarn. Etudes généalogiques. »

Il s'agit d'un travail de recherches patientes et de précision permettant de suivre depuis le XVIe s. et au-delà, jusqu'à nos jours, des familles qui se sont illustrées aussi bien dans les armes que dans la magistrature.

1. *Au départ de cette étude est Jacques Cartier, le célèbre marin de Saint-Malo.* J. Cartier avait épousé, en 1519, Catherine, fille du connétable de Saint-Malo, Jacques de Grange, dont il eut trois fils.

Guillaume Cartier, l'aîné, devint disciple de Calvin (1540, Genève). Coligny l'envoya au Brésil avec Pierre Richet pour propager la nouvelle doctrine. Il épousa une demoiselle de la maison noble de Dampierre à Blois et, après son mariage, il devint l'aumônier de Jeanne d'Albret. Il eut un fils : *Eliézer*.

Eliézer, resté tôt orphelin, fut protégé par Jeanne de Navarre et sa fille Catherine. Devenu pasteur et professeur de langue hébraïque dans l'église et l'Académie d'Orthez, il se fixe en Béarn. Il épouse la veuve d'Arnaud de Salette. Elle avait des enfants de son premier mariage et en eut trois avec Eliézer. L'aîné, Daniel, né le 17 février 1600, baptisé à Lescar, fut pasteur à Orthez. Son frère utérin, qui était ministre à Eymet, l'attira en Guyenne. Il fut pasteur à Limeuil, à Bazas, au Fleix, à Sainte-Foy où il se fixe, épousant, en 1637, Jeanne, fille de Pierre Grenier, avocat au Parlement de Bordeaux, et de Elisabeth de Lalande de Sainte-Foy. Ils eurent trois fils : Pierre, l'aîné, assura la descendance ; il est la souche de plusieurs maisons nobles autour de Sainte-Foy. Le deuxième, Philippe, se réfugia en Hollande où il devait mourir à la Révocation de l'Edit de Nantes. Le troisième, Paul, fit enregistrer les armes de sa famille à Bordeaux, le 3 novembre 1699 : « D'azur à 3 pommes de pin d'or, posées 2 et 1, casqué de profil, orné de ses lambrequins d'or et d'argent... ».

2. C'est en 1833 que nous trouvons, à l'occasion du mariage de Jean-Louis Dion de Cartier de Couronneau avec Françoise, Inès, Durège de Beaulieu, le nom du *comte de Ségur* parmi les alliés. Une branche de cette illustre famille avait hérité de Montaigne par mariage. Le château de Montaigne avait été vendu en 1811 par un descendant, Joseph de Ségur.

(Arrivé à ce point de son étude, M. Friquet, s'appuyant sur un passage des *Essais*, rappelle que Montaigne était coseigneur de Lahontan, près de Puyoo, sur la rive gauche du gave de Pau. Il donne lecture de cet extrait fort savoureux.)

3. L'étude d'*archives familiales,* fort intéressantes malgré des lacunes, et confiées à M. Friquet par *M*^me^ *la baronne de Barthez de Montfort,* lui a permis de retrouver les origines des *Cazenave,* noble maison béarnaise (deux rameaux dans la vallée d'Ossau et à Gan en 1400) qui vint se fixer en *Périgord* et en *Libournais.* Par le jeu des mariages, on retrouve dans leur parenté les de *Ségur* (1713), et les *Montaigne* (1746). Armes : « Ecartelé au 1, d'azur à la tour donjonnée d'or ; au 2 de gueules à 3 fasces d'or ; au 3 de gueules au lion d'or ; au 4 d'azur à la pointe-feuille d'argent. »

Ainsi, partis de Bretagne avec Jacques Cartier, nous passons en Béarn avec de Salette et de Cazenave pour venir en Guyenne où existent encore des descendants (Ch. de Pressac à Daignac ; M. le baron de Grateloup, maire de Daignac, dont la fille aînée a récemment épousé M. le baron de Montesquieu).

M. MARQUASSUZAA : Remarques à la suite de la communication de M. Friquet.

1. Dans l'extrait des *Essais,* cité par M. Friquet, Montaigne assimile le particularisme politique des gens de sa seigneurie de Lahontan en Béarn à celui des habitants de la vallée de « l'Angrougne », en Entre-deux-Mers : lire, l'Engranne, affluent de la rive gauche de la Dordogne.

Il est ainsi curieux de constater qu'au XVIe s. encore, cette petite rivière conservait, d'après son sens étymologique (*equa* [eau] et *randa* [limite] = « limite d'eau »), sa valeur de frontière entre deux ethnies ou, tout au moins, entre des populations de comportement social différent.

2. A propos de la famille de Salette, M. Marquassuzaa signale à M. Friquet l'existence d'une maison de Salette dans le bourg de Parenties-en-Béarn. Non loin, on peut voir une jolie construction du XVIe s. ou du début du XVIIe. Les Salette étaient-ils les seigneurs du lieu, si oui, depuis quelle époque ? Double question qu'il serait intéressant d'élucider.

Il indique qu'un Arnaud de Salette, peut-être celui cité par M. Friquet, était fils de Jean de Salette, « conseiller ordinaire de la reine, maître des requêtes de sa Maison, président de la Chambre des comptes et conseil ordinaire au pays et souveraineté de Béarn, ministre de la parole de Dieu ».

Cet Arnaud est fort connu pour ses œuvres littéraires. Il fut chargé, par Jeanne d'Albret, en 1568, de transcrire en vers les psaumes de David. La seule impression connue est de 1583. Des extraits en ont été publiés en 1876 et 1880 par l'abbé Bidache, chez Véronèse, à Pau.

M. Marquassuzaa lit quelques passages de cette œuvre en béarnais et leur traduction en français.

L'Assemblée générale de février 1969 a été consacrée à une conférence du cours public par Mlle DEMIANS D'ARCHIMBAUD.

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 MARS 1969

REMISE SOLENNELLE DES RECOMPENSES

La séance est présidée par M. J. MARCADÉ, président.

M. le Préfet de la Gironde est représenté par M. Maccioni.

Rapport moral :

Suivant un rite traditionnel, M. le Secrétaire général lit le « rapport moral », chapitre copieux des annales de la Société pour l'année 1968.

Le deuil a durement frappé notre Société qui a perdu des membres éminents par leurs travaux et leur notoriété ; chacun leur portait l'amitié la plus respectueuse. Ce sont M. Raboutet, fondateur du Musée du Vieux Blaye ; M. Cadis, fondateur du Musée de Villandraut ; M. Magi, dont l'activité de numismate fut remarquable au sein du groupe Bertrand-Andrieu ; MM. BASTIDE et FORTON, tous deux présidents d'honneur de la Société.

Parmi les événements fastes dont nous nous sommes réjouis, il faut citer au palmarès de l'ordre de la Légion d'honneur : M. le professeur Higounet. M. Riquet a obtenu le doctorat ès sciences et M. Bernard le doctorat ès lettres.

En dépit d'événements extérieurs peu favorables, notre Société s'est augmentée d'un nombre de nouveaux membres non négligeable auquel il convient d'ajouter un groupe d'étudiants admis comme « membres associés » à participer à nos travaux.

Chaque séance a été marquée par des présentations d'objets, des communications allant de la préhistoire (largement représentée) au XIXe siècle. M. Giraud a pu achever les travaux qu'il avait entrepris pour la restauration du Saint-Macaire médiéval.

Comme l'année précédente, quatre excursions archéologiques ont été organisées, guidées, commentées par M. Marquassuzaa, secrétaire général, chacune d'elles prolongée par un compte rendu oral avec projection de diapositives prises au cours de la sortie par Mlle H. Espagnet.

Les groupes Bertrand-Andrieu pour la numismatique et Jules Delpit pour les archives, par le sérieux et la science de leurs travaux, complètent heureusement la physionomie de la Société archéologique en cette année 1968.

La rénovation du Musée du Vieux Bordeaux a été entreprise, tâche courageuse, difficile et longue à laquelle se dévoue un groupe de volontaires.

Enfin, les cours publics d'archéologie ont connu en 1968 une faveur toujours croissante avec le thème « la céramique des origines à la fin du Moyen Age.

Rapport financier :

M. Coudroy de Lille, trésorier, fait l'éloge de M. Forton décédé avant de lui avoir passé officiellement ses fonctions, comme il devait le faire à cette séance même ; il donne lecture du rapport approuvé à l'unanimité.

Remise des récompenses :

M. le professeur Coupry, directeur de la circonscription des Antiquités historiques, avant de procéder à la distribution des diplômes, présente, en manière de jeu, un plan d'action archéologique pour les jeunes : établir un inventaire *par commune* des villas gallo-romaines de la Gironde, puis par canton ; établir plans et fiches. La période des vacances paraît propice à ces travaux ; les étudiants y sont particulièrement intéressés, mais d'autres peuvent y participer. Une publication collective pourrait être faite immédiatement.

Les diplômes de la Société archéologique sont attribués à MM. J.-M. Dupuch, secrétaire du Cercle Bertrand-Andrieu ; B. Vermeylen, C. Courrègelongue, B. Théron, pour leur action dans la mise en état de la Porte de Calhau.

Diplôme de la Ville de Bordeaux : En l'absence de M. le Maire, le diplôme de la Ville a été remis par M. le président Marcadé à M. P. Bécamp. M. Bécamp est un historien dont le domaine est la période révolutionnaire. En 1951, il a passé une thèse de doctorat. Ses travaux et ses publications sont très brillants. Dans *L'Histoire de Bordeaux,* patronnée par la municipalité, il a traité ce qui concerne la Révolution à Bordeaux.

M. le Préfet prend la parole brièvement mais avec une force convaincue et bien réconfortante : « Le passé, dit-il, nous console du présent » ; en outre, l'étude de l'histoire du passé est une science très formatrice qui nous enseigne la relativité des choses.

Projection de diapositives en couleur avec commentaires :

Par Mlle Henriette Espagnet, sur deux excursions de l'année 1968.

1. La vallée moyenne de l'Isle entre Montpont et Périgueux.
2. En Bas-Quercy, Moissac.

Ces deux excursions ont été préparées, conduites et commentées pour les participants par M. Marquassuzaa, secrétaire général.

La première excursion, en bordure de la Double, nous a conduits dans de petites localités jadis très prospères grâce au trafic important qui se faisait sur l'Isle (bois, verreries). Cette richesse ancienne a eu pour conséquences, aux XVe et XVIe s., d'importantes modifications dans l'architecture des églises romanes que l'on ne retrouve pas, comme en Saintonge, dans leur pureté primitive : voûtes en étoile à *Ménestérol,* avec arcs retombant en pénétration sur les colonnes. Mêmes caractères à *Saint-Germain-de-Salembre,* où une partie gothique double l'église romane. Mêmes caractères encore à *Chantenac, à Saint-Aquilin, à Saint-Astier.*

Saint-Martin-l'Astier possède une église hors série : le clocher octogonal, énorme, aux angles renforcés de contreforts colonnes, constituait, au début du XIIe s., l'édifice lui-même *ad formam sancti Sepulcri Hierosolimitani.*

Au cours de la même excursion, visite de *Chancelade,* remarquable ensemble très connu du tourisme. Plus secrète, au fond de la forêt de Feytaud, l'*abbaye de Merlande* mérite une visite pour son architecture et un bel ensemble de chapiteaux où les thèmes du lion et du feuillage sont traités avec maestria.

D'une manière générale, ces églises ont conservé de beaux rétables en bois polychromé et doré des XVIIe et XVIIIe s., mais certaines des boisseries signalées sur les guides anciens ont disparu.

Enfin, l'excursion comportait un arrêt au *Château de Mauriac,* du XVIe s., dernière étape de Montaigne au retour de son voyage en Italie (mercredi, 29 nov. 1581) ; en son absence, il avait été nommé par les jurats maire de Bordeaux.

Autre arrêt, au *manoir de Saint-Germain-de-Salembre* (XVe et XVIIe s.) que son propriétaire, M. Vogel, fit visiter avec beaucoup de bonne grâce.

La deuxième excursion passait par Caudecoste, Dunes, Auvillar, petites villes d'aspect moyenageux, avec leur place à couverts et leurs maisons à pans de bois et briques appareillées en losanges ou en épi.

A Moissac. Etudier Moissac, c'est comprendre la sculpture languedocienne, mais l'intérêt iconographique se double ici de l'intérêt architectural pour permettre de pénétrer la mystique du Moyen Age roman.

Le programme élaboré par M. Marquassuzaa dans ces deux excursions apparaît avoir été particulièrement enrichissant et bien servi — à la satisfaction de tous — la cause de l'archéologie.

SEANCE DU 18 AVRIL 1969

Présidence de M. le professeur J. Marcadé, président.

Le président rappelle avec émotion le souvenir de M. René Forton, président d'honneur, récemment décédé, et fait l'éloge du défunt.

Correspondance :

M. Moreau signalait, en mai 1967, l'ouverture officielle de fouilles à la pointe de la Négade (Soulac-sur-Mer) pendant la période d'été. Aujourd'hui il communique certains résultats intéressants : « Un puits à libations funéraires. » Les fouilles continuent. (Voir p. 159.)

M. Dallay, propriétaire du *château de Guilleragues,* près Monségur, en a entrepris la restauration. Malgré l'importance des travaux il espère l'ouvrir au public en 1970. Auparavant, il se fera un plaisir de le faire connaître aux membres de la Société qui le désireraient.

Présentation d'objets :

M. Crochet : En provenance de Vayres.

1. Un débris de *mascaron* en sigillée représentant un fragment de tête humaine. Pourrait avoir appartenu à une lampe à huile (voir Ogam, t. XX, p. 51).

2. Petit fragment de sigillée incisée à la gouge (signalé à Lavoye chez les potiers de l'Argonne).

3. Fragment de bol hémisphérique (D. : 0,26 cm) ; panse décorée (même type signalé par le Dr Morlet dans *Vichy gallo-romaine*).

4. Fond de bol en sigillée portant estampille anepigraphe (marque trouvée aux officines de Mittelbronn et à la Graufesenque).

5. Petit tesson en poterie commune marqué de deux lettres T.R. après cuisson.

6. Clef gallo-romaine en fer forgé ; tige : 112 mm, section carrée de 1 cm.

7. Dé à coudre en métal bronzé ; décor : trois fleurs de lys sur écusson. Trouvé rue Henri-IV près des anciens remparts, troisième enceinte.

M. l'abbé BOUDREAU et M. PÉRES : Pièces trouvées dans le champ de Lamothe. M. Péres a effectué un petit sondage qui lui a livré notamment :

1. Un grand bronze d'Hadrien (117-138). Monnaies : HADRIANVS AVG, tête tournée à droite. R./S.C. La Félicité debout à gauche devant une corne d'abondance.

2. Un grand bronze d'Antonin le Pieux (138-161) ANTONINVS AVG PIUS P. P. Tête à dr. R/ LIBERTAS. La déesse debout à gauche, tenant une lance et une balance.

Poteries :

1. Petites poteries ovoïdes reconstituées, couche d'engobe noire presque totalement disparue.

2. Nombreux fragments de vases en terre blanche ou grise.

3. Poteries sigillées : *a*) céramique à forme lisse : fragment important d'assiette de grand modèle ; bord d'assiette petit modèle ; *b*) un fragment de poterie ovoïde décorée à la barbotine ; *c*) fragment de vase moulé ; décor feuillage ; *d*) autre fragment décor personnage, jambe droite avancée et main droite touchant la tête ; deuxième fragment avec personnage de profil.

« Un pied de vase moulé, avec marque de potier identifiée : CAIVS CORNELIVS O. », Camille Jullian, (*Insc. romaines de Bordeaux*, p. 512). L'inscription décrite au n° 489 est identique. La même estampille a été signalée par Nicolaï dans le tome 20 (1894) du *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, p. 164. Enfin, dans *Objets antiques trouvés à Bordeaux*, p. 23, Camoreyt signale la marque de ce potier. Une marque du même potier a été trouvée à Bazas, Audenge, La Réole. On pourrait donc émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un potier de notre région.

M. le président MARCADÉ signale qu'à la suite de la présentation de « l'almanach bijou » de M. Lasjuilliarias, Mme Prieur, membre de la Société lui a confié un objet similaire que Mlle Espagnet, à sa demande, a examiné : dimensions supérieures de 2 mm en longueur et en largeur : édité à Paris par Marcilly, 24, rue Saint-Jacques, en 1828, sous le titre : *Le Joyeux Troubadour*. Il contient, outre les douze mois, le texte de huit chansons illustrées à chanter sur des airs supposés connus. L'analyse de l'ouvrage ne permet pas de prolongements aussi nombreux et variés que l'almanach anglais de M. Lasjuilliarias. Toutefois, il correspond à une même mode et une comparaison pourrait être faite entre les almanachs anglais et français de ce temps.

Exposé :

M. AVEILLÉ : « Introduction à l'étude des agates et des pierres précieuses dans la légende et dans la hiérophanie antique. »

La fragilité des premiers hommes les a très tôt incités à se protéger contre l'hostilité ambiante en faisant appel aux forces cosmiques. On ne peut affirmer, faute de preuves, qu'il en fut ainsi au Paléolithique ancien, mais, au Néolithique, il n'est pas permis d'en douter.

On remarque un lent cheminement de croyances en des influences mystérieuses de l'Inde et de l'Extrême-Orient jusqu'en Occident. Il y a parallélisme entre la progression de ces abstractions que sont les symboles et celle des éléments concrets (travaux de Mircea Eliade, spécialiste de la structure des symboles ; de Gordon Childe, de Jung, de Bachelard).

Pour les Anciens, les agates étaient des « gemmes divines » ; pour les Orientaux, minerais et pierres précieuses naissent et mûrissent dans le ventre de la terre, *Terra Mater*. Les écrits de Bernard Palissy montrent qu'au XVIe s. ces croyances étaient passées en Occident : le terme ultime de la maturité des minéraux serait l'or, c'est la thèse des alchimistes et des philosophes de l'Inde. C'est ainsi que pierres précieuses et or s'intègrent à la parure autant pour leur symbolisme que pour leur beauté et ont une place primordiale dans les pratiques funéraires. Pour découvrir le sens profond des joyaux et des œuvres d'art antiques, il faut connaître le symbolisme des associations or et pierres précieuses.

L'exposition Tut-Ank-Ammon fournit une remarquable démonstration de ces thèses avec l'alliance de l'or, du lapis-lazuli, de la cornaline, de la turquoise.

Ces gemmes venaient de Ceylan et de la vallée de l'Indus pour la cornaline ; des mines de Badahshan au N. de l'Afghanistan pour le lapis-lazuli. Vers 2500 av. J.-C., un réseau commercial reliait la région du Tigre à l'Indus et de l'Euphrate au Nil (Gordon Childe). D'autres pierres provenaient du Sinaï, de l'Ouganda, des sources du Nil. Bombay, Ceylan, la vallée de l'Indus étaient des centres du commerce des agates, de l'onyx, de la sardoine, du jaspe, des saphirs, des émeraudes, des rubis et des turquoises. Rome échangeait son or contre ces pierres précieuses. Le diamant n'est pas utilisé, sa taille n'ayant été possible qu'à partir de 1475.

La projection de deux séries de diapositives en couleur illustre cet exposé :

1. L'exposition de Tut-Ank-Ammon. 2. Une belle collection d'agates.

Mlle Henriette ESPAGNET : Compte rendu de la promenade archéologique de la Société à Sauveterre-de-Guyenne et ses environs.

Cette excursion a été la quatrième de l'année 1968. Elle a été organisée, dirigée et commentée, comme à l'ordinaire, par M. Marquassuzaa, secrétaire général. Le programme a été établi de telle sorte qu'il ne pouvait manquer d'offrir maints sujets d'études ultérieures tant sur l'architecture et l'iconographie romane que sur l'architecture militaire du Moyen Age ou l'histoire locale au temps de la Guyenne anglaise.

Remarques :

A Pommiers, subsiste une importante enceinte castrale dominant la vallée de la Vignague : le lieu est propice à l'évocation des cinq seigneurs de Pommiers, au temps de la guerre de Cent Ans.

A Castelvieil : l'arc à cinq voussures de la porte O., d'art roman, est connu pour sa beauté. L'arc 3, remarquable avec ses *trente-six personnages* tirant sur une corde, dix-huit d'un côté, dix-huit de l'autre, a donné lieu à des explications fort ingénieuses. Mlle Espagnet pense qu'il faut se garder de trop d'imagination et qu'il s'agit en réalité de la figuration du cercle de l'année : trente-six décans de dix degrés, plus cinq pour le personnage central, d'après des exemples similaires cités par Gérard de Champeaux dans *Symboles* des éditions du Zodiaque, notamment à Vouvant (Vendée).

Si l'on remarque que le cinquième arc porte les signes du Zodiaque et les travaux des mois avec sur l'archivolte des scènes de chasse, il est évident que le cycle solaire constitue l'unité de l'inspiration. Dans cet ensemble, la créature humaine avec ses luttes intimes dont triomphe la Vertu bien armée figure au quatrième arc (les Vertus et les Vices).

Les moulins fortifiés de Cleyrac (XIVe s.) et de Bagas (XIIIe s.) ne sont pas les moindres attraits de cette sortie. Ajoutons que l'église de Bagas, du XIIe s., possède de belles fresques.

Une journée comme celle-ci est une véritable résurrection du Moyen Age dans ses divers aspects, avec des traits particuliers à notre région.

SEANCE DU 9 MAI 1969

Séance présidée par M. Bénusiglio, vice-président.

M. Bénusiglio adresse ses félicitations à M. le professeur Pariset pour son élection à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. L'hommage qui lui est fait est un honneur pour notre Société, dont il a été président de 1965 à 1968.

Présentation d'objets :

M. Crochet : Objets trouvés dans la partie N.E. du château de Vayres ; sondage d'une couche gallo-romaine entre 0,80 m et 1,20 m de profondeur.

1. Monnaies : Agrippa-Auguste et Claude.

2. Objets en verre : un flacon restitué, quadrangulaire, à lèvre et anse. H. : 0,13 m ; L. : 0,04 m ; essai de reconstitution d'un bol en verre, bord à ourlet, mouluration verticale en relief. D. : 11 cm ; H. : 5 cm ; largeur de base : 4,5 cm.

3. Poterie : gobelet restitué en poterie fine : H. : 7 cm ; L. ouv. : 7,5 cm, 3,8 cm ; débris petit vase ovoïde, sans col.

M. Aveillé : « Pièces du Néolithique de la moyenne Garonne. »

Comme préface à sa présentation, M. Aveillé précise qu'il convient de donner au terme : « *Néolithique* » le sens d'un stade nouveau de civilisation où l'homme *se fixe*, cultive le sol, véritable révolution humaine. Dans la région prospectée, l'*Industrie néolithique* se rencontre à tous les niveaux : 12, 100, 120, 140 m (niveaux des plateaux du Quercy et des collines de Gascogne). M. Aveillé n'a pas trouvé dans les secteurs prospectés d'outillage en silex d'importation.

Les diapositives facilitent l'observation des pièces présentées, riche collection du Musée d'histoire naturelle de Montauban.

a) *Haches* finement bouchardées, biseau poli sur 3 à 4 cm de profondeur, bords convergeant vers le talon ou pointu, ou arrondi, fil du tranchant presque toujours convexe symétrique. Deux sont du type *herminette.*

b) *Pesons* de filets de pêche (niveau : 12 cm) ; galets plats à encoches latérales. Leur nombre prouve l'existence d'un village de pêcheurs.

c) *Fragment de « broyon » et de meule dormante.*

d) *Un palet-disque.*

e) *Deux galets à encoche.*

f) *Un perçoir néolithique.*

Le plus curieux, pour M. Aveillé, est la présence de pièces frustes, taillées dans le quartzite dont le faciès typologique s'apparente à celui du Paléolithique inférieur. Le problème se pose d'une récurrence morphologique dont le caractère insolite a été signalé par les préhistoriens locaux ; c'est l'un des plus intéressants de la préhistoire de la Garonne moyenne. Une ligne directrice pourrait se dégager avec certitude de la confrontation de nombreuses découvertes.

Communication :

M. Coffyn et M. Mohen : « Les nécropoles halstattiennes du Bassin d'Arcachon ». (Voir p. 153.)

SEANCE DU 13 JUIN 1969

Présidence de M. le professeur J. Marcadé, président.

Présentation d'objets :

M. Crochet :

1. Fragments de statuettes de l'époque gallo-romaine.

a) Partie inférieure d'une silhouette féminine qui devait avoir 16 cm socle compris, position de marche, jambe gauche en avant, robe plissée, obtenue par moulage (sujet creux), pâte fine, couleur ocre rouge.

b) Main appuyée au rebord d'un meuble, argile blanche.

c) Fragment de socle, argile blanche.

2. *Autres fragments de sphéroïdes en argile*, de couleurs diverses.

3. Fragments céramiques attribués au premier âge du Fer :

a) Rebord de récipient de forme biconique, type pot de fleur ; H. : 40 à 50 cm ; ouverture, D. : 0,38 cm ; confectionné à la main, argile brun noirâtre, fragment de coquille dans la cassure ; panse : décor en relief fait par pincement de la pâte avec les doigts.

b) Bloc d'argile ayant pu appartenir à un foyer.

M. COUDROY DE LILLE : *Almanach de Guyenne*, en cuir rouge décoré recto-verso, ayant appartenu au Dr C. Fournier-Choisy, ancêtre du présentateur.

Date : 1772. Imprimé chez « Les Frères Labottière », place du Palais à Bordeaux. Format : voisin de l'in-12, paraît plus étroit que le format régulier. L'ouvrage, très complet présente outre un calendrier, de nombreux renseignements sur le Bordeaux administratif, social, historique de 1772. On y trouve notamment un article sur la réforme du Parlement par Maupéou. M. Coudroy de Lille a choisi de commenter l'article relatif au service des Postes, directeur M. de la Ville, au Chapeau Rouge : départs et arrivées des courriers, les routes sortant de Bordeaux, les relais, etc.

Il présente ensuite une carte routière de 1788 et une autre de 1793, cette dernière portant la trace des grands faits historiques qui se sont passés entre les deux dates : la seconde est identique à la première dans son tracé des routes, mais on y voit les départements numérotés ayant remplacé les généralités inscrites sur la première.

Pour conclure, l'auteur retrace rapidement les étapes de l'organisation du service des Postes : 19 juin 1464) : Louis XI, édit de Luxy ; 1506 : Louis XII, les premiers relais ; 1597 : Henry IV, relais de chevaux pour voyageurs et marchandises ; XVIIIe s. Trudaine refait le réseau routier.

L'auteur donne enfin un récit pittoresque d'une naissance et d'un baptême, quelque peu avancés par les fatigues du voyage : il s'agit du père de Jules de Laprade, né au relais de Poste de Virelade et baptisé dans cette commune.

Exposé :

M. l'abbé BOUDREAU : « Ephèse antique et chrétienne », projections.

L'auteur rappelle l'importance qu'eut le site d'Ephèse dont la plaine entourée de montagnes s'ouvrait aux influences de la mer Ionienne. Son passé antique est rappelé :

1. Le temple d'Artémis, la Déesse aux dix-huit mamelles, symbole de la fécondité. Le port fondé par Lysimaque pour remplacer le premier port embourbé par les alluvions du Caystre fut à son tour envahi par les boues du fleuve. Il sera fouillé et ce sont ces fouilles qui permettront de retrouver des restes de la civilisation grecque.

2. Les monuments romains : le gymnase des demoiselles, l'Odéon, les bains de Scolastique, le monument d'Hadrien (fouilles en cours) ; la bibliothèque de Celsius du IIe s. Un énorme trafic passait par la « voie de marbre ». Le théâtre dont la partie supérieure a été récemment dégagée (évocation de l'émeute des marchands contre saint Paul dont les prédications nuisaient au commerce des idoles de métal précieux.

3. Histoire chrétienne d'Ephèse : elle commence aux prédications de saint Paul. Le concile de 431 donne le nom de Marie Théotokos (la Vierge, Mère de Dieu) à la basilique construite sur le temple des Muses offert par Constantin : c'est la première basilique portant le nom de Marie, la première basilique byzantine à baptistère. La basilique Saint-Jean, découverte par les archéologues autrichiens, a livré ses fresques représentant Jésus et saint Jean. Après les Autrichiens, sont venus les Américains. Le tombeau de l'Apôtre a été reconnu sous l'autel. La grotte dite « des sept dormants » est un souvenir des catacombes chrétiennes

auquel reste attachée une tradition légendaire. Sur le mont des Rossignols, la Vierge aurait fini ses jours dans une petite maison qui a été restaurée et convertie en chapelle.

SEANCE PUBLIQUE INAUGURALE DU 11 OCTOBRE 1969

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

Communications avec projections :

Mlle Henriette ESPAGNET : « Les peintures murales de l'église Saint-Sauveur à Saint-Macaire, leur intérêt iconographique » (voir p. 177).

Excursion :

La quatrième excursion de l'année : « Eglises de la lande bazadaise », honorée de la présence de M. le professeur Marcadé, président, a eu lieu le dimanche 12 octobre, avec un plein succès.

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 NOVEMBRE 1969

Présidence de M. le professeur J. MARCADÉ, président.

Présentation d'objets :

M. DUVERT : Pièces préhistoriques trouvées à Cénac.

« Coup de poing « en quartzite de taille moyenne (moustérien) ; nucleus de technique levalloisienne (« chapeau de gendarme ») ; lame courte plate ; belle hache polie en silex bariolé ;

Toutes recueillies à « Matère », dans la propriété du présentateur. La diversité des époques auxquelles elles peuvent être attribuées permet d'entrevoir une occupation constante de ce site et l'intérêt de son exploration continue.

Communication :

M. J. FRIQUET : « Odet d'Aydie vicomte de Fronsac ».

Cette étude est précédée d'un court aperçu sur le château de Fronsac au temps de la Guyenne anglaise. Occupé par des garnisons anglaises en 1451, il fut réduit par les Français et rendu par Charles VII aux d'Albret qui en avaient été dépossédés.

Pendant plus d'un siècle, il fut l'enjeu de querelles familiales. Louis XI le donne à Odet d'Aydie, né en 1424, fils de Bertrand Ier, seigneur d'Aydie, et de Miramonde de Béon qui occupaient une place honorable dans la noblesse béarnaise. Marié en 1457 à Marie de Lescun, ce seigneur est connu par ses faits d'armes mais aussi par ses démêlés avec le roi de France. En 1450, il attaque avec vingt-cinq lances les Anglais en marche sur Bayeux. Plus tard, Charles VII le fait bailli du Cotentin mais, sous

Louis XI, il se réfugie en Bretagne chez le duc qui l'envoie en ambassade à Poitiers auprès du roi. Il y décide Charles, duc de Berry, frère du roi, à s'enfuir en Bretagne. Ayant servi d'intermédiaire entre Louis XI et son frère, il en est récompensé par le roi qui lui donne la capitainerie de Blaye. Mais à la mort du duc de Berry, il accuse le roi d'avoir fait empoisonner son frère, il est de nouveau obligé de s'enfuir en Bretagne. Pourtant, en 1473, ayant obtenu des lettres de rémission, l'octroi de 24 000 écus d'or et le collier de l'ordre de Saint-Michel, il entre en possession de la vicomté de Fronsac et il devient lieutenant-général et gouverneur de Guyenne.

Toujours intrigant, il organise avec le prince d'Orange une ligue contre le roi. Destitué de sa charge de gouverneur et déclaré coupable de lèse-majesté, il se réfugie de nouveau en Bretagne. Plus tard, sur la promesse de livrer Nantes au roi, il bénéficie d'une absolution générale et Fronsac est offert à son gendre, Jean de Foix, comte de Lautrec.

Odet d'Aydie mourut en Bretagne en 1491, mais sa dépouille fut inhumée dans la chapelle seigneuriale à Fronsac. C'est à tort que Guinodie, dans l'article « Fronsac », le fait mourir dans cette localité. M. Friquet fait aussi remarquer qu'il est inexact d'affirmer avec ce même auteur qu'Odet d'Aydie appartenait à la même famille que les Aidie du Périgord. (Voir Guinodie, *Histoire de Libourne*, t. III). « Duquel de ces Fronsac descendait Aymard de Fronsac qualifié de noble et puissant seigneur dans un acte de 1316 ? On l'ignore, mais il avait épousé Jaquette d'Aidie, de l'illustre famille du Périgord de laquelle descendait Odet d'Aydie, vicomte de Fronsac. »

Malgré les demandes faites par ses descendant pour récupérer Fronsac que tenait depuis 1488 le maréchal de Gié-Rohan, véritable chef de brigands qui pillaient les embarcations, rançonnaient les voyageurs ou tiraient le canon sur Libourne, ce ne fut qu'après l'exil de ce seigneur qu'Odet de Foix, fils de Jean, en hérita. Fronsac passa ensuite à Charles de Luxembourg, puis à Jacques d'Ablon. Erigé en duché pairie en faveur de François d'Orléans-Longueville en 1608, il passe au comte de Saint-Paul, à un sieur Charcot et au cardinal de Richelieu. Le dernier duc fut Arnaud Duplessis de Richelieu, ministre de Louis XVIII.

Sur l'emplacement du château qui fut démoli sous Louis XIII, le maréchal de Richelieu avait fait édifier un pavillon détruit à la Révolution.

M. J. Friquet : « Les Durfort-Civrac » (résumé).

La noble maison de Durfort-Civrac était cadette de la maison de Durfort-Durfort-Duras ; son chef était Jean de Durfort, quatrième fils de Durfort-Duras. Il possédait la baronnie de Civrac qui s'étendait sur les paroisses de Sainte-Florence, Saint-Pey-de-Castets, Bossugan, Mouliets et Villemartin.

Marié en 1524 à Louise de Castelbayac, fille du sénéchal de Bigorre, il eut deux fils : Ch. de Durfort, seigneur de Castelbayac qui épousa Jeanne de Lane, demoiselle d'honneur de la duchesse de Bar, et J.-Claude de Durfort, baron de Civrac qui épousa, en 1553, Madeleine d'Aydie, en 1583 dame d'honneur de Marguerite de Valois.

Dans la descendance de cette famille, apparentée aux nobles maisons béarnaises, figurent J. de Durfort d'Aydie, marquis de Civrac, comte de Blaignac, Barraut, Cambes, marquis de Certes, captal de Buch, et

J. Laurent de Durfort, duc de Lorges, ancien menin du dauphin, fils de Louis XV, électeur de la noblesse pour Bordeaux et Libourne comme E.-C. Augustin de Durfort, duc de Duras, et E. Félicité de Durfort-Duras.

Par les femmes, cette famille devait s'apparenter au marquis de Lescure et à Joseph Guy, marquis de Donissan, qui prirent une part active dans les guerres de Vendée.

M. Mouilleseaux : Compte rendu de la 127e session du Congrès archéologique de France tenu à Agen du 12 au 16 mai 1969.

Par la projection d'un ensemble de diapositives en couleurs, l'auteur expose les caractéristiques des monuments civils ou religieux visités par les congressistes et s'échelonnant du Haut Moyen Age au XVIIIe s. :

Eglises à coupoles de Moirax, de Saint-Maurin (fin XIe s.) ; l'église prieurale de Layrac (XIIe s.), Le Mas-d'Agenais, la bastide de Vianne (XIIIe s.), Marmande, Duras, Barbaste, Bonaguil, Nérac, Hautefage (tour du XVIe s.), le Paravis, sa chapelle et son cloître ; Lauzun, Théobon, Aiguillon, Virazeil, Agen (hôtel Hulot de la Tour, palais épiscopal, 1775).

SEANCE DU 14 DECEMBRE 1969

Présidence de M. le professeur J. Marcadé, président.

Présentation d'objets :

M. Mouilleseaux : Compas d'appareilleur de pierre et maçons ; H. : 65 cm ; en fer, décoré d'un cœur au sommet, époque : XVIIIe s.

M. Lasjuilliarias : Pichet bordelais, flammé, non marqué, mais analogue à un autre marqué « Bordeaux ». Il est cotelé (forme Johnston). H. : 11 cm.

M. le docteur Ch. Lasserre et M. Coulon :

1. Trousse complète d'instruments de chirurgie usuels vers 1870 : nombreux troquarts parmi vingt et un instruments, portefeuilles à mettre les épingles, les aiguilles à suture, les fils de ligature, pince, porte-aiguilles, thermomètre signé Léon Bloch (Genève) et portant la marque : Collin et Co ; deux lancettes dont l'une porte la marque de Gendron (Bordeaux).

2. Instruments isolés : bistouri à manche en écaille destiné à faire des greffes cutanées de peau totale ; bistouri à séton à double tranchant. Instrument vétérinaire à saignées à quatre flammes : il porte les initiales du praticien : M. D.

3. Etui à saignées, anglais, recouvert de galuchat brut (six lancettes), marqué : Evans. Etui français du XVIIIe s. en peau de requin.

4. Petite trousse de poche pour pratique courante, avec fil à suture (lin), quatre flacons contenant encore extrait de Saturne, eau de mélisse (vide), alcali, teinture d'arnica.

Dans un portefeuille, une plaque d'amadou de 5,5 sur 4.5. Sur le portefeuille, lancette à vacciner et un tube scellé de pulpe vaccinale.

Mise au point :

M. Marquassuzaa, à propos du château de Montal visité au printemps dernier par la Société au cours de son excursion en Quercy-Limousin : « Trois personnages de retour à Montal. »

Le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot* (avril-juin 1969, 2e fascicule), contient un article de M. J. Juillet qui modifie ainsi l'identification de certains des personnages dont les bustes en haut-relief ornent l'étage de l'une des façades Renaissance : au centre, le père et la mère de Jeanne de Balsac. Robert de Balsac, est représenté en condottiere (gouverneur de Pise sous Charles VIII) ; au-dessus, une statuette dans une niche représente la bravoure et la prudence du chevalier ; son épouse, mère de Jeanne, est à sa gauche, il s'agit d'Antoinette de Castelnau de Clermont-Lodève. Tous les deux sont décédés au moment de la construction du château. (L'ancienne attribution en faisait le frère et la fille de Jeanne.) Ils sont accompagnés, de part et d'autre, par : Dordet de Montal, fils cadet de Jeanne, et par l'abbé de Vezelay Dordet de Béduer, son cousin germain : on avait identifié ce dernier comme étant le mari de Jeanne.

M. Marquassuzaa fait remarquer qu'une lecture plus attentive et une observation plus serrée des emblèmes et des costumes seraient susceptibles de confirmer ces identifications.

Communication :

M. Marcadal : « Le tumulus de Dayrès et son mobilier. »

Le tertre de Dayrès, en Bazadais, près de Cudos, était menacé de destruction. M. Marcadal, répondant à l'appel de M. Marquette, intervint avec une équipe de fortune pour essayer de sauvegarder ce site. Le temps limité dont disposaient les fouilleurs (huit jours) ne permettait pas d'obéir à la méthode classique ; toutefois, des renseignements importants ont été obtenus : 1. concernant le peuplement du Bazadais au Halstatt ancien (725-625 av. J.-C.) ; 2. comparaison avec sites déjà connus.

Le tumulus de Dayrès (H. : 2,10 m ; D. à la base : 24,60 m), jadis planté de pins, a été fort dégradé par les racines qui ont trouvé un aliment favorable et ont fait disparaître des éléments d'observation. Une tranchée a été creusée obliquement et un sondage opéré au centre. Un arc de pierres calcaires a été observé à 2 m de la base du tumulus.

Mobilier :

1. Urne funéraire à fond plat et couvercle conique (le plat qui coiffait l'urne est tombé à l'intérieur). Au-dessous de l'aire d'incinération, la terre est rubéfiée sur 5 cm de profondeur.

2. Vase accessoire avec ombilic central et six cupules (mobilier métallique absent).

Des comparaisons avec les nécropoles déjà connues et étudiées de Marimbault, du pays de Buch (d'après les travaux récents de MM. Coffyn et Mohen), du plateau du Jer, des Landes, du Lot-et-Garonne conduisent M. Marcadal à des hypothèses très proches de celles qu'il avait tirées à la suite de sa communication faite le 14 juin 1968 en collaboration avec M. Jerebzoff : « Découvertes protohistoriques dans la région de Nérac. »

La question du « cercle de pierres » est un élément nouveau en *Bazadais* ; son rôle culturel est évident ; sa présence prouve que les populations de Dayrès ont eu des rapports avec d'autres populations que celles du pays de Buch (où ce cercle fait défaut), probablement avec des pasteurs de la région prépyrénéenne.

La comparaison des coupes faites à Dayrès et dans les autres sépultures de la région Aquitaine laisse supposer quantité de *rituels différents*, le point commun étant le tumulus. En fait, on trouve autant de faciès locaux que de groupes vivant sur un territoire même peu étendu, mais c'est l'influence prépyrénéenne qui paraît la plus importante à Dayrès.

In memoriam

Edmond BASTIDE (1876-1968).

René FORTON (1889-1969).

Présidents d'honneur de la Société archéologique de Bordeaux.



Edmond BASTIDE.



René FORTON.

C'est avec un véritable chagrin que les archéologues bordelais apprenaient en septembre 1968 puis en février 1969 le décès de leur deux présidents d'honneur : Edmond Bastide et René Forton, si fidèlement unis dans leurs amitiés comme dans leur mutuel dévouement à la Société qu'ils chérissaient.

Edmond BASTIDE, membre, depuis 1914, du Conseil d'administration 1921, secrétaire adjoint 1928-1934, secrétaire général 1935-1949, puis vice-président, président d'honneur, 1956-1968.

A ses obsèques, le 25 septembre 1968, de nombreux collègues groupés autour de M. le professeur Marcadé, président, manifestaient leur reconnaissance émue à la mémoire de leur regretté doyen d'âge dont le souvenir de la constance de son action et de son attachement fidèle à l'œuvre entreprise par notre Société demeurera toujours présent à la mémoire de tous.

Au cours de l'éloge funèbre prononcé par M. le président Marcadé, ce dernier évoquait en termes émus les mérites du disparu :

Je voudrais très simplement, exprimer l'émotion profonde que la Société archéologique de Bordeaux ressent à la disparition d'Edmond Bastide et la part qu'elle prend à un deuil qui la concerne, hélas, très directement.

Il n'y a pas moins de cinquante-quatre ans, en effet, qu'Edmond Bastide était entré à la Société archéologique, et sa fidélité à notre Compagnie, dont il n'a cessé jusqu'au bout de suivre les travaux, en faisait un exemple et un symbole. Pour les présidents successifs, il était un conseiller averti dont la longue expérience était précieuse. Pour chacun de ses collègues, il était un grand ancien, entretenant la meilleure tradition des sociétés savantes et contribuant à la tâche commune par sa compétence de numismate et de collectionneur. Devenu membre du Conseil d'Administration après la première guerre en 1921, il y avait occupé jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale des postes de dévouement. En 1938, il recevait la rosette d'officier de l'Instruction publique. Par un juste hommage, le diplôme de la ville et le titre de président d'honneur lui étaient décernés. Enfin, en 1964, la Société fêtait son cinquantenaire archéologique.

Il aimait la Société, je dois dire que la Société, son bureau et ses membres le lui rendaient bien en affection respectueuse et en attachement sincère. Comment en eût-il été autrement envers un homme dont la simplicité d'accueil et la chaleur souriante frappaient aussitôt les nouveaux venus. Alors, ses joies et ses peines étaient les nôtres. Il y a quelques années, nous avions douloureusement ressenti l'épreuve cruelle et brutale qui l'avait affecté. Ces derniers mois, nous avions suivi avec beaucoup de chagrin les inquiétudes croissantes que donnait sa santé.

Avec Edmond Bastide, la Société archéologique de Bordeaux perd plus qu'un président d'honneur. Elle se sent aujourd'hui un peu comme orpheline, tant le deuil qui l'accable est grand et sa douleur profonde.

René FORTON, membre depuis 1926, trésorier 1931-1969, officier de l'Instruction publique, président d'honneur 1956-1969.

Si durement éprouvée par la perte d'Edmond Bastide, la Société devait connaître, quelques mois plus tard, une épreuve non moins douloureuse à l'annonce du décès de René Forton, son président d'honneur si rapidement enlevé à l'affection des siens.

Entré à la Société en 1926, il n'avait cessé de témoigner à notre Compagnie une affection sincère et de lui manifester un dévouement sans exemple puisque cinq ans plus tard il assumait la lourde charge de trésorier, charge dont il devait s'acquitter jusqu'en 1968 avec autant de compétence que de soins.

Ce travail absorbant qu'il accomplissait avec régularité et méthode, n'excluant pas une égale bonhommie, ne l'empêchait point

pour autant d'entreprendre des recherches scientifiques. On lui doit entre autres : « Les chartreux de Bordeaux », « Le portrait de Montesquieu par Dassié », « Les portraits des préfets de la Gironde en numismatique », « La médaille de Charles-Auguste, grand duc de Saxe, œuvre de Bertrand Andrieu », etc.

Avec René Forton, disparaît l'un des plus fidèles amis de la Société ; c'est bien aussi en amis que ses nombreux collègues qui ont assisté à ses obsèques sont venus manifester l'expression de leur réel chagrin.

En rendant avec émotion un solennel hommage à sa mémoire et en rappelant la continuité et la qualité de son action dans l'administration de la Compagnie, M. le professeur Marcadé adressa un ultime adieu à son regretté président d'honneur qui, pendant quarante-trois ans, l'avait aussi fidèlement et aussi généreusement servie.

R.-M.

LES RELATIONS POSSIBLES ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE MÉRIDIONALE AU PALÉOLITHIQUE INFÉREIUR

par Raoul AVEILLÉ.

Au cours des vingt dernières années, les travaux de la Préhistoire africaine et ceux entrepris en Europe méridionale, en particulier dans la Péninsule ibérique et en France, ont révélé, au niveau du Paléolithique inférieur, l'existence de convergences dont on est en droit de se demander si celles-ci ont toujours été fortuites.

Nous avons évoqué ce problème dès 1964, mais à la veille de la publication du présent Bulletin, il nous a paru essentiel d'examiner de nouveau cette synthèse à la lumière des découvertes que la Paléontologie humaine et la Préhistoire viennent de révéler au cours des six dernières années.

Si les grandes lignes subsistent, des faits récents impriment au problème une dimension nouvelle et revêtent en particulier d'un intérêt de premier plan le Paléolithique inférieur s'étendant de l'Océan atlantique aux côtes de Provence. Une longue et fervente prospection des sites à galets nous a entraînés à la confrontation de leurs industries avec celles qui, de l'autre côté de la Méditerranée, sont désormais scientifiquement répertoriées.

Nombreuses sont les contingences, tant les corrélations stratigraphiques sont difficiles à établir entre les provinces africaines d'une part et l'Europe méridionale ! Difficultés accrues par la tare originelle de nos gisements de surface « contaminés » par des industries beaucoup plus tardives, ce qui nous dictait à ne recueillir que ce que ce que nous connaissions.

L'insertion du Villafranchien[1] dans le Quaternaire en 1948, les travaux qui suivirent confirmèrent avec éclat l'existence en Afrique d'une civilisation d'une puissante unité que les préhistoriens de langue anglaise ont denommée « Pebble-culture[1 bis] » et que Pierre Biberson[2] dans ses travaux sur le Paléolithique inférieur du Maroc atlantique, traduit par « Civilisation des galets aménagés ».

1. Formation géologique marquant le début du Quaternaire, qui tire son nom de Villafranca d'Asti (Piémont), caractérisée par la présence des derniers Mastodontes et des premiers éléphants (el. Méridionalis).

1 bis. *Cf.* Additif, à la fin de la présente étude : « Pour une unification de la nomenclature ».

2. *Cf.* Bibliographie, n° 10.

Après la Péninsule ibérique, successivement la Provence, le Languedoc, le Roussillon apportaient des témoignages nouveaux sur la présence de l'aventure humaine à un niveau et dans un recul du temps qui n'étaient alors reconnus qu'en Afrique. Nous étions amenés à nous demander si sur les hauts niveaux du Bassin de la Garonne, la répétition des « hasards » aux limites de l'indiscernable n'avait pas eu la part trop belle dans notre interprétation des formes frustes.

La confrontation des industries du Paléolithique inférieur de part et d'autre de la Méditerranée prenait un intérêt accru. Cependant, les acquisitions de la Paléontologie humaine se succédaient en Afrique orientale, chantier de prédilection, ouvrant des voie nouvelles. Sur tout le territoire africain, par corrélations indiscutablement établies, elles contribuaient à affranchir la « Pebble-culture » de toute tare de pseudo-industrie qu'elle avait portée pendant longtemps.

I. — Existence en Afrique d'une civilisation préchelléenne, la « Pebble-culture ».

Cette industrie s'insère dans une période du Paléolithique inférieur (deux millions d'années suivant les estimations les moins généreuses [3]), en tous cas bien en-deçà de ce que notre tradition européenne avait l'habitude de concevoir à partir des civilisations porteuses du biface. Période qui s'estompe dans « la nuit des temps [4] », vieille expression consacrée et usée mais qui revêt ici son insondable fascination parce que cette période porte en elle ce que Teilhard de Chardin a appelé *le phénomène humain.* Histoire de l'homme qui se cherche en des temps à l'échelle géologique et dont les jalons d'une chronologie relative, souvent remise en question, bousculent nos habitudes d'envisager le passé.

C'est ce livre de 400 pages que nous imaginons, dont la dernière résumerait les cinq millénaires de notre histoire proprement dite et les 399 précédentes, une histoire des hommes qui ne peut être appréhendée que sous un rythme fallacieusement assoupi, multipliant nos conjectures, tant foisonnent les zones d'ombre !

A. — *Le biface, instrument d'une civilisation déjà évoluée.*

La chronologie du Paléolithique inférieur, fondée sur les industries des terrasses de la Somme, débute par le Chelléen ou Abbevillien, civilisation porteuse du biface. Au fur et à mesure que se pour-

3. En 1969, sur la rive orientale du lac Rodolphe, une expédition scientifique a découvert des sites contenant des outils primitifs mêlés à des ossements d'animaux dont l'âge établi par les radio-isotopes à Cambridge remonterait à 2 600 000 ans (*B.S.P.F.*, t. 67, n° 1, 1970).

4. Mais qui s'avère d'une brièveté dérisoire au sommet des séquences géologiques.

suivaient les travaux des missions scientifiques, un outillage fruste mis au jour mais dont les séries allaient s'enrichir et se différencier, révélait que le biface était déjà l'œuvre d'êtres humains ayant atteint un certain degré de développement psychique. Nécessairement ces êtres devaient être précédés dans le phylum évolutif par une lignée d'ancêtres au psychisme plus fruste, s'exprimant par les balbutiements d'une technique dont il appartenait d'établir l'orientation, l'aire de dispersion, si possible la chronologie relative, l'antériorité et peut-être l'autonomie en s'appuyant sur des données paléontologiques scientifiquement établies.

Poussant plus en arrière les investigations, n'aurait-on pas la chance de pénétrer un jour dans cette zone marginale séparant l'infra-humain de la conscience réfléchie [5] ?

Détecter le silex dans ses gîtes, le choisir pour l'extraire et fabriquer ensuite l'outil débarrassé de son cortex, tout ce processus mental suppose une évolution déjà avancée, mais saisir un galet d'une texture homogène dans les alluvions fluviatiles, le décalotter par une ou deux percussions pour aboutir à l'outil permettant de subsister dans le biotope, cela procède d'une intention plus primitive se situant parfois aux frontières de l'indiscernable [5 bis].

B. — *Une première différenciation et classification de la « Pebble-culture ».*

Les discussions serrées soulevées par le problème des « éolithes tertiaires », en réaction contre l'attitude de certains préhistoriens qui avaient une tendance à vouloir vieillir systématiquement les origines de l'humanité, n'avait pas facilité la tâche des partisans de l'existence d'une « Pebble-culture ». Aussi, n'avait-on recherché pendant longtemps que ce qui était connu.

Ce fut un géologue, Wayland (E.-J. [6]), directeur des Services géologiques de l'Ouganda, qui, le premier, signala en 1919 des « pebble-tools » (outils sur galets) sur la rive ouest du lac Victoria et dans les vallées qui allaient devenir célèbres : Kagera, Muzizi, Kafu.

En 1934, il distingua quatre stades archéologiques en Ouganda :

— « *The Earliest Kafuan* », galets roulés simplement fendus dans trois directions (Kafuen le plus ancien).

— « *The Early Kafuan* », tranchoirs, galets appointés, pics (Kafuen ancien).

5. C'est l'une des plus troublantes énigmes que pose à la science contemporaine l'histoire de nos origines.

5 bis. Les civilisations Acheuléennes ont connu en Europe occidentale et méridionale un grand épanouissement. Il n'est pas douteux qu'elles ne sauraient constituer ici comme ailleurs la première « *onde humaine* » de peuplement.

6. *Cf.* Biberson (P.), n° 10, p. 29.

— « *The Later Kafuan* », segments de galets en « quartier d'orange » (Kafuen récent).

— « *The Developped Kafuan* », galets à taille multidirectionnelle (Kafuen évalué).

Tout cela, selon l'expression de Biberson (P.), « n'emportait pas l'adhésion unanime ». Trois éléments indissolument liés sont nécessaires pour passer de l'hypothèse à la certitude scientifique : *stratigraphie, paléontologie, examen archéologique des pièces.* Un seul de ces éléments, le dernier, ne suffisait pas à accréditer le caractère très primitif de cette industrie. En Ouganda comme ailleurs, il était possible de rencontrer des formes récurrentes ou attardées, à travers les civilisations. Si l'évolution organique est irréversible, hors de toute emprise de l'homme, l'évolution psychique et son expression technique peuvent se traduire par des aspects déroutant la chronologie. C'est ainsi qu'au IIe Congrès Panafricain de Préhistoire [7], en 1952, l'ethnographe Lacaille présenta le film *Walkabout* dont une séquence très suggestive retint l'attention des préhistoriens. Un aborigène de l'Australie centrale, appartenant à une tribu dépourvue d'outils lithiques, civilisation basée sur les armes de bois, boomerang et sagaie, abat un kangourou. Désirant ouvrir l'abdomen, il ramasse un caillou, le frappe contre un autre et en tire un éclat informe qui suffit pour inciser la peau. L'opération terminée, l'objet est jeté au rebut.

Les travaux de Wayland furent repris par Van Riet Lowe, qui publia en 1952 une étude détaillée du « Kafouen », véritable culture sans biface dont le fossile directeur, le « chopper » à taille unidirectionnelle, se présentait sous forme de galets de quartz aplatis.

C. — *L'éveil de la pensée réfléchie inaccessible aux méthodes de l'anatomie.*

Depuis 1923, date de la découverte de l'Australopithèque par Dart (R.), la paléontologie humaine allait s'enrichir en documents, notamment en Afrique orientale [8]. Les moyennes de la capacité cranienne, établies à la suite des moulages endocraniens n'allaient pas résoudre le mystère du franchissement du seuil de l'infra-humain à l'homme.

En fait, l'éveil de la pensée réfléchie ne peut être appréhendé que dans ses effets. C'est le fruit du travail par des mains libérées des servitudes de la marche. « La genèse de l'homme se confondant

7. *Cf.* BIBERSON (P.), p. 415.

8. En 1966, les gisements d'Australopithèques étaient au nombre de huit dont cinq en Afrique du Sud (Taungs, Sterkfontein, Kromdraai, Makapansgat, Swartkrans) et trois en Tanzanie (Garusi, Olduvai, lac Natron).

Notons que très récemment (1969), Coppens, Chavaillon et Cl. Howell viennent de faire de nouvelles découvertes dans la vallée de l'Omo et la vallée de l'Awasch (sud de l'Ethiopie).

avec l'apparition de la phase instrumentale », selon l'expression de Jean Piveteau, la préhistoire devait relayer la paléontologie.

D. — « *Le berceau de l'humanité est sur des roulettes* » (*H. Breuil*). *Son transfert en Afrique* [9].

Les suggestions du paléontologiste Matthew tendant à situer à l'Orient du vieux monde le centre de dispersion des anthropoïdes était admis sans discussion. Après la deuxième guerre mondiale, l'Afrique orientale, et en particulier la région des Grands Lacs, allait prendre une place de premier plan dans les découvertes de la Paléontologie humaine.

Le *Great Rift Valley,* zone de fracture et d'effondrement, s'étend du Mozambique au Jourdain en passant par l'Ethiopie et la Mer Rouge. Jalonnés par les volcans du Kilimandjaro, du Kenya et du Meru, les Grands Lacs ont laissé des accumulations considérables de dépôts au cours des différentes phases pluviales. La richesse de la flore, de la faune, la salubrité du climat due à l'altitude ont créé les meilleures conditions d'existence pour des populations primitives.

A 36 km au N-N-E du lac Eyasi, les gisements du ravin d'Olduvai [10] allaient révéler jusqu'à la découverte des sites de l'Omo, une des séquences les plus grandioses de la préhistoire. Entamant le plateau de Serengeti, les couches d'Olduvai s'échelonnant sur une profondeur de 100 m à partir du substratum de basalte furent prospectées par Leakey.

Dans la couche I, au-dessus du basalte, mise au jour de quatre niveaux de galets de quartz plus globuleux que ceux du « Kafouen », taillés à une extrémité et à enlèvements alternés, pièces voisinant avec des sphéroïdes. Cette industrie s'associait en niveau stratigraphique à une faune villafranchienne bien connue : *Mastodonte, Elephas Recki.* A partir de la couche II apparaissent les premiers bifaces globuleux et frustes du Chelléen ; à mesure qu'on s'élève, ils deviennent pointus et lancéolés (couche III). Les hachereaux et racloirs moustéroïdes apparaissent dans la couche IV.

Pour la première fois, des « pebble-tools » attestent leur très grande ancienneté grâce à la faune qui les accompagne mais qui plus est, leur antériorité et leur autonomie vis-à-vis des bifaces sont indiscutablement établies dans la couche I.

Les choses en étaient là. On ne connaissait pas l'auteur des sphéroïdes. On savait que ces types d'outils étaient contemporains

9. Cela signifie simplement qu'au stade actuel des découvertes paléontologiques et archéologiques associées dans un même niveau stratigraphique, le continent africain aurait livré les plus anciens des fossiles connus. Ces faits ne sauraient exclure la possibilité de découvertes futures de fossiles encore plus anciens dans une autre partie du monde.

10. *Cf.* Bibliographie, n° 5. Ce site est parfois orthographié « Oldoway ».

KAFUAN-TYPE

SPLIT AND TRIMMED PEBBLES

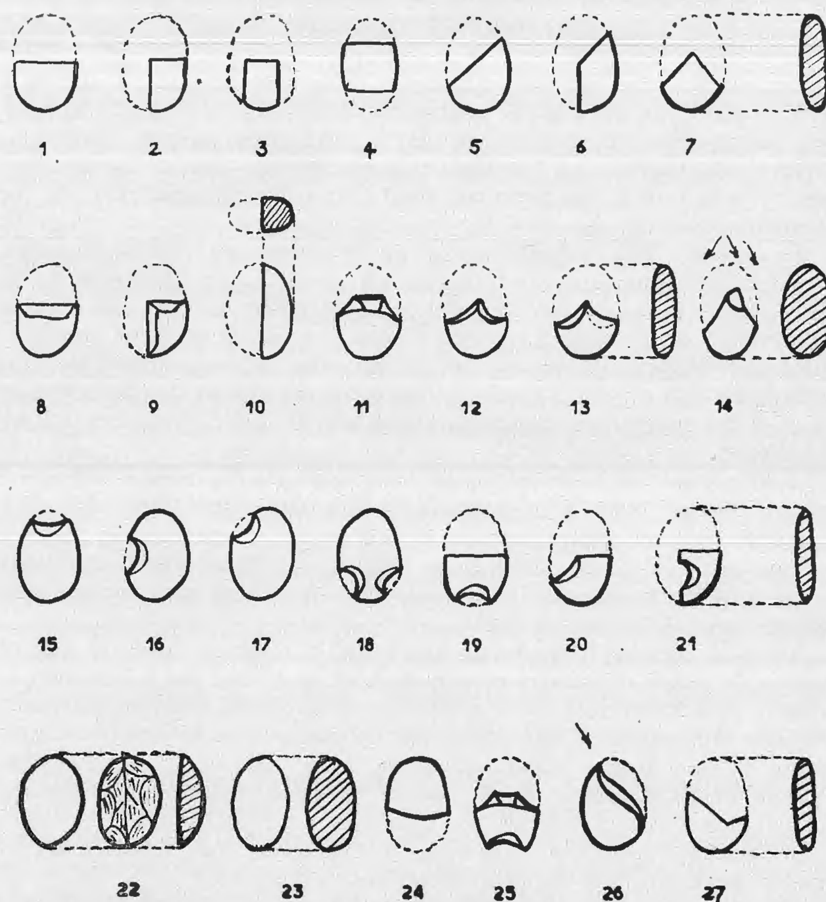


PLANCHE n° 1. — *Différents types morphologiques de la taille des galets du Kafuen (Ouganda).*

(D'après Van Riet LOWE. Publ. of géol. Surv. of Uganda, mem. n° VI, 1952 Reproduction par P. BIBERSON, bibliographie n° 10).

Non seulement tous ces types se rencontrent sur les hauts niveaux du Bassin de la Garonne, mais il existe ici d'autres variantes dérivées de ces 27 types fondamentaux, perdurant depuis les origines jusqu'au néolithique.

Le *LANGUEDOCIEN* est une industrie relative récente, morphologiquement bien individualisée, comme l'ont montré H. Breuil et L. Méroc (voir étude de L. Méroc dans « Mélanges en hommage à l'abbé Breuil », (Tome II).

Nous nous bornerons à constater, sans pouvoir inférer, l'étonnante similitude de certains types, en particulier avec les nos 11, 12 13, 14, 18, 22, pourtant séparés dans l'espace par plusieurs milliers de kilomètres et surtout dans le temps par des centaines de millénaires.

des Australopithèques par la présence des uns et des autres dans le Villafranchien supérieur, mais en des sites différents. Camille Arambourg avait déjà signalé dans un niveau Villafranchien du gisement de l'Aïn Hanech, près de Constantine, la découverte d'une trentaine de « sphéroïdes à facettes ». Il en concluait que ces instruments ne pouvaient qu'être le résultat d'un travail guidé par une conscience réfléchie.

E. — *La spectaculaire découverte à Olduvai du* Zinjanthropus Boisei, *en Tanzanie.*

Nous empruntons à M. le professeur F. Bordes [11] les précisions relatives à cette découverte. Le 17 juillet 1959, dans le site F L K I du gisement d'Olduvai, Mme Leakey trouva des fossiles humanoïdes qu'une fouille démontra être associée à une primitive industrie composée de galets façonnés par l'enlèvement de quelques éclats. Le crâne reposait sur un sol d'occupation où gisaient neuf outils, cent soixante-seize éclats et un percuteur de pierre. Cette industrie était accompagnée d'ossements fossiles de petits animaux (rongeurs, grenouilles, lézards, oiseaux, poissons). Le crâne attribué à un individu d'environ 18 ans fut appelé par Leakey, *Zinjanthropus Boisei.* (Zinj étant l'ancien nom arabe de l'Afrique orientale et Charles Boise ayant financé une partie des travaux.)

D'autres fossiles humanoïdes furent découverts dans la couche I, mais en raison de leur aspect plus gracile, ils furent dénommés *Homo habilis.* Un fait était désormais certain : l'outillage fruste d'Olduvai était l'œuvre d'hominiens. Actuellement, les discussions se poursuivent afin de savoir si à l'origine n'auraient pas existé simultanément deux phylums évolutifs distincts dont l'un, *Homo habilis,* ayant supplanté l'autre, se rencontrerait à deux niveaux différents et serait à l'origine du rameau humain.

Outillage et fossile comportaient un élément nouveau ; leur ancienneté insoupçonnée fut révélée par les datations au Potassium-Argon du contexte de cendres volcaniques dans lequel ils gisaient. Leur ancienneté fixée à 1 750 000 ans par les analyses effectuées par Everden et Curtiss, d'abord controversée, fut non seulement admise à la suite de nouvelles analyses mais reculée à 1 850 000 ans (*Homo habilis* du bed I). Sa capacité endocranienne a été estimée à 680 cm^3 par Tobias.

II. — L'EXTENSION DE CETTE NAPPE PRÉCHELLÉENNE, A L'ORIGINE AUTONOME.

L'autonomie et l'antériorité de cette industrie vis-à-vis des civilisations du biface, établies en stratigraphie à Olduvai, se rencontrent sur toutes les latitudes du continent africain. La nappe de galets aménagés a été détectée par Arambourg en 1947 à l'Aïn Hanech

11. *Cf.* Bibliographie, n° 12.

(Algérie) ; par Biberson dans ses gisements du Maroc atlantique dont nous ne nous bornerons à citer que les plus anciens : Arboua, Tardiguet-er-Rahla, carrière Déprez ; par Hugot et Bonnet (A.) dans le Tidikelt ; par Coppens au Tchad et dans la vallée inférieure de l'Omo [12], au nord du lac Rodolphe ; par Chavaillon dans la vallée supérieure de l'Awasch [13], à 50 km au sud d'Addis-Abeba ; par Mortelmans au Katanga ainsi que dans la moyenne vallée du Dra et le Bassin du Vaal ; Alimen (H.) note la présence de galets aménagés dans la Saoura. Industrie similaire aurait été repérée dans l'Inde par Movius (H.-L.).

Certains types de cette industrie fruste, « choppers », « chopping-tools », galets appointis perdureront jusqu'au néolithique à travers toutes les civilisations. Adoptés à titre occasionnel par des cultures plus évoluées, plus jeunes, aux horizons nouveaux, adaptés à des usages précis sollicitant d'un même outil à la fois l'intervention d'un tranchant et celui d'une masse balistique suffisante, leur récurrence efface désormais leur autonomie. Dans les régions des industries à galets du Bassin de la Garonne, on les rencontre sur tous les niveaux en surface des loess récents. La rareté ou la fréquence de cet outillage dans un *même gisement* ainsi que la comparaison des arêtes et des surfaces de taille s'avèrent des critères non négligeables.

On comprend les silences prudents de la Préhistoire européenne, motivés par ce qui a toujours fait sa gloire, l'exigence « d'une rigueur qui commande à ne tirer des faits que ce qu'objectivement ils contiennent ou signifient ».

L'identité des formes archéologiques ne postule pas nécessairement à elle seule l'identité des faits car les récurrences ne sont pas rares à tous les niveaux. Il faut au document humain les corrélations de la paléontologie ou celles de la stratigraphie. En Europe, le seul témoin paléontologique d'une humanité très ancienne est bien isolé, c'est l'homme d'Heidelberg [14], mandibule recueillie en 1906 à Mauer dans les graviers du Neckar. Il serait post-Villafranchien, plus « hominisé » que ses contemporains d'Afrique ou d'Asie. Nos ballastières ont jalousement gardé leur mystère à ce niveau.

Cependant, les industries des moyens et hauts niveaux du Bassin de la Garonne et du Tarn présentent une étrange similitude avec certaines industries africaines.

Depuis longtemps, les préhistoriens prospectant les niveaux de 60 m, 80 m, 120 et 140 m d'altitude relative avaient eu leur attention attirée par la présence dans les anciennes alluvions, de galets sommairement taillés, aux arêtes émoussées par l'érosion fluviatile

12. Les découvertes très récentes de Coppens (Y.) confirmeraient la présence simultanée de deux types d'hominiens, différents par leur taille et leur mode de vie. Leur coexistence constante a pu être repérée en dix-sept points localisés dans la stratigraphie de l'Omo.

13. Ainsi que dans le site *Omo 71* où furent découverts (en août 1969) 33 objets dont 1 galet à enlèvements bidirectionnels et 1 galet brisé transversalement.

14. Cité par F. Bourdier, *Préhistoire de France*, p. 168.

ou les actions éoliennes. La nature du matériau employé, quartz, quartzite, galets de silex, ainsi que les techniques de taille font que l'aspect morphologique de l'ensemble des pièces s'apparente à celui des premières séries africaines. Les sites bien connus de Campsas, Montbartier, Fronton, Castelnau-d'Estretefonds, Saint-Clar, Rieumes, Leguevin, Fonsorbes [15], etc., ont livré une abondante industrie dans le périmètre de la région toulousaine [16].

A. — *Les cailloutis culminants de Lomagne, à 50 km au N-O de Toulouse.*

Nos prospections se sont orientées vers les hauts niveaux, les cailloutis culminants de Lomagne sur trois sites différents qui font l'objet de travaux en cours. Les découvertes de situent sur les échines caillouteuses ou les rebords de plateaux séparant les vallées dissymétriques des affluents de la rive gauche de la Garonne : Nadesse, Lambon, Tessonne, Gimone.

La partie orientale est une ancienne zone de confluence du Tarn — les témoins minéralogiques ne manquent pas — antérieure au glissement de la Garonne en direction du N-E et à la fixation de son cours actuel. Nous avons pu repérer sur une distance de 4 km cet ancien glacis de confluence qui a été disséqué par la suite par les petites vallées dissymétriques.

A l'altitude relative de 140 m, si l'apport tarnais est indiscutable, il est difficile de préciser l'âge de ces formations. En outre, si des vestiges paléontologiques ont pu être emballés dans les sédiments fluviatiles, nous n'avons aucune chance de les rencontrer de nos jours, en raison de la forte acidité des sols parfois rubéfiés et couverts de bois depuis des millénaires. Les actions chimiques ont dû décomposer depuis fort longtemps non seulement les ossements fossiles mais éventuellement l'outillage osseux ou de bois.

En raison de la grande altération des éléments minéraux, comparée à la fraîcheur relative de ceux des niveaux inférieurs et aussi à la présence d'un horizon à involutions [17], rouge brique, sous-jacent à trois nappes fluviatiles, nous inclinerions, mais avec prudence, pour une marge de datation Plio-Villafranchienne.

C'est précisément sur ces horizons boisés dont nous avons suivi les défrichements partiels depuis dix ans, que gisaient les industries, hélas ! en surface ou à une faible profondeur de la nappe caillouteuse décapée par les instruments aratoires [18]. Les pièces particulièrement

15. Industrie à dominante Acheuléenne.

16. *Cf.* Bibliographie n° 22.

17. Déformations du sous-sol en profondeur, à l'époque glaciaire, provoquées par le regel de la partie supérieure, en automne.

18. Depuis la rédaction du présent mémoire, nous avons eu à déplorer la perte d'un des meilleurs préhistoriens français que fut Louis Méroc, Directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées. Sur le terrain avec sa bienveillance coutumière, il nous avait, éclairé de ses conseils, prodigué ses encouragements et observé nos découvertes. Nous rendons à sa mémoire notre hommage d'admiration et de profonde gratitude.

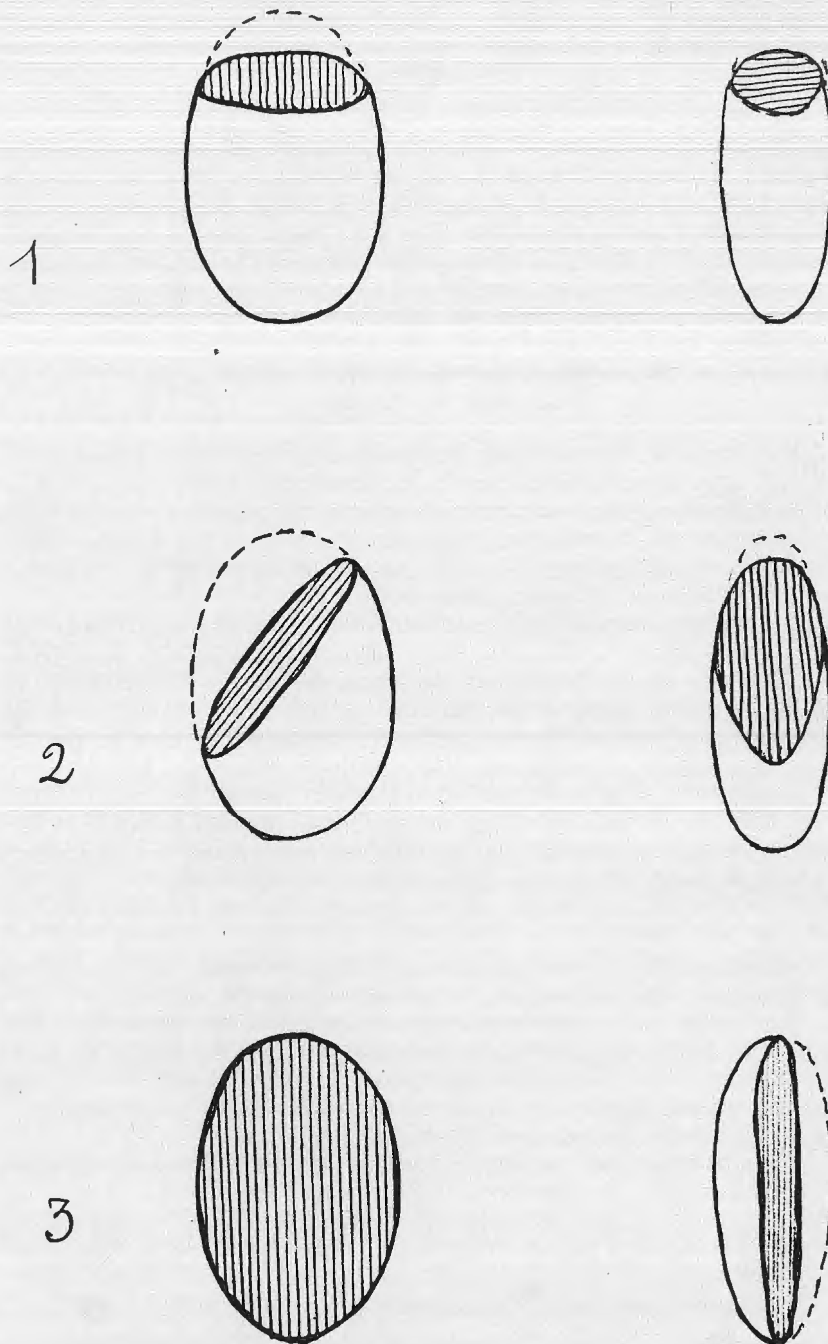


PLANCHE 2. — *Les 3 types fondamentaux de galets à frature simple* (d'après Van Riet LOWE : Publ .of the geol. Surv. of Uganda. mém. n° VI, 1952). Reproduit par P. BIBERSON. (*Cf.* Bibliographie n° 10.)

1. type *hémilithe,* petit galet fracturé transversalement au petit axe ;
2. type *plagiolithe,* petit galet fracturé obliquement aux 2 axes ;
3. type *ortholithe,* galet fracturé selon le grand axe.

(Celui-ci est fréquent dans le Bassin de la Garonne pour donner des « unifaces ».)

frustes, « choppers », « chopping-tools », polyèdres, éclats atypiques sont mélangées à d'authentiques mais rares pièces de l'Acheuléen (bifaces, hachereaux, trièdres) et du néolithique. Elles sont clairsemées mais vraisemblablement bien d'autres témoins gisent, ensevelis sous le loess. Au stade actuel de nos recherches, ces galets sommairement taillés représentent 70 % de l'ensemble [18 bis] des trouvailles.

Leur indéniable ressemblance avec certaines pièces africaines pourrait être le fait de convergences qui reflètent un stade parallèle de développement intellectuel. Placés devant le même problème de l'exploitation du biotope, les hommes préhistoriques auraient pu trouver des solutions identiques à chaque étape de leur évolution psychique.

Dans la haute vallée de la Garonne (région de Cazères), en surface de lambeaux d'une très haute terrasse altérée en rouge violacé, M. Méroc a recueilli des galets de quartzite sommairement taillés, aux arêtes usées par l'action fluviatile ou la solifluxion (cité par F. Bourdier [19]).

Mais ces « hasards » se cantonneraient-ils au Bassin de la Garonne ?

B. — *Les découvertes de galets aménagés dans la Péninsule ibérique.*

Dès 1942, au Portugal, sur un palier attribué à un niveau « Sicilien », H. Breuil, Vaultier et Zbyszewski ont découvert plusieurs centaines de « pebble-tools » entre les caps d'Espichel et Carvoeiro [20]. Cette industrie était accompagnée de quelques bifaces de type abbevillien. Sans employer le terme de « pebble-culture », encore peu connu à cette époque, H. Breuil dénommait son industrie « Abbevillien de style lusitanien [21] », détectée en de nombreux sites dont nous ne nous bornerons à évoquer que ceux d'Açafora, Magoito, Azenhas, Porto du Lobos.

Quand on observe les reproductions photographiques des industries paléolithiques du littoral d'Estrémadura portugaise, on est frappé par leur extraordinaire similitude morphologique avec celles des hauts niveaux garonnais. C'est ainsi que l'outillage de Porto du Lobos, « station archaïque à base peut-être Abbevillienne et à sommet

18 bis. Le passage de la Pebble-culture aux civilisations du biface s'est fait insensiblement sans hiatus ; c'est la raison pour laquelle, dans nos stations de surface, les deux industries se mélangent mais c'est le fort pourcentage de Pebble-tools qui déterminera l'existence d'une Pebble-culture.

19. *Cf.* Bibliographie n° 17, p. 160.

20. *Cf.* Bibliographie n° 23.

21. Une note *infra* (*Comm. Serv., géol. portug.*, 1955, t. XXVI, p. 592) rectifie l'interprétation chronologique que deux auteurs ont attribuée à l'Abbevillien. Cette industrie correspond au Préchelléen de V. Commont. La mise au point précise que le Chelléen de Commont correspond à l'Acheuléen ancien. L'expression employée ici par H. Breuil contiendrait-elle implicitement la désignation de la civilisation des galets aménagés ?

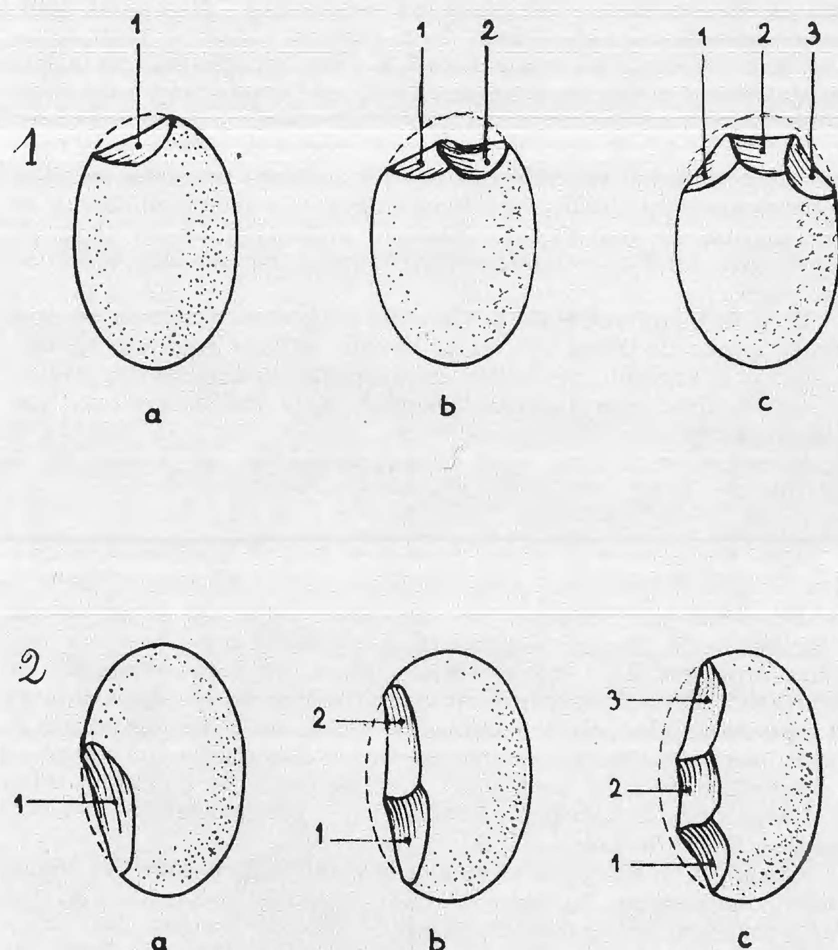


PLANCHE 3. — *Technique de taille « unidirectionnelle »* (d'après Van Riet LOWE, ouvrage cité). Reproduction P. BIBERSON.

1. En bout de galet (1, 2, 3 enlèvements) ;
2. sur arête latérale (1, 2, 3 enlèvements).

Cette technique la plus élémentaire comporte néanmoins la prise en considération de plusieurs schèmes anticipateurs : choix du galet quant à la forme et à la nature du matériau, consistance du percuteur, angle de frappe, point de percussion et force déployée sans briser le galet ou le percuteur.

L'augmentation de la longueur du tranchant par la juxtaposition de plusieurs enlèvements dénote l'évolution mentale.

Acheuléen » (H. Breuil), comprend des « hémilithes » à taille unidirectionnelle qui paraissent être la fidèle réplique de certaines de nos trouvailles. Cependant, si les arêtes des pièces lusitaniennes présentent toutes un fort émoussé, ce détail ne saurait postuler leur antériorité. En fait, ces industries portugaises ont été roulées par la mer « Sicilienne [22] » avant son retrait au début du Günz tandis que leurs homologues garonnaises présumées contemporaines gisaient dans des formations continentales non solifluées et recouvertes par endroits par une mince couche de lœss ; elles ont pu conserver ainsi une fraîcheur relative de taille. C'est dire que le critère de la patine et celui de la vigueur des arêtes, envisagés en vue d'une chronologie, ne peuvent entrer en ligne de compte que pour des industries découvertes dans un même contexte géologique. Nous avons recueilli des pièces acheuléennes au flanc de la nappe remaniée de 60 m ; l'émoussé des arêtes (actions fluviatiles et solifluxion) est aussi accusé que celui des pièces du Paléolithique portugais.

Dans la Péninsule ibérique, d'autres régions ont révélé la trace de semblable industrie.

Découvertes récentes au sud de l'Espagne (province de Séville).

Nous devons à l'obligeance de M. le professeur F. Bordes [23] à qui nous exprimons notre gratitude, la révélation de ces découvertes, la possibilité de les observer au Laboratoire de Préhistoire de la Faculté des Sciences de Bordeaux, les précisions du contexte géologique, les détails morphologiques de cette industrie.

Des galets sommairement taillés ont été recueillis par Viguier (C.), au nord de Carmona, entre les routes de Brenes et Lora del Rio, sur deux niveaux des terrasses du Guadalquivir.

Les pièces en quartzite beige et gris à grain fin, ramenées en surface par les labours, gisaient dans des formations alluviales reposant sur des argiles vertes déposées au Pliocène en milieu marin (Perconig, 1964).

La prospection du premier gisement, à la cote 175 m, s'est étendue sur 12 hectares et a permis de recueillir 2 éclats en silex et 20 pièces en quartzite, dont 4 à taille « unidirectionnelle » (choppers), 13 à taille « bidirectionnelle » (chopping-tools), un galet fendu à taille « unidirectionnelle » (chopper inverse), un nucléus et un galet.

Un deuxième gisement, repéré à la cote 135 m, à 2 km au nord du précédent, n'a livré que 8 objets dont 7 en quartzite et un éclat de silex. Dans les deux séries, nous avons remarqué 2 pièces éolisées.

22. Plages fossiles, dénommées parfois « plages soulevées », construites sur le littoral méditerranéen au cours des oscillations du niveau marin au début du Quaternaire, mais s'appliquant aussi au rivage océanique du sud du Portugal.
23. Bibliographie, n°s 14, 47, 48.

Après examen de la technique de taille et de la morphologie, les auteurs concluent par une similitude de cette industrie avec le stade III de la « Pebble-culture évoluée » de la région Casablanca-Rabat [24] (P. Biberson). Si les prospections ultérieures confirmaient l'appartenance au stade III, les niveaux archéologiques pourraient appartenir au Villafranchien supérieur.

Dans la même vitrine qui contenait les séries de Carmona, nous avons pu observer.6 des célèbres polyèdres de l'Aïn Hanech, marqués « éboulement », dont le degré d'émoussé des arêtes de taille était nettement plus accentué. Taillés dans une roche plus tendre et trouvés dans un contexte sédimentaire différent, nous ne saurions conclure à l'antériorité des polyèdres par rapport à l'industrie de Carmona.

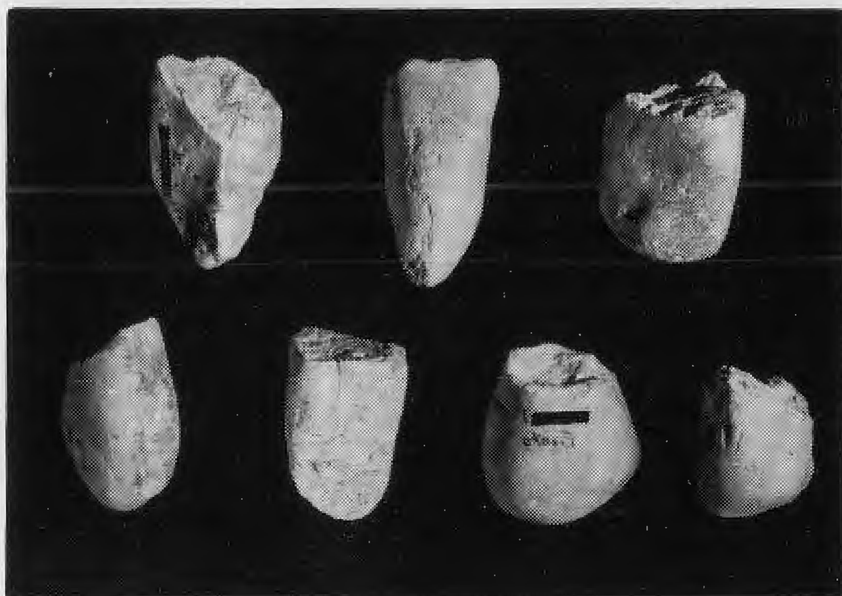


PLANCHE 4. — *Pebble-tools*, galets aménagés des cailloutis de Lomagne, découverts sur une même aire très limitée, associés en gisement à des industries plus évoluées mais très pauvres ;

Types d'outils répondant à la classification de Van Riet LOWE : n° 1 (hémilithes) et n° 5 (plagiolithes). Ces instruments de dimensions sensiblement égales portent tous des traces d'utilisation par l'homme, soit sur la partie proximale, soit sur le tranchant ou la surface d'éclatement. (Cf tableau de synthèse, planche I, p. 138.)

---

24. Ce stade se rapporte au niveau salétien de la carrière Schneider et de Souk-el-Arba du Rharb.



PLANCHE 5. — *Industrie en quartzite, Acheuléo Moustérienne, des moyens et hauts niveaux (terrasses de la Garonne et du Tarn).*

n° 1 et 5 : *bolas* utilisées vraisemblablement avec frondes comme pierres de jet. Ces instruments ont perduré jusqu'au néolithique (n° 5). La pièce n° 1 gisait dans un contexte essentiellement Acheuléo-Moustérien.

n° 2 et 6 : Hachereaux sur éclats en quartzite (le n° 2 s'apparente tant en technique qu'en dimensions à la pièce trouvée dans l'Adrar-Bous au cours de la Mission Berliet-Ténéré).

n° 3 : Hachereau sur demi-galet (absolument identique au schéma d'analyse, fig. 31, p. 432 de P. BIBERSON, bibliographie n° 9).

n° 6 : Hachereau à tranchant concave portant traces d'utilisation.

n° 7 et 8 : Proto-hachereaux (une des faces du tranchant est constituée par la surface du cortex). C'est la technique fruste permettant d'obtenir l'adaptation fonctionnelle identique à celle des n°s 2, 3, 6. Le geste élémentaire de fabrication n'implique pas l'antériorité des instruments.

n° 4 : Pic triédrique sur galet.

C. — *Le Sud et le Sud-Est de la France ont livré à leur tour des « pebble-tools » sur les hauts niveaux.*

Les plus anciennes industries d'Europe découvertes par H. de Lumley[25] *dans la grotte du Vallonet,* entre Monaco et Menton. La faune de ce gisement, par la présence de *Elephas méridionalis* mais absence de *Mastodonte* est datée par son auteur au Villafranchien supérieur, période froide correspondant à la glaciation de Günz. Les découvertes bien que pauvres et frustes n'en revêtent pas moins une importance de premier plan. Elles ne comportent que 9 objets (4 éclats de taille et 5 galets aménagés dont un en quartzite, rond et massif). Cette industrie serait contemporaine du stade III, « Pebble-culture évoluée » décrite par P. Biberson, ainsi que de l'outillage de l'Aïn Hanech et de celui de l'Oldowayen d'Afrique australe.

L'absence de traces de foyer permettrait de conclure que l'homme du Vallonnet ne connaissait pas encore le feu mais il appartiendrait « *aux premiers éléments d'une grande nappe qui déjà s'étale largement sur notre ancien monde* » (H. de Lumley).

En Languedoc, découverte par André Tavaso[26] d'une industrie analogue, sur les terrasses du *Fresquel* (affluent de l'Aude) dans des niveaux d'altération brun-rouge attribués par l'auteur à la glaciation du Günz. Cette industrie, essentiellement composée de « choppers » et de « chopping-tools », pour la plupart roulés dans les alluvions, se localise dans les sites de Grazailles à Carcassonne, de Rivoire à Pennautier, de Saint-André à Lasbordes et au Bois des Potences à Lasbordes. Nous nous permettons de souligner un détail typologique communiqué par l'auteur : l'un des « choppers » de Pennautier « *a un front rectiligne abrupt obtenu par percussion perpendiculaire à une face du galet* ». Nous avons nous-même repéré sur les hauts cailloutis de Lomagne, dans une aire très restreinte, plusieurs témoins de cette technique la plus rudimentaire que nous rapprocherons, sans souci d'inférence chronologique mais pour des raisons de clarté, du type « hémilithe », n° 1 de la classification du « Kafouen » de l'Ouganda, d'après Van Riet Lowe.

André Tavoso rappelle que ses découvertes viennent s'ajouter à celles du Vallonnet, des hautes terrasses de la Têt (Roussillon[27]), de Monte Peglia (Toscane), de Stranska-Skàla (Moravie), de Bigiulesti (Roumanie), de Montières (Somme), de Sénart (Bassin de la Seine), de Hangenbieten en Alsace. Autant de jalons qui marquent l'extension de la nappe « villafranchienne » à l'aube de l'humanité.

25. *Cf.* Bibliographie, n°s 35-39.
26. *Cf.* Bibliographie, n° 51.
27. Dans la vallée de la Têt, à Ille-sur-Têt, entre Prades et Perpignan, H. de Lumley a recueilli sur des niveaux « villafranchiens » une « Pebble-culture » de polyèdres et choppers, analogue à l'industrie du stade III de la civilisation du galet aménagé du Maroc atlantique. Quelques-unes de ces pièces ont été trouvées en place au sommet des niveaux (terrasse du Mas Ferréol, terrasse du Correch, terrasse du Mas d'Estrades, terrasse de Mata-Roudoume). (Extrait du *VIIIe Congrès INQUA,* Paris, 1969, excursion A 6, p. 79).

D. — *Les similitudes typologiques seraient-elles circonscrites au stade de la « Pebble-culture » ?*

Les similitudes des industries européennes et africaines, envisagées jusqu'ici au niveau de la « Pebble-culture », vont se développer avec une ampleur plus éclatante encore au cours des civilisations postérieures et notamment à l'Acheuléen. Qu'il y ait de part et d'autre des provinces typologiques autonomes, le fait est certain, mais ces nuances circonscrites ne sauraient infirmer le parallélisme technique et morphologique d'un vaste ensemble dont ces provinces font partie intégrante.

Plus tard encore, au Moustérien, vont perdurer ces similitudes. En 1953, posant le problème du « Vasconien[28] » et évoquant la présence de hachereaux sur éclat à l'abri Olha, F. Bordes soulignait leur fréquence en Afrique. L'examen de cette industrie « vasconienne » terminant la série moustérienne au Castillo (couche alpha) et rencontrée à l'abri Olha (couche inférieure) motivait la conclusion suivante : « *Tout se passe comme si une industrie de type Castillo (couche béta) avait reçu une infusion passagère de technique Levallois et de typologie africaine. Cette existence de formes africaines en Espagne et en France méridionale, de même que l'étrange similitude entre la Ferrassie et le Moustérien d'Afrique du Nord, pose le problème des relations Afrique-Europe au Moustérien.* »

L'industrie des hachereaux sur éclat et protohachereaux a atteint les rivages garonnais et semble s'être répandue en particulier sur le niveau de 60 m de la rive gauche (moyenne Garonne). Ces instruments ont une étroite parenté morphologique avec ceux du gisement de Vale do Forno (Portugal[29]), en particulier les n°s 37, 39, 40 découverts et décrits par H. Breuil dans sa monumentale synthèse (planche VI).

Le remarquable Musée d'Histoire naturelle de Montauban[30] présente une belle série de l'industrie des hachereaux en quartzite[30 bis] découverts en Moyenne Garonne.

28. *Cf.* Bibliographie, n° 15.
29. H. Breuil, G. Zbyszweski, « Contribution à l'étude des industries paléolithiques du Portugal », *Communicacaes dos serviços geológicos de Portugal,* Lisboa, 1955, t. XXVI, vol. II, 18e chapitre.
30. Ce musée, véritable joyau, scientifiquement aménagé sous l'autorité de son conservateur M. A. Cavaillé, fait honneur à la province. Situé sur la N. 20, à l'extrémité du Pont-Vieux, rive droite du Tarn, il mérite que les préhistoriens et les touristes s'y arrêtent pour une visite enrichissante (collection de quartzites et collection paléontologique des célèbres phosphorites du Quercy). Excellent point de départ pour l'excursion des gorges de l'Aveyron et des sites magdaléniens de Bruniquel et Saint-Antonin.
30 ^{bis}. Ainsi que des bifaces et du néolithique de la Moyenne-Garonne et du Tarn (stations du Verdier et Saint-Genès).

IV. — Tous ces faits de convergence ne sont pas du domaine du hasard.

Il y a une dizaine d'années, les hypothèses n'aboutissaient qu'à faire entrevoir des reflets insaisissables et changeants. Il n'est pas aventureux d'affirmer que les présomptions sont désormais plus solides.

Nous voyons se préciser de nos jours en Europe méridionale le visage encore discret d'une humanité villafranchienne dont on n'a pu appréhender que les premiers linéaments. Nous sommes entraînés inévitablement à notre tour à nous demander si cette humanité balbutiante n'avait pas eu des rapports étroits avec ces civilisations qui, sur l'autre rivage méditerranéen, avaient acquis le droit de cité sous l'appellation de « Pebble-culture ».

A l'autonomie des cultures de part et d'autre de la Méditerranée, séparées de nos jours par une distance de 14 km et un chenal de 200 m de profondeur, on peut substituer l'existence *possible* de courants ethniques dans le sens Afrique-Europe, courants motivés par la loi naturelle selon laquelle les progressions s'orientent à partir des provinces à forte densité et à capacité évolutive vers les zones d'appel.

Les sites d'Olduvaï font la synthèse de la richesse et de la diversité des civilisations préhistoriques africaines disséminées dans une immense diaspora. Ceux plus grandioses de la vallée de l'Omo viennent d'attester leur extraordinaire richesse en documents paléontologiques se rapportant à la fois à la faune et à des humanoïdes, insérés dans des niveaux stratigraphiques à l'aube du Quaternaire. Au regard du continent africain, l'Europe à ce stade apparaît bien pauvre. Mais si des découvertes parvenaient à y révéler une densité comparable, il faudrait réviser l'hypothèse du sens de ces contacts ; nous ne saurions exclure radicalement cette éventualité [30].

En l'état actuel des recherches, la question qui se pose est de savoir comment les peuplades auraient pu gagner les rivages européens immédiats et quels éléments dynamiques auraient pu stimuler ces marches vers le Nord. Nous ne dissimulerons pas l'aspect conjectural de la réponse.

La géologie peut nous venir en aide. Dans cette zone d'effondrement que constitue la Méditerranée, il semble bien établi, comme l'a souligné P. Biberson [31] que cinq maximums régressifs de la mer se sont succédé au Quaternaire et que si les communications terrestres ont été définitivement rompues au Würm, le détroit de

---

30. Découvertes de la Pebble-culture en Europe centrale (Bohême, Bavière, Hesse). Notons que les types représentés par l'auteur (L. Zotz) sont très différents des industries africaines, portugaises, garonnaises. *Cf. La Préhistoire, problèmes, tendances.* C.N.R.S., 1968, p. 517.

31. *Cf.* Bibliographie, n° 10, p. 512.

Gibraltar a pu être exondé pendant une longue période dont le recul des millénaires défie les temps « würmiens ». D'autres peuplements par migrations ou infiltrations facilitées par des phénomènes géologiques se sont produits ailleurs. C'est le cas du peuplement du continent Nord-Américain. Comme l'a montré Hopkins (D.M. [32]), un pont terrestre reliait l'Asie à l'Amérique, au cours de deux séquences, Paléolithique moyen et Paléolithique supérieur. Venus du nord de l'Asie, les chasseurs de rennes auraient franchi le détroit de Behring et peuplé progressivement l'Alaska.

Entre l'Afrique et l'Europe, les hommes et les mammifères auraient pu emprunter la voie terrestre. La présence en Angleterre de *Mastodon Arvernensis, Elephas Meridionalis* et *Antiqus* ne peut s'expliquer que par la jonction de ce pays au continent. Cette cryptogénèse ne peut être que l'expression d'un phénomène migratoire. Plus au Sud, on sait que les gisements désormais célèbres d'éléphants fossiles de *Torralba* et *Ambrona*, entre Saragosse et Madrid, ne sont éloignés de Gilbraltar que par 600 km. Mais nous devons signaler objectivement qu'au stade actuel des recherches paléontologiques, il existerait quelques différences entre la faune de Torralba et la faune africaine.

Doit-on totalement réfuter l'hypothèse d'un autre axe de migration gagnant plus à l'Orient la Péninsule italique ? La voie maritime n'est pas à exclure. L'ethnographie nous montre comment les civilisations archaïques ont essaimé au large de l'océan Pacifique, à partir du Sud-Est asiatique, au rythme des pirogues, dans des conditions infiniment plus aventureuses et sur des distances défiant la comparaison.

Plus conjecturale encore nous apparaît la dynamique des migrations. Réaction instinctive inhérente à la condition animale se traduisant par la recherche vers le Nord de nouveaux biotopes, à la suite de l'appauvrissement du biotope d'origine provoqué par des variations climatiques ? Simple communication de proche en proche par la pensée et le langage de techniques humaines consacrées par un long empirisme, sans qu'il y ait eu migrations ? Ces contacts auraient-ils pris deux orientations différentes à partir de la Péninsule ibérique, l'un empruntant le littoral lusitanien, la côte cantabrique pour déboucher dans le Bassin de la Garonne, l'autre atteignant le Roussillon et la Provence après avoir longé les côtes orientales de l'Espagne ? Bien des jalons manquent encore sur ces grandes voies présumées.

Au terme de cette synthèse dont la brièveté et le caractère fragmentaire ne sont pas à l'échelle du panorama grandiose que nous avons essayé d'évoquer, nous ne dissimulerons pas notre émotion.

Nous avons cheminé en balbutiant pour atteindre des rivages incertains où tout a commencé pour nous. Sommes-nous donc si

---

32. Bandi (H.-G.), « Les origines du peuplement de l'Amérique », *B.S.P. de l'Ariège*, t. XXIII, 1968.

éloignés des peuplades qui, dès la fin des temps « Villafranchiens », cheminaient aussi en s'interrogeant pour conjurer les éléments hostiles, pour subsister dans leur biotope et assurer leur destin ? Sur notre mince « pellicule » du Quaternaire, l'histoire des hommes est bien courte et cependant dans ce raccourci, diamétralement opposées dans l'espace et dans le temps aux fascinants triomphes de notre époque, bien des pages non moins exaltantes restent à écrire sur notre « vieille terre des hommes ».

(*Décembre 1969.*) Raoul AVEILLÉ.

BIBLIOGRAPHIE

En raison de l'ampleur du cadre général du sujet dont le développement ne revêt ici qu'un aspect liminaire, la bibliographie ci-dessous ne saurait être considérée comme exhaustive.

Cependant, nous avons pensé que les références aux découvertes les plus récentes portées au plein jour de l'actualité et qui marquent un tournant de la Paléontologie et de la Préhistoire devaient faire suite à celles des travaux de grandes synthèses.

1. ALIMEN (H.). — « Pyrénées centrales françaises. Préhist. et données paléoclimatiques des alluvions », *Mélanges en hommage à H. Breuil,* Barcelone, 1964.
2. ALIMEN et CHAVAILLON (J.). — « Présentation de galets aménagés des niveaux successifs du Quaternaire ancien de la Saoura (Sahara) », *B.S.P.F.,* t. LVII, 1960, fasc. 5-6.
3. ALIMEN et CHAVAILLON (J.). — « Découverte de la « Pebble-culture » *in situ* au Sahara Nord Occidental. Son âge, son évolution », *C.R.A.S.,* t. 248, 1959.
4. ALIMEN (H.). — *Préhistoire de l'Afrique,* Boubée et Cie, 1955, Paris.
5. ARAMBOURG (C.). — « L'Hominien fossile d'Oldoway. Sa découverte et sa signification », *B.S.P.F.,* t. LVII, 1960, fasc. 3-4.
6. BALOUT (L.). — « L'intelligence des hommes préhistoriques », *Libyca,* t. I, 1953.
7. BALOUT (L.). — *Préhistoire de l'Afrique du Nord,* Public. du Gouvernement général de l'Algérie, Arts et Métiers graphiques, 1955, Paris.
8. BÉTIRAC (B.). — « Stations préhistoriques des alluvions pliocènes entre Tarn et Aveyron », *B.S.P.F.,* n° 5, 1950.
9. BÉTIRAC (B.). — « Les galets taillés en bout dans les cultures acheuléo-languedociennes, ext. Bull. Société hist. nat., Toulouse, t. 93, 1958.
10. BIBERSON (P.). — *a*) « Le Paléolithique inférieur du Maroc atlantique », Public. Service des Antiquités du Maroc, fasc. 17, Rabat, 1961.
    b) « Le cadre paléogéographique de la Préhistoire du Maroc atlantique », Publ. du Service des Antiquités du Maroc, fasc. 16, Rabat, 1961.
11. BONNARDEL (R.). — Les processus de l'hominisation. La main et l'outil, *Colloque international. C.N.R.S.,* Paris, 1958.
12. BORDES (F.) — *Cours d'Anthropologie,* Labor. Préhistoire, Faculté des Sciences, Bordeaux, 1969.
13. BORDES (F.). — « Etude comparative des différentes techniques de taille du silex et des roches dures », *L'Anthropologie,* t. 51, 1947).

14. BORDES (F.) et VIGUIER (C.). — *Présence de galets de type ancien dans la région de Carmona (Province de Séville, Espagne),* Documentation Labor. Faculté Sciences, Bordeaux, 1969.
15. BORDES (F.). — « Essai de classification des industries « moustériennes », *B.S.P.F.,* t. L, 1953, p. 463).
16. BOYER (F.). — « Etude des alluvions de la Garonne en amont d'Agen », *Sédimentation et Quaternaire,* Bordeaux, 1951.
17. BOURDIER (F.). — *Préhistoire de France,* Flammarion, 1967.
18. BOURDIER (F.). — *Le Bassin du Rhône au Quaternaire ; géologie et préhistoire,* Editions C.N.R.S., Paris, 1961-1962.
19. BONIFAY (B.). — *Les Terrains quaternaires dans le S-E de la France,* publications Institut de Préhistoire, Bordeaux, 1962.
20. BOURCART (J.). — « Les gisements quaternaires marins du littoral des Alpes-Maritimes », *Congrès Préhistorique de France,* XVIe session, Monaco, 1959.
21. BREUIL (H.). — « Anciens niveaux marins du littoral espagnol au Paléolithique ancien », *Les Chercheurs de la Wallonie,* t. XV, 1952.
22. BREUIL (H.) et MÉROC (L.). — « Les terrasses de la Haute-Garonne et leurs quartzites », *Préhistoire,* t. II, 1950.
23. BREUIL (H.), VAULTIER (M.) et ZBYSEWSKI (G.). — « Les plages anciennes portugaises entre les caps d'Espichel et Carvoeiro et leurs industries paléolithiques », *An. de Faculdade de Ciencias de Porto,* t. XXVII, 1942.
24. BONNET (A.). — « La « pebble-culture » *in situ* de l'Idjerane et les terrasses du piémont du Sahara Central », *B.S.P.F.,* t. LVIII, 1961, fasc. 1-2).
25. CAVAILLÉ (A.). — « Formation, évolution et classification des sols du départ. de Tarn-et-Garonne (*Ann. Ecole Agricult.,* Montpellier, 1952.
26. CAVAILLÉ (A.). — « Les terrasses de la Garonne à l'ouest de Toulouse », VIIIe Congrès INQUA, Paris, 1969, livret-guide de Excursion A 6, p. 10. Dans la même publication voir le tableau de corrélation du Quaternaire des Pyrénées et du Languedoc, faune et industries (établi par H. Alimen et A. Cavaillé), p. 8.
27. CHAVAILLON (J.-N.). — « Habitats oldowayens de Melka Koutouré (Ethiopie) », *C.R.A.S.,* t. 268, 5 mai 1969.
28. CAILLEUX et TRICART. — *Initiation à l'étude des sables et des galets,* t. I, C.D.U., Paris, 1959.
29. CHAVAILLON (J.). — « Découverte d'un niveau oldowayen dans la basse vallée de l'Omo », *B.S.P.F.,* t. 67, 1970, n° 1.
30. COPPENS (Y.). — « Un Australopithèque au Sahara Nord-Tchad » *B.S.P.F.,* t. LVIII, 1961, fasc. 11-12.
31. COPPENS (Y.). — « Le point des connaissances en Paléontologie Humaine », *B.S.P.F.,* t. XLIII, 1966, fasc. 3.
32. ENJALBERT (H.). — *Les Pays Aquitains,* Bière, Bordeaux, 1960.
33. GORON (L.). — *Le rôle des glaciations quaternaires dans le modelé des vallées maîtresses des Pyrénées ariégeoises et leur avant-pays,* Toulouse, 1941.
34. HUGOT (H.). — « Un gisement de « pebble-tools » à Aoulef, *Travaux Institut de recherches sahariennes,* t. XIII, 1955.
35. IAWORSKY (G.). — « La grotte du Vallonnet, Alpes-Maritimes », *Congrès préhistorique de France,* Monaco, 1959.
36. LATAPIE (M.). — « Le hachereau dans le Paléolithique méridional. Stations paléolithiques de Campsas », *Actes Xe Congrès Fédération des Sociétés académiques et savantes,* Montauban, 1954.
37. LEAKEY (L.S.). — « Homo Habilis, Homo Erectus and the Australopithecines », *Nature,* vol. 209, Londres, 1966.

38. LE ROI-GOURHAN (A.). — *Le Geste et la Parole (technique et langage)*, A. Michel, 1964.

39. DE LUMLEY (H.). — *Le Paléolithique ancien et moyen du Midi méditerranéen dans son cadre géologique (Ligurie, Provence, Bas-Languedoc, Roussillon, Catalogne*, thèse dactylographiée, Paris, 1965.)

40. DE LUMLEY (H.). — « Les plus anciens habitats de l'homme dans le Midi de la France », Cahier des explorateurs, *Bulletin de la Société des explorateurs et des voyageurs français*, Nlle série, n° 19, 1967.

41. MÉROC (L.). — « Le Languedocien » *Mélanges en hommage à l'abbé Breuil*. T. II.

42. MÉROC (L.). — « La station micoquienne de Saint-Plancart », *Bull. Société hist. nat.*, Toulouse, t. 90, 1955.

43. MÉROC (L.). — *Cent ans de préhistoire toulousaine*, Muséum Hist. nat. Toulouse, 1956.

44. MORTELMANS (G.). — Contribution à l'étude des cultures préabevilliennes à galets taillés du Katanga », *Société royale belge d'Anthropologie et Préhistoire*, 1952.

45. MORTELMANS (G.). — La « Pebble-culture africaine, source des civilisations de la pierre », *Société royale d'Anthropologie et Préhistoire*, t. LXV, 1954.

46. PIVETEAU (J.). — « Des premiers vertébrés à l'homme », A. Michel, Paris, 1963.

47. PERCONIG (E.). — « Sull esistenza del Miocene superiore in facies marina nella Spagna meridionale » *Proceedings of the 3rd Session in Berne of the Commission on Mediterraneen Neogene stratigraphy*, 1964, Leiden.

48. PERICOT-GARCIA (L.). — « El Paleolitico y Epipaleolitico en España », *IVe Congreso internacional de ciencias préhistoricas y protohistoricas*, Madrid, 1954.

49. PEI WEN CHUNG. — « Le rôle des phénomènes naturels dans l'éclatement et le façonnement des roches utilisées par l'homme préhistorique », *Revue de géog. physique et géol. dynamique*, t. IX, 1936.

50. TAILLEFER (F.). — *Le Piémont des Pyrénées françaises*, Toulouse, 1951.

51. TAVOSO (A.). — Découverte d'outils Villafranchiens sur les terrasses alluviales du Fresquel (Aude), *C.R.A.S.*, t. 268, 6 janvier 1969, présentation en séance par Jean Piveteau.

52. TIXIER (J.). — « Le hachereau dans l'Acheuléen nord-africain, Notes typologiques », *C.R. XVe session Congrès préhistorique de France*, Poitiers, 1956.

53. TEILHARD DE CHARDIN (P.). — « La structure phylétique du groupe humain », *Annales de Paléontologie*, t. XXXVII, 1951.

54. VAN RIET LOWE (C.). — « The pleistocene geology and préhistory of Uganda », *Publ. of the geol. Surv. of Uganda*, mém. n° VI, 1952, Benham and Cie, Colchester, England.

55. VAUFREY (R.). — « Pierres taillées villafranchiennes et synchronismes glaciaires » (*L'Anthropologie*, t. LV, 1951).

ABRÉVIATIONS

B.S.P.F. : Bulletin de la Société préhistorique française.
C.R.A.S. : Compte rendu, Académie des sciences.

ADDITIF

Pour une unification de la nomenclature.

Tous les « *pebble-tools* » *doivent-ils être inclus dans la* « *Pebble-culture* » *?*

Après la récente publication d'une étude, *Pebble-culture en Europe centrale*, et à la veille du tirage des épreuves du présent mémoire, il nous paraît indispensable de préciser le champ sémantique que recouvre le terme de « Pebble-culture » pour les préhistoriens d'Europe occidentale et d'Afrique. Il s'agit, sans équivoque, de désigner les civilisations *Préchelléennes* se développant dès le Villafranchien à l'aube de l'humanité, étant entendu ainsi que toutes les civilisations ultérieures utilisant des « pebble-tools » doivent être exclues de la « Pebble-culture ». Nous restons ainsi attachés et fidèles à l'origine du terme désignant une culture fruste adaptée à un genre de vie bien particulier.

Notre acception s'oppose ainsi à celle qu'ont voulu lui donner dans un sens plus large certains préhistoriens d'Europe centrale, notamment dans un mémoire récent (*cf.* Pebble-culture en Europe centrale par Lothar Zotz, publié dans la « *Préhistoire, problèmes et tendances* », Editions du C.N.R.S., 1968, p. 517 à 526). Pour ces chercheurs, les « Pebble-tools » découverts en *Bohème*, *Hesse* et *Haute-Franconie*, ne constituent que des faciès morphologiques englobant toutes les industries du galet, notamment les galets plats et « disques-racloirs » incluses cependant dans le terme de « « Pebble-culture » depuis l'Acheuléen jusqu'au Moustérien (Kronarch). Le « *disque-nucléus* » envisagé par Zebera comme fossile directeur d'une industrie « *protolithique* » ne fait qu'ajouter à la confusion. En toute probité, nous ne saurions souscrire à une telle acception qui bouleverserait profondément certaines acquisitions de la Préhistoire occidentale, reconnues cependant scientifiquement au prix de longues analyses. Ainsi, nos bifaces acheuléens sur galets, du Bassin de la Garonne et les palets-disques du Languedocien, post-paléolithiques et parfois néolithiques sont autant de « Pebble-tools » que nous ne saurions inclure dans la « Pebble-culture ».

Peut-être sommes-nous dans l'erreur en affirmant qu'il semble y avoir confusion entre *culture* et *morphologie* (« Pebble-tools ») ?

Animés cependant les uns et les autres d'un désir commun, à savoir l'unification de la nomenclature à désignation anglaise, nous

nous trouvons en divergence radicale. Ceci ne saurait infirmer la haute valeur des travaux menés par nos collègues d'Europe centrale et qui présument de s'avérer féconds.

En toute objectivité, nous pensons que pour une meilleure compréhension des stades évolutifs, la désignation d'une industrie pour une période précise de l'histoire des hommes doit se traduire par le terme de « Pebble-culture », éclairant toute une unité. L'effort des préhistoriens consistant à déterminer dans le temps et le processus évolutif la frange de son acception.

Raoul AVEILLÉ.

LES NÉCROPOLES HALLSTATTIENNES DU BASSIN D'ARCACHON

par J.-P. MOHEN et A. COFFYN (9 mai 1969).

(résumé).

Entre 1816 et 1819 déjà, lors de la construction de la route de Bordeaux à La Teste, on eut à éventrer plusieurs tumulus au niveau où la route traverse l'Eyre ; on y découvrit « beaucoup de pots et d'urnules renfermant des centres et des ossements, des instruments en fer munie d'une lame plus ou moins large et quelquefois d'une douille, plusieurs fibules de bronze, une amulette (fusaïole) en terre, une anse de métal ». Jouannet, qui relate ces découvertes, parle encore d'autres « pujolets » détruits dans le village de Lamothe. Tous ces vestiges ont disparu mais leur souvenir est précieux pour montrer la densité de population au premier âge du Fer en Gironde.

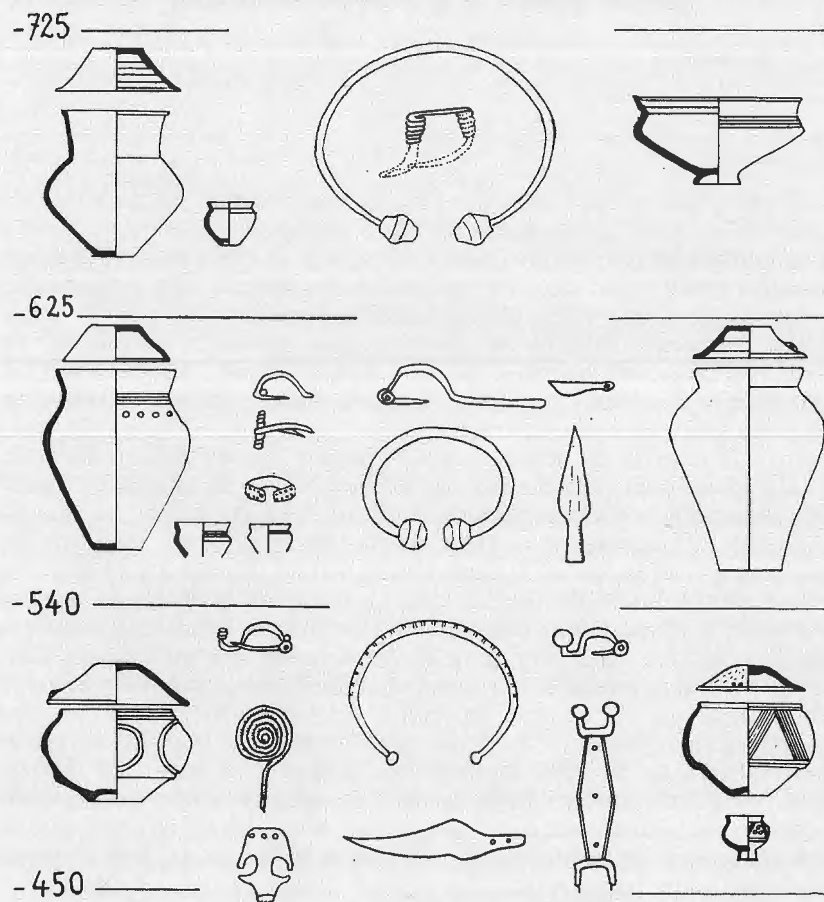
Un siècle plus tard, le docteur B. Peyneau a découvert et fouillé huit nécropoles de cette période dans le Pays de Buch, au sud-est du Bassin d'Arcachon. Les fouilles du champ d'urnes du Truc du Bourdiou et des groupes de tumulus de Pujaut, Castandet et Berceau à Mios, des tumulus du Gaillard, de la Houn de la Peyre et du Bos de Caubet à Biganos ont duré de 1914 à 1925 et Peyneau a consigné ses observations dans son livre : *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, publié à Bordeaux en 1926. C'est le mobilier recueilli par Peyneau que nous avons recherché, retrouvé et étudié de nouveau.

Pourquoi reprendre l'étude de ces nécropoles ? D'abord en raison de l'insuffisance du livre de Peyneau, très mal et trop peu illustré. Dans ces conditions, ce livre, malgré la précision des descriptions, n'a pas eu la la diffusion qu'il méritait et dans l'inventaire des grands sites européens du premier âge du Fer que M. Louis, O. et J. Taffanel esquissent dans leur *Premier âge du fer languedocien*, les nécropoles d'Arcachon ne sont même pas citées.

Ensuite, en raison de l'importance de ces cimetières pour l'étude de la Protohistoire d'Aquitaine. Certains protohistoriens comme Bosch Gimpera et Kimming se sont déjà penchés, dans de grandes synthèses, sur les problèmes qu'ont suscités ces nécropoles, sans pouvoir les résoudre ou en émettant des hypothèses parfois très combattues comme le Hallstattien prolongé de G. Fabre, à la suite des travaux de Bosch Gimpera. Pour sortir des contradictions et des

incertitudes des travaux écrits, il nous fallait revenir au matériel lui-même.

Enfin l'étude critique du mobilier et du rapport de fouilles de Peyneau nous a permis d'élucider certains faux problèmes et d'établir une chronologie de ces nécropoles. Notre travail a porté non seulement sur les nombreux objets légués par Peyneau au Musée océanographique d'Arcachon mais aussi sur sa collection, conservée par son fils, et sur des vases de la collection Nicolaï.



Séquence archéologique des nécropoles du bassin d'Arcachon.

Chaque objet jusqu'au moindre tesson a été mesuré, dessiné et décrit. Les pièces métalliques les plus importantes ont été radiographiées et restaurées par le laboratoire de Nancy. Ainsi, en précisant les techniques de fabrication, nous avons pu rectifier cer-

taines interprétations et affirmer que les poignards à antennes atrophiées n'existent pas, de même que la grande épée de fer que Peyneau avait cru pouvoir identifier. Le poignard à poignée droite sans antennes n'est qu'une pointe de lance accompagnée de son talon.

En suivant les descriptions précises de Peyneau nous avons pu considérer la céramique trouvée en dehors des tombes de Truc-du-Bourdiou comme provenant d'un habitat de l'âge du Bronze final. Une analyse au C.14 de glands torréfiés, faite par le laboratoire de Louvain, confirme l'antériorité de cet habitat sur les nécropoles (— 860 ± 130 ans B.C.). Toute confusion typologique est ainsi écartée.

Nous avons pu surtout regrouper tombe par tombe le mobilier et mettre en valeur des associations de formes de céramique ou de types métalliques, point de départ d'un essai de chronologie et d'interprétation.

Les rites funéraires des nécropoles d'Arcachon sont, dans tous les cas, liés à la pratique de l'incinération, mais plusieurs caractères distinguent l'incinération en champ d'urnes et l'incinération sous tumulus.

Dans les champs d'urnes, les rites paraissent plus simples : une fosse est creusée à même le sol pour recevoir une urne contenant les restes d'un cadavre, partiellement incinéré en un endroit difficile à préciser, et un vase accessoire. La pauvreté des offrandes est de règle : 4 sépultures sur 53 contenaient des offrandes métalliques, donc riches, mais par là, elles se rapprochent des sépultures sous tumulus.

Les rites funéraires des tumulus sont plus complexes : le mort était totalement incinéré sur un bûcher construit dans une large fosse (à l'ouest en général). Les cendres étaient recueillies dans une urne placée au centre de la fosse et le tout était recouvert de cendres puis de sable. Lorsque le mort était accompagné d'offrandes métalliques, on avait placé à côté de lui, sur le bûcher, les bijoux et les armes qui présentent parfois les traces d'un feu très vif ou on les avait déposés dans ou à côté de l'urne après les avoir brisés. Un seul tumulus pouvait servir plusieurs fois, la ou les sépultures annexes apparaissant sur le flanc du tumulus initial où l'on reconnaît l'emplacement des nouveaux bûchers. Le tout était à nouveau recouvert de sable.

Nous avons procédé à une étude typologique de tout le matériel céramique en évitant de multiplier les types (6 types d'urnes, 3 de plats couvercles et 4 de vases accessoires) et étudié les groupements les plus fréquents que nous avons accompagnés de leur mobilier métallique. Nous obtenons ainsi la séquence archéologique des nécropoles qui met en évidence certains caractères généraux du peuplement halltattien de la région. Le jeu des associations d'objets fait apparaître trois étapes successives durant lesquelles typologie et

chronologie coïncident. Notre classification repose sur le matériel métallique, moins susceptible de variations et daté de façon plus formelle en d'autres nécropoles. Pourtant nous savons que cette esquisse chronologique devra admettre des variations et des nuances.

La première période (— 725 à — 625) comporte pour la céramique des vases en saladier, des urnes ventrues à col évasé et petit fond plat ou annelé, des couvercles à cannelures internes et des vases accessoires globuleux. Le mobilier métallique est rare : des fragments de bracelet de bronze, une épingle à tête spiralée, un fragment de fibule à double ressort et un grand torque à boules.

La seconde période se définit par de grandes urnes ovoïdes ou cylindriques élancées à fond plat et petit col (qui évoquent parfois des prototypes métalliques), des plats-couvercles simples et des vases accessoires globuleux ou anguleux à col élevé. Le mobilier métallique plus riche en bijoux, comprend la fibule à pied droit allongé, le bracelet de bronze à tampons élaborés, le torque filiforme de fer à boules ; la boucle d'oreille rubanée, la pointe de lance trapue et le petit rasoir à œillet. Nous pouvons, grâce à des recoupements chronologiques, dater cette seconde phase de — 625 à — 540.

La troisième période (— 540 à — 450) est extrêmement caractéristique avec ses urnes globulaires surmontées d'un couvercle en calotte, ses vases accessoires à profil anguleux ou globuleux à haut pied creux. Mobilier métallique abondant : poignards à antennes, fibules de bronze ou de fer à pied relevé ou fibules à disques, pointes de lance effilées, plaque-boucle de ceinture à un crochet... La chronologie de cette ultime phase est précisée par la datation de la tombe de Corno-Lauzo à Mailhac.

Les poignards sont tous du type à lame triangulaire non rétrécie au départ, garde angulaire, soie losangique à structure lamellaire (quatre lames de bronze), antennes droites bouletées. Les différences constatées entre les quatre poignards du Pays de Buch témoignent seulement de la grande habileté technique des forgerons de cette période.

Ce tableau chronologique nous permet aussi de constater que, si toutes les sépultures sont à incinération, il existe une dualité de rites, le rite du champ d'urnes et celui du tumulus. Le premier prédomine à la première période et l'apparition du mobilier métallique semble liée à celle du rite tumulaire. La seconde phase voit les tumulus se multiplier avec un mobilier métallique déjà abondant tandis qu'au Bourdiou se maintient le rite du champ d'urnes qui s'éteint à la dernière phase, plus riche en bijoux et objets de métal. La sépulture unique avec poignard du Bourdiou (18° urne), placée à l'extérieur du champ d'urnes, montre une grande similitude avec celles des tumulus G et H du Pujaut et paraît véritablement étrangère au reste de la nécropole.

Le peuplement de la vallée de l'Eyre paraît donc issu d'une première vague du peuple des champs d'urnes déferlant au début du VIIe siècle avant notre ère et venant s'implanter en communauté

sédentaire à Mios, amalgamant la population autochtone existante. Une seconde arrivée se situe au début du VIe siècle et comprend une communauté pastorale qui se fait enterrer sous tumulus avec ses bijoux et ses armes. Par un processus de concurrence, cette communauté prédomine et le rite tumulaire remplace celui du C.U.

Le groupe d'Arcachon s'intègre dans un ensemble girondin d'habitats et de nécropoles assez original : nécropoles du Bazadais où les phases anciennes et tardive ont été reconnues récemment, nécropole de La Brède datant de la première période, habitats de Vayres et de Saint-Pey-de-Castets qui fournissent une céramique utilitaire offrant néanmoins de grandes similitudes avec la poterie funéraire des nécropoles.

Les rapports avec les groupes landais et pyrénéens avaient été bien mis en évidence par G. Fabre qui faisait des nécropoles d'Arcachon un prolongement direct de ces cimetières. Après analyse, ces rapports ne paraissent en fait certains qu'à la fin du premier âge du Fer, au moment de la grande extension des tumulus. L'étude des nécropoles du Lot-et-Garonne, commencée par Y. Marcadal, nous éclairera sans doute sur le processus d'arrivée des influences pyrénéennes vers le groupe d'Arcachon.

Le problème des influences plus lointaines est plus complexe. Le champ d'urnes du Bourdiou montre une parenté certaine avec les champs d'urnes tardifs du type Saint-Sulpice-la-Pointe mais aucun rapport direct avec les champs d'urnes d'Allemagne du Sud (Gundlingen). De nombreuses similitudes existent, dans le mobilier métallique surtout, avec le premier âge du Fer languedocien mais elles ne se retrouvent guère dans la céramique en dehors des hauts pieds creux. Enfin, le premier âge du Fer ibérique, malgré quelques ressemblances dans certaines formes métalliques (fibules à double ressort, poignards) n'a influencé les nécropoles du Pays de Buch que d'une façon toute secondaire.

Moins isolé dans le contexte du premier âge du Fer du sud-ouest français qu'il le semblait il y a quelques décades, le groupe d'Arcachon apparaît maintenant comme une de ses composantes les plus originales.

J.-P. MOHEN et A. COFFYN.

UN PUITS A LIBATIONS FUNÉRAIRES A LA POINTE DE LA NÉGADE (Commune de Soulac-sur-Mer, Gironde).

par Jacques MOREAU.

La fouille dont nous présentons ici les résultats a été effectuée en août 1966 par le Groupe de recherches archéologiques de la Société d'art et d'archéologie de Soulac-sur-Mer, en accord avec la Direction des Antiquités historiques de la circonscription d'Aquitaine, sur parcelle cadastrale n° 1043, section D, dite de Lilhan, 3e feuille, en bordure de mer au lieu-dit la pointe de la Négade (commune de Soulac-sur-Mer, Gironde). Le point exact est situé à 450 m au nord de la limite des communes Soulac-Grayan et juste en arrière du groupe sud des fortins allemands de la pointe de la Négade. La bordure côtière atlantique de cette partie nord du Médoc est connue depuis fort longtemps pour recéler des vestiges préhistoriques et protohistoriques intéressants mais les conditions locales ne permettent que rarement des observations précises et continues car tous les sites sont soumis à une érosion marine constante et tous les sols anciens sont recouverts de hautes dunes de sable fin, de formation éolienne récente. En fait, les observations ne sont possibles que sur la tranche de la falaise argilo-sableuse qui, le plus souvent, domine la plage de quelques mètres. Le site de la pointe de la Négade ne fait pas exception.

HISTORIQUE DE LA DECOUVERTE.

C'est en 1964 que furent signalées par Michel Zittvogel plusieurs grosses pierres calcaires plates, alignées, situées à la partie supérieure de la falaise argilo-sableuse, sous le sable d'une grande dune en pente raide dominant cette falaise. Ces pierres calcaires totalement étrangères à la formation géologique du secteur ne pouvaient que révéler une construction humaine. Une reconnaissance rapide fut effectuée par notre groupe en août 1965; elle permit le dégagement de plusieurs pierres au niveau desquelles apparurent un grand fragment de tegula, un morceau de bois à demi carbonisé, quelques

tessons de céramique commune rouge et de poterie noire avec décor à la molette et une grande épingle de bronze.

Un relevé en plan des pierres de cette construction avait été dressé dès cette époque par M. Jean-Claude Zittvogel avec quadrillage métrique horizontal, puis un rebouchage avait été effectué pour éviter la détérioration par les intempéries. La présence de la grande dune surplombant ce sondage ne permettait pas la poursuite immédiate des recherohes qui se seraient révélées dangereuses. Il fallait envisager l'utilisation de moyens mécaniques puissants pour enlever cette dune de sable. A la suite de l'autorisation officielle qui fut donnée en 1966, la municipalité de Soulac-sur-Mer a bien voulu mettre à la disposition des fouilleurs un bulldozer pour enlever cette dune sur une surface assez grande pour permettre de poursuivre les travaux en toute sécurité (fig. 1).



FIG. 1. — *A la pointe de la Négade en 1966, le buldoser enlève la dune de sable stérile.*

FOUILLE DE LA CONSTRUCTION.

Le premier travail a été de retrouver les limites atteintes par le sondage 1965 ; ceci fut relativement facile grâce à la précaution qui avait été prise de recouvrir le niveau d'une grande feuille de plastique. Il était dès lors aisé de rétablir le quadrillage horizontal et de placer un point 0 en bordure sud de la construction. Le niveau 0 était donné par la partie supérieure des grandes pierres plates, situées d'ailleurs au niveau de l'ancien sol révélé alentour par la couche argilo-sableuse noire renfermant des débris de céramique. Ce sol



FIG. 2. — *Le Puit à libations (angle N.E. de l'impluvium).*

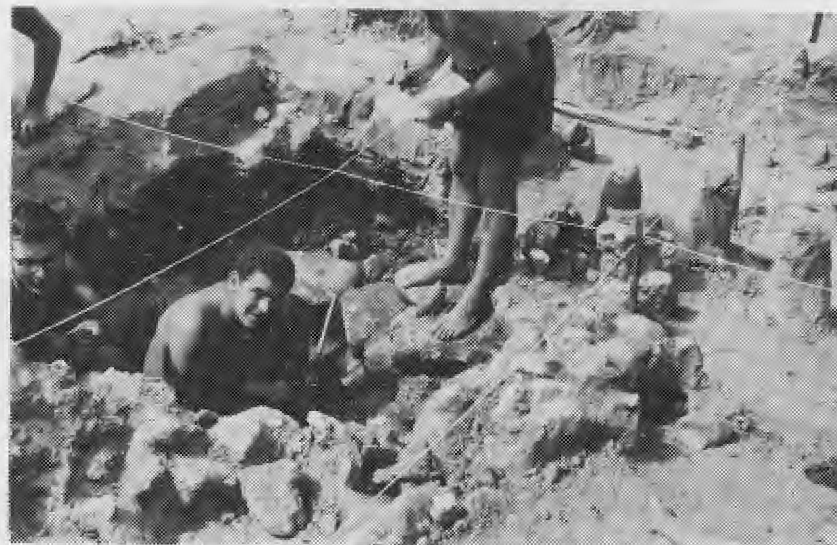


FIG. 3. — *Le Puits à libations, côté Est.*

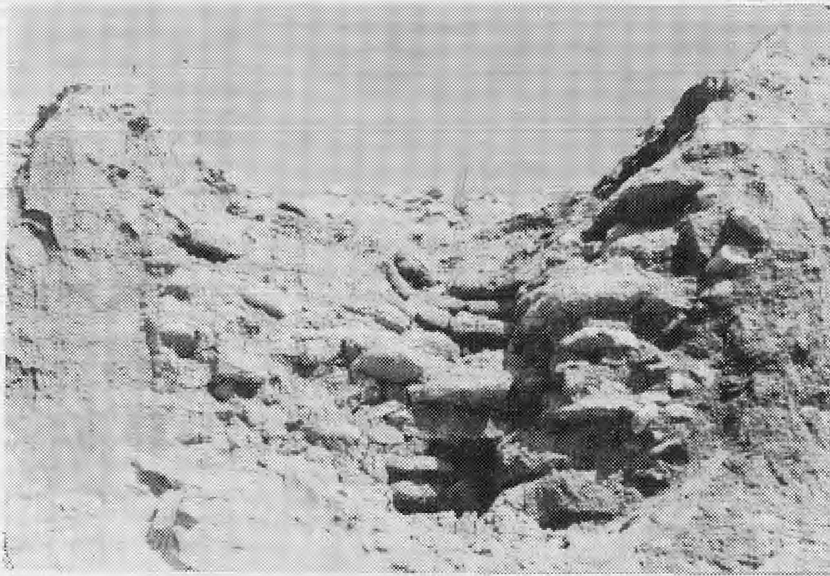


FIG. 4. — *Le Puits à libations en avril 1968 : Coupe en Nord-Sud effectuée par la mer.*

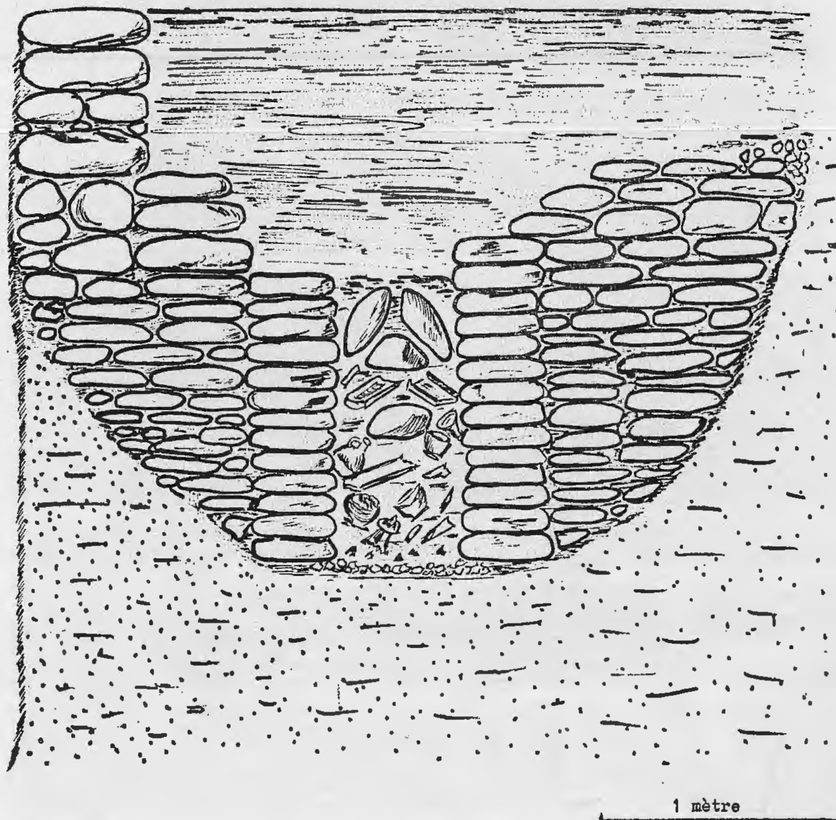


FIG. 5. — *Coupe théorique du puits en Est-Ouest.*

fera l'objet d'une étude ultérieure séparée car la fouille est encore en cours.

A l'extérieur de la construction, la fouille a été limitée à 40 cm de profondeur par l'apparition d'un niveau stérile. A l'intérieur, la fouille a été poursuivie en laissant toutes les pierres calcaires en place et a donc consisté en l'enlèvement d'une chape formée de pierrailles calcaires noyées dans de l'argile crue. C'est ainsi que peu à peu apparut une construction dont le plan semblait être carré vers l'ouest et en demi-cercle vers l'est. Mais à l'ouest les grandes pierres plates étaient au niveau 0 alors qu'à l'est un blocage de pierrailles se trouvait à un niveau plus bas. Au fur et à mesure de la fouille, de grosses pierres calcaires apparaissaient en profondeur, toutes montées à l'argile crue et disposées les unes par rapport aux autres pour former un impluvium circulaire inséré dans une margelle qui devait avoir la forme d'un carré de 3,10 m de côté, mais qui semblait ne pas avoir existé ou avoir été détruite à l'est (fig. 2 et 3).

La fouille nous mena ainsi à la profondeur de 1 m où apparut l'orifice circulaire d'un puits formé de six pierres retaillées d'une manière concave sur un côté. Cet orifice mesurait 52 cm dans l'axe nord-sud et 50 cm dans l'axe est-ouest et nous avons pu noter qu'il n'était pas exactement au centre de la construction supérieure mais décalé dans le quart sud-est. Ce décalage dans l'angle sud-est de la construction nous a fait envisager la possibilité d'un deuxième puits complémentaire du premier dans l'angle opposé. Malheureusement, le sondage effectué en avril 1967 nous a montré qu'au moins jusqu'à 1,40 m de profondeur, la construction était compacte, formée de grosses pierres montées à l'argile crue sans aucun interstice ni aucun indice archéologique. Ensuite, au printemps 1968, la mer ayant détruit toute la partie ouest, nous avons pu avoir une très belle coupe selon l'axe nord-sud (fig. 4) : Ceci nous a donné la certitude de l'inexistence d'un deuxième puits dans le quart nord-ouest.

Les pierres calcaires utilisées sont toutes de forme arrondie, sans aucun angle saillant. Elles ne peuvent avoir été débitées dans une carrière, mais semblent avoir été ramassées sur les plages. Elles proviendraient alors du banc de calcaire à astéries qui forme le haut fond en avant de la côte. Il n'est pas rare d'ailleurs de rencontrer actuellement sur le littoral des pierres calcaires que la mer a roulées et qui sont tout à fait semblables quant à la forme et à la taille.

L'orifice central était en partie détruit, le premier rang de pierres manquait dans les parties nord-ouest, ouest et sud-ouest ; la fouille fut entreprise dans des conditions assez difficiles du fait de l'orifice étroit. Le puits semblait comblé par des pierres manquant à la margelle ou à l'impluvium, par du sable et de l'argile. Il contenait en fait divers objets ou débris (*fig.* 5).

Nous avons tout d'abord rencontré sur 20 cm de profondeur du sable de couleur jaune, stérile, assez gros, avec par places de petits lits d'argile crue. Le tout semblait tassé au pied. Un prélèvement de ce sable a été fait et à la loupe, l'examen a montré qu'il était

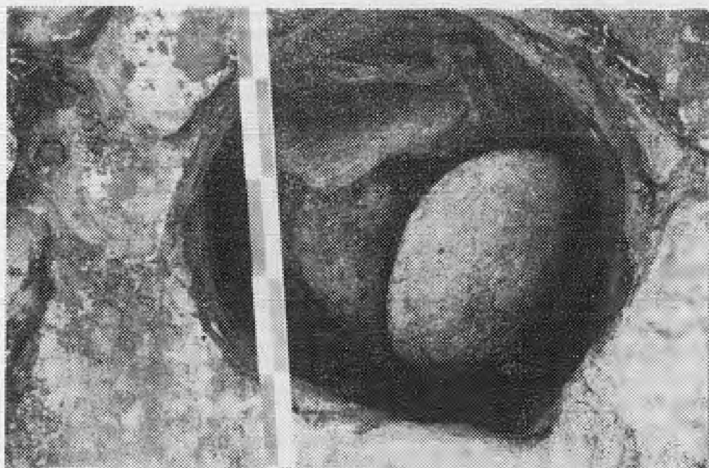


FIG. 6. — *Le puits à libations : partie centrale, niveau — 1,20 m.*

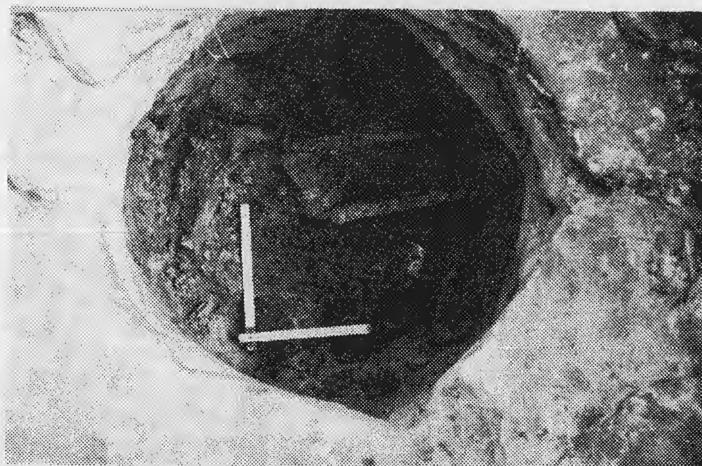


FIG. 7. — *Niveau des grandes tuiles à — 1,50 m.*



FIG. 8. — *Niveau des lagènes à — 1,70 m.*

uniquement composé de grains de quartzite avec absence de fragments de coquillage. Ceci est une composition identique au sable des dunes primitives de la région dont l'origine est probablement fluviatile et que l'on observe par endroits à la base et sous les grandes dunes actuelles du littoral qui sont d'origine éolienne, de formation postérieure au IVe siècle de notre ère et dont le sable beaucoup plus fin provient des plages et contient de nombreux débris de coquillages.

A la profondeur de 1,20 m (la margelle inférieure du puits étant à 1 m de profondeur dans l'impluvium), nous avons rencontré quelques petits tessons de poterie, un fragment de métal (fer probablement) en provenance d'un objet inidentifiable, un fragment de bois puis trois grosses pierres apparurent dont deux presque sur champ, en débord vers le centre (*fig.* 6). Le tout était colmaté par de l'argile mélangée de sable et contenait de nombreux débris végétaux. Après enlèvement de ces pierres, soit à la profondeur de 1,50 m, apparurent plusieurs fragments de bois et de grands fragments de tuiles brisées (tegulae et imbrices) posés à plat, face concave vers le haut (*fig.* 7).

En dessous, soit à une profondeur de 1,70 m, nous relevons une grosse pierre au centre et situé au quart sud-est un vase en forme de lagène, scié en deux par le milieu et dont les deux fragments étaient placés côte à côte (*fig.* 8). Cette disposition ne peut être qu'intentionnelle et il semble bien que les tuiles placées à l'étage au-dessus aient formé goulotte de descente vers les vases situés en dessous. De l'autre côté de la pierre, une grande anse d'amphore décorée de cinq cannelures gisait brisée en deux.

A la profondeur de 1,80 m nous rencontrons une autre lagène entière mais brisée malheureusement par le poids du fouilleur qui avait bien du mal à se mouvoir dans le puits.

A 1,90 m, présence des parties inférieures de deux vases manifestement sciés par le milieu et dont les parties supérieures sont absentes. Au même niveau un grand fragment de bois taillé en pointe et percé d'une mortaise ainsi que plusieurs fragments de poteries diverses dans de l'argile mélangée de sable.

Le niveau — 2 m nous a livré un très beau bec tréflé découpé appartenant à une œnochoé et divers fragments appartenant à une amphore, mais à ce niveau l'eau a commencé à poindre et a considérablement gêné nos observations. La partie la plus profonde du puits n'a d'ailleurs plus livré que des fragments épars de poterie dont deux tessons de céramique sigillée et un tesson de céramique engobée rouge. A — 2,25 m le terrain devient plus sableux. A — 2,30 m la construction du puits s'arrête, il semble que le fonds soit tapissé de petites pierres et la boue que nous remontons se révèle stérile.

Les quelques éléments de céramique recueillis dans l'argile de montage de la construction de l'impluvium n'ont pas pu nous donner d'indication de date valable.



FIG. 9. — *Lagènes trouvées dans le puits à libations.*



FIG. 10. — *Vases sciés, déversoir de mortier et col d'œnochoé.*

Les ossements d'animaux, très rares d'ailleurs, trouvés dans la chape de bouchage du puits et provenant sans doute de la terre du voisinage apportée à ce moment ont été examinés à l'Institut de paléontologie humaine. Ils appartiennent aux espèces suivantes :

Sus sp. : 1 morceau de côte et un débris de molaire M 3 ;

Equus sp. : morceau d'extrémité distale de fémur ;

Bos taurus Lin. : 1 cavité cotyloïde.

Les abords immédiats du puits, formés d'un sol très dur, n'ont livré que de très petits fragments de céramique et une belle fibule de bronze filiforme. L'emplacement d'un chemin tangentiel au puits à l'est semble avoir été repéré. Au sud ont été remarqués en relative abondance des débris de tegulae et d'imbrices sans que ceux-ci puissent être attribués à un toit ayant recouvert la construction.

EXAMEN DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE.

— *Lagènes* (*fig.* 9).

Elles sont au nombre de deux, toutes deux en céramique commune assez dure à engobe jaunâtre qui a un peu souffert en surface.

La première est une bouteille haute de 17,5 cm, large de 12 cm à la panse et de 7,5 cm au col, le pied assez large a un léger ressaut, l'anse est décorée de trois cannelures, le profil du col est original.

La seconde a 17 cm de haut, 12 cm de diamètre à la panse et 5,5 cm de diamètre au col, l'anse manque mais la panse est décorée de trois profondes cannelures de même que le goulot. Cette lagène était sciée d'une manière intentionnelle mais irrégulière au niveau du décor des cannelures.

— *Oenochoé* (*fig.* 10) :

Nous avons trouvé dans le puits un très beau col d'oenochoé complet avec son anse à double cannelure.

La céramique est très dure, à engobe jaunâtre sur pâte blanche. A l'examen attentif, il apparaît que ce col a été découpé intentionnellement, toutes les cassures comportent des éclats vers l'intérieur comme s'il avait été frappé à ce niveau par un objet très dur.

— *Autres vases sciés* (*fig.* 10) :

Deux parties inférieures de vases montrent qu'ils ont été manifestement sciés par le milieu. La céramique de l'un est gris clair, très dure, d'aspect gréseux, l'autre est un vase avec pied à léger ressaut dont la partie restante de la panse est décorée de six larges cannelures. La céramique montre un magnifique vernis noir brillant. C'est un type de vase et une qualité de céramique que nous n'avons jamais rencontré à ce jour dans la région littorale médocaine.

— *Déversoir de mortier (fig.* 10) :

Nous avons également recueilli un déversoir de grand mortier en céramique commune rouge clair.

— *Fragments d'amphores :*

Quelques fragments d'une amphore en céramique rouge dont la forme n'a pu être précisée et une très belle anse à cinq cannelures font aussi partie de ce matériel.

— *Céramique engobée rouge et sigillée :*

Le puits contenait un fragment d'une céramique blanche à engobe rouge fragile et deux tessons de céramique sigillée, l'un était une moitié de fond de vase dont la forme n'a pu être reconnue, l'autre un fragment de bord d'un vase de la forme Curle 15 attribuable au plus tôt aux alentours de 120 après J.-C. et au plus tard à la fin du règne d'Hadrien, c'est-à-dire 138 après J.-C. Ce simple tesson est donc un élément très important pour la datation de ce puits.

— *Les fragments de bois et les débris végétaux :*

Le puits contenait également de nombreux fragments de bois et de débris végétaux divers qui ont été analysés par le Centre technique du bois à Paris.

Un assez grand morceau, en provenance du niveau — 1,50 m, s'est révélé être de la bruyère. Un élément mortaisé et façonné en pointe en provenance du niveau — 1,90 m était en chêne. Il est très difficile de dire à quel objet il pouvait appartenir.

Parmi les débris plus petits, signalons une coque de noix et de très nombreux petits bâtonnets longs d'à peu près 8 à 10 cm qui étaient nettement taillés en biseau aux deux extrémités. Nous ignorons leur destination mais nous pouvons supposer qu'ils jouaient un rôle dans le rite de la libation funéraire auquel ce puits semble avoir été associé.

CONCLUSION.

Nous sommes en présence à la pointe de la Négade d'un puits à libations, très probablement dans un contexte de culte funéraire. Ceci pourra être confirmé lorsque les fouilles systématiques du sol ancien, dans une aire assez étendue autour du puits, aurons amené la découverte d'autres indices de la nécropole. Ces fouilles sont en cours.

Le puits a pu d'abord servir de point d'eau, sa construction a été fort soignée bien que seule l'argile crue ait été utilisée pour lier les pierres entre elles. Par la suite, il a été intentionnellement et soigneusement bouché et, au cours de cette opération, a été réservée

une couche libatoire formée de tuiles aboutissant dans plusieurs vases sciés ou découpés. Cette pratique de découpage des vases et notamment celle qui consiste en la conservation du seul goulot (c'est le cas du bec tréflé rencontré dans ce puits), est une pratique funéraire liée à l'idée de donner à boire au mort, même si celui-ci est réduit à l'état de cendres dans un vase. On connaît dans l'Antiquité de telles pratiques d'imbibition des cendres par le vin d'une libation (le cimetière des Dunes à Poitiers a livré de nombreuses sépultures de ce type). Il est curieux de noter qu'une telle pratique funéraire existe encore chez certaines peuplades africaines ; c'est ainsi qu'au Cameroun, le peuple des Bamilékés dispose sur ses tombes des cols de cruches séparés de leurs panses. A travers ces cols sont versés des liquides alimentaires.

Notons bien toutefois que rien dans le matériel remonté de ce puits ne peut correspondre à une urne funéraire. C'est donc probablement un monument lié au rituel lui-même et peut-être au culte de la terre mère considérée ici dans un cadre très général comme la protectrice des morts. On peut raisonnablement fixer la date de son comblement à la première moitié du IIe siècle de notre ère. Il serait intéressant de savoir si d'autres puits contenant comme celui-ci des couches libatoires et ayant fait l'objet d'un bouchage intentionnel n'ont pas déjà été rencontrés en Gaule et plus particulièrement en Aquitaine.

La destruction de ces vestiges antiques a été opérée par la mer au cours des années 1967 et 1968.

Jacques MOREAU.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RUE ARNAUD-MIQUEU A BORDEAUX *

par Henri REDEUILH.

Au cours de l'été 1957, des travaux de terrassement ont été effectués à l'angle des rues Arnaud-Miqueu et du Cancéra, à Bordeaux, en vue de la construction d'une annexe des « Nouvelles-Galeries » et de l'établissement d'un passage souterrain traversant la rue Arnaud-Miqueu et destiné à faire communiquer le nouveau bâtiment avec les magasins.

Les fouilles ont été surveillées du point de vue archéologique par MM. Nony, Redeuilh et Vivez.

A 5 m environ de profondeur a été rencontrée, sous des fondations et remblais modernes, une épaisse couche de vase, comme il fallait s'y attendre au voisinage du ruisseau de la Devèze et de l'ancien port romain du IVe siècle.

Ces fouilles ont permis la découverte de quelques vestiges antiques.

Seuls, les objets suivants ont retenu notre attention et ont été conservés :

1. Un fragment de colonne en marbre rose d'une longueur de 0,50 m et d'un diamètre de 0,33 m.

2. Un fragment de couronnement en marbre vert et blanc (plus grande longueur : 0,55 m) avec un bandeau d'une hauteur de 0,11 m décoré de feuilles stylisées.

3. Un col d'amphore vinaire (type I du C.I.L., t. XV) portant au sommet du col la marque M PORC, c'est-à-dire MARCI PORCII (de Marcus Porcius, nom du propriétaire).

Ce fragment d'amphore est à rapprocher d'une amphore intacte trouvée à Ensérune et timbrée de la même marque.

---

* Par suite d'une omission, cet article, présenté en Assemblée générale de la Société en 1961, n'a pas été publié en temps voulu et sa parution a dû être reportée à la publication du présent Bulletin.

Entrant, en 1958, au Musée d'Ensérune, je fus frappé de leur ressemblance.

Le bandeau au sommet du col de l'amphore trouvée rue Arnaud-Miqueu a une hauteur de 0,08 m. Le diamètre intérieur du goulot est de 0,09 m et son diamètre extérieur, de 0,13 m.

La marque Marcus Porcius avait été signalée au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne) par Alexandre Nicolaï (*Société archéologique de Bordeaux*, t. XXI, p. 202 et pl. II).

Elle avait également été signalée au Canet, commune de Port-Sainte-Foy (Dordogne) par A. Conil (*Revue historique et archéologique du Libournais*, bulletin n° 6, 2e trimestre 1934, p. 48).

En outre, a été trouvée, aux fouilles de la rue Arnaud-Miqueu, une pointe d'amphore, aujourd'hui perdue, sur laquelle M. Nony avait observé une marque en forme de cercle, à l'intérieur duquel un signe offre l'aspect d'une lettre N, dont la branche inclinée partait du bas à gauche vers le haut à droite.

Nous ne pouvons situer avec précision le point exact où ont été effectuées ces découvertes, mais il semble (et pour le col d'amphore, c'est une certitude) que les vestiges précités ont été recueillis dans la couche vaseuse.

⁂

M. Jacques Coupry, directeur de la circonscription de Bordeaux des Antiquités historiques, écrit dans *Gallia*[1] au sujet de cette découverte : « On comparera le timbre et les formes conservées de cette amphore vinaire de type italique avec une amphore intacte de même marque et de même type trouvée à Ensérune. Il faut aller chercher la date du Ier siècle av. J.-C., au plus tard au début de l'ère et l'on relèvera le tracé que jalonnent les timbres jusqu'ici retrouvés d'amphores de M(*arcus*) *Porcius* : Ensérune (à côté de Narbonne), Vieille-Toulouse, environs d'Agen, Mas-d'Agenais, et maintenant, Bordeaux : vers la fin de la République, belle route — Narbonne-Bordeaux — d'importation de vins méditerranéens. »

P.S. — M. Robert Etienne, professeur d'histoire romaine à l'Université de Bordeaux, écrit que la marque M. PORCI a également été trouvée à Pompéi et il ajoute : « Burdigala manquait à la série : la lacune est désormais heureusement comblée. On buvait donc à Burdigala, au temps de Cicéron... du vin pompéien, comme on en buvait à Alesia et comme on en buvait à Marseille où un bateau allait le débarquer » (*Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962, p. 98 et 99).

Henri REDEUILH.

1. GALLIA, t. XVII, 1959, fasc. 2, p. 377 et 378, *fig.* 2, Bordeaux, amphore au timbre de M. Porcivs. Voir aussi *fig.* 1, Bordeaux, Couronnement carré, rue Arnaud-Miqueu.

OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES A L'OCCASION DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT

rue des Allamandiers (1962) et rue Peyronnet (1965), à Bordeaux.

par H. REDEUILH et P. VIVEZ.

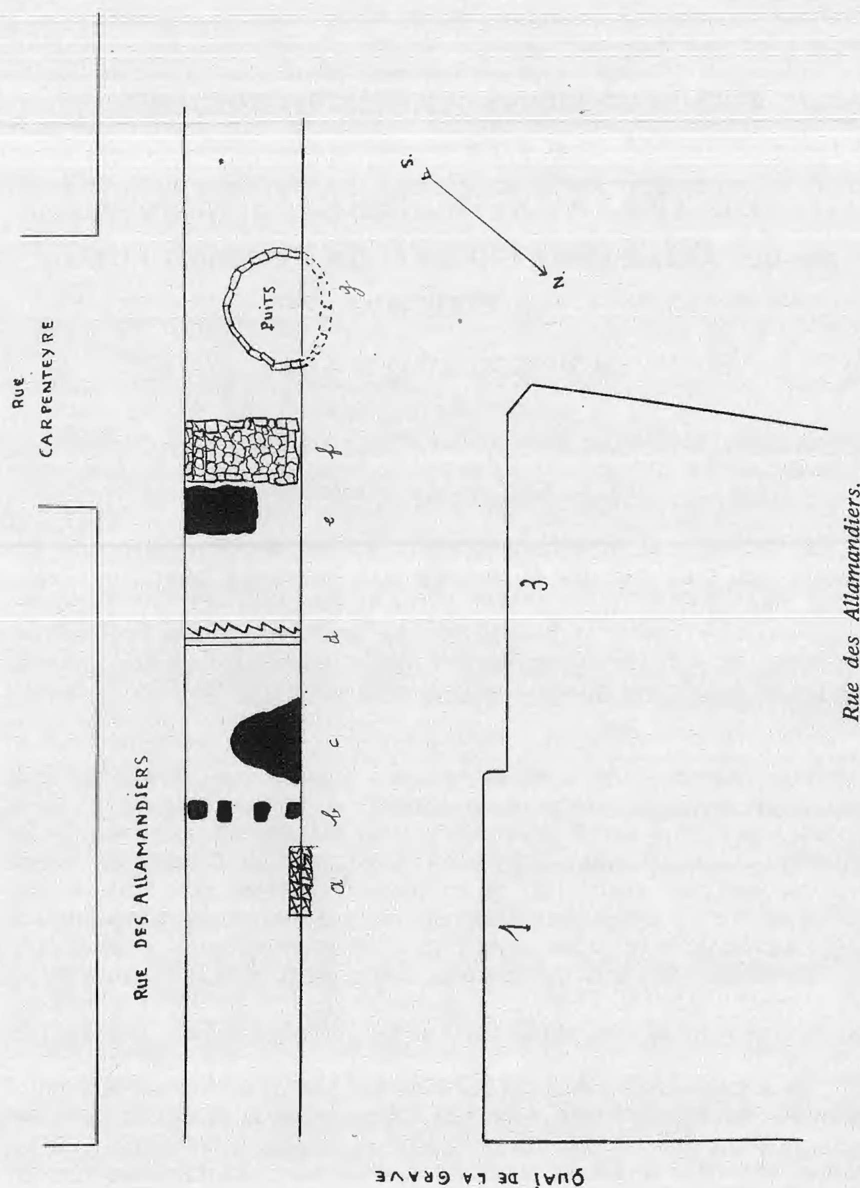
I. — RUE DES ALLAMANDIERS.

A l'occasion d'importants travaux de terrassement effectués en mai et juin 1962, rue des Allamandiers, à Bordeaux, pour l'établissement d'un égout collecteur, MM. Vivez et Redeuilh ont fait quelques observations d'ordre archéologique. La tranchée, d'une profondeur moyenne de 4 m et d'une largeur de 3 m environ, a été creusée depuis la façade du quai de la Grave en direction de l'église Saint-Michel.

Près du quai, la fouille était envahie par l'eau et, dans la vase remontée par la pelle mécanique, nous n'avons rien remarqué qui soit digne d'intérêt ; mais, à la hauteur de l'immeuble n° 1, près du n° 3 de la rue des Allamandiers, était visible, sur la coupe de la tranchée (côté des numéros impairs), un mur en blocage de construction soignée, ayant 1,50 m environ d'épaisseur (*a*). Puis, en se dirigeant vers l'église Saint-Michel, on rencontra, perpendiculairement à l'axe de la tranchée, un pilotis dont on voyait quatre pilots (*b*).

Ce pilotis était suivi, à hauteur de la porte de l'immeuble n° 3, d'un tronc d'arbre, couché, d'un diamètre de 1,50 m environ, sortant de la coupe (côté des numéros impairs) et n'atteignant pas l'autre bord de la tranchée (*c*).

On a trouvé ensuite une bordure en pierre de taille, perpendiculaire à la direction de la tranchée, surmontant la bande de calcaire blanc atteint par le fond de la fouille (*d*) ; plus loin, sortant de la coupe, côté des numéros pairs de la rue, mais n'atteignant pas la face opposée de la tranchée, un autre gros tronc d'arbre, couché, comme le précédent, mais d'un diamètre inférieur : 0,90 m environ (*e*), et contre ce tronc d'arbre, un mur de blocage contenant des galets perpendiculaires à l'axe de la tranchée (*f*).



Enfin, dans le prolongement de l'axe de la rue Carpenteyre, a été mis au jour, à 1,50 m au-dessous du niveau du sol actuel, un puits : celui signalé par Léo Drouyn à cet endroit, dans la liste des puits innommés donnée dans *Bordeaux vers 1450* (p. 412) (*g*).

Ce puits était entièrement comblé et son fond atteignait le banc de calcaire blanc à 4 m environ au-dessous du niveau du sol actuel.

Il contenait de nombreux fragments de poteries communes d'époques relativement récentes, semble-t-il.

Nous sommes surpris de ne pas avoir vu les restes de la troisième enceinte (côté Garonne). Le mur de 1,50 m d'épaisseur rencontré près du quai ne paraît pas en avoir fait partie. Il semble, en effet, bien modeste à côté des vestiges de cette enceinte rencontrés, par exemple, rue Leyteire, devant la Faculté de médecine, au cours d'une fouille récente, ou de quelques parties encore visibles dans les quartiers des Capucins et de Sainte-Croix.

II. — Rue Peyronnet.

Au printemps de l'année 1965, la tranchée creusée rue Peyronnet, à Bordeaux, pour l'établissement d'un égout collecteur, a mis au jour, à l'angle de cette rue et de la rue de Tauzia, les vestiges d'un pont en pierre sur l'estey de Sainte-Croix et, à la hauteur de ce pont, un tuyau de plomb ayant 0,50 m environ de diamètre et paraissant venir de la direction du Fort Louis.

Quel était le nom de ce pont ? Nous l'ignorons. Il figure sur les plans de Lattré sans dénomination. Quoi qu'il en soit, il ne doit pas être appelé « Pont de la Manufacture », nom porté par celui situé près de l'embouchure de l'estey dans la Garonne, légèrement en aval par rapport au chemin qui est devenu la rue Peyronnet.

Un plan du ruisseau du *Moulin de Sainte-Croix* (ms. XVIIe siècle, 1686), Archives départementales de la Gironde, H 926, désigne dans sa légende (lettre Q) sous le nom de « Pont de la Manufacture », celui le plus rapproché de la Garonne, et le pont dont nous avons observé les vestiges à l'angle des rues Peyronnet et de Tauzia est simplement appelé, dans la même légende (lettre R) « autre pont ».

Ces deux ponts furent construits en 1557, ainsi qu'il résulte de pièces produites lors d'un différend entre la Jurade et les Bénédictins de Sainte-Croix, terminé par une transaction passée le 29 août 1746, devant Rambault, notaire de la ville (*Inventaires sommaires de la Jurade*, vol. I, *Vo Abbayes*, p. 7 et suiv.) :

« ... en 1557, le roy de Navarre qui était gouverneur de la province fit faire le Pont de la Manufacture et un autre qui est au-delà, vers couchant, sur l'estey du moulin de Sainte-Croix, avec un chemin de ronde qui coupa en deux ledit tènement de Limes... » (*Inv. somm. Jurade*, t. I, p. 16 et 17).

Autres mentions de la construction de ces ponts et de ce chemin, en 1557, par ordre du Roy de Navarre, dans les mêmes *Inv. somm. de la Jurade*, vol. I, p. 24, 25 et 27.

Le Roy de Navarre dont il est question est Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, père du futur roi de France, Henri IV. Il occupa de 1556 à 1562 les fonctions de gouverneur de Guyenne. Pour assurer la défense de la ville, menacée d'une attaque par mer des Espagnols, il vint à Bordeaux en 1557[1].

Peut-être la construction du chemin de ronde devenu la rue Peyronnet et des deux ponts sur l'estey du moulin de Sainte-Croix entre-t-elle dans le cadre des mesures prises dans cette intention ?

***

Les terrassiers nous ont montré cinq pièces de monnaie trouvées dans la fouille :

Deux doubles tournois de Henri III ;
Deux doubles tournois de Louis XIII ;
Un double tournois de Gaston, usufruitier de la souveraineté des Dombes, 1634 ;
Ainsi qu'un jeton de Nuremberg.

Henri Redeuilh
et
Pierre Vivez.

BIBLIOGRAPHIE

O'Reilly. — *Histoire de Bordeaux,* t. I, 2e partie, p. 192 et suiv.
Boscheron des Portes. — *Histoire du Parlement de Bordeaux,* t. I, p. 133.
Métivier (Jean). — *Chronique du Parlement de Bordeaux,* publiée par Arthur de Brézets et Jules Delpit, t. II, p. 146 et suiv. (extraits des registres du Parlement).

1. Voir Dom Devienne, *Histoire de la ville de Bordeaux,* 1re partie, éd. de 1771, p. 129.

LES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE PRIEURALE « SAINT-SAUVEUR » A SAINT-MACAIRE (GIRONDE)

Étude iconographique

par Henriette ESPAGNET.

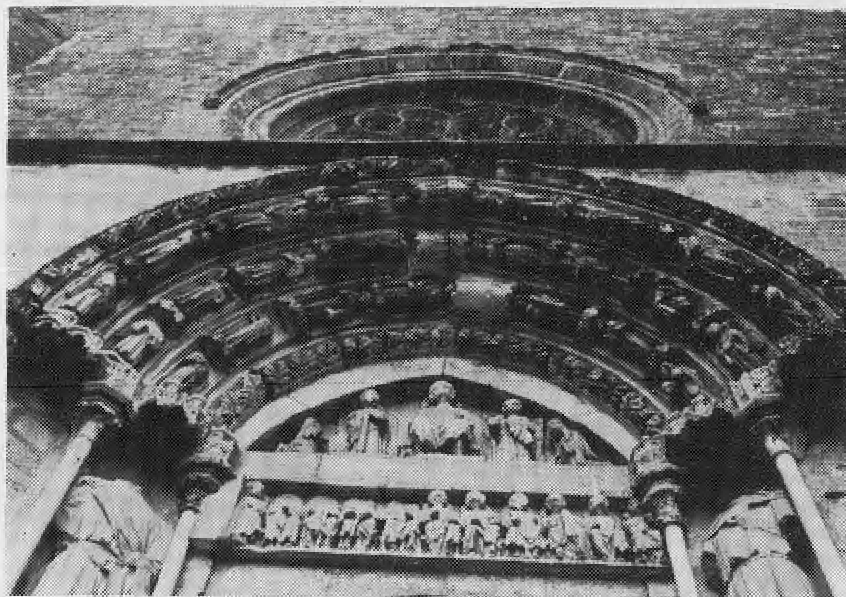
Les peintures murales de l'église Saint-Sauveur, à Saint-Macaire, ne sont pas une découverte récente. Depuis longtemps connues, signalées dans quelques bons ouvrages, elles nous ont paru mériter mieux qu'un dédain relatif, c'est pourquoi nous avons décidé de les présenter à la séance d'ouverture de la Société archéologique de Bordeaux, le 11 octobre 1969.

Sans doute, ces peintures ont été retouchées en 1825 par le peintre vitrier Sendré et maintes maladresses dans le tracé des contours, certaines fautes dues à l'ignorance peuvent justifier une sorte d'ostracisme à leur égard. Mais, si la valeur artistique a souffert, l'intérêt iconographique demeure ce qui, pour des archéologues, paraît essentiel. Cet intérêt n'avait échappé ni à Léo Drouyn (*La Guyenne militaire*), ni à Charles Desmoulins (26e volume du *Bulletin monumental*). Ce dernier avait fait une description détaillée des scènes représentées en se recommandant de l'aide du curé David, plus tard chanoine en la cathédrale de Bordeaux. L'ouvrage de Charles Desmoulins, base très précieuse, reste difficile à suivre, faute de documents photographiques (il est plus que centenaire), ce qui explique qu'il n'ait pas eu, même en son temps, la diffusion qu'il méritait. En outre, des études de première importance, parues ultérieurement, permettent aujourd'hui de projeter sur des points alors obscurs une nouvelle clarté, d'émettre certaines hypothèses quant à l'origine des scènes représentées. Citons en premier lieu Emile Mâle qui retrouve l'esprit du Moyen Age en oubliant sa mentalité d'homme de la fin du XIXe s. Plus près de nous, les ouvrages d'Henri Focillon, de Paul-Henri Michel, de Mme Brion-Guerry, etc., permettent de faire des rapprochements utiles avec les peintures murales qu'ils ont analysées. Enfin, *L'Iconographie de l'art chrétien* par Louis Réau nous a été d'un grand secours.

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, il nous paraît bon de rappeler très brièvement les caractères architecturaux du lieu saint auquel étaient destinées les peintures de Saint-Macaire.

Sur le rocher que la Garonne baignait au Moyen Age, l'église Saint-Sauveur, la deuxième du nom, étend son vaisseau parallèlement au fleuve. Une pierre de consécration encastrée dans la façade nord, datée de 1040, se rapporte à la précédente église, la partie la plus ancienne de l'édifice actuel n'étant pas antérieure au milieu du XIIe s. ; c'est aussi la plus belle. L'abside romane est triple, dessinant un vaste trèfle suivant un plan qui n'est pas unique mais qui reste rare par son ampleur, l'harmonie et la simplicité de l'architecture.

La façade nord reste du XIIe s. jusqu'à hauteur d'étage (une porte romane y a laissé sa trace) et la partie supérieure est du XIIIe.



Tympan et voussures de la porte de l'église Saint-Sauveur.

La face ouest, avec son tympan et ses voussures, relève du XIIIe s., cependant que le XIVe l'a surmontée d'un pignon et d'une rose gothique, en même temps que l'on appuyait sur le flanc nord un clocher hexagonal.

La partie sud a reçu d'importantes modifications au XVIe et au XVIIe s. ; mais le cloître du XIIIe qui s'élevait entre cette partie de l'église et le bord du rocher semble sortir des limbes. Le grand amour inspiré par saint Macaire a sans doute guidé ceux qui ont mis

au jour les premières colonnes, les arcades, le puits... tout un ensemble architectural en voie de renaissance.

Avant de franchir la porte, levons les yeux vers le tympan : il représente, en deux registres, le « Tribunal suprême », pour le « Jugement dernier », suivant l'ordonnance adoptée par les artistes du XIIIe s., d'après les ouvrages des grands théologiens cités par Emile Mâle, Honorius d'Autun, Vincent de Beauvais, saint Thomas d'Aquin. Au sommet de l'arc, le Christ trône en majesté, entre deux anges, eux-mêmes encadrés par la Vierge et saint Jean en suppliants, avocats pathétiques des comparants. Au deuxième registre, sous les pieds du juge divin, les onze apôtres, ses assesseurs. (L'apôtre manquant, Judas, est ailleurs remplacé parfois par Mathias.)

Dans les voussures, est figurée la parabole des « Vierges sages » et des « Vierges folles », toujours associée au « Jugement ».

Gérard de Champeaux écrit dans *Symboles* (Introduction à la nuit des temps) : « Le portail est un seuil, comme tel il appelle une détermination iconographique du lieu sacré... » et plus loin : « Le Christ a dit : « Je suis la Porte, qui entrera par moi sera sauvé. » Nous avons ici, à Saint-Macaire, une parfaite illustration de ces paroles suivant une unité de plan rarement réalisée ou préservée. En effet, nous allons retrouver le thème sculpté et le voir se développer dans les peintures de la voûte du chœur de cette église, placée très précisément sous le vocable de Saint-Sauveur.

⁂

Toute l'ornementation picturale est située dans la partie romane de l'église :

1. Au-dessus de l'autel, sur la voûte en cul-de-four ;
2. Sur l'intrados de l'arc triomphal ;
3. Au transept, dans les quatre voûtains de la croisée des arcs ;
4. Sur le doubleau des chapelles absidales nord et sud.

Malgré les réticences justifiées que nous connaissons au sujet de la valeur artistique de ces peintures, nous ne pouvons qu'être saisis par la beauté de cet ensemble jouissant depuis peu d'un savant éclairage.

Du fond de l'église, nous voyons la lumière baigner progressivement le chœur et apparaître dans toute sa splendeur la nef unique que Brutails disait la plus belle en Gironde après Saint-André. Les scènes peintes se détachent en des tons où dominent les ocres et les roses avec quelques touches plus chaudes. L'effet est merveilleux. Pourtant, plus que d'un décor il s'agit ici d'un enseignement.

Les textes inspirateurs de ces peintures, dont l'intérêt essentiel était d'*instruire* et de *toucher*, se retrouvent dans le Nouveau Testament :

1. L'Apocalypse selon saint Jean ;

2. Le chapitre 25 de l'Evangile selon saint Matthieu,
ainsi que dans la vie légendaire des saints, trois sources d'inspiration auxquelles ont puisé avec prédilection sculpteurs, maîtres verriers et fresquistes.

Une question se pose dès l'abord : qu'est-ce que l'*Apocalypse,* ou plutôt *une* Apocalypse ? car il y en a plusieurs qui ont précédé celle de saint Jean, dans l'Ancien Testament, notamment celles d'Ezechiel et d'Isaïe. Etymologiquement, le mot, d'origine grecque, signifie : « révélation ». C'est en effet la révélation par Dieu d'événements cachés concernant l'avenir. La limite qui sépare l'Apocalypse de la prophétie est subtile. Le prophète entend la voix de Dieu et la transmet *oralement.* L'auteur de l'Apocalypse a connaissance de la pensée divine par des *visions* qui s'imposent à lui et qu'il consigne dans un livre. Dans ces visions tout est symbolique. Les images se succèdent parfois sans lien apparent, se bousculent ou se juxtaposent comme dans un tableau surréaliste ; elles forment une sorte d'écriture en code, séduisante au premier regard mais indéchiffrable pour les non-initiés.

Saint-Jean aurait écrit son Apocalypse sous Domitien, vers 95, date communément admise ; cependant, certaines parties auraient été rédigées dès le temps de Néron, un peu avant 70. (La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'Ecole biblique de Jérusalem, 1955, « Introduction à l'Apocalypse[1] »).

Selon Tertullien, l'apôtre Jean ayant miraculeusement échappé à l'épreuve de l'huile bouillante, fut déporté dans l'île grecque de Patmos. Il y arrive dans un grand état d'exaltation spirituelle, horrifié par les supplices que Rome inflige aux chrétiens. C'est à Patmos qu'il décrit ses visions animées de ce souffle épique qui convenait si bien au Moyen Age des chansons de geste. De l'épopée, l'Apocalypse a le souffle, la puissance, la poésie. Les scènes terrifiantes abondent : crimes de l'infâme Babylone (Rome) s'enivrant du sang des chrétiens, châtiments de Dieu s'abattant sur la terre sous forme de fléaux dont on retrouve la peinture inspirée dans les fresques les plus célèbres de l'époque romane, à Saint-Savin-sur-Gartempe, par exemple. L'ordonnateur des peintures de Saint-Sauveur a préféré choisir des visions de nature à rassurer celui qui reste fidèle au Christ Sauveur, par suite à le fortifier dans la pratique de la foi. La fidélité au texte biblique est si grande que nous pouvons, livre en main, suivre, image après image, les visions de l'apôtre à Patmos.

Au centre de la voûte, au-dessus du chœur, dans une immense mandorle, c'est « la vision préparatoire » qu'il ne faut pas confondre,

1. Nous n'ignorons pas que la critique moderne conteste que l'Apocalypse soit l'œuvre de l'apôtre Jean, cependant nous nous en tiendrons délibérément aux croyances du XIIIe s., seul moyen, d'après nous, de comprendre l'œuvre de ce temps et de l'apprécier.



(Cliché Danvers.)

« *La Vision préparatoire* » *de Saint-Jean à Pathmos*

(Apoc., ch. I-V, 12, 13, 14, 16, 20).

comme on le fait trop souvent, avec la première vision prophétique. Cette vision préparatoire précède et justifie les lettres que l'apôtre Jean a mission d'envoyer aux sept églises d'Asie : Ephèse, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée (chap. 1, v. 12, 13, 14, 16, 20).

Le texte dit :

Moi, Jean... Je me trouvais dans l'île de Patmos... Je tombai en extase, le jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi, une voix clamer comme une trompette : « Ta vision, écris-la... » M'étant retourné, je vis sept candélabres d'or entourant comme un fils d'homme, revêtu d'une longue robe serrée à la taille par une ceinture en or. Sa tête avec ses cheveux blancs est comme de la laine blanche ou de la neige, ses yeux comme une flamme ardente, ses pieds pareils à de l'airain précieux... Dans sa main droite il a sept étoiles et de sa bouche sort une épée effilée à double tranchant et son visage, c'est comme le soleil qui brille dans tout son éclat... J'ai été mort et me voici vivant pour les siècles des siècles, détenant la clé de la Mort et de l'Hadès.

Il est aisé de voir que la traduction de la vision en image est respectée dans l'essentiel : le Christ siège dans toute sa gloire entre « les sept candélabres d'or » qui sont les sept églises d'Asie. C'est le Messie apparaissant « comme un fils d'Homme » en ses fonctions de juge eschatologique[2]. La longue robe dont il est revêtu symbolise le sacerdoce : il est le prêtre suprême ; ses cheveux « comme de la laine blanche ou de la neige » indiquent l'Eternité ; ses pieds « d'airain », traités avec une vigueur rappelant certaines esquisses de Villard de Honnecourt (XIII[e] s.), traduisent la puissance de son empire sur le monde qu'il domine ; « l'épée effilée », à double tranchant, qui sort de sa bouche rappelle de saisissante façon que ses décrets prêts à être lancés contre les infidèles transperceront l'air, fulgurants comme la lame. Dans sa main gauche, la double clef « de la Mort et de l'Hadès » signifie qu'il a le pouvoir de pénétrer dans le monde des morts et d'en faire sortir.

Ainsi, dans tout ce qui précède, aucun détail qui ne soit conforme au texte apocalyptique. Toutefois, tandis que le Christ décrit par saint Jean porte dans sa main droite sept étoiles qui sont les évêques des sept églises à qui sont destinées les sept lettres dictées à saint Jean, celui de Saint-Macaire tient le globe du monde divisé en trois, suivant une tradition romane. Enfin, surtout, la « ceinture d'or », symbole de la royauté, est dissimulée par un crucifix qui paraît moins ancien et d'une autre main que le reste de la scène ; il semble avoir été surimposé dans un esprit nettement gothique, peut-être à l'occasion de travaux d'architecture et afin de rendre plus sensible l'identité absolue du Père et du Fils.

On n'est pas sans avoir remarqué la répétition du nombre 7, le chiffre parfait par excellence. La ligne ondulée qui limite la mandorle n'est pas une vaine décoration, elle est aussi un symbole, elle figure la nuée céleste et les étoiles brillent dans ses indentations.

2. Cette explication et toutes celles qui concernent les symboles sont tirées de la Bible déjà citée (t. 3, appendice, p. 3999 et suiv.).

Autour de cette scène imprégnée de mystère et propre à inspirer un respect religieux, le Tétramorphe rappelle, suivant la plus ancienne tradition chrétienne, l'importance des quatre évangélistes : saint Matthieu, saint Jean, saint Marc et saint Luc. On trouve associés à la vision d'Ezéchiel, avec ses animaux symboliques remontant à la tradition mésopotamienne, les anges de la vision d'Isaïe, aux longues ailes, symbole de spiritualité. Deux d'entre eux participent au concert céleste : l'ange de saint Matthieu joue de la viole ; celui qui est associé à l'aigle de saint Jean joue du luth, rappelant les anges musiciens de la tour de Veyrines, aujourd'hui presque totalement effacés. Le taureau nimbé de saint Luc regarde avec adoration l'ange qui porte un disque étincelant entouré de flammes, étant de ces séraphins qui, comme ceux du portail méridional de Chartres, se sont approchés de très près de la source de toute lumière et de toute chaleur ; l'ange de saint Marc tient à deux mains le livre carré de la Révélation. Le Ciel tout entier est donc représenté ; toute cette vision préparatoire évoque la liturgie céleste dont la liturgie qui se déroule dans le chœur est le reflet, et elle joue le même rôle que l'Arche d'alliance présentée par les anges à la voûte de la petite église de Germigny-des-Prés, dans une mosaïque du IX[e] siècle.

***

A gauche et à droite du spectateur, et de part et d'autre du tableau précédent, dans des ovales transversaux, sont figurées deux scènes, respectivement empruntées à la *première vision prophétique* et, les temps étant accomplis, aux préludes du *Jugement*.

De la première vision prophétique, grandiose et complexe, inspiratrice entre autres du célèbre tympan de Moissac, on n'a retenu à Saint-Sauveur que les éléments justifiant le titre du chapitre : « Dieu remet à l'agneau les destinées du monde » (chap. 3, v. 4).

Ecoutons saint Jean : « *La voix* que j'avais entendu me parler *comme une trompette* me dit : « Monte ici que je te montre ce qui va arriver. » Cette voix est matérialisée à gauche par un ange parlant dans cette longue trompette que nous retrouvons, sous le nom de *buisine*, dans toutes les miniatures du Moyen Age représentant des ensembles musicaux. Le saint voit un trône « dressé dans le ciel et, sur le trône, quelqu'un »... On ne nomme ni ne décrit Dieu ; le peintre lui a donné l'aspect d'un autre ange, très beau, tenant dans ses mains, non le rouleau de papyrus que l'on voit au vitrail de l'Apocalypse de la cathédrale de Bourges, mais le livre carré. L'Agneau descend du Ciel ; il va se poser sur l'autel du sacrifice, l'Agneau aux sept cornes, symboles de sa puissance. Pendant la vision et tandis que l'Agneau reçoit « le livre », Jean entend un cantique : « ... Il a remporté la victoire, le rejeton de David ; il ouvrira le livre aux sept sceaux... ». Cette filiation du Christ (représenté par l'Agneau)



Première vision prophétique : « Dieu remet à l'Agneau les destinées du monde »
(Apoc. ,chap. 3-V. 4).
(Cliché Danvers.)

avec le roi David, est figurée par la flamme entourant l'autel : comme le buisson ardent de l'Ancien Testament (livre de l'Exode), il brûle sans se consumer et symbolise la Vierge[3]. On trouve la Vierge représentée par le buisson ardent sur des vitraux, à Laon et à Lyon ; dans la sculpture : encore à Laon à la façade de la cathédrale, et au portail nord de la cathédrale de Chartres ; dans des bas-reliefs ; et... à Saint-Macaire, dans la peinture murale.

Cette scène aux symboles subtils est empreinte de charme, tout est fluide, aérien, comme les visions d'un Chagal. Le restaurateur des peintures n'a pas compris les « sept yeux » de la « connaissance divine » et ne les a pas refaits. On en distingue un à la base d'une corne, comme un témoin.

⁂

La troisième scène (côté sud du chœur) est un ensemble complexe, malheureusement retouché avec une maladresse insigne, mais dont le sens général a été préservé. Dans cette épopée chrétienne qu'est l'Apocalypse, le bris de chacun des sept sceaux donne lieu à des cataclysmes effrayants. Ici, on n'a retenu que l'avant-finale : « des anges annoncent l'heure du Jugement ».

Dans un immense ovale, quatre circonférences s'entrecoupent, semblant appartenir à un univers régi par une nouvelle géométrie de l'espace. Elles forment douze divisions autour du Christ nimbé qui apparaît en buste au centre[4] ; l'encolure de son vêtement est une bande aux ornements disposés tête-bêche, en forme de T (tau), symbole de la croix. A gauche et à droite de la vaste ellipse englobant les circonférences intersectées, un ange, celui de gauche, emporte le soleil désormais inutile... Il est dit : « Lorsqu'il ouvrit le sixième sceau, alors il se fit un violent tremblement de terre et *le soleil devint aussi noir qu'une étoffe de crin* » (chap. VI, v. 12). Cette scène est aussi décrite dans l'Evangile selon saint Marc (chap. XIII, v. 24) : « Les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées. » A la cathédrale de Bordeaux, les anges emportent le soleil et la lune (tympan du portail royal, registre supérieur). Du côté opposé, dans la scène qui nous occupe, l'ange porte une banderole avec inscription illisible et non la lune comme l'ont cru certains et comme on aurait pu s'y attendre.

« Puis, je vis un autre ange qui volait au zénith » (chap. XIV, v. 6.). On peut l'identifier avec celui qui occupe le sommet de la scène. L'index de sa main droite désigne le Christ, il tient dans la main gauche un objet rond qui pourrait être une hostie.

Dans quatre subdivisions, chacun des quatre évangélistes de ce nouveau Tétramorphe écrit son évangile. Quatre personnages en buste occupent quatre sections triangulaires plus petites entre le person-

---

3. Emile Male, *Art religieux du XIIIe siècle,* liv. IV, chap. I.
4. Thème byzantin peu répandu en Occident. P.-H. Michel en cite des exemples à Saint-Jean-du-Liget (Indre-et-Loire), dans : *La Fresque romane.*



Des anges annoncent l'heure du jugement
(Apoc. chap. VI-V-12 - chap. XIV-V 6 - 13)

(Cliché Danvers.)

nage central et les évangélistes. Il serait dans l'esprit de l'iconographie rituelle d'y voir les quatre prophètes de l'Ancien Testament correspondant aux quatre évangélistes... Ils sont, hélas, non identifiables, car trois, au moins, ont reçu du restaurateur une apparence féminine surprenante.

Cependant retentissent les trompettes du Jugement dernier : les tombes s'ouvrent. Les morts ressuscitent *nus* suivant la règle adoptée par les théologiens, car, disaient-ils, « l'homme doit sortir de la terre comme il en a été tiré au commencement ». La sculpture nous en a donné un fort bel exemple au portail de la cathédrale Saint-Etienne à Bourges. A Saint-Macaire, c'est une des parties les plus faibles des peintures, mal retouchées, déjà en voie d'effacement. Dans la section inférieure des circonférences, c'est-à-dire diamétralement opposé à l'ange du sommet, on voit un homme étendu sur sa couche, car il est dit que quelques âmes pieuses, les mains jointes, sont tirées de leur sommeil, dans l'attitude de la prière, vêtues de blanc : c'est ici le cas. « J'entendis une voix me dire : Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur » (chap. XIV, v. 13).

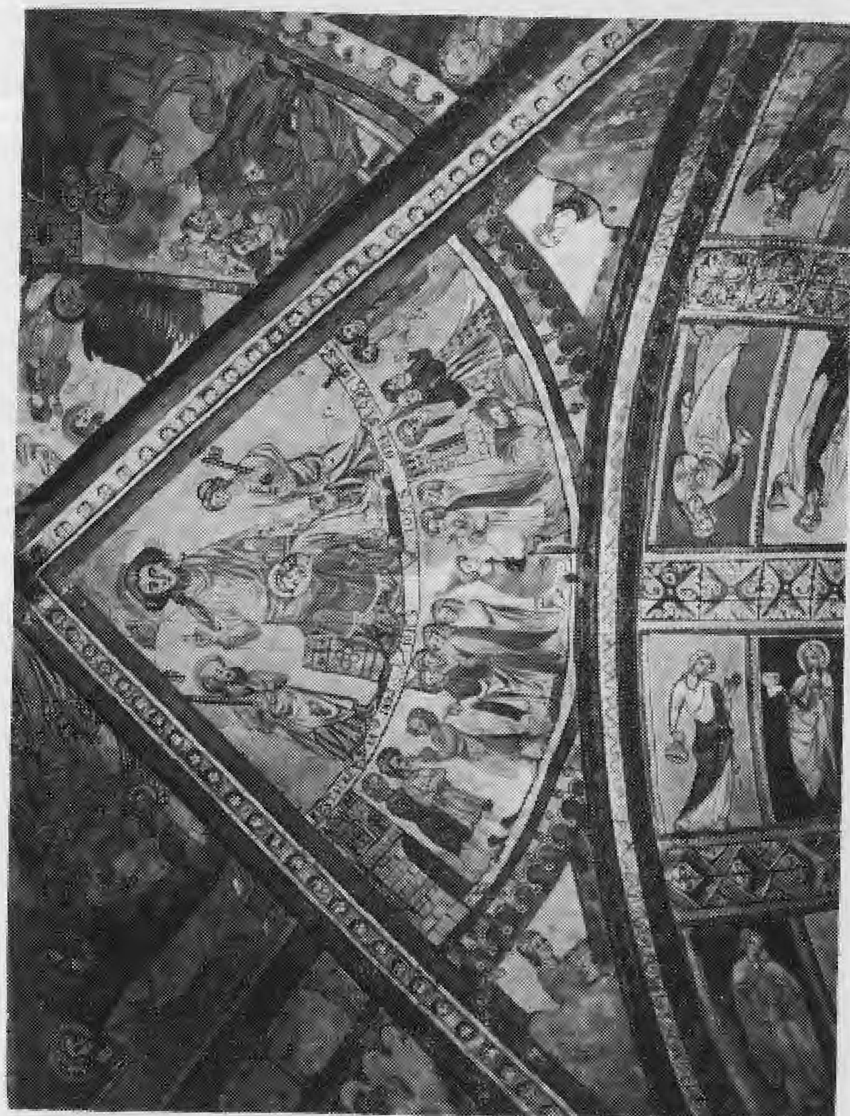
⁂

Sur l'intrados de l'arc triomphal, porte du sanctuaire, la double théorie des vierges sages et des vierges folles (parabole de l'Evangile selon saint Matthieu, chap. 25) se déroule avec grâce comme sur des plaques d'orfèvrerie. « Les vierges de la parabole symbolisent les âmes chrétiennes dans l'attente du Christ, leur époux[5]. » Leur nombre n'est pas indifférent, elles doivent être *dix ;* les cinq vierges sages symbolisent les cinq formes de la contemplation intérieure : elles sont nimbées, ce sont les saintes inconnues que le Christ admettra près de lui au jour du Jugement. La lampe qu'elles tiennent levée symbolise leur vigilance, car, « lorsque l'éclair brillera dans la nuit et que retentira la trompette de l'Ange : « Voici l'époux ! Allez à sa rencontre ! », elles seront prêtes, s'étant munies d'huile, leur charité, leur amour pour celui qu'elles attendent. La porte leur sera ouverte.

Les cinq vierges folles, lampe éteinte, renversée, représentent les sottes qui n'ont pas prévu cette heure. Elles sont cinq, car « chacun des cinq sens peut être une cause de perte ».

Nous avons relevé dans une page consacrée à ces peintures la surprise de l'auteur de ce que ces lampes soient « devenues des coupes ». Il est vrai qu'elles ressemblent à des coupes : cette forme est voulue ; c'est celle que le sculpteur a observée dans les voussures de la porte ouest ; c'est celle que l'on voit au portail du prieuré de Longpont (Essonne) signalé par Emile Mâle, l'identité est parfaite. Le sens nous paraît trop évident pour qu'il soit nécessaire d'insister

5. Bible déjà citée, appendice, p. 3924, n° 71, tome III N.T.



1. Au sommet du triangle Saint-Jean jouit du repos éternel.
2. Le miracle des poisons à Ephèse.
3. Sur l'arc triomphal, vierges sages et vierges folles.

(Cliché Danvers.)

davantage, mais quelle différence entre la forme rude des sculptures et l'élégance de la peinture !

Nous avons trop souvent lieu de regretter la balourdise du restaurateur pour ne pas nous féliciter qu'il n'ait pu réussir à définitivement altérer le dessin gracieux de ces silhouettes aux formes sinueuses. Nous serions tentés de leur appliquer les termes par lesquels Mme Brion-Guerry traduit le charme des saintes représentées à Notre-Dame de Montmorillon dans la Vienne (fin XIIe - début XIIIe). « Silhouettes onduleuses, florales » ; elles ont ce léger déhanchement par lequel Giotto, en Italie, semble avoir voulu rompre la tradition du hiératisme byzantin. Nous retrouvons ces formes étirées dans la sculpture des Vertus de Blasimon, de Castelvieil, en Gironde, d'Aulnay et de ses environs. Nous avons trouvé un dessin semblable dans un fragment de fresque du XIIIe s. représentant Coruscalus (saint Courroux), déposé à Tours (cloître de la Psallette) et provenant de Beaumont-le-Village. Enfin, un vitrail du Mans, daté du milieu du XIIe s., nous a permis, par la projection, de faire un rapprochement saisissant.

L'art du Moyen Age n'a retenu que quatre paraboles dont celle des dix vierges que Paul-Henri Michel met dans la liste des « thèmes moraux », ce qui est juste puisqu'elle aboutit en fait à une morale de vie. Mais c'est aussi et surtout un thème eschatologique d'après la définition qu'en donne le même auteur, c'est-à-dire « qui se rapporte à la vie dans l'au-delà et aux fins dernières de l'homme », c'est pourquoi elle complète naturellement l'évocation du « dernier jour » tirée de l'Apocalypse selon saint Jean, avec une logique certaine.

⁂

Les autres peintures de Saint-Macaire sont tirées de la vie des saints, histoires qui devaient être lues à l'église le jour de leur fête — d'après l'étymologie même du mot « légende ». Ces récits sont venus jusqu'à nous par la *Légende dorée* de Jacques de Voragines qu'une traduction en français de 1843 par Gustave Brunet a mise à la portée de tous. Jacques de Voragines, né vers 1230 à Voraggio, non loin de Savone, sur le golfe de Gênes, n'a fait — d'après Emile Mâle — que recueillir, clarifier, simplifier maints récits éparpillés avant lui. La faveur populaire transforma son titre primitif de « Légende des saints » en « Légende dorée ». Elle fut connue à la fin du XIIIe s., mais doit beaucoup à *L'histoire du combat apostolique* attribuée à Abdias, évêque de Babylone, par un astucieux compilateur du Ve siècle resté inconnu. Rien ne manquait pour donner confiance : Abdias avait été compagnon de saint Jude et de saint Simon ; l'ouvrage avait été écrit 1° en hébreu, 2° en grec, 3° en latin, par un certain Julius Africanus. Le succès de cette habile entreprise avait été complet. Vincent de Beauvais s'en était inspiré, tous les lectionnaires

du XIIe s. en ont fait état et même ceux du XIIIe et du commencement du XIVe. Par Jacques de Voragines, c'est au pseudo-Abdias que nous pouvons remonter pour retrouver les épisodes de la vie de saint Jean qui sont figurés à la croisée du transept de Saint-Macaire.

Premier tableau :

Dans le triangle supérieur, le Christ est assis sur un trône entre saint Paul et saint Pierre. Saint Jean jouit du bonheur éternel et du repos après tant de travaux et d'épreuves qui seront ensuite retracés. Il a posé sa tête sur les genoux du Maître qui bénit de la main droite, cependant que sa main gauche reste posée sur « le Livre » (pl. p. 188).

Saint Paul et saint Pierre sont facilement reconnaissables, leur portrait est traditionnel : le premier portant l'épée, instrument de son supplice, le deuxième tenant la clé. La place qu'ils occupent l'est moins : à l'époque romane, saint Pierre était représenté à la droite du Christ, tandis qu'ici il est à sa gauche. Dans les premiers temps, c'était saint Paul qui occupait la place d'honneur, tel qu'on le voit à Saint-Macaire. On en avait recherché la raison : saint Paul devait être à droite pour marquer que « la Gentilité avait été substituée à la Synagogue ». Au XIe s., Pierre Damien ajoutait dans un traité sur « Les représentations des Princes des Apôtres » que saint Paul était de la tribu de Benjamin qui signifie : Fils de la Droite, ce qui nous paraît un argument spécieux mais prouve l'importance que l'on attachait à ce qui, pour l'homme d'aujourd'hui, n'est qu'un détail négligeable : tout avait un sens voulu.

Une bande blanche incurvée sépare la scène précédente d'un récit en images narrant avec minutie « le miracle des poisons à Ephèse ».

Sur cette bande, le peintre Sendré n'a pas craint de substituer à une précédente inscription la mention : « Restauré en 1825 ». Au milieu, on lit par deux fois : JOHS (Jean) et à droite une inscription *incomprise* par le peintre et *défigurée*. La voici telle qu'elle se présente :

ARI STOBC JOH S
MVS

Un des grands mérites de Charles Desmoulins a été de rétablir correctement l'inscription primitive. On doit lire :

ARISTODE JOHS
MUS

Soit : Aristodemus, suivi de Jean.

Il est fâcheux et surprenant qu'ultérieurement la Commission des monuments historiques de la Gironde n'en ait pas tenu compte, faute de s'en référer à la légende qui raconte très explicitement les



1. Saint-Jean subit l'épreuve de l'huile bouillante. (Cliché Danvers.)
2. Résurrection de Drusienne 3. Baptême d'Aristodemus.
3. Sur l'arc, scènes de la légende de Sainte-Catherine.

démêlés de saint Jean avec Aristodemus, Grand Prêtre de l'Artemision d'Ephèse, d'après le récit qui le nomme : « Evêque des Idoles ». Il avait promis de croire au Dieu de saint Jean si celui-ci pouvait boire du poison sans en souffrir. La bande dessinée se déroule avec précision (p. 188-2) :

1. La prison : deux prisonniers boivent à la coupe empoisonnée, ils s'écroulent.

2. Aristodemus présente lui-même le poison à saint Jean qui sort victorieux de l'épreuve.

3. Aristodemus exige une preuve supplémentaire de la puissance de Dieu : la résurrection des prisonniers, ce qui est fait.

4. Aristodemus, convaincu, semble prêt au baptême : il est encore coiffé du chapeau pointu réservé aux païens, mais on voit sur sa poitrine la croix pectorale.

Les suites de cette conversion se retrouveront dans d'autres compartiments.

Deuxième tableau (p. 191-1) :

Au sommet du triangle suivant, saint Jean subit l'épreuve de l'huile bouillante devant la porte latine. L'huile bouillante lui fit l'effet d'un bain rafraîchissant et, citant Ribadeneira, Jésuite espagnol de la fin du XVI[e] s., Louis Réau traduit : « Elle se convertit en *rosée céleste* et Jean sortit plus sain de la cuve qu'il n'y était entré, comme l'or qu'on tire de la fournaise... » Réau ajoute : « *Nihil passus est* ».

Il ne manque rien. La chaudière qui a des formes parfois étranges allant de la cuve parallélipipédique au bain de siège, en passant par le cuveau, est ici la jarre utilisée en Méditerranée pour le transport des liquides ou des grains, sans doute courte et trapue, mais reconnaissable tout de même. L'empereur Domitien ordonne le supplice : une couronne, un manteau disent son rang. Deux personnages accroupis alimentent le feu : la main de Dieu sortant des nuées explique le miracle dont on doit le premier récit à Tertullien.

Il nous semble qu'il y ait dans l'ordre des scènes figurées à la partie inférieure du même panneau une interversion. C'était une chose possible, Gabriel Millet, dans *Iconographie de l'Evangile* (1916) en donne un exemple saisissant.

Quoi qu'il en soit, nous voyons d'abord, à notre gauche, l'arrivée de saint Jean à Ephèse où il revint après son exil à Patmos. Il rencontre le cortège funèbre d'une « femme de bien », Drusienne, qui avait été désolée de mourir avant d'avoir vu saint Jean. Touché de compassion, il la ressuscite (p. 191-2).

La deuxième scène, séparée de la première par les portes de la ville, est une cérémonie de baptême. La cuve octogonale répond à une forme très en faveur, le chiffre 8 étant symbole du baptême.

Qui baptise-t-on? Drusienne ? C'est l'opinion de M. l'archiprêtre Pierrot, curé de Saint-Macaire. Nous inclinons plutôt pour l'opinion de Charles Desmoulins disant qu'il s'agit du baptême d'Aristodemus. En effet, nous n'avons trouvé nulle part d'allusion au baptême de Drusienne, par contre tous les récits insistent sur celui de l'ancien prêtre d'Artémis, ce qui était d'ailleurs fort important pour l'avenir du christianisme dans cette province. Il est dit que le baptême eut lieu en même temps que celui du gouverneur que nous pouvons identifier, en robe blanche et agenouillé près de la cuve, grâce à sa couronne.

Troisième tableau (p. 194). :

Le triangle dessiné par les arêtes des voûtes a été divisé par le peintre en deux parties inégales dans le sens de la hauteur : à gauche, une scène d'exorcisme tout à fait curieuse ; à droite, les deux épisodes essentiels du destin d'exception de la Vierge, très malmenés au point de vue peinture mais fort intéressants au point de vue iconographique.

1. *La scène d'exorcisme.* — La scène d'exorcisme se rapporterait à la période d'emprisonnement de saint Jean à Rome. Elle semble avoir été faite sur une autre peinture, antérieurement à la restauration du XIX[e] s. Au premier plan, une femme « possédée » : le bas de son corps pris dans une base de colonne montre son impossibilité à se libérer : un diable volant, très curieux, la tient enchaînée. Cependant, des soldats poussent rudement le saint en prison. En même temps, sa silhouette, comme une ombre, apparaît en haut de la prison, au-dessus des murs crénelés, car on n'emprisonne pas l'esprit et, de la main droite, il fait le signe de bénédiction. De la main gauche, il tient comme en laisse par une énorme chaîne le diable griffu aux ailes de chauve-souris, le diable qui porte des têtes diaboliques sur le thorax, l'abdomen, les articulations, le diable qui va laisser échapper sa victime. On retrouve dans le dessin de ce monstre volant quelque chose comme un reflet de la veine de Giotto dans la fresque de la chapelle supérieure d'Assise : *Frère Sylvestre chassant les démons d'Arezzo.* Les soldats portent le camail et le costume qu'on leur voit dans une scène d'adoubement et dans des scènes des croisades du psautier de Saint Louis (XIII[e] s.).

2. *L'Annonciation et l'Assomption.* — Marie a tenu trop de place dans la vie de saint Jean pour que son destin exceptionnel ne fût pas évoqué ici. C'est à lui que Jésus l'a confiée au pied de la Croix, elle l'a précédé dans la mort ; au jour des obsèques, c'est lui qui marchait devant le cercueil, portant « la palme de lumière » cueillie au jardin du Paradis. (*Le Livre du Passage de la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu,* attribué à saint Méliton, évêque de Sardes, en Lydie. Texte cité par Daniel-Rops, parmi les apocryphes, dans : *Les Evangiles de la Vierge,* 1954.



La vie de Saint-Jean (suite)
1. *à G — Scene d'exorcisme ;*
2. *à D — Annonciation et Assomption de la Vierge.*
(Cliché Danvers.)

Le triangle comporte deux scènes, *non séparées ;* elles sont au contraire *unies* par le Christ au nimbe crucifère qui règne au sommet, au-dessus des nuées, la main droite levée, portant la trace du clou.

a) *L'Annonciation.* — Le thème de l'Annonciation a été traité très anciennement et s'est épanoui au XIIIe s. où grandit le culte de la Vierge. Les artistes, dit Paul-Henri Michel, avaient à choisir entre deux formules : la formule syro-palestinienne où la Vierge est à la droite de l'ange Gabriel, donc à la gauche du spectateur, et la formule hellénistique où les positions des personnages sont inversées. Cette dernière a triomphé en Occident pendant et après l'époque romane. A Saint-Macaire nous trouvons appliquée la formule palestinienne, celle qui a donné naissance à des mosaïques où l'on trouve « les plus anciennes images de l'Annonciation (mosaïques palestiniennes, catacombes de Rome) » (P.-H. Michel).

La scène se passe dans la maison de Joseph (Evangile de saint Luc et apocryphes). Un petit oratoire devant lequel Marie est assise marque le lieu. Sur le livre placé devant elle est écrit : « *Gloria in exelcis Deo* ». Elle a la tenue modeste d'une petite bourgeoise moyenâgeuse, comme on en voit sur des miniatures de la fin du XIIIe s. L'ange porte un phylactère où l'on lit : « *Ave Maria gratia plena* ». Marie tient le phylactère de sa réponse, on ne distingue plus que « ... *Mihi...* » de ce qui fut : « *Fiat,* mihi *secundum verbum tuum* » (Luc, I, 26, 38).

b) *L'Assomption de la Vierge.* — Cette scène que nombre d'observateurs n'ont pas réussi à dégager de la précédente est un élément de datation non négligeable, du moins pour cette partie de la décoration. Il a été établi que l'Assomption ne fut jamais représentée avant la fin du XIIe ou le début du XIIIe s., et on la voit plus fréquemment au XIVe s. qu'au siècle précédent. Sa figuration est tirée des apocryphes et l'Eglise n'a fini par l'admettre que devant la faveur populaire. Le texte du pseudo-Méliton, déjà mentionné, a donné lieu à des versions arabes et coptes ; Grégoire de Tours l'a fait connaître à l'Eglise des Gaules ; Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine ont reproduit la version latine. Nous voyons, conformément à ces textes, la Vierge qui monte au Ciel *portant dans ses bras la palme* que le Christ lui a envoyée par l'ange pour lui faire savoir que son heure était venue.

Les deux scènes de l'Annonciation et de l'Assomption ont été réunies dans un même cadre formant un résumé saisissant de la vie glorieuse de Marie (p. 194).

Quatrième tableau :

Nous pourrions intituler ce dernier tableau dont la disposition en deux parties est semblable à celle du précédent : fin de la mission de saint Jean en ce monde (p. 196).



(Cliché Danvers.)

Vie légendaire de Saint-Jean
1. Il ordonne de nouveaux évêques ;
2. son auto-ensevelissement ;
3. Sur l'arc, des scènes de la légende de Saint-Jacques.

1. *Saint Jean procède à l'ordination de nouveaux évêques.* — L'aigle symbolique, nimbé de rouge, les serres posées sur un phylactère portant le nom du saint : *JO HS,* occupe tout le sommet du triangle décoré.

L'apôtre auréolé, ayant à ses pieds sa mitre surmontée d'une croix, ordonne de nouveaux évêques. Ils portent la mitre et sont vêtus comme saint Jean de la chasuble sous laquelle apparaît l'aube brodée finement ; autour du cou, le pallium, symbole du pouvoir spirituel. Cette scène marque le triomphe définitif du christianisme sur l'idolâtrie à Ephèse : « Après le baptême, Aristodemus et le gouverneur fondèrent de belles églises (*Légende dorée*).

Entre le premier évêque ordonné qui s'incline profondément pour recevoir la bénédiction et l'apôtre, est un tout petit personnage agenouillé, en suppliant : est-ce l'ordonnateur des peintures, comme le suggère M. Desmoulins, ou la jeune Eglise qui a besoin de se fortifier et de grandir, comme le pense M. l'Archiprêtre, curé de Saint-Macaire ? Cette dernière hypothèse est séduisante.

2. *La mort mystérieuse de saint Jean et son ascension.* — L'auto-ensevelissement de saint Jean, cas unique rapporté par la *Légende dorée,* est représenté à Saint-Macaire non sans une similitude frappante avec le fameux vitrail de la cathédrale de Lyon, mais avec plus de mouvement, un essai de réalisme marquant une période nouvelle de l'art : le saint n'a pas encore mis son pied droit dans la tombe où la jambe gauche est déjà étendue ; l'avant-bras, orné du manipule, s'appuie sur le rebord ; la tête auréolée n'est pas encore retombée en arrière. La main de Dieu apparaît, sortant des nuages.

L'ascension proprement dite n'est pas représentée, mais au-delà des *nuées* des anges thuriféraires s'apprêtent à recevoir le Bienheureux ; en effet, nul n'a été témoin de son ascension fort contestée, les apocryphes parlent d'une clarté insoutenable, après laquelle il avait disparu.

Les anges les plus hauts ont des ailes qui s'adaptent à la forme géométrique de l'espace dont disposait l'artiste, ils ne sont pas sans faire penser à ceux de *La Jérusalem céleste* de la chapelle haute de Saint-Chef (Isère) (p. 196).

ARCS DOUBLEAUX DES CHAPELLES ABSIDALES.

Relais des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle[6], petit port vénérant sainte Catherine, Saint-Macaire se devait d'honorer ces

6. Saint-Macaire est nommé sur l'itinéraire dit de Senlis. La remontée du fleuve à partir de Bordeaux devait permettre d'éviter la redoutable traversée des Grandes Landes : « On s'embarque sur la Garonne, Podensac, Cadillac, Saint-Machaire vis-à-vis de Langon, à l'autre bord Bazas. » Il est permis de supposer que cet itinéraire manuscrit (1690) dont fait état le catalogue de l'exposition « Hôpitaux et confréries de pèlerins de Saint-Jacques », Cadillac-sur-Garonne, 1967, reprend une tradition beaucoup plus ancienne.

deux puissants protecteurs, c'est la raison pour laquelle les arcs doubleaux des chapelles absidales racontent en des tableautins expressifs des épisodes de leur vie.

La légende de saint Jacques le Majeur est d'origine palestinienne, elle s'inscrit sur l'arc de la chapelle septentrionale. Comme la légende de Simon le Magicien sur laquelle elle est calquée, elle a pour but de montrer la victoire de Dieu sur l'esprit démoniaque inspirateur de magie et de sorcellerie et pourrait s'intituler : « le magicien Hermogène vaincu par saint Jacques ». Son thème iconographique se retrouve en France dans les vitraux de Chartres et de Bourges, mais aussi en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne.

Premier tableau (p. 196).

Philetus, disciple d'Hermogène, a été lié par les sortilèges de son maître pour avoir voulu se faire chrétien.

Deuxième tableau.

Saint Jacques ayant délivré Philetus, Hermogène a fait pacte avec les démons afin qu'ils le délivrent du saint. Nous assistons alors à un renversement de situation traité dans une veine pittoresque très remarquable : les démons venus pour l'arrêter repartent sur son ordre chercher le magicien et le lui ramènent, monté à califourchon sur l'un d'eux qu'un autre conduit. On dirait quelque miniature échappée du Roman de Fauvel (XIVe s.). Hermogène s'étant avoué vaincu est libéré et part avec le bâton que le saint lui a donné en sauvegarde. Peu après il sera baptisé.

Troisième tableau :

Le troisième tableau figure bien un baptême, mais il est peu lisible ; il semble que deux sujets différents se soient superposés.

LEGENDE DE SAINTE-CATHERINE

L'arc doubleau de la chapelle sud se rapporte à la légende de sainte Catherine. Cette sainte était partout honorée sur les bords de la Garonne et particulièrement à Saint-Macaire dont la prospérité au Moyen Age était liée à la vie de son port ; on y signale, au XVIIIe s., une importante confrérie de sainte Catherine. Deux scènes rappellent la conversion de l'impératrice Faustina, épouse de Maximien.

Première scène. — Après avoir miraculeusement échappé au supplice de la roue qui a volé en éclats et ne figure pas ici, Catherine a été jetée « en unc prison obscure ». L'impératrice, venue la visiter, est éblouie par une lumière surnaturelle qui dore sa couronne, signe de sa dignité, ses cheveux longs et plats et son corps onduleux

légèrement « hanché ». Cependant, la sainte apparaît à une fenêtre de la prison ; elle tient en main un livre, symbole de sa science connue.

Deuxième scène. — Faustina apparaît devant l'empereur furieux, qui ordonne son supplice. Catherine aura la tête tranchée.

La décoration des deux arcs est symétrique ; le Moyen Age estime que la symétrie exprime l'ordre, porte en soi force et beauté. Les tableautins sont appuyés, au nord comme au sud, sur une bande d'écussons héraldiques ayant souffert de la fantaisie du restaurateur ; les deux arcs portent, chacun à ses deux extrémités, un des quatre évangélistes. Trois d'entre eux ont été complètement défigurés ; saint Luc, à la retombée de l'arc méridional, mérite une attention spéciale. Il est représenté en « peintre de la Vierge » suivant une tradition que l'Eglise n'a pas admise officiellement bien qu'elle eût en sa faveur saint Thomas d'Aquin et Nicophore Calliste au XIVe s. Daniel-Rops pense qu'il peut s'agir d'une confusion avec « le portrait spirituel » de la mère de Jésus auprès de laquelle Luc se serait informé, avant de rédiger son évangile. On retrouve ici les attributs de peintre qui figurent dans le tableau connu d'Annibal Carrache, le chef de l'école bolonaise du XVIe s. (Musée du Louvre). Le saint est coiffé d'un chapeau semblable à celui de Charles VII dans le tableau de Jean Fouquet. Ainsi il n'est pas permis de douter d'une restauration tardive, soit au XVe s. lorsque la façade ouest reçut un pignon et une rose flamboyante, soit même au XVIe après les déprédations importantes commises par les troupes de Duras en juin 1562 et dont l'histoire de Saint-Macaire garde le souvenir. Le tableau qui précéda celui que nous voyons aujourd'hui devait être conforme au symbole traditionnel du saint comme en témoigne la patte d'un taureau visible sous les couches de peinture plus récente.



Légende des saints, textes apocryphes et textes sacrés, Evangiles, Apocalypse, telles sont donc les sources de ces peintures.

Cela ne signifie pas que les artistes se soient directement inspirés des textes. Ils n'en ont eu le plus souvent connaissance que par des manuscrits, des interprétations ornées de miniatures. Nous savons l'importance considérable des manuscrits de *Beatus.*

Toutefois, un autre manuscrit d'origine anglo-normande et offrant plusieurs types (peut-être sorti de l'Ecole d'York au temps d'Alcuin, c'est-à-dire au VIIIe s.) n'aurait pas eu moins d'influence, on lui devrait notamment le Christ à l'épée.

Ce manuscrit était suivi de la vie légendaire de saint Jean d'après Abdias. Emile Mâle pense que lorsque des scènes de l'Apocalypse sont accompagnées de plusieurs scènes de la vie de saint Jean, la source anglo-normande est certaine. Il prend pour exemple Reims et cite, *d'après Abdias :* 1. le supplice de l'huile bouillante devant la

porte Latine ; 2. le miracle des poisons à Ephèse ; 3. la mort mystérieuse de l'Apôtre couché dans sa tombe, *revêtu de la chasuble et du manipule, des anges enlevant son âme au Ciel.*

« Il est difficile de croire, dit Emile Mâle, que tant de ressemblances soient fortuites. » *Ne peut-on en dire autant de l'origine des peintures de la voûte du chœur à Saint-Macaire ?* Bien mieux, sur les vitraux de la cathédrale de Bourges, le vitrail de l'Apocalypse est complété par celui de la vie de saint Jean et celui de la vie de saint Jacques : mêmes représentations des mêmes scènes. Ajoutons que la connaissance d'un manuscrit anglo-normand n'a rien d'invraisemblable dans notre région qui est restée anglaise pendant trois cents ans ; en outre, les rois anglais ont eu de l'attachement pour saint-Macaire, on doit aux libéralités d'Henri III l'achèvement de la construction de Saint-Sauveur[7].

Il semble en outre que l'on puisse admettre avec Emile Mâle qu'il y ait eu des traditions d'ateliers et, peut-être une sorte de « guide de la peinture » au XIIIe s., tant un même sujet, par exemple l'auto-ensevelissement de saint Jean, est traité de façon similaire en des endroits fort éloignés.

Le style de ces peintures a été trop altéré à diverses époques pour que nous puissions l'analyser, ce n'était d'ailleurs pas notre intention. Cependant nous avons vu surgir ce style à maintes reprises, au cours de la projection intégrale que nous avons fait à la Société archéologique de Bordeaux, tel un reflet séduisant de ce qu'il fut et nous l'avons souligné au passage, comme nous avons admiré la richesse des éléments floraux de pure décoration. Ce qui demeure, à notre avis — avec la réelle beauté de l'ensemble —, c'est une très grande unité dans le domaine de l'enseignement religieux, si bien qu'il nous est permis de croire à un plan établi par une haute autorité de l'Eglise et exécuté avec continuité par des artistes divers, à des époques différentes. Hypothèse gratuite que rien ne peut confirmer ou infirmer, puisque l'église Saint-Sauveur fut saccagée et que les archives furent brûlées dans le cimetière avec celles de la ville, par les troupes de Duras, le 28 juin 1562[8]. Les peintures les plus basses, à la retombée des arcs, ont certainement été défigurées dès ce moment par des repeints.

*
**

On a cherché à dater ces peintures et donné des solutions très variables. Quand il s'agit d'une province comme la nôtre, fort éloignée de l'Ile-de-France, il convient de distinguer l'époque *réelle* et l'époque *relative* déterminée par l'attachement à une source d'inspiration,

7. Désiré-Antoine VIRAC, *Recherches historiques sur la ville de Saint-Macaire.* (Remarque : Dans le temps où Henri III d'Angleterre aidait à la reconstruction de Saint-Sauveur, il faisait construire la cathédrale de Salisbury. Début des travaux : 1220, consécration : 1258.)

8. ID.

l'amour du traditionnel, une évolution plus lente. Même les plus ancienne des peintures de l'église Saint-Sauveur appartiennent à l'époque gothique, mais, avec la reprise des thèmes de l'Apocalypse et de la légende des Saints, elles sont encore tout imprégnées d'esprit roman, ce qui n'avait pas échappé à Deschamps et Thibout ([9]).

Ainsi, cette « aventure spirituelle » qu'est l'esprit roman, selon le mot de Mme Brion-Guerry, nous la rencontrons à Saint-Macaire, venant du fond des siècles ; c'est elle que nous avons essayé de faire revivre en étudiant l'iconographie de ses peintures murales.

Henriette ESPAGNET.

9. DESCHAMPS et THIBOUT, *La Peinture murale*, 1963.

CHANDELIER PASCAL
DE L'ÉGLISE SAINT-ÉLOI DE BORDEAUX

par Henriette ESPAGNET.

Il s'agit d'une trouvaille faite dans son église par M. l'abbé Le Taillandier de Gabory, curé de Saint-Eloi. C'est un « candélabre », au sens archéologique du terme, porte-cierge pascal resté longtemps abandonné derrière les stalles du chœur.

Ce chandelier est en bois sculpté, fait pour imiter le bronze, dans l'esprit de la Renaissance italienne. Après un nettoyage sommaire, il s'est révélé peint vert bronze et or, à une époque postérieure à sa création, car des cicatrices ont été couvertes par la peinture.

Les proportions en sont harmonieuses : hauteur totale : 1,65 m, hauteur de la partie inférieure : 0,50 m.

Nous allons examiner chacune des trois parties qui forment ce candélabre dont l'antiquité romaine a fourni de nombreux spécimens : 1° disque ou partie supérieure ; 2° fût ; 3° piédestal en forme de trépied.

1. *Disque :*

La partie supérieure qui soutenait la bobèche disparue forme, au-dessus du cavet, un plateau débordant qui couronne une vasque godronnée légèrement aplatie. Entre les godrons, les cannelures portent une ornementation, légère comme une ciselure, de feuilles d'acanthe stylisées. A la partie supérieure, ces godrons sont séparés par une décoration dans le même esprit.

Cette vasque déborde largement le tailloir échancré, lui-même débordant du petit chapiteau d'ordre classique qui la supporte. Ce chapiteau, de style corinthien, gracile à sa base, est extrêmement délicat d'exécution : trois rangs de feuilles d'acanthe d'où se dégagent les crosses en volutes, avec un ornement floral dans la concavité du tailloir.

2. *Fût.*

Le fût, très élégant, augmente progressivement de volume à mesure que l'œil le suit dans sa descente. Ce sont d'abord, *quatre*



Chandelier pascal de l'église Saint-Eloi.

longues feuilles d'acanthe vert bronze, gainant étroitement « l'âme » de la colonne. Elles se dégagent d'*un balustre* effilé, légèrement renflé à sa base, en forme de quenouille renversée. Il est fait de quatre feuilles à nervures dorées et aux souples indentations partant d'une toupie à cavet périphérique qui termine la première partie du fût, d'inspiration corinthienne par sa forme générale et sa décoration, rappelant ainsi le chapiteau.

Le fût se termine par deux balustres godronnés que sépare une toupie filetée et galbée. Le balustre inférieur prend appui sur un plateau triangulaire orné d'une frise que l'on retrouve, non seulement dans tous les meubles d'époque Renaissance, mais aussi dans tous ceux qui se réclament de ce style : une suite de demi-cercles tangents, cerclant une demi-fleur stylisée qui pourrait être une marguerite.

3. *Piédestal.*

Le piédestal est la partie la plus importante et la plus intéressante à la fois par sa beauté et par les problèmes qu'elle pose.

Comme le voulait une tradition remontant à l'Antiquité et suivie par le Moyen Age, ce piédestal est en forme de trépied. (On connaît le remarquable candélabre de bronze du XII[e] s. attribué à Nicolas de Verdun, appartenant au Trésor du Dôme à Milan et préfigurant de prestigieuse façon les créations de la Renaissance.)

Les trois pieds du chandelier de l'église Saint-Eloi sont reliés entre eux par trois motifs rectangulaires non sculptés dans la masse, comportant l'aigle romaine aux ailes étendues dans un très beau mouvement qui prend toute sa valeur dans le profil ; la tête est tournée vers sa gauche, les griffes s'enfoncent dans la chevelure d'une tête d'angelot joufflu. Le bec des trois aigles a été pareillement cassé (s'agirait-il d'une mutilation volontaire ?). La dorure qui couvre la cassure indique une restauration, à une époque indéterminée.

On aperçoit sous le socle la toupie ombiliquée où aboutit la tige qui soutient tout l'appareil et constitue, en quelque sorte, son ossature.

Trois lions forment les pieds. La partie postérieure de chaque animal prend appui sur l'angle du bahut contre lequel elle se dresse, jarrets repliés, queue passant sous le ventre et revenant vers le milieu du corps, cependant que la tête, à la crinière abondante, au lieu d'être dirigée vers nous, par une sorte de dévissement hardi, se retourne complètement sur le dos vers un personnage demi-assis dont les pieds reposent sur la croupe de la bête.

Le thème iconographique du lion, si fréquent à l'époque romane, a subsisté longtemps après. Ici, la bête paraît pénétrée de fureur et regarde, menaçante, le petit personnage qui en use si familièrement avec elle. Les trois lions sont identiques ; les trois personnages qui font cariatide sont différents.

L'un d'eux est vêtu de voiles à l'antique, aux plis fluides découvrant l'épaule gauche et noués gracieusement derrière l'épaule droite. Les jambes sont assez fines, mais les traits du visage sont ingrats, indécis, empâtés. Sans doute, le temps a émoussé le bois, mais on peut douter de l'habileté de l'artiste.

Le deuxième personnage, aux formes abondantes, tient des deux mains des fleurs dans ses voiles relevés en corbeille.

Identifier l'un ou l'autre de ces deux personnages d'allure mythique à un symbole religieux ne pourrait être qu'une hypothèse bien hasardeuse. Celui-ci semblerait éveiller des idées de fécondité ou d'abondance... peut-être de charité... mais le premier ?...

Le troisième personnage, par contre, mérite qu'on s'y arrête. Il fait un contraste saisissant avec les précédents par la vérité de son costume. Il nous semble précieux pour dater ce chandelier. A un détail près — détail qui a de l'importance — il paraît être sorti du petit recueil de costumes français du XVIe s., dessins gouachés d'un artiste inconnu, appartenant au Cabinet des estampes : justaucorps « tracé », c'est-à-dire décoré de galons de soie cousus côte à côte ; basquine en forme, épousant la taille ; bourrelet qui souligne l'épaule légèrement tombante. Le haut-de-chausse bouffant a fait place aux culottes froncées descendant au-dessous du genou — innovation que l'on doit, d'après Quicherat, à Henri III, qui « ayant un goût invincible pour tout ce qui était le propre des femmes », s'inspira des caleçons de la reine.

Le col nous surprend. Sur le Clouet de 1570, Charles IX porte le col de chemise *godronné* qu'il ne faut pas confondre avec « la fraise ». En 1574, lorsque Henri III revient de Pologne pour prendre possession du trône de France, il porte le col à l'italienne aux pointes rabattues — et chacun de l'imiter. La fraise ne fit son entrée triomphale dans la mode qu'en 1578, avec toute son exagération (15 lés de linon, largeur 1/3 d'aune, pour laquelle le roi inventa l'empois à la farine de riz qui donne l'apprêt souple du neuf). *Le petit col modeste* porté par notre personnage est fort bien décrit dans *L'Histoire du peuple français*, de Pognon comme une « création du règne de Charles IX » qui serait donc antérieure à 1570. « Le col du pourpoint relevé derrière et *avalé devant* est doublé d'hermine » ; et il ajoute : « toque de velours ornée de pierreries très à la mode ». Or, un vide entre la tête du personnage et le plateau qui la surmonte semblerait indiquer qu'une coiffure a disparu. *Que conclure ?*

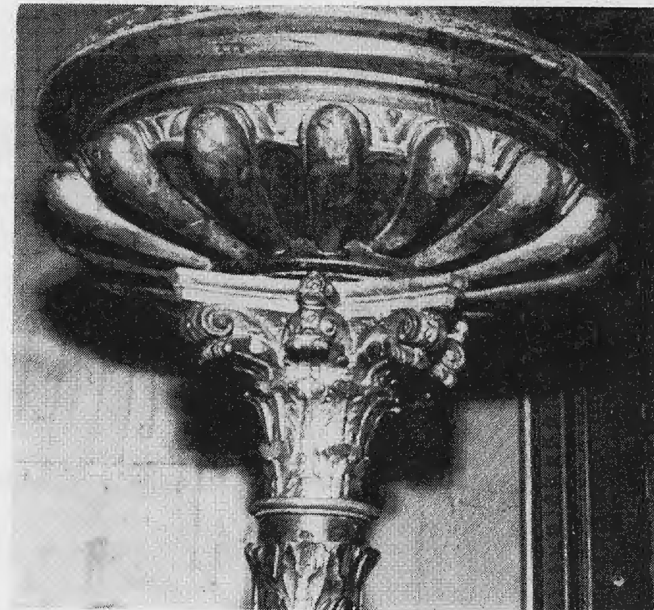
Le chandelier est sûrement antérieur à 1578, date d'apparition de la fraise. Il pourrait être du début du règne d'Henri III, par la forme du justaucorps et du haut-de-chausse, mais le col appartient à une mode antérieure de quelques années. Il ne nous paraît pas impossible que cet adolescent veuille rappeler le passage à Bordeaux du jeune Charles IX en 1565 (il avait quinze ans). On sait le faste de la réception, l'importance politique de la visite royale, les espoirs

que l'on fonde toujours sur la jeunesse. Un retard dans l'exécution de la commande aurait fait achever le chandelier lorsque Charles IX venait de mourir.

Même si l'on écarte cette hypothèse — car nous ignorons si le chandelier a été fait à Bordeaux, ni s'il y a toujours été — il reste que nous avons affaire à un objet datant des toutes premières années du règne d'Henri III, entre 1574 et 1578. C'est un exemple — après beaucoup d'autres — de l'aide que peut offrir l'histoire du costume pour dater un objet.

Une création d'art, même mineur, vaut qu'on s'y arrête lorsqu'elle représente, comme celle-ci, une permanence des traditions romanes alliée à l'esprit nouveau de la Renaissance avec ses résurgences antiques. Sans doute, la valeur des divers éléments décoratifs qui composent le chandelier pascal de Saint-Eloi est inégale (il n'est pas exclu qu'ils soient de mains différentes), mais l'ensemble reste harmonieux et digne de l'office solennel qui fut longtemps le sien.

Henriette ESPAGNET.



LE COUVENT DES FEUILLANTS DE BORDEAUX AU XVIIe SIÈCLE

par P. ROUDIÉ.

Dans un très intéressant ouvrage, Miss Joan Evans [1] a mis en relief l'extraordinaire essor de l'architecture monastique en France aux XVIIe et XVIIIe s. Et, pourtant, son livre n'est pas complet et ne pouvait l'être, car le nombre des études régionales sur la question est encore très limité. Les édifices qui existent sont loin d'avoir tous trouvé leur historien et l'on a tendance à oublier que nombre des couvents construits ou rénovés à l'époque « classique » ont disparu depuis la Révolution. Le phénomène est particulièrement frappant à Bordeaux. C'est ainsi qu'il ne reste plus trace du couvent Saint-Antoine des Feuillants qui s'élevait sur une partie de l'emplacement de la Faculté des lettres du cours Pasteur.

Il serait faux de prétendre qu'il a complètement disparu du souvenir des Bordelais. Le fait que son église abritait le tombeau de Montaigne a attiré très tôt sur lui l'attention des voyageurs et plus tard des archéologues [2]. Mais précisément pour cette raison on

1. *Monastic architecture in France from the Renaissance to the Revolution*, Cambridge, 1964.

2. P. BERNADAU, *Antiquités bordelaises...*, Bordeaux, 1797, p. 362-367. M. Méaudre de Lapouyade, « Impressions d'une allemande à Bordeaux en 1785 », *Rev. hist. Bordeaux*, 1911, p. 184, ID., « Voyage d'un allemand à Bordeaux en 1801 », *Rev. hist. Bordeaux*, 1912, p. 241; A. BORDES, *Histoire des monuments anciens et modernes de Bordeaux*, Paris-Bordeaux, 1845, t. II, p. 7-10; L. de LAMOTHE, *Notes historiques sur le monastère de saint Antoine des Feuillants à Bordeaux*, Bordeaux, 1846; C. MARIONNEAU, *Description des œuvres d'art qui décorent les édifices publics de la ville de Bordeaux*, Paris-Bordeaux, 1861, p. 480-486; E. GAULLIEUR, « Le tombeau de Montaigne et la chapelle des Feuillants », *La Gironde*, 29 déc. 1880; A. de LANTENAY, « Une visite à l'ancien lycée de Bordeaux, *Rev. cath. Bordeaux*, 1880, p. 413-419 et 442-449; J. de VERNEILH, « Démolition de la chapelle du Lycée », *Rev. cath. Bordeaux*, 1881, p. 409-417; L. AUGIER, « Notes archéologiques... La chapelle de l'ancien lycée de Bordeaux », *Soc. arch. Bordeaux*, t. XIII (1888), p. 66-68; C. de MENSIGNAC, « Notes rétrospectives sur la démolition et les fouilles de l'ancien lycée national de Bordeaux... » *Soc. arch. Bordeaux*, t. XXXVI (1914), p. 54-71; ID., « La première pierre de la chapelle funéraire du maréchal de France Alphonse d'Ornano à l'église des Feuillants de Bordeaux. Retable de ladite chapelle », *Soc. arch. Bordeaux, t.* XXXVII (1917), p. 57-64 ; P. COURTEAULT, *Bordeaux cité classique*, Paris, 1932, p. 41-42; L. HAUTECŒUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, t. I³, Paris, 1966, p. 409 et 415.

ne s'est guère occupé que de l'église et l'on a négligé les bâtiments conventuels. C'est ce que nous avons fait nous-même quand nous avons repris la question de la sépulture de Montaigne [3]. Nous essaierons aujourd'hui de donner une idée plus complète de l'édifice en utilisant les documents qui permettent de suivre les étapes de sa construction ainsi que des dessins et les éléments qui en subsistent [4].

L'ordre des Feuillants était fondé depuis douze ans quand quelques religieux arrivèrent en 1589 à Bordeaux où ils bénéficièrent en particulier de l'appui du maréchal de Matignon à cause de leur loyalisme monarchique. Ils s'installèrent en 1591 dans l'ancienne commanderie Saint-Antoine, pratiquement abandonnée, non sans protestation des Antonites.

En 1603, ayant acquis la certitude que la possession des lieux ne leur serait pas contestée, s'étant procuré des ressources, ils résolurent de reconstruire les locaux vétustes dont ils avaient dû d'abord se contenter. La décision de principe fut prise le 15 mai par le chapitre et, d'une façon plus ferme, le 1er août, après l'arrivée d'une somme de 3 000 livres. Le « dessain du bastiment » était déjà prêt. On ne sait si c'était Louis Baradier, maître des œuvres et fortifications de Guyenne, qui l'avait établi, mais c'est à lui que fut confiée sa réalisation par deux accords passés l'un avant le 18 août, l'autre le 21 de ce mois. La première pierre fut posée par le premier président du Parlement le 25 août, jour de la saint Louis [5].

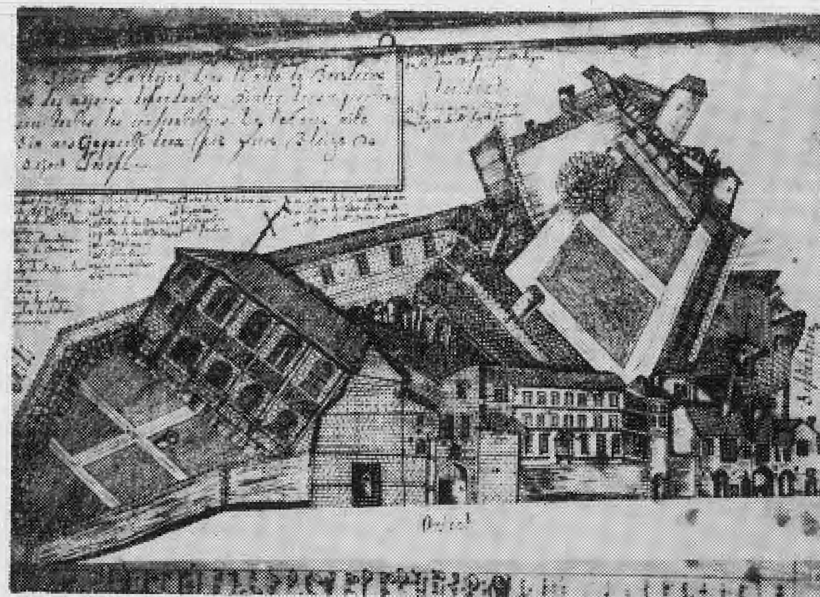
Cependant, l'entente avec le maître maçon resta à l'état de mémoire jusqu'au 7 mai 1604, date à laquelle fut passé un contrat notarié détaillé qui nous est parvenu [6]. Le cloître devait comporter des galeries de cinq arcades avec des piliers monolithes. Quatre niches seraient établies aux coins pour des images. Au-dessus de la galerie ouest régnerait une galerie supérieure fermée comportant une fenêtre au-dessus de chaque arcade. Le logis principal s'étendrait à l'est du cloître. De l'autre côté sa façade serait séparée de la rue par une petite basse-cour. Il serait établi sur une grande cave. Le rez-de-chaussée serait occupé par un couloir et le réfectoire, dans lequel serait prévue une petite chaire pour le lecteur faisant saillie sur le mur est du côté de la basse-cour. Au nord du réfectoire, la cuisine. De l'autre côté un escalier. Au-dessus du réfectoire deux étages contiendraient les chambres des religieux éclairées par de petites fenêtres donnant soit sur la basse-cour soit sur le cloître.

3. « Précisions et réflexions au sujet de la sépulture de Montaigne », dans *Mémorial du premier congrès international des études montaignistes*, Bordeaux, 1964, p. 108-122.

4. Ces éléments sont conservés pour la plupart au Musée d'Aquitaine. Nous tenons à remercier vivement son conservateur, M. Valensi, et tous ses collaborateurs pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans notre travail d'identification et d'analyse.

5. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617 (actes capitulaires) f°s 6 v°, 7 v°, 8 r.

6. Arch. dép. Gironde, H suppl. Feuillants, liasse 30.

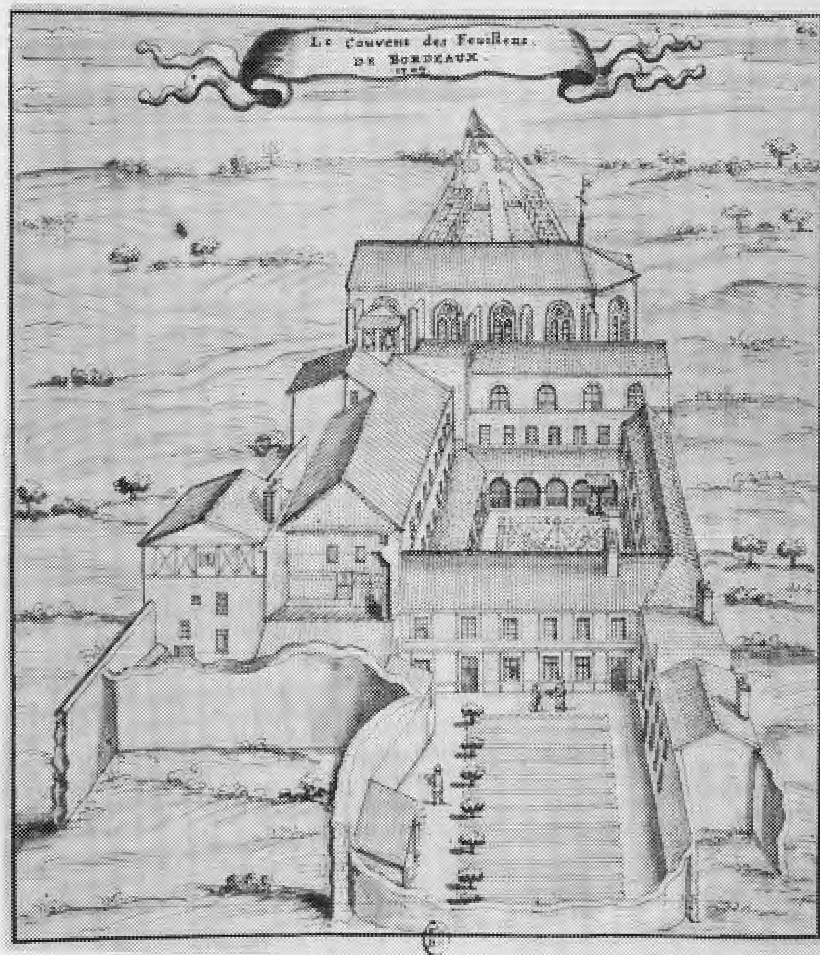


Frère Blaise de Saint-Joseph. Le couvent des Feuillants. Dessin 1652.

Au coin sud-est du cloître un pavillon servirait de communication entre le corps de bâtiment de l'est et celui du sud abritant au rez-de-chaussée la sacristie, au premier le chapitre et au second la bibliothèque ; mais la construction de ce second étage était seulement envisagée pour l'avenir. Un autre corps de bâtiment était prévu ; il devait donner sur la basse-cour et sur la rue et contenir la dépense. Une porte servirait à faire rentrer les provisions. L'entrée principale du monastère serait établie à l'extrémité sud du corps de bâtiment principal, près d'un clocher de cinquante pieds. Elle consisterait en un portail en plein cintre surmonté d'une niche honnêtement ornée pour une image de saint Bernard. A côté du clocher une petite tour serait surmontée d'une image de Notre-Dame. De plus, Baradier ferait la margelle du puits. Le montant des travaux devait s'élever à 3 649 livres, les matériaux étant fournis par les religieux.

On peut confronter les indications fournies par ce document avec deux vues cavalières qui nous ont été conservées et qui se complètent. La première est une œuvre très naïve d'un religieux, frère Blaise de Saint-Joseph, qui en a orné un registre en 1652 [7]. Le monastère est vu du sud-est. Une légende indique la destination

7. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 623, f° 12 v°. Ce document a déjà été publié par nous dans le *Mémorial du congrès des études montaignistes* p. 117.



Anonyme. Le couvent des Feuillants. Dessin 1707.

Cl. Bibliothèque nationale.

des différentes parties des bâtiments. La seconde vue, de 1707, est d'un dessin beaucoup plus correct [8]. Elle est prise du nord et paraît très exacte à ceci près qu'elle semble situer à la campagne un édifice qui était dans un des quartiers les plus construits de la ville. Dans l'une et dans l'autre on reconnaît les dispositions essentielles prévues par le contrat. Le cloître a bien cinq arcades de chaque côté. Elles sont en plein cintre avec une clef saillante et des impostes. Le corps de bâtiment principal possède trois étages, dont la destination en 1652 était celle qu'indiquait l'accord. Le dessin nous en montre la façade sur la petite basse-cour, et l'on y reconnaît le petit édicule en saillie qui abritait la chaire du lecteur. Nous voyons sur la gauche l'entrée principale. On ne peut pas affirmer qu'il s'agisse de celle promise par Baradier. D'abord il ne semble pas que ce soit une niche qui la surmonte, comme cela était prévu, ensuite nous avons trouvé mention d'un versement de 1 500 livres fait le 1er mai 1613 par le cardinal de Sourdis pour le bâtiment d'un portail en cours de construction [9]. En arrière et au-dessus le clocher très mesquin. A droite la dépense avec son entrée particulière. Nous apprenons que la galerie située au-dessus de l'aile occidentale du cloître était destinée aux hôtes. Les deux dessins montrent le cloître fermé par un corps de bâtiment au nord. Il n'en est pas question dans le texte de 1604. C'est donc que son érection n'était par alors prévue, du moins dans l'immédiat. Il est possible également que le second étage du corps de bâtiment sud ne date pas de la première campagne. Nous avons vu qu'en 1604 cet étage destiné à la bibliothèque n'était pas prévu d'une façon ferme. En 1620 les religieux acceptèrent la proposition que leur faisait l'évêque d'Aire de faire bâtir une bibliothèque au-dessus de celle qui existait déjà [10].

Des comptes de 1604 [11] indiquent que des statues étaient préparées dès le début de cette année, notamment un saint Bernard pour mettre au-dessus de la porte d'entrée. Un nommé François avait travaillé à cette figure mais, semble-t-il, sous la direction de « Lespagnol » qui avait passé marché pour elle et pour d'autres. Il n'est pas facile de dire si l'appellation qui désigne ce sculpteur était son nom ou l'indication de sa nationalité. Si, comme cela paraît le plus vraisemblable, c'est cette dernière hypothèse qui doit être retenue, il n'est pas sans intérêt de noter la présence à Bordeaux au début du XVIIe s. d'un artiste ibérique.

Autant que l'on puisse en juger par les documents écrits et figurés déjà cités, les bâtiments conventuels étaient d'une architecture logique, robuste, mais très sobre malgré les quelques niches prévues. Rien qui rappelle la recherche des façades de la bourse des

---

8. Bibl. Nat., Estampes, ve 62, f° 120/184. Ce document signalé par Marionneau n'a jamais été publié.
9. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, liasse 30.
10. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617, f° 88 v°.
11. Arch. dép. Gironde, H. suppl., Feuillants, liasse 30.

marchands, de l'entrée de l'archevêché édifiée par le cardinal de Sourdis, de l'église de la Chartreuse et surtout du cloître du Paravis, près de Port-Sainte-Marie, pour nous en tenir à des exemples régionaux approximativement contemporains. Ces bâtiments furent remplacés par d'autres plus modernes au XVIII[e] s., en 1741, s'il faut en croire Bernadau [12].

Nous n'avons pas encore parlé de l'église, bien qu'elle tienne une place importante dans les dessins que nous venons d'analyser. En effet, son histoire doit être bien distinguée de celle des bâtiments conventuels et elle est beaucoup plus compliquée.

Lorsque le 15 mai 1603 il fut décidé de bâtir le monastère à la place de la vieille commanderie Saint-Antoine et non à Saint-Martin du mont Judaïque, comme il en avait été question, une des raisons invoquées fut qu'il n'y aurait pas besoin de reconstruire l'église. De fait, dans le contrat passé avec Baradier en 1604, il ne fut pas question de remplacer celle qui existait déjà, mais seulement de la compléter par un clocher, qui ne devait d'ailleurs pas être bâti au-dessus mais à côté, et par une tribune située au fond, comportant un plancher porté par trois arcades, une grande et deux petites, celles-ci étant surmontées de niches de cinq pieds de hauteur [13]. Un mur pignon avec une fenêtre devait également être élevé au-dessus de la porte. Cependant, dès ce moment-là, on avait décidé d'agrandir cette église et de lui adjoindre des chapelles. L'on passa même à un début d'exécution, comme l'atteste le registre capitulaire :

> Le 6 mai an que dessus [1604]... on advisa qu'il seroit expédiant qu'auparavant on eust donné commencement aux chapelles et à l'agrandissement de l'esglise qui estoit a fere affin que le dessain fust d'aultant mieux suivi sans erreur et affin que l'édifice ne tirast en si grand longueur, tellement qu'il fut conclu qu'on feroit foulier partie des fondements, ce qui fut fait, et Monseigneur le Mareschal [d'Ornano], qui s'estoit offert de fayre l'une desdittes chapelles... mit la première pierre aux fondements avec solennité et compagnie honorable et despuis a esté fait le contrat pour la consommation de ladite chapelle entre ledit seigneur Mareschal et mestre Louis Baradier mestre masson [14].

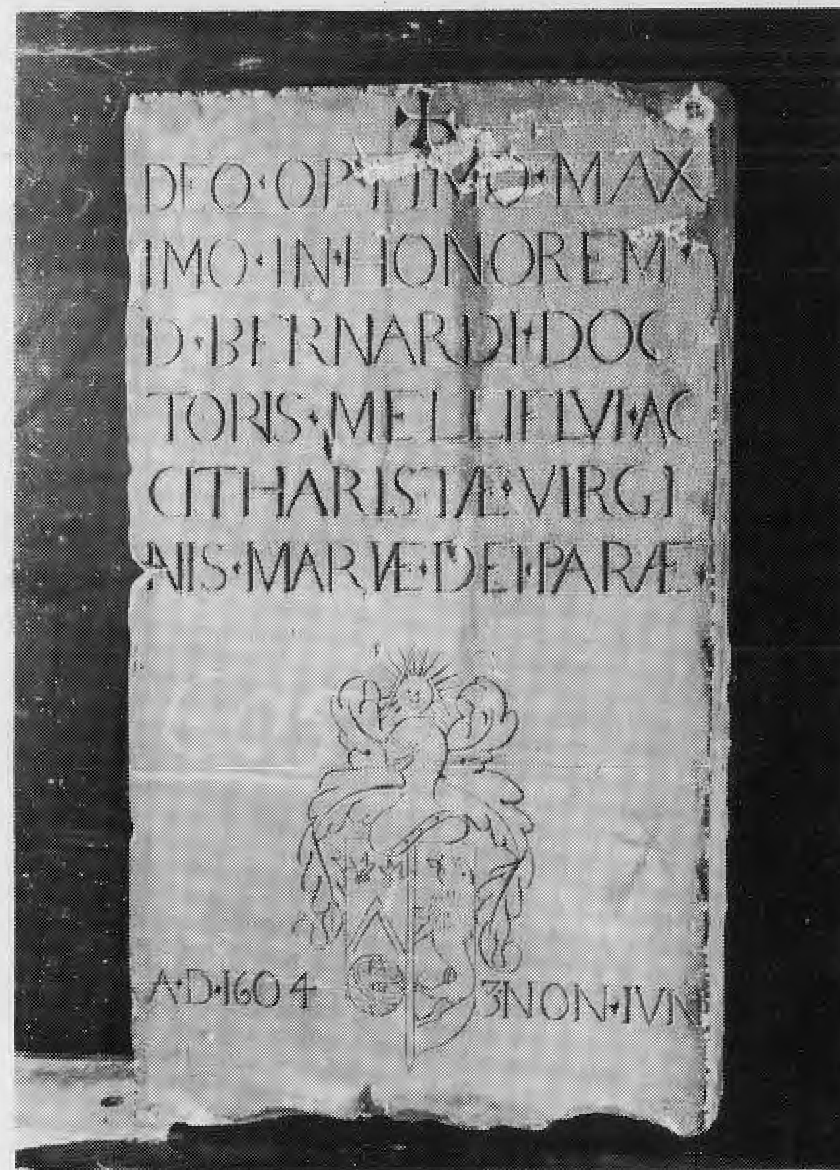
La pierre de fondation de la chapelle du maréchal d'Ornano dédiée à la Vierge a été retrouvée lors de la démolition du couvent et se trouve au Musée d'Aquitaine [15]. Elle comporte une inscription,

12. *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux*, Bordeaux, an IX, 1803, p. 137.

13. Françoise de La Chassaigne, veuve de Montaigne, fit don de 300 livres pour aider à la construction de cette tribune, à condition que les armes de son mari seraient mises d'un côté et les siennes de l'autre. Donation acceptée le 26 avril 1604. (Arch. mun. Bordeaux, Inventaire général des titres... du monastère Saint-Antoine des Feuillants, non coté, f° 31).

14. Arch. dép. Gironde, H suppl. Feuillants, registre 617, f° 10 v°. Le contrat entre Baradier et d'Ornano fut passé le 9 mai 1604 (Arch. mun. Bordeaux, Inventaire général des titres..., f° 33 r°).

15. N° 11899. C. de MENSIGNAC, « La première de la chapelle funéraire du maréchal de France Alphonse d'Ornano à l'église des Feuillants de Bordeaux », *Bull. et Mém. Soc. arch. Bordeaux*, t. XXXVII, 1917, p. 57-64.



Pierre de fondation de la chapelle Saint-Bernard de l'église des Feuillants.

Cl. « Musée d'Aquitaine ».

les armes du maréchal et la date de 1604. Il existe au même musée une autre pierre de fondation à peu près semblable et portant aussi la date de 1604. C'est celle d'une autre chapelle dédiée à saint Bernard qui fut commencée à peu près en même temps. Le 24 mai 1604, François de Raymond passa contrat pour son érection[16]. Comme, dans ce cas également, c'était Baradier qui était chargé de la construction, on peut penser que c'était lui qui avait établi le « dessain » général de l'église. Mais ce « dessain » ne fut pas exécuté. L. de Lamothe, E. Gaullieur, C. de Mensignac, et P. Courteault ont eu tort de donner à Baradier la paternité de l'édifice. Cet architecte mourut entre 1604 et 1609 et sa mort interrompit la construction de la chapelle des Raymond qui était encore à fleur de terre en 1609. A cette date, par un contrat passé avec les religieux, François de Raymond s'engagea à la faire terminer[17]. Elle ne l'était pourtant pas le 6 novembre 1610 et celle du maréchal d'Ornano non plus. Ce jour-là, le prieur déclara aux religieux réunis en chapitre que, pour obéir aux décrets du chapitre général et à l'ordonnance de la dernière visite, il convenait de refaire le bâtiment de l'église. Il leur proposa deux « dessains ». Ils choisirent celui qui venait d'être établi par le frère Etienne de Saint-Ignace, d'après lequel le maître-autel devait être placé du côté de l'occident et sept chapelles construites, quatre du côté du cloître, donc au nord, et trois du côté du jardin, au sud. Il faudrait démolir le « derrier des deux chapelles ja commancées » ainsi que la tribune et la sacristie, mais le reste de la vieille église demeurerait « pour estre joinct avec la nouvelle ». Dans une autre délibération du 28 janvier 1611 le problème est posé de savoir si, les deux chapelles une fois abattues « pour les accommoder audit bastiment », ce serait le frère Etienne qui aurait la charge de les reconstruire ou si l'on ferait marché « avec celuy qui les doibt parfaire ».

Quoi qu'il en soit, on ne tarda pas à entreprendre la construction de l'église. Le 25 mars, les fondations furent bénies et M. de Fau, secrétaire du roi, posa la première pierre. L'on se préoccupa d'attribuer les chapelles prévues à des particuliers, ce qui devait être un moyen de se procurer de l'argent : M. Leclerc, procureur syndic de la ville, et M. Lescure, conseiller au Parlement, obtinrent respectivement la première et la seconde au nord en partant du chœur[18]. Cela n'empêcha pas que, dès le mois de juin, l'argent man-

---

16. Arch. mun. Bordeaux, Inventaire général des titres, f° 32 v° et Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, liasse 57. Elle devait avoir douze pieds en carré dans œuvre, et vingt-deux pieds de hauteur, comporter un caveau, une voûte et deux fenêtres en plein cintre de part et d'autre de l'autel qui serait surmonté d'un tableau de saint Bernard. Sur le devant deux pilastres porteraient l'arceau au milieu duquel il y aurait des armes. Prix : 1 200 livres.

17. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, liasse 57.

18. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617, f° 34 r°, 35 v°, 36 v°, 37 r°. Il y a désaccord au sujet de la deuxième chapelle nord entre le registre des Archives départementales et l'Inventaire des titres conservé aux Archives municipales, qui dit (f° 35) qu'un accord fut passé non avec M. Lescure

quait au frère Etienne et que l'on dut vendre la grosse cloche. Mais les travaux ne furent pas arrêtés ni même ralentis, comme l'attestent divers documents, dont un mémoire des dépenses pour 1611 et 1612, qui fait état également des sommes versées par divers bienfaiteurs[19]. Le 19 juin 1611 on versa de l'argent pour la taille des armes placées au-dessus de l'arceau de la chapelle de M. Leclerc et le 21 août fut passé un marché avec deux charpentiers pour couvrir l'église neuve

> depuis la petite ruete Sainct Anthoine jusques sur le toict et muraille de l'entienne église, ensemble dresser les courbes au long de ladite charpante qui descendront depuis les entrées (c'est-à-dire les entraits) jusques sur la corniche, en sortes qu'il ne faihe que y mettre le lambris...

Ce dernier texte prouve que la vieille église n'était pas démolie, puisque même la toiture en était conservée[20]. Il montre également que la nef de la nouvelle devait être couverte seulement d'un lambris. Un document du 14 mars 1613 fait mention de la décision de faire exécuter ce lambris en forme de voûte, ce qui, aux dires de deux maîtres maçons, devait entraîner l'exhaussement de l'église de deux ou trois pieds[21]. Le projet de couverture de 1611 n'avait donc pas été exécuté, car on ne peut pas imaginer qu'un ouvrage si récent ait été remplacé[22]. La construction de l'église n'était pas complète-

---

mais avec Jean de Briet, conseiller au Parlement, le 20 décembre 1612. La famille de Raymond et le maréchal d'Ornano se virent attribuer respectivement la première et la deuxième au sud, toujours à partir du chœur, en remplacement de celles qu'ils avaient fait commencer et qui furent détruites. Mais François de Raymond en 1614 et le fils du maréchal d'Ornano en 1621 rétrocédèrent leurs droits aux religieux (Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, reg. 623, f° 21 et 26). La première fut donnée à Mme de Montaigne qui y fit transporter le corps de son mari et son mausolée. Le philosophe avait été inhumé en 1594 dans l'ancienne chapelle qui avait été entourée d'une litre à ses armes. L'ancienne chapelle d'Ornano fut, elle, cédée à la famille Le Blanc. Par la suite, la troisième chapelle au sud fut attribuée à Antoine de Roquelaure (1613), la quatrième du même côté aux Lecomte (1617), la troisième au nord à Jeanne Darrérac, veuve d'Antoine Dusolier (1614) et la quatrième à Marie de Briand, veuve de Guy de Lestonnac (1643). Nous donnons ces dernières indications d'après L. de Lamothe, *Notes historiques sur le monastère Saint-Antoine des Feuillants.*

19. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, liasse 30

20. Un autre texte le prouve. Le 10 octobre 1613, le père général fut enterré dans la vieille église devant le maître-autel (Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617, f° 48).

21. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617, f° 46 v°.

22. Cette question de la couverture se complique du fait que l'on trouve encore en 1629 mention de paiements effectués pour voûter l'église (Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, liasse 30). Un plan d'église (Arch. dép. Gironde, II Z, liasse 854) porte au dos : « Plan pour voûter l'église ». Il montre sur les quatre travées rectangulaires très allongées de la nef des voûtes d'un type assez particulier. Les clefs rectangulaires aux angles échancrés sont très importantes. A chacun de leurs angles aboutissent deux traits tiretés qui se rejoignent dans l'angle de la nef, formant ainsi un triangle isocèle à base très étroite. Que représente exactement cette projection ? Peut-être une sorte de voûte d'arêtes. Rien ne nous indique d'ailleurs la date de ce plan qui n'est sans doute qu'un projet et assez peu réaliste car l'auteur a prêté à l'église une régularité

ment terminée le 20 juin 1613, puisqu'à cette date on emprunta cent écus pour en continuer « l'architecture », mais le 3 novembre put avoir lieu la bénédiction solennelle avec des cérémonies (grand-messe, sermons, etc.) qui prouvent que cette fois il n'y manquait pas grand-chose [23].

Comment se présentait cette église ? Nous avons pour nous en faire une idée, non seulement les textes que nous venons d'utiliser pour suivre les étapes de la construction et les deux vues cavalières déjà citées mais aussi des documents plus récents, car elle ne fut pas reconstruite au XVIIIe s. comme le reste du monastère. On se contenta à cette époque, d'après Marionneau [24], de la doter d'un portail nouveau et d'un clocher. Elle servit de chapelle au lycée établi dans les anciens locaux des Feuillants et de la Visitation après la Révolution. Incendiée en 1871 elle ne fut démolie qu'en 1880. Elle fut plus ou moins sommairement décrite par des érudits ou voyageurs du XVIIIe et du XIXe s., des plans en furent levés [25] et J. de Verneilh a fait une eau-forte montrant son élévation intérieure nord au moment de sa démolition [26].

Nous avons vu que l'ancienne chapelle de la commanderie n'avait pas été détruite, ou du moins pas complètement. Il n'est pas facile de savoir comment se faisait le raccord entre les deux édifices. Il semble bien qu'au XIXe s., peut-être après des modifications intervenues depuis le XVIIe s., il ne restait du plus ancien qu'un mur, celui qui servait de mur-pignon oriental à l'église neuve et peut-être des éléments des murs gouttereaux dans leur partie est. Au XIXe s. encore on voyait des traces d'ouvertures « ogivales » dans le mur oriental [27] qui, d'après un plan de 1841, formait un angle important avec l'axe de l'église. Au moment de la démolition on a recueilli une inscription qui y était incrustée : elle rappelait une fondation de messe faite en 1444 [28]. Sur le fond de la première chapelle à droite en entrant on mit à découvert une ancienne litre aux écussons mi-partis de Montaigne et de La Chassaigne, restes de celle que fit peindre la veuve du philosophe au moment de son inhumation en 1593 [29]. Il est probable que l'ancienne chapelle n'avait pas la même orientation que la neuve et que Bernadau a eu raison de dire que le mur-pignon était un ancien mur latéral [30].

---

qu'elle n'avait pas en réalité et l'a dotée d'un chœur de cinq côtés au lieu des trois qu'on lui voit sur le plan de 1841.

23. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617, f° 48 r° et v°.
24. *Description des œuvres d'art*, p. 481.
25. Le plus intéressant est celui qui fut levé en 1841 (Arch. mun. Bordeaux, VIII-1/4). Voir aussi Arch. dép. Gironde, II Z 3 et 284 (XVIIIe s.).
26. *Revue catholique de Bordeaux*, 1880. Une photographie de la démolition du couvent est conservée aux Archives municipales, VIII-R/37.
27. MARIONNEAU, *Description des œuvres d'art.*
28. Musée d'Aquitaine, n° 12317.
29. C. de MENSIGNAC, « Notes rétrospectives sur la démolition et les fouilles de l'ancien lycée national, *Soc. archéologique Bordeaux*, t. XXXVI, p. 54-71.
30. *Antiquités bordelaises*, p. 362-367.

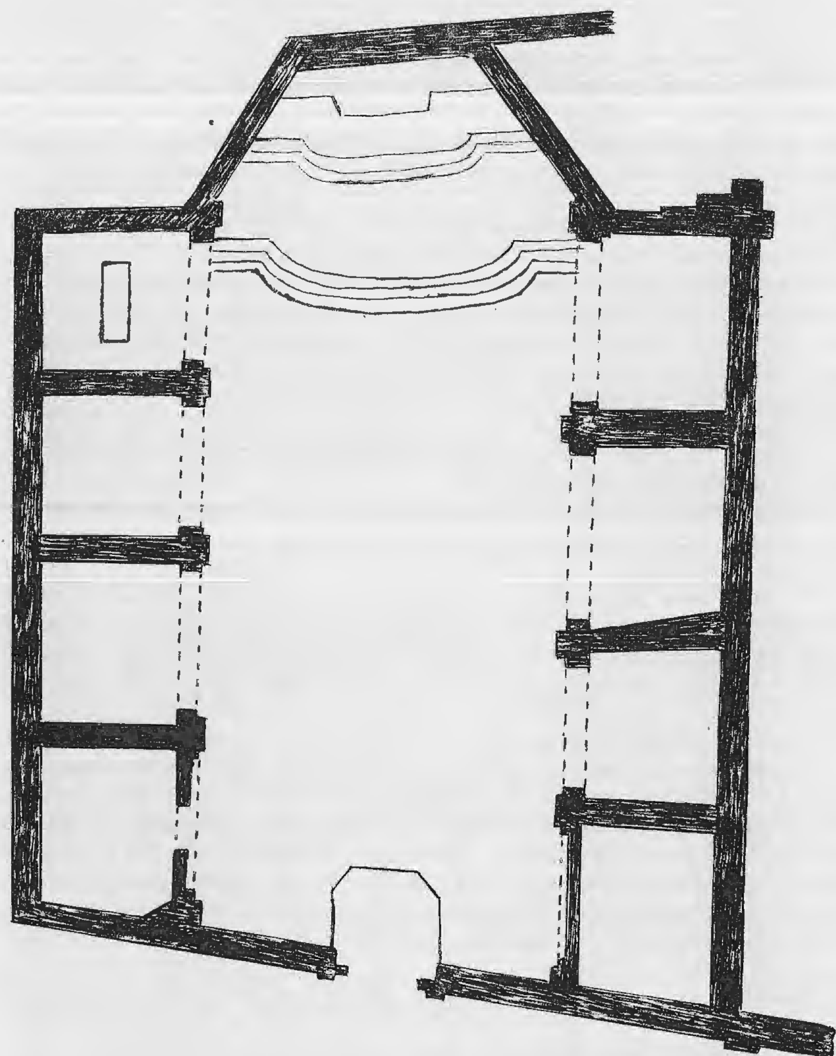
L'église comportait une seule nef de 20,70 m sur 10,50 m terminée par une abside à trois pans de 5 m de profondeur et flanquée de chaque côté de quatre chapelles profondes de 4,80 m qui n'étaient pas absolument symétriques, ce qui n'est pas étonnant, puisque les gouttereaux n'avaient pas la même longueur. Nous avons vu que dans le projet de 1610 il ne devait y avoir que trois chapelles au sud. Il fut donc modifié. Les deux chapelles orientales près de la porte d'entrée n'étaient pas semblables aux autres, du moins au XIXe s. D'après le plan de 1841 celle du nord ne communiquait pas avec la nef, et celle du sud seulement par une porte étroite. L. de Lamothe déclarait qu'elles avaient reçu « une autre destination » et C. de Mensignac allait jusqu'à dire qu'elles avaient disparu à cause de la construction de la tribune. L'eau-forte de J. de Verneilh, bien qu'assez peu précise dans cette partie, montre au niveau de la chapelle nord-est une arcade qui paraît bouchée. Le parement du mur qui la surmonte n'est pas aussi régulier que le parement du reste de l'élévation. On peut penser que non seulement cette partie de l'église fut transformée par la construction d'une tribune à une date que nous ne connaissons pas [31] mais que dès l'origine elle était différente du reste, parce qu'il s'agissait de ce qui subsistait de l'église ancienne.

Nous avons vu que les documents du XVIIe s. sur la couverture du vaisseau sont assez imprécis. Il est certain que cette couverture était en bois. Mme de La Roche, qui a visité l'église en 1785, la dit « plafonnée avec de longues planches [32] » et Bordes confirme la chose en 1883 [33]. La forme de ce « plafond » n'est pas précisée. Bordes parle de pénétration des fenêtres, ce qui ferait penser à un berceau, mais les traces que l'on voit autour des fenêtres sur l'eau-forte de J. de Verneilh permettent de croire qu'il s'agissait plutôt de sortes de voûtes d'arêtes couvrant les travées.

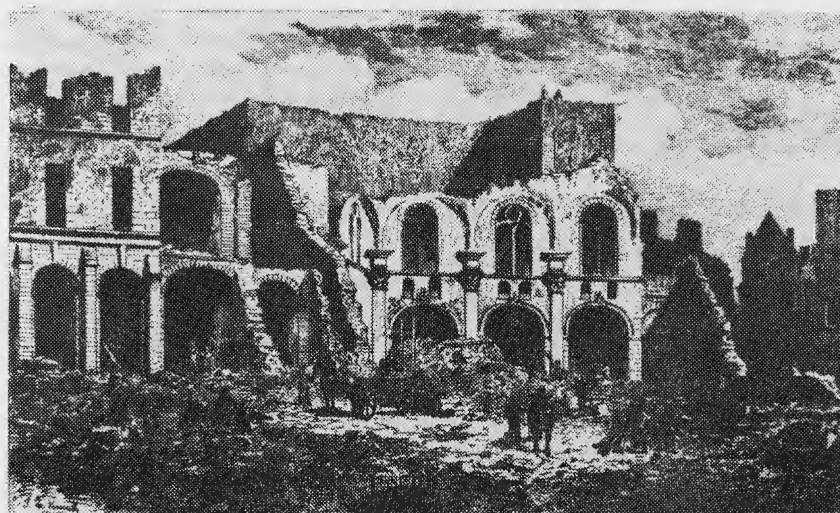
L'élévation intérieure de la nef ne nous est connue que par l'eau-forte de 1881 qui montre le côté nord. Elle était à trois niveaux. De grandes arcades (trois de chaque côté), plutôt en anse de panier qu'en plein cintre, donnaient accès aux chapelles. Entre l'extrados des arcs et un bandeau mouluré s'ouvraient de petites baies en plein cintre, deux au-dessus de chaque arc, qui éclairaient une « galerie » située au-dessus des chapelles. Immédiatement au-dessus du bandeau de grandes fenêtres en plein cintre, une par travée, avaient un remplage formé de deux lancettes également en plein cintre surmontées d'un cercle. Les travées étaient scandées par des pilastres, dont le sommet du chapiteau arrivait au niveau du bandeau, et qui portaient chacun un élément d'entablement à frise bombée.

---

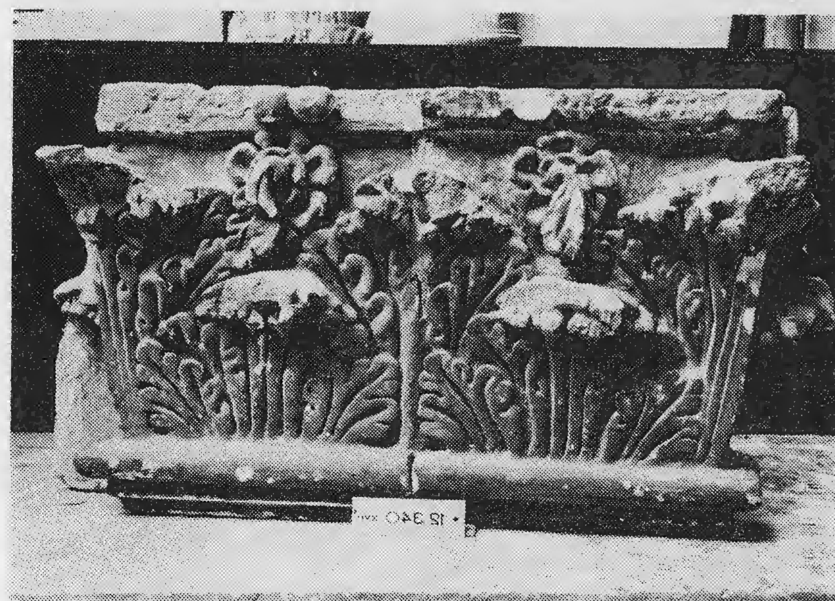
31. En 1629-1630 fut construite une tribune, mais elle était de bois (Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, liasse 30). Il est probable qu'elle fut remplacée plus tard.
32. MÉAUDRE DE LAPOUYADE, « Impressions d'une allemande à Bordeaux en 1785 », *Rev. hist. Bordeaux*, 1911, p. 184.
33. *Histoire des monuments de Bordeaux*, t. II, p. 7-10.



La chapelle du collège royal (ancienne église des Feuillants) en 1841.



J. de VERNEILH. *Démolition de l'ancienne église des Feuillants. Eau-forte.*



Chapiteau ayant peut-être surmonté un pilastre de la nef de l'église des Feuillants

Cl. P. BONNAUD. « Musée d'Aquitaine ».

Dans l'abside il n'y avait pas d'arcades, mais sur les pans obliques au moins, des fenêtres semblables à celles de la nef. Sur l'un de ces pans, celui du sud-ouest, il y avait même deux baies semblables à celles du deuxième niveau de la nef [34]. Leur présence peut s'expliquer par le fait qu'on avait envisagé d'élever une chapelle et donc une « galerie » de ce côté-là.

L'ornementation architecturale était assurée par les chapiteaux des pilastres et par les clefs des arcades.

Les chapiteaux, d'après l'eau-forte de Verneilh, étaient importants et ornés de feuilles d'acanthe, donc corinthiens ou composites. C. de Mensignac indique que plusieurs ont été déposés au musée. Ils doivent donc faire partie actuellement des collections du Musée d'Aquitaine, mais il n'est pas facile de les y reconnaître. Deux [35] pourraient, d'après leur taille et leur type, avoir surmonté les pilastres de la chapelle, mais il y a entre eux des différences notables et ils ne doivent pas venir du même édifice, ou du moins de la même partie du même édifice. Ils ont cependant des particularités semblables. Corinthiens, au moins d'intention, ils ne possèdent ni caulicoles ni volutes internes, mais ils ont chacun deux rosettes sur la corbeille au-dessus des deux rangées de feuilles d'acanthe.

Sur les clefs des arcades des chapelles figuraient des écussons aux armes des familles qui y avaient leur sépulture. Marionneau en a dessiné quatre *in situ* [36]. Nous avons pu facilement les retrouver au Musée d'Aquitaine [37] et nous pouvons indiquer la place que chacun d'eux occupait. Ceux qui portent les numéros 12177 et 12180 décoraient respectivement la deuxième et la troisième arcades de gauche à partir du chœur et en le regardant. Ceux qui portent les numéros 12172 et 12174 se trouvaient à droite sur la première et la troisième arcades. L'identification des armes n'est malheureusement pas aussi facile. Marionneau avait cru pouvoir la faire en tenant compte uniquement des familles à qui avaient été attribuées les chapelles à l'origine. Vérification faite, il s'est trompé au moins trois fois sur quatre. Pour l'écusson n° 12174 le doute subsiste, car Meller ne donne pas dans son *Armorial du Bordelais* les armes de la famille Dusolier, dont Marionneau propose le nom. Les armes de l'écusson n° 12177 ne sont ni celles du maréchal d'Ornano, ni celles de la famille Le Blanc, qui lui succéda après 1621 dans la deuxième chapelle de gauche. Les armes de l'écusson n° 12180 ne sont pas celles d'Antoine de Roquelaure. Peut-être sont-elles celles de la famille de Lescure, qui lui succéda dans la troisième chapelle de gauche, mais nous n'avons pu en trouver la preuve formelle [38]. L'écusson n° 12172

34. Elles sont visibles sur la vue cavalière de 1652.
35. N°s 12340 et 12150.
36. Bibl. mun., ms 1583/1, t. II, p. 484-485.
37. N° 12172, 12174, 12177 et 12180.
38. Un autre écusson du musée porte les mêmes armes mais les quartiers sont inversés (n° 12169).

ne porte pas les armes des Leclerc telles que les donne Meller. Il est très important et conserve encore une polychromie ancienne [39]. Il était encadré de « figures héroïques » en bas-relief signalées par Marionneau et que l'on distingue sur l'eau-forte de Verneilh. Elles ont disparu.

Le Musée d'Aquitaine conserve quelques autres écussons, généralement endommagés, assez proches de ceux que nous venons de signaler, et parmi lesquels se trouvent peut-être ceux qui ornaient les arcades des autres chapelles [40]. A. Bordes indique qu'il y avait également des écussons à la jonction des arêtes de plusieurs voûtes, sûrement dans les chapelles. Nous ne savons ce qu'ils sont devenus.

Les élévations extérieures de l'église nous sont connues par les deux vues cavalières. Le mur est était très nu et semble-t-il sans aucun intérêt, percé seulement d'une porte rectangulaire. L'élévation latérale sud avait beaucoup d'unité dans sa simplicité. Les travées, séparées par des contreforts, comprenaient au niveau inférieur une chapelle couverte en appentis et éclairée par une fenêtre en plein cintre sans remplage. Au second niveau s'ouvrait une des fenêtres hautes de la nef munie d'un remplage. L'élévation nord est partiellement cachée par les bâtiments conventuels sur la vue de 1707. Les parties hautes étaient semblables à celles de l'élévation sud, mais on ne peut rien dire des chapelles. Bordes parle de deux chapelles éclairées par des « jours orbiculaires ». Elles étaient peut-être de ce côté.

La toiture était peu élevée et couverte de tuiles canal.

Quelle est la place de cet édifice dans l'histoire de l'architecture religieuse bordelaise ? P. Courteault estimait que « l'ossature en était gothique ». Le plan fait en effet penser à celui des églises méridionales à large nef unique bordée de chapelles et à abside polygonale. Mais il n'est pas sûr que l'architecte se soit inspiré des modèles médiévaux qu'il aurait pu voir dans la région de Toulouse par exemple. Ce plan avait été adopté par des architectes italiens dès le Quattrocento et il fut rendu célèbre par le Gesu de Rome. Les Jésuites le répandirent mais ils n'en avaient pas l'exclusivité. Les Feuillants l'adoptèrent pour leur église de Paris construite en 1600. Ils auraient donc plutôt suivi à Bordeaux une mode qui venait ou revenait d'outre-monts. L'architecte ne reproduisit pas servilement le parti qui avait été adopté par l'ordre pour sa chapelle de Paris qui avait un transept et dont le chevet était arrondi. La « galerie » qui régnait au-dessus des chapelles et s'ouvrait sur la nef ne devait pas être non plus une imitation de modèles médiévaux. Il n'y avait plus d'étages intermédiaires entre les grandes arcades et les fenêtres hautes dans les églises de la fin de la période gothique.

39. L'écusson et son couronnement sont sculptés sur deux pierres. La polychromie est exactement la même mais le raccord se fait mal entre les motifs, ce qui laisse planer un doute sur l'appartenance du couronnement à l'écusson.
40. N°s 12170, 12197, 12182.



Ecusson ayant décoré l'arcade d'une des chapelles de l'église des Feuillants (la troisième à droite).

Cl. « Musée d'Aquitaine ».

Par contre on sait que les jésuites remettaient en honneur les tribunes. D'ailleurs l'allure toute « classique » de l'élévation intérieure, avec des arcades en plein cintre, ou à peu près, et des pilastres corinthiens, montre bien que l'inspiration venait directement ou indirectement d'Italie. Il est dommage qu'une façade ne soit pas venue compléter l'édifice. Elle aurait permis de savoir d'une façon plus précise comment on savait interpréter à Bordeaux en 1610 les modèles de Vignole et de ses émules.

Mais en plus de l'église des Feuillants, plusieurs autres furent construites dans la ville dans le premier quart du XVII[e] s., après une interruption de plus de cinquante ans dans la construction d'édifices religieux. On ne sait pratiquement rien de celle des Capucins élevée entre 1602 et 1609, de celle des Carmélites commencée en 1612, de celle des Ursulines à peu près contemporaine.

La construction du couvent des Minimes fut autorisée en 1610. Un petit plan montre que la chapelle avait des points communs avec celle des Feuillants : l'abside était à trois pans et la nef était bordée de chapelles, mais sur un côté seulement.

La première pierre de l'église de la Chartreuse, qui, elle, a subsisté, fut posée en 1611 ; en 1617 des modifications lui furent apportées [41]. C'est seulement à ce moment-là que fut commandée la façade, dont les pilastres et le décor héraldique ne sont pas sans rapports avec l'ornementation de la nef des Feuillants, alors que le plan est différent, ainsi que la toiture très élevée et couverte d'ardoise.

L'église des religieuses de Notre-Dame, devenue le Temple de la rue du Hâ, est plus tardive, puisqu'elle fut commencée en 1625. Le prix-fait qui a été retrouvé contient des détails très intéressants [42]. Il y est spécifié que le portail serait fait selon une figure de Vignole, preuve indubitable qu'alors les architectes bordelais avaient entre leurs mains des traités et des gravures d'origine italienne. Mais des modèles locaux étaient aussi proposés au maître de l'œuvre, Henri Roche. Les murailles à l'intérieur, les vitraux, les pilastres, les corniches devaient être semblables à ce que l'on voyait aux Feuillants, ainsi que l'autel et les balustres. Donc l'intérieur de l'église que nous présentons aujourd'hui n'était pas considéré comme démodé douze ans après son achèvement par un « patron » et un architecte qui connaissaient et appréciaient l'art ultramontain.

L'église des Feuillants ne demeura pas vide. Elle hérita tout d'abord de ce qu'il y avait dans la vieille église. C'est ainsi que le tombeau de Montaigne passa dans la chapelle Saint-Bernard cédée par la famille de Raymond qui l'avait fait construire [43]. Les religieux avant 1610 avaient reçu des objets d'art, en avaient acheté ou en

41. G. DUCAUNNÈS-DUVAL, « La construction de l'église Saint-Bruno », *Rev. hist. Bordeaux*, 1942, p. 57-70.

42. *Archives historiques de la Gironde*, t. XXIV, p. 240-250.

43. Nous avons donné les détails de cette translation dans notre article du *Mémorial du premier congrès international des études montaignistes.*

avaient fait faire. L'un des registres de la communauté fait état à la date du 20 septembre 1601 de la donation d'un reliquaire, de tableaux d'argent, de tableaux à l'huile, de tableaux d'albâtre, de calices, de livres, de critaux gravés [44]. Il faut croire que certaines de ces pièces avaient de la valeur puisqu'il en est qui excitèrent l'intérêt et même la convoitise d'amateurs qui étaient aussi des bienfaiteurs. En 1607, M. de Gourgues obtint un petit tableau représentant un crucifix et en 1612 le cardinal de Sourdis échangea des images de cristal gravé qui étaient sur l'autel contre un parement d'autel [45]. Un objet qui a appartenu aux Feuillants et qui est daté est parvenu jusqu'à nous. Il s'agit d'un reliquaire signalé par Marionneau [46] dans la sacristie de l'église Saint-Paul, où il se trouve encore. L'inscription « OPUS CONFECTUM PARISIIS IN GRATIAM MONASTERII FULIENTINORUM BURDIGALE CIV. ANNO 1602 » atteste nettement la date et le lieu de fabrication ainsi que le couvent auquel il était destiné. Une autre inscription indique qu'il devait contenir une relique de saint Denis : « DUM DIONYSIO CAPUT PRO CHRISTO AMPUTATUR GALLIAE CAPUT AC IPSA TOTA PROSTERNITUR. » Il y a d'autres textes gravés mais ils n'ont qu'un caractère religieux.

Le reliquaire est en bronze doré et gravé de petites roses et de feuilles d'acanthe. Il a la forme d'un coffret reposant sur quatre boules. Des ouvertures en forme de quadrilobes et d'ovales laissent voir les reliques. Il y a d'autres reliques sous des cabochons de cristal disposés sur les quatre plans inclinés qui forment une sorte de toiture terminée par une plate-forme.

Sur celle-ci se dressent trois socles, un de forme circulaire encadré de deux parallélépipédiques. Sur celui du milieu est fixée une petite statuette d'un saint barbu aux gestes emphatiques et sur ceux des côtés deux petits édicules surmontés d'une croix qui contiennent des reliques, mais il semble bien que ces trois éléments et même sans doute le socle rond aient été rajoutés à une date récente. L'aspect de la matière n'est pas exactement le même que celui du coffret ; la représentation du saint, d'un travail beaucoup moins soigné que le coffret, s'adapte mal à celui-ci et elle est d'un style baroque qui ne s'harmonise pas avec les formes géométriques de l'ensemble. D'ailleurs Marionneau, qui ne parle que de deux socles, estime qu'ils devaient être destinés à des statuettes, ce qui prouve bien qu'à cette époque ils étaient vides.

Nous avons déjà vu qu'en 1604 un sculpteur espagnol (ou nommé Lespagnol) exécuta des « figures » pour le couvent. Si certaines étaient destinées aux bâtiments conventuels alors en construction d'autres devaient être destinées à la chapelle, en tout cas sûrement deux anges pour « l'hostel [47] ».

44. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617, f° 5 v°.
45. *Ibid.*, f°s 19 v° et 41.
46. *Description des œuvres d'art*, p. 404-405.
47. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, liasse 30.



Eglise Saint-Paul. Reliquaire provenant du couvent des Feuillants.

Cl. C. R. D. P.

En 1613 l'église neuve était en cours d'achèvement. La jurade fit don d'un vitrail où devait figurer les armes de la ville[48]. Le 17 août, le cardinal de Sourdis ayant envoyé un peintre pour un des tableaux du grand autel, les religieux décidèrent de le loger et de le nourrir pendant un mois pour savoir ce qu'il savait faire avant de faire un prix avec lui[49]. Braquehaye[50] indique que cette année-là le peintre italien Pierre Torniello, dont on connaît par ailleurs l'activité à Bordeaux à cette époque, fit trois tableaux pour les Feuillants. C'est donc sans doute lui qui décora le maître-autel.

Bordes signale en 1845 deux tableaux au-dessus du maître-autel : une *Adoration des Mages*, qu'il dit remarquable, et sur l'entablement une peinture encadrée dans la pierre, dont il ne donne pas le sujet. Marionneau, lui[51], en 1861 affirme que le tableau du maître-autel (il ne parle que d'un seul) représentait une *Ascension du Christ* signée Vannon et il indique qu'une grande et intéressante peinture de l'*Adoration des Mages* occupait le fond de la tribune de l'orgue. Bordes a dû se tromper, car Bernadau[52] est d'accord avec Marionneau pour dire que l'*Adoration des Mages* n'est pas le tableau du maître-autel. Il ne précise pas le sujet de celui-ci, mais l'estime d'un grand peintre. Rien ne prouve d'ailleurs que le ou les peintures dont parlent ces auteurs fussent celles qui avaient été peintes en 1613.

Tant que nous en sommes au maître-autel, parlons du retable qui l'ornait. Nous n'en connaissons pas exactement la composition mais Bordes nous indique que quatre colonnes torses soutenaient un entablement. Ces colonnes de pierre sont conservées au Musée d'Aquitaine. Elles possèdent un chapiteau corinthien. A la partie supérieure du fût des cannelures assez serrées suivent le mouvement des spires. La partie inférieure est ornée, au-dessus de la base, de feuilles d'acanthe et plus haut de rameaux de plantes indigènes où Jullian voulait voir une survie de la flore gothique. Ce décor est original et distingue nettement ces colonnes des colonnes torses généralement garnies de pampres et beaucoup plus épaisses que l'on rencontre dans de nombreux retables de la région. On peut rapprocher leur partie inférieure de la colonne commandée en 1633 par le duc d'Epernon au sculpteur bordelais Jean Pageot pour supporter l'urne contenant le cœur d'Henri III[53]. Cette ressemblance ne suffit pas à justifier une attribution, mais peut donner une idée approximative de la date de cet ensemble original et de qualité. Beaucoup plus proches encore sont des colonnes de bois ornant le

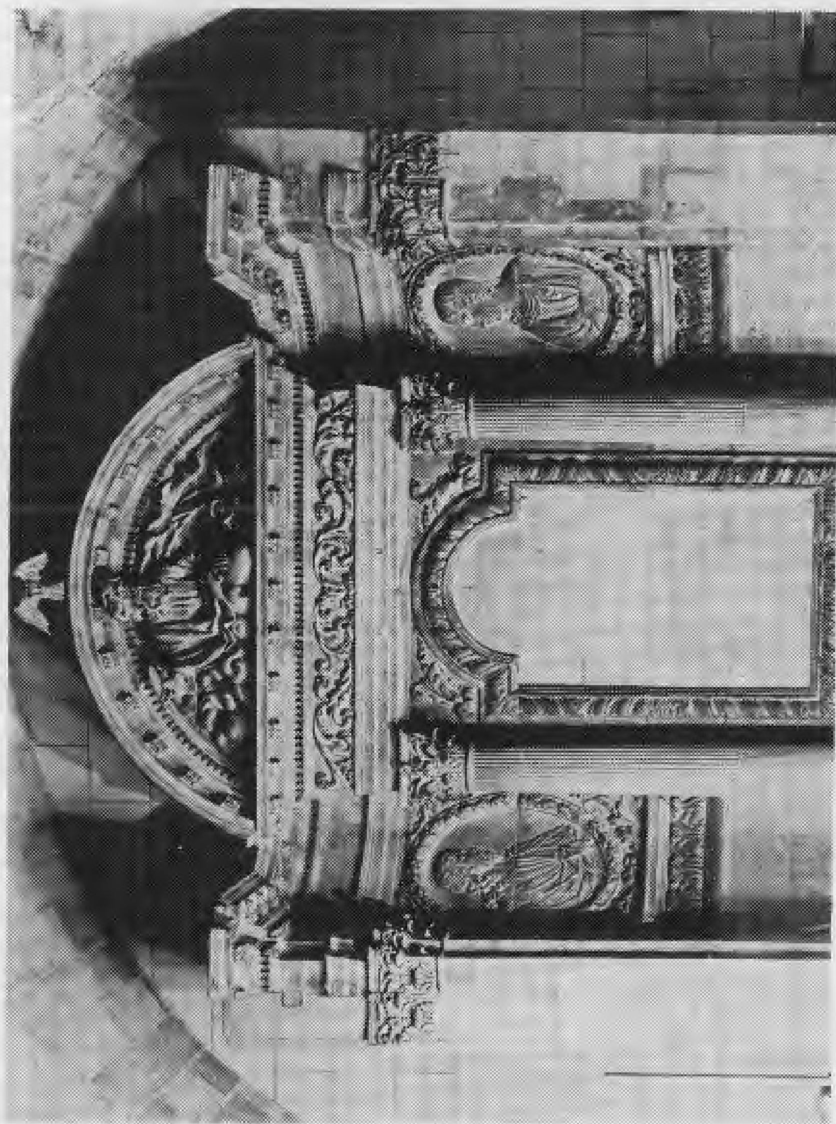
48. *Inventaire sommaire des registres de la Jurade*, t. V, p. 459.
49. Arch. dép. Gironde, H suppl., Feuillants, registre 617, f° 47 v°.
50. « Les peintres de l'hôtel de ville de Bordeaux et des entrées royales depuis 1525 », *Réunion des Sociétés des Beaux Arts des départements*, 1897.
51. *D^scription des œuvres d'art*, p. 481.
52. *Antiquités bordelaises*, p. 363.
53. BRAQUEHAYE, *Documents sur l'histoire des arts en Guyenne*, t. I. *Les artistes du duc d'Epernon*, Bordeaux, 1897, p. 65-80.

retable de l'église de Fongrave (Lot-et-Garonne), mais nous ne connaissons pas la date de son exécution.

Un retable entier vient également de notre église. Il avait été remonté dans l'ancien musée lapidaire et se trouve encore rue Mably, dans une salle de la Bibliothèque municipale. Paul Courteault[54] l'a donné comme étant celui du maître-autel, les colonnes torses ayant été destinées à le compléter. Mais outre que l'on ne voit pas du tout comment ces dernières se seraient adaptées à un ensemble qui paraît bien complet, C. de Mensignac, qui a assisté à la démolition et au transfert des épaves dans les collections de la ville, dit dans ses deux articles que le retable ornait la chapelle du maréchal d'Ornano, c'est-à-dire, nous l'avons vu, la deuxième en partant du chœur au sud. Il a déjà été décrit et reproduit[55] aussi n'insisterons-nous pas outre-mesure. Colonnes et pilastres corinthiens encadrent le corps central et les deux ailes obliques et soutiennent un entablement dont la frise est décorée de rinceaux et la corniche de denticules et de modillons. Dans un fronton courbe un buste du Père Eternel. Sur les ailes deux médaillons où s'inscrivent de profil en faible relief un buste du Christ et un buste de la Vierge. Le caractère général est « classique » à cause de la rigueur antiquisante de la structure architecturale, de la beauté idéalisée et du calme des deux bustes. Mais il y a aussi des éléments que l'on peut considérer comme plus « baroques ». Les ailes s'incurvent légèrement comme pour envelopper l'autel et surtout le Père Eternel du fronton est traité d'une façon véhémente et mouvementée qui contraste avec le style des autres figures : les draperies s'envolent la barbe et les cheveux sont agités, le front est plissé. Il est difficile de se prononcer sur une date. Faut-il faire honneur de cette décoration importante au pieux maréchal ou à son fils, ce qui la ferait remonter avant 1621 ? Ce n'est pas impossible, mais nous pencherions pour une date un peu plus tardive.

Nous sommes beaucoup mieux fixé au sujet du dernier élément de décor de l'église qui nous soit parvenu, le petit monument funéraire que le cardinal de Sourdis fit incruster dans le mur sud entre la chapelle de Montaigne et la chapelle d'Ornano en l'honneur de l'un de ses familiers, Martin de Houdan. Une note parue dans la *Revue historique de Bordeaux*[56] nous apprend en effet que c'est le 18 novembre 1619 que fut passé le prix-fait avec Jacques Carrière (ou plutôt de La Carrière), scuplteur de Toulouse. Cette œuvre est actuellement conservée dans le hall de la Bibliothèque municipale. Il s'agit d'une inscription sur marbre noir entourée d'un encadrement architectural de pierre. La composition en est très équilibée et même rigoureuse avec des verticales et des horizontales très affirmées soulignées par une modénature très sèche, mais à cette structure géométrique se superpose un décor riche et mouvementé.

54. *Bordeaux cité classique*, p. 42.
55. *Ibid.*, p. 42 et C. JULLIAN, *Histoire de Bordeaux*, p. 460.
56. T. XXXIII (1940), p. 36-37.



Retable provenant de la chapelle de la Vierge de l'église des Feuillants.

Cl. P. BONNAUD. « Musée d'Aquitaine ».



Jacques de la CARRIÈRE. *Monument funéraire de Martin de Houdan, provenant de l'église des Feuillants.*

Cl. P. BONNAUD. « Musée d'Aquitaine ».

Les consoles qui supportent l'ensemble sont couvertes d'éléments végétaux et entre elles se déploient des linges. Au-dessus et au-dessous de la partie centrale des écussons, celui du défunt et celui du cardinal, sont surmontés d'attributs, heaume et chapeau, qui leur donnent un caractère assez emphatique. Enfin deux angelots nus debout encadrent l'inscription et deux autres sont assis sur les courts rampants du fronton brisé de part et d'autre des armes de Sourdis. Leur facture est souple et correcte, leurs attitudes naturelles. L'ensemble donne une idée favorable du talent de Jacques de La Carrière qui est très peu connu. Mais avait-il fourni le projet ? Ce qui pourrait en faire douter c'est qu'il y a une parenté assez frappante entre la conception de ce petit monument et celle de morceaux beaucoup plus importants exécutés sur l'initiative du cardinal de Sourdis à peu près à la même époque, la façade de l'entrée du palais archiépiscopal, la façade de l'église de la Chartreuse, celle du pavillon d'entrée de ce couvent.

Nous n'avons pas cherché à démontrer que le couvent des Feuillants avait été un monument extrêmement important, d'une qualité exceptionnelle. Même à Bordeaux plusieurs édifices de la même époque méritent davantage de retenir l'attention, mais cette époque précisément offre un grand intérêt pour l'histoire de l'art local, car elle fut particulièrement féconde. Comme les destructions ont été extrêmement abondantes il est utile de réunir tous les documents qui peuvent nous renseigner sur ce qui a été construit et produit à Bordeaux avant la Fronde à un moment où l'existence du chantier de Cadillac et les initiatives du cardinal de Sourdis créaient les conditions d'un essor considérable des arts et leur orientation dans des voies nouvelles.

P. Roudié.

LES TOMBES PROTESTANTES DE SAINT-MACAIRE

par P. COUDROY DE LILLE.

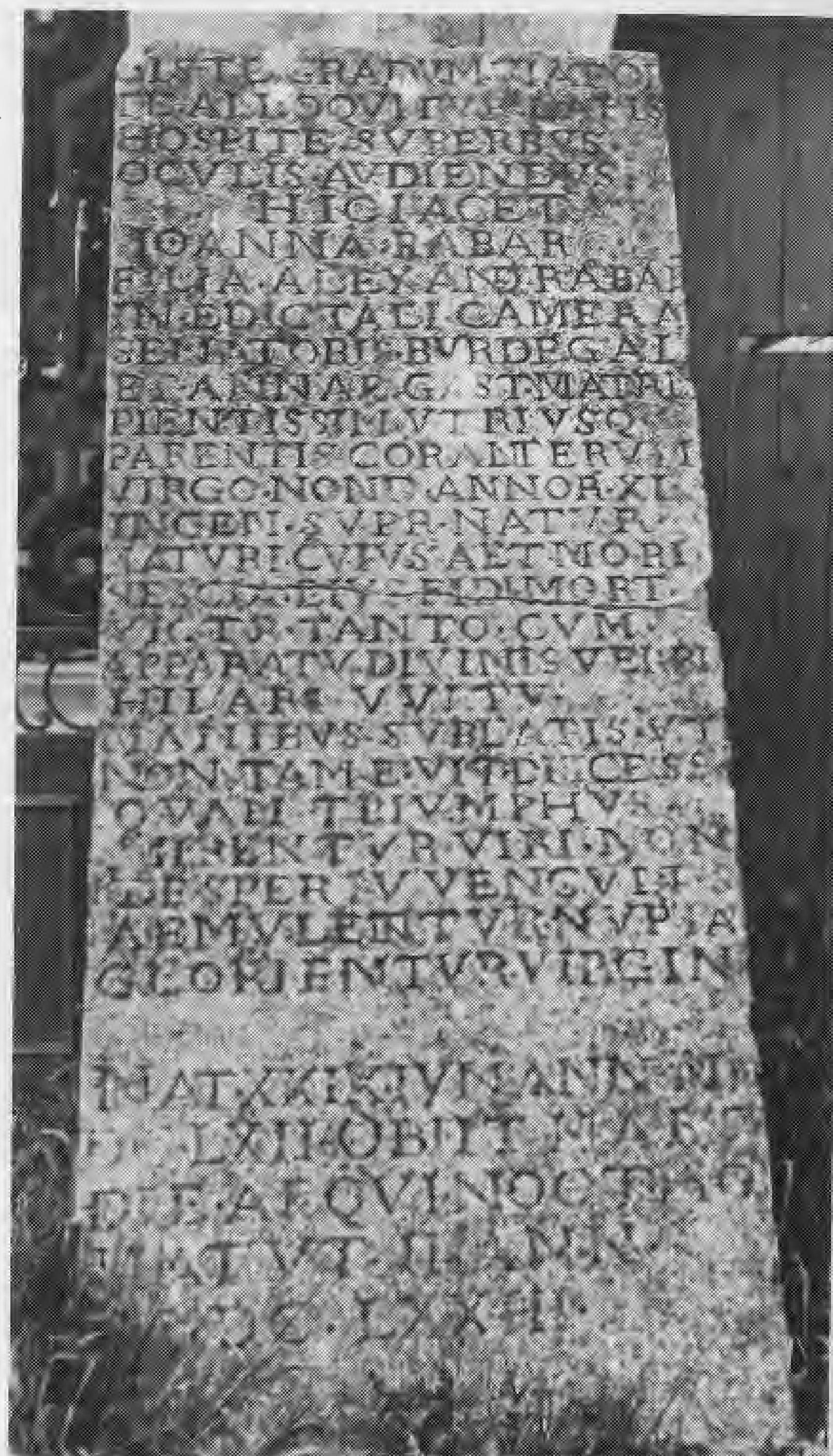
Notre ancien président de la société Théodore Ricaud, avait mentionné au cours d'une communication très documentée sur l'Hôpital de la Manufacture de Bordeaux, dans la séance du 10 juin 1938, que des pierres tombales portant des inscriptions avaient été découvertes dans la muraille de cet hôpital pendant sa démolition.

Ces pierres tombales, très intéressantes, évoquaient les sépultures de plusieurs personnages protestants importants de Bordeaux, qui avaient été inhumés entre 1652 et 1680 dans un cimetière de la Religion réformée situé hors des murs, entre l'actuelle rue Villedieu, la rue de Berry et la rue Tanesse ; cette nécropole avait été supprimée et démolie après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Puis les pierres avaient été réemployées dans la construction de l'Hôpital de la Manufacture dans les dernières années du XVIIe s. et retrouvées par la suite lors de la démolition de ce monument vers 1935.

Les dix-sept pierres tombales avaient fait l'objet d'une petite étude, parue dans le *Bulletin* de la Société, tome LV, p. 24, et en conclusion le président Ricaud, qui les avait vues sur le chantier, certaines incomplètement, émettait le vœu qu'elles ne disparaissent pas.

Eh bien ! Ces dix-sept pierres se trouvent actuellement, par on ne sait quel cheminement, à Saint-Macaire. Le gardien des grottes de Saint-Macaire les avait trouvées dans un tas de décombres divers, et les expose à l'entrée des corridors souterrains. Mais ces pierres retrouvées méritent une étude plus complète en comparant avec les registres protestants de cette époque qui sont conservés aux Archives municipales de Bordeaux ; en effet, certains personnages dont la mémoire est évoquée sur ces épitaphes ont été célèbres : des juristes, des pasteurs réputés, des bourgeois de Bordeaux. Mais les inscriptions sont parfois incomplètes car des pierres sont cassées, ou bien effacées, ou recouvertes d'un dépôt calcaire ; ainsi, quatorze personnages seulement peuvent être déterminés.

Les deux plus belles tombes sont ornées d'armoiries.



Sépulture de demoiselle Jeanne de Rabar, 1673.
(Cl. Molas).



Pierre tombale armériée de Jacob de Joly sieur de Ternac, 1676.

(Cl. Molas).



Pierre tombale de Marthe de Ridder, 1672.

(Cl. MOLAS).

1. « Ci Gist Jacob de Joly, escuier, sieur de Ternac, âgé de 40 ans, décédé le 30 septembre 1676 », et au-dessous figure un magnifique blason comportant entre autres meubles 2 cornes d'abondance, 2 mains croisées, entouré de 2 palmes et sommé d'une couronne comtale. C'était un cadet de l'ancienne maison protestante des Joly, seigneurs de Saint-Eugène.

2. Une longue inscription latine, mais la partie de la pierre comportant un nom a été cassée ; quelques morceaux de phrase apparaissent : « La plus cruelle des morts a mis un terme à ses jours... l'année 1652 le 7e les ides de Mars à la fleur de l'âge, à 28 ans » peut-on traduire. Au-dessous, il y a gravé un magnifique écusson surmonté d'un casque très décoratif.

3. Une autre longue inscription latine qu'on peut traduire ainsi : « Passant, arrête-toi, cette pierre fière de son hôte doit être lue. Ici repose Jeanne de Rabar, fille d'Alexandre de Rabar, conseiller en la chambre de l'Edit de Bordeaux et d'Anne de Gast sa mère, l'un et l'autre très pieux. Cette jeune fille, pas encore âgée de 11 ans, d'un naturel très avancé, ornée d'un visage très agréable, née le 29 juin 1652, morte en 1673. »

4. C'est la femme d'un pasteur de Bègles, « Damoiselle Jeanne de Madaillan, épouse de M. Isaac de Goyon, décédée le 1 Mai 1679 âgée de... ». Isaac de Goyon fut l'un des pasteurs les plus réputés en Guyenne.

5. « Ci Gist Jean de Lapeyrère, conseiller et contrôleur des guerres du Roy en Guyenne, âgé de 60 ans, décédé le 6 Novembre 1678. »

6. Son frère : « Ci Gist M. Me Abraham de Lapeirère, avocat au parlement, âgé de 82 ans, décédé le 11 avril 1680. » C'était un juriste réputé qui fut avec son frère Isaac de Lapeyrère l'auteur d'un célèbre ouvrage de jurisprudence du parlement de Bordeaux.

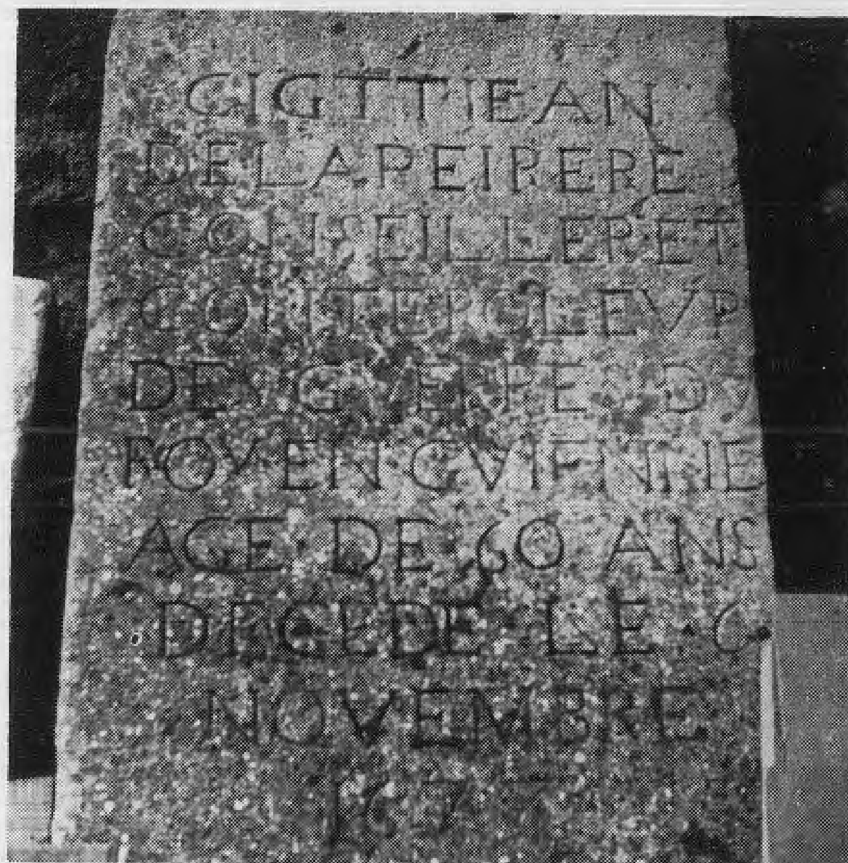
7. Ci Gist Marie Dierquens, femme de Pierre Vergnes, bourgeois et marchand de Bordeaux, décédé le 3 avril 1678 âgé de 28 ans. »

8. « Ici Gist Marthe de Ridder, femme de Joris Van Haemstede, bourgeois et marchand de Bordeaux, décédée le 11 janvier 1672 » ; sans doute des commerçants hollandais établis à Bordeaux.

9. « Cy Gist Sieur Henri Chavai, bourgeois et marchand de Bordeaux, âgé de 45 ans, décédé le 10 novembre 1679. »

10. « Ci Gist Marie Taudin, femme de Henri Lavie, bourgeois et marchand de Bordeaux de... ans décédée... octobre 1679. »

11. C'est une pierre incomplète et très abimée où il faut lire : « Ci Gist Estienne de Manialđ, escuyer, Seigneur du Peyrat... décédé en 1766 », qui était beau-père ou beau-frère de Jacob de Joly de Ternac.



Pierre tombale du Conseiller Jean de Lapeirère, 1678.

(Cl. MOLAS).

12. L'épitaphe est tronquée, on ne lit que la fin : « ... âgée de 22 ans, décédée le 10 avril 1677 ». En rapprochant cette date des registres d'état civil des protestants de Bègles, on s'aperçoit qu'il s'agit là d'une delle Rondelet, fille de Me Pierre de Rondelet, ministre de Bègles, et femme du sieur Burneze, bourgeois et marchand, effectivement décédée à 22 ans. . . .

13. C'est une inscription très difficilement lisible car les caractères sont effacés : « Cy Gist Noble damoiselle Madeleine Françoise de Lacam, fille de noble Jean de Lacam gentilhomme... », un dessin, en dessous, est effacé.

14. Une presque illisible car elle est recouverte d'un dépôt ; on lit « Nobilissimus David... », suivi d'une longue inscription latine, sans date.

15. Il n'y a qu'une simple date : « 26 septembre 1680. » D'après l'état civil, deux protestants décédèrent ce jour-là :

— Mathieu Laborde, bourgeois de Bordeaux.
— Jeanne Baudru, veuve de Vincens Counil, maître cannonier. La sépulture se rapporte à l'un d'eux.

16. Celle-ci est coupée ; sur le petit morceau qui reste, il n'y a qu'un nom : « Magd. Pinette » et une date : 167. Il s'agit là de la première femme d'Isaac de Sarrau, pasteur réputé de Bègles.

17. La dernière ne porte que quelques lettres, il s'agit d'une personne de 27 ans.

Ces épitaphes évoquent ainsi des personnages importants parmi la communauté protestante du milieu du XVIIe s., les frères Lapeyrère, et les trois grands pasteurs de l'époque : Sarrau, Goyon et Rondelet.

Les registres protestants de Bègles, qui sont encore conservés de nos jours vont du 1er janvier 1675 jusqu'au 29 mars 1679 et du 1er janvier 1680 jusqu'au 31 décembre 1684. Cinq personnages dont les épitaphes sont mentionnées ci-dessus figurent aux décès de ces registres protestants : les nos 5, 6, 7, 12, 15.

Si les registres de Bègles ne recouvrent plus que neuf ans, ceux du temple de Sainte-Foy-la-Grande couvrent onze ans pour le XVIIe s. : 1672 à 1682 ; et les registres du petit temple de Caumont-Castelmoron-d'Albret concernent les baptêmes « au désert » de 1634 à 1662, soit vingt-neuf ans. En Gironde, il y avait alors d'autres temples, à Pellegrue, Libourne, Monségur et Castillon, mais je ne sais s'il y a encore quelque registre.

En Lot-et-Garonne où se trouvaient une vingtaine de temples, plusieurs registres d'état civil nous sont parvenus :

— Caumont-sur-Garonne de 1663 à 1671 ;
— Tonneins de 1669 à 1676 ;
— Fauillet de 1646 à 1658 ; Clairac, entre autres.

Ils se placent donc tous entre 1634 et 1685, une époque où l'on a laissé les protestants exercer leur culte. Le 17 octobre 1685, coup de tonnerre, c'est la Révocation de l'Edit de Nantes, l'exercice du culte protestant est interdit dans le royaume, les religionnaires doivent abjurer de gré ou de force, sinon s'expatrier ou s'exposer à être condamnés à mort ou aux galères.

Les excellents ouvrages des frères Haag, *La France protestante*, nous indiquent ce que devinrent ces malheureux ; nous voyons sur ce livre que Pierre Rondelet se réfugia en Angleterre. Le pasteur Isaac de Sarrau abjura solennellement, le 29 octobre 1685, à La Réole ; les registres paroissiaux conservent la mention de cette abjuration.

Ainsi, ces pierres tombales sont très émouvantes car elles sont les témoins d'une société, peu avant sa persécution. Il est même probable qu'elles sont uniques en leur genre car en 1685 presque tous les souvenirs protestants ont été détruits. Elles sont sauvées, et méritent un arrêt aux grottes de Saint-Macaire.

Pierre Coudroy de Lille.

NOTES POUR LA MONOGRAPHIE D'UN QUARTIER : « LE MIRALH »

par Henriette ESPAGNET.

Le « Miralh » était, au XIIIe s., une bonne partie de la paroisse Saint-Eloi, encore « hors les murs ». C'est une ordonnance de 1302 qui l'incorpora dans la ville. Le « Miralh » se trouva dès lors compris entre la deuxième enceinte au nord, avec la porte Saint-Eliege ou de l'Oustau de Billa et la troisième enceinte au sud, avec la porte du « Miralh » toute proche, mais distincte de la porte Saint-Julien. Nous nous proposons de revoir quelques aspects de ce quartier, les uns très connus, les autres peu ou pas connus, en allant de la Grosse Cloche à la place Fernand-Lafargue (Mercat du Moyen Age), par la rue Saint-James et retour par la rue du Mirail, y compris son prolongement naturel, la rue Gratiolet.

1. *La Grosse Cloche*, avec les diverses étapes de sa construction : remaniement en 1449, perte de son couronnement en 1548 après les troubles de la gabelle, restauration en 1556, 1592 : cadre Renaissance de l'horloge.

Rôle de la Grosse Cloche dans la vie municipale du Moyen Age, ses rapports avec l'hôtel de ville d'une part et l'église Saint-Eloi d'autre part.

2. *Rues avoisinantes :* La petite rue Saint-Eloi demeure, citée dans un texte de 1380, ainsi que la rue Teulère, ancienne rue « de dessous-le-mur ».

3. *L'église de la Jurade :* Bien que la façade de Saint-Eloi ait été refaite au XIXe s. l'ensemble formé par la porte, l'église, la rue étroite avec ses rampes, le clocher (fin XIVe ou début XVe) offre un caractère moyenageux intéressant.

Le mur *nu* de la façade nord de l'église s'explique par la disparition du rempart dont l'obliquité a déterminé la direction même de ce mur. Par suite, la nef de l'église a été obligée de s'adapter à l'espace dont elle disposait.

On signale à l'intérieur de l'église *un beau Christ en bois du XVIIe s.*, connu sous le nom de « Christ de la Jurade », mais qui en

a certainement remplacé un plus ancien. Il a servi au serment des Jurats jusqu'en 1789.

La plaque funéraire d'Elie Vinet, 1586, a été scellée dans le mur méridional de l'église, près de l'entrée. Rédigée en latin, en grec et en français, elle rend hommage à l'orthodoxie religieuse du savant humaniste qui avait été accusé d'hérésie : « Vinet a entendu les lettres et les arts — Vinet a confondu, en mourant, les bavards. »

4. *Le « Mercat »* : Sur l'emplacement des rues aboutissant à la place Fernand-Lafargue : à l'ouest, rue des Ayres ; à l'est, rue Sainte-Colombe ; au sud, rue Saint-James ; au nord, rue du Pas-Saint-Georges (anciennement rue des Epiciers). Au XVe s. (d'après Léo Drouyn, *Bordeaux en 1450) :* sur l'alignement de la rue des Ayres : « la clye » ; en face, le pilori, la pannèterie, la croix du marché (déplacée par Tourny en 1759, place Sainte-Colombe, puis disparue depuis la Révolution) ; la « garlande ».

Dans le voisinage, la rue du Vieux-Marché a conservé une rigole en son milieu et des escaliers. La rue des Herbes n'a pas changé de nom depuis qu'un édit de la Jurade y cantonna les marchandes de légumes pour éviter les glissades sur la place.

Les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, arrivés de Blaye par le fleuve et débarqués au pont Saint-Jean tout proche, les écoliers du collège de Guyenne, les médecins « allant en housse », la foule des ménagères faisaient de ce lieu l'un des plus animés de la ville au XVe et au XVIe s.

5. *La rue Saint-James :* Au n° 16, remarquable porte à encadrement renaissance. Au coin de la rue de la Sau : maison de Simon Millanges, humaniste et imprimeur. La façade a été refaite, mais la cour intérieure est toujours visible depuis la rue de la Sau, avec la demi-tour d'escalier à vis, construite en 1594 par le célèbre imprimeur. (Il publia la première édition des *Essais* en 1580.)

Le nom de la rue « de la Sau » pose une énigme, non résolue. Le coin opposé à l'imprimerie Millanges était occupé par une chapelle dite de « Lopsault ». (Y a-t-il un rapport avec saint Loup ?)

6. La rue Saint-James aboutit au *cours Victor-Hugo,* occupant l'emplacement des « Fossés » déjà comblés au XVIe s. Les Fossés étaient un véritable boulevard conduisant aux *Grands Carmes,* siège de l'Université, en passant par la place du May, puis devant la façade de l'hôtel de ville. L'entrée des Grands Carmes était à la hauteur des n°s 191 et 193 de l'actuelle rue Sainte-Catherine (anciennement rue du Cahernan). En 1472, des lettres patentes de Louis XI ordonnaient à l'Université l'annexion d'une Faculté de médecine, ce qui n'alla point sans difficultés. Le couvent des Carmes fut réservé aux cérémonies officielles mais ne fut jamais un lieu d'enseignement.

7. *La rue du Mirail* subsiste avec le même nom (mais non la même orthographe) et son tracé a peu varié. En 1572, le collège de



Rue du Mirail, n° 28.
Entrée sur rue (heurtoir et sa plaque récemment disparus).



Rue du Mirail, n° 28.
Bâtiments sur jardin.

la Madeleine, fondé par les Jésuites, s'établit sur des terrains dépendant du prieuré de Saint-Jacques, ce fut la première cellule du lycée Michel-Montaigne. Des agrandissements nombreux furent effectués au XVII[e] s. La façade fut achevée en 1698. Les modifications ultérieures ont respecté l'unité de style (portes, mascarons, une centaine de têtes d'anges aux expressions variées, hautes cheminées).

En face du collège de la Madeleine, la Faculté de médecine s'installa en 1573 au prieuré Saint-Jacques, pour les cours et les démonstrations d'anatomie. De cela il ne reste rien.

Le nom de « Mirail » que l'on trouve dès le XII[e] s., est attaché à une légende très connue. Le « puits du Mirail », fournissant de l'eau aux ménagères du quartier, était situé à l'extrémité de la rue du Mirail, sur la placette où aboutissent encore trois rues, « lieu trivial » et non carrefour. Ce puits ne fut détruit qu'en 1840 pour faire place à une fontaine publique qui ne disparut qu'après la première guerre mondiale. Au lieu de la légende « du miroir » que l'on trouve d'ailleurs en divers autres lieux, le nom pourrait venir d'une tour d'observation de la troisième enceinte (torre de l'Engin deu Miralh).

8. *Logis anciens rue du Mirail :*

N° 22 : Un palier et une petite cour intérieure aux éléments anciens ont échappé à la reconstruction de l'hôtel Darché de Luxé d'Estrade par Lacourrière en 1860. A cette date, l'hôtel, déjà remanié au XVII[e] s., conservait une loggia de l'époque Renaissance, visible aujourd'hui à l'Ecole des Beaux-Arts.

N° 28 : Deux corps de logis : *a*) Sur rue, partie refaite au XVIII[e] s., connue anciennement sous le nom *d'hôtel de Ségur ; b*) Au fond du couloir et au fond du beau jardin rectangulaire, autres bâtiments. Il pourrait s'agir de l'emplacement signalé par un dénombrement de 1553 cité par Léo Drouyn : « Pierre Eyquem, Seigneur de Montaigne, tient en *Rue deu Miralh* 4 chopes, maisons et jardins. » Ce Pierre Eyquem était fils de Ramon qui, par testament, avait laissé à sa veuve : « Huit chambres *au lieu deu Miralh* ». La tradition orale veut que le père de Montaigne lui ait installé un cabinet de travail dans une tour située à l'est du terrain [1].

N° 36 : Hôtel de Puységur, actuellement « Pension du Mirail ». Belle porte avec pots à feu au fronton. Immeuble entre cour et jardin, avec pavillons avancés sur les côtés. La façade est ornée de frontons sculptés de grotesques ou de masques de théâtre faisant contraste avec les figures féminines d'un réalisme simple ornant la partie inférieure des fenêtres de l'étage, surmontées de motifs décoratifs de style Louis XIII. On remarque ailleurs une tête de

1. Dans une communication ultérieure (12 janv. 1969), M. Friquet signale une alliance entre la famille des Montaigne et les Ségur qui héritèrent le château vendu en 1811 par Joseph de Ségur. Cette indication donne poids à la tradition.

femme coiffée comme la Philaminte du frontispice des *Femmes savantes*, édition de 1682 (B.N.). Sur le jardin, une cornette de veuve semble rappeler Marie de Médicis qui séjourna rue du Mirail en 1616 avec le jeune roi Louis XIII [2]. Une attache de dalle ornée d'une marguerite date de l'époque de la construction (signalée par M. d'Welles, architecte de la ville). Le grand escalier, somptueux, avec son départ de rampe, est conforme au formulaire décoratif destiné à rappeler le Roi Soleil (tournesols, fleurs de lys en bronze).

N° 29 : Hôtel Leberthon (aujourd'hui Caisse de crédit Municipal) fut reconstruit après incendie en 1748, avec l'aide des finances royales : style noble, un peu froid, convenant bien à la haute bourgeoisie et à la magistrature.

N°. 46 : Un Mercure en clé de voûte.

N° 48 : Un Indien de fantaisie : plumes de Peau Rouge et turban (rapports commerciaux de Bordeaux avec l'Orient ? - Opéra des *Indes galantes ?* - Echo des *Contes* de Voltaire ? - un dessin semblable de Moreau le Jeune, 1787, illustre le conte : « Le Noir et le Blanc ».

N° 50 : Mascarons : une Flore d'un dessin très pur ; un portefaix de type bordelais ; Vénus ; Jupiter ; console d'angle à la partie supérieure droite de l'immeuble, semblable à celle que l'on peut voir à Paris à l'hôtel de Verrue (1719) et à l'hôtel de Guiche. Celle de gauche paraît plus rare, sorte de masque félin comme « la Bête » des contes.

N° 56 : Belle façade de style rocaille. Le Bacchus qui surmonte la porte pourrait être un portrait.

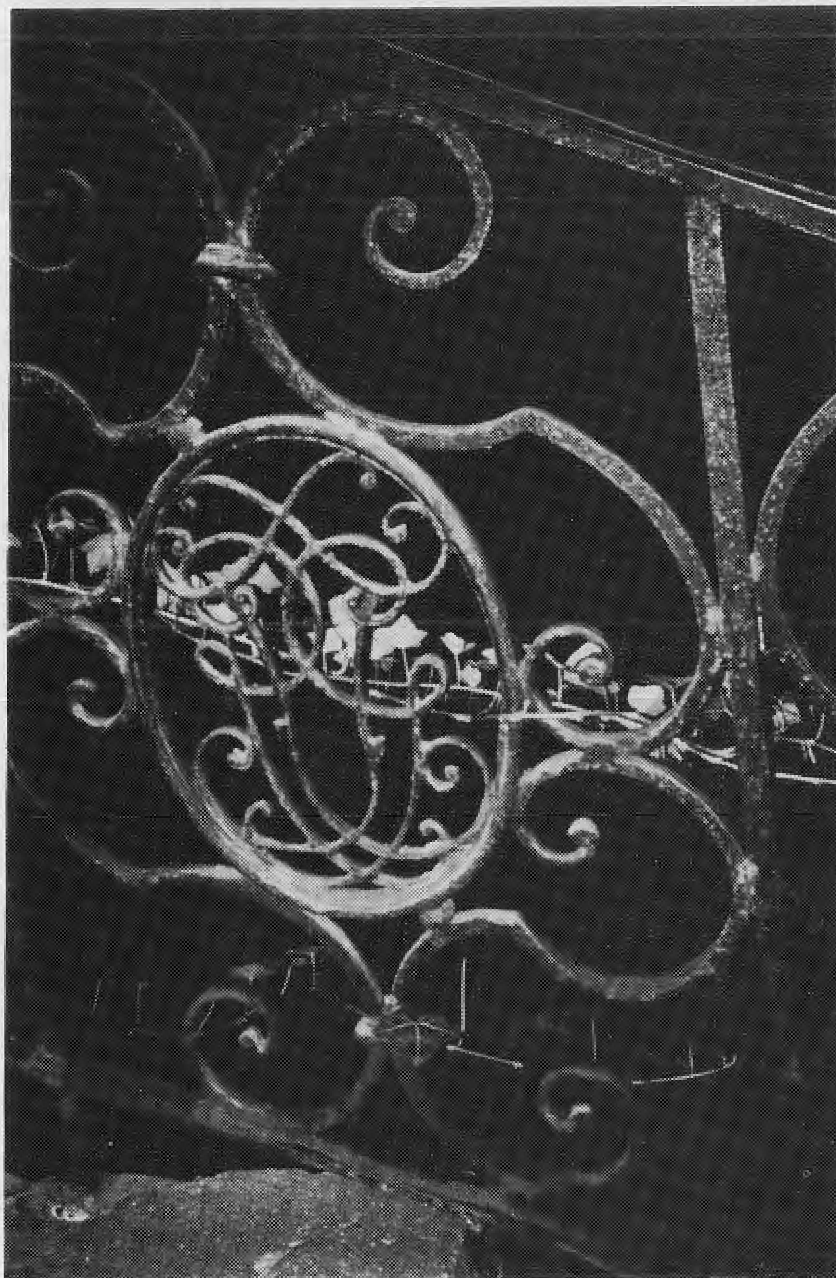
N°s 54 et 56 : Ces deux maisons sont jumelles par leurs cours intérieures et leurs cages d'escalier symétriques : rampes en fer forgé, légères, chiffrées, du plus beau style. Demi-tourelles d'angle terminées par une trompe. Les deux immeubles ont une façade commune sur la rue Bragard, parallèle à la rue du Mirail. Au milieu de cette façade, descend, sur la hauteur des deux étages, un long panneau de maçonnerie dans le goût du XVIIIe. Dans la courbe supérieure, est sculpté un soleil, tête rayonnante aux traits aquilins ; à la partie inférieure, en profils de médaille, un homme et une femme se regardent, portraits évidents. (Une tradition orale, ayant cours dans le quartier, s'y rapporte et paraît vraisemblable.) La sculpture est de belle qualité mais l'ensemble est défiguré par des réparations sans goût et des tuyaux de zinguerie intempestifs. L'intérieur de

2. La Reine avait logé chez Raymond Martin, Receveur des décimes, en son hôtel récemment construit, en face de la Pension du Mirail. C'est aujourd'hui le n° 43, annexe du lycée Michel Montaigne.



Rue du Mirail, n° 56.

Cour intérieure avec demi-tourelle d'angle engagée.



Rue du Mirail, nos 54 et 56.

Détail de la rampe d'escalier symétriques à droite et à gauche des deux cours, sur trois étages.

ces immeubles paraît plus ancien que les façades. Il pourrait y avoir eu, au XVIIIe, des restaurations de constructions antérieures.

La rue Bragard portait déjà ce nom au XVe s., rappelant un de ses habitants, « Jehan de Gazen dit Bragard ». Le sobriquet seul est resté. Un « bragard » était un jeune homme d'élégance tapageuse (d'après Toudouze, *Histoire du costume*).

La rue du Mirail continuait par la rue de « l'Engin deu Miralh » ou du « Fagnas » (actuelle rue Gratiolet). L'Engin deu Miralh paraît avoir été un ouvrage de défense de la porte fortifiée voisine de la porte Saint-Julien. Une impasse de la rue Gratiolet — que nous avons connue ouverte à l'ouest — pourrait correspondre à l'emplacement d'une de ces rues étroites que l'on trouvait entre deux portes, près des fortifications. C'est par l'une ou l'autre de ces portes, mais plus fréquemment par la deuxième, que les pèlerins de Saint-Jacques, venant du prieuré de la rue du Mirail, gagnaient la campagne, vers le prieuré de Cayac, première halte après la ville.

Henriette ESPAGNET.

UN COFFRET A PAPIERS DE PÈLERINAGE D'UN PÈLERIN DE SAINT-JACQUES

par Henriette ESPAGNET.

Au cours de la séance du 11 février 1968, j'ai pu, avec l'autorisation de notre collègue et ami M. Alain Dumeau qui en est l'actuel possesseur, présenter un coffret encore inédit ayant appartenu à un pèlerin de Saint-Jacques.

M. Alain Dumeau, visitant le grenier d'une vieille maison de *Semens,* pour y faire l'achat de choses diverses, fut frappé par l'aspect vénérable de cette boîte métallique dont le décor indiquait un rapport certain avec le culte de Saint-Jacques ; il l'acheta.

Semens est une petite localité de la rive droite de la Garonne, au-dessus de Sainte-Croix-du-Mont, entre Verdelais et Cadillac où s'était tenue, l'année même, l'exposition si remarquable : « Hôpitaux et confréries de pèlerins de Saint-Jacques », organisée par l'hôpital psychiatrique de Cadillac et la Société des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Quel pouvait être l'usage de ce petit coffret ?

L'identification était facile. L'excellent catalogue de l'exposition de Cadillac, établi par M. de La Coste-Messelière, décrit aux n°s 29, 407 et 408 trois objets similaires comme étant des « coffrets à papiers de pèlerinage ». Il ne s'agit donc pas d'un document unique, mais il reste assez rare et possède pour nous, Girondins, le mérite d'avoir terminé ses courses pérégrines en notre région ; il pose en outre à notre curiosité un certain nombre de questions.

Examinons-le.

Presque aussi plat que les « étuis à cigarettes » en matière précieuse que l'on faisait aux environs de 1900, il est carré : 11 cm sur 11. Le couvercle indépendant, qui le coiffait à la partie supérieure et qui a disparu, devait, lorsqu'il était en place, lui donner environ en hauteur 2 cm de plus, soit 13 cm sur 11 cm ; épaisseur : 3 cm.

En haut et en bas de chacun des deux côtés, est soudé sur l'épaisseur un gros anneau permettant de porter la boîte, soit en bandoulière, comme on le voit sur la planche XI du catalogue déjà cité : « Les pèlerins devant Notre-Dame de Roncevaux », soit autour de la taille, comme l'un des personnages de la toile peinte du XVIIe s. décrite au n° 27 : « Les pèlerins d'Emmaüs ».

La boîte que nous avons présentée est en tôle de fer, fort rouillée ; sur une de ses faces brille avec un doux reflet gris un décor soudé, en plomb.

Description du décor :

Ce décor occupe entièrement une des faces du coffret. Chacun des angles du carré qui la compose est orné d'une coquille sous laquelle passent deux bourdons croisés portant la gourde pendue au crochet de la partie supérieure. (On trouve à la clef de voûte de la porte de l'hospice de Palerme un motif analogue, avec, en outre, une épée fleuronnée placée verticalement entre les bourdons. Cette épée, nous la retrouverons ailleurs.)

Une fine torsade délimite au centre un médaillon ovale de 8 cm de haut sur 7 de large. Ce médaillon est occupé par la scène principale : saint Jacques Matamore en pleine action. Tous les éléments de ce motif, formant un relief plat, tiennent les uns aux autres ou à la torsade du tour, soit par le dessin lui-même, soit par de minuscules barrettes de métal. Nous retrouvons ici les caractères de ces « enseignes de pèlerinage » dont la vente était courante dans les sanctuaires et que l'on cousait sur les vêtements.

L'inspiration est connue : la légende raconte comment, en 844, entre deux phases de la bataille de Clavijo, le roi Ramire Ier vit en songe saint Jacques qui lui promit la victoire. Le lendemain, le saint surgit au milieu de la bataille, monté sur un genet blanc, l'épée levée. A sa vue, les Maures se dispersent comme frappés du tonnerre.

Cette scène a inspiré imagiers, peintres et graveurs, fabricants d'enseignes et joailliers [1], c'est elle que rappelle le coffret de Semens. Saint Jacques, vu de face sur le cheval qui s'enlève de profil, est représenté en costume de pèlerin. Il n'a pas d'auréole, à moins que l'on ne considère comme une mandorle le cercle de métal torsadé qui limite le sujet — ce qui serait bien hasardeux. Donc, pas d'auréole, mais un chapeau largement relevé par une coquille ; la calotte, assez haute, est déformée par une soudure malencontreuse qui ne permet pas de la décrire exactement. La courte pèlerine est ornée de deux coquilles. De la manche fort large, flottant au vent de la course, sort l'avant-bras droit revêtu de l'armure ; le saint brandit l'épée horizontalement au-dessus de sa tête, exactement comme dans une gravure de l'école de Martin Shongauër (deuxième moitié du XVe s., p. 123 des *Pèlerins en voyage* de Raymond Oursel : saint Jacques à la bataille de Clavijo). De la main gauche, il tient l'étendard marqué de deux coquilles.

Le cheval semble bondir dans l'espace. Il est marqué sur la cuisse droite de *l'épée, pommeau en forme de cœur renversé, garde*

---

1. DELFORTRIE (E.-M.), *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, 1874, p. 85, pl. VII : bijou en forme de médaille ajourée, présentée comme enseigne de pèlerinage ou de confrérie, fin XVIIe s.

horizontale fleuronnée, lame large au départ, mince à l'extrémité, telle qu'on la voit brodée en rouge sur le manteau blanc des chevaliers de l'ordre de Saint-Jacques de l'épée ou de Santiago. (Renseignements que je dois à l'obligeance de M. Marquassuzaa, secrétaire général de la Société archéologique de Bordeaux.)



L'animal a la tête fine, le poitrail large, la crinière longue et souple, la queue onduleuse. On ne peut parler d'art pour un objet qui dut exister à de nombreux exemplaires, pourtant celui qui a fait le prototype a su représenter le cavalier du Ciel, l'invincible géant n'ayant qu'à paraître pour semer la panique dans les rangs des Sarrazins : ils sont trois sous le cheval de saint Jacques, levant les bras portant cimeterre et rondache inutiles, sorte d'insectes affolés, symbole d'une armée en déroute.

Dans ce dessin populaire, les détails ne sont pas négligés. Si les épées sont plus longues qu'il ne convient au cimeterre, cela s'expli-

que par la nécessité de faire tenir le motif au cadre, par contre elles ont la courbure voulue, et la garde en forme d'S renversée est bien observée ; la rondache porte en son milieu un ombilic saillant. Les Maures, chaussés de courtes bottes, sont vêtus d'un justaucorps laissant voir la culotte ; un seul a conservé sa tête, coiffée d'un petit chapeau rond avec plume dressée du côté droit.

A quelle époque remonte ce coffret ?

L'examen attentif des vêtements et des armes ne peut donner qu'une certitude négative, du fait que l'art populaire les reproduisait traditionnellement. C'est ainsi que nous retrouvons la forme du chapeau qui coiffe saint Jacques sur le chef d'un pèlerin figurant dans une miniature du XVe, *Le Mois d'avril*, livre d'heures de la duchesse de Bourgogne ; la rondache n'a cessé d'être utilisée qu'à la fin du XVIe s. Mais le justaucorps n'est entré dans l'armée qu'au XVIIe s. : il est donc impossible de remonter au-delà.

Autre difficulté : les conditions dans lesquelles ce coffret a été « découvert » ne permettent guère de faire état de ce que Semens est situé entre l'hospice de Cadillac fondé en 1617 et Saint-Macaire, sur un itinéraire conseillé par *Le Livre des confréries de Senlis*, coïncidences remarquables qui nous ramènent toutes au XVIIe s. Il se peut, sans doute, comme cela s'est produit ailleurs, qu'un pèlerin soit mort et ait été enseveli à quelques lieues de l'hospice où les malades nécessiteux « devaient être hébergés, nourris et chauffés deux nuits » — ce qui n'est guère. (Pièce annexée au testament de Jean-Louis, marquis de Lavalette, duc d'Epernon.) Beaucoup plus tard, la relique qui nous est parvenue aurait pu être déterrée par un cultivateur qui l'aurait conservée... Peu importe cette hypothèse, en tout état de cause, il nous paraît possible de proposer comme datation la fin du XVIIe, peut-être le XVIIIe, comme pour le coffret de Dreux présenté à l'exposition de Cadillac n° 407 et avec lequel il offre de remarquables ressemblances, sans être absolument identique, d'après la photographie de médiocre qualité donnée par le *Bulletin de l'histoire locale de Beauce et Perche*, décembre 1963.

De petit volume, d'un poids léger, hermétique, étanche, le coffret de pèlerin convenait à merveille à la protection des papiers précieux qui permettraient au pieux voyageur de se distinguer des « coquillards », vrais escrocs, essayant d'apitoyer les bonnes gens en cousant une coquille sur un vêtement en loques. Le coffret de Dreux, précieux témoignage, contenait encore cinq documents qui, malgré leur fragilité, ont pu être inventoriés :

1° Extrait de baptême établi le 13 août 1763 par Pierre Moinet, curé de Chérisy, diocèse de Chartres, élection de Dreux, généralité d'Orléans, pour Michel Marie (extrait légalisé par le lieutenant civil et criminel, enquêteur et commissaire examinateur au baillage royal et comté de Dreux, avec sceau de cire rouge du baillage) ; 2° Lettres de recommandation en latin par maître Moinet, curé de Saint-Pierre de Chérisy, attestant la qualité de bon chrétien du pèlerin ; 3° Sur feuille spéciale, légalisation par l'autorité épiscopale ; 4° Itinéraire suivi ; 5° Gravure représentant saint Jacques entouré de prières en espagnol.

Sans nul doute le coffret de Semens dut contenir des pièces similaires : c'est bien un coffret à papiers de pélerinage.

Où se procurait-on de tels objets ?

Près des lieux de pèlerinage, la foule des marchands était grande car, comme aujourd'hui, les pèlerins aimaient rapporter un « souvenir » qui pût en même temps être utile. Dans son remarquable ouvrage, *Les Pèlerins au Moyen Age*, Raymond Oursel signale que l'hôtel-Dieu attenant à la cathédrale du Puy avait obtenu en 1215 de l'Evêque Bertrand de Chalençon le monopole de la fabrication et de la vente des insignes de plomb et d'étain. Les contrevenants furent d'abord excommuniés et plus tard des procédures furent introduites contre eux. L'épée qui figure sur la cuisse droite du cheval de saint Jacques, comme une estampille, est, souvenon-nous en, de même dessin que l'épée brodée en rouge sur le manteau blanc des chevaliers de l'Ordre de Santiago dont les principales maisons étaient à Léon et à Uclès. Il paraît possible, sinon probable, que les objets ainsi marqués aient été fabriqués par monopole d'une maison dépendant de l'ordre et à son profit, en Espagne même. Il est vrai qu'en France, et notamment en Gascogne, c'est l'Ordre de saint Jacques de l'Epée Rouge qui assurait l'accueil et la protection des pèlerins. Si la commanderie du pont d'Artigues n'eut qu'une très brève existence, d'autres subsistèrent jusqu'au XVIIIe s. sous le nom d'Ordre de Santiago (étude de Francis Gutton). On peut admettre comme vraisemblable que des échanges commerciaux aussi bien que spirituels aient existé entre la confrérie espagnole et celle de France. Ce serait une question à élucider.

En conclusion, nous dirons que nous avons présenté un coffret à papiers de pèlerinage ayant appartenu à un pèlerin dont le voyage paraît s'être terminé aux portes de Cadillac, sur une route secondaire mais signalée à la fin du XVIIe s. Objet vénérable et émouvant par le mystère qui entoure son premier possesseur par l'odyssée qu'il rappelle, les questions qu'il pose, il aurait pu figurer dignement dans une grande exposition, parmi les témoins irréfutables des pèlerinages à Compostelle, ce vaste chapitre de l'épopée chrétienne du Moyen Age.

Henriette ESPAGNET.

L'ÉGLISE D'ANDERNOS
VUE PAR UN ARTISTE BORDELAIS EN 1844

Evocation de quelques souvenirs par le Dr Charles LASSERRE.

L'objet de cette communication est une aquarelle que je possède depuis de nombreuses années et qui naguère, ainsi qu'il l'a écrit au dos du tableau, fut attribuée par un expert, M. Le Tourneur à Jean-Louis Gintrac, artiste peintre, dessinateur lithographe, né à Bordeaux le 7 novembre 1808, élève de Jean-Paul Alaux, ami de Carle Vernet et de Pierre Lacour fils, un des fondateurs du Salon des Amis des Arts et qui subitement devait quitter le 20 juillet 1886, les ombrages de sa propriété à Caudéran.

Cette aquarelle assez singulière pourrait donner lieu au jeu « des sept erreurs » ou simplement être le reflet de la fantaisie et de l'imagination de son auteur. Elle représente l'église Saint-Eloi d'Andernos, située en bordure immédiate du Bassin d'Arcachon, dans un site dont l'intérêt, ainsi que l'écrivait Ducaunes-Duval [1] est attesté « par des témoignages d'une valeur scientifique indiscutable »

Dominée par un clocher curieusement bâti à son chevet au fond d'un parc verdoyant et fleuri, elle confronte du côté du midi à des vestiges gallo-romains, dont les vicissitudes furent nombreuses et dont quelques dates jalonnent la curieuse histoire.

1866 : Première mention d'un monument de la période gallo-romaine à Andernos dont la description est donnée par Guillon [2]. Cet auteur rappelait qu'on avait découvert en 1850, entre l'église et l'ancienne mairie, des substructions antiques longeant le bassin sur une étendue de 150 m ainsi que des fragments de colonne en marbre rouge, des ossements humains, une statue.

---

* Abréviations. — A.D.G. : Archives départementales de la Gironde; A.M.B. : Archives municipales de Bordeaux; B.M.B. : Bibliothèque municipale de Bordeaux; R.H.B. : *Revue historique* de Bordeaux; C.R.A.B. : Comptes rendus de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

1. Ducaunes-Duval, « Notes historiques sur Andernos », *Revue historique de Bordeaux,* 1927, t. XX.
2. Guillon, *Les Châteaux historiques et vinicoles de la Gironde.*

1875 : Le 11 décembre, à la Société d'archéologie de Bordeaux, Prévôt et Braquehaye présentent le croquis de la statue signalée par Guillon ou plutôt d'un fragment de cette statue colossale qui figure, accolé à son pied, un captif enchaîné.

1902 : L'ancien cimetière paroissial est désaffecté et M. de Sarrau fait part, le 13 février 1903, à la Société d'archéologie de Bordeaux, de substructions antiques, à peine entrevues au cours de travaux effectués tant en vue de l'exhumation des corps et de leur transfert que pour le nivellement du terrain et il en donne un croquis, du reste incomplet ; une somme de 100 francs lui est allouée pour en continuer le dégagement.

1903 : Le 3 avril, la Société d'archéologie décide d'envoyer à Andernos une commission composée de MM. Paris, abbé Brun, de Mensignac, Brutails et Coudol, chargée de faire un rapport sur l'état des travaux. Le 10 avril, Brutails propose de saisir de la découverte la Commission des travaux historiques de la Gironde ; une nouvelle allocation de 300 francs est votée. Une commission d'études est nommée : de Mensignac, abbé Brun, Brutails, Amtmann, Paris, Dagrant, Coudol. Le 8 mai, M. de Sarrau formule des critiques. Le 3 juillet [3], le conseiller de préfecture (2° D., 1° B.) transmet au président de la Commission des monuments historiques de la Gironde une lettre du vice-président de la Société d'archéologie de Bordeaux, demandant le classement au nombre des monuments historiques d'une basilique gallo-romaine et d'un groupement chrétien des premiers siècles situé à l'extrême bord du bassin d'Arcachon à Andernos.

Le 22 juillet, le procès-verbal de la séance de ce jour de la C.M.H.G. mentionne le rapport composé par MM. Brutails, archéologue ; Clavel, ingénieur ; Lacombe, architecte, à la suite d'une visite effectuée le 11 juillet. Ce rapport représente la seule description précise des substructions de la basilique gallo-romaine exploitée autrefois comme carrière ayant fourni des matériaux pour plusieurs maisons du voisinage et vraisemblablement pour l'église actuelle sous laquelle, pensait M. Brutails, les annexes de ces substructions devaient s'étendre.

Les fouilles ont amené, y est-il écrit, des fragments de colonnes antiques, un fût cannelé de petites dimensions, en pierre ferrugineuse du pays, des blocs de pierre à grain fin des Charentes, quelques claveaux d'une fenêtre à ébrasement, des sarcophages du Moyen Age, un chapiteau de 0,57 m de hauteur. Il est mentionné dans ce rapport que M. de Sarrau avait recueilli également des monnaies d'époques fort différentes, des poteries, peut-être une inscription.

Il fut prié de les communiquer en vue du présent rapport, mais il ne répondit pas.

La nef orientée E-N-E comme l'église actuelle terminée en hémicycle mesurait environ 11 m de longueur.

M. Brutails ne se prononçait pas sur la destination et l'âge de ces ruines et il ajoutait que leur situation, à quelques mètres du

3. Archives départementales de la Gironde. Travaux à l'église d'Andernos, 156 T., A., 1895-1903.

rivage du Bassin d'Arcachon, constituait un document important pour l'histoire géologique de nos contrées.

Le 8 août 1903, le conseil municipal d'Andernos votait des félicitations et des remerciements à M. de Sarrau. Il reconnaissait en outre que les investigations concernant l'abside et l'absidiole de l'église actuelle (qui étaient du reste mentionnées dans le rapport Brutails) avaient été faites par M. de Sarrau qui en avait relevé le dessin, les mesures, les peintures.

1904 : En juillet, M. de Sarrau découvre une inscription gravée sur un fragment de marbre vert de Campan de 0,28 m × 0,19 m, épitaphe probable d'un évêque des Boïens enterré dans la basilique et que la forme des lettres permettait de rapporter à la première moitié du xe s. de notre ère.

Les vestiges d'un grand intérêt que les travaux entrepris sans grande méthode avaient malmenés, la découverte de l'absidiole de la chapelle de Sainte-Quitterie et ses peintures murales donnèrent lieu à bien des polémiques.

Puis le silence se fit jusqu'en janvier 1930 où Camille Jullian, à propos de la stabilité du littoral du bassin d'Arcachon et du pays de Buch, écrivait à M. le Président de la Société historique et archéologique du pays de Buch, et à la fin de sa lettre précisait :

> Comment,, vous avez là une chose capitale, presque extraordinaire, la villa basilique d'Andernos surplombant le rivage. Cette villa a livré quelques-uns des antiques du Musée, les plus intéressants du pays de Buch et vous ne le publiez pas ; vous n'en donnez ni plan, ni photographie, ni description, ni relevé d'objets. Tant que cette publication ne sera point faite, je ne puis, ni ne doit parler et je n'en parlerai point.

Et le 15 avril M. de Sarrau, répondant aux désirs des érudits du pays de Buch et au vœu exprimé par M. Camille Jullian, dans le numéro de la revue de janvier 1930, relatait, dans une très longue lettre, les raisons pour lesquelles la collection d'objets antiques provenant des fouilles était restée dans ses vitrines. Il exposait longuement la genèse de ses études concernant les deux stations préhistoriques qu'il avait découvertes mais, estimant qu'il n'avait point été fait suffisamment cas de ces travaux concernant les substructions de la basilique gallo-romaine, il n'entrait pas ce jour dans des détails plus techniques et plus savants que comporterait un pareil sujet, mais il ajoutait :

> que le président pouvait avertir MM. les Historiens et Archéologues que de nouvelles pièces à conviction allaient être soumises à leur examen et dont devrait bénéficier le Musée archéologique d'Andernos.

Qu'en est-il advenu ?

Andernos restera la démonstration exemplaire de la vanité des préséances en archéologie et de la nécessité des méthodes de plus en

plus rigoureuses, sans lesquelles un site mal exploré est irrémédiablement compromis.

⁂

En cette matinée d'été sur le bassin, calme à souhait, mais brumeuse, nous voyons dans le lointain l'église Saint-Eloi d'Andernos en bordure immédiate du rivage, se détachant sur la forêt ; nous nous rapprochons et son clocher de construction manifestement récente, nous apparaît bâti à son chevet.

Voici notre aquarelle dans son cadre d'origine, signée des deux initiales G. L., 1844, et derrière laquelle M. Le Tourneur, expert, a écrit :

Aquarelle de Gintrac Jean.
Vue d'Andernos

En fait, il s'appelait Jean-Louis, ce qui rend vraisemblables les initiales, mais le détail de son œuvre supposée, ne manque ni de pittoresque, ni d'imprévu.

Au premier plan, deux personnages près d'un canot, l'homme coiffé d'un bonnet, la femme d'une benaise ; sur le sable une bourriche d'huîtres ; plusieurs pinasses sous leurs voiles latines. Deux moulins à vent sur la plage, en danger avec les fortes marées.

A droite : l'église à toits dénivelés ; deux appentis sur le mur au midi, l'un près du clocher bâti au chevet et tel que nous le voyons aujourd'hui ; l'autre non loin de la façade ouest : débarras ou sacristie.

Cinq maisons dans le voisinage, un petit pont près d'une murette, sans doute la murette du cimetière, et dans le fond prês du deuxième moulin, un petit train qui crache une épaisse fumée par la haute cheminée de sa machine.

Il est facile d'argumenter cette œuvre composite, exacte sans doute pour le paysage, les voiles et les personnages, de pure imagination pour la plupart des détails.

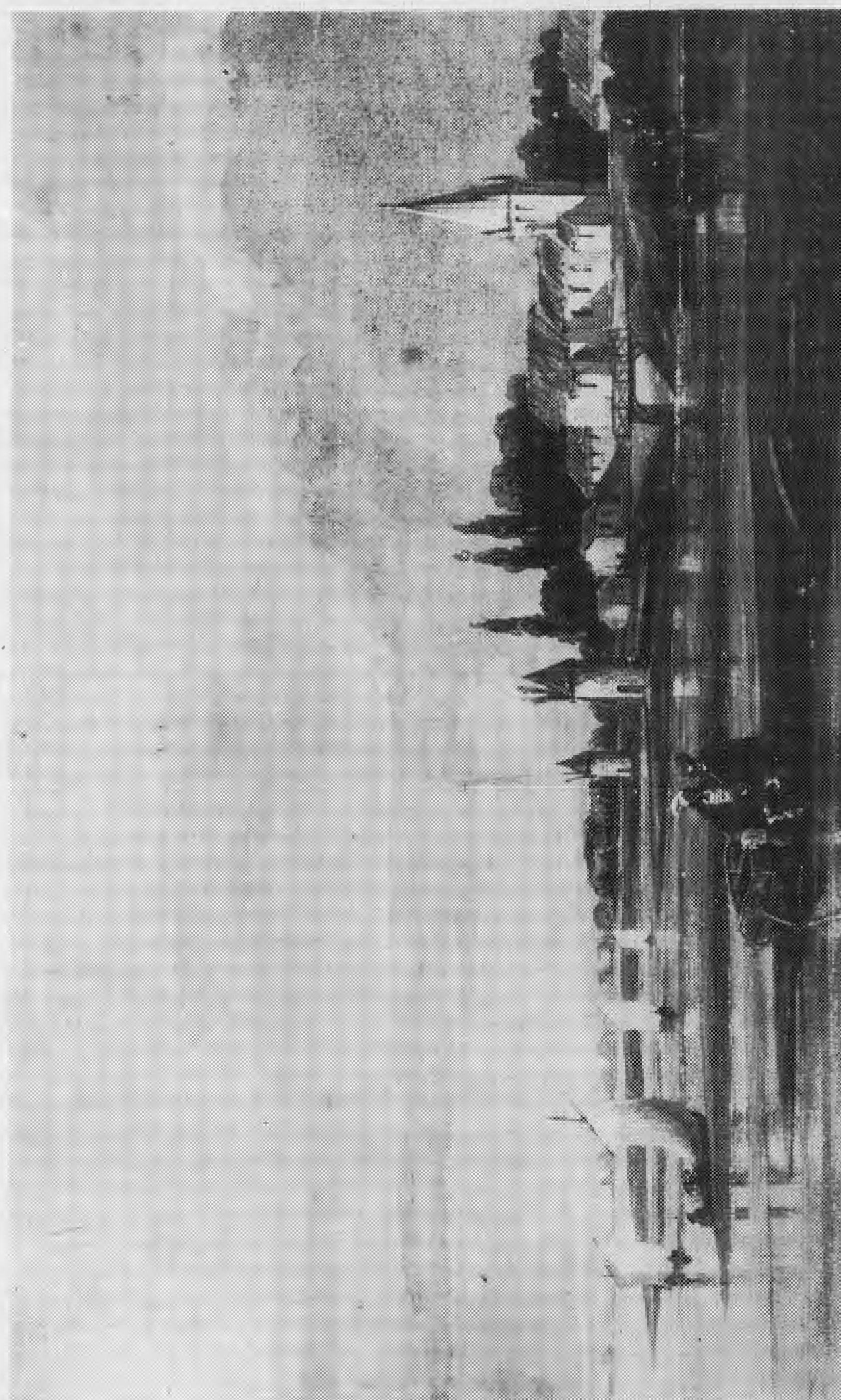
L'œuvre est datée de 1844.

Les moulins : aucun souvenir ne peut être évoqué à leur sujet.

Le clocher : peut-être était-il prévu à cette époque, curieusement, au chevet de l'église Saint-Eloi ? mais sa réalisation est beaucoup plus récente.

Elément indispensable qui donnait son âme particulière à cette humble église, dont on ne trouve trace qu'à partir du XIIIe s., facteur essentiel de la vie d'une paroisse très étendue ; le clocher primitif était un simple mur triangulaire sur la façade ouest, solution simple, paysanne. Il était percé d'arcades qui abritaient deux cloches « une un peu plus grande tant soit peu que l'autre » et il était soutenu par une douzaine de « fort bons cartilages » en dedans ; on y accédait de la tribune par une échelle.

Le 23 septembre 1783, une lettre du vicaire d'Andernos était adressée à l'illustrissime et révérendissime Jérôme-Marie Champion



L'église d'Andernos vue par un artiste bordelais en 1844.

de Cicé, archevêque de Bordeaux et primat d'Aquitaine, en raison d'un très pressant besoin de réparation du toit de l'église, du mur du cimetière miné par la mer en deux endroits du côté du midi et du levant et en danger de s'écrouler, et du clocher très endommagé et dont le plancher de la demi-lune devait être refait.

Cent ans après, il menaçait encore ruine et l'extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique qui nous a été aimablement communiqué par M. Lahaye, maire d'Andernos, mentionne à la date du 27 février 1882 :

Une lettre de M. Goubet, maire, signale à M. le Préfet que le mur qui sert de clocher est lézardé et qu'il y a danger réel à sonner la cloche. Pour éviter tout accident, on a pris la décision de descendre la cloche et de l'installer sur quatre poteaux dans le cimetière.

Ainsi envolée en une migration provisoire, elle rythma, du champ des morts, la vie de cette communauté chrétienne, pendant treize ans, et nous avons retrouvé à la date du 2 octobre 1895, aux Archives départementales de la Gironde, grâce à l'obligeance de Mlle Giteau, le projet de reconstruction du clocher (156 T.A., Travaux à l'église d'Andernos, 1895-1903).

Le montant de la dépense s'élevait à 8 128 fr. 46 pour le projet dû à M. Ormières, d'Arcachon, y compris le 1/10 à valoir, réglementaire de ses honoraires d'architecte.

Le 11 mars de l'an 1896, la première pierre du clocher fut bénie par M. Gouineau, curé de la paroisse, en présence de M. Goubet François, maire, et Goubet Julien, adjoint. Dû à l'initiative du Conseil municipal et avec l'argent de la commune, il fut bâti « à la place qu'il occupe, en vue d'intervertir l'église, de mettre le chevet à la porte du côté bassin et la porte sous le clocher, en face de la route, sa place naturelle ». On n'en fit rien du reste, car on avait tout simplement oublié l'orientation traditionnelle des églises [4].

Le 19 novembre 1898, quatre jours avant la confirmation, eut lieu la bénédiction de deux cloches : la première donnait le *sol* naturel ; la seconde le *ré* d'en haut, ce qui faisait l'accord parfait avec le *si* que donnait la cloche que l'on possédait déjà. Et les précisions d'usage étaient données.

C'est M. le curé d'Audenge, M. Bauvau, qui les a baptisées avec la permission de Mgr l'Archevêque.

Légende écrite sur chaque cloche :

Sol Grande Cloche :

Marie Paule, fondue pour l'église St. Eloi d'Andernos en octobre 1898, sous le pontificat de S.S. Léon XIII, Pape Mgr Victor Lucien Lécot,

4. Et le 30 mars, pour renseigner la postérité certains documents furent confiés à une bouteille capsulée et solidement attachée de fil de fer qui fut scellée dans la pierre, troisième assise du pilier au levant.

Cardinal Archevêque de Bordeaux, G. Gouineau, Curé, Parrain Paul Simon, Marraine Marie Rougier, François Goubet Maire, Julien Goubet Adjoint, G. Bos Président de Fabrique, Pierre Magrin, Président du Conseil, André Glauge, Trésorier, Jean Lestage, Ulysse Lacaze Fabriciens,

et portait comme exergue :

Repleatur os meum, laudem tuam ut possim cantare.

Ré Petite cloche :

Jeanne Emile, fondue pour l'Eglise St. Eloi d'Andernos en octobre 1898.

Mgr Victor Lucien Lécot Cardinal Archevêque de Bordeaux, G. Gouineau Curé, Parrain Emile Tripied, Marraine Jeanne Gautier et les mêmes noms que ceux de la grosse cloche.

La question est donc jugée : en 1844 le clocher était une anticipation.

Quant à la silhouette du petit train qui est dessiné sur la toile de fond de la forêt, elle est invraisemblable à cette époque. La loi du 22 août 1881 déclara d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local dit des Landes, de la Gironde et du Blayais et le tronçon de ligne Facture-Arès ne fut ouvert à l'exploitation que le 7 janvier 1884.

⁂

L'église romane d'Andernos, fort ancienne, relevait de l'archiprêtre de Buch, puis de Buch et Born et la première mention qui nous en est parvenue est la *Chronique saintongeoise* de Turpin où elle figure sous le nom « d'En Dernos avec St. Martin de Carcans et Sainte Hélène, parmi les Eglises qui furent données par Charlemagne au Chapitre de St. Seurin de Bordeaux ».

Elle se trouvait, fait intéressant, sur la route des pèlerins venus surtout d'Irlande, qui débarquaient à Soulac pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle, par la route du littoral par Grayan, Naujac, Saint-Hélène, Lacanau, Le Porge, Andernos, Caupian, Salles, Belin, où ils trouvaient hôtellerie et hôpital et où convergeaient, nous le savons plusieurs autres chemins — ou encore en suivant la route des lacs jusqu'aux Pyrénées.

Les plus curieux souvenirs concernant cette paroisse, les coutumes du pays, ses productions, le nombre et les mœurs de ses habitants, nous initiant avec précision et humour à leur vie quotidienne, s'inspirent au dossier des visites des archevêques de Bordeaux et du fond des Feuillants que nous avons consultés, car si elle fut rattachée d'abord à Saint-Seurin, elle dépendra bientôt du prieuré du Barp, lui- même uni aux religieux Feuillants du monastère Saint-Antoine [5] de la présente ville de Bordeaux et, indirectement, au

5. Les Antonins devinrent en 1352 une commanderie et un hôpital.

prieuré Saint-Martin du mont Judaïque[6] dans lequel ils avaient été primitivement établis.

Appelés à Bordeaux en 1589, en vertu d'une lettre de cachet de Henri III (je cite M. Desgraves), adressée à l'archevêque de Bordeaux et aux corps de la ville, ils ne furent installés dans la commanderie de Saint-Antoine par l'archevêque de Bordeaux, que le 24 juillet 1591 par union avec cette commanderie confirmée par une bulle du pape Clément VIII du 1er juin 1594.

Leurs syndics, nous l'avons constaté, étaient fort avisés et leurs affaires devinrent prospères. Ils étaient curés primitifs de plusieurs paroisses : Saint-Martin d'Eysines, Saint-Jacques au Barp à laquelle Saint-Eloi, Sainte-Quitterie d'Andernos étaient annexés « de tous temps ancien et immémorial ». Et les prieurs du Barp avaient joui « sans aucune marque du temps où se fit cette union » de tous les fruits décimaux, en qualité de curé de ladite paroisse.

La dîme ainsi prélevée était affermée et les contrats d'afferme mentionnés dans le fonds des Feuillants sont nombreux, on y retrouve un nom qui nous est encore familier : 23 juin 1657 ; 4 janvier 1664, Gaillard Despujols ; 7 janvier 1673, Martin Despujols, marchand de poisson, d'Andernos en Buch.

Cette dîme concernait le blé, le chanvre, le vin, les mouches à miel, les agneaux et les chevreaux et le 20 août 1700 figurera dans les redevances « une charge du meilleur poisson qui se pourra trouver à livrer le 20 août de chaque année ou à défaut, il sera payé en 1711, 25 livres aux Feuillants ».

Mieux encore, le 14 juillet 1665, les salins qui occupaient vraisemblablement l'emplacement des réservoirs à poissons d'Andernos et qui avaient sans doute été détruits par la soldatesque du duc d'Epernon[7] pendant les troubles de la Fronde, avaient déjà fait l'objet d'un contrat de transaction avec le seigneur d'Andernos portant reconnaissance de la dîme du sel parce qu'ils étaient revenus en culture.

Quant au vicaire amovible *ad nutum* de la paroisse agréé par les Feuillants, il bénéficiait d'un salaire déclaré « compettant ».

En 1613, 150 livres par an, outre les oblations, notamment celle de la fête de sainte Quitterie qui rapporte 50 à 60 livres à cause « de la grande dévotion des personnes » qui y viennent de toutes parts et qui font la veillée toute la nuit dans ladite église.

En 1654, 180 livres tournois.

---

6. En 1450, fut bâti un prieuré sur les ruines de deux monuments : un monument romain non identifié et une chapelle fondée sous l'épiscopat de Léonce II entre 549 et 563 sur le mont Judaïque. Le prieuré occupait la hauteur entre la route de Pont-Long et un chemin qui s'en détachait et qui aboutissait à la croix de l'Epine.

7. Le duc d'Epernon lui-même ne s'était certes pas oublié auparavant et l'an 1613, un document mentionne qu'il avait usurpé un « dimon » à la suite de l'achat de la terre de Lège au chapitre de Saint-André, parmi les meilleures de la région.

En 1672, 300 livres sur lesquelles il devait au roi 50 livres de décimes.

La pension en 1772 sera portée à 740 livres payées par M. le Prieur du Barp.

Tout cela n'allait pas cependant sans heurts, sans doléances du vicaire[8], nous le verrons, ni même sans procès. Nous avons retrouvé à ce sujet dans le fonds des Feuillants, à la date du 6 juillet 1691, un intéressant document, sorte de médiation amiable entre les « Révérends Pères Feuillants du Monastère St. Antoine de Bourdeaux », en qualité de curé primitif de Saint-Martin d'Eysines et messire Philippe Dussaut, conseil du roy, doyen du Parlement de Bourdeaux, demeurant rue Judaïque, paroisse Saint-Projet, concernant le 1/10 des agneaux dû par les habitants : arrêts successifs du Parlement de Bordeaux, 31 juillet et 5 septembre 1642, 6 septembre 1643, saisies mobilières du syndic des Feuillants. Procès évoqué le 30 décembre 1650 et renvoyé au Parlement de Paris qui condamne le 5 mars 1688 le sieur Dussaut à payer la dîme des agneaux aux religieux Feuillants en qualité de curé primitif de ladite paroisse d'Eysines, depuis l'année 1646.

Le procès avait duré près de cinquante ans suivi d'une médiation ! On peut conclure que les revenus temporels dudit monastère étaient fort importants. Avec toutes les précautions d'usage concernant la vérité historique et le ton irrévérencieux de l'auteur, nous citerons Bernadau qui, dans son ouvrage sur les *Antiquités bordelaises*[9] revêtu de sa signature autographe, écrit à ce sujet « le 10 Ventose An V de la R.F. ou mardi 28 février 1797 style de l'Europe » :

La congrégation des Feuillants fut instituée en 1577, par Jean de La Barrière, excellent citoyen, quoique moine. Elle tire son nom de l'Abbaye de Feuillant, près de Rieux, au département de la Haute-Garonne, dont le fondateur étoit abbé. Ce n'est proprement qu'une réformation des Bernardins. Ils alloient d'abord nuds pieds, et vivoient rigoureusement ; ils sont parvenus par degrés à se chausser et à faire bonne chère. Ils furent établis à Bordeaux en 1580, au prieuré St. Martin à St. Seurin, puis dans la maison qu'avoient possédé les Antonins, et qu'on leur donna par ordre d'Henri IV. Ces derniers devoient y exister avant 1352, car cette année, la commanderie de St. Antoine passa une transaction avec le chapitre de St. André pour raison de jurisdiction cédée.

Le Couvent des Feuillants est petit, mais bâti à la moderne depuis une quarantaine d'années, par un Architecte de Bordeaux. Le grand escalier est admiré par les curieux, pour la coupe des voûtes. C'est le plus ancien de la Ville de ce genre.

L'intérieur de l'Eglise est d'une élégante simplicité, et très jolie dans sa petitesse. Une singularité unique, c'est qu'il n'y a point de chaire. Les

---

8. *Archives de la Gironde :* Sac à procès n° 1157. Procès entre le vicaire d'Andernos et le syndic des Feuillants, 1659-1662.

9. A Bordeaux chez Moreau, imprimeur, rue des Remparts, près la Porte Dijeaux, n° 54, M D C C X C V I I.

feuillants étaient trop riches, pour aimer la fatigue de la prédication. Le tableau du maître-autel est d'un grand peintre. Celui du chœur qui se voit au-dessus de la nef, est une vaste composition, représentant l'adoration des mages, par Boucher. La voûte de cette dernière partie, est d'une hardiesse remarquable. Des peintures historiques plus ou moins précieuses, tapissent chacune des Chapelles, qui paroissent avoir été décorées par des seigneurs, dont on remarque les écussons divers.

On a conservé pour frontispice de cette Eglise, son ancien mur latéral, qui paroit du xve siècle. Près de la porte, est une inscription latine, dont on ne peut déchiffrer le gothique fruste des lettres. Dans la chapelle en entrant à droite, a été inhumé le célèbre auteur des *Essais*. Ses cendres sont désignés par un pavé qui porte : Hic jacet Montaigne, et qu'on a mis lorsque le sarcophage d'abord élevé au-dessus, fut transporté au fond de la chapelle la plus voisine du grand autel, du côté de l'évangile.

Non moins curieux sont les souvenirs qu'évoqueront les visites des archevêques ou de leurs vicaires généraux qui se sont succédé à d'assez longs intervalles : 1628, 1662, 1731, 1772, 1783, 1787[10] spécialement pendant les troubles de la Fronde, et qui nous font pénétrer non seulement dans l'église, mais aussi dans l'intimité de la vie paroissiale d'une façon pittoresque et parfois imprévue.

La visite de Mgr François Honoré de Maniban, « par la Providence Divine et l'autorité du Saint Siège Apostolique Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, Conseiller du Roy en tous ses conseils de l'an 1731, le septième jour du mois de Mai » comprend soixante-huit articles et elle nous a paru la plus consciencieuse et la plus intéressante. Maître Elie Mas, curé de la paroisse, avait rédigé un long mémoire en partie reproduit dans le procès-verbal de la visite et qui ne manque pas de piquant.

On lit au hasard dans ce procès-verbal :

Les degrés pour descendre en l'Eglise et pour entrer dans le Sanctuaire ont besoin de réparations.

Il y a un pupitre pour le chant sans banc destiné au Curé, celui du Seigneur sert à cet usage.

Les registres pour les baptêmes, mariages et sépultures sont en bon état : deux anciens qui sont datés de 1664-1665 qui sont en mauvais état.

Il y a un Maître-Autel et deux Chapelles : l'une dédiée à la Vierge ; l'autre à Sainte Quitterie, chacune a sa pierre sacrée.

Dans la Chapelle de Sainte Quitterie il y a un tableau de son martyre situé au milieu d'un retable assez propre. Le trou vulgairement appelé de Sainte Quitterie est derrière l'autel. Il n'y a dans l'Eglise aucune statue, ni peinture indécente (art. 29). Il y a 2 Confréries, l'une de Saint Jacques le majeur, instituée par feu Mgr de Sourdis et qui a ses statuts ; l'autre du Saint Sacrement. Il y a 9 plats pour les quêtes : du Saint-Sacrement, de la Fabrique, de la Sainte Vierge, de Sainte Quitterie, de Saint-Jacques, de Saint-Eloy, de Saint Laurent, du Saint Sépulcre, des Amies du Purgatoire et des captifs.

---

10. Archives de la Gironde, G. 651.

On ne fera plus brûler de cierges devant l'autel de Sainte Quitterie sur le marchepied duquel on a coutume de poser des cierges allumés (art. 35). Il n'y a point de pèlerinage, mais il y a une veyrine par où toute sorte de sexe passa. Il y a ce jour-là beaucoup d'offrandes que le Syndic prend sans la participation du Curé. Le Curé a voulu souvent s'y opposer (art. 44). La cure est une Vicairerie perpétuelle. Il y a contestation (art. 53).

Quelques détails quant à la vie paroissiale :

Il y a deux bourgs : Andernos et Arès. Il y a cent dix-sept maisons et deux hameaux appartenant l'un au seigneur d'Andernos, l'autre au Seigneur d'Arès.

Il y a quatre cents communiants. Il n'y a ni maître, ni maîtresse d'école. Il y a trois sages-femmes qui n'ont pas prêté serment. Elles sont assez instruites et ne baptisent point sans nécessité. M. Caupos Lavie est seigneur d'Andernos et M. le baron d'Arcy, seigneur du lieu d'Arès. Il n'y a ni greffier, ni notaire. Il n'y a point de médecin ; il n'y a qu'un chirurgien à Arès sans gage et qui n'est ordinairement appelé qu'à toute extrémité ! Il n'y a point d'apothicaire. Il n'y a point d'hôpital. Il y a beaucoup de malades.

Il y a des blasphémateurs, ivrognes publics, dans presque toutes les maisons ; il n'y a point d'autre désordre scandaleux.

Nous voilà donc bien renseignés.

Ecoutons maintenant maître Elie Mas, curé vicaire d'Andernos dans son langage plein d'humour.

Il n'y a point de pèlerinage, mais il y a une dévotion à Sainte-Quitterie où l'on vient de toutes les paroisses voisines. Il y a certains tours qu'on appelle neuvaines. Il y a un trou par où on fait passer « toute sorte de sexe ». Le curé prend une quarantaine de messes ce jour-là (22 mai) et le syndic de Sainte-Quitterie en « offrandes », en « contours » ou « passement de trou » prend des sommes considérables. Le curé avait cru devoir savoir tous ces tours et tous ces passements de trou, comme aussi où pourraient aller les offrandes que le syndic prend, même celles qu'on met sur l'autel de cette sainte, comme ayant droit et, pour découvrir tout, il avait fait mettre une serrure à la porte de la chapelle de sainte Quitterie. Mais le syndic devait assembler tous les principaux de la paroisse à la fin de la dernière messe du dimanche suivant et il avait porté un marteau et des tenailles pour arracher la serrure.

Le curé qui était dans la sacristie entendant tout ce bruit avait blâmé de sa hardiesse le syndic qui se nommait Jean Lacaze d'Andernos.

« Celui-ci veut, écrit-il, que ce jour-là je fasse prêcher l'éloge de sainte Quitterie, que depuis l'aurore jusqu'à midy il y ait des messes devant son autel, que je fasse une procession qui n'est pas longue à la vérité et que je fasse le tout à mes dépens, et il prend tout le revenu ! »

» Je supplie votre Grandeur de mettre fin à cette affaire. »

Et il ajoutait :

Il y a contestation entre les Feuillants qui se disent curés primitifs de Saint-Jacques du Barp avec son annexe de St. Eloy d'Andernos, quoiqu'il y ait six bonnes lieues du Barp à Andernos et trois paroisses entre deux ; Biganos, Audenge et Lanton.

De là, discussion avec les Feuillants, qui avaient envoyé un maistre religieux accompagné de quatre soldats du Château Trompette et ajoutait-il « la chose en est restée là ».

Les visites du 22 septembre 1772, du 23 septembre 1783 et du 26 avril 1787 sont moins curieuses.

En 1772 cependant, le 22 septembre, le sieur François Lagardère, sacriste chanoine de Saint-Seurin de Bordeaux, délégué par Mgr Ferdinand Maximilien Mériadec de Rohan, en présence de Jean Fr. Claverie, curé d'Andernos note dans le procès-verbal de la visite :

Un seul banc pour M. de Verthamon qui est Seigneur, nous n'avons trouvé ni peinture, ni sculpture indécente.

La dîme appartient à M. le Prieur du Barp qui la lève en entier à la réserve d'un dimon qui est perçu par M. de Marbotin en qualité de Baron de Leyge et que la dime se paye pour le bled de onze un et pour la Millade et le bled d'Espagne de seize un ; les essaims et agneaux et chevreaux de onze un, lesquelles dimes de grain se payent à la récolte, celles des agneaux et chevreaux à la Toussaint.

Cent trois feux, 7 hameaux, 3 villages.
Le Notaire est à La Teste ;
Un Chirurgien à Andernos et un autre à Arès.
Pas de Médecin.
50 pauvres.
Il n'y a pas de personnes faisant profession de sortilèges ou de maléfices.

En 1783, le 23 septembre, M. Burke, curé d'Andernos, et le vicaire forain de Mgr l'Archevêque de Bordeaux, « illustrissime et révérendissime Jérôme Marie Champion de Cicé », adressaient une supplique mentionnant en très pressant besoin de réparations : poutre qui soutient la charpente cassée ; clocher en pierre très endommagé au levant et au couchant ; réparations du mur du cimetière que la mer avait miné en deux endroits.

Enfin, en 1787, le 26 avril, le procès-verbal de Charles Théophile Thierry, vicaire général, mentionnait quelques détails intéressants :

Presbytère en assez mauvais état,
Eglise fort bien décorée,
400 communiants,
2 sages-femmes,
120 têtes de brebis,
Revenu casuel : 300 fr.,
Registres de baptêmes, mariages et sépultures ; cinquante années bien suivies ; le reste remonte à 1662 mais il s'y trouve bien des lacunes.

Et la Veyrine était condamnée en ces termes :

Point de reliques, mais il y a derrière la chapelle de Sainte Quitterie un couloir dont on fait un usage superstitieux.

Nous avons remarqué aussi une petite fenêtre par laquelle on fait passer les enfants croyant faussement qu'ils en reçoivent des secours. Nous avons interdit l'un et l'autre provisoirement, le mal nous ayant paru pressant.

Et le procès-verbal était signé de noms qui nous sont encore familiers :

Ducamin, Barre, Templier, Dignan, Dumora et Burk, curé d'Andernos.

Quelle était l'origine de ce culte quelque peu superstitieux de sainte Quitterie dont la fête le 22 mai était à Andernos l'occasion d'une foire au cours de laquelle des marchands ambulants vendaient : dentelles, couteaux, mouchoirs ou débitaient du vin sous des abris provisoires en branchages, au public nombreux qui se pressait aux abords de l'église.

J'ai consulté maints ouvrages hagiographiques à ce sujet dont la *Vie des Saints du diocèse de Bordeaux* par Ch. Raymond Brun, moine célestin de Verdelais [11] mais les documents les plus complets et les plus intéressants m'ont été communiqués par une très grande obligeance par M. le chanoine Tastet, archiprêtre d'Aire-sur-Adour où comme vous le savez sainte Quitterie est vénérée dans l'Eglise qui est placée sous sa protection. Son culte est mêlé à toute l'histoire de l'Aquitaine et du nord de l'Espagne (diocèses de Siguenza et de Palencia) au Portugal (Evora et Coïmbre) et même de l'Occident européen.

Loin de moi la pensée d'anticiper sur ce que le voyage d'Aire-sur-Adour vous apprendra l'an prochain. Cet avant-propos évoquera simplement et brièvement, quelques faits.

Princesse Wisigothe, élevée à la cour de Tolède, Quitterie, devenue ardemment chrétienne, fut martyrisée, suivant la légende, au camp d'Atura, en 478, lors de la persécution arienne. Mentionnée à la fin de sa vie par Grégoire de Tours dans les titres à la sainteté, sous la rubrique C, L O 4, « de Quitteria Virgine » non loin de « Paulino Episcopo », elle fut proclamée sainte avec Hermenegilde comme symboles du triomphe de l'Egli sur le fanatisme arien.

Au VIIe s., lors d'une croisade d'évangélisation qu'inaugura le célèbre moine irlandais saint Colomban, de nombreux monastères furent créés et vers 630 un « Cenobium », très modeste début monacal, fut adjoint à l'église primitive du « Mas d'Atura » et la translation des restes de la sainte y eut lieu dans un magnifique sarcophage paléo-chrétien, acheté dans les ateliers toulousains et qui datait du IVe s.

11. Chez Raymond Brun, imprimeur et marchand libraire, rue Saint-James, à « l'imitation de Jésus » MDCCXXIII.

Un ou deux moines furent préposés à sa garde et au culte quotidien de la sainte.

Au VIIe siècle, le culte est pratiqué à Chamalières et il était en honneur dans une église wisigothe spécialement édifiée à Palencia. Il est bientôt connu, grâce à l'abbé saint Philibert, disciple de saint Colomban, dans les grandes abbayes de Jumièges et de Paxilly.

Après avoir progressé au cours des VIIe, VIIIe et IXe s., il acquiert une grande renommée au Xe et au XIe s.

Après les invasions arabo-berbères de 731, d'abord, puis lors de l'invasion des Normands qui, vers 840, remontèrent l'Adour et qui furent finalement vaincus en 962 par un duc Guillaume Sanche. Celui-ci devait fonder en 988 le monastère de Saint-Sever et lui léguer ses fiefs sur la paroisse Sainte-Quitterie de Buzet et sur celle de Soulac et de son église. Les archevêques d'Auch, nouveau siège épiscopal depuis 860, des liens religieux s'étant établis de part et d'autre des Pyrénées, après la destruction de Tarragone par les Maures, devront bientôt par décret pontifical exercer leur primatie sur les églises et les abbayes d'Aragon et de Navarre et la direction religieuse sera ainsi assurée pendant deux cent trente ans par treize archevêques successifs jusqu'à la vallée de l'Ebre. Enfin, au cours de la croisade contre les Maures, au début du XIe s. durant laquelle la puissante abbaye de Cluny, placée sous la dépendance du Saint-Siège, forma une vaste fédération des abbayes bénédictines et entraîna moines et pèlerins vers le tombeau de saint Jacques et sa basilique deux fois dévastée par le chef musulman El Mansour. Des armées importantes de seigneurs français de Navarre, de Béarn, de Comminges, du Tursan, d'Armagnac, de Toulouse et du Bordelais devaient participer ainsi, au cours du XIe siècle, à la reprise de Huesca 1064, de Barbastra 1069 de Sarragosse 1080, de Tolède 1085 et les moines de la Chaise-Dieu connaissant l'histoire de sainte Quitterie et sachant que son culte était depuis longtemps pratiqué le long de l'antique voie de l'Auvergne à l'Iberie occidentale passèrent avec l'évêque d'Atura, en 1092, un contrat par lequel ce dernier leur cédait le « Cenobium » de l'église de Saint-Pierre du Mas et recevait en compensation les subsides et l'appui matériel nécessaire à la construction de sa nouvelle cathédrale.

Ainsi fut construite la grande abbaye bénédictine du Mas d'Aire-sur-Adour et sa magnifique abbatiale romane de plan basilical situées à la convergence des deux routes, l'une du nord-est venant de Condom ; l'autre du nord venant de la Sauve-Majeure que parcouraient des pèlerins escortés et souvent protégés par une garde à cheval de templiers et d'hospitaliers et où ils trouvaient sur le chemin de Saint-Jacques, dans la ville basse, hôpital et hôtellerie.

Le déplacement des foules qui se mêlaient aux pèlerins et les foires annuelles de Sainte-Quitterie, le 22 mai, où l'on jurait de l'honnêteté des transactions et de la ponctualité des paiements, sur la « Martre » ou martyre de sainte Quitterie et qui duraient plusieurs

jours devaient donner un regain d'activité au commerce et faire renaître l'espoir, dans une ville si longtemps menacée.

Dès ce moment, le rayonnement du culte de Sainte Quitterie devient prodigieux en Gascogne, dans une grande partie de l'ouest aquitain et dans le midi pyrénéen et de patientes recherches ont permis de recenser plus de quatre cents lieux pratiquant le culte : évêchés, abbayes, prieurés, paroisses, commanderies de templiers et d'hospitaliers, hôpitaux destinés spécialement aux pèlerins, villes et villages ayant dédié églises, chapelles,, autels, rues ou quartiers à la sainte.

Et nous trouvons dans cette liste encore incomplète le diocèse de Bordeaux avec l'église Sainte-Eulalie, les abbayes de Mimizan et la primatiale Saint-André, La Sauve-Majeure, La Réole, Saint-Macaire, Guîtres, Sainte-Croix.

Beaucoup de paroisses qui avaient pris sainte Quitterie comme patronne, dont Andernos, lui ayant dédié leur église et souvent une source voisine, but de pèlerinages pour les paroisses environnantes, étaient sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Plus de cinquante ont été dénombrées dans le Sud-Ouest.

En 1288, sous l'occupation anglaise, un violent incendie ruinait la magnifique église abbatiale, dont l'unité était parfaite et les sculptures admirables, ne laissant intactes que l'abside et l'absidiole nord, la crypte et la chapelle cryptale de Saint-Sever.

Une forteresse s'édifia, puis, au début du XIVe s., l'église abbatiale fut transformée en style gothique méridional ; elle fut terminée entre 1310 et 1325. Ne subsistaient de l'ancienne église romane que le chevet, le chœur avec ses riches sculptures de chapiteaux et la crypte avec son sarcophage du IVe s.

Après les dévastations et les ruines laissées par les bandes protestantes de Montgomery en 1569, une nouvelle construction s'imposa, puis, au cours du XVIIIe s., dans un goût entièrement nouveau et une incompréhension totale des vestiges médiévaux, d'importantes transformations s'opèrent et un nouveau relèvement s'imposa au début du XIXe s., après la période révolutionnaire.

Aujourd'hui, les erreurs archéologiques ont été en partie corrigées, mais l'antique abbatiale a presque complètement perdu sa splendeur médiévale.

Le culte de sainte Quitterie s'est perpétué cependant au Mas-d'Aire et dans toute la région et je trouvais récemment aux Archives municipales de Bordeaux, dans le fonds Delpit (dossier 122), un contrat de mariage daté de 1736 entre Messire Joseph de Joas et Dame Elisabeth Quitterie de Carrière, dont la mère était native de Saint-Sever.

Un renouveau se dessine depuis deux ans à Seby, par Arzac, à 20 km de Pau. Un pèlerinage à sainte Quitterie est remis en honneur dans ce sanctuaire du XIIIe s. et du XIVe s., cependant qu'à Andernos, alors que l'autel de la Vierge se comble de faveurs, un

ou deux cierges brûlent parfois devant l'autel de cette sainte qui, par la curieuse histoire de son culte, nous a entraîné bien loin.

J'oubliais l'essentiel, Sainte polyvalente, si je puis m'exprimer ainsi, à laquelle l'imagination populaire avait attribué bien des pouvoirs, suivant les régions, elle avait la réputation de guérir les maux d'yeux, les maladies mentales et même l'infécondité.

En Catalogne, elle était invoquée pour la rage comme l'attestent les *goros*, cantiques catalans chantés en remerciements pour ses guérisons.

In Iglezia de Cabuelle
Y sanctuare del Coll
se célébra Nostra Gloria

Per quardamos del mal Fol
Malto per vos, son desliourat
de caza tant horrosa

Guardamos, Quitterie Santa, del mal Fol y de la rabia furiosa.

⁂

Quelques mots maintenant des temps modernes. Je serai bref.

Séparée d'Andernos par le ruisseau le Cirés et la Berle d'Arpech, Arès appartenait, de temps immémorial, à l'ancienne seigneurie de Durfort de Duras et de Belcier de Crain, alors qu'Andernos faisait partie de la seigneurie de Verthamon.

Leur séparation administrative devait constituer un des rares exemples de redressement nécessaire, prenant sa source dans une sorte de renversement démographique :

Section d'Arès	857 habitants	4 589 hectares
Section d'Andernos	523 habitants	2 302 hectares

Elle était proposée, le 12 mai 1850, au cours d'une réunion du Conseil municipal d'Andernos, Pauilhac étant maire où l'on retrouve les noms de toute une dynastie : Labrunette, Barreyre, Elies, Lalande, Hazera, Dubos et parmi les contribuables les plus imposés : Templier aîné, Gastaud, Berninet, Elies, Lacaze, Villatte, Gassian, Cadichon, Descot, Ducamin.

Il n'y avait encore pas de médecin parmi eux !

L'église était toujours à Andernos, mais Arès s'était fait construire une chapelle à Saint-Brice, qui n'est plus qu'un souvenir qu'au cours de mes promenades j'évoque souvent.

La séparation fut prononcée par la loi du 29 janvier 1851 signée de Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République.

Quant aux terres d'Andernos et d'Arès, elles avaient été achetées, le 7 octobre 1835, par le capitaine Allègre, précurseur du chalutage à vapeur avec *Le Turbot* puis *La Sole* et que M. Redeuilh nous a appris à connaître [12].

---

12. M. REDEUILH, « Les débuts du chalutage à vapeur sur le Bassin d'Arcachon », *Revue historique du Pays de Buch*, n° 26, 1er avril 1937.

Le capitaine devait décéder en son château d'Arès le 24 mars 1848 et la propriété était vendue à M. Javal, banquier à Paris, contemporain des Péreire, dont la fille, Mme Wallerstein, familièrement « tante Sophie », fondatrice de l'Aérium et de la Maison de santé d'Arès dont je fus chirurgien orthopédiste pendant cinquante ans, m'honora de son amitié.

Cette grande dame du régime comme l'appelait sa nièce Louise Weiss, qui était fort cultivée et qui avait beaucoup d'esprit, me disait parfois : « Voyez-vous, Lasserre, dans les circonstances qualifiées de douloureuses, il y a souvent un élément imprévu qui crée une situation cocasse, voire comique. » Elle ne pensait pas si bien dire.

Personnalité extraordinaire, dont l'idéal avait été un *Vincent Depaul* par Philippe de Champagne, qui ornait la cheminée de son bureau, rue d'Anjou, près du faubourg Saint-Honoré où elle m'attendait en travaillant, à l'arrivée du rapide de Paris, avec un « en-cas » pour le jeune voyageur que j'étais ; elle avait possédé la plus grande partie des terres ci-devant seigneuriales d'Andernos et d'Arès, du Betey aux confins de Lège, sans compter les 3 000 hectares de la Soussouze. Elle devait mourir à quatre-vingt-quinze ans, ne possédant guère plus, j'en suis certain, que son château, sa garenne, les dépendances et la terre qui les entourait. Sa fortune n'avait pas survécu à l'occupation allemande, ni surtout résisté à la charité.

Femme d'ordre, elle avait recommandé que son cercueil soit transporté à Paris par Daverat, menuisier à Arès, qui devait le fabriquer, et dans sa vieille camionnette. Celle-ci devait tomber en panne sur la R.N. 10 et son conducteur eut la crainte de ne jamais arriver au Père-Lachaise. Je ne sais si, par précaution, il avait devancé l'heure, mais M. le Grand-Rabbin de Bordeaux, peut-être retenu par les obligations de son ministère, devait arriver à Arès après son départ.

Si mes souvenirs sont exacts, il l'avait, sans s'en douter, rencontrée en chemin ! Une époque nouvelle commençait pour Andernos et pour le domaine d'Arès ou ce qui en restait.

Dr Charles LASSERRE.

⁂

M. le docteur Ch. Lasserre et M. Vermeylen ont présenté des notes et des documents qui leur ont été transmis par M. l'abbé Boudreau, concernant l'église d'Andernos, en séance, le 13 novembre 1966.

Basilique gallo-romaine :

Les murs souterrains au nord-est se prolongent sous le mur de l'église paroissiale actuelle à laquelle ils servent de fondation, l'ensemble devant être une villa romaine, ayant aux premiers âges de l'église un sanctuaire dans ses dépendances.

Le fragment d'épitaphe découvert par M. de Sarrau se réfère d'un ancien évêque des Boïens. Elle peut être ainsi interprétée :

I I I S (embris)
I D I U S (fin d'un nom propre)
E P I (scopus E.C.) C L E S
B O I O (rum) (des Boïens) avec le chrisme entre ces deux derniers mots.

Cette inscription paraît, d'après la forme des lettres, avoir été gravée dans la première moitié du vᵉ s. sur un marbre vert de Campan.
Sous une des tombes mérovingiennes de la basilique, on a trouvé un diadème, des poteries, rouges, dites samiennes, et des poteries noires vernissées avec palmettes, image de rosace et croix.

Eglise :

Chapelle de l'absidiole nord-est dédiée à sainte Quitterie. On voyait (photographie ancienne non datée) et on voit encore, mais presque effacée, une peinture murale du xvᵉ s. représentant des fleurs de lys semées à quelque distance les unes des autres sur un fond décoré d'étoiles et de croix de Malte, agrémentée par la présence de trois personnages à genoux aux cheveux un peu longs, comme on les portait au xvᵉ s., un cierge à la main, étagés, le plus bas situé portant un diablotin sur la tête, surmontés de trois cartouches, inclinés, qui portaient des inscripitons indéchiffrables. Ils sont tournés vers la veyrine ou vers le centre de ce petit sanctuaire. A gauche on reconnaissait un arbre verdoyant sous une église et son clocher. Sous une fleur de lys, silhouette d'un personnage couché sur le côté, levant le bras.

Six pièces de monnaies ont été trouvées au cours de fouilles en 1904.

Le docteur Ch. Lasserre présente un tesson de poterie du vᵉ s. provenant de fouilles de l'église d'Andernos en 1957 qui lui a été transmis par M. l'abbé Boudreau et ses images radiographiques montrant sa forme, sa structure et une fissuration semi-circulaire au fond de l'écuelle répondant à un accident de cuisson. Il prend date pour ce nouveau moyen d'investigation scientifique dont il poursuit l'étude avec le docteur Jacques Wangermez.

UN
CAPITAINE CORSAIRE BORDELAIS MÉCONNU : MICHEL MARTIN (1752-1812)

par le Dʳ L. SERVANTIE.

Le titre de cette communication concerne un capitaine corsaire né à Bordeaux, fils et petit-fils de bourgeois bordelais. C'est donc une notice familiale et historique qui sera présentée. Il ne peut être question de comparaison avec le remarquable article de Paul Butel paru dans la *Revue historique de Bordeaux* sur « L'armement en course à Bordeaux sons la Révolution et l'Empire » (1966, t. XV, p. 17). De son côté, P. Butel faisait le bilan du commerce, du nôtre c'est l'identification d'un Bordelais franc capitaine de navire, capitaine de vaisseau, capitaine de corsaire aux incroyables aventures dans la tourmente révolutionnaire.

La présentation relève un peu d'un pari. Un charmant camarade, René Magnen, homme de lettres bien connu, était à la recherche du portrait du capitaine corsaire Langlois, qui, sous la Révolution, eut une notable réputation à Bordeaux. De notre côté, il y avait la légende d'un corsaire, frère d'une grand-mère guillotinée place Nationale à Bordeaux comme fanatique et aristocrate. Langlois était né à La Nouvelle-Orléans. J'ai revendiqué mon corsaire familial. La réponse jaillit : « Il n'y a pas de corsaire né à Bordeaux ! » Et tout est parti de là : il fallait un capitaine corsaire authentiquement Bordelais. Et nos recherches ont débuté.

Lors des premières investigations, les obstacles parurent insurmontables : les Archives de la marine de Bordeaux ont brûlé en 1919 ; les Archives du tribunal des prises ont brûlé au greffe du tribunal de commerce en 1940. Il ne restait aux Archives départementales qu'un seul document, capital pourtant, rapporté par la famille de Jean de Maupassant après sa mort. Ce dernier, bibliothécaire municipal, avait en projet un livre sur les corsaires bordelais, mais son désir ne se réalisa que par quelques articles dans le *Bulletin de la Société philomathique* et la *Revue historique de Bordeaux.* Le seul document à consulter était la liste des sorties, désarmement ou captures des bateaux corsaires avec dates et noms de

capitaines de 1793 à 1814. C'est donc avec un sourire sceptique que M[lle] Giteau et M. d'Anglade ont bien voulu m'accueillir et ont tenté de me démontrer la difficulté de telles recherches.

Comme références bibliographiques on a : Napoléon Gallois, 1846 ; A. Ribadeau, 1854 ; Jean de Maupassant, *La Dorade et la Juliana*, 1913-1914 ; André Vovard, *Les Marins de la Gironde sous la Révolution et le premier Empire*, 1913.

Le fonds Delpit des Archives municipales est d'une richesse incroyable en dossiers de corsaires. Grâce à M. Védère, conservateur du Musée des Arts décoratifs, rue Bouffard, un problème a été élucidé. Devant la masse des documents légués par Jules Delpit, 42 000 au moins paraît-il, on avait pris une mesure draconienne : couper en deux le don, et par conséquent même les dossiers de corsaires. Aux Archives municipales, Fonds Delpit 141-145, il y a donc des dossiers de corsaires admirablement classés sous la direction de M. Védère ; à la Bibliothèque municipale, il existe six grosses liasses concernant les corsaires sous la Révolution et l'Empire, avec l'aimable permis de consulter de M. Desgraves, bibliothécaire en chef, et de M[lle] Peytout.

LA FAMILLE D'UN BORDELAIS FRANC.

Le capitaine corsaire recherché s'appelait Michel Martin, dit en famille *Gentil* Martin.

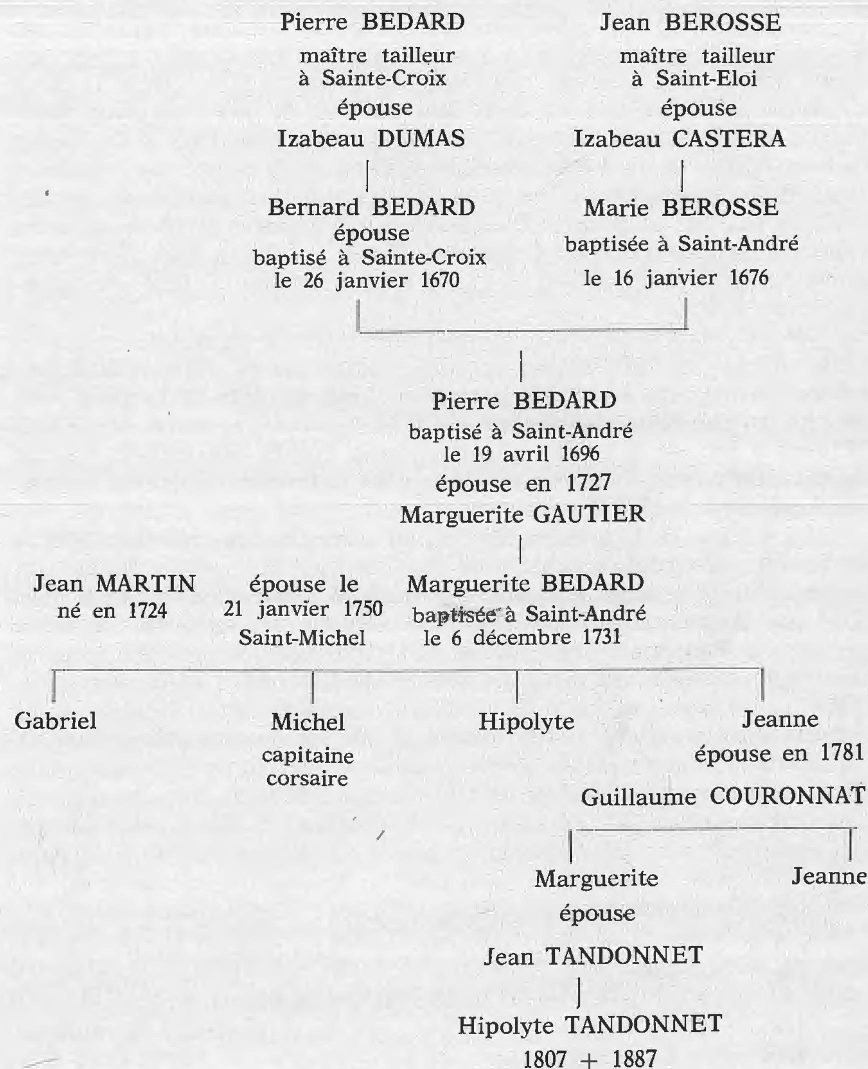
Le point de départ est le contrat de mariage passé chez M[e] Pallotte, notaire, le 13 décembre 1749, entre Jean Martin, né en 1720 à Bordeaux, fils de feu Jean Martin, bourgeois de Bordeaux et de Marie Carsoulet, épicier détailliste rue de la Fusterie d'une part, et Marguerite Bedard issue d'une vieille famille bordelaise habitant la paroisse Saint-Michel (*cf.* tableau généalogique ci-contre).

De ce mariage avec Jean Martin, Marguerite Bedard eut neuf enfants : trois Gabriel, deux Michel, Joseph-Hipolyte, et trois filles : Marie-Jeanne, Marie et Jeanne. C'est Marie-Jeanne qui épousa en 1781 Guillaume Courounat, lieutenant de frégate, et qui fut guillotinée en Messidor an II comme fanatique et aristocrate. Elle eut deux filles : Marguerite et Jeanne qui épousèrent deux frères Tandonnet. Marguerite fut la mère d'Hipolyte Tandonnet, armateur, deux fois membre de la Chambre de commerce, adjoint au maire de Bordeaux, et qui fut aussi notre arrière-grand-père. Cependant, en 1803, ne demeuraient sur les neuf enfants qu'un Gabriel, un Michel, Hipolyte et les filles de Marie-Jeanne.

Pourquoi cette recherche généalogique ? Parce que, dans le *Tableau de Bordeaux* (Brossier, 1810), Bernadeau a écrit : « N'est pas Bordelais qui veut. » Il différenciait ses concitoyens entre Bordelais francs, qui avaient au moins trois générations nées à Bordeaux, et Bordelais métis, dont le père était seulement venu s'installer à Bordeaux.

Michel Martin a plus de trois générations de Bordelais avant lui. Il est donc prouvé qu'il était Bordelais franc.

FAMILLE BEDARD



Dieu préserve le chercheur d'avoir pour but un Martin ! A la lettre M il n'y a que ça, et c'est grâce à la branche Bédard que l'identification a pu être faite.

LA VOCATION DE MARIN DE MICHEL MARTIN.

La famille Bedard habitait sur le port, paroisse Saint-Michel. Un oncle de Marguerite, Jean Bedard, signa à plusieurs reprises des actes d'état civil comme capitaine de navire (1731), puis comme capitaine de vaisseau ; et dans son contrat de mariage avec Jean Martin (1749), Marie Berosse, sa grand-mère, constitua à la future épouse une dote de 4 000 livres provenant de la succession de Jean Bedard son oncle. On relève dans ces actes des capitaines de navire, maîtres patrons et pilotes. On trouve aussi d'autres Bedard dans les registres de l'Amirauté de Guyenne : Pierre, pilote en 1758 ; François, oncle de Marguerite, pilote en 1739 ; Elie, capitaine en 1728 ; Jacques, pilote en 1742.

Michel Martin est parti comme volontaire sans gages sept mois vingt jours en 1767, puis comme pilotin sur l'*Anne-Elizabeth*, l'*Aimable-Rose*, la *Marie-Madeleine* de 1768 à 1771, et comme lieutenant sur la *Nouvelle-Victoire* en 1772, second capitaine de 1772 à 1776. Il a fait en 1776-1777 une campagne sur le *Surveillant*, bateau du roi. Il a passé et obtenu son brevet de capitaine maître ou patron le 24 novembre 1778.

Le 8 juin 1781, à Saint-Michel, sa sœur Jeanne épousait Pierre Guillaume Couronnat, capitaine de navire, qui avait passé son examen en 1776 aussi à Bordeaux. Dans le contrat rédigé le 4 juin 1781 par Baron, notaire, il est dit au chapitre des apports : le futur *se tait ;* la future se constitue en dot cinq mille livres de son père, cinq mille livres de sa mère. Le silence du futur est une curieuse formule, qui n'était pas rare. Guillaume Couronnat devint lieutenant de frégate et mourut en octobre 1786 à l'île de France (île Maurice).

Cette ambiance de vie et de voisinage maritimes explique peut-être le passage de Michel Martin dans la marine royale.

Aux Archives de l'arsenal de Rochefort, il existe sur lui un dossier :

Années de campagnes	*Noms des bâtiments*	*Observations*
1776-1777	*Le Surveillant*	Martinique, pilote
1782	*Le Guerrier*	Cadix, sous-lieutenant auxiliaire
1788	*La Lionne*	Sous-lieutenant de vaisseau
1790	*La Perdrix*	*Idem*
1790-1791	*Le Duguay-Trouin*	*Idem*

A commandé plusieurs batimens armés en course pendant trente mois un jour.

A navigué pour le commerce pendant sept mois un jour.

Aux Archives nationales, dans le fonds Marine, il existe des documents, mais sans dossier individuel pour Michel Martin.

En C^{1}189, Etat des sous-lieutenants de vaisseau de 1786 à 1793, page 85 :

Le 14/12/1787, Michel Martin servait dans la 8e escadre sous les ordres du comte de Vendreuil ;
Le 13/9/1788, il obtient un congé de trois mois avec solde ;
Le 13/6/1789, on lui accorde la permission de commander pour le commerce ;
Le 10/3/1790, il n'avait pas assez de service pour être compris dans la formation.

En C^{1}190, Table alphabétique commune à la liste générale des officiers par grades et aux registres de leurs mouvements et services à partir du 1er janvier 1787 :

Couronnat, sous-lieutenant de vaisseau, 2e Div., 8e escadre.
Martin Michel, sous-lieutenant de vaisseau, 3e Div. 8e escadre.

Couronnat était en fait mort, et Michel Martin partait vers sa grande aventure. Ce fut une heureuse surprise d'ailleurs de trouver dans le fonds Delpit le brevet de Michel Martin du 14 décembre 1787 signé Louis et contresigné par le ministre de Sartine et par le duc de Penthièvre, amiral de France. Ce brevet porte en outre en marge : « Enregistré au Con^{le} de la Marine à Rochefort le 30 octobre 1789, f° 267. » Cette inscription existe toujours dans les Archives de l'arsenal de cette ville.

Fin décembre 1792, le *Duguay-Trouin*, commandé par le capitaine de vaisseau Trogoff de Kerlessy, arriva à Toulon avec d'autres vaisseaux de la 8e escadre, escadre de l'océan Atlantique, dite du Ponant, par opposition à celle de la Méditerranée, dite du Levant.

Sur le registre du *Duguay-Trouin* déposé aux Archives de l'Arsenal, on trouve la liste des officiers de l'état-major avec en tête Michel Martin, lieutenant de vaisseau. Il fut d'ailleurs nommé le 1er janvier 1793 capitaine de vaisseau de 3e classe et affecté au commandement de la corvette gabarre *La Moselle* à compter du 13 avril 1793 (2 E^{6}192, page 3, Dugay-Trouin ; 2 E^{4}75, p. 29-30, Michel Martin, répertoire des officiers). Ce dernier vaisseau avait un équipage de 143 hommes, un armement de 20 canons de 6 et un état-major de 7 officiers y compris le capitaine. *La Moselle* fit des croisières vers la Corse du 27 mai au 28 juin et fut désarmée le 13 septembre 1793. Cet arrêt n'empêcha pas Michel Martin de toucher sa solde et ses frais de nourriture (28 francs par jour) jusqu'à la fin novembre 1793.

TOULON ET LES ANGLAIS.

Un événement très grave s'était cependant passé les 28 et 29 août. Appelé par les contre-révolutionnaires, l'amiral Hood, commandant la flotte anglaise, se présenta devant Toulon. L'amiral Saint-Julien,

remplaçant l'amiral Trogoff (absent pour maladie !), réunit les capitaines de vaisseaux commandants à bord du *Duguay-Trouin*. Les Ponantais, à la majorité, décidèrent de se battre et d'empêcher les Anglais de passer. Il n'en fut pas de même pour les Toulonnais qui, craignant pour leurs familles et leurs biens, votèrent contre une lutte désastreuse pour eux. Les bateaux français entrèrent dans la petite rade, et les Anglais et les Espagnols occupèrent Toulon.

Ainsi commença un siège où s'illustra un officier breveté d'artillerie qui passait par là en accompagnant un convoi de munitions pour l'armée d'Italie, et qui le fit connaître à Barras, Saliceti et Robespierre jeune : Napoleone Buonaparte.

L'évacuation des troupes étrangères fut décidée le 18 décembre 1793. La population civile se précipita sur les quais pour embarquer. Ce fut une cohue indescriptible.

En ce qui concerne les officiers de marine, il existe un document capital, le manuscrit 60, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Draguignan (Var). En titre, on trouve : « Nom des officiers entretenus qui ont parti (*sic*) avec les Anglais. Toulon 17 et 18 décembre 1793. » Sous l'étiquette capitaines de vaisseaux, il y a trente-deux noms : en tête trois amiraux — Saint-Julien, Trogoff et Chaussegros —, et, sous le numéro 32, Michel Martin, le dernier promu. Avec les lieutenants de vaisseau, les lieutenants de vaisseau provisoires et les enseignes entretenus, on arrive à un total de 88 officiers plus 7 entretenus provisoires soit 95.

La corvette *La Moselle* avait été armée avec un équipage étranger par les Anglais pour aller à Gibraltar chercher vivres et munitions. Au retour à Toulon le 31 décembre, le drapeau blanc hissé au lieu du drapeau tricolore trompa le capitaine. *La Moselle* fut capturée, réarmée, puis reprise par les Anglais en mai 1794.

Pour les officiers de marine, une angoissante question se posait : fallait-il partir ? avec les Anglais ? avec les Espagnols ? Dans le *Moniteur*, une lettre à la Convention des représentants Barras, Ricord, Saliceti et Robespierre jeune signale : « L'on fusille à force ; déjà tous les officiers de marine sont exterminés. » Elle indique qu'il y aurait eu au moins mille exécutions.

Devant le sort qui leur était destiné, on comprend la décision prise par les officiers. Cottin dit qu'ils furent fort bien reçus par les Espagnols, certains même avec solde, un peu moins bien par les Anglais. Il est à noter qu'en s'éloignant de la Provence, le danger de mort devenait beaucoup moins grand. Après le 9 Thermidor an II et la mort de Robespierre, il y eut deux décrets en faveur des émigrés (11 avril et 2 juin 1795). Mais ceux de Toulon étaient considérés comme rebelles et hors-la-loi. Dans une proclamation de 1797 à l'armée d'Italie, Bonaparte disait à ses troupes victorieuses : « Vous ne souffrirez pas que les hommes couverts de crimes qui ont livré Toulon aux Anglais... rentrent et nous fassent la loi. »

Cottin a trouvé un document aux Archives de Londres intitulé « A Bounty for the Toulonese recommended by his Majesty's com-

missioners » (Générosité pour les Toulonnais recommandée par les commissaires de Sa Majesté), où les commissaires demandent un secours pour les autorités toulonnaises parties avec eux ainsi que pour les principaux commandants de la marine et de l'armée de terre. L'espoir était donné de trouver sur cette liste Michel Martin, mais Cottin a ajouté : « Un sentiment de convenance nous interdit de citer leurs noms. »

A BORDEAUX PENDANT LA TERREUR.

En 1794 un tragique événement pour la famille Martin va se dérouler à Bordeaux. Le 3 Messidor an II (21 juin), Jeanne Martin, veuve Couronnat, est arrêtée. On a trouvé caché son son grenier, Cornu de Boisambert, homme de loi mais hors-la-loi ; on y a trouvé aussi des ornements d'église. Jeanne Martin, sa fille, âgée de treize ans moins un mois, et la servante Philipine Baillet sont emmenées pour interrogatoire.

En 1914, notre regretté cousin André Vovard a écrit dans les *Feuilles d'histoire* un article sur l'affaire Couronnat. On trouve aussi aux Archives municipales l'inventaire fait en 1913 par P. Brouillard. Ce dernier a fait le relevé des pièces cataloguées dans les dossiers de la Commission militaire présidée par le trop célèbre Lacombe. Il a trouvé pour Jeanne Couronnat : 1° L'interrogatoire par le Comité de surveillance, du 4 Messidor an II ; 2° le compte rendu de la perquisition dans le grenier où on a trouvé Cornu, du 3 Messidor an II ; 3° un certificat médical du 6 Messidor ; 4° un tableau des prières pour une neuvaine (intention de chaque jour : pour notre infortuné monarque et sa famille). (Ce document a été transmis de génération en génération dans notre famille) ; 5° des notes d'audience ; 6° un jugement en placard collectif, où l'on relève parmi les noms de six condamnés à mort celui de Jeanne Martin, veuve Coronat.

André Vovard, dans son article, donne comme références L 2859 et 2860 aux Archives départementales de la Gironde. Le classement a été refait depuis. Actuellement, à la référence Couronnat, Commission militaire $14/L^{11}$, le dossier est vide, et sur la chemise il est écrit : voir Cornu. C'est le protocole d'audience : Cornu est condamné à mort et la veuve Couronnat est renvoyée pour complément d'enquête. Les documents relevés par Brouillard et Vovard n'existent plus. Heureusement, un homme a tout copié vers 1865 : c'est Aurélien Vivie, l'auteur de *Bordeaux sous la Terreur*.

Il y avait une lettre adressée par Hipolyte Martin, frère de l'accusée, à la Commission militaire, du 6 Messidor (24 juin 1794) ; il y écrivait :

> ... Cet exposé ne lui méritera pas sûrement l'indulgence du tribunal, mais les juges sont instamment priés d'arrêter un moment leur attention sur les individus qui touchent le plus près par le sang à cette femme égarée. Jean Martin son père, âgé de soixante-quatorze ans, jouit de

l'estime de ses concitoyens. *Ses deux frères* et sa sœur ont le même bonheur. L'aîné rend en ce moment un service essentiel à la République en y introduisant des huiles propres à la fabrique du savon et les uns et les autres, constants patriotes de 1789, n'ont jamais dévié un seul instant des sentiers de la Révolution.

Cette lettre pose un problème : « ses deux frères » ? (souligné par nous dans le texte). Ils étaient pourtant trois vivants en 1794 ! Seul le silence .permettait d'oublier que Michel était émigré et d'éviter la confiscation des biens de toute la famille.

Jeanne Couronnat fut guillotinée malgré les certificats du médecin Lafargue et de l'officier de santé Dumaine qui attestaient que la veuve Couronnat était atteinte d'une affection nerveuse qui l'affaiblissait et lui *dérangeait la judiciaire.* Avec Jeanne Martin, veuve Couronnat, mère de deux enfants, guillotinée place Nationale (place Gambetta actuelle), nous avons une martyre civile de l'an II, morte pour sa foi, dite fanatique et aristocrate.

Avec elle avaient été arrêtées sa fille et sa servante. Après un interrogatoire, la fille, Marguerite, fut renvoyée à son grand-père. La servante, Philipine Baillet, passa devant la Commission militaire :

Louant ses services chez la femme Coronat, est coupable de n'avoir pas dénoncé des particuliers qui se rendaient chez sa maîtresse et qui y demeuraient cachés... Cette fille n'a rien avoué qu'après la mort de sa maîtresse ; elle est très jeune, et parait actuellement, de bonne foi, vouloir mériter d'être rangée dans la classe des bonnes citoyennes (11 Thermidor, an II).

Ainsi présentée par le président Lacombe lui-même, la servante Philipine Baillet, âgée de vingt et un ans, native de Beautiran, depuis quatre ans au service de la veuve Couronnat, ne pouvait qu'être *acquittée.*

MICHEL MARTIN CORSAIRE.

Que devenait Michel Martin ? Jusqu'à présent nous avons un trou complet. A partir du 18 décembre 1793, nous sommes dans le vide : même sa famille l'ignorait... officiellement. La première manifestation de survie se trouve dans le répertoire de Me Laspeyre, notaire, le 12 Fructidor an IV (29 août 1796). Il partait alors comme capitaine en second sur le navire corsaire *La Dorade* et donnait sa procuration totale à son frère Hipolyte Martin, en particulier pour la perception des parts de prise. Le trimestre manque dans les minutes Laspeyres, mais il y a une nouvelle procuration du 15 Ventôse an V (5 mars 1797) qui porte « réembarqué sur la *Dorade* ». Ces deux actes notariés concrétisent bien le début de Michel Martin comme corsaire.

Avant que les Archives de la Marine à Bordeaux partent en fumée, Jean de Maupassant avait rédigé son article pour la *Revue philomathique,* 1913-1914 : « Les armateurs bordelais sous la Révo-

lution et sous l'Empire. Le corsaire *La Dorade* et l'affaire de la *Juliana* (1796-1798). » Cet article a été rédigé pour montrer que faire une prise n'était qu'un début et que la chicane pouvait retarder le règlement définitif pendant des mois et même des années comme pour la *Juliana.*

Vu les procurations de Michel Martin, le lien familial ne fait aucun doute. Il faut se rendre compte que nous avons eu affaire à au moins cinq capitaines Martin, sans parler d'un amiral ; il s'agissait de Arnaud, Armand, Sylvain, Michel et Gérard Martin. Ce dernier avait été baptisé à la cathédrale Saint-André le 12 mai 1763 ; capitaine de navire en 1790, il commanda *L'Argus,* bateau corsaire armé par Paul Nairac, sorti le 9 Nivose an VII et capturé par les Anglais.

L'origine bordelaise de Michel Martin étant indiscutable, il faut narrer l'aventure du corsaire.

Nous empruntons à J. de Maupassant le récit suivant (Archives du Port de Bordeaux) :

Pour son premier voyage, *La Dorade,* du port, de 160 tonneaux, armée de 14 canons, percée pour 22, sortit de la rivière le 22 Fructidor an IV (8 août 1796) comprenant 130 hommes d'équipage dont 26 officiers, 11 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 47 matelots, 21 novices, 11 mousses, 10 volontaires. Le capitaine Bernard Benquey, alors âgé de trente-deux, était Bordelais ainsi que le second Michel Martin, quarante ans. Le gros de l'équipage était du Sud-Ouest.

Devant ce document disparu, il faut signaler que Bernard Benquey n'est pas né à Bordeaux. Il a eu son titre de capitaine de navire le 4 octobre 1790 à Bordeaux, mais son diplôme porte : natif de Bazas, quartier maritime de Bordeaux, baptisé à Notre-Dame de Mercadil, Bazas, le 28 avril 1794. Malgré ce document irréfutable, Napoléon Gallois (*Histoire des Corsaires*), O'Reilly (*Histoire de Bordeaux*), Ribadieu (*Histoire maritime de Bordeaux*), A. Vovard (*Les Marins de la Gironde*), le citent comme de Bordeaux. Le dernier, en parlant de Leblond-Plassant, contre-amiral mort en 1841, dit : « Il était lié avec le vieux capitaine Benquey, l'un des plus hardis corsaires bordelais, l'ancien commandant de *La Dorade.* »

A bord de *La Dorade* il y avait donc un capitaine en second, personnage effacé, qui s'appelait Michel Martin. Pourquoi effacé ?

Parce que le 15 Germinal an III (4 avril 1795), le Conseil général de la commune de Bordeaux avait enregistré une lettre du Comité de sûreté générale de la Convention du 5 Germinal :

Il est écrit que des *émigrés reparaissent,* surtout dans les départements frontières et maritimes ; il sait qu'abusant du décret qui tolère la rentrée dans la République des ouvriers et des cultivateurs que le torrent des armées ennemies avaient chassés momentanément du territoire, il est des hommes qui, sous prétexte qu'ils étaient propriétaires d'un *jardin de luxe* qu'ils faisaient cultiver, se disent cultivateurs et prétendent s'assimiler à la classe laborieuse des nourriciers du genre humain.

Le Comité au nom du Peuple Français, vous enjoint donc, sous la responsabilité la plus rigoureuse établie par les lois, de faire exécuter toutes celles relatives aux émigrés, de faire arrêter sans délai et de traduire dans les tribunaux ceux qui auraient eu l'audace de souiller par leur présence le territoire français (Archives municipales, D 113).

Il était par conséquent sans doute difficile de postuler en août 1796 pour un rescapé de Toulon le poste de capitaine de corsaire, alors qu'un capitaine en second devait moins attirer les soupçons.

Pour *La Dorade,* le relevé des entrées et sorties de corsaires (Arch. dép., Inscription maritime, 486) fournit les renseignements suivants :

	Sortie	*Rentrée (désarmement)*
1re croisière	17 Fructidor IV (3/8/1796)	21 Pluviose V (10/2/1797)
2e croisière	26 Ventose V (18/3/1797)	11 Messidor V (2/7/1797)

Durant ces deux croisières, des prises furent faites que l'on peut relever aux Archives nationales (FF³107, Marine) :

Judith (anglais), *Seigneur-Jésus* (portugais), *Les Deux-Frères* (anglais, Cadix), *Le Marianne* (américain), *Nancy* (anglais), *Neptune* (anglais), *Saint-François* (portugais), *Saint-Antoine* et *Les Ames* (portugais), *La Vérité* (danois ?), *La Juliana* (danois-anglais).

Il ne faut pas oublier que dès l'apparition en masse des corsaires français, les Anglais masquèrent leurs bateaux sous des pavillons neutres et Napoléon Gallois a pu écrire que vingt-cinq mille bateaux anglais devinrent vingt-cinq mille bateaux neutres. Ce procédé donna lieu à de nombreux procès dont le plus célèbre fut celui de *La Juliana,* brillamment conté par J. de Maupassant. Il y eut, lors de la prise du bateau, l'incident du subrécargue qui, sommé de donner les papiers de bord, remit seulement quelques documents sans importance. A ce moment on s'aperçut de l'extraordinaire ampleur du fond de culotte dudit subrécargue. Un coup de sabre livra les secrets, pourtant soigneusement cachés dans le fond de culotte : il y avait les connaissements anglais. Le capitaine anglais Eggleston, en excipant de son origine danoise, sut, grâce à ses avocats, en particulier le célèbre Emérigon, retarder pendant deux ans l'arrêt définitif venu de Paris qui donna raison à l'armateur. Malheureusement, les frais engagés par celui-ci, la dilapidation de la cargaison aboutirent à un solde presque déficitaire malgré l'internement du capitaine Eggleston qui avait trouvé à Bordeaux même tous les appuis qu'il sollicitait.

Quand Napoléon Gallois fit en 1847 le bilan de la course, il estima à plus de trois mille les prises faites par les Français entrées dans les ports de France ou d'Espagne. D'après les tableaux du

Lloyd, il y eut 2 266 bateaux anglais capturés entre 1793 et 1797 contre 375 bateaux français. D'après Ribadieu, en vingt années de guerre il y eut à Bordeaux 978 bateaux armés pour la course, et 480 revinrent avec des prises, victorieux !

Après ses deux croisières victorieuses, le capitaine Benquey, en armement avec le citoyen Ferrand, abandonna *La Dorade.* Pour lui succéder apparaît alors, d'après les documents de cette époque, tout naturellement le capitaine en second. C'est ainsi que Michel Martin devint capitaine corsaire. Ferrand & Cie obtinrent des lettres de course pour une troisième croisière du ministre Truguet. De son côté, Benquey sortit comme capitaine corsaire sur *Les Huit Amis* le 20 avril 1798 et fut pris par les Anglais le 20 mai 1798 (26 Floréal an VI).

Michel Martin partit au commandement de *La Dorade* le 24 Messidor an V (12 juillet 1797) et fut capturé par les Anglais le 24 Frimaire an VI (13 décembre 1797). Entre-temps on trouve à la date du 3 Fructidor an V (22 août 1797) dans le *Journal maritime de Bordeaux* (Arch. mun., C 39) : Prise entrée dans le port faite par le Corsaire *La Dorade,* capitaine Martin (capitaine Guy, capne de prise) : le *Pitt* de Cork, de 100 tonneaux, pour Ferrand armateur. Le 22 septembre 1797, dans le même journal, il est écrit :

Du 3e jour complémentaire, Menard courtier, *La Dorade,* de Bordeaux, corsaire, capitaine Martin, entré dans ce port de relâche forcée n'ayant que ses provisions.

Misses Lafitte-Servantie, une nièce britannique, a eu le dévouement de rechercher au Public Record Office la piste de Michel Martin dans les Archives de l'Amirauté. Elle a trouvé son interrogatoire (Public Record Office, H.C.A. 32/579) et put envoyer des photocopies interdites à la reproduction intégrale sans permission spéciale. C'est ainsi que l'on a pu savoir que le capitaine Michel Martin avait quarante-cinq ans, qu'il avait quitté Bordeaux le 28 octobre 1797, qu'il avait une commission en règle signée du ministre de la Marine, qu'il était Bordelais et célibataire. *La Dorade* avait été prise en chasse par la frégate anglaise *The Clyde* commandée par Charles Cunningham ; peu de temps après sa capture, elle avait naufragé avec les gens qui étaient à bord et tous les papiers. A la suite de cet interrogatoire il fut interné à Porchester Castle dans le Hampshire le 12 février 1798. Le registre de sortie porte Michel Martin, captain corsaire *La Dorade,* libéré le 14 mars 1799 pour la France. Aux Archives nationales (FF²51, dossier A, 13 septembre 1798), il est fait mention d'un cartel d'échange de prisonniers de guerre entre la France et la Grande-Bretagne.

Nous n'avons trouvé aucun document concernant la liquidation des prises de *La Dorade* avec l'armateur de corsaires Ferrand. Un acte notarié chez Collignan montre seulement que Ferrand J.-Baptiste a cédé, au nom de la maison J.-B. Ferrand & Cie, à William Shaler, aussi négociant, le 8 Fructidor an IV (22 août 1796) plus du quart

de la valeur du navire corsaire *La Dorade*. Cette vente était faite contre valeurs métalliques or et argent « le tout à mise dehors, ce qui sera constaté par la déclaration qu'en fera le pilote (*sic*) ». Il ne faut pas oublier que les Archives du Tribunal des prises ont brûlé à Noël 1940 avec les Archives du greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Les documents du fonds Jules-Delpit concernent presque exclusivement les navires ayant pour armateur Daniel Lacombe ou ceux dans lesquels il avait des parts.

Michel Martin est rentré, mais sa carrière n'est pas achevée. Il a, en effet, passé contrat avec l'armateur dont nous venons de citer le nom, comme on voit dans la procuration signée devant Me Laspeyres, notaire, qui commence ainsi :

A comparu le citoyen Michel Martin demeurant en cette ville rue de la Raison, n° 10 (Palais Gallien) quartier Saint-Seurin, commandant le corsaire *La Gironde* appartenant au citoyen Daniel Lacombe, lequel étant à même de partir sur ledit corsaire a par ces présentes fait et constitué pour son procureur général et spécial le citoyen Hypolite Martin son frère négociant à Bordeaux où il demeure rue de la Fusterie.

Dans le texte de la procuration, il est spécifié : « les parts de prise qui pourront lui revenir à raison de la croisière qu'il va faire sur ledit corsaire *La Gironde* en sa qualité de capitaine. » C'était le 2 Prairial an VIII (21 mai 1800).

Sur la liste nominative des corsaires, Michel Martin, commandant de *La Gironde*, sort en mer le 16 Prairial an VIII (5 juin 1800), mais il est porté *pris* par les Anglais le 5 Thermidor an VIII (24 juillet 1800).

C'était la huitième croisière de *La Gironde* qui était un brigantin construit à Bordeaux, un des plus beaux bateaux gérés par un des plus grands armateurs de l'époque et ayant eu les plus brillants capitaines : Fossecave, Darrigrand, Pierre Soustra et Lempérière. Daniel Lacombe ne pouvait donc choisir qu'un excellent capitaine. *La Gironde* était armée de 16 canons de six livres et avait un équipage de 138 hommes.

La confiance de l'armateur, l'espoir de tout l'équipage, y compris le capitaine, eurent un brillant résultat : la prise de *La comtesse de Lauderdalle*, bateau anglais qui fut amené par un équipage de prise à La Rochelle où il fut vendu. C'était un beau vaisseau de 250 tonneaux.

Les dossiers sur *La Gironde* et *La Comtesse de Lauderdalle* ont été coupés en deux. On trouve tout un dossier à la Bibliothèque municipale, dossier très important où l'on relève les ordres et instructions de D. Lacombe au citoyen Lempérière lors de la septième croisière de *La Gironde*. La question la plus importante était celle des neutres. Lacombe concluait : « *ainsi le moindre doute doit suffire pour l'empêcher de capturer un bâtiment portant pavillon neutre* ». Le document est signé Lacombe et Lempérière. Il n'y a

pas de document semblable pour la huitième croisière. Seul existe le relevé de construction de *La Comtesse de Lauderdalle*.

Aux Archives municipales, fonds Delpit n° 143, sont déposés deux documents essentiels concernant la liquidation de *La Comtesse de Lauderdalle*.

L'un sur papier bleu concerne la liquidation générale de la prise anglaise *La Comtesse de Lauderdalle* faite par le corsaire *La Gironde* de Bordeaux, capitaine Michel Martin, dans sa huitième croisière, armateur Daniel Lacombe, introduite à La Rochelle et vendue audit lieu par Detandebaratz frères, correspondants de Lacombe. Le produit total de la liquidation s'élève à 663 444 francs, sur lesquels la Commission de La Rochelle, l'armateur et le capitaine capteur « pour lui tenir lieu du coffre du capitaine pris » perçoivent chacun 2 % : la somme est ensuite partagée en trois tiers dont deux sont attribués à l'armateur, le tiers restant étant divisé en 218 parts réparties entre les membres de l'équipage (dont 12 pour le capitaine). Cette répartition a été effectuée par le Conseil des prises le 28 Vendémiaire an IX (20 oct. 1800).

Mais ce document n'est qu'officiel ; car dans le même dossier de *La Gironde*, il existe un autre document, sur feuilles blanches cette fois-ci, écrit à la main, qui est la véritable liquidation. Les chiffres sont tellement différents qu'il faut insister sur eux. L'en-tête est le même. Il s'agit bien de *La Comtesse de Lauderdalle*, prise de *La Gironde* de Bordeaux, vendue à La Rochelle, capitaine Michel Martin, armateur Daniel Lacombe, consignataires Detandebaratz frères. La vente de la cargaison a rapporté 649 367 francs, celle du navire, de ses agrès et apparaux 33 300, soit un total de 682 667 francs dont il faut déduire les frais généraux parmi lesquels on remarque :

Payé au citoyen Berthes, officier à bord de la prise depeché au citoyen Lacombe pour lui annoncer l'arrivée, 156 F. ; à la citoyenne Grenet qui a donné la nouvelle de l'arrivée, 12 F.

Le total net se monte alors à 653 992 francs. « Vu par nous commissaire de l'Inscription maritime au port de La Rochelle et y demeurant. » Signé Cazes, le 15 Brumaire an IX (5 novembre 1800). Le capitaine Martin a eu pour sa part :

— 2 % pour tenir lieu du coffre du capitaine pris ..	13 653,35
— contrat spécial, 3 % de la part d'armateur	13 653,35
— 12 parts sur les 218 du 1/3 de l'équipage	8 220,00
soit un total de	35 526,60

A signaler que D. Lacombe avait eu droit aussi aux 3 % sur la part de l'armement. Si on estime à 800 de coefficient de majoration du franc, c'est 30 millions anciens qui furent touchés par Michel Martin, ou par Hipolyte, porteur de sa procuration. Il est, en effet, de tradition dans la famille de dire qu'à son retour d'Angleterre, Michel avait déclaré qu'il ne repartirait plus, mais qu'il ne savait

pas comment il pourrait vivre. Hipolyte lui aurait répondu qu'il était plus riche que lui-même, car il ne lui avait jamais indiqué la réelle valeur de ses parts de prises.

Le retour d'Angleterre de Michel Martin représente d'ailleurs une curiosité d'archives. Grâce au Dr H. Cras, médecin en chef de 1re classe de la marine, si connu sous le nom de Jacques Mordal comme auteur de nombreux écrits surtout maritimes, la photocopie de l'acte de mise en liberté « surveillée » de notre corsaire a pu être présentée au Public Record Office à Londres, où elle était ignorée.

En effet, *La Gironde* a été capturée le 24 juillet 1800 et l'ordre de mise en route est du 26 août 1800. Martin devait indiquer son lieu de résidence et ne pouvait en changer sans aviser le commissaire anglais à Paris jusqu'à ce qu'il fût régulièrement échangé contre un prisonnier de guerre anglais de rang égal. Ce document porte : « Vu par nous, commissaire de la République française en Angleterre » ; il est à en-tête : « By the Commissioners for conducting his Majesty's Service and for the Care and Custody of Prisoners of War. » Il est au nom de Michel Martin, captain of *the Gironde*, corsaire français de Bordeaux.

Derrière ce document un peu extraordinaire déjà par lui-même, au verso, se trouve le signalement du corsaire. « Nom : Michel Martin ; rang : capitaine ; âge : 46 ans ; taille : 1,62 m ; aspect : corpulent ; visage : large ; teint : mat ; cheveux : bruns ; yeux : gris ; signes ou blessures : néant. » Il était difficile d'exiger mieux que les Anglais pour identifier Michel Martin.

Ainsi de retour, il n'embarqua plus. Son père Jean Martin mourut le 6 Nivose an XI (27 décembre 1802) à Caudéran, dans le bourdieu acheté en 1771 au lieu-dit de Lestonnac, dans la censive de Saint-Seurin. Le partage des biens qu'il laissait fut fait chez Me Laspeyres, notaire, le 24 juin 1803, entre Gabriel, Michel, Hipolyte et les deux nièces Couronnat ; Michel eut pour sa part le bourdieu de Caudéran et une maison rue des Pontets. Il mourut lui aussi à Caudéran le 28 septembre 1812, âgé de soixante ans passés, toujours célibataire. Il n'avait rien vendu, et a donc dû vivre ses dernières années sur ses gains passés. Il est difficile d'estimer ces derniers, mais la tradition familiale dit qu'il avait fait une grosse fortune.

Pour conclure l'histoire d'une vie aussi mouvementée, il reste à parler de ce qu'a laissé le corsaire. A notre famille appartient encore un coffre-secrétaire de capitaine de navire anglais ; des pistolets d'abordage avec un poignard à ressort se dégageant une fois la cartouche tirée, ainsi que le portrait de Jeanne Martin, veuve Couronnat, sont également toujours dans notre famille.

Jean de Maupassant a fait dans la *Revue historique de Bordeaux* (1914, p. 210) un article sur les sceaux de corsaires. Il en donne trois en composition d'après les nombreuses empreintes en cire existant dans les liasses du fonds Delpit ; il prétend que les matrices se rencontrent bien plus difficilement, bien que chaque corsaire de la Révolution ait eu son sceau. Nous avons montré cet article à

M. Avisseau, archiviste municipal, qui a immédiatement trouvé dans les matrices de la collection Lalanne celle de la Gironde, celle du capitaine corsaire Martin. Il a été possible de refaire des empreintes aussi belles que celles de 1800.

***

Ainsi, devant les disparitions d'archives, le scepticisme des archivistes (certains mêmes ont douté un moment de nos documents), nous avons pu retracer la vie du corsaire Michel Martin, Bordelais franc, vie exceptionnellement agitée. Capitaine de navire, il évita la guillotine en devenant rebelle, hors-la-loi et proscrit. Surgissant de l'ombre comme humble second à bord de *La Dorade*, il devint assez brillant comme capitaine corsaire pour être choisi à un retour de captivité par un des grands armateurs bordelais. Le nom de Michel Martin est donc à classer dans la liste des grands capitaines corsaires de Bordeaux sous la Révolution. C'est grâce à eux que le port de Bordeaux retrouva quelque activité, avec la construction de nombreux bateaux célèbres en Angleterre pour la finesse de leur structure et leur rapidité au vent : il y avait en outre l'attrait du jeu sur les parts de prises, d'où cette passion de l'époque appelée par Bernadau : la « corsairomanie ».

Dr L. SERVANTIE.

LE CHATEAU DE LA LOUVIÈRE A LÉOGNAN

par H. DURIOT.

Depuis déjà un certain temps il m'avait été demandé de faire quelques recherches sur une demeure de la fin du XVIIIe s., située non loin de Bordeaux, sur le territoire de la commune de Léognan plus exactement. Le domaine dont elle est le centre se nomme La Louvière, mais est antérieur de beaucoup à la construction qui nous occupe, construction qui fut commandée vers 1791 par un armateur bordelais, Jean-Baptiste Mareilhac.

Je voudrais d'abord dire quelques mots de ce personnage, qui fut maire de Bordeaux-Nord en 1796, au temps où la cité se partageait en trois municipalités. Il naquit à Moulon, en Gironde, le 13 novembre 1745. Négociant avisé, il acquit une confortable aisance dans l'armement, à une période où Bordeaux croyait encore à sa prospérité, tirée du commerce avec les Isles, prospérité néanmoins déjà fragile. Il a dû toucher quelque peu aux transports de troupes, armes et denrées, destinées aux colonies, source de grand profit à la fin du XVIIIe s. Peut-être faut-il attribuer à un obscur sentiment de reconnaissance envers la course le don de 20 000 livres qu'il fera en 1794 pour la construction d'un navire de guerre.

Dès avant la Révolution, il appartient au cercle de ces négociants éclairés, qui ont à cœur de faire construire et décorer par des artistes résidant à Bordeaux leurs futures demeures. Lui aussi, comme Saige, s'adressera au peintre Lacour, qui brossera trois dessus de portes pour le salon de son hôtel de la rue Tronqueyre (actuellement rue Rodrigues-Péreire).

Cet hôtel, entre cour et jardin, est bien la demeure discrète d'un quadragénaire ami du confort. L'entrée, très au goût du jour importé par Victor Louis à Bordeaux, est d'un sévère néo-classicisme, avec son rythme ternaire : plus de mascarons aux clefs des arcatures ; un strict appareil à refends dessine trois baies en plein cintre, dont deux sont aveuglées, s'opposant ainsi, comme les grands vantaux de bois plein de la porte, à la curiosité du passant. Mais sitôt franchi le portail, la demeure se fait plus aimable : les deux corps de la conciergerie enveloppent doucement l'arrivant de leur courbe accueillante.

La maison, sans prétention, marque seulement son entrée d'un léger entablement qui surmonte la porte arrondie, encadrée de

refends. Deux étages seulement s'élèvent au-dessus du sous-sol, le supérieur étant le plus orné. Les vides sont égaux aux pleins. Le perron est du dernier goût, avec ses rampes au dessin Louis XVI, qui rompent résolument avec les volutes qui firent précédemment la gloire des ferroniers bordelais. Les fenêtres, simplement encadrées d'une gorge, s'appuient sur une balustrade dont la modulation s'inspire de celles de Victor Louis : balustres fins, très rapprochés, aux lignes fluides.

L'écurie et le logement du cocher sont accolés à la maison de maître, au nord. C'est par là que nous nous dirigerons vers le jardin où nous pénétrons par une baie en anse de panier, sans nulle autre décoration que les lignes de son appareil.

La façade donnant sur le jardin apparaît beaucoup plus haute que celle qui regarde la cour. Le sol, plus bas, dégage tout le soubassement, qui prend jour sous une étroite terrasse, elle-même soutenue par un portique d'ordre toscan. La terrasse est bordée d'une balustrade dont le rythme des pleins s'accorde à celui des colonnes. Certaines fenêtres du bel étage sont couronnées de frontons : aux extrémités le fronton est triangulaire ; au centre, il est arrondi, alternance déjà montrée par les hôtels Saige et Legris, édifiés par Victor Louis. Les baies intermédiaires sont surmontées d'un simple entablement. Les bandeaux sont décorés de motifs romains : rinceaux et rosettes : un thème, très analogue à ce dernier, mais inscrit dans un cadre carré, avait été utilisé par Louis dans le décor du salon ovale de l'Intendance de Besançon. Il ne faut pas oublier que Louis, alors qu'il se trouvait à Bordeaux, continuait à surveiller de loin ses travaux franc-comtois, entrepris vers 1770, et envoyait encore en 1776 des dessins et projets concernant principalement la décoration. Les architectes de son bureau bordelais en avaient certainement connaissance, si même ils n'étaient pas chargés de les tracer sur les indications du maître. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur cette Intendance de Besançon. Peut-être faut-il voir, dans ces bandeaux sculptés une appropriation du décor au style plus romain que grec du portique ; on était fort scrupuleux en matière de style à la fin du XVIIIe s. La ligne des combles, qui n'existent pas sur la cour, est coupée par un fronton triangulaire qui donne plus d'accent au corps central, à peine saillant, mais bien marqué par l'appareil à refends.

Deux escaliers latéraux mènent à la terrasse, parti heureux, qui n'écrase pas la façade de modestes dimensions. A chaque extrémité de la terrasse, une niche, rompant la monotonie du mur plein, et dont la courbe fait écho à celle de la porte du jardin, abrite un vase de pierre à l'antique, déjà presque « Empire » de lignes.

Un petit bassin rond, animé d'un petit génie marin, soufflant un jet d'eau par une corne, donne une note d'intimité au jardin.

Deux dessins de Pierre Lacour donnent une idée des dessus de portes du salon, aujourd'hui disparus de la demeure (à l'heure actuelle propriété d'un ordre religieux). Il s'agissait de trois nudités

« dans le style de Boucher » selon M. Mesuret : *La Nuit, L'Aurore* et *Le Jour ; Le Jour* étant d'ailleurs une figure féminine. Pourtant elles sont déjà plus chastes que les voluptueux fruits verts du grand décorateur de Louis XV. Ces dessins nous éclairent sur la discrète demeure, qui était probablement la « folie » d'un négociant fort à l'aise et célibataire de surcroît.

La Révolution arrive ; M. Mareilhac se maintient à flot et nous le voyons faire l'acquisition en 1791 d'un bien national : le domaine de La Louvière, sis à Léognan, qu'il obtient pour 228 000 livres sur quatre autres enchérisseurs.

Le bien se composait d'une maison de maître, métairie, chai, cuvier, moulin, vaisseaux vinaires et de 321 journaux de terre, tant en vignes, que bois et terres labourables. La propriété est située sur les bords de l'Eau-Blanche. Ce dut être une maison noble et ses seigneurs sont connus depuis la fin du XIVe s. jusqu'au XVIIe ; puis La Louvière est achetée dans le premier quart du XVIIe siècle par les Chartreux de la Miséricorde de Bordeaux, qui en furent chassés par la Révolution.

Cet achat de M. Mareilhac pourrait coïncider avec son désir de s'établir enfin et de renouveler le décor de sa vie. En effet, notre armateur épouse, le 22 septembre 1792, à Léognan, ainsi qu'en témoignent les registres paroissiaux, Mlle Emilie Bonneau de la Cure.

La vieille maison d'habitation sera rasée, et M. Mareilhac, soucieux d'offrir à sa jeune femme une demeure cossue, sans excès, mais où il ferait bon vivre, fait édifier le nouveau château de La Louvière.

Nous voici au cœur du problème : comme toutes les constructions un peu recherchées de la fin du XVIIIe s., on l'attribue naturellement à Victor Louis. Mais, hélas, aucun projet, aucun texte ne vient apporter une preuve en faveur de cette affirmation. Il est d'ailleurs de notoriété publique que bien des œuvres, dues aux architectes de son bureau de Bordeaux (Bonfin, Lhôte, Dufart) lui furent d'abord attribuées. Parmi ceux-ci Jean-Baptiste Dufart, de beaucoup le plus jeune (il avait vingt ans de moins que le maître alors que les deux autres étaient pratiquement les contemporains de l'auteur du Grand-Théâtre), fut le plus influencé par Victor Louis chez qui il entra en 1774, comme dessinateur après s'être formé chez Bonfin. On voit, en effet, comme un écho tardif des principales œuvres de Louis, conçues à Bordeaux ou pour Bordeaux, dans les constructions du Bayonnais ; mais il est également capable d'originalité, témoin la Maison Carrée d'Arlac, dont M. Perreau parla devant cette même Société d'Archéologie, avec son élégant hémicycle de colonnes. Nous retrouverons ce parti magnifié, en 1795, au Théâtre-Français, dont l'emplacement étroit, pris entre deux rues convergentes, était particulièrement délicat à meubler et dont les difficultés ont été souverainement vaincues par Dufart.

On constate chez lui une propension à l'étirement en hauteur des fenêtres et une plus grande importance donnée aux pleins, qui

n'existe pas chez Louis. Par contre il adopte souvent le rythme de neuf balustres, cher à son maître, ainsi que leur ligne élancée et douce et leur groupement serré; il n'est que de comparer les balustrades des maisons de l'hémicycle des Quinconces, dont il donna les dessins, et les balustres du Grand-Théâtre. Et ne peut-on penser que les motifs palladiens de l'hôtel Fenwick, construit en 1795 pour le consul des Etats-Unis d'Amérique, se souviennent des lignes de cette admirable place Ludovise, conçue par Victor Louis en 1785 pour organiser l'espace occupé actuellement par les Quinconces : l'entrée de chacune des treize voies, qui partaient en éventail, était marquée par ce thème porté au colossal.



Façade sur la cour d'Honneur.

Mais revenons à La Louvière. En l'absence de tout texte, qui dissiperait le mystère, ne pouvons-nous tenter par l'analyse de l'édifice, d'affermir quelques hypothèses ?

Nous y pénétrons par un portail de fer forgé, dont le motif supérieur en rosace, rappelle celui de la porte de l'hôtel de la rue Tronqueyre, mais ici il est plus affirmé. Au-delà d'une grande pelouse ovale, se dresse la maison qui ne comprend qu'un bel étage, au-dessus du rez-de-chaussée et sous le haut toit d'ardoises. Ce toit donne un aspect bourgeois et bon enfant à une construction qui, si elle eut comporté une balustrade au-dessus de la corniche, masquant ainsi la couverture, aurait gagné en noblesse et rappelé davantage les créations de Louis. En fait nous l'attendons un peu cette balustrade, mais telle qu'elle se présente la maison est ainsi plus intime, et

M. Mareilhac, qui n'est plus à l'âge des folies, a peut-être pensé que le ciel de la Gironde n'est pas celui de la Grèce et que le néo-classicisme lui-même devait se soumettre à l'inclémence du climat.



Château de la Louvrière : Façade sur le jardin



Château de la Louvière : Façade ouest (détail).

Les dimensions de l'édifice sont modestes : 29 m pour les façades, 16 m pour les côtés. Ceux-ci sont absolument symétriques, comprenant cinq baies dont une porte de service aux boiseries très simples et qui se trouve à l'est.

Examinons plus en détail la façade est, qui donne sur la cour d'honneur. L'appareil à refends horizontaux, plus fortement marqués au rez-de-chaussée qu'au bel étage, est d'une extrême sobriété : il n'y a même pas de cadre aux fenêtres. Déjà on est frappé par la hauteur prononcée des ouvertures du plan principal, encore accentuée par les balustrades qui les soulignent. Les volets une fois fermés, on remarque encore mieux combien les pleins l'emportent sur les vides. Nous retrouvons les neuf balustres fins, déliés, élégants que nous avons connus chez Victor Louis et son disciple Dufart. Mais c'est le grand escalier qui donne tout son accent à la façade : couronné d'un péristyle ionique à deux paires de colonnes, il mène à l'entrée principale. Combes reprendra ce thème beaucoup plus tard, à Château-Margaux, en 1806, mais avec le style Empire, il perdra en grâce ce qu'il aura gagné en écrasante majesté, alors que la légèreté règne dans toutes les œuvres de Dufart.

Au pied de l'escalier, assis sur chacun des arrêts des murets qui le bordent, deux lions tiennent un cartouche, marqué du monogramme du maître de céans : JBM. Celui de gauche montre, dans sa gueule ouverte, une étrange denture de requin (faut-il voir là un rendu expressionniste ?) ; celui de droite est moins agressif. Tous deux présentent un style orientalisant (je dirais même « chinoisant » si j'osais cet affreux barbarisme) qui sent encore son style Louis XV ; de même les courbes et contrecourbes du cartouche sont résolument baroques. S'agit-il d'un remploi ? On peut le penser lorsque l'on considère la rigoureuse pureté qui règne dans les différentes parties du péristyle ionique : triple fasce qui ceinture tout le haut de l'édifice, frise unie et denticules qui courent sous la corniche.

La façade, qui regarde le jardin, est infiniment moins sévère que celle qui donne sur la cour d'honneur, quoique aussi stricte dans ses volumes ; en effet, le « salon ovale » est ici à pans coupés. Le rez-de-chaussée a remplacé les baies de la façade est, aussi larges que celle du bel étage, par des ouvertures beaucoup plus réduites, qui tamisent la lumière. Mais les hautes fenêtres du bel étage sont soulignées des mêmes balustres, le salon à pans coupés est couronné du même bandeau plein que le péristyle ionique de l'entrée.

L'escalier à double révolution qui accompagne le corps central est comme un souvenir de l'accueil de la conciergerie de la rue Tronqueyre : il tend ses deux volées enveloppantes vers l'arrivant pour le ramener vers la porte du salon, que précède un palier formant terrasse. Il semble que M. Mareilhac ait eu, dans ses deux maisons, le suprême talent d'écarter les importuns et les inconnus, et de manifester une chaleureuse sympathie aux amis choisis qui avaient accès à sa demeure. Cet escalier, adapté ici au volume polygonal du corps central, est établi sur plan carré. Dynamique, il est coupé de temps de repos, aux paliers intermédiaires, d'où il semble repartir avec plus d'élan. Il a pu être inspiré à l'architecte de La Louvière par un modèle de Louis ; je me réfère à l'escalier, côté jardin, de l'ancienne Intendance de Besançon. Là, le salon est classiquement ovale et les volées en suivent la courbe, marquent un repos aux paliers intermédiaires, dans un mouvement plus adouci.

Mais il y a, dans ce château bordelais, une structure encore plus proche de celles de Besançon : une porte, qui s'ouvre sous la terrasse, entre les deux branches de l'escalier et qui mène à ce que l'on appelle à l'hôtel de l'Intendance, le « salon frais ». Ce « salon frais » s'étend, à La Louvière, sous toute la longueur de la façade ouest. Le plafond en est soutenu par quatre rangées d'arcades, comprenant chacune deux piliers carrés intermédiaires. Un étroit couloir longe la façade, sur lequel donnent et les ouvertures extérieures et les baies intérieures, isolant ainsi la grande salle des terribles étés bordelais. Là, toute la compagnie pouvait se réfugier aux heures chaudes. Les petites ouvertures du rez-de-chaussée sont munies de grilles en fer forgé au sobre dessin, qui prouvent que, dans le nouveau style, les ferroniers bordelais n'avaient rien perdu de leur maîtrise.

Eclairant les pelouses, un miroir d'eau asymétrique, aux angles incurvés vers l'intérieur près de la maison, pousse au contraire un doux arrondi vers l'allée qui lui fait une toile de fond, et, par les journées d'automne, propices aux réunions, reflète fidèlement le petit château. Le charme de cette partie ouest est très grand.

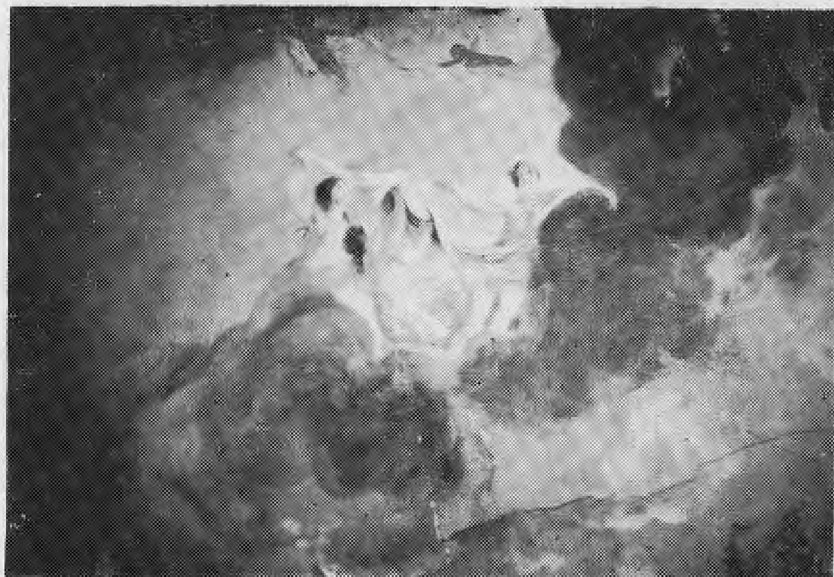
Au bel étage, le « salon ovale » (gardons-lui l'appellation traditionnelle), avait été décoré par le peintre, peut-être le meilleur de ceux qui vivaient à Bordeaux à l'époque : Lonsing, celui que l'ouvrage de Meaudre de Lapouyade, bien connu des Bordelais, nomme « un maître flamand ».

Né à Bruxelles en 1739, il avait appris la technique de la grisaille et du relief en camaïeu dans l'atelier d'un peintre d'Anvers, chez qui il était entré à vingt ans. Après des séjours en Italie et à Lyon, il arrive à Bordeaux en 1783, s'étant fait précéder par l'envoi de son autoportrait, qui produisit une grande sensation. Il peint les portraits des gouverneurs de Guyenne, de leurs épouses, de notables bordelais, d'acteurs à la mode et de l'architecte Victor Louis. Tout cela ne l'empêche pas de mener une vie assez besogneuse entre sa femme et son fils. En 1797 il part pour Paris où il espère présenter quelques œuvres au Salon. Il passe l'hiver sans feu, dans une petite chambre, près de la porte Saint-Denis, si sombre qu'il doit peindre la fenêtre ouverte, d'où bronchites, angines, congestion des yeux. C'est dans ces conditions qu'il exécute le portrait de M. Mareilhac et de sa femme, réunis dans le jardin de La Louvière. Bien que nous soyons en 1798, l'œuvre sent encore ce XVIIIe s. qui se termine en fait à la Révolution. Il s'agit d'un portrait « à l'impromptu », genre si pratiqué par Fragonard, où l'on croit surprendre le modèle dans l'intimité. Je ne saurais mieux faire que de rapporter la description qu'en donne Meaudre de Lapouyade :

> On y voit, grandeur nature, M. et Mme Mareilhac dans le parc au fond duquel on aperçoit le château. M. Mareilhac porte un costume à la



Château de la Louvière.
Plafond du salon : Apothéose de Psyché et Génie de l'Hymen.



Château de la Louvière.
Plafond du salon : Nymphes portant le voile nuptial.

Werther ; habit puce à boutons d'or, longues basques doublées de vert, gilet jaune à raies blanches, culotte chamois, bottes à revers jaunes, garnies d'éperons. Il descend de cheval et reçoit dans ses bras Mme Mareilhac, venue à sa rencontre, en robe de satin blanc, un bouquet de roses et de coquelicots à la main. Vivement elle a posé à terre, toute grande ouverte, son ombrelle de couleur rouge empourpre le bas de la jupe, et maintenant, elle s'abandonne, souriante, à l'étreinte de son mari, un bras nonchalamment appuyé sur son épaule. Derrière le couple, un laquais, vêtu de bleu, disparaît dans le feuillage, emmenant la monture du cavalier.

Jean-Baptiste Mareilhac est bien tel que nous l'avait fait pressentir ses demeures : Visage plein, bouche généreuse au modelé sensuel, que viennent corriger le menton ferme et le large front : un épicurien qui sait raison garder.

Lonsing espère beaucoup de ce portrait ; après qu'il l'aura fait encadrer et emballer pour l'expédier à Bordeaux, il sera « mis à sec » comme il l'écrit pittoresquement à son ami Goethals, et il se trouve dans la plus cruelle nécessité. Dieu merci, le tableau plût beaucoup et entraîna la commande de la décoration du salon de La Louvière, qui dut être commencée dans les premiers jours de 1799.

Le programme en était les Amours de Psyché : six panneaux en grisaille retraçaient sur les murs les aventures de la jeune femme, depuis son arrivée dans le mystérieux palais de Cupidon jusqu'à ses noces avec le dieu de l'Amour. Si le sujet est mythologique et le décor romain, la facture du Flamand est encore baroque. Les groupes sont agités, les figures souvent en contrapost comme la sœur de Psyché dans le premier panneau, ou Cupidon s'éveillant dans celui du milieu. Les reliefs sont vigoureusement rendu : Lonsing n'a pas oublié les leçons de son maître anversois. On y retrouve ce type féminin qui a sa prédilection : une jeune femme aux chairs pleines, au visage rond, un peu court, à la coiffure en largeur. Le visage de Cupidon lui-même obéit à ce canon.

Puis vient le grand morceau : la peinture du plafond où était représentée l'apothéose de Psyché, admise dans l'Olympe céleste. Mais Lonsing ne put l'achever, il dut s'aliter en proie à de violentes coliques, dont il souffrait depuis un certain temps et très vite il comprit qu'il était perdu. Le 11 avril 1799, il demandait encore à Jean-Baptiste Mareilhac, qui était à son chevet : « Comment trouvez vous mon plafond ? »

Selon les dires de l'époque, c'est à Pierre Lacour, celui-là même qui avait été chargé d'exécuter les dessus de porte de la rue Tronqueyre, que Mareilhac demanda d'achever le dernier ouvrage du Flamand. Il n'est pas douteux que le groupe central, Psyché, Cupidon et le génie de l'Hymen, soit de la main de Lonsing. Le génie, surtout, moins déformé par le raccourci, montre bien la blondeur, le visage rond et court, la coiffure en largeur habituels chez lui. L'Hébé, qu'il peignit à Paris en 1798, en est encore un témoignage : on y retrouve même les draperies agitées qu'on remarque dans les grisailles et les figures précédentes. Pour les nymphes tenant le voile nuptial, cela est moins évident, elles ont pu être achevées par Lacour. Quant aux



Château de la Louvière.
Plafond du salon : Petit génie décorant la balustrade en trompe-l'œil.



Château de la Louvière.
Plafond du salon : Petits génies décorant la balustrade en trompe-l'œil



Château de la Louvière.
(Une grille).

putti, décorant la balustrade en trompe-l'œil qui encadre le plafond, ils présentent certaines déformations des visages vus de trois quarts qui pourraient faire penser qu'il y a beaucoup participé. Je m'en rapporte à la reproduction du dessus de porte représentant *L'Aurore* de la rue Tronqueyre : la nudité allongée est assez proche des nymphes du plafond de La Louvière, et la déformation du petit amour, qui l'accompagne, est parlante. Chez les petits génies tenant des guirlandes, à La Louvière, on retrouve aussi la même maladresse dans le dessin des visages que dans le grave portrait collectif des juges et consuls de la Bourse, datant de 1786. Il semble que ce défaut, que l'on note chez Lacour, apparaisse lorsqu'il peint une décoration, genre qu'il aime peu, ou qu'il s'applique moins.

Les meilleurs peintres bordelais ont donc travaillé à La Louvière. Il est assez vraisemblable que Mareilhac, dont la situation était florissante lorsqu'il fit construire sa maison de campagne, a dû avoir recours également à un bon architecte. Si nous n'avons pas de preuves qu'un plan de Louis ait été utilisé, comme le veut la tradition — mais nous savons bien que, dans le Bordelais, c'est le plus souvent une clause de style — il est certain que les traits que nous avons relevés dénoncent une influence du style du grand architecte parisien, avec des interprétations originales, comme le salon à pans coupés et l'escalier de l'ouest.

J'ai parlé de Dufart auquel je pense comme à l'élève de Louis le plus susceptible d'avoir participé à la conception de l'édifice. Mais s'il a pu donner une « idée » de plan, il est probable qu'il n'en a pas dirigé l'exécution. C'est dans cette période de 1792 à 1795 que se placent ses grands ouvrages bordelais, et il dut être fort occupé. En admettant qu'il ait donné un projet pour La Louvière, celui-ci n'a probablement été suivi qu'avec une fidélité relative, par les réalisateurs, ce qui expliquerait certaines maladresses, mais aussi les marques du style de Dufart : modulation des balustres, prédominance des pleins sur les vides, étirement des baies.

Mais si nous ne pouvons émettre que des hypothèses sur l'identité de l'architecte, il est certain que la décoration, dont les parties en grisaille se trouvent à l'heure actuelle chez une descendante de Jean-Baptiste Mareilhac, décoration due à Lonsing et à Lacour, place La Louvière parmi les demeures particulièrement intéressantes de la Gironde et constitue, avec le petit hôtel de la rue Tronqueyre, l'un des témoignages de l'art de vivre bordelais au XVIIIe s.

Hélène DURIOT.

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales :

Edouard GUILLON : *Les Châteaux historiques et vinicoles de la gironde.*
Robert MESURET : *Pierre Lacour.*
MEAUDRE DE LAPOUYADE : *Un Maître flamand à Bordeaux, Lonsing.*
MARIONNEAU : *Salons bordelais au XVIIIe siècle.*

LA MAISON-CARRÉE D'ARLAC ET SES PROPRIÉTAIRES

par E. PERREAU.

Le domaine et le château de Peychotte [1], qui furent, pendant près d'un siècle, le bien de famille du banquier bordelais Samuel-Charles Peixotto, sont situés dans le quartier d'Arlac, commune de Mérignac, à cinq cents mètres environ des limites de la ville de Bordeaux.

Ils ont été acquis par une société immobilière, en vue de la construction d'une cité d'habitation qui doit comporter un grand nombre de logements. La conservation du château étant mise en cause, son inscription sur la liste des Monuments historiques a été obtenue [2] sur l'initiative des Pouvoirs publics, avec le concours des sociétés savantes et des groupements artistiques de Bordeaux, ce dont les uns et les autres méritent d'être remerciés et félicités. Il eût été déplorable qu'une œuvre aussi belle fût livrée à la démolition.

C'est, en effet, une magnifique résidence, à vrai dire, jusqu'ici peu connue du public [3], que Charles Peixotto fit bâtir à la fin du XVIIIe s. Si son aspect extérieur justifie dans son ensemble le nom de « Maison-Carrée » qu'elle a reçu des habitants du quartier, on est séduit à son approche par l'harmonie de ses proportions, la grâce de ses lignes et l'élégance de son style. Elle porte la marque d'une époque où les privilégiés de la fortune avaient le goût et le temps de s'intéresser aux arts. Grâce à leur mécénat, de nombreux architectes, artisans et ouvriers, qui vivaient de leur métier, entretenu par la richesse et le luxe de leurs clients, pouvaient tout à loisir s'appliquer aux ouvrages de leur spécialité, d'une facture originale, délicate et soignée que l'on ne reverra plus.

1. Dits aussi de Bellevue.
2. Arrêté de M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles du 14 mars 1963.
3. Les sources bibliographiques sont peu abondantes. Ch. MARIONNEAU dans les notes biographiques de ses *Salons bordelais,* lui consacre quelques lignes (p. 144); Ch. SAUNIER, *Les Villes d'art célèbres : Bordeaux,* en fait l'objet d'un court paragraphe (p. 99), illustré d'une vue d'ensemble (p. 105); Ch. PILLEMENT, *La France inconnue, Sud-Ouest,* n'ajoute pas de détails à cette description; Maurice FERRUS, dans son *Histoire de Talence,* y fait une brève allusion (note p. 63); de même, Ernest de GANAY, dans *Les Jardins de France* (p. 171).

Peixotto, qui était au nombre de ces privilégiés, eut, peut-être, le seul mérite, de nous laisser, avec sa villa de Talence — transformée en mairie —, ces deux chefs-d'œuvre de l'art néo-classique, qui sont, chacun dans leur genre, les précieux témoins de son opulence.

Il la devait à ses ancêtres, juifs portugais enrichis dans le commerce de l'argent, que l'Inquisition avait chassés de leur pays [4]. Leur présence à Bordeaux remontait à six ou sept générations. Sur un rôle de recensement, établi le 4 décembre 1636, figure un Emmanuel Peixotto. En 1693, les frères Henri et Léon Peixotto font ensemble profession de banquiers. Leur neveu et fils Jacob leur succède en 1725, tandis qu'Abraham, frère de Jacob, se fait armateur. Abraham et Jacob furent, l'un après l'autre, élus syndics de la « Nation juive portugaise » à Bordeaux. Leur allié : François Mendès, qui avait décliné cette fonction, fut pénalisé d'une amende de cent livres [5].

Les Peixotto étaient alliés aux Gradis, aux Mendès, aux Henriquez, aux Alexandre, dont le renom et la fortune étaient considérables.

⁂

Samuel Peixotto était le petit-fils de Léon et le fils de Jacob. Ce dernier s'était marié en quatrième noces avec Rica Mendès, en famille « Nichette », plus jeune que lui d'une quinzaine d'années [6].

Avant elle, Jacob avait épousé, le 30 avril 1715, sa sœur aînée, Françoise, fille de François Mendès et de Marie Henriquez [7] ; puis, le 10 juin 1719, Esther Gradis, fille du célèbre David Gradis et de Sara Mendès [8]. Bien qu'il eût alors dépassé la quarantaine, cet épouseur persévérant, dont l'attrait principal devait être probablement sa grande fortune, noua encore des liens conjugaux avec Jeanne [9], sœur de Françoise et de Rica.

---

4. *Cf.* « Etat du dénombrement des familles de la nation juive portugaise résidant à Bordeaux en 1751 » (A.D.G., C. 1089, pièce n° 43).

5. *Cf.* « Répertoire et registre des délibérations du Conseil des Anciens de la nation juive de Bordeaux, de 1710 à 1790 » (A.D.G., mss n°s 5 et 6/712).

6. Reg. bapt. Saint-André, 23 au 24 mars 1701 (A.M.B., GG. 844, n° 294). Son époux, Jacob Peixotto, décédé à 74 ans, le 5 octobre 1760 (A.M.B., GG. 867, n° 98) était donc né vers 1686.

7. Reg. par. Sainte-Eulalie, année 1715, 30 avril : acte de mariage de Jacob Péchotte et de Françoise Mendes (A.M.B., GG. 366, n° 628).

8. Reg. par. Sainte-Eulalie, année 1719, 10 juin : acte de mariage de Jacob Péchote, bourgeois et marchand de Bordeaux, avec Ester Gradis, fille de David Gradis, aussi bourgeois et marchand, et demoiselle Marie Mendes (A.M.B., GG. 367, n° 744).

9. Reg. bapt. Saint-André, 27 décembre 1966 (A.M.B., GG. 60, n° 417). A défaut des actes de mariage de Jeanne et de Rica, qui n'ont pu être retrouvés, à cause des lacunes de l'état civil des non-catholiques entre 1684 et 1737, on peut approximativement en situer les dates, d'après celles des contrats de mariage. Celui de Jeanne est du 6 décembre 1728 (Me Michellet, notaire à Bordeaux, A.D.G., 3 E. 9291); celui de Rica porte la date du 13 janvier 1737 (Me Banchereau, notaire à Bordeaux, A.D.G., 3 E. 549).

Les trois demoiselles Mendès furent seules à lui donner des enfants : les deux premières, chacune une fille ; la dernière, un fils Samuel, le benjamin et l'espoir de ses parents, né dans la maison familiale de la rue Bouhaut, le 22 janvier 1741 [10].

Ce fils, qui était le seul héritier de la banque et de la fortune paternelles [11], ne fut pas, le moins qu'on puisse dire, un modèle de vertu. Au lieu d'être l'honneur et le soutien de sa famille, il se détourna d'elle entièrement et lui fit subir, par surcroît, les pires avanies.

S'il était doué d'une vive intelligence et d'une habileté remarquable dans les affaires, il les employait d'abord à satisfaire son égoïsme, son orgueil et son ambition. Il aimait pour lui-même la vie libre, le luxe, les plaisirs et, surtout, l'argent, qui en est la source. Certes, il y avait bien une tendance héréditaire à cet appétit de lucre, mais sa cupidité naturelle l'avait rendu insatiable.

Afin de conserver et accroître sa fortune, Samuel n'hésitera pas sur le choix des moyens, même s'ils le conduisent à user de mauvaise foi pour ne pas payer ses dettes. Grâce à la souplesse de son esprit ingénieux et retors, capable de s'adapter à toutes les situations, même les plus contradictoires ; à son audace et à la subtilité de ses intrigues qui lui assurent presque toujours le succès ; à son accueil flatteur et somptueux, il se ménagera la faveur des grands comme le duc de Richelieu, le maréchal de Mouchy et jusqu'au roi Charles III d'Espagne, qui le choisira pour conseiller financier et acceptera d'être parrain à son baptême.

Pendant son séjour à Londres, où il alla s'initier au commerce de la banque, Samuel se maria, en 1762, à une riche orpheline : Sara Mendès da Costa [12], qui était parente des Gradis et qu'il ramena à Bordeaux. De leur union naquirent deux jumeaux, Jacob et Daniel, le 18 janvier 1763 [13].

---

10. Suivant la transcription littérale du registre : « Samuel Coen-Peixotto, fils de Jacob Coen-Peixotto et de Nichette Mendes-Peixotto, né le 22 janvier 1741. » (Reg. des Enfens nés de la Nation portugaise de la ville de Bordeaux, n° 63, f° 4 v°, A.M.B., GG. 844). En fait, la naissance de Samuel avait été précédée par celle d'une fille mort-née, le 3 mai 1738 (A.M.B., GG. 866, décès, n° 69).

La rue Bouhaut était la partie de la rue Sainte-Catherine, comprise entre le cours Victor-Hugo et la place des Augustins. Le rez-de-chaussée de la maison qui portait le n° 14 de cette rue (maintenant le 190) est occupé par un grand magasin d'alimentation.

11. Ainsi que le reconnaît un acte de notoriété et procuration, signé par les membres de la famille, dressé le 26 février 1761, par Perrens, notaire à Bordeaux (A.D.G., 3 E. 17574).

12. La famille Mendes da Costa, d'origine judéo-portugaise, avait fait souche à Bayonne. Le père de Sara, Daniel, y naquit vers 1690 et mourut à Londres en 1755. Il avait acquis à la Jamaïque, une immense fortune (*cf.* Genealogical Collection of Jewish Museum-Londres; L. Wolf, *Jewish Historical Society of England-Miscellanies*, vol. I). Le mariage eut lieu le 8 Adar 5522 (3 mars 1762) à la synagogue hispano-portugaise de Londres.

13. Reg. des Enfens nés de la nation juive-portugaise à Bordeaux (A.M.B., GG. 844, n°s 673 et 674).

Après cinq ou six ans de vie commune, la mésintelligence commença à régner dans le ménage. A tort ou à raison, Samuel reprochait à sa femme de le tromper et aux siens de l'avoir trompé. Il alla jusqu'à renier la paternité de ses enfants, qui furent élevés, dès lors, par leur grand-mère.

Il soutint contre son épouse un procès scandaleux et chercha par tous les moyens à faire valider leur séparation, sans y réussir, même au prix de son abjuration, suivie de son baptême à Siguenza, en Espagne [14]. La mort de Sara mit fin à leurs dissensions en 1782.

Quatre ans plus tard, au décès de sa mère, il fit un autre procès, aussi retentissant que le premier, à sa sœur consanguine : la veuve Alexandre, en lui reprochant injustement d'avoir détourné à son profit, les biens que la défunte lui avait confiés et qu'elle destinait à ses petits-fils [15]. Il obtint, grâce à ses intrigues, une lettre de cachet qui lui permit de faire interner l'un d'eux, Jacob, au collège des Bénédictins de La Réole. L'autre, Daniel, atteint de faiblesse mentale, qui devait plus tard tourner à la folie, fut mis en résidence surveillée chez un gardien.

Lorsque Peixotto vint résider à Paris de 1772 à 1778, le duc de Richelieu lui fit connaître Louis, qui était son architecte. Autant pour flatter le premier que dans le désir de rendre un service intéressé au second, le banquier essaya, sans succès, de concourir au financement des travaux du Grand-Théâtre [16]. En dépit de cet échec, Louis lui témoigna depuis sa gratitude et son amitié, ce qui lui valut le concours bénévole de l'artiste aux embellissements de sa villa de Talence, laquelle lui doit probablement l'élégant pavillon bâti en bordure de son parc.

Mais Peixotto trouvait encore ce cadre trop modeste, eu égard à sa fortune et son renom, qui étaient alors à leur apogée, ce qui le décida à faire construire sur le domaine d'Arlac, dont il était devenu seul propriétaire depuis la mort de sa mère [17], la fameuse « Maison-Carrée ».

Louis n'était plus là pour endresser les plans, ni lui donner ses conseils, trop absorbé par les travaux importants qu'il avait alors

14. D'après la copie de l'acte de baptême, relevée par Cardozo de Béthencourt (Bibliographie juive, lettre « P », A.M.B. mss.) dans un recueil de pièces manuscrites conservées au British Museum, sous le n° 21445, f° 153 et 154. On y lit : « D. Samuel Peisoto, natural de Burdeos, de nacion hebrea y tribu de Levi, descendiente de la familia de Aron... », qu'il a quarante ans, qu'il est fils de Jacob et petit-fils d'Isaac, qu'il a été baptisé par l'évêque de Siguenza le 18 avril 1781, qu'il a reçu les prénoms de Carlos, Josef, Pablo.

15. La veuve Alexandre offrit d'ailleurs de mettre ces biens à la disposition des juges, ce qui prouve, en dehors de son importante fortune, qu'elle n'avait aucun intérêt au détournement que lui reprochait son frère.

16. *Cf.* Lettres des jurats de Bordeaux des 15 février et 17 mars 1774 au duc de Richelieu (Reg. corresp. BB. 173, f°s 12, 13, 24, 25, A.M.B.). *Id.* DETCHEVERRY, *Histoire des théâtres de Bordeaux*, note p. 61.

17. Peixotto et sa mère avaient acheté en commun le domaine d'Arlac, ainsi qu'il sera dit plus loin.

en chantier à Paris et en province [18]. Mais il dut certainement proposer au choix du banquier, son élève et ancien collaborateur Dufart, qui avait travaillé sous ses ordres à la construction du Grand-Théâtre et profité de ses leçons. Le jeune architecte, agréé en 1787 par l'Académie des Arts de Bordeaux, s'était déjà fait connaître au Salon de cette même année, par l'exposition de plusieurs projets de châteaux qu'il avait dessinés, dont la construction était en cours : à Ambès, pour M. de Navarre, lieutenant-général de l'Amirauté de Guyenne ; à Floirac, pour le président La Molère [19]. On pouvait donc faire confiance à Dufart. Peixotto lui accorda la sienne et fit bien.

A peine le château d'Arlac était-il achevé que s'annonçait l'orage révolutionnaire. Le banquier, bien placé pour le voir venir, se rangea du côté où soufflait l'esprit nouveau. Il fut le principal acquéreur de biens nationaux en Gironde [20] ; mais cette manifestation de civisme, qui le sauva de la guillotine, ne l'empêcha pas pourtant d'être mis en prison, jugé et condamné à payer une très forte amende [21].

Les spéculations foncières qu'il avait faites et dont il espérait tirer profit, tournèrent à son désavantage. Le bouleversement économique et social qui résulta de la Révolution aggrava sa situation et le réduisit à un état voisin de la misère. Il mourut, abandonné de tous, le 23 Messidor an XIII, (12 juillet 1805 [22]).

Sa famille et ses créanciers se disputèrent ce qui restait de sa succession. Les immeubles furent mis aux enchères, notamment le

18. Les Galeries du Palais-Royal, le Théâtre-Français et celui des Variétés à Paris; l'église Saint-Eloi à Dunkerque, la maison Gobineau à Bordeaux; le château du Bouilh à Saint-André-de-Cubzac. En outre, Louis travaillait aux projets d'aménagement de l'esplanade du Château-Trompette et de la place Ludovise, que la cabale bordelaise et la mort l'empêchèrent de réaliser (*cf.* Ch. MARIONNEAU, *Victor-Louis*, p. 000).

19. Ch. MARIONNEAU, *Les Salons bordelais*, p. 80. Catalogue des œuvres de peinture, gravure, sculpture et architecture, exposées dans la Galerie de l'hôtel de la Bourse, Imp. Michel, Racle, 1787. Le château La Molère appartient maintenant aux héritiers de M. Pinçon.

20. Peixotto en acheta pour plus de 800 000 livres, surtout des propriétés ecclésiastiques : *cf.* Tableau des ventes de biens nationaux dans le district de Bordeaux (A.D.G., liasse Q. 590); Marion, Benzacar et Caudrillier, Documents relatifs à la vente des biens nationaux en Gironde, t. I, 2e partie, ventes, chap. I.

21. Sur cette amende, qui était de 1 200 000 livres, Peixotto n'en versa que 200 000 et bénéficia de l'oubli pour le reste (Commission militaire de la Gironde, dossier Peixotto, Charles, A.D.G., 14 L., 31).

22. « Acte de décès de Charles Peixotto, décédé ce matin, à une heure, natif de Bordeaux, âgé de soixante-cinq ans environ, veuf de Sara Mendes-Dacosta, demeurant au ci-devant Doyéné, allées d'Amour, fauxbourg de Saint-Seurin, d'après la déclaration faite par Bernard Quayla, tailleur d'habits, rue du Pont-Long, n° 8, et Jean Pleneau, commis à la ci-devant Chartreuse, qui a signé au procès-verbal, l'autre ayant déclaré ne savoir... » (A.D.G., Décès, 2e section, Bordeaux, 1805, n° 617).

En marge de l'acte ci-dessus, figure l'addition suivante : « En exécution du jugement du Tribunal de Première Instance, séant à Bordeaux, en date du 5 juin 1810... cy-joint les augmentations des noms : Samuel, Joseph, Paul, ont été ajoutées à celui de Charles Peixotto, ci-contre... Bordeaux, le 13 juin 1810. »

château et le domaine d'Arlac, qui furent adjugés pour la somme de 20 000 francs aux frères Isaac et Moïse Rodrigues-Henriquez, principaux créanciers et parents du défunt [23].

C'est ainsi que la propriété de Peychotte, qui appartenait à la famille Peixotto-Mendès depuis quatre générations, passa en d'autres mains, suivant le sort capricieux de la Fortune.

***

Le domaine d'Arlac avait été acquis, en effet, le 24 janvier 1720, par François Mendès aux consorts Pinel frère et sœur, enfants mineurs de Me Jean Pinel, avocat en la cour du parlement de Bordeaux [24].

Ce dernier avait laissé une succession très obérée et la propriété d'Arlac était menacée de saisie sur la poursuite des créanciers. François Mendès négocia avec eux le rachat de leurs titres, afin de rester seul en face des héritiers. Ceux-ci n'avaient plus qu'à lui vendre leur bien, pour ne pas risquer de le dévorer en frais de procédure. D'un commun accord, le prix en fut fixé à 24 758 livres.

Suivant la description énoncée dans l'acte [25], le domaine consistait alors en

... une maison faite en tiers-point (c'est-à-dire construite sur un plan triangulaire), composée de chambres hautes et basses, chay, cuvier, vaisseaux vinaires, logement pour le vallet, écurie, jardin, terres, vignes, prés, bois de haute hutaie, allées de charmes, aubarède, taillis, landes, le tout en un tenant situé dans la paroisse de Mérignac, juridiction de Veyrines [26], confrontant : du levant, partie aux vignes appartenant aux héritiers ou ayant-cause du sieur Rivère, bourgeois de Bordeaux, et le reste, au chemin qui va et vient d'Escures au château de Veyrines ; du couchant, partie aux possessions de la maison de Beauséjour, dépendante de l'Archevêché de Bordeaux, et le reste, à la fontaine d'Arlac ; du nord, au chemin qui conduit du village du Tondut à l'église de Mérignac ; et du midi, au chemin qui conduit de Bordeaux à Beutre. En ce qui est compris les rentes, agrières, menus cens et tout comme le sieur Pinel en jouissait à son décès.

---

23. Adjudications des 7 et 8 juin 1810, attribuées définitivement aux acquéreurs les 27 et 29 du même mois, après déclaration de command (A.D.G., 3 E., 31421). Les frères Rodriguès-Henriquez, fondateurs de la banque : « Les Fils de A. Rodriguès », bien connue à Bordeaux, étaient alliés aux Peixotto, Isaac ayant épousé Esther Gradis, fille de Benjamin, 5e chef de la célèbre maison bordelaise. (Ed. Féret, *Statistiques de la Gironde*, Biographies, vol. III).

24. Les Pinel appartenaient à une ancienne famille du Bordelais (P. Meller, *Armorial*, t. III, p. 125). Arnaud, l'un des vendeurs d'Arlac, après avoir fait ses études de théologie, fut procureur-syndic de la ville de Bordeaux, conseiller du roi et son procureur par intérim à l'Amirauté de Guyenne de 1748 à 1757 (A.D.G., 1 B. 47, Parlement, f° 129 v° et 207).

25. Minutes de Me Michelet, notaire à Bordeaux (A.D.G., 3 E., 9273).

26. La baronnie et le château de Veyrines, dont il ne reste que le donjon, isolé dans les prés, sont de la fin du XIIe s. Le seigneur avait droit de juridiction haute et basse sur les paroisses voisines. Son fief, l'un des plus anciens d'Aquitaine, devint, en 1526, propriété de la ville de Bordeaux (*cf.* Baurein, *Var. Bord.*, éd. Méran, t. I, chap. XLIII, p. 400-410; Ch. Higounet, *Bordeaux pendant le Haut Moyen Age*, p. 63).

Tel qu'il est défini ainsi par ses limites, le domaine d'Arlac n'a guère changé depuis, ni de contenance ni d'aspect, sauf les vignes et la vieille maison qui ont disparu. Celle-ci, vu sa forme, était probablement située en pointe des dépendances, à l'angle de l'avenue des Eyquems actuelle et du chemin de la fontaine d'Arlac, à l'endroit où se trouve encore le pavillon non classé qui doit être démoli pour l'élargissement de ce chemin.

La prise de possession du domaine, suivant la coutume bordelaise, eut lieu le lendemain 25 janvier. L'acte qui la constate révèle que les bâtiments étaient en piteux état : murs croûlants ou lézardés, toitures et planchers effondrés et pourris, vitres cassées. Le quart de la surface du vignoble était à replanter, les terres en friche, les bois et les taillis envahis par les ronces, ce qui justifiait, dans une certaine mesure, la modicité du prix. Mais outre cet avantage, François Mendès espérait tirer d'autres profits de son achat. La propriété d'un bien de campagne était alors recherchée par les gens riches, les israélites en particulier [27], non seulement parce qu'elle était pour eux un motif de considération et un séjour agréable à leur repos, mais aussi et surtout — pour peu qu'il s'y attache quelque titre de noblesse — le moyen de s'élever à la bourgeoisie, ou, au moins, de bénéficier d'exemptions de charges et d'impôts.

C'était le cas « du domaine et de la maison noble de Pey d'Arlac », tels qu'ils sont nommés dans l'acte de donation-partage que les époux Mendès firent à leurs fils Joseph et Moïse, le 11 juillet 1730 [28], et que l'aîné, Joseph, reçut dans son lot. Cette appellation est répétée dans l'acte du 22 juin 1768 [29] par lequel ce même Joseph vendit le domaine à sa sœur Rica Peixotto et à son neveu Samuel, à charge pour eux de payer toutes les sommes qu'il devait, en outre de leur propre créance, à ses autres créanciers.

L'existence de droits seigneuriaux et leur mutation en bonne et due forme aux nouveaux propriétaires impliquent l'authencité du fief ; toutefois, on n'en trouve pas d'autre preuve dans les archives officielles, d'ailleurs incomplètes ; ni dans les documents privés recueillis dans les fonds particuliers [30]. Joseph Mendès, qui ne cher-

---

27. *Cf.* Georges Cirot, *Les Juifs de Bordeaux*, 6 R.H.B., t. XXXI, p. 125 et 126.

28. Minutes de Me Michellet (A.D.G., 3 E., 9295, 2e semestre).

29. Minutes de Me Perrens, notaire à Bordeaux (A.D.G., 3 E., 17585, 1er semestre).

30. Notamment ceux de Baurein, J. Delpit, Léo Drouyn. Dans la série G des Archives départementales de la Gironde (Fabrique de Saint-Michel) se trouve un contrat passé le 27 février 1333, entre Amanieu d'Escures, damoiseau et les frères Guillaume, Arnaud, P..., Jean et autre Arnaud « d'Arlac », qui leur concédait le droit de pacage et de vaine pâture dans les prés lui appartenant dans la paroisse de Pessac (A.D.G., G. 2267). Mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse pour les tenanciers d'un titre noble ou bien d'une situation de domicile.

chait pas si loin, prit d'emblée le nom d'Arlac et y ajouta le titre de bourgeois de Bordeaux, qu'il n'avait pas [31].

C'était aussi un assez piètre personnage. L'acte de donation de 1730 l'obligeait à payer certaines sommes à son beau-frère Jacob Peixotto et à sa sœur Rica, celle de quinze mille livres en constitution de dot lors de son mariage, qu'elle contracta plus tard avec ledit Jacob. Joseph ne remplit aucun de ces engagements, en dépit des sommations qui lui furent faites. A la succession de son père, Samuel prit en main les intérêts de sa mère et les siens, en achetant le domaine d'Arlac, dans les conditions relatées plus haut. Le prix de cette acquisition fut ainsi fixé à la somme de 71 982 l. 45 s. 6 d., dont 66 000 l pour les immeubles et le surplus, pour le matériel agricole et le mobilier.

Par le même acte, la veuve Peixotto s'engageait à ne pas vendre, ni autrement aliéner le domaine, dont l'achat était fait à deniers communs avec son fils, sans le consentement exprès de celui-ci. Samuel prenait soin de ménager l'avenir, peut-être parce qu'il avait déjà en vue le projet de construction du château, qu'il réalisa plus tard.

A l'exemple de la grande bourgeoisie de Bordeaux : négociants, armateurs, parlementaires et financiers, qui profitaient de son exceptionnelle prospérité pour doter la ville et ses environs d'une splendide couronne d'édifices publics et privés, dont les Bordelais sont justement fiers, Peixotto voulut avoir lui aussi une résidence somptueuse, qui puisse se comparer aux autres et, si possible, les dépasser.

C'est ainsi qu'à défaut de Louis, qui aurait sans doute produit un nouveau chef-d'œuvre, le banquier fixa son choix sur Dufart, qu'il jugeait le plus capable de réaliser son désir.

Jean-Baptiste Dufart, né à Bayonne le 4 octobre 1750, était le quatrième d'une famille de douze enfants, dont huit survivants, issus du mariage de Jean Dufart et de Saubade Broquedis. Le père, dit « Dauphin », était charpentier de navires, originaire de la paroisse d'Aux [32], du diocèse d'Auch ; sa mère était née à Anglet, dans la province basque du Labourd [33].

Jean-Baptiste tenait de l'un et de l'autre ses qualités dominantes : de son père gascon, la finesse et la vivacité de l'esprit ; de sa mère basquaise, la mesure et la persévérance dans l'effort. Comme il n'y avait jamais beaucoup d'argent à la maison, Dufart se mit au travail de bonne heure et vint chercher fortune à Bordeaux, où il débuta, à vingt ans, comme aide dessinateur dans le service d'architecture

31. Par contre, son frère, Moïse Mendès de Fenis, qui exerçait la profession de banquier, figure sur la liste des bourgeois de Bordeaux, ayant été élevé à cette dignité le 19 novembre 1760 (A.M.B., BB. 214, n° 75, f° 80).

32. Actuellement, commune d'Aux-Aussat, canton de Miélan, arrondissement de Mirande (Gers).

33. Actes : de mariage des époux Dufart, célébré à Bayonne le 17 novembre 1744, et des naissances de leurs enfants, dont celle de Jean-Baptiste du 4 octobre 1750 (Arch. dép., Basses-Pyrénées, Bayonne).

et de voirie de la ville [34] — on dit aujourd'hui d'urbanisme — alors dirigé par l'ingénieur-architecte Bonfin. Il était à bonne école et sut en profiter.

Mais c'est surtout avec Louis que Dufart apprit son métier, suivant les principes et les modèles du célèbre architecte, pendant les six ans où il contribua sous sa direction à l'établissement des plans et à la construction du Grand-Théâtre, en même temps que les frères Durand, Duval et Roché.

Sous l'influence du maître, qui avait puisé son inspiration, tant qu'il était à Rome, aux sources de l'antiquité et de la Renaissance italiennes [35], Dufart prit conscience de lui-même et, de simple agent d'exécution, devint peu à peu, grâce à son intelligence et son application, un véritable artiste dans sa profession. Si « l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux », le jeune Bayonnais en profita largement pour s'instruire et se perfectionner dans son art, malgré le caractère ombrageux de son patron.

Au moment où il édifia la « Maison-Carrée », entre 1788 et 1790 [36], datation que l'on peut considérer comme exacte, Dufart était dans la plénitude de son talent et de sa réputation. Il en avait déjà donné la preuve dans ses ouvrages précédents d'architecture à Ambès et Floirac, et aussi de génie civil : le pont de Sainte-Bazeille, inauguré en 1783 [37].

A cet égard, on remarque au château d'Arlac, l'heureuse conception des arcs de soutien des planchers du rez-de-chaussée et de l'escalier sud, de même que celle des charpentes de la galerie circulaire en surplomb du grand salon et de sa coupole, qui révèlent une connaissance approfondie de la technique de l'ingénieur.

D'autre part, Dufart a su réaliser, avec des moyens très simples, une construction d'aspect harmonieux, où l'ornement des façades est composé seulement de moulures et de refends, sans motifs sculptés autres que les balustrades et les colonnes du péristyle.

34. En 1772, Dufart était employé au service de la ville; deux ans après, il travaillait dans le bureau de Louis, comme dessinateur aux appointements de 800 livres par an (*cf.* Ch. MARIONNEAU, *Les Salons Bordelais,* Notices biographiques, p. 144-147).

35. *Cf.* F.-G. PARISET, *Problèmes posés par Victor Louis* (R.H.B., 1958, p. 35/37).

36. Le choix de ces dates s'appuie sur les motifs suivants : 1° La *Description historique* de Paul PALLANDRE, éditée en 1785, indique parmi les jardins accessibles aux touristes de passage, celui de « M. Peixotto à Talence », sans parler de Mérignac; 2° Comme il a été dit plus haut, Dufart n'a exposé au Salon de 1787 que les projets en cours d'exécution d'Ambès et de Floirac. Il faut croire que s'il avait aussi étudié celui de Mérignac à ce moment, il l'aurait présenté en même temps au jury et au public; 3° enfin, il existe dans la collection des plans conservés à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, un dessin de l'escalier nord de « Maison-Carrée », tracé par Roché, le 17 octobre 1790, annoté et signé pour exécution de la main de Peixotto. Cet escalier se raccorde au mur de façade existant et fait présumer que l'édifice était alors en voie d'achèvement (B.M.B., L. III, n° 36).

37. Cet ouvrage reliant Sainte-Bazeille à Couthures-sur-Garonne a été démoli en 1850 et remplacé par un pont suspendu, qui est encore en service.

Le bâtiment, composé d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage, couvre une surface d'environ 375 mètres carrés, dont 115 sont occupés par les escaliers. Il est précédé, au nord, d'une vaste cour, encadrée par deux rangées de platanes centenaires et un mur de clôture, qui s'ouvre sur l'avenue des Eyquems, par un grand portail, flanqué à droite et à gauche de deux pavillons carrés à un étage. L'un d'eux — celui de gauche en regardant le château — a été classé en même temps que lui.

Le grand escalier du sud est élevé sur une terrasse, qui descend par quelques degrés sur une grande allée centrale, également bordée de platanes, d'où l'on découvrait autrefois le paysage agreste des prairies et de la garenne. Une plantation de sapins cache maintenant une partie de cette vue.

Le ruisseau des Ondines, où se déverse la poétique fontaine d'Arlac, serpente au bas de la propriété. Un vivier, alimenté par des sources jadis abondantes, y écoule ses eaux. En son milieu, se trouvent deux îles, qui étaient reliées à la rive par un pont rustique en ruine. Le calme règne sur ses bords, à l'ombre épaisse des arbres qui l'entourent ; leurs branches basses s'inclinent jusqu'à son miroir, terni par les lentilles d'eau. Une vieille barque, retenue par une amarre, semble attendre les ombres galantes des fêtes de Watteau, ou celle de Corot avec ses brosses et sa palette. Ce n'est point s'attarder que de saluer au passage ce témoin silencieux d'un passé révolu, avant que la rage des bâtisseurs s'empresse de le détruire.

Ce vivier et deux bassins ronds avec jets d'eau restent les seuls agréments de la cour et du parc, voué lui aussi à disparaître. La partie qu'il serait indispensable de conserver tout au moins, afin de ne pas nuire à l'aspect du château, devrait comprendre, en outre de la cour, l'emplacement de la terrasse située au pied du grand escalier sud. Cet ensemble représente environ un demi-hectare, qui pourrait être aménagé comme autrefois en parterres ou en espaces verts [38].

La façade principale, orientée vers le sud, comporte une rotonde centrale en saillie, entourée d'un péristyle. Cette disposition, inspirée de l'antique et des villas de Palladio, s'est propagée d'Italie en France, et de là, dans toute l'Europe, dans la deuxième moitié du XVIIIe s. [39]. Louis et ses émules en ont fait usage à Bordeaux et ses environs dans la construction des hôtels : de l'Administration des hospices, cours d'Albret ; Dessens, rue Desfourniel ; Labottière, dans le quartier de Tivoli ; de l'école Sainte-Marie Grand-Lebrun, à Caudéran ; du Castel d'Andorte, au Bouscat ; de la villa Peixotto, à Talence, pour ne citer que les plus proches [40].

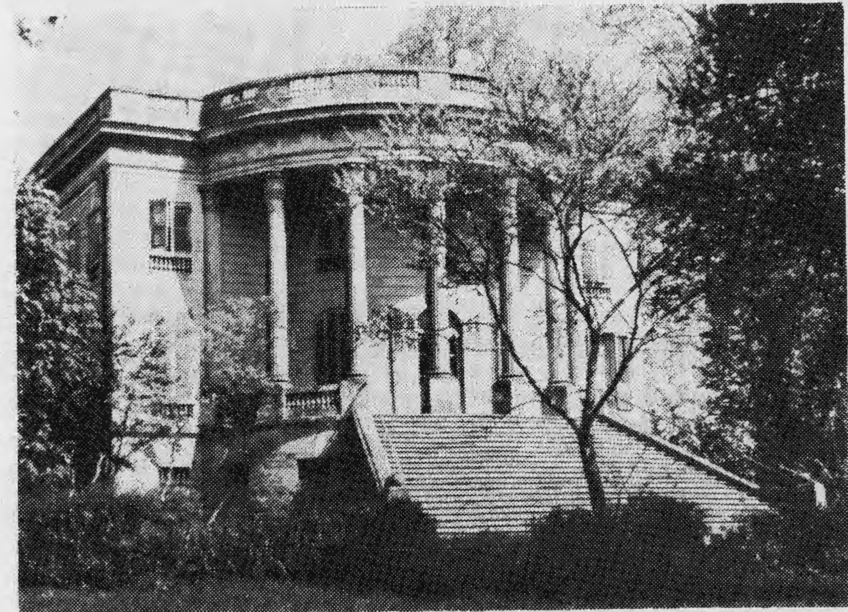
---

38. La surface d'ensemble, qui serait à conserver, est limitée par un liseré rouge sur le plan général du domaine (*cf.* pl. II, p. 22).

39. *Cf.* L. Hautecœur, *Histoire de l'architecture classique en France,* t. IV, p. 26-30, 324, 378 et 379.

40. *Cf.* Ch. Saunier, *Les Villes d'art célèbres : Bordeaux* (*op. cit.*) et les planches de l'album de L. Deshairs, *Bordeaux : Architecture et décoration au XVIIIe siècle;* P. Courteault, *Bordeaux : cité classique,* chap. IX.

Ce n'était donc pas une idée nouvelle, mais Dufart a eu le mérite d'en tirer une œuvre originale, grâce à l'unité et à la simplicité d'expression de l'ensemble, dont elles font la beauté. Avec sa maîtrise et son bon sens, l'architecte bayonnais a réagi, encore avec plus de vigueur que ses confrères, contre l'artifice et la frivolité de son siècle, à l'aube de la Révolution. Par sa rupture délibérée avec le passé, il est précurseur du romantisme [41].



La « Maison Carrée d'Arlac »
façade sud.

On accède au rez-de-chaussée, élevé sur un soubassement, par un majestueux escalier droit de vingt-deux marches, dont celle du bas mesure douze mètres de large. Ce soubassement, établi au niveau du sol, occupe toute la surface du bâtiment. Ses murs extérieurs, en pierre de taille de 50 cm d'épaisseur, sont percés de soupiraux. A l'intérieur, un système d'arcades à cintres surbaissés ou rampants, de même épaisseur que les murs, soutient l'édifice et permet le libre passage de l'air et de la lumière à travers les caves, qui sont ainsi parfaitement sèches.

---

41. Cette tendance s'affirme encore plus nettement dans ses œuvres ultérieures : la maison Fenwick, aux Chartrons, bâtie en 1795, et le Théâtre-Français de Bordeaux, édifié de 1795 à 1800, où Dufart sut utiliser avec ingéniosité un terrain mal disposé pour une salle de spectacle.

Le péristyle, d'ordre corinthien, s'élève de toute la hauteur du rez-de-chaussée et de l'étage, soit 9 m environ. Huit colonnes, dont les deux extrêmes sont à demi engagées dans le mur de façade, supportent l'entablement. Elles reposent sur un socle cubique d'un mètre de côté, d'où s'élance gracieusement le fût à partir d'un tore jusqu'au chapiteau sculpté de feuilles d'acanthe, en légère saillie sur l'architrave. La parfaite harmonie de leur pierre blonde, à peine dégradée par le temps, sauf dans les parties exposées à l'ouest, et de leur galbe fuselé, encore élégi par ses cannelures, fait songer aux vers de Paul Valéry : « Douces colonnes, ô — l'orchestre de fuseaux. — Chacune immole son — silence à l'unisson. »

De chaque côté du péristyle, deux façades rectilignes forment les ailes. Ces façades comportent, à chaque étage, une fenêtre à linteau droit un appui évidé à balustres. Cette disposition se répète régulièrement sur les autres côtés de l'édifice, où certaines fenêtres sont aveugles, à cause de la distribution des pièces.

Une frise, plate et nue, bordée par les moulures de l'architrave et de la corniche, se prolonge sur les façades autour de la maison, couronnée d'une balustrade.

La toiture à l'italienne, que porte une solide charpente en chêne, est à deux versants de tuiles creuses, sauf sur une partie de la face méridionale, aménagée en terrasse. De sa hauteur, on a vue, à plusieurs kilomètres, sur Bordeaux et sa banlieue : tableau disparate d'échoppes sordides et de villas coquettes entourées de jardinets ; de buildings énormes ; de chantiers de construction et de terrains vagues ; d'hôpitaux et d'écoles ; de bâtiments et de cheminées d'usines. Le temps est loin où Peixotto venait chercher dans sa maison de campagne le calme et le repos.

On pénètre généralement dans le château du côté cour, par un escalier composé d'une première volée droite de six marches, séparée par un palier intermédiaire, de deux volées de huit marches chacune, épousant la forme de l'avancée en demi- cercle du palier supérieur formant perron, qui se trouve au niveau du rez-de-chaussée [42].

Dans l'ordre d'intérêt de la description, il est toutefois préférable de commencer par le grand salon qui donne sur le parc et s'ouvre sur le péristyle par trois portes-fenêtres à deux vantaux ; les impostes de ces ouvertures sont en arcade, comme d'ailleurs toutes celles qui leur correspondent sur la façade opposée de la maison. Les intervalles entre les colonnes du péristyle sont libres devant ces portes ; ceux qui sont à droite et à gauche, fermés par des balustrades.

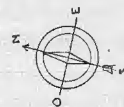
Le plan du salon est un cercle de 8 m de diamètre. La pièce a la hauteur des deux étages, soit à peu près 9 m. A l'opposé de la porte centrale donnant sur le parc et lui faisant pendant, se trouve une autre porte arquée à deux vantaux pleins, entre une grande cheminée de marbre blanc sculpté surmontée d'un trumeau, et un

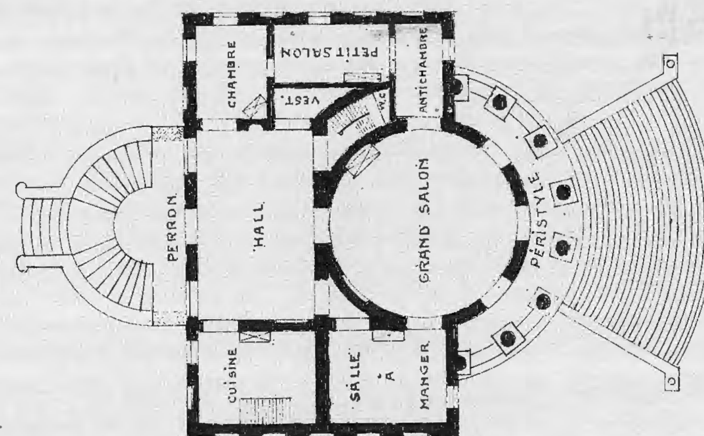
42. Cet escalier est celui du plan dessiné par Roché (*cf.* § 3° de la note 36 *infra*).

LA "MAISON-CARRÉE" D'ARLAC

ECHELLE : 5mm P.M.

PLAN DE L'ÉTAGE





PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

La « Maison Carrée d'Arlac » plan : rez-de-chaussée et étage.

lambris. Les menuiseries à moulures de ce lambris et du trumeau, ornés de glaces étamées, sont assorties à celles des ouvertures qui leur font face. Deux autres portes à deux vantaux pleins s'ouvrent à droite et à gauche : l'une, sur la salle à manger ; l'autre, sur une antichambre, précédant un petit salon.

Les murs sont revêtus sur toute leur hauteur, de boisseries moulurées de même profil que les portes, sans autres ornements. On observe, comme à l'extérieur, le même souci de sobriété dans la décoration.

Le parquet est à compartiments en marqueterie de chêne et acajou, Le plafond, en forme de coupole, est situé au-dessus d'une galerie circulaire à balcon et rampe à balustres, dont la voussure est ornée, comme la coupole, de peintures à fresque.

Le balcon et sa rampe sont en bois ; la voussure et la coupole sont faites d'un lattis enduit de plâtre. Sont également en plâtre moulé et durci, les modillons placés sous le larmier du balcon.

Les peintures, en partie détériorées par l'humidité et les bombardements de la dernière guerre, représentent des sujets allégoriques empruntés à l'Agriculture, au Commerce, à la Navigation, aux Arts libéraux et au thème, toujours jeune, de l'Amour ; celle de la coupole, à peu près effacée, un ciel d'azur, où flottent de légers nuages. Leur inspiration et leur facture semblent appartenir à l'époque de la construction, bien qu'il n'y en ait aucune preuve.

Il n'est pas exclu de se demander pourtant si ces peintures, dont l'exécution est certainement celle d'un artiste décorateur de talent, ne seraient pas l'œuvre d'Antonio Gonzalez [43], qui travailla avec Bérinzago, sous la direction de Robin, à la décoration du Grand-Théâtre. De ce fait, Gonzalez était connu de Dufart ; il était juif d'origine portugaise comme Peixotto ; enfin, il avait fréquenté, dans le voisinage du château d'Arlac, la maison noble du Chêne-Vert dont il fit deux gouaches, datées de 1782. Le rapprochement des faits et des dates paraît donc justifier une telle présomption.

En tout cas, ces peintures ont été faites (ou restaurées) au moins pendant le second Empire. Le ruban et la croix de la Légion d'honneur, tenus par le groupe d'amours situé au-dessus de la cheminée et le trophée, surmonté d'un casque de carabinier à cimier rouge qui lui fait suite, sont bien de cette période. De même, le buste d'Hippocrate et les attributs de la médecine, peints un peu plus loin,

---

43. Sur la vie et les œuvres de Gonzalez : *cf.* Ch. MARIONNEAU, *Victor Louis (op. cit.)*, p. 473; du même : *Les Salons bordelais*, p. 150 et la notice de DEZEIMERIS, publiée dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de Bordeaux*, t. IV, mars 1877, p. 27-29; BERNADAU : *Tableau de Bordeaux*, p. 176, notes mss. de Laboubée (B.M.B., lettre « G »); Robert MESURET, « De Sourdis à Peixotto, le goût de la peinture espagnole aux XVIIe et XVIIIe siècles », in-fine (*Vie de Bordeaux*, du 9 février 1963).

44. Elie Gintrac fit partie de l'Académie de Bordeaux depuis 1824, où il succéda au fauteuil de F.P. Latapie, érudit, familier de Montesquieu. Henri Gintrac, son fils, y siégea également de 1869 à sa mort.

rappellent la présence au château des docteurs Gintrac père et fils, qui en furent propriétaires de 1827 à 1891. On peut donc en déduire que cette restauration (ou cette peinture) remonte au moins à un siècle. Elle devait être refaite en 1939 par un élève de Roganeau, mais la déclaration de guerre a empêché la réalisation de ce projet. Il serait très désirable qu'il fût repris, afin d'éviter de laisser périr le reste et de remettre en son état primitif ce beau salon, d'ailleurs admirablement disposé pour des auditions musicales.

Du salon, on communique dans un hall-vestibule situé au nord. Le sol y est orné d'un pavement en mosaïque de marbre ; son seuil sur la cour porte le mot d'accueil : *Salve.* L'inscription et son décor à la romaine sont dus probablement au docteur Gintrac père, homme savant et aimable, qui avait le sens de l'hospitalité.

Le vestibule est éclairé, comme le salon, par une porte vitrée à deux vantaux et deux fenêtres donnant sur la cour. Trois portes semblables, dont celle du salon, leur font vis-à-vis ; les portes latérales sont garnies de glaces étamées. Celle de droite conduit à la salle à manger ; celle de gauche, à un escalier dérobé, qui monte à l'étage et aux combles.

Sur le côté gauche du hall, perpendiculaire à la façade, se trouvent deux portes pleines à deux vantaux, entre lesquelles existe une niche creusée dans le mur pour y recevoir un poêle. Au temps des Gintrac, il y avait une statue en pied d'Esculape. Ces portes donnent accès à une chambre orientée au nord et à un vestiaire. Du côté opposé, il y a aussi deux portes semblables aux précédentes, dont l'une est feinte. L'autre pénètre dans la cuisine, symétrique de la chambre.

Les pièces de réception, situées de part et d'autre du grand salon, comprennent la salle à manger et le petit salon, qui sont ornés de corniches d'époque et de belles cheminées en marbre blanc.

La distribution de l'étage était, à l'origine, à peu près identique à celle du rez-de-chaussée. Une vaste salle de billard correspond au vestibule ; de chaque côté de cette salle se trouvent des chambres, celle orientée au sud-est étant réduite dans sa largeur par un couloir, la cage de l'escalier et des placards muraux. La décoration de cette pièce et celle de la chambre voisine sont de style Directoire. Peixotto y logeait, lorsqu'il résidait au château, tandis qu'il avait son cabinet de travail dans la bibliothèque.

Une porte en arcade, à deux vantaux vitrés, permet d'aller de la salle de billard dans la galerie à balcon du grand salon, qui prend jour par trois fenêtres sur le parc.

L'escalier se poursuit ensuite jusqu'aux combles et à la terrasse. Au niveau de ceux-ci, une autre porte, précédée d'une marche, donne accès à la charpente de la coupole d'une construction remarquable. Elle est composée d'un poinçon en chêne de fort diamètre, autour duquel rayonnent des chevrons cintrés en deux pièces chantournées et moisées, assemblées bout à bout. Les intervalles sont renforcés

par des demi-chevrons et des lambourdes qui les relient aux premiers, sur lesquels est posé le lattis.

Telle est, dans ses détails, l'œuvre de Dufart, qui rappelle, en raccourci, par son aspect extérieur, la Maison-Blanche de Washington [45]. Il ne serait pas impossible que celle-là lui ait servi de modèle, surtout si l'on tient compte que Dufart était aussi l'architecte de Fenwick, consul des Etats-Unis à Bordeaux, qui fit bâtir, sur ses plans, la maison située à l'angle du cours Xavier-Arnozan et du quai des Chartrons, et que le palais présidentiel américain fut construit de 1792 à 1800. Néanmoins, sauf leur ressemblance d'aspect, la « Maison-Carrée » d'Arlac ne supporte pas la comparaison, ni comme dimensions, ni comme majesté, avec sa jumelle d'outre-Atlantique, celle dont Jefferson disait malicieusement qu'elle était « assez grande pour deux empereurs, un pape et le grand lama par-dessus le marché ».

Si d'autres édifices, d'une époque voisine, revendiquent la même paternité, comme le château de Rastignac en Périgord, il faut observer que leur type architectural était alors, comme il a été dit, de pratique courante. Toutefois, il y a lieu de noter — et ce serait un titre de plus à la priorité de « Maison-Carrée » — que le péristyle, aussi bien à Washington qu'à Rastignac, ne faisait pas partie du plan primitif. Il ne fut ajouté qu'ultérieurement à la Maison-Blanche, dix ans après son incendie par les Anglais, c'est-à-dire en 1824, et à Rastignac, depuis 1815 [46].

Par la suite, ceux des architectes qui sont restés fidèles aux traditions classiques se sont plus ou moins inspirés de ces modèles. Le château de Marbuzet en Médoc, près de Saint-Estèphe, construit à la fin du siècle dernier par l'architecte Monginoux [47], en est un exemple. C'est une fort belle demeure, bâtie sur une terrasse, d'où l'on a une vue splendide sur la Gironde et sa rive saintongeaise que domine le clocher de Saint-Ciers, mais l'ornementation un peu chargée de ses façades n'a pas, il faut le reconnaître, l'harmonie et la sobre élégance de « Maison-Carrée ».

⁂

Après la mort de Peixotto et la vente aux enchères du domaine, celui-ci ne resta pas longtemps entre les mains de ses acquéreurs :

45. Le château d'Arlac mesure 18 m de façade en ligne droite sur 11,50 m de large et 16,50 m de haut. Les dimensions de la Maison-Blanche sont respectivement de 55 m, 26 m et 17,50 m (*cf.* CAEMMERER (H.-P.), *Manual of the origin and development of Washington,* 1950).

46. Selon les renseignements aimablement donnés par l'un de ses propriétaires, M.-J. Lauwick, le château de Rastignac est situé commune de la Bachellerie, à 42 km à l'est de Périgueux, près de la R.N. 89, allant vers Brive.

47. En 1890-1891, pour M. Jules Merman, qui avait reçu le vignoble de Marbuzet dans sa part de l'héritage paternel. Son petit-fils, M.-G. Merman et M.-P. Ginestet, propriétaire actuel du château, doivent être vivement remerciés des informations et des facilités de visite qu'ils ont bien voulu donner à l'auteur de cette note.

les frères Rodrigues-Henriquez, puisqu'ils le revendirent un an après, le 7 juin 1811, à Jean Burgade, commissionnaire en roulage — autrement dit entrepreneur de transports — demeurant à Bordeaux, pour le prix dérisoire de 15 000 francs [48].

Au partage de la succession de Burgade, sa veuve et ses enfants mirent de nouveau la propriété en vente. Ce fut le docteur Elie Gintrac qui l'acheta 36 000 francs, le 10 avril 1827, suivant acte de Me Chene, notaire à Bordeaux [49].

Au moment de son acquisition, le nouveau propriétaire avait trente-cinq ans. Né à Bordeaux, le 9 novembre 1791, il était fils d'un libraire.

La Terreur, qui avait consommé la ruine des commerçants bordelais, ne les avait pas disposés en faveur du nouveau régime et l'Empire qui suivit, avec le blocus continental et les Droits-Réunis, ne leur rendit pas non plus la prospérité.

Aussi le retour des Bourbons fut-il salué par la majorité de la population comme une délivrance [50]. Il coïncida avec le retour de Gintrac dans sa ville natale, à la fin de ses études de médecine à la Faculté de Paris, où il avait été reçu docteur. Pris dès son arrivée dans le mouvement royaliste, dont les chefs de file étaient les Ravez et les Martignac père et Fils, Emérigon, Lainé, il se fit avec eux l'ardent défenseur du pouvoir restauré que, seul, il estimait capable de remettre en ordre les affaires de la France, ce qui ne l'empêchait pas de travailler aux siennes. Il fut professeur à l'Ecole secondaire de médecine de Bordeaux de 1814 à 1863 et de 1846 à 1871, directeur de cette Ecole, où il acquit un renom mérité.

Pendant la captivité de la duchesse de Berry à Blaye, Gintrac fut appelé par le préfet de la Gironde à lui donner ses soins, malgré ses opinions politiques, et peut-être à cause de ce motif, afin d'inspirer confiance à la royale prisonnière [51]. Mais le gouvernement de Louis-Philippe prit ses précautions et envoya de Paris un jeune médecin, du nom de Ménière, avec la même mission, qui était, on le comprend, assez délicate à remplir. Dans son journal, ce dernier décrit en ces termes le portrait de son confrère :

> M. Gintrac est un homme de quarante cinq ans environ, blond, de taille moyenne, à physionomie très expressive ; ses yeux bleus brillant sous de vastes lunettes, son profil fortement prononcé accuse de prime abord une finesse intelligente et une bonté naturelle. Sa voix douce et sonore, prête à l'accentuation gasconne un certain charme qui m'a séduit tout aussitôt. Notre confrère parle lentement avec une correction très remarquable : on voit qu'il se possède et ne dit que ce qu'il veut dire...

48. Minutes de Me P. Maillères (A.D.G., 3 E., 31428, juin 1811, n° 366).

49. Acte conservé dans les papiers de la famille Goudal, avec les titres de propriété du domaine.

50. P. Courteault écrit : « dans la joie » (*cf. Bordeaux à travers les siècles,* p. 80).

51. *Cf. Journal de la Guienne* du 14 décembre 1832.

(Tout le monde sait que le Gascon est né malin.) Et le mémorialiste poursuit, inquiet :

... Homme de parti, légitimiste décidé, M. Gintrac doit à ce titre, dont il est fier, d'avoir été choisi pour donner ses soins à Madame la duchesse de Berry, tandis que moi, envoyé par le Gouvernement, j'obéis à des convictions tout autres. Qu'arrivera-t-il de tout cela ? Ces éléments contraires se combineront-ils comme les deux espèces d'électricité ? Je le désire, plus que je ne l'espère [52].

En fait, il n'arriva rien qu'un « courant » de sympathie entre les deux hommes, animés de la même loyauté et de la même conscience professionnelle. Lorsque la duchesse fut obligée d'avouer qu'elle attendait un enfant de son mariage secret, l'un comme l'autre agirent vis-à-vis d'elle et de leurs mandants, avec une égale délicatesse. Elle leur en témoigna sa gratitude à son départ pour Palerme, en autorisant le docteur Gintrac à faire faire son portrait qu'elle lui laissa en souvenir. Son collègue Ménière reçut pour sa part, à titre de cadeau, le secrétaire en bois de rose qui avait servi à la correspondance de la duchesse pendant ses jours de captivité [53]. Dans ce courrier qui fut abondant et touchait aux sujets les plus divers, il y eut des lettres adressées au docteur Gintrac, comme le prouve un article du testament de sa belle-fille, Mme Henri Gintrac, qui les légua à un neveu, avec le portrait de la duchesse [54]. Depuis, on ignore ce que ces lettres sont devenues. Le portrait, œuvre d'un peintre bordelais de talent médiocre, nommé Ris, se trouve actuellement à Lyon, en possession d'un arrière-petit-fils d'Elie Gintrac, M. Yemeniz.

Au cours de sa longue carrière, Elie Gintrac apporta une contribution importante à l'évolution de la médecine, fondée sur l'expérience, à l'exemple de son contemporain Claude Bernard. Il est notamment l'auteur d'un *Cours de pathologie interne et de thérapie* en sept volumes, qu'il publia en collaboration avec son fils.

Observateur et ami de la nature, il élevait des vers à soie dans les caves de « Maison-Carrée », sous le grand escalier, et avait fait planter, pour les nourrir, des mûriers en bordure de l'avenue des Eyquems [55]. Il avait aussi, dans un coin de son parc — ce qui était plus inquiétant pour le voisinage — une réserve de serpents, dont il étudiait les venins au point de vue physiologique.

---

52. La captivité de Mme la duchesse de Berry à Blaye. *Journal* du docteur P. Menière, publié par son fils ; le docteur E. Menière, vol. I, p. 15 et 16.
53. Même ouvrage, vol. II, p. 177, 214-218.
54. Testament olographe du 25 février 1883 et ses divers codicilles, déposés à l'étude de Me Livran, notaire à Bordeaux.
55. D'après le plan général du domaine d'Arlac et de ses cultures, relevé par Bonnet vers 1850 (archives de la famille Goudal).
La question de cet élevage fit l'objet d'un débat à l'Académie de Bordeaux et motiva le déplacement à Arlac d'une commission de ses membres qui conclut à la justesse des observations du docteur Gintrac (C.R.A.B., séances des 11 juin et 26 novembre 1868).

Malgré les formes multiples de son activité professionnelle et scientifique, l'homme du monde ne le cédait en rien au savant. De nombreux invités fréquentaient le château à la belle saison, où ils recevaient toujours de la part de leurs hôtes, l'accueil le plus sympathique. L'élite de la société bordelaise, composée du corps médical, des membres de l'Université et de l'Académie, de la bourgeoisie et des notabilités de la ville, auxquels se joignaient les étrangers de passage, y faisait cortège. On se souvient encore à Arlac de la générosité de ces réceptions, servies par une domesticité nombreuse, dont le cadre rehaussait l'éclat.

De son mariage, contracté en 1819 [56], Elie Gintrac eut quatre enfants : trois fils et une fille. L'aîné, Henri, né le 3 février 1820, suivit la carrière paternelle. Il commença ses études médicales à Bordeaux, puis les acheva à la Faculté de Paris, où il obtint son diplôme de docteur en 1845. Après un voyage d'études en Allemagne et en Angleterre, il revint s'installer à Bordeaux, où il se maria la même année [57] et acquit bientôt une réputation comparable à celle de son père. Nommé à son tour professeur à l'Ecole préparatoire de médecine, il lui succéda comme directeur en 1871.

Grâce à ses efforts, secondés par la municipalité bordelaise, il réussit à faire aboutir le projet de transformation de cette école en Faculté mixte de médecine et de pharmacie. Celle-ci fut instituée par la loi du 8 décembre 1874, mais ne commença à fonctionner sous ce titre qu'en juin 1878. Henri Gintrac en fut le doyen jusqu'à sa mort prématurée, survenue quelques mois plus tard, après une cruelle maladie, le 1er décembre suivant.

Il n'eut pas ainsi la légitime récompense d'assister à l'inauguration du nouveau bâtiment de cette Faculté, transférée de la rue de Lalande à la place de la Victoire (anc. d'Aquitaine), dont la construction dura de 1880 à 1890 [58]. Mais pour marquer sa reconnaissance à son fondateur et perpétuer le souvenir de son père, la ville de Bordeaux a donné le nom d'Elie-Gintrac à la rue qui longe l'édifice au sud.

La mort d'Henri Gintrac fut douloureusement ressentie par tous ceux qui le connaissaient et avaient apprécié ses hautes qualités. Sa compétence, son aménité, son désintéressement à l'égard des humbles et des malades, sa modestie, son dévouement, dont il avait donné la meilleure preuve lors de l'épidémie de choléra qui sévit à Bordeaux en 1854, lui avaient valu l'estime et la considération générales. Membre correspondant de l'Académie de médecine, il appar-

---

56. Le 22 mai 1819 à Bordeaux. L'épouse, née Marguerite-Céline Mossion, originaire de Saint-Savin de Blaye, avait seize ans.
57. Le 28 mars 1845 à Bordeaux, avec demoiselle Praxède Laure Yon, fille d'un ancien négociant de la ville.
58. *Cf. Bordeaux*, ouvrage publié par la municipalité bordelaise en 1892, Féret et Hachette, éd., t. III, p. 104-113.

tenait, comme son père, à de nombreuses sociétés savantes de la ville, de province et de l'étranger [59].

Aussi, en récompense de leurs services distingués, le gouvernement de Louis-Philippe, puis celui de l'Empire, les décorèrent tous deux de la Légion d'honneur : Elie Gintrac fut nommé chevalier en 1843 et promu officier en 1868 ; Henri reçut le ruban rouge le 15 août 1867.

Ce dernier aimait aussi, comme son père, à venir prendre, quand il le pouvait, un peu de repos à « Maison-Carrée » et y recevoir ses amis, dont beaucoup leur étaient communs, ou bien leurs élèves, qui leur témoignaient, à juste titre, affection et respect.

Les époux Henri Gintrac n'ayant pas eu d'enfants, la veuve légua le château et le domaine d'Arlac à une nièce de son mari, Mme Céline Rubichon, à charge pour celle-ci d'exécuter les autres clauses de son testament [60]. Mme Gintrac instituait, en même temps, pour ses légataires universelles, les filles mineures d'une autre de ses nièces, née Rivière, épouse décédée de M. Bières-Monplaisir. Mme Rubichon renonça à la succession à cause des charges trop lourdes qui lui étaient imposées par le testament. M. Bières l'accepta au nom de ses enfants sous bénéfice d'inventaire. Il fut alors décidé, avec l'approbation du conseil de famille, de vendre, une fois de plus, la propriété de « Maison-Carrée ».

Cette vente eut lieu au tribunal de Bordeaux, le 7 juillet 1891 [61]. Ce fut M. Paul Sazerac, ingénieur des Arts et Manufactures, industriel à La Rochefoucauld (Charente), qui fut déclaré adjudicataire au prix de 74 850 francs, plus les charges de l'enchère.

M. Sazerac mourut le 3 novembre 1898, en laissant comme héritiers ses deux enfants, propriétaires indivis du domaine. Ils restèrent dans cet état une dizaine d'années, au terme desquelles ils décidèrent, à leur tour, de le réaliser.

Suivant acte reçu par Me Duhau, notaire à Bordeaux, le 11 février 1907, M. Emile Goudal, négociant en tissus et fournitures d'ameublement, s'en rendit acquéreur au prix de 56 000 francs.

La famille Goudal est originaire du Quercy, où elle a encore de nombreux parents et alliés. Elle serait, dit-on, de souche anglaise, implantée dans le pays depuis la guerre de Cent Ans, et son nom dériverait de Goodhall ou Goodall. M. Emile Goudal, lui-même, naquit à Cahors, le 4 juin 1860.

59. *Cf.* Rapport moral annuel de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux pour l'année 1878; séance du 10 janvier 1879, p. 9 et 10. Docteur LEVIEUX, « Eloge d'Henri Gintrac à la séance d'installation de l'internat à l'hôpital Saint-André du 10 novembre 1879 » (*Recueil de discours de l'auteur, prononcés de 1877 à 1894*, p. 31 à 52).

60. Testament cité plus haut (v. note 53), ouvert judiciairement le 18 septembre 1890, après le décès de Mme Vve Gintrac, survenu à Arlac le 4 du même mois.

61. Jugement d'adjudication du tribunal de première instance de Bordeaux, en date du 7 juillet 1891 : vente du premier lot. Déclaration de command du 8 juillet par Me Thibaudeau, avoué, au profit de M. Sazerac.

Dans cette très vieille province, ravagée par la guerre au cours des âges, depuis César jusqu'à la Réforme, la vie était rude et tourmentée. Beaucoup de ses fils allèrent chercher ailleurs la paix et la fortune. On constate la présence des Goudal à Bordeaux dès le début du XVIIIe s., professant surtout le commerce et l'une ou l'autre religion : protestante ou catholique.

Coïncidence curieuse : un des membres de cette famille : Zacharie Goudal, négociant, rue Neuve, vendit à Peixotto, le 5 décembre 1765, sa propriété de Talence, où le banquier fit construire la villa qui porte son nom [62].

M. Goudal, qui avait acheté le domaine d'Arlac comme bien de campagne, se décida, vers 1910, à venir habiter d'une manière permanente, avec sa femme et ses deux filles, l'agréable « Maison-Carrée ».

Comme si la bienveillance et la charité rayonnaient de ses murs, les habitants du quartier et les paroissiens de Saint-Augustin reconnaissent par leur respectueuse sympathie, toutes les marques d'intérêt et de soutien qu'ils ont reçues de la famille Goudal, qui continue à se dévouer, par tradition, aux œuvres d'assistance sociale.

Pendant la guerre de 1914-1918, avec la noblesse et la fermeté de son caractère, la regrettée Mme Goudal, fit aménager à ses frais, une partie du rez-de-chaussée et de l'étage de « Maison-Carrée » en hôpital auxiliaire de vingt-cinq lits. Celui-ci fut placé sous la direction médicale du docteur Salesses, médecin-chef de l'hôpital militaire Saint-Nicolas et de la Place de Bordeaux [63]. Des infirmères bénévoles apportaient leur concours à la maîtresse de maison, active et énergique, pour soigner et divertir les blessés. Spectacles et concerts, improvisés par des amateurs, furent donnés à leur profit ; on joua *Manon* dans le décor du péristyle avec un grand succès.

En outre du président Millerand, qui visita l'hôpital de « Maison-Carrée » en 1915, lorsqu'il était ministre de la Guerre du gouvernement replié à Bordeaux, le château accueillit aussi l'aquarelliste bordelais Jean Léo-Drouyn, Maurice Bernhardt, fils de la célèbre artiste dramatique, et le maître Anatole France.

Drouyn, qui était, comme son père et son grand-père, passionné d'archéologie et dessinateur de talent, fit plusieurs tableaux de « Maison-Carrée » et de ses jardins, dont il ne reste malheureusement plus trace.

Maurice Bernhardt y vint, accompagné par un ami des propriétaires, pour satisfaire sa curiosité, lorsque sa mère, malade à Andernos, dut se faire hospitaliser à la clinique Saint-Augustin, où elle subit l'amputation d'une jambe [64].

62. *Cf.* Maurice FERRUS, *Histoire de Talence* (*op. cit.*), p. 63.

63. Cet hôpital portait le n° 77, dans la formation sanitaire du groupe territorial des subdivisions de Bordeaux (*Guide des hôpitaux temporaires et auxiliaires de Bordeaux et de la 18e Région*, éd. Phéné et Comte, Bx, 1915).

64. L'opération fut pratiquée le 23 février 1915, par le professeur Denuce, assisté de son confrère Arnozan et des docteurs Rabère et Papin. De leur propre aveu, l'actrice y fut comme dans ses rôles, « admirable ».

Enfin, Anatole France, fut l'hôte, à plusieurs reprises, de M. et Mme Goudal, pendant les vacances qu'il prenait en Gironde dans la famille de Caillavet. Il aimait à venir s'asseoir sur le banc de pierre qui existe encore, au pied du grand escalier, d'où il pouvait contempler la vue reposante du parc, favorable à ses méditations. Il n'était pas toujours d'accord avec la maîtresse de maison, car leurs opinions religieuses et politiques étaient nettement divergentes. Dans leurs discussions courtoises, où l'esprit du maître étincelait, Mme Goudal se montrait ardente et prompte à la réplique.

En 1940-1944, la « Maison-Carrée » subit le sort commun, avec l'occupation allemande et les dommages qui s'ensuivirent. Néanmoins, grâce à la présence et à l'intervention efficace des propriétaires, elle fut relativement épargnée par les soldats et souffrit surtout des bombardements, que la proximité des camps d'aviation rendait plus fréquents et plus dangereux.

L'évolution sociale et économique qui a été la conséquence de ces événements, accélérée par la poussée démographique de ces dernières années dans notre pays, y a changé profondément les conditions de vie. Il était fatal qu'à proximité d'un centre urbain comme Bordeaux, la « Maison-Carrée », prisonnière de ses faubourgs, soit, un jour ou l'autre, la proie de la ville tentaculaire. Il faut ajouter, d'ailleurs, pour les mêmes raisons, que les charges d'un tel immeuble étaient devenues trop lourdes à porter.

Les héritières de M. Goudal, décédé en 1941, ont été ainsi conduites, non sans regrets, à accepter les offres de la société immobilière, qui se propose, comme il a été dit, de construire, sur la majeure partie de la propriété, un ensemble d'immeubles collectifs à grande capacité de logement, analogues à ceux qui sont déjà bâtis aux alentours.

La vente du domaine a été signée devant Me Malauzat, notaire à Bordeaux, le 3 octobre 1962 ; elle a clôturé, pour la famille Goudal, une possession qui fut aussi, comme pour les Gintrac, de plus d'un demi-siècle.

En conclusion, il reste à examiner quels services peut rendre la « Maison-Carrée », sans porter atteinte à sa conservation et à sa valeur artistique. On avait, un moment, espéré que la municipalité de Mérignac pourrait l'utiliser comme annexe de sa mairie, éloignée de 2 km environ de ce quartier, de plus en plus peuplé. Mais ladite commune avait déjà acquis, dans cette intention, le château du Burck.

Le projet récent de transfert de la Faculté de médecine auprès du groupe hospitalier du Tondu-Pèlegrin-Picon suggère une autre idée : celle de faire de ce monument un foyer-bibliothèque pour les étudiants de cette nouvelle Faculté, en intéressant à sa création l'Université et la ville de Bordeaux [65].

---

65. La « Maison-Carrée » se trouve à moins de cinq cents mètres à vol d'oiseau de ce groupe hospitalier.

Les pièces principales du rez-de-chaussée et de l'étage sont suffisamment vastes pour convenir à cet emploi ; on pourrait les agrandir, au besoin, avec une faible dépense, en ouvrant de larges baies dans les murs de refend du vestibule et de la salle de billard, sans nuire à l'aspect architectural de l'ensemble.

Les habitués de ce centre culturel, qui pourrait justement s'appeler « Foyer-Gintrac », se retrouveraient ainsi dans leur ambiance et au lieu même des souvenirs des anciens maîtres, auxquels ils doivent, à la fois, les progrès de leur enseignement et l'exemple de leurs devoirs.

***

Ce vœu ne s'est pas réalisé. Depuis la rédaction de cette note, en 1964, la « Maison-Carrée » a très gravement souffert de son manque de surveillance et d'entretien. Par suite de l'ouverture du chantier, les clôtures et les dépendances ont été en partie démolies ; des fouilles ont été entreprises en divers endroits du terrain et leurs déblais, restés sur place, donnent au domaine l'aspect d'un paysage lunaire. A l'exception de deux bâtiments de service, il semble que les travaux de construction soient actuellement suspendus.

Malgré la surveillance dévouée, mais insuffisante, exercée par le concierge, et plusieurs interventions inefficaces de la police, des bandes de gamins et de jeunes gens ont pénétré et s'introduisent encore par effraction dans le château pour y commetre des actes de vandalisme, qui ont détruit ou détérioré glaces, boiseries et peintures. La chape en lames de plomb, qui recouvrait la terrasse au-dessus de la rotonde, a été, en grande partie, enlevée par des voleurs de métaux, lesquels, en projetant leur butin sur le sol, ont démoli à peu près complètement la balustrade qui l'entourait.

Mais les dégâts les plus sérieux ont été causés par le fait que les propriétaires n'entretiennent plus les toitures. L'existence de nombreuses et importantes gouttières, surtout à l'aile droite vue du côté sud, a entraîné la chute des plafonds jusqu'au rez-de-chaussée. Le danger est tel, que les propriétaires ont interdit, même au concierge, de pénétrer à l'intérieur de l'immeuble.

On a donc tout lieu de craindre que, si des mesures urgentes ne sont pas prises pour mettre le bâtiment à l'abri de l'humidité, les charpentes pourrissent à leur tour, après les plafonds et les planchers, et que l'on assiste alors à la ruine totale de cet édifice, caractéristique d'un style de transition et, pour ce motif, remarquable au point de vue architectural, peut-être unique de cette époque dans notre région.

C'est à l'honneur de la Société archéologique d'avoir pris le plus grand intérêt à sa conservation et l'initiative d'y intéresser les Pouvoirs publics et les services compétents. L'action concertée de ces

derniers est plus que jamais nécessaire auprès des propriétaires, ou à leur défaut, des collectivités locales et du ministère des Affaires culturelles, afin d'obtenir les concours nécessaires en vue de sauver, avant qu'il soit trop tard, un véritable « chef-d'œuvre en péril ».

E. PERREAU.

L'HOTEL BARADA OU DU NOUVEAU BARDINEAU ŒUVRE DE L'ARCHITECTE RENÉ POIRIER

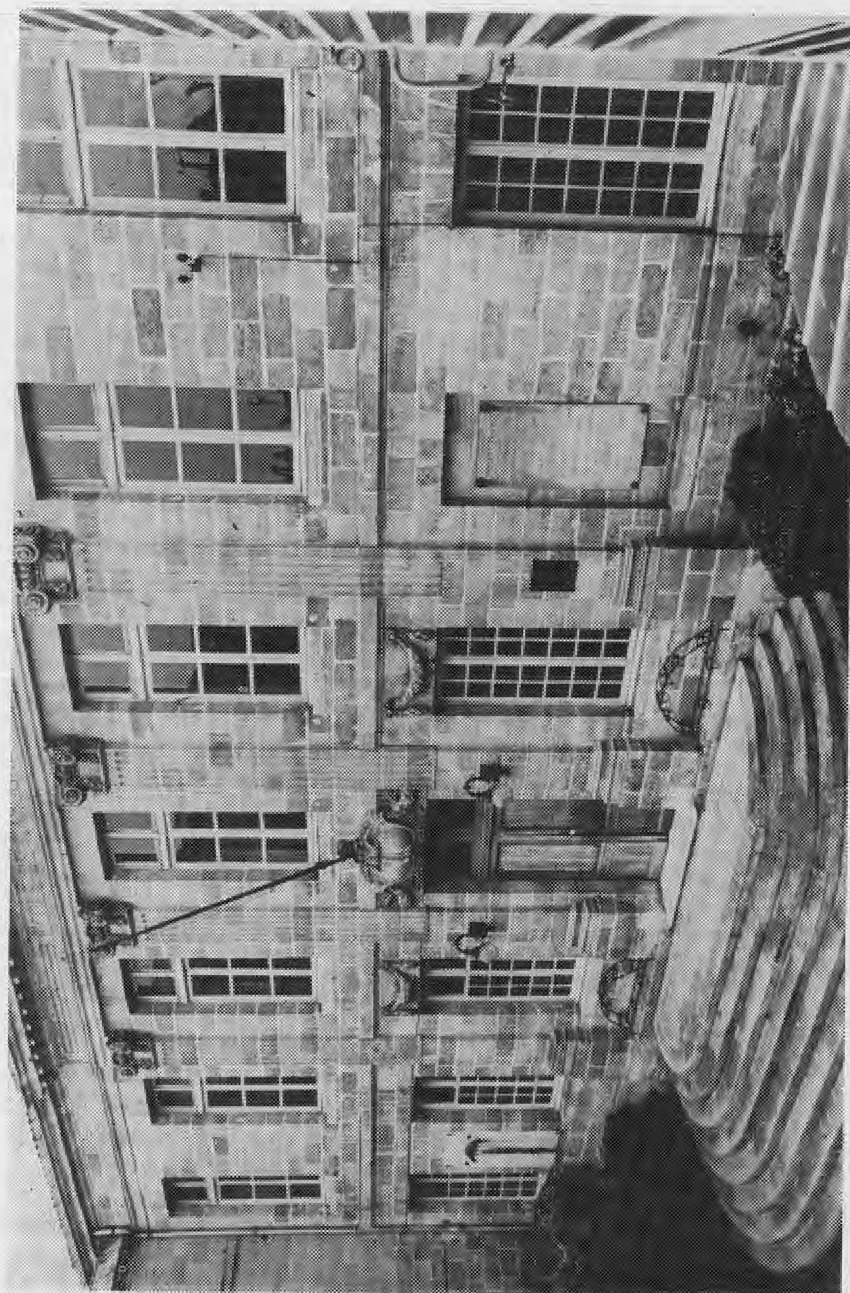
par Jean-Paul AVISSEAU,
Conservateur des Archives municipales

Au n° 44 de la rue David-Johnston, jadis allée des Noyers, la ville de Bordeaux est propriétaire d'un assez bel hôtel, qui abrite actuellement un collège d'enseignement général [1]. C'est l'hôtel Barada, construit à la veille de la Révolution par l'architecte bordelais René Poirier.

Au milieu du XVIIIe s. s'étendaient là des terrains plantés en vigne ou en aubarèdes et qui relevaient pour la plupart du chapitre de Saint-Seurin [2]. Tel était le cas des possessions des religieuses dominicaines de sainte Catherine de Sienne, dites les Catherinettes [3], dont le couvent était installé depuis 1664 rue Saint-Germain, aujourd'hui rue Thiac [4]. Animée par un bel enthousiasme, la communauté des Catherinettes constata, le 16 juillet 1784, qu'il serait opportum de « saisir l'occasion de l'effervescence du peuple pour les bâtisses et agrandissements du faubourg Saint-Seurin » et décida de mettre en vente des pièces de vigne situées « au centre des nouvelles bâtisses que l'on fait dans le quartier de Figueyreau » [5]. Des lettres patentes de mars 1784, enregistrées le 25 mai suivant [6] l'avaient autorisée à procéder à cette aliénation.

Le 25 juillet 1786, Bernard Barada, bourgeois de Bordeaux, acheta aux Catherinettes, pour 15 910 livres, une de ces pièces de

1. Je remercie son directeur, M. Médart, de l'accueil aimable qu'il a bien voulu me réserver.
2. Marguerite Castel, « La formation topographique du quartier Saint-Seurin », dans *Rev. hist. de Bordeaux*, t. XV, 1922, *passim*.
3. Arch. dép. Gironde, G 1207, liève des tènements appartenant au chapitre de Saint-Seurin (1771); les terrains des Catherinettes portent les nos 38 et 45. Plan géométral du quartier appelé le canton de Rode, levé en 1777 par Bonfin, dans *Arch. histor. de la Gironde*, t. 43, pl. I.
4. Louis Desgraves, *Evocation du vieux Bordeaux*, Paris, 1960, p. 381.
5. Délibérations des Catherinettes du couvent de la Sainte Vierge, dans *Arch. histor. de la Gironde*, t. 43, p. 410.
6. Arch. dép. Gironde, série B, arrêts du Parlement, liasse avril-mai 1784.



Hôtel Barada : la façade.
(Cl. P. Bardou).

vigne, bordant l'allée des Noyers [7]. Sur les terrains avoisinants, la révérende mère Catherine de l'Enfant-Jésus, prieure du couvent, se proposait d'ouvrir, à l'est et au sud, deux rues se rejoignant à angle droit, la rue Bardineau et la rue Barada [8].

Bernard Barada, un tonnelier retiré des affaires, était en effet le beau-frère de Jean Bardineau [9], maître hôtelier et fondateur d'un illustre établissement, restaurant et salle de bal, ouvert en 1756 dans les dépendances de l'hôtel Duplessis [10], près de la place Bardineau actuelle. *Chez Bardineau* jouissait d'une grande vogue auprès des Bordelais. Comme sa sœur et son beau-frère venaient de mourir [11], Bernard Barada forma le dessein de fonder un établissement semblable dans un quartier plein d'avenir, et d'en donner la gestion à son fils Jean [12], lui aussi maître hôtelier [13]. Celui-ci fit alors construire sur la vigne des Catherinettes l'hôtel Barada ou du *Nouveau Bardineau*, dans lequel mourut Bernard Barada le 4 mars 1787 [14].

Bals et dîners se succédèrent au *Nouveau Bardineau* jusqu'au début du XIXe s. [15], mais, dès le départ, Jean Barada et son associé et beau-frère Jean Fayaut, époux de sa sœur Marie, avaient éprouvé de grands soucis financiers au point de ne pouvoir payer à l'architecte Poirier la somme de 14 844 livres 3 sols qui lui restait due [16]. Après avoir régulièrement procédé, le 1er juillet 1792, au rachat des

7. *Arch. histor. de la Gironde*, t. 43, p. 404-408.

8. A l'époque révolutionnaire, il existait à Bordeaux une autre rue Barada, dans le quartier des Terres de Bordes (Arch. mun. Bordeaux, fonds révol., série I, liasse 69).

9. Marie Barada, la sœur de Bernard, épousa à Saint-Seurin, le 4 août 1756, Jean Bardineau. Tous deux étaient alors domestiques de M. Delpy de La Roche, conseiller honoraire en la cour du Parlement de Bordeaux. Jean Bardineau, cuisinier, était natif du bourg de Saint-Barthélemy-de-Double, juridiction de Montpon en Périgord (Arch. mun. Bordeaux, GG 790, n° 1380). Jean-Louis Delpy de La Roche fils, conseiller au Parlement, et Marie Delpy de La Roche furent parrain et marraine de Jean-Louis Bardineau, fils de Jean et de Marie Barada, baptisé à Saint-Seurin le 2 septembre 1757 (*Ibid.*, GG 790, n° 2278).

10. La date de 1756 est donnée par Maurice Ferrus (*Bordeaux pittoresque*, 2e série, Bordeaux, 1911, p. 53), qui suppose que Mme Duplessis aurait eu comme femme de chambre Marie Barada.

11. Maurice Ferrus, *op. cit.*, p. 63.

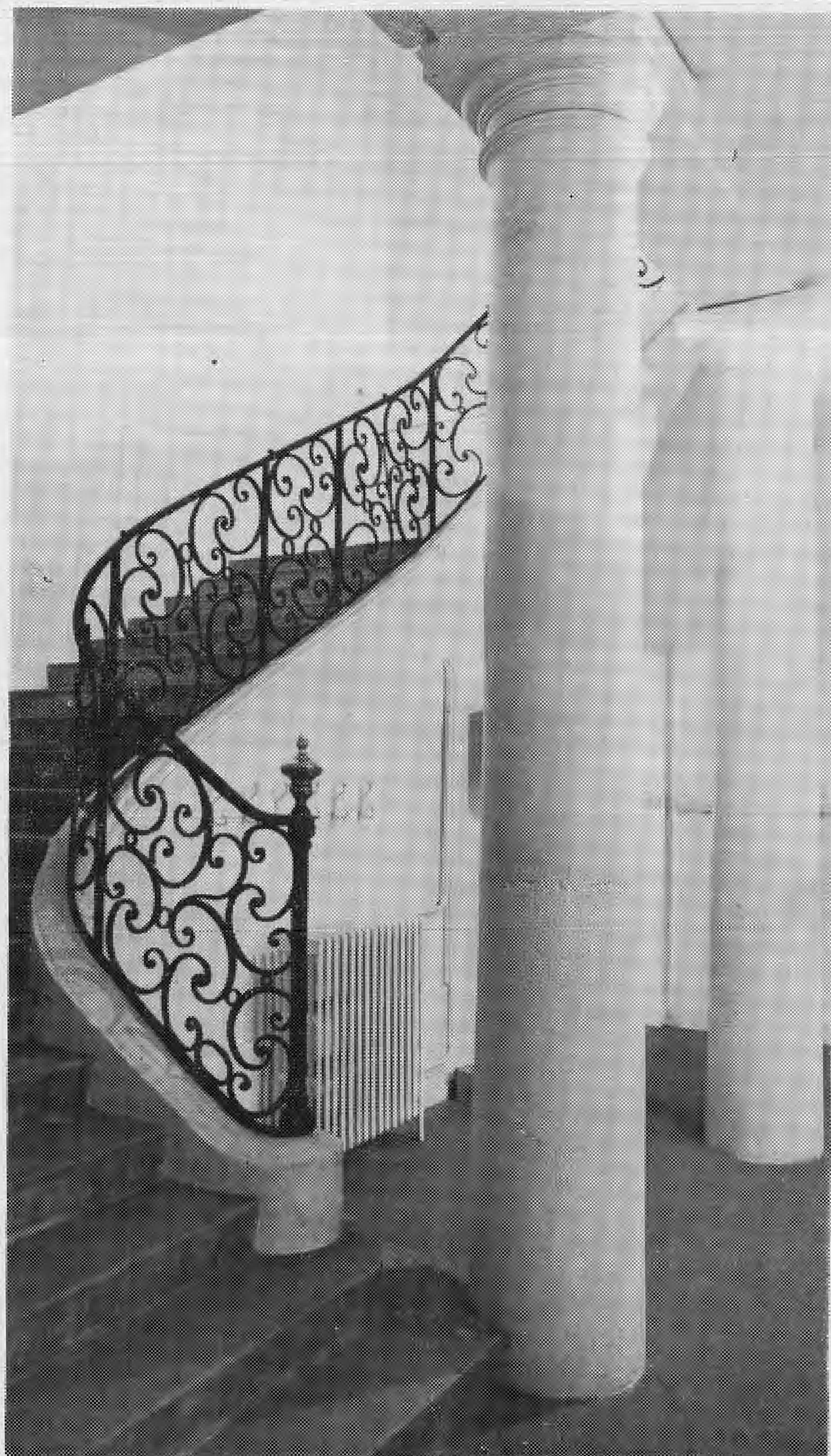
12. Arch. mun. Bordeaux, GG 796, n° 498, 25 janvier 1764, acte de baptême de Jean Barada, né la veille, fils de Bernard Barada, tonnelier, et de Jeanne Queyron.

13. Jean Bardineau, cabaretier, est reçu maître hôtelier et cabaretier à la place de feu Jean Bineau, à l'enseigne du *Duc de Chartres*, le 25 février 1786 (Arch. mun. Bordeaux, BB 141, fol. 46). Le 27 mai suivant, Jean Barada et Catherine-Gabrielle Turc passent leur contrat de mariage devant Me Séjourné, notaire à Bordeaux. Les biens du futur sont estimés à 20 000 livres et ceux de la future à 40 000 livres (Arch. dép. Gironde, *Bx. 6/0*, 31 mai 1786).

14. Arch. mun. Bordeaux, GG 815, n° 1155.

15. Voir notamment Arch. mun. Bordeaux, fonds révol., D 89 (10 février 1791) et D 158 (17 Germinal an VII).

16. Arch. dép. Gironde, 3 E 17874, 3 avril 1788. Le 30 avril 1790, René Poirier cède et transporte à Jacques Chavaribeyre, fabricant de parasols, la moitié de la somme de 14 844 livres 3 sols à lui due par Jean Barada et Jean Fayaut (*ibid.*, 3 E 17882).



Hôtel Barada : l'escalier.
(Cl. P. BARDOU).

droits féodaux de leur propriété [17], ils la mettent en vente pour 100 000 livres, « avec obligation pour l'un des vendeurs de prendre ladite maison vendue à titre de loyer pour cinq ans, à 5 000 livres par année [18] ». De fait, en septembre 1797, on trouve encore Jean Barada installé comme traiteur à l'enseigne du *Nouveau Bardineau* [19], mais, dès le 22 juillet 1793, l'hôtel avait été vendu pour 105 000 livres à un négociant nommé Antoine Sudreau [20], ce qui permit à Barada de rembourser sans délai ses créanciers [21].

En 1826, l'hôtel Barada fut acquis par la communauté des Dames de Marie-Thérèse ou Servantes de Jésus-Christ, qui y ouvrirent, flanqué d'une chapelle et complété par les deux pavillons de la cour d'entrée, un établissement d'enseignement [22]. Le 18 août 1882, un décret supprima la communauté et le couvent fut placé sous séquestre ; l'Etat le loua à la ville pour y installer provisoirement le premier lycée de jeunes filles, qui resta « à Barada » jusqu'en 1906, date à laquelle la ville fit l'acquisition de l'immeuble [23]. Elle y plaça successivement une école pratique de commerce et d'industrie [24] et, après le transfert de celle-ci à l'ancien petit séminaire, cours de la Marne, en 1928, une école communale de garçons.

***

Malgré une telle diversité d'affectations, on retrouve encore au premier étage de l'hôtel le plan de la grande salle où étaient donnés bals et banquets. C'était une pièce de 230 mètres carrés, ornée à chacune de ses extrémités d'une niche en stuc et ouvrant de ses sept fenêtres sur la cour d'honneur. De l'aménagement intérieur [25], il ne reste plus guère que l'escalier de pierre, pourvu d'une admirable rampe et dont on vantait le luxe [26]. Le plus intéressant de l'édifice, c'est sa façade sur la cour, qui est un charmant témoignage de l'architecture locale à la fin du règne de Louis XVI, avec tout ce

17. Arch. dép. Gironde, 3 E 24728.
18. *Journal de commerce, de politique et de littérature*, du 29 avril 1793.
19. Cardozo de Bethencourt, « Les enseignes commerciales de Bordeaux au XVIIe et au XVIIIe siècle », dans *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1926, p. 144.
20. *Arch. histor. de la Gironde*, t. 43, p. 411-412.
21. Arch. mun. Bordeaux, 6807 M 2.
22. *Ibid.*, 6807 M 2.
23. *Ibid.*, 6871 M 1.
24. *Ibid.*, 6861 M 1.
25. L'acte de vente du 22 juillet 1793 décrit ainsi l'immeuble : « Ledit hôtel nommé le Nouveau Bardineau, consistant en cave, grande entrée, perron, plusieurs chambres basses, cuisine, souillarde, four, office, orangerie, escalier en pierre, très grande salle haute et autres pièces » (Arch. mun. Bordeaux, 6807 M 2).
26. Danielle PÉTRISSANS, *Recherches sur les métiers à Bordeaux, 1700-1789. Taverniers, cabaretiers, cafetiers, restaurateurs, hôteliers, pâtissiers, rôtisseurs, traiteurs.* Mémoire d'études supérieures présenté en 1968 devant la Faculté des lettres et des sciences humaines de Bordeaux. Exemplaire dactylographié (Arch. mun. Bordeaux, X-b/290, p. 60).

que ce qualificatif de « local » peut impliquer en matière d'ambitions et aussi de maladresses dans l'exécution.

La figure de l'architecte, René Poirier aîné, est d'autant plus difficile à cerner qu'il avait un frère cadet, également prénommé René, et qui exerçait comme lui le métier d'entrepreneur en bâtiment ; les signatures des deux frères sont exactement semblables [27]. Aussi bien pour l'un que pour l'autre, on ignore le lieu d'origine, la date de la naissance [28] et celle de la mort [29]. La carrière de l'aîné ne commence, semble-t-il, qu'en 1772, où on le voit commissionné par Mgr de Rohan pour la construction du palais archiépiscopal [30] sous la direction, d'abord de Joseph Etienne, puis à partir de 1776, de Richard-François Bonfin [31]. Bien que formé à l'école de ces deux grands architectes, ce n'est qu'en 1787 qu'il est reçu, non sans difficultés, maître maçon-architecte juré de Bordeaux [32] : son chef-d'œuvre lui avait été donné à faire dès 1778 [33], mais il se heurte, l'année suivante, à l'hostilité de la jurade [34]. Il travaille ensuite pour le compte de la compagnie Rodesse qui met en lotissement les terrains de l'archevêché [35]. Lui-même devient propriétaire dans le quartier Mériadeck, où longtemps une rue portera son nom [36].

27. Arch. dép. Gironde, 3 E 17895. 21 juin 1793. Devis de reconstruction d'un immeuble situé rue des Palanques par « René Poirier jeune, faisant tant pour lui que pour le citoyen René Poirier son frère aîné, architecte demeurant rue Servandony, paroisse Sainte-Eulalie... » René Poirier jeune est qualifié d' « entrepreneur » dans un autre devis daté du 9 juillet 1793.

28. « René Poirier, architecte » était âgé de trente-sept ans en 1790, selon un « Etat de la compagnie Lesnier n° 5 du régiment de Saint-Christoly et de Saint-André réunis » daté du 15 janvier 1790 (Arch. mun. Bordeaux, fonds révol., liasse H 43), ce qui le ferait naître vers 1753. Le 3 avril 1788, Poirier est dit habiter rue Montbazon, paroisse Saint-Christophe (Arch. dép. Gironde, 3 E 17874); il demeure allées d'Albret, paroisse Saint-Christophe, le 30 avril 1790 (*ibid.*, 3 E 17882) et rue Servandony les 21 juin et 11 juillet 1793 (*ibid.*, 3 E 17895).

29. Pour « René Poirier, architecte », Charles Braquehaye donne comme date de décès, sans indication de lieu, le 5 brumaire an VII [26 octobre 1798] (Arch. mun. Bordeaux, ms. 325, fol. 28). La trace de ce décès n'a pas été retrouvée dans l'état civil bordelais.

30. *Arch. histor. de la Gironde*, t. 56, p. 108.

31. *Ibid.*, p. 122. François-Georges PARISET, *Bordeaux au XVIII[e] siècle*, Bordeaux, 1968, p. 617.

32. « Léonard (*sic*) Poirier, maçon habitant cette ville, a été reçu maître maçon-architecte » (Arch. mun. Bordeaux, BB 141, fol. 119 r°, 4 janvier 1787). Poirier signe pour la première fois au registre de la corporation des maîtres maçons et architectes de Bordeaux (1769-1790) lors de l'assemblée générale du 16 mai 1787 (Arch. dép. Gironde, C 1757).

33. Il s'agissait d'une pyramide de pierre, dont le plan intérieur serait elliptique et dont le petit diamètre serait au grand comme deux est à trois. Ce monument, érigé à la mémoire d'un homme illustre, devait être décoré de trophées, d'allégories et de sujets « relatifs aux différentes époques mémorables du cours de la vie de l'homme illustre » (Arch. dép. Gironde, C 1757, p. 89 et 90).

34. *Ibid.*, C 1757, p. 93.

35. On le voit par exemple, les 11 et 24 juillet 1793, agir en qualité de procureur constitué de Claude-Alexandre Rodesse, demeurant à Paris, en vertu d'une procuration du 11 décembre 1789 (Arch. dép. Gironde, 3 E 17895). Sur la compagnie Rodesse et le lotissement des terrains de l'archevêché, voir Jean-Pierre POUSSOU, « Aux origines du quartier Mériadeck : le plus grand lotissement bordelais du XVIII[e] siècle, œuvre de Mgr de Rohan », dans *la Vie de Bordeaux* du 1[er] octobre 1966.

En édifiant l'hôtel Barada, Poirier s'est certainement souvenu du palais Rohan auquel, durant six ans, il avait travaillé. On y retrouve, en effet, les mêmes dessus de fenêtre ; mais les guirlandes, ici, ne sont point sculptées par un Cabirol. On y retrouve aussi les pilastres cannelés surmontés de chapiteaux ioniques qu'Etienne avait initialement prévus [37] et qui disparurent lors de la construction, Bonfin ayant simplifié, pour des raisons d'économie [38], le projet de son prédécesseur. Ne serait-ce qu'à ce titre, l'hôtel Barada mérite un peu de considération.

Jean-Paul AVISSEAU.

36. La rue Poirier, déjà ainsi dénommée sur le plan des terrains de l'archevêché dressé en exécution de l'ordonnance du 30 mai 1785 (Arch. mun. Bordeaux, XII-A/16), devint en 1898 la rue Joseph de Carayon-Latour (*ibid.*, 12 D 113, fol. 131).

37. Jacques d'WELLES, « Dessins originaux au lavis des façades de l'ancien archevêché de Bordeaux », dans *Rev. hist. de Bordeaux*, 1938, p. 70-74.

38. François-Georges PARISET, *op. cit.*, p. 619.

A PROPOS D'UNE PALETTE D'ÉCHANTILLON DE COULEURS DE LA MANUFACTURE J. VIEILLARD & Cie DE BORDEAUX

par le Dr Charles LASSERRE
et M. COULON.

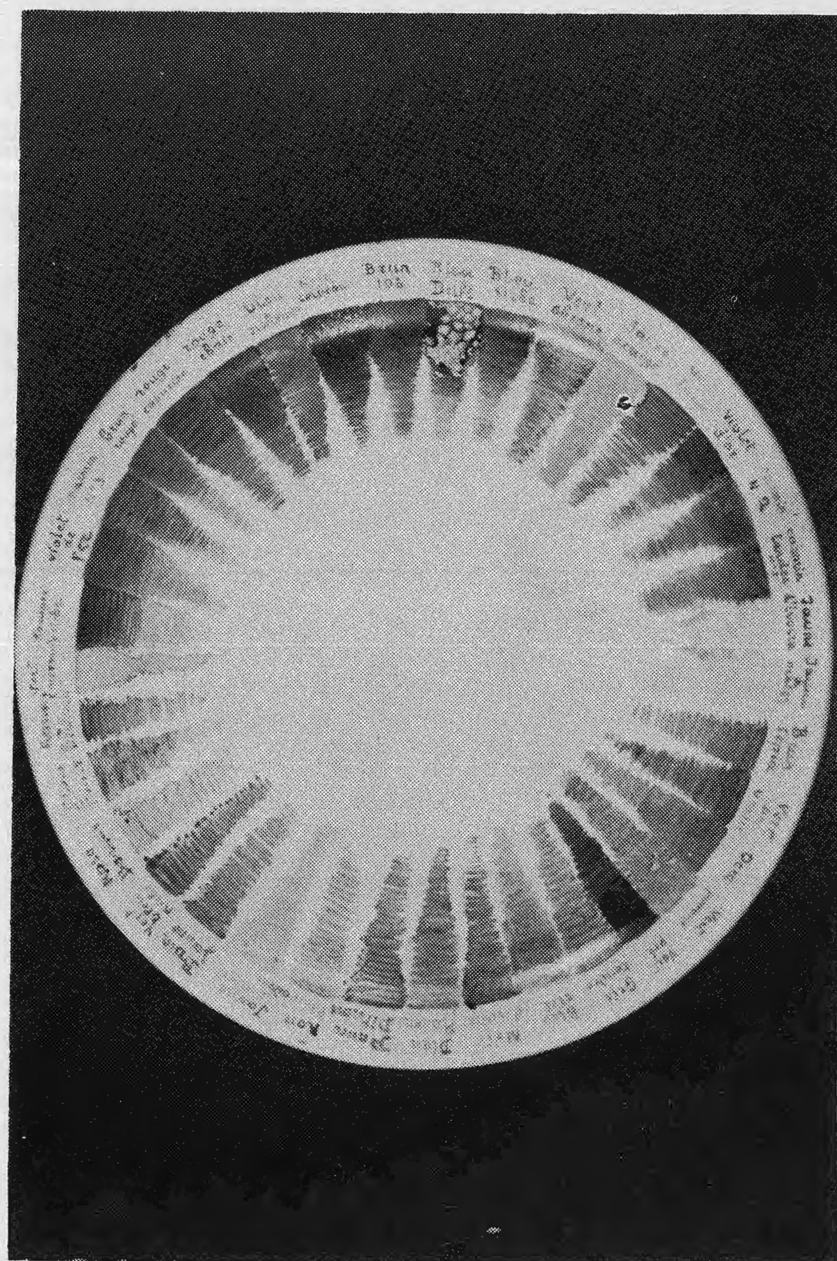
Au cours des soixante années (1835-1895) pendant lesquelles notre grande Manufacture bordelaise a produit d'innombrables services, affrontant brillamment dès 1839 avec David Johnston, la concurrence des « trois grands » : Creil, Montereau et Sarreguemines, différentes influences se sont exercées : influence anglaise importée et inspirée par Boudon de Saint-Amans « pèlerin du Staffordshire » ; goûts bourgeois sous la Monarchie de Juillet ; envolée néo-classique et romantique passagère des années 1839 du grand artiste Pierre Lacour fils ; fantaisies du second Empire agrémentées de toute cette imagerie populaire et pittoresque, reflet de la vie quotidienne ou des grands événements du jour, recherches japonisantes et curieux retour aux formes et aux décors de la Renaissance de la fin du XIXe s., qui avaient trouvé en Eugène Millet et Amédée de Caranza des interprètes dont on peut discuter les réalisations, mais dont les prouesses techniques forcent l'admiration.

Pendant cette longue période on s'intéressera de plus en plus, dans l'ensemble, aux progrès techniques et le divorce s'affirmera entre la production industrielle et la production artistique fort coûteuse qui restera l'objet de commandes officielles ou de la fantaisie d'une bourgeoisie devenue opulente.

L'emploi de la « Faïence fine », de la « terre de pipe », à l'instar des Anglais, se généralise. Cette production nouvelle remplacera pour les services de table la porcelaine et notre vraie faïence traditionnelle devenue fort chère [1].

« A quoi bon, dira-t-on au début du XIXe s., jeter sur une vaisselle fragile et d'un usage médiocre, une peinture longuement étudiée et

1. Une douzaine d'assiettes peintes « à la chine » et au grand feu à la Manufacture Lapierre de Montauban coûtait 3 livres 10 sols en 1780. Peinte au feu de réverbère (petit feu) en 1785, elle coûtait 13 livres en raison de la cherté des couleurs, des exigences des peintres et des trois cuissons nécessaires.



Une palette des couleurs (sur couverte) de la Manufacture bordelaise de J. VIEILLARD & Cie (vers 1870-1880). Choix de 37 couleurs vitrifiables disposées en ordre rayonnant et dont le dégradé au pinceau, en fonction de l'épaisseur de la couche colorée ,est destiné à révéler les propriétés couvrantes de la peinture après cuisson et ses divers défauts : coulage, écaillage, fonte (bleu de Delft et jaune d'Ivoire), défauts majeurs ; ne devaient compter il y a près de 100 ans que les essais faits à la fabrique (coll. COULON).

payée cher ? » La vaisselle, par son bon marché, devait devenir accessible à tous. En 1834 le résultat était depuis quelques années acquis et la douzaine d'assiettes revenait au fabricant 1 fr. 25 en France, 1 fr. 03 en Angleterre et elle se vendait dans le commerce 1 fr. 70 en blanc et un peu plus cher lorsqu'elle était ornée d'un décor imprimé [2].

Cette « faïence fine » à l'instar des Anglais, dont on avait cherché depuis fort longtemps des formules nouvelles, semble bien avoir eu comme point de départ la poterie de grès cérame fin. Elle fut le résultat, grâce à une découverte fortuite vers 1710-1725 dont fut le « héros » le potier anglais Atsbury fils, de l'introduction dans les pâtes du silex noir calciné et pulvérulent mêlé dans des proportions convenables avec des terres plastiques, et des perfectionnements apportés par Whieldon et surtout par Wedgwood qui, entre autres mérites, eut celui de mettre au point une glaçure moins fragile que celle des terres de pipe françaises, déjà connues, et mieux appropriée.

Honoré Boudon de Saint-Amans devait apporter en septembre 1829 à la Manufacture de Fourquerolle, à Bordeaux, non seulement son expérience acquise à la suite de nombreux essais à Sèvres dès 1812, en Angleterre et à Creil, Choisy et Montereau en 1824-25-26, mais l'exploitation de ses brevets d'importation de quinze ans délivrés le 27 septembre 1822 pour les « Procédés et appareils propres à préparer les matières premières servant à la fabrication de la poterie et à fabriquer toute espèce de poteries, grès, faïence et porcelaine à la manière anglaise, suivis de deux certificats d'addition demandés le premier le 19 avril 1823, le second le 29 mai 1824 [3] ».

Ce bilan complet technologique et commercial, teinté de pensées patriotiques et sociales, constituait le programme d'une industrie dont Bordeaux devait bénéficier [4].

La « faïence fine » française étant au point, toute une série de produits fera la transition entre celle-ci et les grès et nous retrouverons fréquemment ici les termes de porcelaine tendre anglaise, de porcelaine opaque ou demi-porcelaine, cette dernière résultant de l'adjonction de kaolin dans la composition des pâtes et même sur la coquille de David Johnston « importation anglaise », ce qui prête à confusion — non sans intention probablement.

— Composition de la terre de pipe (*cream colour*) (Boudon de Saint-Amans) ; [5]
pierre à fusil n° 2, 20 parties ;
argile n° 1, 100 parties ;
granit décomposé (Cornouailles) n° 4, 2 parties ;

---

2. Bastenaire Daudenart, « Documents pour la levée de la prohibition existante en France sur les poteries anglaises adressés au Grand Conseil supérieur à Paris (en 1834) », *L'Art de fabriquer les poteries communes usuelles*, Paris, 1835.
3. Très importants travaux présentés à la Société d'Encouragement.
4. Rapport de Pouillet, membre de l'Institut, avril 1828. Présentation de la production des faïences demi-porcelaine, médaille d'argent.
5. Nouvelle présentation de M. de Saint-Amans, 1829.

— Composition propre à recevoir les impressions sous couverts (*printing Body*).

On ajoutait à la première composition du kaolin suivant des proprotions définies, précisées dans le brevet. Quand cette pâte était cuite elle était très blanche, très dure, sonore, et elle devenait susceptible de recevoir toutes sortes d'impressions. Le silex mêlé au kaolin argileux dans des proportions définies lui donnait une texture compacte et l'impression restait fixe entre la pâte et la couverte sans communiquer ni à l'une ni à l'autre aucune nuance de la couleur métallique mise en usage pour l'impression.

La cuisson non indiquée dans les brevets exigeait une température de 1 250 à 1 280 degrés. Cuisson cinquante à soixante heures dont deux heures de grand feu.

Les couvertes [6], qui devaient avoir une affinité particulière pour le corps de la pâte et éprouver par la chaleur et le froid la même dilatation et rétraction que le biscuit qu'elles recouvraient, avaient des compositions particulières et variées, soit qu'il s'agissait de terres de pipe *cream colour*, soit qu'elles fussent appelées à recouvrir un décor imprimé ou peint à la main. Dans l'esprit de notre grand céramiste elles constituaient la « pierre de touche de la fabrication » et nous en avons relevé bien souvent les défauts ou les accidents dans la production bordelaise qui dans son ensemble date maintenant de plus de cent ans.

Leur cuisson s'opérait entre 1 050 et 1 060 degrés. Cuisson : quatorze heures.

Le décor imprimé.

Déjà, en 1807, un ancien manufacturier, M. O... certainement Oppennhem, qui, avec Christophe Potter, Anglais comme lui, que nous retrouverons à Chantilly, avait installé une fabrique à l'orée du XIXe siècle, avait publié à Paris un ouvrage d'un très grand intérêt. On y trouvait décrits les procédés et les nouvelles découvertes : la fabrication du minium, celle d'une nouvelle substance pour la couverte, celle des couleurs vitrifiables, enfin l'art d'imprimer sur faïence

---

6. Brongniart définissait ainsi les « glaçures » dans son ouvrage de 1844 chaque terme, vernis émail ou couverte ayant sa signification propre.

Email : enduit vitrifiable opaque ordinairement stannifère (faïences proprement dites).

Vernis : enduit vitrifiable transparent et plombifère qui fond à une température basse et ordinairement inférieure à celle de la cuisson de la pâte (poteries, terres de pipe).

Couverte : enduit vitrifiable qui fond à une température élevée sensiblement égale à celle de la cuisson de la pâte (porcelaine dure, grès et par extension demi-porcelaines ou porcelaines opaques contenant du Kaolin).

Les Italiens simplifiant ces termes désignent encore aujourd'hui l'ensemble sous le nom de *Coperta* et c'est peut être mieux ainsi.

et sur porcelaine suivis d'un précieux vocabulaire de termes techniques et chimiques auquel il est indispensable de se reporter, ce que bien avant nous avait certainement fait Boudon de Saint-Amans. Nous en retiendrons le principe du procédé par impression, découverte anglaise qui, comme l'introduction du silex dans les pâtes, devait, vers les années 1750, révolutionner l'art céramique. Peut-être au XVIe s., l'avait-on déjà appliqué en France, ainsi qu'en témoignent quelques-unes des pièces de « faïence fine » de Saint-Porchaire dont une centaine tout au plus nous est parvenue [7]. Mais il est convenu d'admettre que les émailleurs de Battersea en avaient été les inventeurs et que Sadler et Green de Liverpool, l'avaient perfectionné et adapté à l'échelle industrielle dans leur usine d'Harrington Street au point que Wedgwood leur confiait les pièces qu'il destinait à ce procédé nouveau et économique de décoration. Celui-ci consistait à enlever, grâce à une technique spéciale, la couleur dont une planche de cuivre gravée en taille-douce était recouverte et à la transporter sur une surface plane ou convexe où l'empreinte du sujet gravé se trouvait ainsi reproduite avec beaucoup de netteté.

Le principe en était simple mais la réalisation complexe car lors de l'Exposition de 1806, à Paris, Gonord novateur hardi, n'obtenait qu'une médaille d'argent pour son procédé mécanique de report de gravures en taille douce sur porcelaine. Il devait le perfectionner à la Manufacture de Sèvres dans les années 1812 et il était honoré en 1819 d'une commande royale. Parallèlement, spécialisé dans les mêmes techniques depuis 1810, Legros d'Anisy, guidé par des perspectives commerciales alors à l'ordre du jour, affichait à l'Exposition de 1819 un lot publicitaire d'une douzaine d'assiettes et d'une soupière avec son plateau, en porcelaine blanche décorée en bleu, pour trente francs. C'était le triomphe de la vaisselle assorti du bon marché.

Boudon de Saint-Amans, auquel plus tard Salvetat devait attribuer, en céramique, l'essor industriel français, devait préciser dans les brevets de 1822, 1823, 1824 auxquels nous avons déjà fait allusion et dans son exposé de 1829 à la Société d'encouragement a en conséquence :

1. *Le mode d'impression sous couverte* comportant : la comcomposition des huiles d'impression, l'impression sur planches de cuivre (qui seront plus tard des planches d'acier ou de cuivre aciéré permettant des tirages plus nombreux), le travail des décalqueuses, les impressions sur biscuit devant être passées à la moufle à basse

---

7. Les motifs très minutieux du décor étaient souvent imprimés au petit feu avec toute l'apparence d'ornements typographiques (on retrouve ainsi les trois croissants d'Henri II et la marque « Au Pélican » des imprimeurs poitevins les Marnef). Le biberon de la collection Dutuit qui présente sous le goulot le symbole du Pélican nourrissant ses petits, apparaît par certains de ses ornements à la période 1 (1525-1545) et par d'autres, haut-reliefs, en ronde-bosse à la seconde (1545-1555), à rehauts d'un vert très doux. Il fut acheté, le 20 mai 1893, à la vente Spetzer (n° du C 665) pour 32 000 francs.

température et être ainsi préparées à recevoir la couverte. Boudon de Saint-Amans avait découvert des procédés pour s'en dispenser.

2. *Le mode d'impression sur couverture ;* ces deux procédés étant exécutés dans le Staffordshire avec une incroyable rapidité.

La peinture à la main pouvait de la même façon être exécutée au pinceau ou au putois pour les fonds, soit sous couverte, soit sur émail cru et cuite au grand feu, soit sur couverte grâce à une gamme très étendue de couleurs vitrifiables ou d'émaux permettant une richesse décorative plus variée sans doute, mais plus sèche et s'incorporant infiniment moins à la pâte qu'elle était destinée à orner.

En bref, la couverte devenait une glace mince, mais résistante, et ne se laissant pas rayer derrière laquelle était un « fixé » dans le vrai sens du terme, dont de support était le biscuit ou sur laquelle était posé un décor de couleurs vitrifiables au petit feu, c'est-à-dire à basse température.

Nous en arrivons ainsi à la palette d'échantillons de couleurs, objet essentiel de notre propos dont l'histoire impose le rappel.

Les mutations colorées.

1° *Des essais de Boudon de Saint-Amans* à la Manufacture de Creil en 1826-1827 où l'on voit apparaître sous sa signature le décor en camaïeu bleu profond dit de Turner sous couverte, représentant un paysage avec personnage au bord de l'eau, le décor dit « au cachemire » ou au « saule pleureur » dont l'interprétation symbolique nous a été agréablement contée par Nicolaï d'après le célèbre antiquaire anglais Brewer et à là Manufacture de Fourquerolle à Bordeaux dont une assiette en camaïeu bistre foncé nous révèle une technique d'impression parfaitement au point en 1830-1831.

2° *De l'impression lithographique en camaïeu* vert ou bistre réalisée par Legé devenu dans ses ateliers du 12, allées de Tourny, le lithographe de de Galard et de Pierre Lacour et dont le grand plat décoratif de David Johnston de l'Exposition de 1839, actuellement dans les réserves du Musée de Sèvres montre l'habileté technique ; procédé critiqué parce qu'il paraissait moins précis et moins net que celui de la gravure en taille-douce.

Ce procédé est à peu près le seul utilisé aujourd'hui, les reports polychromes étant obtenus par tirages lithographiques successifs sur cette pierre magique (Carzou) et sur une mince feuille de papier spécial et c'est un hommage que je rends à notre grand lithographe bordelais en vous montrant deux diapositives de couleur bistre foncé l'une du grand plat décoratif de David Johnston, dont la composition est signée de Pierre Lacour, l'autre d'un curieux plateau dont le fond est orné d'un portrait romantique et l'aile à compartiments, du Grand-Théâtre, de la Grosse Cloche et de petites compositions de Pierre

Lacour qui m'ont permis de l'identifier. Ce dernier appartient à un collectionneur bordelais.

La palette d'échantillons de couleurs de la fabrique J. Vieillard & C° Bordeaux (marque aux trois croissants en creux dans la pâte, avec Bordeaux et J. V. & C°) comporte un choix de trente-sept couleurs. C'est une palette de couleurs vitrifiables *sur couverte* dont les noms sont précisés (ce sont souvent en pareil cas des numéros, à Sèvres en particulier) disposées suivant un ordre rayonnant, et dont le dégradé au pinceau, fonction de l'épaisseur de la couche colorée, est destinée à révéler les propriétés couvrantes de la peinture après cuisson et ses divers défauts.

Nous pouvons ainsi apprécier quelles sont les couleurs dont l'éclat, la beauté et la solidité sont celles qu'on pouvait en attendre et celles qui n'ont pas résisté à l'épreuve du feu, soit que la cuisson n'ait pas été complète, soit qu'elle ait dépassé les limites assez serrées qui rendent l'opération toujours délicate.

Le feu reste, en effet, le maître du céramiste[8] et nous en constatons ici les écueils en analysant les défauts de cette palette qui paraissent nombreux.

Alors que les rouges ont dans l'ensemble bien résisté et que leur couleur est belle, un vert bleu riche est coulé sur son bord gauche, le noir corbeau et le vert pomme sont écaillés, alors que le bleu Delft et le jaune d'ivoire ont pratiquement fondu. Ce sont là des défauts majeurs qui prouvent qu'à cette époque il y a cent ans environ, et même aujourd'hui où l'industrie fournit au céramiste tous les émaux et toutes les couleurs qu'il peut désirer avec les couvertes appropriées, ne doivent réellement compter que les essais faits à la fabrique.

La réussite commerciale et les plus hautes distinctions aux Expositions philomatiques de Bordeaux de 1850 à 1854 et 1859 et à l'Exposition de Paris en 1855 devaient récompenser Jules Vieillard d'avoir doté notre cité d'une industrie florissante que la France pouvait opposer avec succès aux Manufactures anglaises.

Et ces quelques diapositives vont vous révéler non seulement la qualité de l'impression et le brillant des couvertes, mais aussi la nécessité des fonds pittoresques par leurs compositions et diversement colorés, sépia, bistre, rouges, verts avec une dominante bleue des services à dessert populaires et du décor peint à la main sous couverte aussi bien que la riche palette du décor « au bouquet de Strasbourg » et de bien d'autres décors polychromes[9] et la porcelaine dure, souvent méconnue, dont la fabrication à la houille

8. Les oxydes métalliques donnent des teintes différentes suivant la calcination ou l'oxydation qu'on leur fait subir. Le fer donne du violet, du rouge, du noir ou du vert selon qu'il a été diversement exposé à l'action du feu. Avec l'or, on fait des pourpres, des rouges, des violets.

9. Tel le curieux plat d'Urbino, qui reproduit un plat de 1570 (musée du Louvre, D. 0.665) à décor polychrome Raphaëlesque.

décidée en 1849 et réalisée en 1850 devait susciter de graves controverses dont triomphera finalement Jules Vieillard.

La Chambre de commerce de Bordeaux, non du fait d'une inspiration somptuaire, mais dans un but d'encouragement, ayant passé commande à la Manufacture J. Vieillard & C° du grand service Henri II à décor Renaissance, tourmenté dans ses formes, mais curieux par ses riches compositions (120 couverts), lui avait permis de figurer avec honneur à l'Exposition philomatique de 1882 (Société archéologique, 1930). Vous pourrez je pense en admirer les pièces monumentales dans les vitrines où elles sont conservées et voici de ce service deux assiettes en faïence fine de teinte ivoire aux armes polychromes de notre cité et des attributs de la Chambre de commerce dont l'aile est sans doute un peu trop chargée d'entrelacs à la manière des coupes de faïence fine de Saint-Porchaire, mais dont le mérite et la perfection technique sont évidents et un magnifique surtout de table marqué des trois croissants d'Henri II et de Bordeaux, allusion transparente, qui appartient à un collectionneur Bordelais auquel nous devons le sauvetage des pièces les plus représentatives de l'art des faïenciers bordelais au XIXe siècle.

MM. Vieillard avaient compris que le coup de fortune pour un manufacturier est de rendre ses produits populaires. « Il gagne plus en faisant de jolis riens qui conviennent à tout le monde que de beaux morceaux qui attendent qu'un heureux hasard les fasse sortir de son magasin [10]. »

Dr Charles LASSERRE et M. COULON.

10. RORET, *Nouveau manuel complet du porcelainier et du faïencier*, Paris, 1846.

UN ALMANACH MINUSCULE DE L'ÉPOQUE ROMANTIQUE

par Henriette ESPAGNET.

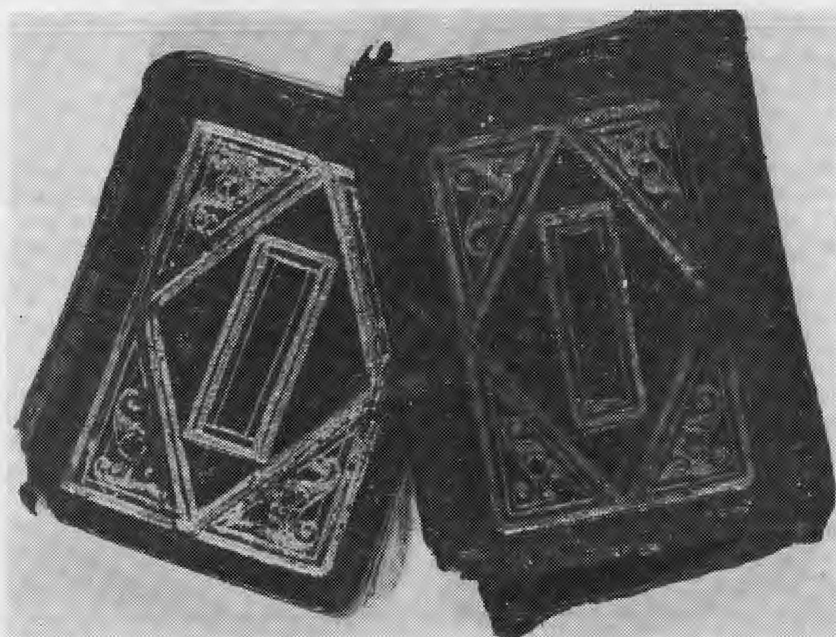
Au cours de la séance du 8 décembre 1968, notre collègue, M. Lasjuilliarias, a présenté un de ces livres minuscules désignés sous le nom d' « ouvrages nains », curiosités appréciées à plus d'un titre par les bibliophiles. C'était, nous dit M. Lasjuilliarias, un almanach anglais édité à Londres, contenant des gravures et de nombreuses pages de texte. Le lire était possible avec une loupe, mais son extrême fragilité imposait des réserves à la manipulation. Notre collègue voulut bien le confier à notre président, M. le professeur Marcadé, pour en assurer l'agrandissement photographique et il nous permit d'en faire l'étude, une étude qui s'est révélée riche d'aperçus divers.

*
**

Parmi les créations nées de l'alliance du cerveau et de la main, l'almanach est une des premières, comme si l'homme, très tôt « conscient de son néant en face de l'infini », ait senti le besoin impérieux de se situer dans l'espace et le temps ; c'est très anciennement que l'on trouve en Chine et dans l'Inde, à une époque moins reculée chez les Egyptiens, l'almanach astronomique. D'après le *Oxford English Dictionary*, cité par Bosanquet dans une étude sur l'almanach anglais (B.N., réserve des imprimés), le nom, d'origine douteuse, pourrait venir de l'arabe « *Manak* » = *kalendar* (*calendar*, calendrier) et avoir quelque rapport avec le cadran solaire, « *Manah* » = *sundial* (cadran solaire). Le même auteur signale qu'en Angleterre on trouve son nom employé pour la première fois en 1267 dans l'*Opus Majus* de Roger Bacon.

Au Moyen Age, et même à l'époque de la Renaissance, les almanachs anglais se réduisaient à des feuillets manuscrits que l'on insérait dans la Bible. Etablis pour plusieurs années, rédigés d'abord en latin, ils ne donnaient que les dates des fêtes. L'almanach anglais le plus ancien conservé au British Museum date de 1431 ; dès le XVe s., l'almanach prophétique fait son apparition ; au siècle suivant, *The Centuries*, de Nostradamus, connurent un succès considérable.

Les almanachs furent avec la Bible le livre par excellence de la famille anglaise. Longtemps réfractaires à l'adoption du *gregorian*



L'Almanach Bijou et son emboîtage (agrandi 5 fois).



La Reine Adelaïde.

or new style, en usage dans la plupart des pays de l'Europe entre 1582 et 1587, ils s'y conforment avec deux siècles de retard en 1752 et dès lors paraissent subir une évolution européenne, ou plutôt « continentale », sous l'influence des modes et des techniques françaises ou allemandes.

*
* *

La mode des petits almanachs, dans notre pays, remonte assez loin ; mais quand on dit « petit », il ne s'agit souvent que d'un in-8, ou d'un in-12, plus rarement d'un in-32 ; pourtant aucun d'eux n'a droit à l'appellation « ouvrage nain » ; l'in-64, avec ses 54 mm de haut sur 33 mm de large, est le plus grand qui puisse y prétendre, d'après les normes officielles. Le XVIIIe s. français a produit de pures merveilles en ce genre. En 1766, le sieur Cocquelle, établi à Paris rue du Petit-Pont chez un limonadier, crée *Le Réveille-matin,* almanach pour breloques de montre : c'est un in-128, soit 20 mm de haut, 14 mm de large (collection du baron Pichon), catalogué en 1896 par John Grand-Carteret. Le même almanach, réédité, est inséré dans un emboîtage *en or ;* émaillé sur fond bleu saphir d'attributs galants, amour, carquois, colombes, dans le pur style Louis XVI, c'est un bijou de prix. En 1769, le même Cocquelle (nouvelle adresse rue du Plâtre, première porte à gauche en venant de la rue Saint-Jacques) met en vente un autre in-128 : *Le Bijou mignon des Dames.* Un avis de catalogue dit qu'il vend « différents almanachs pour les *berloques* de montre, en papier et en ruban et aussi des vues d'optique des almanachs pour des étuis à ressorts, etc., avec figures gravées par d'habiles artisans ». Cocquelle semble être l'inventeur de ces livres lilliputiens qui eurent une si grande vogue.

En Angleterre, les ouvrages de ce genre, destinés à des cadeaux, avec poésie et illustration, se situent entre 1820 et 1844, suivant une correspondance échangée avec M. R.C. Kennedy, conservateur adjoint du Victoria & Albert Museum à Londres (4 mars 1969), aussi bien qu'avec Mme Mary Pearce du British Museum (1er mai 1969). Celui qui nous intéresse est dit : Almanach Bijou anglais pour 1837. Ses dimensions sont, livre fermé : 4/5 de pouce en hauteur ; 3/5 en largeur ; 1/6 en épaisseur, soit respectivement : 20 mm, 15 mm et 4 mm. *On n'en connaît pas de plus petit en France,* mais Gaston Tissandier, auteur d'un opuscule sur *Les Livres minuscules,* 1894 (B.N., réserve des imprimés), signale une série d'almanachs publiée à Carlsruhe par l'Institut typographique de C.F. Muller, dont les dimensions sont légèrement inférieures, et deux ouvrages de piété sensiblement plus petits : 13 mm de haut sur 6 mm de large. Ainsi, l'Almanach Bijou, édité à Londres en 1837 par Albert Schloss, « Fancy stationer [1] », 42, Great Russell Street, a failli de peu être

1. Aujourd'hui, un *stationer,* en anglais, est un papetier. Anciennement, les éditeurs avaient une *station* ou boutique pour la vente des livres qu'ils éditaient; c'était le cas de Schloss, spécialisé dans les ouvrages de fantaisie : *fancy.*

le plus petit livre du monde. C'est une « pièce de musée », au sens propre du terme.

Le Victoria & Albert Museum possède deux exemplaires des Almanach Bijou créés par Schloss, dont celui de 1837 ; le British en expose une suite allant de 1836 à 1841, plus celui de 1843, présentés dans une vitrine munie d'un verre grossissant. L'almanach de M. Lasjuilliarias n'est donc pas le premier de la série, mais le deuxième, il n'en est pas moins intéressant à d'autres points de vue, comme nous le verrons.

Après avoir signalé le *London almanach for the company of stationers,* lequel se vendait dans un écrin doublé de satin, avec une loupe montée sur écaille, et qui était nettement plus grand que le Bijou (55 mm sur 28 mm), Gaston Tissandier mentionne la série créée par Schloss et regrette de ne pouvoir reproduire le texte par l'impression : « tant le caractère en est microscopique ». Nous allons esayer de suppléer à cette carence afin de pénétrer jusqu'à l'âme du petit livre, témoin de l'époque romantique.

***

Fort élégant, le *Schloss's Almanach* est présenté dans un emboîtage de maroquin brun identique au livre, sauf pour le dos décoré d'une menue frise faite de l'alternance de rectangles et de circonférences tracés à l'or ; 2 mm/1 mm pour les rectangles ; 1 mm de diamètre pour les circonférences. Le même décor est répété en haut et en bas de cet étui, sur l'épaisseur de 4 mm, dans le sens de la largeur. Le dos du livre lui-même, visible quand il est en place, porte son nom en lettres d'or, dans un étroit rectangle fleuronné : « Bijou ». Les plats, cernés d'un trait d'or, s'ornent au centre d'un losange inscrit de cuir groseille également limitée par une double ligne dorée ; au moyen de lignes semblables un mince rectangle est dessiné au milieu de ce losange. Les quatre triangles rectangles déterminés aux angles par le motif central sont marqués au petit fer de volutes de lierre stylisé, élément décoratif très goûté à l'époque prévictorienne.

La tranche est dorée. Les plats sont doublés de papier violacé. Nombre de pages, non numérotées, 70 environ (cet objet fragile impose de la réserve dans son maniement).

Le nom « Bijou » donné à cet almanach peut n'être qu'une métaphore banale née de sa joliesse précieuse, mais quand c'est un éditeur anglais qui l'utilise, il est permis de se demander si le *Réveille-matin* d'or émaillé créé par Cocquelle n'est pas par analogie, à l'origine de ce nom français choisi par Schloss pour une création dont il était fier. En France même ce nom ne paraît pas utilisé avant 1766, et c'est chez Cocquelle qu'on le trouve d'abord avec *Le Bijou mignon des Dames,* puis chez Desnos, puis chez Langlois avec simple suppression de l'épithète « mignon », mais ce dernier ajoute à la suite de son nom « à *Londres* et à Paris ». A la date de 1778, John Grand-Carteret signale, sans nom d'éditeur *Le Bijou de la Reine* (il

s'agit de Marie-Antoinette). Après l'éclipse de la Révolution, le terme repart avec une nouvelle fortune sous l'Empire et la Restauration, concurrencé chez nous par *Les Etrennes* et *Les Troubadours* [2].

L'Almanach Bijou n'est pas imprimé typographiquement, mais entièrement gravé. Les caractères vus à la loupe en sont plus déliés et élégants qu'ils ne paraissent dans la photographie grossissante qui les empâte ; les figures, d'un charme parfois réel, sont traitées avec une précision dans les détails vraiment admirable bien que le procédé du « pointillé anglais » n'ait rien de comparable avec la beauté de certaines eaux-fortes du siècle précédent.

Dès la première page, le caractère aristocratique de l'ouvrage est marqué par la dédicace :

A la Reine, Sa Très Gracieuse Majesté :

MADAME,

Je me permets, de vous offrir, ce petit livre, en témoignage de gratitude, pour m'avoir fait l'honneur d'y mettre votre Nom, tel un laissez-passer en la faveur du public. Puisse-t-il être une source de fierté et de plaisir, pour, Madame, Votre Gracieuse Majesté.

Votre très humble et très dévoué serviteur,

L'EDITEUR.

Deux pages plus loin, nous trouvons le portrait de cette souveraine, suivi du fac-similé de sa signature : Adelaïde R. (Regina). Elle est coiffée à la mode romantique, avec un certain apprêt : double coque de cheveux au sommet de la tête, ruban séparant les boucles étagées de chaque côté du visage. Le cou, long et flexible, est dégagé par le col de mousseline empesée, fait de trois petits volants et retenu par une broche à trois pendeloques en forme de poires.

Cette reine Adélaïde, aujourd'hui fort oubliée des encyclopédies comme des livres d'histoire, a pourtant donné son nom, en 1832, à une île de l'océan Antarctique découverte par l'Anlgais Biscoë, à un fleuve et à un Etat d'Australie, et à la grande ville fondée dans cette partie du monde. Née princesse de Saxe-Meiningen, elle était l'épouse du roi Guillaume IV (William IV), de la dynastie des George, qui s'était marié avec elle après avoir mené une vie libre et tapageuse, pendant vingt ans, loin de l'Angleterre.

Sur la page voisine, portant le titre, l'année, le nom et l'adresse de l'éditeur, l'almanach est dit être « illustré poétiquement par L.E.L. ». Notre enquête nous a révélé que ces initiales cachent : Laetitia Elisabeth Landon, née à Chelsea en 1801, morte au Cap en 1838, auteur de romans et de poèmes fort appréciés pour leur

2. Mme C. Prieur, membre de la Société archéologique de Bordeaux, nous a communiqué un de ces rarissimes in-128, *Le Joyeux Troubadour,* chez Marcilly, rue Saint-Jacques, Paris, 1828. Il s'agit d'un recueil de chansons galantes dans l'esprit du temps, huit gravures illustrant les textes.

harmonieuse mélancolie. Nous avons aussi par nos recherches identifié d'autres auteurs qui ne sont pas nommés et qui ont collaboré à cet ouvrage : « l'Honorable » Mrs. Norton et Miss Mitford. On pourrait croire qu'il s'agit de plumitifs besogneux, spécialistes de ce genre de littérature, et sans grand talent : ce serait injuste. Bien que les pièces de vers soient inégales, nous avons été frappé du charme de certaines d'entre elles dont la prosodie est du meilleur style anglais. La réputation de Mrs. Norton était telle qu'on l'avait surnommée « le Byron féminin », quant à miss Mitford. est-il nécessaire de rappeler qu'elle est le charmant auteur de *Our village ?*

Le plan de l'almanach a été conservé dans les éditions successives de 1836 à 1843 inclus. Les poètes sont les mêmes, ainsi l'unité de style a été maintenue ; seules changent les personnalités célébrées... et la dédicace.

Il s'agit d'un livre d'étrennes, le premier poème exprime donc des vœux :

Envoi

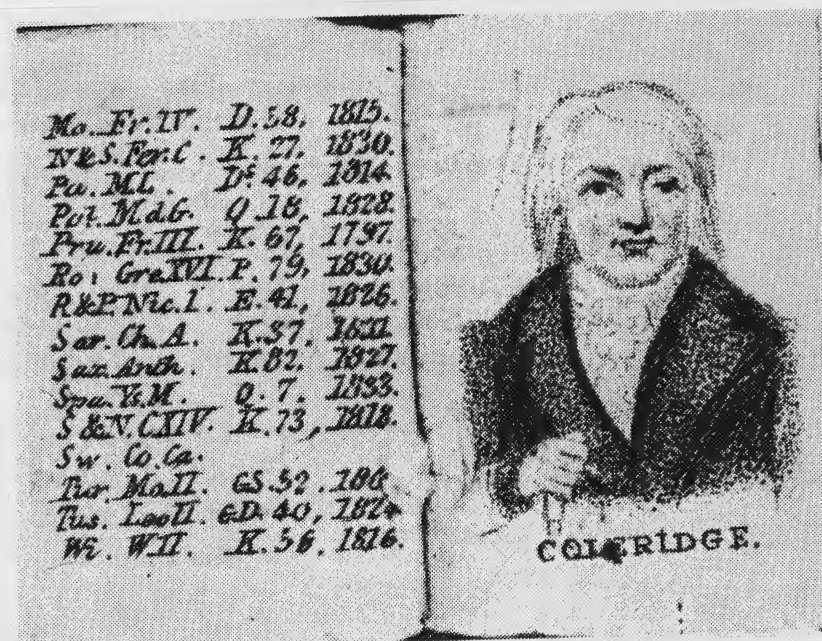
Plus ne rêvons que les fées demeurent
Dans l'antre au parfum de lis blanc,
Et pourtant, notre petit livre semble
Né
De l'effleurement d'un elfe, au pays des elfes
Et envoyé par Obéron, je pense,
En offrande à notre Reine...
.. ..
Une chronique féérique ne convient
Qu'aux jours d'espoir et de bonheur,
Puisse le minuscule almanach que voici
Tenir enclose en ses pages une heureuse
Nouvelle Année.

Ce sont là, dira-t-on, mièvres banalités, et c'est vrai ; mais le charme des allitérations jouant sur un mot, sur une syllabe, mais la subtilité des inversions, tout cela, qui est intraduisible en français, relève de caractères propres à la bonne poésie anglaise. Ces vœux, hélas ! se révélèrent vains, pour la reine d'Angleterre. Six mois n'étaient pas écoulés que le roi Guillaume IV étant mort, sa veuve se vit écartée du trône par les lois de succession : elle céda la réalité d'un pouvoir qui pour elle n'avait jamais été qu'honorifique à une princesse de dix-huit ans à peine, la fille du duc de Kent, qui devait être la « grande » Victoria dont le règne dura soixante-quatre ans.

Comme tout almanach, le Bijou marque les saisons, les levers et couchers du soleil, les phases de la lune, les éclipses, énumère les jours des douze mois de l'année auxquels sont consacrés vingt-quatre pages ; peu de saints, mais saint Patrick, patron de l'Irlande ; saint David, archevêque gallois canonisé, patron du Pays de Galles ; saint André, patron de l'Ecosse. Les grandes fêtes religieuses sont indi-



Mrs Somerville.



Coleridge.

quées avec quelques particularités : au lundi de Pâques fait suite le « Mardi de Pâques », jour évidemment chômé ; le lundi après l'Epiphanie — en 1837 c'était le 9 janiver — s'appelle « Plough Monday », le « lundi des charrues », ce qui correspond à une vénérable coutume, un office est célébré en la cathédrale de Chichester (Sussex) pour appeler les bénédictions du ciel sur la moisson future ; aux environs de la Saint-Hilaire, 11 janvier, se situe « Hilary term », ouverture de session des cours de justice, etc.

Almnach, le Bijou est aussi un aide-mémoire. Comme tel, il contient la liste des membres de la famille royale avec la date de leur naissance ; celle des pays de l'Europe avec les souverains « auxquels ils sont soumis » (expression soulignant l'abîme qui nous sépare de ce temps), et la date de leur accession au trône ; on y lit encore quels étaient les lieux de divertissement de Londres, le noms de tous les théâtres, des académies et des sociétés savantes. Cette partie répond assez à la conception de l'Almanach « Royal » français, véritable annuaire officiel, dont l'origine tient à un vœu exprimé par Louis XIV à l'imprimeur Houry en 1699 et qui parut de 1700 à 1792. Dans l'almanach de Schloss, les renseignements utiles et les mois du calendrier alternent avec de petites pièces de vers à la louange de personnages du monde des sciences, des lettres ou des arts, gloires éphémères ou gloires immortelles dont le portrait officiel est gravé sur la page voisine ; c'est en quelque sorte la cote de l'engouement à Londres en 1837, à l'apogée du romantisme.

Trois des gloires célébrées vivaient encore : Mrs. Somerville, l'historien von Raumer, le romancier américain Fenimore Cooper. Mrs. Somerville, l'air attentif et doux sous son turban à la Mme de Staël, est vêtue avec une sobre élégance d'une robe sombre largement décolletée en cœur, éclairée par un long collier de perles. Tout enfant, Mary Somerville, fille du vice-amiral Fairfax, avait montré un goût très vif pour les mathématiques ; plus tard, elle s'était adonnée à l'étude des sciences, avait présenté divers mémoires à l'Académie royale, notamment sur « la mécanique céleste de Laplace », en 1831, théories longtemps admises ; elle devait s'orienter vers « la science moléculaire et microscopique ».

Le poème consacré à cette savante s'étonne que la femme soit restée charmante malgré ses travaux transcendants :

MRS. SOMERVILLE

Elle a fait descendre auprès
Du foyer
Les secrets des Cieux
Et
Rendu les lointaines et puissantes
Etoiles
Familières à nos yeux.
Et c'est l'œuvre d'une femme,

Et elle est gracieuse, ravissante, douce,
Et mêle à la science
Du Sage
La suavité d'un enfant.
En elle se partagent également
L'humaine et divine nature :
Esprit supérieur et rayonnant
Animé par le cœur sensible.

Von Raumer est un grave personnage que l'on peut s'étonner de rencontrer ici, dans cet ouvrage menu de frivole apparence ; il est le représentant d'une science toute neuve encore, l'histoire. Contemporain des historiens français Augustin-Thierry, Thiers, Guizot, Michelet, von Raumer (1781-1873) appartenait à cette école d'historiens allemands tout imprégnés d'une philosophie qui les fit s'engager dans la grande cause de « l'Unité allemande ». En 1848, il fit partie de l'éphémère Parlement de Francfort. Le court poème qui lui est dédié célèbre sa patiente recherche « des vérités », l'art de faire revivre le passé, de l'interroger pour en tirer des leçons et se temine par une note d'admiration confiante dans les progrès de l'esprit humain ; tout cela dans un esprit romantique très caractéristique des années 1820-1840.

Fenimore Cooper, le romancier américain que *Le Dernier des Mohicans* avait, en 1826, rendu célèbre dans le monde entier, est loué pour avoir le premier et presque le seul fait revivre les mœurs des tribus indiennes et aussi la rude vie des premiers *settlers :*
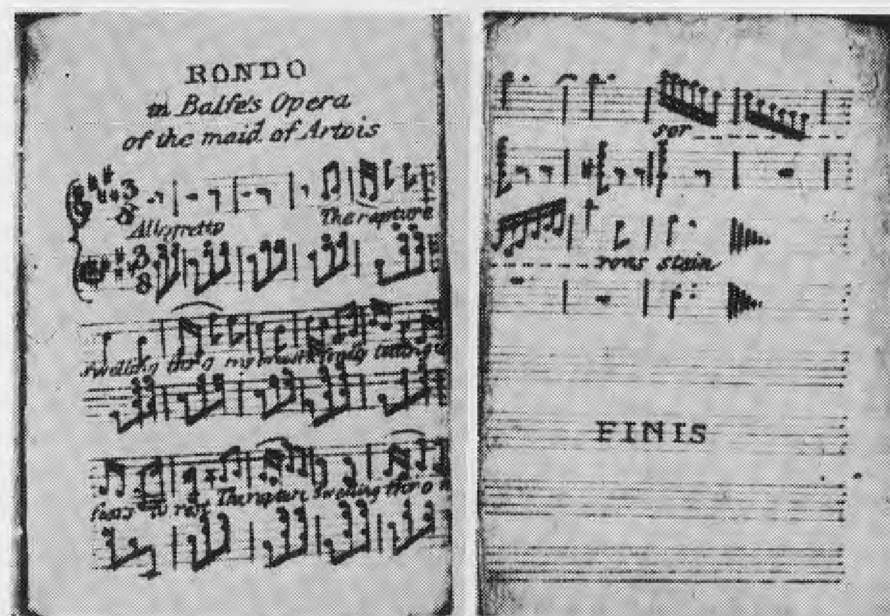
... Il a dit comment la Mort
Et la peine
Sur la glèbe
Encerclaient les colons
Qui avaient quitté leurs vallées natales
Pour être libres
Comme ils le sont
Toujours.

Et le poète rend grâce à Cooper pour avoir donné un passé à la jeunesse de ce peuple.

Le grand poète Coleridge, mort en 1834 — il y avait trois ans —, offre la physionomie trompeuse d'un gentleman-farmer sorti d'un roman de Dickens. Ses études au Jesus College de Cambridge, coïncidant avec la Révolution française, lui inspirèrent un poème sur « La chute de Robespierre », qu'il écrivit en collaboration avec Southey, son ami. « The Ancient Mariner », écrit en 1798, est dans toutes les anthologies anglaises. Son intelligence parut devoir sombrer sous l'influence de l'opium. Sur la recommandation de Byron, on avait publié en 1816 le poème de « Christabelle » que Coleridge avait écrit depuis longtemps, conte sauvage et merveilleux. Ce fut le succès, la fortune, le courage de se libérer de la drogue.



La Malibran.



Rondo du dernier opéra chanté par la Malibran (début et fin).

Avec le lai de Christabelle
S'éleva le chant de Geneviève
Note la plus douce
Qui jamais retentît
Dans le silence d'un soir d'été.

Puis, c'est l'évocation de la tombe du poète fleurie de myrte :

Les murmures mélancoliques
Effleurent
L'adorable visage de la Mort.

Il n'est rien de plus romantique pour chanter un des plus romantiques poètes.

Goethe est très justement célébré comme le plus grand de tous.

Son nom devrait être gravé
Sur un fier et puissant monument.

mais,

Les douces fleurs sauvages
Lui doivent être offertes
Et son nom précieusement gardé
Dans notre petit livre
Comme dans l'universel reliquaire
De l'Amour.
Jeunesse, gravité, gaieté
Aucune émotion humaine
Qui ne trouve écho
Dans son chaut.

⁂

Les pages finales atteignent une telle force d'évocation de l'esprit, du goût, des sentiments d'une époque, qu'elles pourraient suffire à justifier l'intérêt que nous portons à cet Almanach Bijou : elles sont consacrées à la Malibran. La brève carrière de cette grande artiste tient en un cercle éblouissant qui s'ouvre et se ferme en Angleterre : 7 juin 1825 - 14 septembre 1836.

La voix qui soulevait l'enthousiasme des foules venait de s'éteindre à Manchester. Londres se souvenait encore des débuts au King's Theatre — débuts improvisés après deux jours de préparation seulement — de Maria-Félicia Garcia, la future Malibran, dans le rôle de Rosine du *Barbier de Séville*. Elle avait dix-sept ans et donnait la réplique à son père, Manuel Garcia, maître de chant, compositeur et ténor engagé pour la saison.

Le portrait que l'on donne ici semble rappeler cette jeune fille, presque une enfant.

La coiffure en bandeaux, la robe drapée en plis souples sur le buste menu sont d'une simplicité contrastant avec la pose gracieuse

mais affectée qui sera répétée par des générations de femmes. Nous retrouvons le style de cette robe dans tous les portraits de la Malibran, notamment dans l'admirable toile de Decaisne du Musée Carnavalet, et aussi les bandeaux, mais jamais plus l'arrondi de l'ovale juvénile qui si vite disparut.

Au milieu de la page voisine, se détachent quatre vers, un cri :

Ah ! gardez l'image
De ce front de génie
Tout ce qui reste d'elle
N'est que son ombre désormais.

Suit — en quatre pages, paroles et accompagnement — un extrait de l'Opéra de Balfe, *The Maid of Artois*, écrit pour la Malibran qui le créa le 27 mai 1836 à Londres, au Royal Drury Lane, où elle joua jusqu'au 23 juillet. Fait pour cette voix allant du ré grave du contralto jusqu'au contre-ut du soprano le plus aigu, cet opéra devait mourir avec elle. On oublie parfois même de l'inscrire dans la prodigieuse liste des œuvres de Balfe, surnommé « The King of Melody », dont la réputation outre-Manche n'a pas survécu au romantisme. Le livret d'Alfred Bunn, directeur du Drury Lane, paraît avoir, d'après les renseignements fournis par la section musicale du British Museum, comme un vague reflet de *Manon* qui l'a peut-être influencé. L'action, invraisemblable, se situait à la fin du règne de Louis XV : Jardins du Palais-Royal, à Paris, puis château d'un certain marquis de Chateauvieux au premier acte ; Sinamari, forteresse imaginaire, au deuxième acte : désert de sable en Guyanne française, au troisième. Isoline, *the Maid* [3], est une orpheline bien élevée mais sans fortune, objet de la rivalité d'un riche marquis et d'un jeune homme pauvre qu'elle préfère...

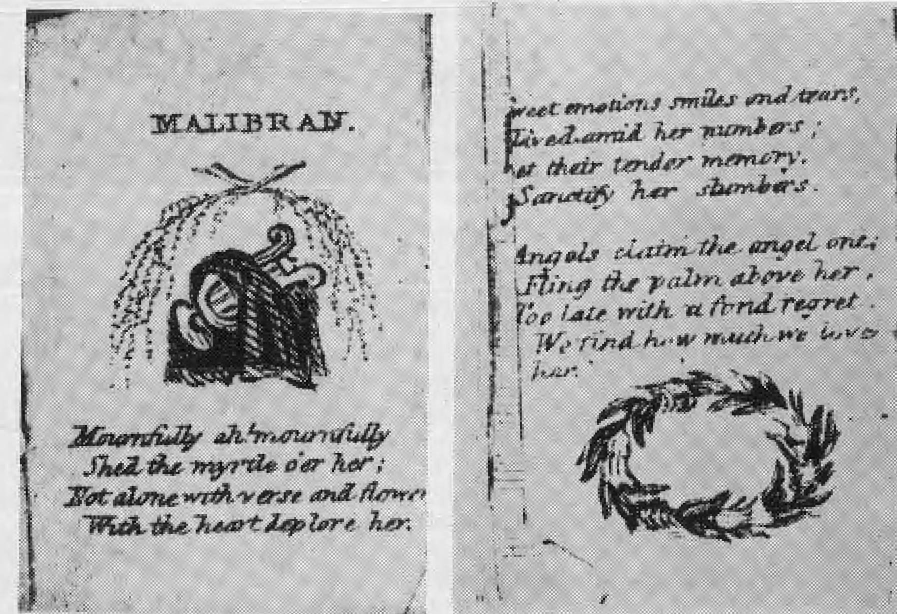
Après une saison triomphante, La Malibran, épuisée, la santé ébranlée par un accident de cheval qu'elle avait caché à ses proches, prit des vacances sur le continent et revint en Angleterre pour le festival de Manchester en septembre de la même année. Elle participe aux trois premiers concerts, chantant dune voix sans faille entre deux syncopes ; emportée évanouie à la fin du troisième acte, elle meurt neuf jours après... elle avait vingt-huit ans...

Lorsque l'Almanach Bijou est imprimé, l'émotion est encore palpitante ; l'Angleterre veut garder la dépouille mortelle de son idole qu'elle dispute à la famille et qui ne quittera le sol anglais que le mardi 3 janvier 1837.

Le possesseur de l'Almanach Bijou avait pu, deux jours avant, lire cette élégie :

---

3. *Maid* a ici son sens ancien de : « jeune fille », même de « demoiselle ».



A la Malibran.

A LA MALIBRAN

Tristement, ah ! tristement
Posez le myrte sur son corps ;
Non seulement avec des vers et des fleurs
Mais avec le cœur pleurez-la
Les tendres émotions, sourires et larmes,
Animaient ses chants
Et leur doux souvenir sanctifie son sommeil.
Les anges l'ont appelée,
Créature angélique,
Et lui ont donné la Palme
Trop tard, avec un regret passionné,
Nous découvrons combien nous l'adorions.

Le poème s'inscrit entre deux branches de saule pleurant sur une lyre renversée à demi-voilée d'une écharpe et une couronne de ces digitales que les Anglais appellent « Cantorbery bells », parce qu'on les trouve tout le long de la route que suivaient les pèlerins de ce sanctuaire.

Les stances de Musset à La Malibran sont dans toutes les mémoires. Nous y trouvons, avec plus de génie, mêmes évocations, même douleur :

Ces pleurs sur tes bras nus quand tu chantais le Saule
N'était-ce pas hier, pâle Desdemona ?

N'était-ce pas hier qu'à la fleur de ton âge
Tu traversais l'Europe, une lyre *à la main ?*

... Faut-il croire, hélas ! ce que disaient nos pères :
Que lorsqu'on meurt si jeune on est aimé des dieux ?

***

Ainsi, le livre infiniment petit que nous venons de déchiffrer est-il bien, comme il le souhaitait, un reliquaire, celui du romantisme d'Ossian, celui d'un monde révolu. Il est plus encore. 1837 est un tournant historique pour l'Angleterre et pour l'Europe. Pendant le long règne de Victoria, on verra naître le culte de la science, « la nouvelle idole », et d'autes formes de poésie. Enfin, en célébrant les mérites d'une femme vouée à l'étude de l'espace, Mrs. Sommerville, l'Almanach Bijou semble prophétiser une évolution sociale et scientifique qui n'est uas encore à son terme. *Le Schloss's Almanach Bijou,* qui pouvait ne paraître qu'un objet de curiosité pour bibliophile, s'est révélé à l'étude un document riche d'aperçus les plus divers et digne d'intéresser l'archéologue.

Henriette ESPAGNET.

BIBLIOGRAPHIE

BOSANQUET, *Almanachs anglais* (B.N., réserve des imprimés).

GASTON TISSANDIER, *Les Livres minuscules,* Paris, 1894 (B.N., réserve des imprimés).

Vicomte de SAVIGNY de MONCORPS, *Almanachs illustrés du XVIII*e (1909) (B.N., réserve des imprimés).

General catalogue of printed books (éphemerides), The British Museum.

John GRAND-CARTERET, *Les Almanachs français,* Paris, 1896.

S. DETERNES et Henriette CHAUDET, *La Malibran et Pauline Viardot,* avec la collaboration d'Alice Viardot (Fayard, 1969).

TABLE DES MATIÈRES

BISCAYE FRERES
IMPRIMEURS
22, RUE DU PEUGUE
BORDEAUX (FRANCE)

5150. N° imprimeur 1655. Dépôt légal 2e trimestre 1971.